

# **The Project Gutenberg eBook of Histoire de l'Émigration pendant la Révolution Française. Tome 3, by Ernest Daudet**

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Histoire de l'Émigration pendant la Révolution Française. Tome 3

Author: Ernest Daudet

Release date: November 27, 2014 [EBook #47473]

Language: French

Credits: Produced by Mireille Harmelin, Christine P. Travers and the volunteers of DP-Europe

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. TOME 3 \*\*\*

Notes au lecteur de ce fichier digital:

Seules les erreurs clairement introduites par le typographe ont été corrigées.

## **HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**

### **TOME III DU DIX-HUIT BRUMAIRE À LA RESTAURATION**

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR  
ŒUVRES HISTORIQUES  
À LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

**Les Conspirations royalistes du Midi sous la Révolution** (1790-1793), un vol. in-16 avec 3 cartes, broché. 3 fr. 50

**Histoire de la Restauration.** Un volume in-16. (*Épuisé.*)

**La Terreur Manche**, épisodes et souvenirs (1815), 3<sup>e</sup> édition, un vol. in-16, broché.

**Le roman d'un Conventionnel, Hérault de Séchelles et les Dames de Bellegarde**, 2<sup>e</sup> édition, un vol. in-16, avec 8 gravures, broché.

### **CHEZ DIVERS ÉDITEURS**

**Le cardinal Consalvi**, in-18 (*Épuisé.*)

**Le Ministère de M. de Martignac**, in-8<sup>o</sup> (*Épuisé.*)

**Le Procès des Ministres de Charles X**, in-8<sup>o</sup> (*Épuisé.*)

**La Police et les Chouans**, in-18.

**Conspirateurs et Comédiennes**, in-18.

**Poussière du passé**, in-18.

**Louis XVIII et le duc Decazes**, in-8<sup>o</sup>.

**La Conjuration de Pichegru**, in-8<sup>o</sup>.

**Une vie d'Ambassadrice au siècle dernier**, in-8°.

**Souvenirs de la Présidence du Maréchal de Mac-Mahon**, in-18.

**Le duc d'Aumale**, un vol. in-8°.

**Mémoires d'un gentilhomme du temps de Louis XIV**, un vol. in-18.

**Coblentz**, in-8° (*Épuisé*).

**Les Émigrés et la seconde Coalition**, in-8° (*Épuisé*).

**Les Bourbons et la Russie**, in-8° (*Épuisé*)[\[1\]](#).

ERNEST DAUDET

**HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION  
PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**

**TOME III  
DU DIX-HUIT BRUMAIRE À LA RESTAURATION**

Ouvrage couronné par L'Académie Française  
(Grand Prix Gobert)

PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>  
79, boulevard Saint-Germain, 79

1907  
Droits de traduction et de reproduction réservés.

**HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION  
PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**

**LIVRE ONZIÈME  
LA COUR DE MITAU EN 1800**

**I  
L'ÉGLISE ET LA ROYAUTÉ**

En l'émouvante histoire de Louis XVIII dans l'émigration, l'année 1800, à n'y regarder qu'au point de vue de sa sûreté personnelle, n'est pas celle où il a le plus à se plaindre de sa destinée. La générosité du tsar Paul I<sup>er</sup> lui a assuré un asile. Traité en souverain, il y vit paisible, à l'abri du besoin, grâce aux deux cent mille roubles qu'il reçoit annuellement de son bienfaiteur, dans une intimité familiale dont la présence à ses côtés de la duchesse d'Angoulême accroît pour lui la douceur et qu'embellit encore l'incessant dévouement de son fidèle ami le comte d'Avaray, capitaine de ses gardes. Parmi ses familiers d'autrefois, quelques-uns de ceux qu'il préfère ont pu le rejoindre: le cardinal de Montmorency, grand aumônier, qu'assistent trois aumôniers ordinaires, y compris l'abbé Edgeworth, confesseur de Sa Majesté; le comte de Saint-Priest, premier ministre de cette petite cour; les ducs de Fleury, de Duras, de Villequier, gentilshommes de la chambre; le comte des Cars, premier maître d'hôtel; le duc de Guiche, le duc de Piennes, le comte de La Chapelle, le marquis de Bonnav. Il y a aussi la maison de la reine, celle de la duchesse d'Angoulême, dont le mari est à l'armée de Condé avec son frère le duc de Berry, et où l'on compte le duc et la duchesse de Sérent, la comtesse de La Tour-d'Auvergne, M<sup>lle</sup> de Choisy, le marquis de Nesle, oncle du comte d'Avaray, et sur lequel une démarche imprudente attirera bientôt de la part du tsar un ordre d'expulsion. Il y a enfin un nombreux personnel domestique, sous la direction de Hue et de Cléry. Grâce à cet entourage, à la pompeuse étiquette qu'on y observe, moins encore par la volonté du roi que par les ordres de d'Avaray; grâce à ses gardes du corps, que la sollicitude de Paul I<sup>er</sup> a rassemblés autour de lui, le souverain proscrit peut croire encore qu'il n'a pas tout perdu.

Chaque jour, après la messe, il donne audience. À la porte de son cabinet, se tiennent, l'épée nue, deux

gardes, chevaliers de Saint-Louis. Le gouverneur de Courlande présente le visiteur au gentilhomme de service, qui l'introduit auprès du prince. Le roi porte ordinairement un habit bleu, à collet rouge. Affable est son accueil. Il s'énonce bien, parle avec la même facilité le latin, le français et l'italien, un peu l'anglais. S'il retient le visiteur à dîner, celui-ci est placé à côté du duc d'Angoulême, assis lui-même près du roi, et «qui ne trouve rien à dire malgré le désir qu'il paraît en avoir». À la droite de la duchesse d'Angoulême, prend place le cardinal de Montmorency, très sourd, «n'entendant rien, parlant peu, mais mangeant d'un grand appétit.»

Le roi aime à entretenir ses invités des malheurs de son frère. Il montre, attendri, «le dernier billet que la reine Marie-Antoinette lui écrivit du Temple et le cachet de France, qu'un hasard a mis dans ses mains.» Le soir, on installe, comme à Versailles, le jeu du roi. C'est ordinairement le duc d'Angoulême qui lie les cartes contre son oncle. Quand c'est à lui de les donner, il se lève et reste debout en les distribuant.

Les distractions de la cour de Mitau ne vont guère au delà de ces réunions. Dans la journée, une promenade en voiture, quelques visites chez les châtelains des environs; le soir, le thé chez la duchesse de Guiche: «Les tasses sont en faïence, la théière en étain. La gêne règne dans les finances; mais les grâces embellissent la détresse.» Quelquefois, c'est un haut personnage qui passe par Mitau, le grand-duc Constantin, second fils du tsar, le maréchal Souvarof<sup>[2]</sup>, vieux et malade, des diplomates étrangers, quelque émigré mandé par l'empereur, ou même des espions et des aventuriers qui pénètrent en Russie, en trompant la surveillance rigoureuse exercée aux frontières.

Mais les avantages matériels de cette existence, dont le roi, sans qu'il puisse encore le prévoir, sera dépossédé demain, ne le dédommagent pas des déceptions et des mécomptes qu'amasse sur sa tête et voit éclater cette année 1800. Considérée à travers tant d'événements désastreux pour sa cause, elle apparaît comme la plus douloureuse de son exil. La journée de brumaire a livré la France à Bonaparte, coupé court aux négociations que Louis XVIII croyait nouées entre ses agents et Barras, révélé les ambitions du premier consul, et dispersé les royalistes qui, dans Paris, travaillaient au rétablissement de la monarchie. Paul I<sup>er</sup>, mécontent de ses alliés, est sorti de la coalition. Déjà, ses regards se tournent avec admiration vers le jeune général qui a maté le monstre révolutionnaire. La froideur, la réserve, des susceptibilités sans objet caractérisent de plus en plus ses rapports avec l'héritier des Bourbons. La Sardaigne et Naples subissent le joug de la République; la Prusse et l'Espagne vivent en paix avec elle; l'Autriche et l'Angleterre, quoique à contre-cœur, entrevoient le moment où elles devront suivre cet exemple. Le pape lui-même abandonne le roi, se rapproche du vainqueur, consent à négocier avec lui en vue d'un Concordat. À sa voix et rebelles à celle du roi, les évêques, pour la plupart, rentrent en France, où le clergé de second ordre les a précédés, et se préparent à envoyer à Rome leur démission afin de faciliter l'exécution de l'acte réparateur, qui va faire reflourir la vieille religion des ancêtres. Il semble en un mot que les chances de la royauté légitime soient pour longtemps paralysées, sinon pour toujours.

Une lettre écrite le 15 novembre par Louis XVIII à une noble Anglaise, lady Malmesbury, une amie des jours heureux, qui lui avait adressé ses hommages, nous permet de lire dans son âme, d'y voir les sentiments auxquels, après cinq années d'un exil tragique, il s'abandonnait:

«Je vous remercie de vouloir que je vous entretienne de ma position. Je pourrais ne vous dire qu'un mot: je suis à cinq cents lieues de ma patrie, et ce mot dirait tout. Mais vous désirez des détails, et pour vous satisfaire, il faut que je distingue deux personnes en moi: l'homme public et l'homme privé.

«Si ce dernier oubliait qu'il a perdu les êtres qu'il chérissait le plus au monde, il pourrait se croire heureux. Le plus généreux des souverains m'a donné un asile; il m'y comble d'amitiés; il l'a embelli par l'union de mes enfants, par la présence de l'unique rejeton de ceux que je pleure, de cet ange que la France envie à la Courlande. Mais, toutes les douceurs qu'éprouve l'homme privé sont empoisonnées par les peines de l'homme public. Mon cœur et mes yeux se portent sans cesse vers la France. Je vois mon peuple revenu de ses erreurs, mais opprimé par ceux qui l'avaient égaré, me tendant les mains auxquelles les miennes ne peuvent atteindre, les atels déserts, le trône de mes pères renversé, leur palais occupé par un homme à peine né Français, et je ne puis pas au péril de ma vie mettre un terme à tant de malheurs et une politique aussi fausse qu'incompréhensible enchaîne le bras, rend nulles les magnanimes vues de mon auguste ami, et me retient à l'extrémité de l'Europe. Avec de telles pensées, puis-je être heureux? Non, sans doute.

«Mais gardez-vous, *my dear lady*, de croire que je m'en laisse abattre. Je pense que mes maux sont bien peu de chose en comparaison de ceux que mon malheureux frère a soutenus avec une constance qui honorera éternellement sa mémoire, et cette idée seule suffirait pour soutenir mon courage. L'espérance est d'ailleurs loin de m'abandonner. Le temps viendra où l'aveuglement des rois cessera, où tous sentiront que le danger est commun à tous et menace non seulement leur tête, mais encore tout l'ordre social, et que pour s'en garantir, pour en empêcher l'inévitable effet, il faut s'unir au seul allié qui puisse assurer le succès d'une telle entreprise, au cœur des vrais Français, en opposant franchement la monarchie à la République, le roi légitime à l'usurpateur. Ces vérités, souvent répétées et jusqu'à présent sans fruit, germeront un jour. Je l'attends, je l'espère et ne cesse de travailler à le hâter. Telle est ma vie.»

Cette éloquente profession de foi nous montre Louis XVIII toujours égal à lui-même, toujours animé de cette indomptable confiance dans le triomphe de ses droits, qui, jusqu'en 1814, fut son guide et son soutien, et dont il convenait d'évoquer le témoignage avant de poursuivre le récit de ses cruelles épreuves, ne serait-ce que pour faire comprendre comment il est parvenu à en porter le fardeau sans en être écrasé.

Il est vrai qu'au début de l'année 1800, à la faveur de la sécurité matérielle dont il jouissait, et surtout de son éloignement de la France, qui lui dérobait trop souvent ce qui s'y passait, il se flattait encore de voir réussir quelques-unes des entreprises qu'il avait conçues ou approuvées. Sans doute, les victoires des armées républicaines, le renoncement de Paul I<sup>er</sup> à toute idée belliqueuse, le rappel de ses troupes, avaient frappé au cœur la coalition. Mais, outre qu'à Mitau on ne croyait pas que sa défaite fût définitive, on y gardait encore

quelque espoir de la voir se renouer. On l'espérait d'autant plus que Dumouriez venait d'être appelé par le tsar à Saint-Pétersbourg, et que Pichegru et Willot poursuivaient en Allemagne, chacun de son côté, l'exécution de leurs plans. Enfin, à Paris, un conseil composé d'hommes honorables venait de prendre en main les affaires du roi. Il s'efforçait de négocier avec Bonaparte en vue d'une restauration des Bourbons, et bien que le roi n'osât croire au succès de cette négociation, il n'y avait pas lieu de perdre confiance tant que le dernier mot n'en était pas dit. Tout, d'ailleurs, en France et en Europe, demeurait encore si confus et si contradictoire, que les espérances étaient aussi fondées que les craintes.

Entre les diverses questions qui préoccupaient le roi, celle qui lui causait en ce moment les plus graves soucis était la question religieuse. Elle ne lui apparaissait pas moins obscure que les autres. Lorsque après la mort de son frère, et vu la minorité de Louis XVII, il s'était proclamé régent, il avait pu constater le mauvais vouloir du pape Pie VI pour sa cause. L'ambassadeur d'Espagne à Rome, le comte d'Azara, s'étant présenté au Vatican, le pape averti qu'il y était envoyé par le cardinal de Bernis, représentant du comte de Provence, lui avait dit:

—Je suppose que vous ne venez pas me demander de le reconnaître comme régent, je ne le ferai que lorsque les autres l'auront fait. D'Azara, jugeant qu'il serait inopportun de formuler une requête positive, s'était contenté de répondre que le prince ne demandait que des bénédictions.—Je les lui donne de tout mon cœur, avait répliqué le pape.

Cependant, peu après, comme pour corriger l'effet de son refus, il avait, dans un bref au comte de Provence, exprimé l'espoir que les difficultés s'aplaniraient, et que la maison de France serait rétablie. Puis, en 1796, dans la fameuse bulle commençant par ces mots: *Pastoralis sollicitudo*, on l'avait entendu exhorter les Français «à l'obéissance envers ceux qui les gouvernent aujourd'hui, c'est-à-dire, déclarait Louis XVIII dans sa protestation du 8 octobre de la même année, envers ceux qui exercent sur eux, à notre préjudice, une autorité qui n'appartient qu'à nous». Il en tirait cette conclusion que la papauté abandonnait les Bourbons.

Mais, trois ans plus tard, après l'arrestation de Pie VI, le Sacré Collège réfugié à Venise, ayant fait une démarche solennelle auprès de toutes les cours pour amener la délivrance du captif, y avait compris Louis XVIII. Une lettre du cardinal Albani, doyen de l'illustre assemblée, était arrivée à Mitau, adressée à «Sa Royale Majesté très chrétienne», et conçue dans les mêmes termes que si le destinataire eût été en possession de son royaume. Elle lui recommandait, «autant que le permettent les circonstances actuelles, aussi bien la cause du Saint-Siège apostolique que la personne sacrée du Saint-Père.» et lui offrait les vœux du Sacré Collège «pour son prochain rétablissement sur le trône de ses glorieux ancêtres». Enfin, peu après, le Sacré Collège s'étant réuni en Conclave pour donner un successeur à Pie VI, non seulement le cardinal Albani avait fait part de sa réunion au roi, mais le nouveau pape, Pie VII, à peine élu annonçait son élection au souverain détrôné en une lettre autographe que le cardinal Maury s'empressait de transmettre à Mitau. L'adresse en était ainsi libellée: *Dilectissimo in Christo filio nostro Ludovico XVIII, regi christianissimo*.

Cette communication n'arriva à Mitau qu'à la fin d'avril. Le roi y répondit aussitôt par celle-ci: «Très saint Père, j'ai reçu la lettre de Votre Sainteté, en date du 14 mars, par laquelle elle me fait part de son exaltation sur la chaire de saint Pierre. Jamais nouvelle ne me fut plus agréable, et je regarde comme un bienfait particulier de la Providence d'avoir donné à l'Église un chef que sa conduite vis-à-vis du moderne Attila désignait d'avance pour occuper la place de saint Léon le Grand. En mettant aux pieds de Votre Béatitude l'hommage du fils aîné de l'Église, et les assurances de ma vénération pour sa personne sacrée, ainsi que ma dévotion au Saint-Siège, en recevant avec reconnaissance la bénédiction que Votre Sainteté donne à la reine son épouse et à moi, je la lui demande pour mon royaume, auquel les attentats des impies ne feront jamais perdre le glorieux titre de roi très chrétien et qui, aux droits que ses malheurs lui donnent sur le cœur paternel de Votre Béatitude, en joint un particulier: celui d'être le berceau de ses illustres aïeux.» On voit par ce langage que le roi interprétait la démarche du Saint-Siège comme une reconnaissance de son titre royal que d'autres puissances s'obstinaient à lui refuser, dans la pensée de la lui vendre au moment opportun, au prix de quelques cessions territoriales. Elle l'avait comblé de joie; il en gardait à Maury une vive gratitude, et c'est sur ce cardinal que, résolu à se donner un ministre auprès du Saint-Siège, son choix était tombé.

Les raisons pour lesquelles il l'avait choisi se trouvent résumées dans une lettre qu'il écrivait à son frère, en réponse à la proposition que lui avait faite celui-ci de désigner comme son représentant auprès du Saint-Siège le bailli de Crussol, dont le dévouement à la cause royale ne s'était jamais démenti. Le roi aimait et estimait à sa juste valeur ce gentilhomme; en maintes circonstances, il avait apprécié ses services, et ne contestait pas ses aptitudes à remplir la haute fonction que Monsieur sollicitait pour lui. Mais, en cette circonstance, Maury s'imposait:

«Le pape m'a reconnu, il est vrai; mais d'une simple note de reconnaissance à l'admission d'un ministre, il y a encore un grand pas, et quoique le pape ait montré, dès les premiers instants de son règne, un caractère très décidé, je n'ai pas la certitude qu'il admette même le cardinal Maury. Il ne fallait donc pas faire arriver à sa cour un personnage nouveau et dont la non-admission, à laquelle Vienne et peut-être beaucoup d'autres travailleront indubitablement de tous leurs moyens, ne pût rester cachée, et ne devînt pour moi un soufflet pire que tous ceux que l'infortuné Pie VI m'a donnés. Il fallait un homme qui eût mille raisons pour aborder le pape soit à Rome, soit à Venise, et qui pût négocier l'admission de mon ministre avec d'autant plus d'avantage qu'il eût lui-même du crédit auprès de Sa Sainteté. Cet homme était sans contredit le cardinal Maury. Or, le charger de semer pour qu'un autre recueillît, c'était lui donner un désagrément qu'il est loin d'avoir mérité, puisque c'est à lui que je dois la première démarche que le Sacré Collège a faite auprès de moi, démarche dont celle que le pape vient de faire n'a été qu'une conséquence nécessaire. Je dis, lui donner un désagrément; car, outre qu'il a déjà en quelque sorte exercé les fonctions de mon ministre dans le Conclave, j'avais tout lieu de penser, et j'ai eu depuis la preuve qu'il désirait en être revêtu auprès du pape. D'ailleurs personne n'est plus propre à réussir auprès de Sa Sainteté. Le parti qui lui a donné la tiare avait pour chefs apparents les cardinaux Albani et Braschi; mais c'était le cardinal Maury qui en était l'âme[3].»

Le roi inclinait donc à penser que le zèle et l'habileté de son représentant lui assureraient le bon vouloir du Saint-Siège. Il n'en avait jamais eu plus besoin qu'en ce moment où, avec une persistance inlassable, il s'efforçait de rallier le clergé à sa cause et de s'assurer son appui. Il y travaillait depuis le 18 fructidor. À cette époque, il avait, à l'aide des prêtres restés en France, tenté d'organiser dans l'intérieur des missions religieuses, dont il avouait à son frère vouloir tirer une utilité politique. «Je désire, mandait-il le 10 octobre 1797 aux évêques émigrés, qui avaient conservé des rapports avec leurs diocèses, que les ecclésiastiques soutiennent parmi mes sujets l'esprit monarchique en même temps que l'esprit religieux, qu'ils les pénétrant de la connexion intime qui existe entre l'autel et le trône, et de la nécessité qu'ils ont l'un et l'autre de leur appui mutuel.»

Mais, il ne trouvait pas partout les oreilles également ouvertes à ses paroles. Maintenant qu'il devenait plus visible que Bonaparte favorisait la renaissance religieuse, c'est vers lui, et non vers le roi que, en grande majorité, se tournaient les prêtres résidant en France. Ils semblaient attendre de Bonaparte, et de lui seul, la réouverture légale des temples. Son pouvoir naissant leur apparaissait comme plus efficace pour la protection de leurs intérêts que les promesses d'un souverain détrôné, comme plus utile à la cause de l'Église que cet autre pouvoir qui ne pouvait se rétablir qu'à la faveur d'une révolution nouvelle.

Si tel était l'état d'âme des ecclésiastiques non émigrés, celui des prêtres que l'exil n'avait pas encore rendus à leur patrie ne se trahissait pas comme plus favorable aux intérêts de la monarchie. Après s'être distingués à l'étranger par leur fidélité, leur constance et leur courage tant que leur pays ne leur offrait que la perspective de persécutions analogues à celles qu'ils avaient dû fuir, ils puisaient maintenant dans le spectacle rassurant qu'il leur présentait des espérances nouvelles, sous lesquelles se dissipaient celles que, naguère encore, ils attachaient au rétablissement de la monarchie. Las d'avoir tant souffert, convaincus qu'au milieu de leurs ouailles ils retrouveraient le repos, la sécurité et, pour tout dire, la fin de leurs malheurs, ils n'aspiraient qu'à se rapatrier, même au prix d'un serment de soumission aux institutions républicaines. «Ils rentrent en foule, écrivait d'Avaray dans un mémoire destiné à passer sous les yeux du roi. Ils rentrent non pour exercer leur ministère en missionnaires qui n'ont plus à craindre une persécution aussi active, mais pour remplir solennellement leurs fonctions paroissiales en faisant la dangereuse promesse de fidélité à la Constitution. Tel est même l'empire de la séduction qui les entraîne, qu'un grand vicaire connu pour la pureté de ses principes et de son zèle, mande qu'il est à souhaiter que le souverain pontife et le roi cherchent de concert le moyen de concilier cette promesse avec les règles de la religion et les devoirs de la fidélité, problème impossible peut-être ou du moins difficile à résoudre.»

Cette attitude du clergé de second ordre ne constituait pas l'unique danger qui menaçât les intérêts de la royauté. Il était encore à craindre que la contagion ne gagnât le corps épiscopal, «ce qui serait, au dire de d'Avaray, d'une conséquence beaucoup plus pernicieuse.» Et comme, en effet, certains prélats, pressés de retourner dans leur diocèse, commençaient à prétendre que leur retour, précédé ou suivi de la promesse de fidélité exigée par le gouvernement, ne compromettrait pas les intérêts monarchiques, d'Avaray s'élevait avec force contre cette allégation.

«Il n'est pas concevable qu'en promettant d'être fidèle à une Constitution qui consacre l'usurpation des droits de la royauté, l'on ne fasse rien de préjudiciable aux intérêts du légitime souverain. Faite par les chefs de l'Église, cette promesse aurait une influence terrible sur l'opinion publique; faite par les simples curés, elle pervertira la conscience de leurs paroissiens. En un mot, les maîtres de la morale, les ministres de l'Évangile, en promettant fidélité à la Constitution, persuaderaient tous ceux qui les prennent pour modèles et pour guides, qu'ils doivent eux-mêmes lui être fidèles, et les entraîneraient ainsi à se détacher du souverain légitime pour se soumettre de cœur et d'esprit à l'usurpateur.»

Le roi manquerait donc à ce qu'il se devait à lui-même comme à ses sujets s'il autorisait le clergé à faire une promesse qui «serait aussi funeste dans ses effets qu'elle est injuste et scandaleuse en elle-même». La prudence exigeait cependant qu'il fit une différence entre les évêques et les curés. Ceux-ci étaient trop nombreux, trop avides d'une tranquillité dont ils ne pouvaient jouir dans leur paroisse qu'en se soumettant aux lois, pour reculer devant la promesse qu'on leur demandait. La leur interdire, ce serait les indisposer, les aigrir, compromettre même l'autorité royale. Il fallait donc qu'à leur égard, le roi dissimulât, qu'il évitât également de permettre et de défendre, et «couvrît les prêtres défailants du voile de l'indulgence».

Mais tout autre devait être sa conduite envers les évêques. Moins nombreux, tenant presque tous à l'ordre de la noblesse, «le sentiment de l'honneur fortifie en eux le sentiment du devoir.» Pour la plupart, ils s'étaient hautement prononcés pour la saine doctrine. Leur défection serait bien plus funeste que celle des curés, tandis que leur persévérance et leur exemple «garantiraient encore de plus grands excès» les pasteurs de second ordre, qui avaient déjà porté quelque atteinte aux vrais principes. Le roi ne pouvait donc se dispenser de leur interdire la promesse. «Il risque moins de se compromettre en leur défendant de la prêter.»

Dans le langage du fidèle conseiller de Louis XVIII, on voit naître le conflit qui allait bientôt s'élever entre ce prince et la plus grande partie de l'épiscopat français émigré, et qui devint plus aigu lorsque la conclusion du Concordat eut mis le roi dans la nécessité de se prononcer non plus seulement sur la question de la rentrée des évêques, mais encore sur celle bien autrement grave de leur démission. À l'heure où d'Avaray rédigeait la note que nous venons de résumer, la seconde de ces questions ne s'était pas encore posée; la première seule était en jeu. Relégué au fond de la Courlande, ne recevant les nouvelles du centre de l'Europe que plusieurs semaines après les événements qu'elles relataient, le roi ignorait ce qui se passait au même moment en France et en Italie. Il était loin de soupçonner que Bonaparte rêvait déjà de réconcilier la République avec la papauté.

## II LES DIVISIONS DE L'ÉPISCOPAT

Les archevêques et évêques sortis de France depuis la Révolution étaient dispersés en Europe. Il y en avait en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Suède, en Danemark et en Angleterre, presque partout séparés les uns des autres, dans l'impossibilité de communiquer aisément entre eux, livrés à toutes les tristesses de la solitude en pays étranger et quelques-uns aux horreurs de la pire misère. Ceux-là seuls qui avaient accepté l'hospitalité britannique vivaient groupés, d'autant plus accessibles aux exhortations du roi et aux idées de résistance que la pension qu'ils recevaient du gouvernement anglais les mettait, quoique modique, à l'abri du besoin et rendait supportable leur exil. Ils résidaient à Londres, au nombre de dix-huit, entretenant entre eux des relations quotidiennes, associés aux espérances que nourrissait le comte d'Artois, toujours prêt à les recevoir lorsque, d'Édimbourg, sa résidence ordinaire, il venait dans la capitale; il exerçait sur eux une influence incessante et se montrait ardemment soucieux de ne pas les laisser s'y dérober.

Dans cette importante réunion d'un si grand nombre de prélats, il semble que la communauté du malheur, non moins que le caractère dont ils étaient revêtus, aurait dû faire régner la concorde et la paix. Il n'en était rien. Les rivalités et les jalousies qui furent le fléau de l'émigration s'étaient glissées au milieu d'eux tout aussi bien que parmi les émigrés laïques, par suite surtout de l'intransigeance de quelques-uns et notamment de Dillon, archevêque de Narbonne, et de Conzié, évêque d'Arras. Royalistes exaltés, entraînant par leur exemple plusieurs de leurs confrères, ils traitaient en parias ceux qui osaient parler d'accommodement ou plaider en faveur de la rentrée des pasteurs dans leur diocèse. Quiconque ne pensait pas et ne déclamaient pas comme eux devenait un ennemi.

C'est ainsi qu'ils avaient frappé d'ostracisme et presque mis à l'index le vertueux Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux. Ils lui reprochaient non seulement son opinion sur l'opportunité de la rentrée, mais aussi sa conduite aux États généraux, où on l'avait vu s'associer au tiers pour exiger la vérification des pouvoirs en commun par les trois ordres, et durant son court ministère au moment du vote de la constitution civile du clergé. Ils avaient, en une occasion importante, manifesté à leur vénérable confrère, sous une forme presque injurieuse, les sentiments d'animosité qu'ils nourrissaient contre lui et qu'il ne méritait pas.

C'était à l'automne de 1798. Pie VI vivait encore. Ayant décidé de lui adresser une lettre collective, à l'effet d'attester la fidélité qu'ils lui gardaient dans ses malheurs, ils avaient affecté de ne pas inviter l'archevêque de Bordeaux à la signer avec eux. Elle fut expédiée sans lui avoir été présentée. Indigné d'un tel traitement, convaincu d'ailleurs que quatre prélats seulement étaient les instigateurs de ce complot, et que les autres n'y avaient participé qu'à regret ou par faiblesse, Cicé se plaignit au roi, à qui sa plainte arriva en même temps qu'il recevait de l'archevêque de Narbonne une copie de la lettre envoyée à Pie VI. On est heureux de constater que Louis XVIII n'hésita pas plus à blâmer la conduite des intransigeants qu'à défendre un prélat dont il savait sans doute les idées en contradiction avec les siennes sur plus d'un point, mais qu'il tenait en très haute estime, et dans la personne duquel il considérait en outre comme essentiel de ménager le pasteur d'un des plus importants diocèses de France.

«S'il m'était permis de citer à un pontife les apôtres et les docteurs de l'Église, je vous rappellerais le treizième chapitre de la première épître aux Corinthiens et cette belle maxime de saint Augustin: *Unité dans ce qui est nécessaire, liberté dans ce qui est douteux, charité en tout*. Mais dans ma position, je dois vous tenir un autre langage.

«Il est vrai que la conduite de M. l'archevêque de Bordeaux a prêté à la censure dans le commencement de nos malheurs; mais depuis lors, il a fidèlement et courageusement servi le roi mon frère pendant son ministère; il a emporté ses regrets; il a refusé le serment qu'une assemblée impie et rebelle exigeait du clergé de France; il partage le glorieux exil de ses confrères. Qui pourrait donc lui mériter de leur part une réprobation aussi affligeante pour l'Église et aussi dangereuse en politique qu'elle est douloureuse pour lui?

«Si, lorsque je ne cesse de tendre les bras à tous mes sujets, on en voyait qui fussent repoussés avec dédain par ceux qui méritent le plus mon estime, quelle confiance pourrait-on prendre à mes paroles? Et que serait-ce si cette répulsion tombait sur des hommes revêtus d'une dignité éminente, auxquels il n'est plus permis de parler de torts effacés depuis longtemps? Que penserait-on enfin, en voyant M. l'archevêque de Bordeaux traité comme pourrait l'être celui de Sens<sup>[4]</sup>, s'il vivait encore? D'ailleurs, ce schisme ne peut produire que l'effet le plus funeste dans le diocèse de Bordeaux, et dans ceux qui, étant vacants, sont, par les lois canoniques, soumis à la juridiction immédiate du métropolitain. Cette considération, à la fois politique et religieuse, est du plus grand poids.

«J'ai pris le ton d'amitié et de franchise que je me plais toujours à employer avec vous. Je suis sûr de son effet, et je m'attends que vous vous empresserez de faire cesser une division qui me fait beaucoup de peine, et qui deviendrait très nuisible à l'Église et à l'État.»

Non content d'avoir administré cette remontrance à l'archevêque de Narbonne, le roi la communiqua à l'archevêque de Bordeaux en lui exprimant ses regrets et en l'assurant de son affectueuse estime. Puis, l'année suivante, à l'approche du conclave, il faisait part à son frère de l'incident dans lequel il était lui-même intervenu ainsi qu'on vient de le voir, et le chargeait de s'entremettre afin que, lorsque les prélats résidant à Londres enverraient au nouveau pape leur acte de soumission, Champion de Cicé fût mis à même de le signer avec eux, et qu'on lui épargnât ainsi une nouvelle avanie.

«L'objet des plaintes de l'archevêque de Bordeaux, écrivait-il au comte d'Artois, était d'avoir été exclu de la démarche que les évêques réfugiés en Angleterre ont faite vis-à-vis du pape. Cette démarche était, en effet, mi-partie de religion et de politique, et à ce dernier titre, les signataires de la lettre pouvaient se défendre.

Cependant, comme le fort doit emporter le faible, c'était véritablement traiter l'archevêque de Bordeaux comme Grégoire que de l'en exclure. J'ai profité de cette occasion pour prêcher une tolérance que je crois très nécessaire, car l'intolérance des émigrés a fait beaucoup de mal, et nous ne devons pas oublier qu'elle a coûté à la bonne cause plus d'un sujet qui l'aurait utilement servie. L'archevêque de Bordeaux, qui est dans une classe toute particulière, me fournissait une belle occasion, parce que sa conduite ministérielle a été bonne, et que celle qu'il a tenue depuis sa sortie du ministère a été sage. Il n'a, du moins à ma connaissance, jamais prêché comme tant d'autres, et tout ce que j'ai dit de lui est vrai. Mais je n'ai pas prétendu tout faire à moi seul. Vous avez lu dans le catéchisme, qu'il y a trois parties dans le sacrement de pénitence: la contrition, la confession, la satisfaction. Le premier vient de Dieu; les hommes ne peuvent l'exiger, ne pouvant la juger. L'archevêque de Bordeaux a rempli la troisième. Mais je ne pense pas pour cela qu'il soit dispensé de la seconde. Je vous dis tout cela pour vous seul, car je ne vois pas que vous puissiez en tirer un grand parti.

«Mais voici une occasion de faire l'application de ma lettre à l'archevêque de Narbonne; c'est à vous à produire ce miracle. Le clergé de France doit faire une démarche de soumission envers le pape qui va être élu. Faites savoir à nos évêques que c'est affaire religieuse, et que par conséquent, l'archevêque de Bordeaux doit être admis à la signature. Ne vous laissez pas prendre au subterfuge qu'ils ont employé une première fois, en disant que ce n'est pas le clergé en corps, que ce sont les individus, etc. Persuadez, exigez en mon nom s'il le faut, et soyez sûr que vous aurez rendu un bon service à la cause. Je leur écrirais bien de le faire, mais il faudrait pour cela que je supposasse que ma première invitation a été *righted*, et il faudrait que je prisse le ton plus qu'impératif, ce qui, dans les circonstances présentes, ne vaudrait rien, et pourrait même avoir des inconvénients en raison de ce que c'est matière religieuse. J'aime mieux vous en charger.»

Comme on doit le penser, l'archevêque de Bordeaux, encore que les efforts réunis du roi et de Monsieur n'eussent pas modifié sensiblement l'attitude des intransigeants à son égard, fut sensible aux témoignages de justice et de bonté que lui avait prodigués son souverain en ces pénibles circonstances. Ses lettres expriment sa gratitude. Mais, elle ne pouvait le ralentir longtemps dans ce qu'il considérait comme l'accomplissement d'un grand devoir.

### III LA RENTRÉE DES ÉVÊQUES

Il n'était ni le seul ni le premier qui, préoccupé avant tout du bien des âmes, eût résolu de retourner dans son diocèse, dès qu'il le pourrait faire avec honneur et sûreté. En janvier 1800, du fond de son exil, Louis XVIII voyait avec amertume plusieurs des membres de l'épiscopat, après avoir longtemps jeté sur la France un regard analogue à celui qu'avaient jadis jeté les Hébreux sur la terre promise, reprendre l'un après l'autre la route de son royaume, que lui fermait à lui-même un pouvoir usurpateur. Chaque courrier venu de France lui apprenait quelque nouvelle défection. Le nombre des défaillants augmentait de jour en jour. Sur cette liste douloureuse, allaient s'inscrire peu à peu des prélats qu'on avait vus toujours fidèles à la royauté: de Boisgelin, archevêque d'Aix; de Puysegur, archevêque de Bourges; de Rohan, archevêque de Cambrai; de Cély, évêque d'Apt; de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne; de Lubersac, évêque de Chartres; d'Osmond, évêque de Comminges; de Mérinville, évêque de Dijon; de Noé, évêque de Lescar; de Chaumont, évêque de Saint-Dié; de Champorcin, évêque de Toul; de Barral, évêque de Troyes, et même de Mercy, évêque de Luçon, qui longtemps s'était signalé par sa résistance aux pensées de retour, et qui maintenant proclamait que les pasteurs devaient se rendre aux vœux de leurs diocésains. Les motifs dont s'inspiraient ses confrères et lui-même, il les avait résumés par avance dans un mémoire justificatif de la conduite qu'il s'appropriait à tenir, et qu'à sa prière, La Fare, évêque de Nancy, fixé à Vienne, se chargea de présenter au roi.

Mécontent de cette apologie, étonné que La Fare l'eût transmise sans la blâmer, Louis XVIII y répondit avec véhémence, par une de ces notes qu'il se plaisait à rédiger de sa main, et qu'il faisait expédier ensuite en guise de réplique à ceux dont le langage lui avait fait prendre la plume. Cette réponse, où sont reproduits les arguments de l'évêque, précise le dissentiment qui s'était élevé entre l'épiscopat et le roi. Les droits de l'Église et ceux de l'État y sont discutés de part et d'autre avec l'énergie qu'inspirait à chacun des tenants la conviction qu'il était dans la vérité.

«Le royaume de Jésus-Christ n'étant pas de ce monde, avait écrit l'évêque de Luçon, il n'appartient pas aux prêtres de se mêler des querelles de ceux qui s'en disputent l'empire.» Le roi protestait d'abord contre ce dire; la neutralité du clergé lui semblait impossible dans la pratique. «Bernadotte appelle les Bretons sous les drapeaux de la République; Georges les appelle sous ceux de la royauté. Ni l'un ni l'autre n'entendent qu'un homme en état de porter les armes reste oisif. Un paysan vient consulter son curé pour savoir de quel côté il se tournera. Comment le curé fera-t-il pour ne se mêler de rien? Refusera-t-il d'éclairer la conscience de son paroissien? Prendra-t-il sur lui, par ce refus, le danger de le voir se jeter dans la mauvaise voie quand il aurait pu le guider dans la bonne?» À ces questions, l'évêque avait répondu par avance, en déclarant que le curé devrait, le cas échéant, prêcher de paroles et d'exemples la soumission à la puissance publique qui existe, quand réellement elle existe, pour le temps qu'elle existe, «parce que c'est la volonté de Dieu;» d'où le roi tirait cette conclusion que, pour se conformer à ce principe, le paysan devrait se soumettre à Bernadotte. «Si c'est là de la neutralité, répliquait-il, je ne sais plus quel est le sens qu'on peut attacher à ce mot. Si c'est du royalisme, je m'avoue encore plus ignorant. Fera-t-on une distinction entre l'existence réelle par le droit et celle qui ne l'est que par le fait? Elle serait bien subtile. D'ailleurs, si on la faisait, on sortirait encore de la neutralité, car Georges a pour lui la réalité du droit; ainsi ce serait lui qu'il faudrait aller joindre.»

Mais telle n'était pas la pensée de l'évêque de Luçon. Sans doute, il ne se dissimulait pas «le crime de la rébellion et de l'usurpation»; il se promettait bien de nourrir dans le cœur de ses diocésains «l'amour qu'ils

doivent conserver à leur légitime souverain, le désir du retour de son autorité paternelle et la volonté de seconder la Providence s'il était dans ses desseins de hâter ce retour». Seulement, il ajoutait «qu'ils devaient rester sous le joug auquel Dieu les avait soumis, jusqu'à ce qu'il lui plût de le briser dans sa miséricorde». Mais alors, le roi demandait à quels signes les diocésains de l'évêque de Luçon reconnaîtraient qu'il était dans les desseins de la Providence de rétablir la monarchie. Étaient-ce les victoires des étrangers? Mais, après en avoir remporté l'année précédente, les étrangers maintenant étaient attaqués jusque dans leurs foyers. Était-ce un soulèvement en faveur de la royauté? Hélas! Stofflet, Charette, Frotté et tant d'autres étaient morts dans les supplices. Étaient-ce les divisions intérieures des usurpateurs? Mais, on ne voyait autre chose depuis le commencement de la Révolution. Si ce sont là les signes auxquels on peut reconnaître qu'un gouvernement chancelle, il fallait du moins admettre qu'ils sont bien trompeurs.

«M. l'évêque de Luçon attend-il des miracles? Ce serait tenter Dieu que de lui en demander. Il faut donc conclure qu'il veut qu'on subisse le joug, qu'on se soumette à l'autorité publique, qu'on lui obéisse, et de conséquence en conséquence, que les diocésains de M. l'évêque de Luçon, les illustres et fidèles Vendéens, s'arment et deviennent des sujets de Bonaparte.

«Il leur a dit que la cause de la monarchie n'est pas tellement liée à celle de la religion qu'il faille abandonner celle-ci, s'il n'est pas dans les desseins de Dieu de défendre l'autre. Cette phrase est du plus grand danger. À Dieu ne plaise que le roi très chrétien, renonçant à son plus beau titre, veuille faire prévaloir la monarchie sur la religion. Mais convient-il à un sujet fidèle de poser, même en hypothèse, le cas où leurs intérêts seraient opposés?

«Il a dit qu'une puissance peut être criminelle dans sa cause, et devenir légitime dans son effet; que ce sont les événements humains qui en décident, et qui sont toujours dirigés par la Providence, qui doit faire servir jusqu'à la mauvaise volonté des méchants à l'accomplissement de ses desseins. Fauchet<sup>[5]</sup> prenant pour texte ces paroles de saint Paul: *Vos ad libertatem vocati istis*, n'a pas mieux prêché en faveur de la Révolution, pas même si adroitement; car il voulait justifier la cause, ce qui était fait pour révolter son auditoire, s'il n'eût pas été fanatisé, au lieu qu'en condamnant la cause et justifiant l'effet, on peut séduire bien plus de monde.»

Ainsi, dans la pensée de Louis XVIII, l'argumentation de son contradicteur ne tendait à rien moins qu'à compromettre ses droits les plus légitimes. L'évêque avait beau dire qu'il les respectait, qu'ils lui étaient chers; il les sacrifiait en déclarant «qu'il n'enseignerait pas la révolte contre ceux qui, aujourd'hui, gouvernent par la permission de Dieu, et qu'il leur obéirait aussi longtemps que Dieu voudrait les tolérer, malgré le crime de leur usurpation». La révolte! Ce mot, sous la plume de Mercy, prélat gentilhomme, indignait le roi. «C'est la première fois, écrivait-il, que pareille chose est traitée de révolte dans les écrits d'un autre que d'un révolutionnaire. Sans arguer contre M. l'évêque de Luçon du fameux passage de l'Écriture: *Rendez à César ce qui est à César*, je lui rappellerai un fait consigné dans les livres saints: Dieu avait promis à David que le Messie sortirait de sa race. Joas sauvé du massacre de ses frères suffisait pour l'accomplissement de la promesse divine. Athalie régnait pareillement depuis huit ans. Cependant, le grand-prêtre Joïada conspira contre elle, la détrôna, la fit tuer, et l'Écriture loue cette action qui ne lui fut inspirée que par la fidélité qu'il devait au fils d'Ochosias. Je n'ai plus besoin de faire de commentaire sur ce texte.»

Cette argumentation pressante, datée de juillet 1800, ne convainquit pas l'évêque de Luçon. Au mois de septembre, une lettre de Champion de Cicé au comte de Saint-Priest vint apprendre au roi que cet archevêque était décidé à suivre l'exemple de Mercy. Après avoir établi que l'acte de soumission «ne pouvait répugner à aucun catholique, d'après les explications données par le gouvernement de France», il ajoutait: «Je m'étais flatté de n'être point obligé de délibérer sur moi-même, et d'échapper à la pénible alternative où je suis: ou de déplaire à Sa Majesté ou de négliger mes devoirs envers les fidèles confiés à mes soins. En satisfaisant à mes devoirs de pasteur, il me serait infiniment pénible d'agir contre ou même sans l'agrément de Sa Majesté, quoique je regarde comme certain que ses intérêts n'y seraient point compromis.»

Bien que, sous les formules de respect, ce langage révélât une résolution irréductible, le roi ne désespéra pas de la modifier; il chargea son frère de cette mission délicate. Dans la lettre qu'il lui adressait à cet effet, à Londres, où résidait l'archevêque, il lui rappelait que plusieurs prélats «avaient déjà faibli», et lui faisait remarquer qu'il était bien important que le métropolitain de Bordeaux n'allât pas en grossir le nombre. «Il est aigri par la conduite trop raide, il faut l'avouer, et trop différente de l'excellent principe: *fortiter in re, suaviter in modo*, que ses confrères ont tenue à son égard. Une défense absolue et sèche suffirait peut-être pour arrêter un autre personnage qui serait dans l'erreur. Mais celui-ci partirait, la défense dans sa poche, et ferait cent fois plus de mal que s'il était parti sans me consulter. Vous seul, mais je dis vous seul, pouvez empêcher ce mal. Il s'agit donc que vous l'envoyiez chercher, et que vous lui disiez que je vous ai chargé de répondre à sa lettre.»

Le roi fournissait ensuite à son frère les éléments de cette réponse. On y retrouve, sous une forme différente, l'argumentation détaillée que, dans la longue note citée plus haut, il avait opposée aux allégations de l'évêque de Luçon. Était-il vrai qu'il n'y eût rien dans l'acte de soumission qui pût répugner à un catholique? Dire la messe, porter les sacrements aux malades, ne sont que les moindres parties du ministère du prêtre. Il doit aussi annoncer la parole de Dieu, expliquer les commandements, confesser, accorder ou refuser l'absolution. «Or, je demande comment il pourra l'accorder à un acquéreur de biens nationaux, et comment il pourra concilier avec son serment le commandement: *Bien d'autrui ne prendras ni retiendras à ton escient*. Dieu ordonne la restitution, les lois de la République la défendent. Le confesseur pourra-t-il braver l'ordre? Pourra-t-il enfreindre la défense à laquelle il a juré d'être soumis?» Son embarras serait le même en cas de guerre civile. À son pénitent obligé d'arborer la cocarde blanche ou la cocarde tricolore, que conseillera-t-il? «S'il lui conseille la première, il viole sa promesse; s'il lui conseille l'autre, peut-il croire que ses intérêts ne seront pas compromis?» Le roi établissait, d'ailleurs, une différence entre les prêtres qui avaient émigré et ceux qui n'avaient pas quitté la France. Il reconnaissait que ceux-ci, ne pouvant exercer leur ministère sans prêter le serment, étaient justifiés de l'avoir prêté; mais que les autres, ne le prêtant que



pour rentrer, et le prêtant volontairement, le scandale serait d'autant plus grand que la soumissionnaire serait plus élevé en dignité. «Ces raisonnements, développés avec cette grâce et cette aménité qui vous sont propres, et que je ne saurais trop vous recommander d'employer dans cette occasion, doivent produire leur effet. Et si vous ne pouviez opérer cette grande conversion, songez du moins qu'il ne faut pas que l'homme sorte exaspéré d'auprès de vous. Ce sera bien assez du mal que sa désertion fera, sans y ajouter encore celui qu'il ferait par animosité.»

Monsieur se hâta de se conformer à ces ordres; il prit même la précaution, avant de donner audience à l'archevêque, de se munir d'une copie par extraits de la lettre royale, «la lui lut et la lui relut,» sans toutefois consentir à la lui laisser, sous prétexte qu'il n'y était pas autorisé. Mécontent de ce refus, blessé de ce que le roi ne lui eût pas écrit directement, mais dominé surtout par sa conscience, le prélat se retira en révélant en ses propos que sa résolution n'était pas affaiblie par les exhortations dont il venait d'être l'objet. Le lendemain, il écrivit à Monsieur pour le lui déclarer, en ajoutant un nouvel argument à ceux qu'il avait déjà fait valoir. Admettant comme un principe indiscutable que les émigrés laïques rentrant dans leur patrie avaient le droit de promettre fidélité à la Constitution, il demandait comment les émigrés ecclésiastiques pourraient eux-mêmes se refuser à une promesse qu'il n'était pas en leur pouvoir de défendre aux autres.

Le comte d'Avaray, dont les notes inédites nous révèlent ces détails, ajoute qu'en relevant cette question dans la lettre de l'archevêque, que lui avait envoyée son frère, le roi consulta l'abbé Edgeworth, «dont l'avis était, à ses yeux, tel que la décision d'un concile.» et, dans un essai de réponse, déclara qu'à ses yeux, «la promesse de fidélité n'était pas plus permise aux laïques qu'aux prêtres.» Mais, à la réflexion, le danger d'une telle doctrine lui apparut. Outre qu'il la jugeait discutable, il ne lui sembla pas politique «de répandre le blâme sur un si grand nombre d'individus qui avaient fait la promesse ou allaient la faire». Il se contenta donc d'établir que l'obligation de fidélité au roi, «quoique plus sévère pour les pasteurs, était néanmoins commune à tous les fidèles.» «Je suis persuadé, ajoutait-il, que ceux qui ont fait la promesse l'ont regardée comme nulle, parce que la religion ne leur permet pas de la remplir, et cependant comme tolérable, parce qu'elle seule peut leur fournir le moyen de servir efficacement la cause de l'autel et du trône. Ces motifs les rendent excusables à mes yeux, mais n'excuseraient pas les ministres de l'Évangile, les chefs de l'Église. Je ne peux donc, si je suis consulté, autoriser la promesse.»

Cette fois, la décision, au moins au regard des évêques et des prêtres, était catégorique. Ils ne pouvaient compter sur l'assentiment du roi. Toutefois, il n'allait pas jusqu'à les menacer de sa disgrâce. Malgré tout, il voulait «leur laisser l'espoir et leur inspirer le désir de mériter sa bienveillance». Il en donnait l'assurance aux simples prêtres, et tout en leur faisant entendre que les gens de bien ne pouvaient approuver leur conduite, il n'exprimait de désapprobation qu'à l'égard des prélats qui se montraient disposés à se soumettre à la Constitution.

Comme on l'a vu, ils étaient déjà nombreux. Vainement, Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, et Asseline, évêque de Boulogne, résidant en Allemagne, qui pensaient en tout comme le roi, et qu'il avait institués propagateurs de son opinion parmi leurs collègues, s'efforçaient de les retenir dans l'exil, ils n'y parvenaient pas. Il n'y avait un peu d'ensemble et de fermeté dans la résistance que parmi ceux qui habitaient Londres. Partout ailleurs elle faiblissait, et, même à Londres, des dispositions à y renoncer se manifestaient. L'archevêque de Bordeaux ébranlait Boisgelin, le vénérable archevêque d'Aix, qui mandait à Maury son dessein de rentrer. D'autre part, de Trente, où il s'était établi, l'évêque de Langres, La Luzerne, traçait au représentant du roi à Rome le plus sombre tableau des malheurs que préparait la différence des opinions sur la promesse de fidélité. Il le suppliait de solliciter du pape une décision qui deviendrait, affirmait-il, «une règle irréfragable pour tous les évêques.» Mais l'heure était mal choisie pour inviter Pie VII à se prononcer. Les conférences entre ses représentants et ceux du gouvernement consulaire pour la conclusion d'un concordat étant près de commencer, Maury renonçait à toute démarche auprès du Saint-Père, en un moment «où l'ouverture des négociations exigeait de lui une condescendance trop nuisible à la vérité», et où il ne pouvait que considérer comme dangereux de dicter aux prélats français leur conduite.

Tandis que Louis XVIII apprenait ainsi que Bonaparte avait fait à Pie VII des propositions en vue de rétablir l'accord entre la République et l'Église, il recevait de Mitau une lettre de Du Chillau, évêque de Chalon-sur-Saône, qui lui demandait son avis sur cette question de la rentrée, si vivement controversée depuis trois ans. La réponse du roi résume sous une forme encore plus nette toutes ses précédentes lettres, et achève de préciser son opinion quant aux devoirs de l'épiscopat.

«Je n'ignore pas que plusieurs de vos confrères, dont quelques-uns sont faits, par les lumières et les vertus qu'ils ont jusqu'ici déployées, pour ébranler l'opinion, se sont laissé persuader qu'ils pourraient retourner dans leur diocèse aux conditions imposées par le gouvernement usurpateur, peut-être même qu'ils pourraient, par ce moyen, servir plus utilement la cause de la monarchie. Je pense absolument le contraire. Je crois qu'en faisant la promesse exigée aujourd'hui, ils perdraient les moyens d'éclairer les peuples sur leurs devoirs envers moi; je crois qu'ils y manqueraient eux-mêmes, non d'intention, je rends justice à la leur, mais de fait; je crois, enfin, que loin de servir la religion, ils l'aviliraient, en se soumettant volontairement, dans l'exercice public de leurs fonctions, à un gouvernement qui proclame son indifférence pour tous les cultes, et qui prétend légitimer tous les forfaits.

«C'est ce que j'ai chargé M. le cardinal Maury de représenter fortement au pape, aussitôt que j'ai été instruit des propositions que Bonaparte a faites à Sa Sainteté, et du parti qu'elle a pris d'assembler une congrégation de cardinaux pour examiner cette question. J'espère encore que la congrégation tiendra aux vrais principes. Mais, prévoyant le cas contraire, j'ai chargé M. le cardinal Maury d'obtenir du moins, en désespoir de cause, que la formule de promesse qui serait approuvée réservât tous les droits de la religion catholique. Si cette clause y était explicitement insérée, en prêchant une religion qui ordonne aux sujets de demeurer fidèles à leur souverain légitime, les évêques pourraient leur prêcher aussi le retour à l'obéissance, et alors, loin de m'opposer à leur rentrée, je serais le premier à les y exhorter. Mais, il serait bien plus grand,

bien plus noble, d'y aller sans faire aucune promesse, d'y vivre, d'y agir, autant que les circonstances peuvent le permettre, comme missionnaires. Je n'ai pas, comme le Sauveur du monde, le droit de dire aux prélats de mon royaume: *Ecce, ego mitto vos sicut agnos inter lupos*; mais vous sentez facilement que de tous les partis, ce serait celui que je leur verrais prendre avec le plus de satisfaction.»

L'avis que le roi exprimait en ces termes ne peut être interprété que comme un aveu de son impuissance à en donner de pratiques, alors que ses ordres ne suffisaient plus à empêcher les évêques de promettre fidélité à la Constitution. Leur conseiller de rentrer en missionnaires, au mépris des lois, c'était, en les exposant aux plus graves dangers, leur supposer un héroïsme qui n'était certes pas au-dessus du courage de la plupart d'entre eux, mais qui eût été sans profit pour la cause de l'Église, puisqu'ils n'en eussent sans doute recueilli d'autres fruits que l'emprisonnement et peut-être la proscription, à moins que le gouvernement consulaire n'eût été disposé, ce qui était bien invraisemblable, à témoigner d'une longanimité et d'une tolérance que le gouvernement royal lui-même, à l'apogée de sa puissance, n'avait jamais manifestées. Il semble donc qu'en tenant à l'évêque de Chalon-sur-Saône le langage qu'on vient de lire, Louis XVIII était convaincu que les vœux qu'il formait ne pourraient se réaliser, et qu'en ce cruel embarras, tout en se promettant de fermer les yeux sur les défaillances épiscopales, afin de ne pas s'aliéner, par un excès de sévérité, le clergé de «son royaume», il entendait du moins se montrer inébranlable sur les principes. Du reste, il ne prévoyait pas encore qu'à quelque temps de là, sa volonté de les défendre allait être soumise à une plus rude épreuve, que la question de la rentrée passerait au second rang pour faire place à celle, bien autrement grave, de la démission des évêques.

#### IV LES PRÉLIMINAIRES DU CONCORDAT

En même temps qu'il déployait ainsi toutes les ressources de son esprit et toute son énergie pour la défense de ses droits, Louis XVIII, non content d'avoir été reconnu par Pie VII comme roi, s'efforçait d'obtenir un témoignage éclatant de cette reconnaissance, propre à prouver qu'elle n'était pas un vain mot, et qu'attaché à sa cause, c'était avec lui, avec lui seul, que le pape entendait traiter des affaires religieuses de France. Dès l'avènement du pontife, il lui avait fait demander par Maury le chapeau de cardinal pour l'archevêque de Reims, Talleyrand-Périgord. Il considérait sa demande comme juste, car l'archevêque, «par sa naissance, sa conduite, ses vertus, ses lumières, était digne de la promotion au cardinalat.» Il la considérait comme politique; car, en la faisant, il prouvait «que les crimes de l'évêque d'Autun étaient sans influence sur ses sentiments envers les parents de ce prélat apostat et rebelle», et le pape, en y accédant, aurait récompensé la conduite héroïque de l'épiscopat dans la personne d'un de ses principaux membres.

Maury avait été chargé, en outre, de solliciter pour l'abbé Edgeworth, confesseur de Louis XVI, fixé à Mitau auprès de Louis XVIII, la coadjutorerie de l'archevêché de Paris. «Nul ecclésiastique, est-il dit dans les notes de d'Avaray, n'est plus digne de l'épiscopat. Mais Paris ayant été le théâtre de ses vertus et de sa gloire, c'est là qu'il doit être placé. Cet homme au-dessus de tous les éloges, qui s'est acquis la vénération des Français de tous les partis, présenté aux yeux de la France, et surtout des habitants de la capitale comme coadjuteur de Paris entre Louis XVIII et l'auguste fille de Louis XVI, quelle favorable impression ne produirait-il pas sur tous les esprits? La religion, la politique, la justice du roi se réunissent donc pour solliciter de concert cette mesure. Le coadjuteur inspirerait de l'énergie à l'archevêque de Paris dont les vertus ne sont pas équivoques, mais dont la faiblesse est dangereuse; il donnerait surtout un meilleur esprit au clergé parisien, dont les chefs lui prêchent une doctrine et lui donnent des exemples peu louables.»

Enfin, un troisième objet était confié à la sollicitude et aux soins de Maury. Depuis les débuts de la Révolution, la mort avait fait des vides parmi l'épiscopat. Plusieurs sièges étaient sans titulaires. Le roi souhaitait qu'il fût pourvu à ces vacances. Mais, reconnaissant qu'en l'état des choses, le pape ne pouvait donner l'institution canonique sur sa proposition faite dans les formes prescrites par le concordat de 1516, qu'il regardait comme toujours en vigueur, il invitait Maury à obtenir que les évêques à nommer fussent choisis sur une liste présentée secrètement par le roi, et que le pape feignit de les nommer *motu proprio*.

Il fallait une forte dose d'illusions pour supposer que la situation de l'Église de France, au lendemain de tant de cruelles épreuves, permettrait la réalisation des vœux que Louis XVIII avait adressés à son représentant. En fait, le pape dut se dérober à ce qu'on attendait de lui. Il se contenta de promettre pour des temps plus opportuns la pourpre cardinalice à Talleyrand-Périgord, et ajourna sa décision sur les vacances auxquelles le roi lui demandait de pourvoir. Quant à l'abbé Edgeworth, Pie VII n'eut pas à décider, l'archevêque de Paris, Juigné, réfugié à Augsburg, dont le consentement était indispensable, ayant énergiquement refusé de se donner un coadjuteur. En réponse à une lettre autographe du roi, assez pressante pour l'y déterminer «si quelque chose, lui reproche injustement d'Avaray, pouvait vaincre la répugnance d'une âme pusillanime pour toute démarche noble et généreuse», l'archevêque objecta, en un langage «respectueux, soumis, respirant la bonne foi, l'amour de la religion et des sentiments vertueux», que les circonstances n'étaient pas favorables, «qu'un coadjuteur, dont le caractère était aussi ferme et les principes aussi prononcés, ne conviendrait pas au diocèse de Paris dans un moment de fermentation et de trouble,» et, en un mot, qu'il convenait d'attendre.

Les choses suivaient leur cours, et le roi ignorait encore le résultat des propositions dont il avait chargé le cardinal Maury, lorsqu'une lettre de ce dernier, arrivée à Mitau, au commencement d'août, lui apporta une nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue. Au lendemain de la victoire de Marengo, Bonaparte s'étant rendu à Verceil le 25 juin, le cardinal Martiniana, évêque de cette ville, lui avait fait une visite. Le lendemain, recevant celle du premier consul, celui-ci lui avait communiqué la résolution prise par lui de rétablir, en

France, la religion, et l'avait prié de faire savoir au pape «qu'il voulait lui faire présent de trente millions de catholiques français».

—Les intrus ne sont qu'un tas de brigands déshonorés dont je saurai me défaire, s'était-il écrié. C'est un clergé vierge que j'entends établir à leur place. Les diocèses étaient trop multipliés en France; il faut en diminuer le nombre. Parmi les anciens évêques, il en est qui ne jouissaient d'aucune considération dans leur diocèse. Il serait au moins inutile de les y renvoyer. Il en est d'autres qui ne sont sortis de France que pour cabaler; je ne les reprendrai pas. On traitera avec les uns et les autres de leur démission; on leur fera un sort convenable. Je m'occuperai de rendre au clergé une dot en biens-fonds et, en attendant, je lui assurerai un traitement honnête: le plus pauvre des évêques aura au moins quinze mille francs de rente. Du reste, le pape rentrera dans l'exercice de sa juridiction en France: il instituera les évêques sur la présentation de celui qui administre l'autorité souveraine, et je le rétablirai dans toutes les possessions du Saint-Siège.

Violamment ému par des promesses qui faisaient luire aux yeux de l'Église un avenir réparateur, et le rétablissement complet du culte catholique, le cardinal Martiniana s'était empressé de les transmettre au souverain pontife, qu'elles avaient mis, à en croire Maury, dans un grand embarras. Il sentait l'inconvénient d'une acceptation précipitée non moins que celui d'un refus absolu. Il eût voulu se dispenser d'envoyer un négociateur à Paris ou d'en recevoir un à Rome. Mais obligé de répondre, il fit savoir au cardinal Martiniana qu'il bénirait le Ciel des dispositions favorables de Bonaparte; qu'il regarderait comme le plus beau jour de sa vie et de son pontificat, celui où il verrait la France rentrer dans le sein de l'Église catholique, et que, s'il y avait lieu de traiter, il enverrait à Verceil une personne de confiance, munie de ses pouvoirs et de ses instructions. On remarquera qu'il ne faisait aucune allusion à la promesse de Bonaparte de le rétablir dans les possessions du Saint-Siège; c'est qu'il tenait à prouver que seuls les grands intérêts de la religion le préoccupaient en ce moment.

En portant ces nouvelles à la connaissance de Louis XVIII, Maury s'efforçait d'en atténuer l'effet. Encore qu'il ne dissimulât pas les inquiétudes qu'elles lui causaient, il affectait de paraître rassuré en considérant «que le catholicisme ne peut se concilier avec les décades, le divorce, les serments, l'instabilité d'un clergé salarié, la rapine des biens ecclésiastiques, la destruction des séminaires et des collèges, et tant d'autres lois que les principes de la religion réprouvent». Ces motifs lui paraissaient autant d'obstacles qui s'opposeraient au succès de la négociation et la rendraient illusoire.

Mais le roi ne se payait pas de mots. Il avait compris sur-le-champ que la réconciliation du Saint-Siège avec la Révolution n'était pas impossible, alors qu'elle était désirée par un homme aussi habile que Bonaparte, et qu'en s'opérant, elle porterait le coup le plus funeste à la monarchie. L'envisageant à ce point de vue, il pensait «que des transactions faites par la faiblesse avec l'impiété tourneraient à la honte de l'Église et au préjudice de la religion elle-même». C'est de ces craintes qu'on le voit dès ce moment s'inspirer dans les instructions que successivement, pendant toute la durée des négociations concordataires, et aussi bien après qu'elles furent closes, il envoyait au cardinal Maury.

«Il est clair que l'unique but de Bonaparte est d'exclure de leurs sièges les évêques qui refuseront de reconnaître son autorité, de composer le corps épiscopal d'hommes aveuglément dévoués à sa cause, de s'assurer le second ordre du clergé par l'influence du premier, et la nation elle-même par l'influence de ses pasteurs; en un mot, de chercher un appui à son usurpation dans l'autorité religieuse. Pour obtenir le point qu'il a uniquement en vue, il cédera facilement tous les autres. Il remplacera les décades par les dimanches, et les autres fêtes solennelles que l'Église a consacrées; au lieu de serments, il se contentera d'une simple promesse, sans se rendre très difficile sur les termes dans lesquels elle sera conçue; il s'empressera de commencer l'exécution de la promesse qu'il a faite de doter le clergé; il abolira le divorce, au moins pour l'avenir, ainsi que toutes les lois du code républicain qui sont incompatibles avec les principes de la religion; il remplacera les séminaires qui, subordonnés à des évêques nommés par lui, seront à ses yeux plutôt un motif d'espoir que de crainte, et les collèges qui, remplis de ses créatures, lui donneront lieu de croire qu'il les trouvera dociles à ses instructions et favorables à ses desseins.»

Comme conclusion à ces appréciations auxquelles un avenir prochain allait donner un caractère prophétique, le roi estimait que la constance inébranlable des prélats de l'Église gallicane et la sage fermeté de Pie VII pouvaient seuls opposer une barrière aux projets hypocrites de l'usurpateur. Si ces prélats résistaient, il ne serait pas au pouvoir du pape de les contraindre à se démettre, et moins encore voudrait-il entreprendre de les déposer. Il rougirait d'en instituer sur la nomination d'un homme «qui naguère nommait des cadis». Enfin, il ne souillerait pas les premiers jours de son pontificat en consacrant comme vicaire de Jésus-Christ la plus criminelle usurpation.

En de si poignantes conjonctures, le roi invitait le cardinal Maury à représenter au pape qu'il ne pouvait prendre confiance ni dans la personne de Bonaparte, ni dans la stabilité de son gouvernement, et qu'en conséquence, un traité conclu avec lui ne présenterait que des dangers. Le cardinal devait aussi engager le Saint-Père à multiplier, ce qui serait très facile, les préliminaires et les incidents afin, s'il était impossible de ne pas engager la négociation, de la faire traîner en longueur et d'en préparer la rupture «avec assez d'art pour que l'opinion publique n'en imputât le tort qu'à Bonaparte». Il convenait enfin d'insister pour que le pape rejetât toute espèce de promesse de soumission au gouvernement consulaire ou que, tout au moins, on introduisît dans le texte de cette promesse une clause qui laissât aux ecclésiastiques, fidèles à la cause royale, la liberté de leur conduite et de leur enseignement, celle-ci par exemple: «Sauf en tous les droits de la religion catholique.»

Dans ces mêmes instructions, dont nous ne présentons ici qu'un résumé, le roi rappelait ses demandes concernant l'archevêque de Reims et l'abbé Edgeworth, et, en ce qui touchait la nomination des évêques, il rappelait le *mezzo termini* qu'il avait déjà proposé «pour concilier la sûreté du pape avec les droits de la couronne», et qui consistait pour le Saint-Siège à choisir les évêques sur une liste dressée par le roi, en

gardant le silence sur les motifs de son choix. Si Bonaparte voulait que la présentation fût énoncée dans les bulles, le souverain pontife lui répondrait qu'il ne convenait point à son caractère de prononcer entre le roi et lui, et que, pour cette fois du moins, les circonstances lui faisaient un devoir de conférer de son propre mouvement, en réservant pour l'avenir les droits de toutes les parties. Par ce procédé, les créatures de l'usurpateur seraient éloignées des évêchés; le roi, qui se réservait de faire savoir aux évêques promus qu'ils lui devaient leur promotion, s'assurerait leur reconnaissance, et si Bonaparte, par sa résistance, prolongeait la viduité des diocèses, c'est sur lui qu'en retomberait la responsabilité.

Le roi prévoyait enfin une dernière hypothèse: celle où le pape accorderait tout à l'usurpateur et refuserait tout concert avec le souverain légitime. «Dans ce cas, *fidèle*, je resterais dans la communion du vicaire de Jésus-Christ; mais *roi*, je n'aurais plus rien de commun avec lui.» À l'appui de cette déclaration, il chargeait Maury, «s'il voyait le pape sur le point de faiblir et de violer le concordat de 1516 sans son consentement préalable, de l'avertir qu'en ce cas, il se regarderait comme délié de tous les engagements qui s'y trouvaient stipulés envers la cour de Rome.»

Le roi était dans son rôle en demandant au pape de repousser les propositions de Bonaparte; mais le pape, en les écoutant, en s'efforçant d'en tirer profit pour le catholicisme, était dans le sien, tout aussi bien qu'y avait été Pie VI lorsque, naguère, il se refusait à prendre parti pour la royauté contre le gouvernement républicain, même quand, au mépris de ses droits les plus sacrés, il en était la victime. «La papauté ne s'attache pas à des cadavres,» avait-il dit peut-être trop durement. C'était aussi la pensée de Pie VII, et, quoiqu'il l'exprimât sous des formes adoucies, c'était d'elle dont s'inspirait sa conduite. Entre un prince proscrit, sans pouvoir, sans influence, et le conquérant glorieux qui promettait le relèvement des autels et renouait les traditions de la fille aînée de l'Église, il ne pouvait hésiter et n'hésitait pas.

Le roi, sans en être encore assuré, en avait le pressentiment, et dans le fond de son cœur, il était plus disposé à l'en absoudre qu'il ne le montrait. Mais, inébranlable quant aux principes<sup>[6]</sup>, et pour se donner des armes, il signalait à l'empereur de Russie les dangers que la démarche de Bonaparte auprès du pape faisait courir à la monarchie. Par l'intermédiaire du comte de Caraman, son représentant à la cour moscovite, il le suppliait d'intervenir pour les conjurer. Et comme il pouvait craindre que cette cour lui objectât qu'elle était sans rapports avec Rome, il suggérait à Caraman un argument décisif. «Le tsar est sans rapports avec Rome, soit; mais il a promis sa protection à tous les princes d'Italie, et il la doit au pape comme aux autres.» Est-il besoin d'ajouter que cette démarche, comme celles que nous venons de raconter, devait rester sans effet? Les événements, en se succédant, ne tarderont pas à montrer Pie VII de plus en plus animé du désir de seconder les vues du premier consul et aboutir à leur entier triomphe.

Dans les dernières semaines de 1800, on apprend à Mitau que Spina, envoyé par le pape à Verceil, a reçu en route l'invitation du gouvernement français de venir à Paris, où Bonaparte a fixé le lieu des conférences. Pie VII l'a autorisé à s'y rendre, et la négociation va être placée «sous la main de l'usurpateur». Le bruit se répand qu'il a chargé d'y prendre part en son nom Boisgelin, l'archevêque d'Aix, et Bausset, l'évêque d'Alais. Dans l'affectation qu'il met à confier ses pouvoirs à des prélats «que l'opinion n'a pas couverts de mépris et dont le caractère et les principes peuvent d'ailleurs lui donner quelque espoir», on reconnaît la perfidie de sa politique.

Ce choix inspire à d'Avaray des paroles injustes et amères: «M. l'évêque d'Alais a toujours été favorable à tous les serments que l'on a successivement exigés, et il exerce un empire absolu sur M. l'archevêque d'Aix.» Il ne veut cependant pas croire,—et il a raison de ne pas le croire, car la nouvelle était fausse,—que deux prélats, qui ont été jusqu'à présent «orthodoxes et fidèles», consentiront à se faire les complices de l'usurpateur. Un peu plus tard, c'est la marche des négociations, les incidents qu'on voit s'y produire, le voyage du cardinal secrétaire d'État Consalvi à Paris, qui viennent tantôt ranimer les espérances du roi, tantôt accroître ses inquiétudes et le livrer en un mot aux plus cruelles perplexités.

Pendant ce temps, à Rome, Maury s'est agité, remué, entremis auprès de Spina, de Consalvi, du pape lui-même, pour faire prévaloir les vues de son maître; il a rédigé des mémoires à cet effet, écrit lettres sur lettres; il a même conféré avec un religieux, savant théologien, qui accompagne Spina. Il croit que la congrégation des cardinaux rejettera la promesse de fidélité à la Constitution; du moins, ses membres y sont-ils unanimement décidés. Consalvi a même confié à Maury que si le roi connaissait les instructions données à Spina, il en serait satisfait. Les intentions du pape, a-t-il dit encore, sont favorables à Sa Majesté. Mais le saint-père ne peut répondre des événements; «il faut du temps et du temps,» et durant les délais qu'on fera naître, la prudence ordonne de rester muet. «Ils ont grand'peur, ajoute Maury, et ils sont excusables d'aller lentement.» Ainsi le temps s'écoule sans apporter aucun soulagement à l'angoisse de la cour de Mitau.

## V

### LES PRINCES D'ORLÉANS EN ANGLETERRE

Au milieu des préoccupations que causait à Louis XVIII, parmi tant de circonstances imprévues et changeantes, l'attitude du clergé, un événement, dont il n'avait jamais désespéré, mais qui s'était fait longtemps attendre, lui apporta la joie la plus vive qu'il pût ressentir. Au mois d'avril, à Mitau, la soumission des trois fils de Philippe-Égalité: Louis-Philippe, duc d'Orléans; le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais. Au commencement de cette année et à la suite de pénibles aventures, ils étaient arrivés des États-Unis à Londres, où ils avaient résolu de se fixer. Ils espéraient que leur mère, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, veuve de Philippe-Égalité, réfugiée en Espagne, et leur sœur, M<sup>me</sup> Adélaïde, qui résidait alors à Presbourg, viendraient les rejoindre. Ils pourraient ainsi reconstituer à l'étranger le foyer familial

qu'avait détruit la Révolution, en attendant que des circonstances plus heureuses leur permettent de le transporter dans leur patrie d'où ils étaient encore bannis.

L'aîné des trois frères avait à cette époque vingt-sept ans, le cadet vingt-cinq et le plus jeune vingt et un. Les deux derniers étaient de santé frêle; leur jeunesse ne le cachait qu'imparfaitement. Déjà, se trahissait en eux la maladie dont ils devaient mourir l'un et l'autre à peu d'années de là. Louis-Philippe, au contraire, avait grandi robuste. L'éducation virile à l'excès qu'il devait à M<sup>me</sup> de Genlis, la vie des champs, les voyages, les duretés de l'exil avaient développé ses forces naturelles; la vigueur de son corps n'avait d'égale que celle de son intelligence; tout en sa personne trahissait un esprit pondéré, toujours maître de soi, pour qui ne seraient jamais perdues les leçons auxquelles il devait une expérience précoce.

Lorsque las de leur existence nomade en Amérique, pressés de se rapprocher de leur mère et de leur sœur, les trois frères avaient décidé de revenir en Europe, ils n'éprouvaient au sujet de leur conduite future qu'indécision et incertitudes. Singulièrement obscur s'offrait à eux l'avenir. Leur situation, celle de l'aîné surtout, rendue si difficile par la conduite criminelle de leur père à l'égard de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et ensuite par l'échec de la tentative de rapprochement entre eux et la branche aînée de leur maison, dont Louis XVIII avait pris, en 1796, l'initiative[7], l'était devenue plus encore par suite des intrigues du parti politique désigné sous le nom de faction d'Orléans, qui s'était formé en France et se réclamait d'eux, encore qu'ils n'eussent pas prêté les mains à ses entreprises. Tenus en suspicion par les princes leurs cousins, décriés par les royalistes, objet de la haine des émigrés et de la défiance des républicains, il semblait bien qu'ils ne dussent de longtemps trouver grâce ni vis-à-vis des uns, ni vis-à-vis des autres, et qu'ils fussent condamnés à un isolement absolu. Ils s'y étaient par avance résignés, les deux plus jeunes sans effort, leur santé les vouant à une existence retirée; l'aîné par raison, sa résolution étant prise de ne se prêter, pour se rapprocher du roi, à aucun sacrifice d'opinions et pas davantage aux manœuvres du parti qui s'était emparé de son nom pour s'en faire un drapeau et voulait, en lui donnant la couronne, assurer à la France, sous son sceptre, un gouvernement représentatif, semblable à celui qui existait en Angleterre.

Tel était donc l'état d'âme du duc d'Orléans au moment où il arrivait à Londres avec ses frères, en s'entourant d'assez de précautions pour que leur présence n'y fût connue que lorsqu'il jugerait opportun de faire cesser leur incognito. Mais, brusquement, une lettre qu'il reçut, à peine arrivé, vint mettre un terme à son embarras. Datée du 29 septembre 1799, elle était de Dumouriez, avec qui, en avril 1793, au moment de la trahison de ce général, il avait quitté la France et vécu durant quelques mois dans le voisinage de Hambourg. Elle lui révélait une situation toute nouvelle, résultant d'événements qui s'étaient passés en son absence, qu'il avait en conséquence ignorés et bien propres à modifier ses résolutions.

«Je me suis chargé, mon jeune et cher ami, lui disait Dumouriez, d'une commission que je voudrais avoir reçue beaucoup plus tôt, parce qu'elle convient à votre cœur et au mien. Apprenez d'abord que tous les préjugés sont dissipés; qu'ayant pris la liberté d'écrire au mois de mai à Louis XVIII pour le prévenir sur un grand plan que j'ai fait, et auquel je travaille depuis un an pour son rétablissement, il m'a fait une réponse de sa main, telle qu'Henri IV l'aurait pu faire à Sully; vous en jugerez quand nous nous verrons. M. Thauvenay, son agent secret et de confiance à Hambourg, m'a apporté cette lettre. Il m'a sur-le-champ parlé de vous et de vos frères avec le plus grand éloge; il m'a raconté qu'il avait été chargé pendant votre séjour à Frédérikstadt de voir M. de Montjoye pour savoir de lui comment il pourrait procurer au baron de Roll une entrevue avec vous; il a été alors enchanté de sa franchise et de la bonne volonté que Montjoye avait témoignée après avoir appris l'objet de l'entrevue. Il m'a ajouté que le baron de Roll y avait mis une dureté et une maladresse qui avait produit le plus mauvais effet; qu'on avait été scandalisé; qu'on avait enjoint à M. de Roll de réparer le mal qu'il avait fait, mais que son départ avait empêché que cette affaire ne fût suivie.

«J'ai répondu à M. Thauvenay que, quoique depuis que nous nous connaissons, vous m'eussiez témoigné beaucoup de confiance, cependant, je n'avais su la démarche respectueuse et noble que vous aviez faite auprès du roi que par vous-même après qu'elle avait échoué; que, quoique j'en approuvasse entièrement le fond, si j'avais été consulté, je vous aurais conseillé de la retarder, et de ne la faire qu'après qu'elle aurait été préparée. J'ai ajouté que je garantissais que cette démarche avait toujours été dans votre cœur, et qu'elle y était encore malgré que, par la faute des intermédiaires, elle eût eu un insuccès auquel vous ne deviez pas vous attendre; que je connaissais votre caractère et votre probité; que j'étais sûr que le roi ne trouverait pas de meilleurs parents et serviteurs que vous et vos frères, et que si vous trouviez en lui la bonté paternelle que vous deviez en attendre, vous vous jetteriez dans ses bras et lui consacriez votre vie comme à votre légitime souverain.

«En conséquence de cette intéressante conversation, j'ai reçu ordre de vous écrire pour vous engager à écrire au roi. Vous pouvez ou m'envoyer cette lettre ou l'adresser à M. Thauvenay à Hambourg, sous l'enveloppe de notre ami Wersphalen. Faites-la simple et sentimentale comme votre cœur vous la dictera, au nom de vous trois et signée de vous trois. Il paraîtra tout simple que vous ayez attendu d'être réunis pour l'écrire en commun. N'y parlez pas des contretemps qui ont empêché l'effet de votre première lettre; j'ose vous répondre que vous aurez lieu d'être satisfaits de ce que le roi vous mandera. Tout sera oublié de tous les côtés, et cette réunion fera tomber les faux bruits d'une faction que les ennemis communs des différentes branches de votre auguste maison cherchent à perpétuer, bruits infâmes auxquels vous n'avez jamais donné aucun prétexte, et qui laisseraient sur vous et vos frères une tache ineffaçable si vous ne les faisiez pas tomber par cette démarche.

«Il y a trop longtemps que votre auguste et infortunée maison est divisée; c'est cette division qui a fait tous ses malheurs et celui de votre patrie. Votre réunion achèvera de désarmer les scélérats qui abusent encore du nom d'Orléans pour perpétuer l'anarchie et les calamités de la France. Non seulement il faut que votre démarche soit prompte, mais il faut aussi qu'elle soit authentique et connue de toute l'Europe. Je vous en conjure par le tendre intérêt que vous m'avez inspiré, par l'amitié de père que je vous ai vouée et par patriotisme. Vous ne devez chercher et trouver d'asile qu'au sein de votre famille; vous devez partager ses

dangers, ses maux et ses biens. Rappelez-vous ce que je vous dis à Jemmapes en vous envoyant au combat: «Petit-fils d'Henri IV, montrez-vous digne de lui.» Je vous répète la même exhortation. Écrivez sur-le-champ cette lettre. Suivez-la de près. Arrivez à Frédérikstadt, où on vous attend. Le prince Charles de Hesse, généralissime des armées danoises, gendre, beau-frère, beau-père de deux rois et du prince royal, dont je vous ai fait un ami, vous attend, et vous rendra votre asile d'autant plus agréable qu'il s'attend comme moi à votre rapprochement du chef de votre maison et à votre soumission à votre souverain légitime.

«Vous ne languirez plus longtemps dans l'oisiveté, si vous venez me joindre. Bientôt nous combattons encore ensemble et sous les mêmes drapeaux, pour le rétablissement de la monarchie. Bientôt nous vengerons le sang de cet infortuné Louis XVI, que nous avons pleuré ensemble, sur les monstres qui nous ont persécutés, et qui voudraient vous faire paraître coupable pour vous sacrifier ensuite comme ... Nous sécherons les larmes de votre respectable mère; vous et vos frères serez l'appui du trône que votre nom a aidé à renverser.

«Venez, mon ami, mon fils, rappelez-vous les larmes amères que vous avez versées dans mes bras à Liège. Nous en verserons encore, mais ce seront celles d'une douce et vertueuse sensibilité. Montjoye, votre digne Pylade, va certainement se joindre à moi pour hâter le départ de votre lettre et le vôtre. Il ne s'agit pas ici d'une froide politique; n'écoutez que votre cœur; je connais sa droiture et sa chaleur, et, d'avance, j'ai répondu de vous. Adieu, mon cher prince, je vous embrasse comme mon fils adoptif. J'attends avec impatience votre réponse, ou plutôt vous-même.»

La lecture de cette lettre fit éprouver au duc d'Orléans une surprise égale à l'émotion qu'elle déchaînait en lui. Elle lui révélait en Dumouriez un homme nouveau, converti, devenu, après tant d'erreurs et de fautes, partisan résolu des Bourbons, travaillant à leur faire des prosélytes, à réconcilier avec eux les princes de la branche cadette; tout cela était certes aussi étonnant qu'inattendu. Elle prouvait en outre au jeune chef de la maison d'Orléans que le roi lui pardonnait sa conduite de 1796, la réponse qu'il avait eu alors l'audace de faire au baron de Roll, quand ce dernier était venu lui apporter, au nom de Louis XVIII, l'ordre de se rendre sur-le-champ auprès du roi, au camp de Condé. Non seulement il avait alors refusé d'obéir, se trouvant offensé par la maladroite impertinence de l'émissaire royal; mais encore il avait osé lui remettre, à l'adresse de son souverain, un acte écrit de sa main, en date du 8 juin, portant «qu'il a toujours reconnu à la nation française le droit de se donner une constitution, qu'il est de son devoir de reconnaître tout gouvernement qui garantira en France la sûreté des personnes, des propriétés et d'une liberté raisonnable; que telle est la profession de foi de ses sentiments auxquels il sera attaché toute sa vie; qu'en conséquence, il ne peut aller à l'armée de Condé».

Que le roi eût pardonné une déclaration si formelle, si contraire à la lettre et à l'esprit de ses propres manifestes, qu'il l'eût pardonnée, alors que, dans son entourage, tant de gens, ennemis irréconciliables de la maison d'Orléans, avaient dû s'attacher à lui en démontrer la coupable insolence, voilà ce dont le jeune prince ne revenait pas. C'est qu'il ignorait que cette déclaration, le roi ne l'avait jamais connue, grâce au comte d'Avaray. En la recevant, avec une lettre du baron de Roll, le fidèle serviteur de Louis XVIII s'était empressé de la dérober à la connaissance de son maître:

«Je compris aisément, écrit-il dans ses notes inédites, ce que le baron de Roll n'avait pu comprendre, qu'un acte de cette nature, si M. le duc d'Orléans pouvait croire que le roi en avait eu connaissance, élèverait entre eux un mur de séparation, soit en inspirant au prince la crainte de ne plus pouvoir rentrer en grâce, soit en rendant le roi plus difficile à l'accorder. Je cherchai donc le moyen de réparer la sottise que le baron avait faite. Je lui écrivis le 8 juillet qu'il avait eu tort de recevoir un acte aussi contraire à celui qu'il était chargé d'obtenir, que je ne le mettrais point sous les yeux du roi et que je le lui renverrais par une occasion sûre afin qu'il le renvoyât à M. le duc d'Orléans; enfin qu'il fallait absolument qu'il fit connaître ces dispositions à M. le duc d'Orléans et à M. de Montjoye (aide de camp et homme de confiance du prince). J'ajoutai qu'un jour on me saurait gré de ce que j'osais hasarder. Puis, dans un billet séparé, joint à cette lettre qui était ostensible, je lui expliquais les motifs de ma conduite.

«Le baron trouva que sa dignité serait compromise si M. le duc d'Orléans savait que son rapport n'avait pas été adressé directement à Sa Majesté. Il m'écrivit, le 9 août, pour me conjurer, et le roi lui-même, de lui épargner ce désagrément. J'insistai avec plus de force dans une lettre du 16 septembre; je lui déclarai nettement que le roi lui ordonnait de faire sans délai la démarche que je lui avais prescrite; je lui indiquai des raisons pour colorer des retards qu'il se trouverait avoir mis dans l'exécution de cet ordre. Au surplus, voulant diminuer pour lui l'amertume de ce calice, je laissai quelque latitude, en exigeant simplement qu'il fit connaître ce qui était convenu dans ma lettre du 8 juillet au lieu de l'envoyer, et de faire parler au lieu d'écrire. Enfin il se rendit justice. Il écrivit à M. de Montjoye que j'avais supprimé l'acte et le pria de lui indiquer une voie sûre par laquelle il pût le lui renvoyer lorsqu'il l'aurait reçu. M. de Montjoye lui répondit qu'il était inutile de le lui renvoyer, parce qu'il ne voulait pas se charger de le rendre au prince.»

Par suite de ces circonstances, au moment où le duc d'Orléans lisait à Londres la lettre de Dumouriez, sa déclaration, qu'il croyait dans les mains du roi, était encore dans celles de d'Avaray, qui n'attendait pour la lui restituer, ainsi qu'on le verra plus loin, que de connaître le résultat de la mission du général auprès de lui. Dans cette croyance, il avait lieu de s'étonner qu'en dépit d'une manifestation si formelle des opinions qu'il professait en 1796, le roi lui fit aujourd'hui de nouvelles avances.

Du reste, tout était mystère pour lui, quant aux causes et aux origines de cette démarche inattendue. De la conversion même de Dumouriez au royalisme d'ancien régime, dont la lettre de ce général lui apportait une preuve éclatante, il ne savait rien; il en entendait parler pour la première fois. Il ne comprenait pas davantage à quel propos Dumouriez, à peine rentré en grâce, s'était fait son défenseur auprès de Louis XVIII, s'était chargé de dissiper les malentendus qui avaient trop longtemps retardé une réconciliation nécessaire. Ces choses encore mystérieuses pour lui devaient lui être expliquées plus tard par Dumouriez lui-même; il devait

apprendre bientôt pourquoi une lettre, qu'au lendemain de la mort de Louis XVII, il avait écrite à son successeur, était restée sans réponse; que si le nouveau roi s'était abstenu d'y répondre, c'est qu'il ne l'avait pas reçue et que c'était même dans les explications échangées à ce sujet entre Dumouriez et Thauvenay, l'agent du roi à Hambourg, que le comte d'Avaray avait puisé la conviction que le dernier mot du jeune prince n'était pas dit, qu'une tentative nouvelle pour le ramener à son devoir avait chance d'aboutir.

«L'assurance positive que vous donna M. Dumouriez dans votre entrevue, mandait d'Avaray à Thauvenay, le 15 septembre 1799, suffisait pour rassurer le roi sur tout ce que l'on débite de la faction d'Orléans; les raisons qu'il a détaillées dans sa lettre sont décisives, et le roi les a lues avec autant de satisfaction que d'intérêt. Mais ce qu'il dit de la lettre écrite au roi par M. le duc d'Orléans, après la mort de Louis XVII, nous a frappés d'étonnement. Ah! monsieur, si cette lettre avait été reçue, de quel énorme fardeau elle eût déchargé le cœur du roi! Si elle eût été reçue, il y a longtemps que le roi et le premier prince de son sang seraient réunis. Mais, jamais, non jamais, Sa Majesté n'a reçu de lui aucune lettre, et le seul écrit qui soit parvenu de sa part est ce fatal billet dont je vous ai parlé. Assurez-en M. Dumouriez. Assurez-le que le roi a toujours désiré, désire toujours aussi sincèrement que jamais de voir ce jeune prince devenir digne de son nom, effacer les crimes de son père et ses propres torts et ramené dans ses bras par l'amour et la confiance. Quant à moi, ce que j'ai fait en 1796, pour lui tenir la porte ouverte malgré lui, prouve assez mon empressement à lui en faciliter l'entrée. Qu'il écrive donc au roi sans crainte; que M. Dumouriez l'y engage avec la certitude que Sa Majesté lui tiendra compte de cette démarche. Adressez-moi cette lettre, et que M. le duc d'Orléans se repose sur ma parole qui lui promet un plein succès. À une époque comme celle-ci et d'après le dire même du général Dumouriez, ce n'est point l'intérêt d'anéantir une faction sans puissance qui s'explique par ma bouche: c'est le cœur sensible et bon du meilleur prince que la France puisse compter parmi ses rois.»

Si le duc d'Orléans eût connu cette lettre, ce que lui présentait d'obscur la démarche de Dumouriez eût été éclairci. Mais, nous l'avons dit, il l'ignorait et il ignorait de même que le général, en même temps qu'il lui adressait la sienne, en avait envoyé une copie au comte d'Avaray à Mitau, en l'accompagnant de commentaires qui étaient un véritable plaidoyer en faveur de «son jeune ami».

«Quant au duc d'Orléans, disait-il, il m'a lu lui-même la lettre très soumise et très sensible qu'il a écrite à Sa Majesté à la mort de Louis XVII. Entre beaucoup de très bonnes qualités que je lui connais, il a celle de l'horreur du mensonge; ainsi je le crois. C'est dans cette persuasion que je lui ai écrit ces jours-ci la lettre datée d'aujourd'hui, que je lui ai envoyée hier par triplicata, par Hambourg, Londres et Copenhague, pour qu'il la reçoive sûrement. Je vous envoie mon brouillon, vous y verrez mon cœur; or j'espère le sien, à moins qu'il ne soit entièrement changé! Quant à la négociation de M. de Roll et au billet, je n'en ai rien su que par M. de Thauvenay, et j'avoue que je suis étonné de cette réticence. C'est une preuve qu'en faisant, sans doute par de mauvais conseils, une chose déplacée, il a craint la sévérité de mes principes. Je lui en parlerai dans ma première lettre. Alors, celle dont je vous envoie le brouillon aura fait son effet ou l'aura manqué.

«S'il se range à son devoir, comme je n'en doute pas, je serai toujours son ami. S'il s'y refuse, lorsque la bonté du roi l'attend et le prévient presque, je deviendrai son ennemi implacable. Il le sait, je lui ai donné la proclamation imprimée que j'ai faite à Francfort en 1793. Souvent, nos conversations ont roulé sur cet objet, même devant témoins, et il a toujours repoussé avec horreur l'idée de rébellion et de faction.

«Vous verrez que je n'avais pas attendu l'ordre positif du roi pour écrire au duc d'Orléans, et que cependant, pour lui donner confiance entière, je lui ai annoncé cet ordre. Dans ma première lettre, ces jours-ci, je lui détaillerai tout ce que vous me mandez à cet égard; je veux qu'il vous connaisse, qu'il vous apprécie et qu'il vous aime comme moi.»

Quelque contradictoires et indécises qu'eussent été d'abord les pensées éveillées dans l'âme du duc d'Orléans par les pressants conseils de Dumouriez, ces conseils étaient trop conformes à ce que lui commandaient son devoir et son intérêt pour qu'il hésitât longtemps à s'y rendre. D'autre part, et quoiqu'il eût, avant son départ pour l'Amérique, désavoué la politique et les menées des émigrés, signé la déclaration de 1796 et combattu, sous les ordres de Dumouriez, dans les armées républicaines, il lui répugnait de continuer à servir de prétexte aux intrigues d'un parti politique, notoirement hostile à la royauté légitime et qui lui faisait injure en le supposant capable d'usurper la couronne; il lui semblait qu'il serait mal à l'aise dans le rôle que ce parti lui destinait, et il tenait à honneur de prouver qu'on l'avait calomnié en lui attribuant l'intention de s'y prêter. D'autre part, outre qu'en faisant sa soumission au roi, il rentrerait dans la situation à laquelle le destinait sa naissance, la conduite que Dumouriez lui conseillait de tenir serait la conséquence logique de celle qu'il avait tenue en quittant la France. Même dans l'isolement volontaire auquel le condamnait l'horreur qu'inspirait aux royalistes le nom qu'il portait, si tristement souillé par son père, il ne s'était jamais mis en révolte contre l'autorité royale. Rencontrant à Stockholm, en 1795, le comte de Saint-Priest, il lui avait fait part de son désir de recouvrer les bonnes grâces du roi; après la mort de Louis XVII, il avait écrit pour les solliciter, et si sa réponse au baron de Roll, en 1796, faisait ombre à ce tableau, il avait pour excuse et les mauvais conseils auxquels sa jeunesse ne le rendait que trop accessible et l'insigne maladresse du négociateur qu'on lui avait envoyé. En tous cas, puisque l'occasion s'offrait à lui de faire oublier ce qu'il y avait eu de répréhensible dans son passé et de le réparer, il était obligé de la saisir s'il voulait reprendre son rang dans la famille royale.

Ces idées paraissent s'être emparées de lui avec rapidité, puisque, ayant reçu, le 10 février, la lettre de Dumouriez, sa résolution était arrêtée dès le lendemain. Il l'avait prise sans même consulter ses frères que l'état de leur santé avait obligés, dès leur arrivée en Angleterre, à s'installer à la campagne, à quelque distance de Londres. Le même jour, il écrivait au comte d'Artois qui se trouvait dans la capitale pour lui demander audience. En faisant porter sa demande par le comte de Montjoie, il chargeait cet ami dévoué d'indiquer au prince l'objet important dont il voulait l'entretenir. En conformité de la réponse faite à Montjoie, il se présentait, le 13 février, chez Monsieur, dont la correspondance nous a conservé le récit de

leur entrevue.

## VI RÉCONCILIÉS

On croira sans peine que le fils de Philippe-Égalité était violemment ému en entrant dans le cabinet où le frère de Louis XVI avait eu la délicate attention de le recevoir seul, afin de lui éviter l'humiliation de dire devant témoins ce qu'il était tenu de dire. Il est donc probable que Monsieur n'a rien exagéré en parlant de l'embarras et de l'émotion de son visiteur.

Du reste, il s'empresse de le rassurer par ces mots :

—Je suis convaincu d'avance que le résultat de votre démarche ne peut qu'être honorable pour vous et conséquemment agréable pour le roi et pour moi.

—C'est vrai, répond le duc d'Orléans.

Et, se ressaisissant aussitôt, il continue avec chaleur et d'un ton qui annonce qu'il est pénétré jusqu'au fond de l'âme des sentiments qu'il exprime :

—L'unique but que je me propose, ainsi que mes frères, c'est de déposer dans les mains de Monsieur et aux pieds du roi l'hommage de notre fidélité et de notre dévouement. Je sens tous mes torts, [8] j'en suis pénétré et je ne demande que d'obtenir la possibilité de les réparer en sacrifiant ma vie et jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour défendre la personne et la cause du roi. J'ose espérer que la bonté et l'indulgence de Sa Majesté atténueront du moins une partie de mes fautes en considération de mon extrême jeunesse et des infâmes conseils qui m'ont entraîné. Mais, ce sera par un dévouement sans bornes et soutenu dans tous les temps de ma vie que je prouverai à ceux à qui j'ai l'honneur d'appartenir, et à tous les Français fidèles, que mes torts ne venaient point de mon cœur et que, malgré les démarches coupables où j'ai été entraîné, je suis encore digne de ma naissance et de l'estime des hommes vertueux.

Touché par ce discours qui semble avoir prévu toutes les objections, Monsieur en félicite son cousin avec une sensibilité dont témoigne la vivacité attendrie avec laquelle il lui presse les mains.

—Mais vous comprendrez, lui dit-il alors, que vous devez au roi mon frère, à la noblesse française, à la France elle-même, une déclaration écrite de vos sentiments, à moins que vous ne préféreriez les consigner dans une lettre à Sa Majesté.

—Je préfère écrire au roi, réplique vivement le duc d'Orléans. Monsieur trouvera bon cependant que j'attende l'arrivée de mes frères, afin que cette lettre soit signée de nous trois. Je souhaite bien, par exemple, qu'elle ne soit pas insérée dans les papiers publics. Et, sans laisser à son interlocuteur le temps de critiquer cette restriction, il la lui explique.—Je reconnais mes torts, je les avoue franchement; je les avouerai de même au roi. Mais une humiliation me serait plus insupportable que la mort.

Monsieur ne proteste pas. Il semble comprendre la préoccupation de son cousin. Il lui promet que sa lettre ne sera pas publiée. Il insiste seulement pour qu'elle soit communiquée aux ministres anglais, au comte de Woronzof, ambassadeur de Russie à Londres, et à quelques-uns des Français émigrés résidant dans cette ville, ce à quoi consent le duc d'Orléans.

Au moment où il va se retirer, Monsieur lui fait connaître que devant expédier le lendemain un courrier à Mitau, il en profitera pour apprendre au roi ce qui vient de se passer.

—Et moi, dit encore le duc d'Orléans, j'en profiterai, si Monsieur m'y autorise, pour envoyer à Sa Majesté mon hommage personnel, en attendant l'hommage collectif que nous voulons lui offrir, mes frères et moi.

Fidèle à cette promesse, le prince, rentré chez lui, rédige la lettre suivante, en date du même jour, 13 février :

«Sire, j'ai enfin le bonheur que je désirais depuis si longtemps de pouvoir offrir à Votre Majesté le tribut d'hommage de mon inviolable fidélité et celle de mes frères. Il serait, Sire, au-dessus de mes forces, d'exprimer tout ce que je sens dans cette heureuse circonstance. Mais, je suis vivement affligé que mes frères, retenus à quelque distance d'ici par une indisposition assez grave survenue à l'un d'eux, ne puissent se joindre à moi dans la première lettre que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté; la connaissance parfaite que j'ai de leur loyauté m'est un sûr garant du profond regret qu'ils en ressentiront. Mais j'ai lieu d'espérer, que, sous peu de jours, ils pourront donner un libre cours aux sentiments dont leurs cœurs sont pénétrés.

«Je me suis empressé, Sire, de faire part à Monsieur, de mon arrivée ici et de fixer le moment où il daignerait me recevoir. Monsieur a bien voulu me donner la marque de confiance de me recevoir seul dans son cabinet, ce qui m'a procuré la satisfaction de pouvoir exprimer, sans aucune réserve, tous les sentiments qui m'animent tant sur le passé que sur l'avenir. Que Votre Majesté me permette de déposer dans son sein ce mélange de peines et de satisfaction. Qu'elle daigne croire qu'elle n'aura jamais de sujets plus fidèles et qui puissent éprouver un regret plus vif et plus sincère d'avoir eu le malheur d'être aussi longtemps séparés de leur roi.



«Je ne saurais, Sire, terminer cette lettre sans exprimer à Votre Majesté combien je suis pénétré de l'accueil plein de bonté que Monsieur a daigné me faire. Le souvenir en restera gravé dans mon cœur et, pour y mettre le comble, il a bien voulu m'apprendre qu'un courrier partait demain pour Mitau, ce qui m'a déterminé à écrire seul à Votre Majesté, afin que mon empressement parût dans toute sa sincérité, et quoique je sois assuré que mes frères regretteront infiniment de n'avoir pas pu profiter en même temps que moi de la bonté de Monsieur.

«Je suis, Sire, de Votre Majesté, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet.—LOUIS-PHILIPPE DE BOURBON, DUC D'ORLÉANS.»

Le 14 février, cette lettre part pour Mitau. Le surlendemain, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais étant arrivés à Londres, leur frère les conduit sans délai chez Monsieur, qui les reçoit aussi affectueusement qu'il a reçu leur aîné. Il coupe même court aux explications qu'ils commencent à lui donner sur leur conduite passée.

—Il me suffit de savoir, leur dit-il, que vous pensez comme votre frère. Le roi sera heureux de l'apprendre. Hâtez-vous, donc de lui donner, en lui adressant votre acte de soumission, la satisfaction et la liberté de vous traiter en parents.

Quelques heures plus tard, il reçoit la lettre destinée au roi, signée des trois princes d'Orléans. Elle est datée de Londres, du 16 février, et est ainsi conçue :

«Sire, nous venons nous acquitter envers Votre Majesté d'un devoir dont le sentiment est, depuis longtemps, dans nos cœurs; nous venons lui offrir le tribut d'hommages de notre inviolable fidélité. Nous n'essayerons pas de peindre à Votre Majesté le bonheur dont nous jouissons de pouvoir enfin lui manifester notre respectueux et entier dévouement à son auguste personne, non plus que la profonde douleur que nous ressentons que des circonstances à jamais déplorables nous aient retenus aussi longtemps séparés de Votre Majesté, et nous venons la supplier de croire que jamais, à l'avenir, elle n'aura lieu de s'en souvenir. Les assurances pleines de bonté qu'Elle a daigné nous faire donner à plusieurs reprises nous ont pénétrés de la plus vive reconnaissance et auraient redoublé notre impatience s'il eût été possible de l'augmenter. La grande distance où nous nous trouvions et l'inutilité des tentatives réitérées que nous avons faites pour revenir en Europe sont les seules causes qui aient pu en retarder l'expression. Sachant, Sire, que la volonté de Votre Majesté est que nous lui offrions en commun le serment solennel de notre fidélité, nous nous empressons de nous réunir pour la supplier d'en accepter l'hommage. Que Votre Majesté daigne croire que nous ferons consister notre bonheur à la voir convaincue de ces sentiments et notre gloire à pouvoir lui consacrer notre vie et verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour son service.

«Nous vous supplions, Sire, de nous permettre d'ajouter combien nous avons été pénétrés de l'accueil touchant que Monsieur a daigné nous faire. Nous en conserverons toujours un souvenir profond et nous regardons comme un grand bonheur que l'expression de nos respectueux sentiments parvienne à Votre Majesté par son extrême bonté.

«Nous sommes, Sire, de Votre Majesté, les très humbles, très obéissants et très fidèles serviteurs et sujets.—LOUIS-PHILIPPE DE BOURBON, DUC D'ORLÉANS,—ANTOINE-PHILIPPE DE BOURBON, DUC DE MONTPENSIER,—N. DE BOURBON, COMTE DE BEAUJOLAIS.»

Quoique en envoyant cette lettre à Monsieur, les princes d'Orléans l'eussent autorisé à y faire les changements qu'il jugerait nécessaires, il n'y trouva rien à reprendre. Elle lui parut donner entière satisfaction aux légitimes exigences du roi. Il n'éprouvait que le regret de ne pouvoir la publier. Mais il avait promis qu'elle ne le serait pas, et il devait tenir sa promesse. Il se contenta donc, après l'avoir communiquée aux ministres britanniques «qui l'approuvèrent» et à l'ambassadeur russe dont il prenait l'avis en toutes les circonstances graves, d'en donner lecture au duc de Bourbon, à cinq ou six ducs et pairs, à l'archevêque de Narbonne, à l'évêque d'Arras, à M. de Barentin et au marquis de Blangy, réunis chez lui à cet effet. Les voyant partager sa satisfaction, il invita le duc de Bourbon à rendre visite à ses cousins, et la noblesse française résidant à Londres à leur offrir ses respects comme aux premiers princes du sang, «ce qui fut exécuté avec empressement.» Quelques jours plus tard, il les présentait au roi et à la reine d'Angleterre, les invitait à dîner, et ainsi achevait de s'opérer la réconciliation des deux branches de la maison de France.

À Mitau, les lettres qu'on vient de lire réjouirent plus qu'elles n'étonnèrent, car on les attendait. Dès la fin de mars, les journaux anglais et le *Spectateur du Nord*, qui se publiait à Hambourg, avaient apporté au roi quelques détails sur la visite du duc d'Orléans à Monsieur. À en croire ces gazettes, la démarche du prince lui avait été conseillée par l'une de ses amies, M<sup>me</sup> de Sillery. Mais, tout cela était encore trop vague pour qu'on y pût ajouter foi. Le 7 avril seulement, ces nouvelles obscures furent confirmées par les déclarations du duc d'Orléans et de ses frères. D'Avaray, qui nous l'apprend, se flatte d'avoir dicté à son maître ce qu'il convenait de faire en ces importantes circonstances: «Je pensai qu'il était de l'intérêt du roi de donner un grand exemple de clémence et un témoignage éclatant de la sincérité, de la grâce même avec lesquelles il pardonne ou plutôt efface les torts que l'on reconnaît et les erreurs que l'on rétracte.» Il conseilla donc au roi de demander à l'empereur de Russie pour le duc d'Orléans la grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et d'accorder à ses frères la décoration de l'ordre du Saint-Esprit, que lui portait déjà. À ces grâces, l'initiative royale en ajouta une autre. Le comte de Beaujolais n'avait été qu'ondoyé au moment de sa naissance, et depuis, on avait négligé de le baptiser. Le roi voulut être son parrain. Il chargerait le comte d'Artois de le représenter à la cérémonie du baptême. La duchesse d'Harcourt, qui résidait à Londres, représenterait la marraine, c'est-à-dire la reine de France.

Dans la triste situation à laquelle il était réduit, Louis XVIII ne pouvait témoigner de sa satisfaction sous d'autres formes, si ce n'est en écrivant de sa main aux jeunes princes. Il le fit le même jour :

«Mes cousins, j'ai reçu votre lettre du 16 février, qui m'a été transmise par mon frère. Les moments les plus doux pour mon cœur, les plus propres à me faire oublier mes peines, sont ceux où quelques-uns de mes enfants reviennent dans mes bras paternels. Jugez du sentiment que j'éprouve en ne voyant plus parmi les princes de mon sang que les dignes neveux d'Henri IV et de Louis XIV. Jaloux, de mon côté, d'effacer tout ce qui pourrait rappeler des souvenirs trop amers et de resserrer de plus en plus nos liens, je permets au duc de Montpensier et au comte de Beaujolais de porter les marques de l'ordre du Saint-Esprit en attendant que je puisse les créer chevaliers. Mon frère les en revêtra et présentera en mon nom le comte de Beaujolais aux fonts baptismaux. Oublions le passé, ou plutôt rappelons-nous sans cesse, moi, la bataille du Mont-Cassel et de Lérida<sup>[9]</sup>, vous la satisfaction que j'éprouve aujourd'hui, et, tous réunis, essayons les larmes de votre vertueuse et respectable mère.»

La duchesse d'Orléans, à laquelle il venait de faire allusion, était alors, nous l'avons dit, réfugiée en Espagne. Il ne l'avait jamais rendue responsable de la conduite de son mari dont elle restait inconsolable, plus malheureuse de l'avoir vu se déshonorer que de l'avoir perdu. Il lui conservait des sentiments affectueux; elle lui en était reconnaissante, ainsi qu'en témoignent les lettres qu'elle lui écrivait tantôt en les signant, tantôt sans signature, sous le nom de Justine, inséré dans le corps de la lettre. Il voulut l'associer à sa joie.

«Je viens, ma chère cousine, vous féliciter ou plutôt me féliciter avec vous de l'événement qui pouvait le plus contribuer à votre bonheur. J'étais bien certain des sentiments de vos enfants! Mais il me tardait d'en recevoir l'assurance par eux-mêmes et de pouvoir leur parler des miens. Cet heureux instant est enfin arrivé, et, à travers la joie qu'il me cause, je sens bien vivement la vôtre. Mais, quelque plaisir que j'aie à vous obliger, croyez que je n'ai songé à satisfaire que moi-même, en permettant aux deux cadets de porter les marques de l'ordre du Saint-Esprit et en chargeant mon frère de tenir en mon nom le dernier sur les fonts du baptême.»

Ce n'est pas seulement à ses cousins et à leur mère qu'écrivit le roi. Il avait pris depuis longtemps l'habitude, chaque fois qu'un événement heureux ou malheureux pour lui se produisait, d'en faire part à divers membres de sa famille. Il s'y conforma encore ce jour-là, en écrivant à la reine qui était alors éloignée de lui, à la comtesse d'Artois, à la princesse de Conti, à la reine de Sardaigne, au roi de Naples, à l'infant de Parme, au prince de Condé, à la comtesse de Marsan, son ancienne gouvernante, et enfin à l'empereur de Russie, à qui il demandait, pour le duc d'Orléans, la grand'croix de Saint-Jean de Jérusalem. À son frère, après lui avoir dit qu'il permettait au duc de Montpensier et au comte de Beaujolais de porter les insignes de l'ordre du Saint-Esprit, il annonçait en outre que la reine et lui tiendraient le plus jeune sur les fonts baptismaux. Pour présider la cérémonie, il désignait Dillon, l'archevêque de Narbonne. «Sa noble éloquence aura un beau jeu de se déployer. Vous l'appellerez Louis et tel autre nom que vous ou lui jugerez à propos, mais pas Joseph, quoique cela fût naturel, vu la marraine. Mais c'était le nom de leur père, et il ne faut plus qu'il se retrouve dans cette branche.»

On a vu que les trois princes en envoyant au roi leur hommage de fidélité avaient signé «Bourbon». Leur signature lui suggéra une observation qu'il leur fit transmettre par Monsieur: «Bourbon était le nom distinctif de notre branche avant l'avènement de Henri IV au trône. Celle de Condé le porte et celle de Conti par suite, parce que leur séparation était déjà faite en 1589. Mais ceux-ci, qui descendent de Louis XIII, ne doivent pas plus le porter que nous. Ils doivent porter et signer celui de leur branche qui est d'Orléans, sans y ajouter d'autre titre: c'est le nom de baptême qui les distinguera entre eux.»

Après ces témoignages de sollicitude pour cette affaire de famille, le politique reparaît: «Reste à savoir ce que nous ferons de ces trois jeunes gens qu'il ne faut pas laisser moisir, mandait-il encore à son frère. S'il se tire un coup de fusil en France, il faut qu'ils y soient, ne fût-ce que pour chouanner. S'il n'y a rien de cette nature à faire ni à espérer prochainement, il faut qu'ils aillent volontaires à l'armée de Condé et non pas seulement à l'armée autrichienne comme ils paraissaient le désirer. Le noviciat sera un peu dur, je le sais. Mais outre qu'ils ont à réparer, ce qu'ils sèmeront, ils le recueilleront au centuple. Mais, je vous le répète, en tout état de cause, il faut qu'ils partent promptement, pour eux et même pour nous, car il faut les utiliser et surtout ne pas laisser dire que nous avons cherché à les neutraliser.» C'est la même préoccupation qui se manifeste dans sa lettre au prince de Condé: «Il est possible qu'ils aillent me prouver leurs sentiments en combattant sous vos drapeaux et, dans ce cas, je ne suis pas en peine de l'accueil que vous et les valeureux gentilshommes qui sont sous vos ordres, ferez à ces princes redevenus dignes d'être les descendants d'Henri IV.»

Tandis que le roi se prodiguait ainsi pour prouver de quel prix était à ses yeux la rentrée de ses cousins dans le devoir, d'Avary, qui ne voulait pas être en reste, puisait dans son dévouement à la cause qu'il servait une idée aussi heureuse qu'imprévue. Il tirait de la cassette, dans laquelle il la tenait cachée, la fameuse déclaration de 1796, dérobée par ses soins à la connaissance du roi, et il la renvoyait au duc d'Orléans en l'accompagnant de ces quelques lignes bien faites pour lui assurer à jamais l'amicale confiance du prince:

«Monseigneur, il fut un temps où un royaliste dévoué à son maître ne pouvait que nourrir en silence les sentiments et le respect qui l'attachaient au premier prince du sang. Réduit ainsi que tout Français fidèle à hâter de mes vœux l'heureux jour qui nous comble de joie, je crus cependant trouver une occasion de faire davantage et d'aplanir la route qui devait tôt ou tard conduire Votre Altesse Sérénissime aux pieds de Sa Majesté. Si Monseigneur daigne accueillir avec bonté la démarche que j'ose faire aujourd'hui en lui remettant un écrit de sa main, qui me fut adressé au quartier général de Riegel en 1796 et que j'ai soustrait à la connaissance du roi, j'aurai atteint un but vivement désiré: celui de prouver à Votre Altesse Sérénissime mon dévouement à sa personne.»

S'étant ainsi acquitté de ce qu'il considérait comme un devoir, d'Avaray mandait à Dumouriez, qui était encore à Saint-Petersbourg, la grande nouvelle, en une longue note, pleine de détails plus exacts que ceux auxquels les gazettes avaient trop facilement accordé leur publicité.

«Lisez donc et pleurez, disait-il en la lui transmettant, car je sais que, dans l'occasion, vous avez aussi des larmes à répandre. Les bavards à la journée vont s'exercer à qui mieux mieux, et ce ne sera pas pour le mieux. Je n'aime pas déjà le prélude de celui de Hambourg qui cite M<sup>me</sup> de Sillery et autres pauvretés. Je suis bien fâché que vous ne soyez pas là. Vous auriez senti, vous auriez dit à M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans que ce qu'il y avait de plus noble et de plus satisfaisant pour lui et les siens était de publier sa lettre au roi et la réponse.»

Publier sa lettre au roi, c'est là justement ce que le prince ne voulait pas. Il l'avait dit à Monsieur qui, de son côté, s'était engagé à ne pas la rendre publique, créant au roi, du même coup, une égale obligation. L'intervention de Dumouriez, que regrettait d'Avaray, eût été inutile. Il est d'ailleurs douteux que le général eût consenti à intervenir. Il connaissait la fierté naturelle du duc d'Orléans, et eût jugé dangereux de le contraindre à une publicité que le prince avait par avance déclarée humiliante pour ses frères et pour lui. Il en était de même en ce qui touchait leur envoi à l'armée de Condé, dont le roi parlait à Monsieur. Mais on ignorait à Mitau leurs dispositions à cet égard. Cette ignorance favorisait les illusions de d'Avaray. Elles se trahissent, avec une ardeur belliqueuse, dans la suite de sa lettre à Dumouriez.

«Maintenant, où et comment faut-il utiliser le dévouement des jeunes princes? En France, mon cher général, et non à l'armée autrichienne comme, à leur passage en Angleterre, ils paraissent le désirer. Mais, il faut un retour de chances favorables. Le magnanime Paul I<sup>er</sup> nous les rendra, et je ne doute pas que cette année il n'assure au roi les moyens de se montrer à ses sujets fidèles, ou égarés, ou rebelles, l'olivier d'une main et l'épée de l'autre. Alors M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans trouvera sa place auprès de son maître ou viendrait se réunir à lui s'il l'avait déjà précédé sur le théâtre de gloire qui nous attend. Quant à ses jeunes frères, ils iront se battre pour le service du roi partout où ils en trouveront l'occasion. Je lis tout cela dans votre âme autant que dans la mienne.»

Les espérances exprimées par d'Avaray allaient être promptement déçues. En se réconciliant avec les Bourbons, les d'Orléans avaient eu surtout pour but de mettre un terme à des divisions aussi nuisibles à la cause royale qu'à eux-mêmes, et leur conduite ultérieure, pendant la durée de l'émigration, atteste leur sincérité. Mais, en jurant «de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le service du roi», ils n'entendaient pas abdiquer le droit de juger par eux-mêmes de ce que commandait le bien de ce service ni de choisir les moyens de s'y consacrer. Il n'apparaît pas au point où nous en sommes de leur histoire que l'aîné d'entre eux, le seul des trois qui compte, puisque c'est son exemple qui entraînait les deux autres, eût encore entrevu la possibilité de s'unir contre la France à une armée étrangère ni de s'enrôler dans le corps de Condé. Ce qu'on disait de son intention de prendre du service en Autriche, outre qu'on n'en trouve nulle part la preuve, ne prouvait pas qu'il fût prêt à marcher avec les Autrichiens contre sa patrie, et ce qui sur ce point est plus décisif que tous les commentaires, c'est qu'après avoir envoyé sa soumission, il sembla vouloir se faire oublier.

Ce que le roi attendait de lui et de ses frères, Monsieur le lui avait dit. Sans y opposer un refus formel, il ne s'y conforma pas. Il avait d'ailleurs de graves et justes raisons pour rester à Londres: la santé de ses frères d'abord qui exigeait du repos et des soins, et plus encore, les démarches auxquelles il se livrait au même moment pour décider sa mère à quitter l'Espagne et à venir le rejoindre en Angleterre, où il attendait également sa sœur, Madame Adélaïde. Il alléguait ces démarches ainsi que l'approbation donnée par les ministres britanniques à son attitude réservée et passive. Monsieur, qui s'était contenté de conseiller, n'osa aller, ainsi qu'il l'avouait à son frère, jusqu'à ordonner, soit qu'il craignît un refus du duc d'Orléans, soit qu'il ne voulût pas déplaire au gouvernement anglais. Une lettre du roi, en date du 22 avril, nous éclaire sur ce conflit passager auquel les circonstances coupèrent court.

«La piété filiale est un excellent sentiment, mais tout doit avoir ses bornes, et je trouve celle des d'Orléans d'autant plus excessive que leur présence n'est nullement nécessaire pour tirer leur mère d'Espagne. J'aurais attendu de leur part un mouvement plus énergique. J'allais jusqu'à me figurer qu'ils pourraient faire quelque coup de tête et que, perdus de vue un instant, ils reparaitraient tout d'un coup à la tête d'un mouvement royaliste. Mais, puisqu'il ne vous restait d'autre ressource qu'un coup d'autorité qui aurait été mal vu du roi d'Angleterre et de ses ministres, vous avez sagement fait de vous en abstenir.

«J'avais, comme je vous l'ai mandé, pour achever de sceller ma réconciliation avec eux, demandé à l'empereur de Russie la grand'croix de Saint-Jean de Jérusalem pour l'aîné. Je joins ici la copie de la réponse qu'il m'a faite. Voyez si vous croyez utile de la lui communiquer.»

Nous avons lieu de croire que, laissé juge de l'opportunité de la communication, le comte d'Artois s'abstint de mettre la réponse impériale sous les yeux de son jeune cousin, qui s'en fût probablement offensé: «J'attendrai pour le nommer, disait le tsar, d'avoir pu juger de sa conduite antérieure et qu'il ait contribué à rendre à la France son roi légitime.» Le refus était dur, et mieux valait ne l'attribuer, sans en faire connaître les termes, qu'à l'un de ces caprices déconcertants et toujours inexplicables dont Paul I<sup>er</sup> était coutumier. C'est sans doute ce qui fut fait.

Au surplus, ces incidents n'eurent aucune suite. La résistance plus ou moins dissimulée qu'avait opposée le duc d'Orléans au désir exprimé par le roi de le voir rejoindre l'armée de Condé trouvait, à l'heure même où il était instruit de ce désir, une raison d'être dans l'état de l'Europe et les dispositions des puissances qui le dispensaient de livrer, dès ce moment, le fond de sa pensée et de déclarer qu'il ne voulait pas porter les armes contre son pays. Tout annonçait une paix prochaine. Elle existait entre la France et la Prusse. Le gouvernement consulaire allait la conclure avec la Russie, et quoique l'Angleterre et l'Autriche n'eussent pas encore désarmé, ce n'est pas au moment où l'Autriche n'employait l'armée de Condé qu'avec une évidente

mauvaise grâce, et où l'Angleterre s'ingéniait à paralyser les projets des princes et des émigrés qu'elles eussent accepté les services du duc d'Orléans. D'autre part, d'Avray se trompait lorsqu'il se flattait de voir Paul I<sup>er</sup> «assurer à Louis XVIII les moyens de se montrer à ses sujets, l'olivier dans une main et l'épée dans l'autre». Les combats qui se livraient encore en Allemagne et en Italie n'étaient plus que les dernières convulsions de la coalition démembrée et expirante. Les circonstances venaient donc en aide au duc d'Orléans, favorisaient son attitude, la justifiaient bientôt, et le léger nuage qui aurait pu obscurcir la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon se dissipa sans laisser de traces.

Sur ces entrefaites, le roi reçut d'Espagne, au commencement d'octobre, une lettre de la duchesse d'Orléans en réponse à celle qu'il lui avait écrite au mois d'avril pour la féliciter de la conduite de ses fils. Elle le remerciait avec effusion de ses bontés pour eux. Mais, en même temps, elle se plaignait de la dureté de son exil, de l'exiguïté de ses ressources, des difficultés matérielles qui s'opposaient à son départ d'Espagne. La tendre et ancienne affection que lui portait le roi se révèle dans les consolations qu'il lui adressait. «La lettre de Justine est parvenue il y a huit jours à son adresse. Celui qui l'a reçue y a vu avec plaisir les témoignages d'une amitié qui lui est bien chère. Mais il est bien affligé de voir par la lettre même et d'avoir appris en même temps que les peines de Justine sont encore augmentées. Ah! qu'elles soient plutôt adoucies par la conduite touchante de ceux qui lui sont chers avec tant de raison! Plût à Dieu, que se livrant aux mouvements de son cœur plutôt qu'à des espérances trompeuses, elle cédât à leurs instances. Que Justine compte du moins à jamais sur l'amitié de celui qui lui écrit aujourd'hui.» Quelques mois plus tard, sur la nouvelle assurance qu'il recevait du dévouement de «Justine» et l'avis de son prochain départ pour l'Angleterre, la tendresse du roi pour elle paraît encore redoubler; il y associe la duchesse d'Angoulême. «Celui à qui ce touchant écrit était destiné n'en aurait pas joui, s'il n'eût fait partager à son ange consolateur les sentiments dont il est rempli. Tous deux se réunissent pour exprimer leur sensibilité, pour dire à Justine combien ils prennent part à l'amélioration de son sort, surtout à une réunion dont leur propre expérience leur fait sentir tout le prix, enfin pour l'assurer qu'elle n'a et n'aura jamais d'amis plus tendres ni plus vrais qu'eux.»

Quoiqu'elle eût annoncé au roi qu'elle se préparait à aller retrouver ses fils, la duchesse d'Orléans devait attendre jusqu'en 1808 cette réunion. Elle ne se décida à quitter l'Espagne que lorsque les armées de Napoléon y entrèrent. Néanmoins, dès la fin de 1800, elle parlait à ses fils de son retour auprès d'eux. Elle leur disait même qu'elle espérait pouvoir traverser la France et gagner l'Allemagne, où elle s'embarquerait pour les rejoindre. «J'ose avouer à Votre Majesté, écrivait au roi, le 13 novembre, le duc d'Orléans, que je le souhaite plus que je ne l'espère.» Aveu mélancolique, plein de sous-entendus que n'éclaircit pas cette réponse de Louis XVIII:

«Mon cousin, j'ai reçu votre lettre du 13 novembre avec plaisir, parce que j'en aurai toutes les fois que je recevrai des témoignages de vos sentiments et que j'aurai occasion de vous en donner des miens; mais, en même temps avec peine, parce que j'y vois que tous les efforts de votre piété filiale n'ont pu réussir à faire sortir votre vertueuse mère d'un séjour qui, dans les circonstances actuelles, lui convient si peu. Je souhaite vivement que la faible espérance, qui vous reste encore pour elle, se réalise. Quoi qu'il en soit, n'oubliez pas, en lui écrivant, de lui parler de ma sensibilité à la commission qu'elle vous a donnée pour moi et du tendre et constant intérêt que je lui porte.»

Lorsque le roi traçait ces lignes, le 18 décembre 1800, dix mois après la soumission de ses cousins, il était, on le voit, convaincu de leur sincérité. Les années suivantes devaient lui en fournir de nouvelles preuves.

## VII LES DISSIDENTS ENTRE LE ROI ET SON FRÈRE

À l'heure où s'opérait, entre Louis XVIII et ses cousins d'Orléans, une réconciliation qu'il avait ardemment souhaitée, il souhaitait au même degré voir se dénouer avec un égal bonheur les difficultés qui, depuis longtemps, s'étaient élevées entre lui et son frère, et auxquelles les intrigues des émigrés de Londres, contre le conseil royal de Paris, venaient d'imprimer une vivacité plus grande<sup>[10]</sup>. À la vérité, leurs dissentiments n'avaient jamais été assez graves, ni l'oubli par Monsieur de ses devoirs envers le roi assez caractérisé, pour provoquer la rupture de leurs rapports. Mais les entours du comte d'Artois, leurs jalousies, leurs prétentions, leurs indiscretions, leurs imprudences, tolérées par sa faiblesse ou encouragées par sa vanité, multipliant les dissentiments et envenimant les conflits, ces rapports s'étaient tendus. Entre les deux frères, la défiance du côté du roi et une susceptibilité déplacée du côté de Monsieur remplaçaient l'union confiante qu'eût exigée l'intérêt de la monarchie. À l'époque où nous sommes arrivés, cette situation était devenue d'autant plus douloureuse, qu'elle résultait d'une longue suite d'incidents, dont le roi ne pouvait se souvenir sans y voir une tentative persistante de son frère pour se substituer à lui dans la direction du parti royaliste français au dedans et au dehors. Bien que ces causes de dissentiments aient apparu déjà au cours de cette histoire, il y a lieu d'y revenir, pour faire comprendre, en remontant à leur origine et en les résumant, combien ces divisions étaient nuisibles à la cause royale, et l'ardent désir du roi de les voir finir.

Nés à peu d'années de distance l'un de l'autre, et ayant perdu leurs parents étant encore enfants, le comte de Provence et le comte d'Artois avaient été élevés ensemble. Indépendamment du gouverneur et des maîtres qui leur furent donnés, leur première éducatrice, leur éducatrice morale fut la comtesse de Marsan, appartenant à la famille de Soubise, nommée en 1754 gouvernante des enfants de France en remplacement de la duchesse de Tallard. Ils n'oublièrent jamais ce qu'ils lui devaient. Jusqu'à sa mort, survenue en 1802, elle fut de leur part l'objet d'un véritable culte; ils l'appelaient leur seconde mère. Le prince qui devint Louis XVIII, dans les nombreuses lettres qu'il lui a écrites, la qualifie toujours: «ma petite chère petite amie,» et il n'en est pas une où n'éclate par quelque trait la reconnaissance qu'il lui avait gardée.

La gouvernante des deux frères ne leur avait pas seulement prêché la nécessité de se confier à Dieu dans les grandes épreuves de la vie. À eux comme à leur aîné, l'héritier de la couronne, et comme à leur sœur, Madame Clotilde, la future reine de Sardaigne, et à Madame Élisabeth, elle avait prêché aussi l'union familiale; elle leur avait surtout appris à s'aimer les uns les autres. Au cours des premiers troubles révolutionnaires, on put croire, à ne juger le comte de Provence et le comte d'Artois que par leur attitude envers Louis XVI, qu'ils avaient oublié cette partie des enseignements de «leur seconde mère». En réalité, cet oubli ne fut que momentané.

La politique souille plus ou moins tout ce qu'elle touche; elle les avait égarés jusqu'au point de faire croire momentanément à une rivalité qui n'existait pas. Lorsqu'ils accusaient leur frère, resté en otage à Paris, de leur disputer les pouvoirs à l'aide desquels ils prétendaient le sauver, alors que, par leurs maladresses et leurs violences, ils précipitaient sa perte, leur tête seule était coupable et non leur cœur. Nulle cause de désunion ne se fût produite entre eux et lui, s'ils n'eussent été loin de sa personne. Leurs douloureux débats, que révèlent les correspondances que nous avons publiées antérieurement, furent le résultat d'une séparation dont tous souffraient au même degré.

Du reste, un fait analogue s'était déjà passé entre Monsieur et le comte d'Artois en 1790. De Turin, où celui-ci résidait alors, il usait contre le comte de Provence, encore à Paris, des mêmes armes qu'un peu plus tard, quand ils furent réunis, on les vit employer contre Louis XVI. À propos de l'affaire du marquis de Favras et de la démarche de Monsieur auprès de la municipalité parisienne, à laquelle il se présenta «non comme prince, mais comme citoyen», le comte d'Artois ne craignit pas d'incriminer violemment sa conduite.

—Il s'est avili, disait-il; il a roulé dans la boue!

Mais ces griefs ne tinrent pas devant la joie que ressentirent les deux princes, en se retrouvant à Bruxelles au mois de juin 1791, et devant la douleur que leur causa l'arrestation de Louis XVI à Varennes.

À Coblenz, ils vécurent unis. S'il y eut entre eux des discussions, on n'y découvre pas le caractère agressif et malveillant qui, dans les querelles, rend parfois les contradicteurs irréconciliables. Ils eurent même assez d'esprit, l'un et l'autre, pour ne pas se laisser influencer par les intrigues et les rivalités de leurs courtisans, et pour ne pas s'associer à des dissentiments qui, dans les limites où ils se produisaient, n'étaient déjà que trop funestes à la cause royale, mais l'eussent été davantage si les princes y fussent intervenus et eussent pris parti. Les difficultés contre lesquelles ils avaient à se débattre leur étaient communes: d'une part les ordres que de Paris leur envoyait leur frère à qui, croyaient-ils, son propre intérêt leur défendait d'obéir; d'autre part, les incessantes excitations du prince de Condé, toujours disposé à trouver qu'ils n'allaient ni assez vite ni assez loin, et dont il eût été singulièrement imprudent de suivre les conseils. Pour que leur résistance des deux côtés fût efficace, une étroite union était nécessaire, et parmi tant de fautes qu'on peut leur reprocher, ils ne commirent pas celle de se désunir.

Tant qu'ils vécurent ensemble, Monsieur, quoique l'aîné, ne chercha pas à faire prévaloir sa volonté sur celle de son frère. À Coblenz, il s'efface maintes fois devant ce frère plus jeune que lui, mais plus actif, plus déterminé, plus enclin aux résolutions promptes et irréfléchies. Il le laisse faire, il se laisse entraîner. Visible est son souci de maintenir entre eux l'égalité des pouvoirs. Lorsque, après la mort de Louis XVI, il se proclame régent, il confère au comte d'Artois la lieutenance générale du royaume. Ils se tracent d'un commun accord les limites en lesquelles l'action de chacun d'eux devra s'exercer. Monsieur agira dans le Midi, de Lyon à Toulon, des Alpes aux Pyrénées. C'est à lui que les conspirateurs de ces contrées viendront demander des ordres. Le comte d'Artois s'attribue les pays de l'Ouest, la Bretagne, la Vendée, et quand les Chouans solliciteront les secours du gouvernement britannique, ce sera par son entremise. Ainsi, la part est égale entre les deux frères; nulle différence entre eux quant à l'exercice de l'autorité, soit que Monsieur ne suppose pas la sienne supérieure à celle de son cadet, soit qu'il recule déjà devant la difficulté de lui imposer l'obéissance.

Cette difficulté résulte de leur éducation première, de leurs habitudes, de la tendre familiarité qui a toujours caractérisé leurs rapports. Elle n'apparaît pas encore durant cette première période de l'émigration; mais elle apparaîtra demain, créera des conflits douloureux dont l'amour fraternel seul aura raison. Vingt ans plus tard, elle renaîtra. Louis XVIII rentré en possession de son royaume, installé en maître aux Tuileries, la rencontrera devant lui. Elle paralysera sa longue résistance aux prétentions de l'ultra-royalisme dont le comte d'Artois s'est fait le champion, et lui arrachera cette réflexion révélatrice de son impuissance et de son découragement:

—Croyez-vous qu'il soit facile de se faire obéir par son frère, lorsque, enfants, on a joué ensemble et dormi dans le même lit?

Mais, si le comte de Provence, avant de devenir roi, n'a pas manifesté la volonté d'être le maître, il n'en est plus de même lorsque le trépas de Louis XVII, en juin 1795, met la couronne sur sa tête. Dès ce jour, sa correspondance change de ton. Ce n'est plus uniquement des avis et des conseils qu'il donne, mais des ordres. Quoique envers son frère il en tempère l'expression par cette affectuosité de langage, qu'il a toujours employée dans ses relations avec lui, sous les paroles tendres, à travers les précautions qu'il prend pour dicter sa volonté, elle s'affirme, et comme si la majesté royale imposait à celui qui en est revêtu de nouvelles formes, le tutoiement des anciens jours disparaît peu à peu presque complètement. Louis XVIII ne parle plus seulement en frère, en ami, mais en roi, et il n'hésite pas à blâmer les initiatives que loin de lui, sans l'avoir consulté, s'en tenant à de longues habitudes, croit pouvoir continuer à prendre le comte d'Artois.

Grande est la surprise de ce prince, plus vif encore son mécontentement; il se soumet, car il ne voudrait pas être accusé de contester l'autorité de son souverain, mais ce n'est pas sans rancœur. Ce qu'il ressent, il ne parvient pas toujours à le taire. Quand il le laisse entendre, le roi, que de nouvelles circonstances éloignent

de plus en plus du royaume, voit rééditer contre lui l'argument que, naguère à Coblenz et, d'accord alors avec le comte d'Artois, il opposait aux ordres de Louis XVI.

«Vous n'êtes pas libre, lui mandait-il; votre volonté est enchaînée; les ordres que vous nous dictez n'en sont pas l'expression sincère; ils vous sont arrachés par la contrainte, et nous y conformer ce serait vous trahir.»

C'est un langage analogue que maintenant lui tient à lui-même le comte d'Artois. Ce frère dont il ne saurait suspecter le dévouement, lui objecte qu'il est trop loin de la France pour connaître ce qui s'y passe, pour être bon juge des résolutions à prendre et pour les prendre en temps utile. Il est donc de toute nécessité de laisser au lieutenant général sa liberté d'action. Il y a du vrai dans ce raisonnement. Le roi le comprend, se résigne; mais il exige que toutes les fois qu'il pourra être consulté on le consulte.

Dès ce jour, au fur et à mesure que parviennent à sa connaissance les décisions prises par son frère, il n'est que trop porté à se demander si véritablement elles étaient assez urgentes, pour qu'il ait été nécessaire de les prendre sans solliciter son avis. S'il en juge autrement, il le dit en homme résolu à ne pas laisser tomber son pouvoir en quenouille, et qui entend l'exercer sans entraves. Monsieur,—c'est sous ce nom que, depuis que le comte de Provence est devenu roi, on désigne le comte d'Artois,—répond, s'explique, s'efforce de se justifier. Ses arguments ne plaisent pas toujours. Le roi qui envie son activité, le bonheur qu'il a d'être à portée du royaume, la gloire qui l'attend s'il parvient à y pénétrer, redoute, sans oser l'avouer, qu'il ne veuille s'assurer à lui seul le mérite d'avoir rétabli la monarchie. Quand il le pousse à se jeter en Vendée, c'est avec le cuisant regret de ne pouvoir agir de même, soit sur ce théâtre, soit sur un autre. Son confident, le comte d'Avaray, que le souci de la gloire de son maître rend parfois injuste, défiant, soupçonneux, entretient ses dispositions, lui fait partager ses propres préventions qui souvent sont fondées, car il n'est que trop certain qu'il y a, dans la conduite de Monsieur, un excès d'indépendance souvent peu compatible avec ses devoirs de sujet. De là, entre le roi et son frère, des discussions, des querelles, des conflits qui ne s'étaient jamais produits quand ils étaient réunis, que leur séparation multiplie, et qu'elle envenimerait irréparablement si la tendresse fraternelle ne finissait par prendre le dessus.

Entre les griefs de Louis XVIII contre Monsieur, de 1795 à 1800, le plus réel, qui est aussi le moins apparent dans la correspondance royale où il en est à peine fait mention, se fonde sur le retard que mettait le comte d'Artois à répondre aux appels des Vendéens, retard qu'expliquent trop imparfaitement ses dires, pour qu'on puisse trouver dans les raisons qu'il en donnait une justification, et qui finalement aboutit à une impossibilité matérielle de débarquer sur les côtes de l'Ouest.

En recevant à sa cour le comte d'Artois, l'impératrice Catherine l'avait vivement pressé d'aller en Bretagne. Elle espérait lui en avoir fourni le moyen en lui donnant une lettre pour le roi d'Angleterre, qu'elle invitait à seconder l'exécution de ce projet. Cette lettre ne produisit pas l'effet que la vieille souveraine en avait espéré. Le roi d'Angleterre dut s'en remettre à ses ministres, et ceux-ci refusèrent d'organiser l'expédition avec laquelle le comte d'Artois se serait transporté en France. Restait au prince la ressource de s'y rendre et de se mettre à la tête des bandes vendéennes. Il ne s'y résigna pas; il ne voulait se montrer dans l'Ouest qu'entouré d'une armée étrangère. Ce fut une première occasion perdue, et l'événement causa à Louis XVIII une cruelle déception.

Une seconde occasion se présenta après Quiberon. Le roi était tellement convaincu que son frère ne la laisserait pas échapper, que le 18 septembre 1795, étant sans nouvelles de lui, il le croyait déjà passé sur le continent, et lui envoyait ses instructions. «Je me sers, mon ami, de ma voie ordinaire avec Charette pour te dire le plaisir que j'ai à te savoir enfin arrivé dans notre pays, et te parler du désir ardent que j'ai de t'y aller rejoindre. Travailles-y de tout ton pouvoir. Voici maintenant les choses dont je te charge: 1<sup>o</sup> de donner en mon nom le cordon rouge à Charette; 2<sup>o</sup> de confirmer en mon nom tous les officiers dans leurs grades; 3<sup>o</sup> Stofflet et Sapinaud sont des gens excellents qu'il faut contenter, mais qu'il faut toujours tenir dans la subordination à l'égard de Charette, et je crois que le grade de maréchal de camp est ce qu'il leur faut.»

Dans la même lettre, constatant, d'après les dires de ses agents de Paris, que la déclaration adressée à son peuple lors de son avènement avait produit en France un bon effet, il se plaignait des Jacobins qui n'avaient rien trouvé de mieux «pour rompre le coup», que de publier qu'il était mort ou mourant, et que le comte d'Artois pensait tout au rebours de lui. «Il est donc bien essentiel, lui mandait-il, que tu fasses connaître que tu penses absolument comme moi, et que si tu étais à ma place, tu marcherais exactement sur la même ligne. Je n'ai pas besoin de te recommander d'avoir grand soin de tenir sous bride les prétentions de toute ta petite armée. Les prétentions sont le mal ordinaire de notre nation, et il n'y en aurait pas de plus dangereux dans ce moment-ci. Adieu, mon ami, je t'aime et t'embrasse de toute la tendresse de mon cœur.»

Cette lettre, une des dernières où Louis XVIII s'en tient avec son frère au ton familial si longtemps en usage entre eux, ne parvint pas à son adresse. Le comte d'Artois, que le roi croyait auprès de Charette, était encore à l'île d'Yeu, victime des intrigues anglaises et de sa propre irrésolution, manquant de l'énergie nécessaire, lorsqu'il sut que l'expédition était contremandée, pour passer outre, rejoindre coûte que coûte les chouans auxquels il était annoncé, et qui l'attendaient avec une impatience qui n'avait d'égale que l'enthousiasme avec lequel ils se préparaient à l'accueillir<sup>[11]</sup>. En apprenant qu'il s'était résigné à retourner en Angleterre et à se laisser en quelque sorte interner à Édimbourg, le roi fut encore plus déçu que la première fois. Il ne lui adressa cependant ni critiques ni reproches. Il feignit même d'attribuer uniquement au mauvais vouloir de l'Angleterre, l'échec d'une tentative dont il avait souhaité avec ardeur le succès. Mais, un doute resta en lui sur le point de savoir si son frère avait été aussi complètement empêché qu'il le disait de passer en Bretagne. Ce doute se trahit, lorsqu'en 1799, comme on le verra plus loin, le comte d'Artois, après avoir annoncé de nouveau l'intention d'aller se mettre à la tête des Vendéens, sollicita en secret et obtint des Anglais l'autorisation de se réunir en Suisse à l'armée de Souvarof, alors que le roi de son côté négociait avec le tsar pour s'y faire envoyer.

Mais si ce grief du roi apparaît moins dans la correspondance qu'il ne s'y devine, il en est d'autres qui s'y trouvent exposés tout au long, et qui successivement donnèrent lieu à de pénibles querelles, voire à des brouilles momentanées. Celui sur lequel on voit Louis XVIII s'expliquer à plusieurs reprises, résultait de la facilité avec laquelle le comte d'Artois promettait aux personnes de son entourage des grâces, des grades, des décorations, les leur accordait même sans attendre l'agrément de son frère au nom duquel il les distribuait, et à qui il était tenu de les demander. Dès la fin de 1796, c'est une affaire de ce genre qui met aux prises le souverain et le lieutenant général du royaume.

D'Édimbourg où il a dû se retirer, Monsieur demande à son frère le cordon rouge pour MM. de La Rosière, de La Chapelle et de Chalus, la grand'croix de Saint-Louis pour le général d'Autichamp et le cordon bleu pour M. de Miran, distinctions que, par leurs services à l'armée des princes ou en Vendée, ont méritées ces gentilshommes. Mais, celui d'entre eux à qui Monsieur est le plus pressé de faire obtenir le cordon rouge est La Rozière. Cet officier général va s'éloigner de lui pour suivre une expédition que l'Angleterre envoie en Portugal afin de faire échec à l'Espagne, qui a conclu la paix avec la République. Le roi ne se hâtant pas de répondre à cette requête, le comte d'Artois, interprétant ce silence comme une approbation, autorise La Rozière à porter le cordon aussitôt qu'il sera arrivé en Portugal. Au reçu de la lettre qui mentionne cet acte d'autorité, qu'il considère comme une violation de ses prérogatives,—c'est le 22 décembre,—Louis XVIII prend la plume et manifeste son mécontentement.

«Je suis affligé de ce qui s'est passé au sujet de La Rozière. Il vous était facile de préjuger mon intention de lui donner le cordon rouge. Mais, je ne comprends pas que vous ayez pu croire que ce fût mon intention dans ce moment-ci. Vous savez, et vous me le reprochez, que mon intention est de ménager l'Espagne. Est-ce la ménager que d'accorder une grande grâce à celui qui va la combattre? Je sais bien que je puis annuler l'effet de cette grâce. Mais, Dieu me préserve d'avoir jamais ce pouvoir sur moi-même. Je me tirerai de ceci comme je le pourrai. Mais, au nom de Dieu, ne mettez plus le roi en compromis avec votre ami.»

La remontrance est certes inoffensive. Monsieur, n'en voyant que le blâme, s'en montre étonné et affecté. Il déclare toutefois «qu'il n'en parlera plus et n'y pense plus du tout». Le roi s'offense de cette protestation. Il en envoie une copie à son frère. «Je suis sûr qu'en la relisant vous serez fâché de l'avoir écrite.» Quelques jours plus tard, avant même d'avoir reçu une nouvelle explication, il revient sur l'incident, reconnaît qu'il ne se fût pas produit si lui-même n'avait eu le tort de ne pas répondre aux demandes de son frère, s'excuse en alléguant que, lorsqu'il les a reçues, «il avait la tête en compote;»—«n'importe, j'aurais dû répondre tout de suite.» C'est une concession; mais elle ne porte que sur la forme; il ne cède pas sur le fond. «Trouve bon, je t'en prie, que je ne fasse pas le roi de Versailles et que je ne donne ces distinctions qu'au moment de l'activité.» Il ajoute en confidence «qu'après la mort de son pauvre neveu», il a fait *in petto* une promotion de cordons bleus et que les protégés de son frère y figurent. «Mais je ne veux pas le dire tout haut parce que, outre que les promesses faites d'avance ne valent rien en général, je ne me soucie pas de vendre la peau de l'ours. Ainsi, si ces messieurs t'ont chargé de me faire ces demandes, dis-leur de bien jolies choses; assure-les qu'ils seront contents, mais ne trahis pas mon secret.»

Cette lettre vient de partir lorsqu'en arrive une de Monsieur en date du 15 mars, dont l'affaire La Rozière fait tous les frais et où il plaide les circonstances atténuantes. Mais elle ne donne pas satisfaction à son destinataire. «Elle ne guérit pas le mal que m'avait fait celle du 11 février. En vérité, plus je relis la mienne du 22 décembre et moins je trouve qu'elle ait pu te blesser. Je n'en suis pas moins affligé de t'avoir fait de la peine. Il n'y aurait qu'une affliction pire que celle-là: ce serait de te voir douter un instant de ma tendresse. Je n'en parlerai plus. Si tu étais là, je t'embrasserais de tout mon cœur et tout serait dit.»

Ces accents émeuvent le comte d'Artois. Pour y répondre, il ne prend conseil que de son affection fraternelle: «J'ai reçu avant-hier, mon cher frère, votre lettre du 4, et mon cœur a besoin de vous exprimer comme il le sent, à quel point je suis touché de votre réponse à ma lettre du 15 mars. Je n'ai jamais regretté plus vivement de ne pas être à portée de vous sauter au col. Mais, nous nous devinerons toujours mutuellement et tout servira à resserrer davantage tous les tendres liens qui nous unissent pour la vie.» Ainsi, se dénoue la querelle que closent définitivement ces deux lignes du roi; «J'ai reçu votre lettre du 18 avril. Vous jugez du bien qu'elle m'a fait.»

Tout est dit maintenant, et il semble que désormais le malentendu qui a menacé un moment l'entente des deux frères ne se renouvellera pas. Mais c'est trop compter sur la sagesse de Monsieur et sur la longanimité du roi. À l'heure même où les avances de celui-ci, encore que ce ne fût pas de son côté qu'on dût en attendre, amènent une réconciliation nécessaire et conjurent un éclat qui serait funeste à la cause royale, les circonstances préparent un conflit d'une bien autre gravité, dont nous pourrions suivre une à une les péripéties dans la correspondance qui est sous nos yeux.

## VIII AGGRAVATION DES CONFLITS

Depuis le désastre de Quiberon, le comte de Puisaye était en disgrâce, non que le roi fût homme à lui tenir rigueur de sa défaite s'il eût été prouvé qu'il n'avait rien négligé pour la conjurer, mais parce que, dans la conduite de cette fatale expédition, Puisaye avait donné trop de preuves de son incapacité, de sa légèreté, de son imprévoyance pour se dérober à la responsabilité d'un échec que le parti royaliste avait payé de son sang et qui avait eu des conséquences effroyables. Tout en cette affaire accusait Puisaye: ses vantardises antérieures, les vices d'une organisation hâtive, sa fuite éperdue dans la journée du 21 juillet, son embarquement précipité sur la *Pomone*, les propos de d'Hervilly mourant, la lettre accablante où l'héroïque

Sombreuil le traitait de lâche fourbe, les fusillades de Vannes et enfin le cri presque général des survivants de ce sanglant désastre.

Qu'il y eût beaucoup d'exagération dans ces griefs, que Puisaye eût été plus malheureux que coupable, c'était possible. Mais tant de voix vengeresses clamaient contre lui, qu'il n'était plus au pouvoir du roi de lui conserver sa confiance. Dans la pensée de Louis XVIII, dans celle même du comte d'Artois qui, tout en se plaignant de lui, ne pouvait se défendre de beaucoup d'indulgence, Puisaye devait disparaître et se faire oublier.

Il eût été, toutefois, imprudent et dangereux de le lui signifier en des termes autoritaires. C'était, malgré tout, un homme à ménager. Le cabinet britannique ne le jugeait pas aussi sévèrement que le jugeait le roi. Sa défaite n'avait détruit ni la considération que les ministres professaient pour sa personne et son caractère, ni leur confiance en ses talents, et pas davantage l'affection dont il était depuis si longtemps l'objet de la part des populations bretonnes, sur lesquelles, au cours des insurrections vendéennes, s'était exercée son autorité. Lui-même n'entendait pas renoncer à son commandement. Rentré à Londres au lendemain de Quiberon, il y avait retrouvé la faveur des ministres, l'amitié de l'un d'eux, Windham, chargé du département de la Guerre. Fort de cette influence que n'avait pu détruire son malheur, il activait ses démarches à l'effet de se faire transporter en Bretagne pour y reprendre le rôle prépondérant qu'il y avait naguère rempli de l'aveu et au nom du roi.

Or, ce rôle, le roi ne voulait pas le lui rendre. Dès les premiers mois de 1796, il invitait son frère à négocier avec habileté et prudence en vue d'obtenir que Puisaye donnât sa démission. De longs mois s'écoulèrent avant que Monsieur pût procéder à des démarches efficaces et se flatter de les voir aboutir. Enfin, au commencement de 1797, une circonstance imprévue lui permit de se conformer aux instructions de son frère. Puisaye, comme s'il les avait pressenties et voulait les prévenir, avait envoyé à Blanckenberg des émissaires de confiance, lesquels, sous prétexte de soumettre au roi ses projets et ses plans, devaient plaider sa cause et obtenir que ses fonctions lui fussent conservées. Mais, malgré les efforts de ces ambassadeurs et cédant aux conseils du baron de Roll, agent de Monsieur, qui se trouvait alors à Blanckenberg, le roi ne voulut pas se prononcer. Il renvoya l'affaire au comte d'Artois «chargé spécialement de la direction des provinces de l'Ouest», et adressa à ce prince une note particulière en laquelle il développait ses vues et ses désirs en ce qui concernait Puisaye.

Celui-ci, aussitôt qu'il connut cette décision, alla de Londres à Édimbourg afin de conférer avec Monsieur. Là, contrairement à ses espérances, il fut amené à donner sa démission. Il la donna cependant de manière à laisser croire qu'elle était volontaire. Mais, craignant qu'on ne la regardât comme forcée, il demanda qu'elle fût tenue secrète jusqu'à la nomination de son successeur, qui semblait devoir être le prince de Rohan. Pour justifier cette demande, à laquelle Monsieur s'empressa de faire droit, il observa que si l'on voulait tirer quelque parti de ses relations avec le ministère britannique, il était essentiel qu'il conservât vis-à-vis de ce ministère assez de consistance pour n'être pas considéré comme amoindri. Donnée et acceptée avec ces amendements, la démission fut aussitôt transmise au roi. En la lui adressant, Monsieur insistait sur la nécessité de ne pas la rendre publique.

Le roi fut plus surpris que satisfait des réserves dont elle était accompagnée. Le comte d'Avaray, qui méprisait Puisaye et le «tenait pour un drôle», avait fait partager à son maître cette opinion. Louis XVIII était pressé de se débarrasser du personnage et de le remplacer. Il donnerait ainsi satisfaction à la grande majorité du parti royaliste, qui s'étonnait que cette mesure n'eût pas été déjà prise et que le roi gardât à son service un homme qui l'avait si mal servi. Animé de cette conviction, loin de déférer aux conseils de son frère, il désigna sur l'heure le remplaçant de Puisaye, et, au lieu de choisir le prince de Rohan proposé par le comte d'Artois, il choisit le comte de Chalus. Ce gentilhomme avait commandé sous les ordres de celui dont l'emploi lui était octroyé; il s'était vaillamment conduit à Quiberon; il jouissait d'un grand renom en Bretagne et méritait la confiance et l'estime. Les princes et les royalistes lui en avaient donné précédemment maints témoignages.

Le roi lui écrivit pour lui faire connaître celui que, de nouveau, il lui accordait. En lui ordonnant de se considérer désormais comme commandant en chef de Bretagne dans la partie où le comte de Puisaye avait rempli la même fonction, il l'invitait, ainsi qu'il l'avait déjà fait sur tous les points du royaume, à faire entrer les royalistes dans les gardes nationales qui se formaient alors. Il lui transmettait en même temps ses instructions et ses ordres en vue du rôle qu'il l'appelait à remplir.

Au moment d'expédier cette lettre, il se demanda s'il devait l'envoyer à Monsieur en le chargeant de la faire parvenir ou s'il l'enverrait par la voie de ses agents de Paris qui étaient en communications constantes avec la Bretagne et la Vendée. Finalement, c'est à ce dernier parti qu'il s'arrêta, en laissant ses agents juges de l'opportunité de sa décision. Mais, comprenant la nécessité d'avertir son frère de ce qu'il avait fait, il le lui manda le 7 septembre.

Au sujet de la lettre destinée à Chalus, il lui disait:

«Je me suis décidé à l'envoyer directement, par la raison que, l'ayant envoyée sous la même restriction (si mes agents voyaient la chose du même œil que moi), je ne sais pas s'il la recevra, et que si je l'avais fait passer par vous, comme j'aurais fait en toute autre circonstance, il y aurait eu un temps considérable de perdu; et vous voyez que, de cette manière, il la recevra avant que je sache moi-même si elle lui sera envoyée. J'en joins ici une copie aussi bien que de l'ordre général.»

Lorsque la lettre écrite au comte de Chalus arriva à Paris, le coup de force du 18 fructidor venait de s'accomplir et les agents royalistes de se disperser. Elle fut cependant remise à l'un d'eux, le prince de La Trémoille. Empêché de l'envoyer en Bretagne et étant parvenu à s'enfuir, il l'emporta avec lui en Angleterre.



De Londres, il écrivit au comte d'Artois à Édimbourg pour lui demander ce qu'il devait faire de cette lettre dont il lui communiquait une copie. Le comte d'Artois n'avait pas encore reçu celle que son frère lui avait adressée le 7 septembre. Il apprit donc tout à la fois par La Trémoille que le roi, ne tenant aucun compte de son avis, venait de rendre publique la démission de Puisaye, de nommer son successeur et qu'au lieu de charger son lieutenant général de porter sa décision à la connaissance des intéressés, il avait préféré s'en fier aux agents de Paris du soin de communiquer sa lettre au destinataire quand ils le jugeraient opportun.

L'événement inattendu du 18 fructidor, qui déjouait cruellement les projets royalistes, ne disposait que trop Monsieur à l'irascibilité. Il considéra le procédé du roi à son égard comme une offense volontaire, et c'est à peine si la lettre royale du 7 septembre, arrivée sur ces entrefaites, put le ramener à une interprétation moins irritante de la conduite de son frère. La réflexion fut plus efficace. Ayant ordonné à La Trémoille de ne pas expédier la missive royale à Chalus, il se domina assez pour ne rien trahir, dans la sienne au roi, des sentiments qui l'agitaient.

Après avoir reconnu la réalité des sujets de plaintes qu'avait donnés Puisaye, il ajoutait: «Eh bien! mon cher frère, malgré tout cela, votre intérêt et mon devoir exigent impérieusement que je vous demande avec la plus vive instance de vous en rapporter uniquement à moi sur la manière d'employer M. de Puisaye dans la partie que vous m'aviez confiée et d'approuver que l'envoi de votre lettre à M. de Chalus reste suspendu au moins jusqu'à l'époque où, en réponse à cette lettre, vous m'aurez fait passer vos ordres directs ... Vous avez jugé vous-même que la marche que vous avez suivie pour l'envoi de votre lettre à M. de Chalus n'était pas conforme à la règle que vous aviez établie. Je connais trop bien votre amitié et votre confiance pour penser à me plaindre de ce que cette marche pouvait avoir de désagréable pour moi. Votre intérêt seul m'occupe, et si j'attache du prix à ce qui peut affaiblir ou augmenter ma considération personnelle, ce n'est que pour la rendre plus utile à votre service. Mais, il est de mon devoir de vous représenter que, dans la circonstance actuelle surtout, l'envoi de votre lettre à M. de Chalus n'aurait pu que produire un effet fâcheux, et c'est par ce motif que j'ai fait dire au prince de La Trémoille de la garder jusqu'à nouvel ordre.»

Pour écrire avec cette modération, Monsieur, dans l'état d'esprit où il se trouvait, avait dû certes se faire violence. Mais le roi ne lui en sut aucun gré, même après que le comte François d'Escars, qui lui apportait la lettre à Blanckenberg, l'eût complétée, au nom de Monsieur, par diverses explications. Les formes déférentes qu'affectait son frère ne l'empêchèrent pas de sentir vivement ce qu'il y avait d'attentatoire à son autorité dans la suspension de ses ordres, et si sa réponse, en date du 30 octobre, trahit la volonté de demeurer aussi calme que ferme et de ne prononcer aucune parole blessante, on y devine cependant un blâme formel et la résolution de se faire obéir.

«Je pense bien comme vous que l'événement du 4 septembre n'a pas abattu le courage des royalistes et je conçois qu'au contraire, ils soient plus animés que jamais. Je suis fort aise que vous vous occupiez d'un plan pour tirer parti de ces dispositions. S'il est achevé lorsque vous recevrez ma lettre, j'espère que je le recevrai bientôt et surtout avant que le ministère en ait aucune connaissance. Je dois vous observer d'avance que pour qu'un plan soit bon, il faut qu'il embrasse toutes les parties de l'objet qu'on se propose et qu'il y en a dans celui-ci de très essentielles, que vous ne pouvez pas encore connaître. Vous savez qu'excepté une douzaine, les victimes du 4 septembre ont échappé à la fureur du Directoire; or les principaux se sont rendus en Suisse et ont dû se réunir à Yverdon, pour y former aussi un plan qu'un d'entre eux doit m'apporter et que sans doute M. Wickham, sous les yeux de qui cette conférence a dû se tenir, aura transmis par courrier à sa cour. Il s'en faut bien que tous les membres de cette conférence aient les mêmes droits à notre confiance; aussi je me propose d'examiner scrupuleusement leur plan. En arrêter un sans avoir connaissance du leur, serait une chose fort imprudente; car tout sortis de France qu'ils sont, plus l'esprit qui les a fait élire est bon et prononcé, plus ils doivent avoir conservé d'influence sur ceux qui les ont élus, et plus il est nécessaire, je ne dirai pas d'adopter leurs idées, mais de concerter avec eux les mesures à prendre. D'ailleurs le plan auquel vous travaillez est militaire et, à moins d'exciter une insurrection générale, ce serait une chose déraisonnable d'en exciter une, sans savoir: 1<sup>o</sup> si elle pourra être soutenue; 2<sup>o</sup> si le Directoire ne pourra pas faire marcher contre elle des forces supérieures aux siennes, même réunies aux auxiliaires qu'elle pourrait recevoir. Or, dans ce moment-ci, le Directoire va, surtout si la nouvelle de la paix est vraie, être en état d'employer toutes ses forces contre une insurrection quelconque. Pour toutes ces raisons, envoyez-moi votre plan le plus tôt possible; je voudrais l'avoir avant l'arrivée de l'homme d'Yverdon; mais ne le donnez pas au ministère.

«Pour ce qui regarde la lettre à Chalus, certes vous ne me soupçonnez pas d'avoir envie de vous ôter de la considération; mais prenez une carte, voyez la position où nous sommes tous les deux, relativement à la France, et dites-moi s'il m'est toujours possible de faire passer par Édimbourg ce que j'envoie en Bretagne ou en Normandie. Il n'y a nul doute que, lorsqu'il n'y a pas *periculum in mora*, je ne doive prendre cette route; mais lorsque ce péril existe comme il existait, et comme vous pouvez vous en convaincre par une lecture attentive de ma lettre du 7 septembre, il faut bien passer par-dessus les formes et envoyer l'ordre directement, en vous donnant avis en même temps; car je me donnerais un soufflet de ma propre main, si je vous laissais dans l'ignorance. La lettre est partie pour la France au même moment, à peu près, que le bouleversement s'opérait; je ne sais si elle a pu parvenir à sa destination, mais si elle revient à Pierre (La Trémoille), il faut qu'il l'envoie: 1<sup>o</sup> parce que Chalus en a très sûrement connaissance, attendu que je n'ai pas ordonné à Cazalès d'en faire mystère à M. Wickham, et que je sais que les réfugiés en sont instruits et particulièrement Lemeret, Breton qui ne peut souffrir Puisaye et qui certainement ne le cachera pas à ses correspondants en Bretagne; 2<sup>o</sup> parce que je ne puis pas être de votre avis sur une nouvelle conduite à tenir à l'égard de Puisaye.

«Cet homme est toujours le même à mes yeux, c'est-à-dire un intrigant du premier ordre, et par conséquent un être dangereux, car tous les intrigants le sont. Ce n'est pas une raison pour casser les vitres et chercher à l'exaspérer. Mais, il y a une grande distinction à faire entre ne pas exaspérer un homme et céder à toutes ses volontés. Voyons l'état des choses. Puisaye a donné sa démission et très volontairement, grâce à vos soins. L'a-t-il donnée de bonne foi? C'est la question; mais je la regarde comme aussi inutile que difficile à résoudre.

Le fait est que s'il l'a donnée de bonne foi, il peut, peut-être, blâmer la connaissance que j'en donnerais, mais il ne peut pas en être blessé, et que, dans le cas contraire, auquel je ne vois malheureusement que trop de vraisemblance, cette fausseté nécessite le prompt usage de l'arme que nous avons entre les mains.

«Vous craignez le mauvais effet que la connaissance de cette démission peut produire, tant à cause de l'attachement que Puisaye a inspiré à ses subalternes, qu'à cause de la crainte qu'ils peuvent avoir de perdre les grâces qu'il leur a prodiguées. Mais si la première de ces craintes est fondée aujourd'hui, le sera-t-elle moins dans six mois, dans un an? Si une circonstance quelconque oblige à reprendre les armes, sera-ce le moment d'apprendre aux Bretons qu'ils ont un autre commandant? La seconde crainte se dissipe d'elle-même; en m'adressant à Chalus que Puisaye a placé, n'est-ce pas dire, au moins implicitement, que je confirme tous les choix? Je pense, comme vous, qu'il faut ménager M. Windham, et c'est une raison de plus pour l'éclairer; c'est pourquoi, loin de me reprocher d'avoir employé le moyen le plus propre que je pusse pour y parvenir, je vous avoue que je m'en sais très bon gré, et que je ne conçois pas pourquoi vous m'en paraissez affecté.

«Pour me résumer, il est nécessaire que ma lettre, qui n'a plus d'objet, relativement à la Garde nationale, mais qui contient sans réflexion et historiquement un fait que Chalus doit savoir, et qui, d'ailleurs, contient un témoignage de satisfaction pour lui et que je suis bien aise qu'il reçoive, lui parvienne, et je suis persuadé que vous serez fâché de l'ordre que vous avez donné à Pierre, lorsque vous songerez aux dangers d'une pareille mesure; je ne veux pas même vous les indiquer ici; votre bon cœur et votre bon esprit ne vous les feront que trop sentir. Si Puisaye se plaint que ce soit nous qui ayons fait connaître sa démission à Chalus, nous aurons le droit d'être surpris qu'il ne la lui ait pas fait connaître lui-même, depuis plus de quatre mois qu'il l'a donnée.»

En apportant au roi la lettre de Monsieur, le comte François d'Escars lui avait exposé la détresse financière en laquelle se trouvait ce prince à Édimbourg. La confiance ne pouvait être faite plus à propos; une somme de deux cent mille roubles, envoyée par Paul I<sup>er</sup>, venait d'arriver à Blanckenberg. Nonobstant le mécontentement que lui inspirait la conduite de son frère, le roi n'hésita pas à lui porter secours. En post-scriptum à la lettre qu'on vient de lire, il fit connaître à Monsieur la manière dont il comptait employer les subsides russes: «1<sup>o</sup> cent mille roubles en dépôt pour parer à une nécessité urgente; 2<sup>o</sup> vingt-cinq mille pour payer mes différents agents, envoyer des courriers; 3<sup>o</sup> douze mille cinq cents pour venir au secours des petits créanciers les plus nécessiteux, à secourir la misère; 4<sup>o</sup> douze mille cinq cents pour vos enfants; 5<sup>o</sup> vingt-cinq mille à votre ordre; 6<sup>o</sup> vingt-cinq mille pour mon propre usage. Avec cette somme, de l'économie et quelques moyens accidentels, j'espère que nous pourrons joindre le moment où nous verrons plus clair dans nos affaires.»

Peut-être le roi pensait-il qu'à la faveur de ce post-scriptum, où se révélait sa sollicitude pour son frère, les observations qu'il avait dû faire seraient plus facilement acceptées. Il n'en fut rien. La réponse de Monsieur, à la date du 28 novembre, en même temps qu'elle prouve son impuissance à se contenir, fait tourner brusquement la querelle à l'état aigu. Tout le blesse et l'offense dans la conduite et les propos de son frère: la mise en demeure de ne confier son plan aux ministres anglais qu'après le lui avoir soumis, les remontrances sur le non-envoi de la lettre à Chalus, le jugement sur Puisaye et le soin qu'avait pris le roi d'envoyer à son insu l'ancien constitutionnel Cazalès chez le ministre Windham, afin de lui démontrer que Puisaye n'était pas digne de l'intérêt qu'il lui conservait. Dans l'entraînement de la colère, il prend la plume et s'explique avec une vivacité inaccoutumée sur les griefs qui lui sont imputés.

«Votre lettre du 30 octobre m'est parvenue le 20 de ce mois. Je l'ai lue et relue avec beaucoup d'attention. J'ai tardé à y répondre pour me défendre encore plus de l'impression qu'elle a faite sur moi. J'ai consulté mon cœur et ma raison, comme vous m'y invitez: l'un et l'autre m'ont dit également que cette lettre ne contenait, ni pour le fond, ni pour la forme, rien de tout ce que j'étais en droit d'attendre de vous.

«Je ne perdrai jamais de vue la mesure que je dois m'imposer à l'avenir, et puisque le zèle d'un frère est mal jugé par vous, jusqu'au point d'en resserrer le cercle que vous me prescrivez, je saurai désormais me renfermer dans le strict devoir du premier de vos sujets. Si vous étiez dans la plénitude de votre puissance, ou même si vous n'aviez que de légers obstacles à vaincre, je n'hésiterais pas à vous rendre dès ce moment les pouvoirs que vous m'avez donnés: ils ne peuvent plus être utiles aujourd'hui. Mais, le devoir auquel je demeurerai fidèle jusqu'à la mort, me prescrivant d'éviter autant qu'il peut dépendre de moi un éclat qui serait nuisible, je garderai le silence et je m'éloignerai sans secousse des opérations auxquelles je ne peux plus participer que par les sacrifices que l'honneur me commande.

«Je vous remercie de la somme que vous avez destinée pour moi et pour mes enfants. Je m'arrangerai pour m'en passer. Les partages faits par l'amitié sont doux à recevoir; la classe où vous me rangez par votre lettre ne me laisse plus la même liberté.

«Vos ordres seront transmis au prince de La Trémoille, et je ne me permettrai aucune observation.

«Je n'avais formé de plan que pour me tenir prêt à seconder un mouvement général qui pourrait arriver. Mais, la paix de l'Autriche, la liberté qu'elle laisse au Directoire de comprimer avec de plus grandes forces les provinces de l'Ouest et du Midi, suspend nécessairement toute mesure active. Je me bornerai donc à attendre maintenant dans le silence l'époque où, comme gentilhomme français, je pourrai acquitter ce que je dois à mon honneur et à ma gloire.»

Huit jours plus tard, comme s'il voulait atténuer l'effet de sa protestation, Monsieur reprend sa correspondance avec le roi dans la forme habituelle. Mais il la fait précéder de cette déclaration: «Ma lettre du 28 novembre aura fait connaître à mon frère à quel point je suis affecté et blessé. C'est par sa réponse que je jugerai si ce sera désormais avec le roi que j'aurai à correspondre ou encore avec un frère et ami. Jusqu'à

ce que j'aie reçu cette réponse, je continuerai mes expressions ordinaires d'une correspondance amicale.»

C'est en vain qu'il allait attendre cette réponse. Offensé à son tour et attristé par ces deux lettres dont la seconde, loin de corriger l'effet de la première, l'avait aggravé, le roi s'était promis de ne répondre ni à l'une ni à l'autre. Il ne lui convenait pas de donner de l'éclat à une querelle dont le retentissement eût été nuisible à ses affaires en réjouissant ses ennemis; il lui répugnait surtout d'entourer son autorité, en l'employant vis-à-vis de son frère, de formes trop dures. Il ne répondit donc pas. Mais, pour laisser une voie ouverte à la réconciliation, il écrivit au maréchal de Castries, qui se trouvait alors à une courte distance de lui, à Wolfenbüttel, dans le duché de Brunswick. Lui ayant brièvement raconté les faits, il le prenait comme arbitre du différend qu'il n'avait pas voulu clore par un acte d'autorité.

Le maréchal professait pour Louis XVIII une admiration égale à son dévouement; il n'eût pu admettre que le roi eût des torts. Lui en eût-il reconnu, il n'en aurait pas moins pensé que Monsieur, en les établissant et en niant les siens, avait dépassé les bornes du respect, et qu'en conséquence, c'était à lui à revenir le premier. Il le laissa entendre en lui transmettant la lettre que lui-même avait reçue du roi. Mais le comte d'Artois était buté, et sa réponse au vieux soldat vint prouver à ce dernier que la démarche qu'il avait faite auprès du prince allait à l'encontre du but qu'il s'était proposé. Monsieur s'attachait à établir qu'il n'avait aucun tort, que la «réprimande» dont il demeurait blessé était imméritée, et que la conduite de son frère envers lui témoignait d'une véritable ingratitude.

«Je me suis abandonné sans réserve pour servir mon frère loyalement, franchement, et, je peux le dire, avec le dévouement d'une amitié sincère. Depuis six ans surtout, où la mort du feu roi a établi une différence marquée entre le roi actuel et moi, j'ai veillé, surveillé toutes mes actions pour qu'il n'y en eût aucune qui pût laisser le plus léger prétexte de douter de mes sentiments pour lui. Je n'ai point provoqué la conduite qu'il a tenue envers moi. Je suis parfaitement sûr de n'avoir aucuns torts dont il puisse justement s'appuyer, car je ne saurais regarder comme tels le droit et le devoir qui m'ont porté à lui dire franchement et librement qu'il avait blessé mon cœur. Un seul mot de tendresse de sa part eût pu aisément guérir ma plaie. Mais, s'il lui importe peu de la laisser saigner; si, plus occupé de la prééminence de son rang, il oublie ce qu'il doit à son frère, à un ami qui a tout fait pour lui, alors, mon cher maréchal, tout est dit, n'en parlons plus. Je vivrais mille ans que je ne ferais pas un pas de plus pour le ramener à des sentiments qui seraient effacés dans son cœur.»

Non content de présenter ainsi sa défense qu'allait bientôt compléter une seconde lettre, le comte d'Artois annonçait à son frère qu'il avait répondu au maréchal, et, parlant de cette réponse, il disait: «La franchise du sentiment qu'elle exprime ne blessera pas, je l'espère, un bon et tendre frère; c'est aussi en bon frère que je me flatte de vous avoir servi. Je crois l'avoir démontré dans ma réponse au maréchal. La seule observation que je vous adresserai directement, c'est qu'il me semble que dans une affaire de ce genre, se dispenser de répondre à son frère parce que sa lettre déplaît, pourrait être un droit de paternité, mais non de fraternité.»

Il existe, dans les papiers de Louis XVIII, à propos de cette affaire, un écrit de sa main, une de ces notes en lesquelles, en toute occasion importante de sa vie d'émigré, il se plaisait à discuter avec lui-même les incidents qui s'y produisaient. Celle-ci, qui, d'ailleurs, n'est qu'un résumé du débat et ne nous apprend rien que nous ne connaissions, nous révèle dans sa conclusion la pensée secrète de Louis XVIII.

«Lorsqu'on eut administré les cérémonies du baptême à Louis XIV, alors Dauphin et âgé de quatre ans et demi, Louis XIII, au lit de la mort, lui demanda quel nom on lui avait donné:

«—Je m'appelle Louis XIV, papa.

«—Pas encore, mon fils.»

Depuis quelque temps, en énumérant les décisions prises sans son consentement par son frère et dont il n'était averti que lorsqu'il ne pouvait plus en arrêter l'exécution, le roi estimait que Monsieur empiétait sur son pouvoir royal et qu'il oubliait trop souvent qu'il n'était pas encore Charles X. En ce moment (juillet 1798) il en trouvait la preuve dans deux nouveaux incidents qui venaient de se greffer sur l'affaire Puisaye, avant qu'elle ne se fût dénouée.

Le premier avait trait à l'abbé de La Marre. Sans prendre avis de Monsieur, à qui sans doute, parce qu'il redoutait sa perspicacité, cet agent déplaisait, il l'avait envoyé à Londres avec une mission confidentielle pour les ministres anglais. Avant de commencer ses démarches, l'abbé devait se concerter avec le comte d'Artois, ce qu'il s'était empressé de faire. Celui-ci ne pouvait donc arguer contre son frère d'un manque d'égards. Il n'en trouva pas moins mauvais qu'un personnage qu'il n'aimait pas eût été investi d'une mission que lui-même aurait pu remplir. Au lieu de lui en faciliter l'accomplissement, il lui créa sous main tant d'entraves, que le roi dut rappeler son messenger, qu'il chargea alors de le représenter auprès de Wickham, le distributeur en Suisse des subsides anglais.

Au cours de ce mince épisode, un second incident se produisit. Louis XVIII avait un agent financier à Londres. C'était l'ancien trésorier de la Couronne, Dutheil, dont il prisait fort le savoir-faire. Dutheil, en possession de sa confiance, avait su gagner celle de Monsieur par l'habileté avec laquelle il était parvenu, dans l'exercice de ses fonctions, à concilier ce qu'il devait au roi et ce qu'il devait au frère du roi, et s'était associé à ce dernier dans ses efforts pour faire échouer la mission de l'abbé de La Marre. En arrivant à Mitau, Louis XVIII, sans tenir compte des plaintes de l'abbé contre Dutheil, décida que ce dernier viendrait prendre auprès de lui la direction de ses affaires financières, et il le lui annonça sans avoir pris soin de consulter Monsieur.

La correspondance qui est sous nos yeux témoigne du mécontentement du prince; elle est pleine de ses

récriminations. Une lettre en date du 15 octobre les résume. Après avoir rappelé ce qui s'est passé pour Puisaye d'abord, pour l'abbé ensuite, il précise son grief en ce qui touche Dutheil: «Sans me consulter, sans même m'en prévenir, vous déplacez l'homme que j'emploie depuis plusieurs années à la suite de vos affaires les plus importantes, celui qui n'a pu qu'avec beaucoup de temps et de soins s'amalgamer avec le ministère britannique, ses bureaux, et obtenir tout accès auprès d'eux. Enfin, non seulement vous ne me demandez pas mon avis sur le choix de son remplaçant, mais vous vous bornez purement et simplement à m'annoncer que ce choix est fait et que vous me le ferez connaître. Jugez d'après cela, mon cher frère, jugez vous-même ce que je dois penser, ce que je dois sentir.»

Louis XVIII était encore sous le coup de la conduite de son frère dans l'affaire Puisaye. Dans le nouveau grief que Monsieur lui imputait, il vit une fois encore la prétention d'entraver son pouvoir et l'accomplissement de sa volonté. C'était pour lui une belle occasion d'établir une fois de plus qu'il était et entendait être seul maître. Il ne manqua pas d'en profiter, mais il le fit sans se départir des formes affectueuses qui caractérisent sa correspondance.

«J'ai reçu, mon cher frère, votre lettre du 15 octobre et j'y répons par occasion sûre. Cette lettre m'a affligé parce que vous avez l'air de douter de ma tendresse pour vous. Croyez, mon ami, que la plus grande peine que je puisse éprouver est de ne pas toujours faire ce que vous pouvez désirer, de ne pas toujours déférer à vos avis. Après cette profession de foi, qui, j'ose espérer, était inutile à votre cœur, mais dont le mien n'a que trop souvent besoin pour son soulagement, j'en reviens, en très peu de mots, aux trois articles de votre lettre.

«J'ai fait à l'égard de M. de Puisaye ce que j'ai cru devoir faire et je recommencerais si j'étais dans le cas, car je crois que rien ne pourrait être pire que de n'en pas finir avec un aussi méchant homme. Je n'ai jamais cru à son roman de Bretagne; je vous l'ai fait connaître, mais je n'ai que trop vu son insolence envers vous.

«Je vous ai exposé dans ma lettre du 15 juillet les motifs de ma conduite au sujet de l'abbé André. Son retour à Uberlingen ne doit pas vous étonner. Je vous l'ai annoncé dans cette même lettre.

«J'ai accordé à Dutheil ce qu'il me demande constamment depuis cinq ans, ce que mes intérêts pécuniaires demandent plus fortement encore, et ce que je lui avais promis de faire quand j'aurais un établissement plus fixe. S'il s'était agi du duc d'Harcourt, de celui qui reçoit directement mes ordres et est en rapports continuels avec vous, je n'aurais sûrement rien fait sans vous demander au moins votre avis. Mais, pour un subalterne, j'ai cru qu'il suffisait de vous en parler au moment même où je m'y suis déterminé. D'ailleurs, vous serez content de Vellecourt, j'en suis certain; et quand je vous ai écrit, je ne savais pas, comme je vous l'ai mandé il y a peu de jours, s'il accepterait ou si c'en serait un autre.

«Ne me sachez pas mauvais gré de mon laconisme. Il me semble que je touche du fer rouge quand je suis obligé de vous dire des choses que je crains qui ne vous plaisent pas. Vous m'aimez, je vous aime; dormons l'un et l'autre sur cet oreiller et embrassez-moi d'aussi bon cœur que je vous embrasse.»

Ainsi le roi ne voulait ni se brouiller avec son frère qu'il aimait et dont les services lui étaient indispensables, ni abdiquer en rien. Cette fois, le comte d'Artois se le tint pour dit. Il cessa de parler de ses griefs. Il n'y est plus fait allusion dans la suite de la correspondance. Il est vrai que les échecs qu'à cette heure subissait de toutes parts la cause royale étaient bien faits pour démontrer aux deux frères la nécessité de leur étroite union, et que l'imminence du mariage de Madame Royale avec le duc d'Angoulême leur commandait d'oublier leurs torts réciproques.

## IX QUERELLES APAISÉES

Les événements préliminaires de ce mariage, dont nous avons fait précédemment le récit, constituent la préoccupation principale du roi et de son frère pendant les derniers mois de 1798 et le premier semestre de 1799. C'est à peine si, de temps à autre, durant cette période, les lettres qu'ils échangeaient trahissent soit sur cet objet important, soit sur d'autres, des divergences de vues. Nos lecteurs se souviendront que lorsqu'il s'en produisait, comme par exemple à l'occasion de la formation de la maison de la future duchesse d'Angoulême, dont Monsieur, contrairement à l'opinion de son frère, eût voulu recruter les dignitaires dans son entourage intime, c'est-à-dire parmi ce qui avait survécu de la coterie Polignac, le roi intervint, présenta ses objections, refusa de souscrire aux propositions qui lui étaient soumises, et finalement imposa sa volonté<sup>[12]</sup>.

Il la manifesta encore à la même époque à propos de plans que lui présentait Monsieur en vue de provoquer dans le royaume des mouvements insurrectionnels contre le Directoire. Le roi ne les voulait pas isolés, mais qu'ils coïncidassent avec une marche en avant des armées étrangères. Considérant que son frère, tout en partageant son avis à cet égard, ne se montrait pas assez résolu à les éviter, il lui déclarait qu'il n'en fallait point tolérer et lui ordonnait d'écarter sans rémission les plans qui auraient pour but d'en faire éclater.

«Je pense parfaitement comme vous que c'est de l'intérieur de la France que viendra son salut et le nôtre. La conduite des puissances étrangères ne nous a que trop donné la mesure de ce qu'on peut espérer d'elles. Mais, bien rempli de cette vérité, je ne pense pas moins fortement qu'il faut éviter les mouvements partiels, qui ne sont propres qu'à faire couler inutilement le sang le plus pur de la France. Je l'ai toujours dit, toujours écrit et je suis enchanté que nous soyons d'accord sur ce point. Le gouvernement britannique peut ne pas

voir comme nous, et je le comprends très bien. Un soulèvement, si petit qu'il puisse être, occupera toujours une partie des forces du Directoire, et ce sera autant d'ennemis de moins pour l'Angleterre. Mais nous, quoique nous ne devons pas craindre la guerre civile en grand, que je regarde comme la fièvre nécessaire pour consumer les humeurs, nous devons avoir en horreur ces bouffées éphémères qui épuisent le malade sans détruire la cause du mal. Si, contre toutes les apparences, la coalition se renouvelait, le cas serait différent. Alors, les troupes du Directoire, occupées aux frontières, ne pourraient comprimer l'intérieur et une nouvelle Vendée pourrait se former. Mais comment l'espérer? L'Espagne asservie laisse renverser le trône pontifical; l'Autriche laisse opprimer la Suisse et ne sait pas même profiter de l'imprudence de Bernadotte et d'un mouvement qu'elle avait, selon toutes les apparences, excité elle-même; la Prusse excite et ressent une défiance universelle et décèle sa faiblesse par celle de sa conduite; la Russie n'a que des vues pacifiques. Ce qu'on peut conclure d'un pareil tableau, c'est: point de mouvements partiels.»

Dans le même temps, la comtesse d'Artois, qui résidait à Turin auprès de son frère le roi de Sardaigne, ne s'y trouvant plus en sûreté à cause de la marche en avant de l'armée républicaine, fit demander, par l'entremise de La Fare, l'évêque de Nancy, un asile à Vienne. Le roi ne fut informé de cette démarche que lorsqu'elle était en cours d'exécution. Sans se préoccuper de savoir si son frère avait été consulté, mécontent de ne l'avoir pas été lui-même, il n'hésita pas, en écrivant à Monsieur, à en blâmer et le fond et la forme.

«Ne pensez-vous pas comme moi qu'elle ne peut produire un bon effet à Vienne, dans le moment où je m'occupe d'en retirer ma femme et ma nièce? De plus, elle est faite d'une façon tout à fait inconvenante. Qu'est-ce que c'est que de demander à l'Empereur un asile pour Son Altesse Royale Marie-Thérèse de Savoie? Votre femme est-elle divorcée? La mère de vos enfants rougit-elle de leur nom? Si on avait fait ce qui se pratique en pareil cas, qu'on eût pris un nom d'incognito, je n'y trouverais rien à redire quant à la forme; mais, comme cela, elle ne vaut rien du tout, et j'imagine que vous le ferez savoir à qui de droit.»

Quant à la comtesse d'Artois, il jugeait qu'elle était très convenablement à Turin, et qu'elle devait, par conséquent, y rester le plus possible. «Mais en mettant les choses au pis, et en supposant qu'on sera obligé de quitter le Piémont, il est impossible de songer à un établissement durable en Autriche italienne ni allemande, et il faut pourvoir au futur. Si je demandais à l'empereur de Russie que ma belle-sœur vînt à Mitau, je suis bien sûr qu'il me répondrait: «Que ne va-t-elle retrouver son mari, comme votre femme va venir vous retrouver?» Il est bien certain que près de vous elle serait décevant, et qu'ailleurs, elle n'y serait pas, n'étant plus chez son frère. C'est à vous de voir si cela vous convient. Mais, dans le cas contraire, je ne vois que Naples qui a, cependant, mille inconvénients, mais où du moins elle serait avec mes tantes car, pour l'Espagne, on ne peut y songer d'aucune façon.

«Si l'évêque me demande mes ordres pour faire ou ne pas faire, je lui répondrai: 1<sup>o</sup> de ne faire dans aucun cas aucune mention de Son Altesse Royale Marie-Thérèse de Savoie; 2<sup>o</sup> si, après avoir tâté le terrain, il est certain que cette négociation ne nuira pas à celle du mariage, et *vice versa*, de s'assurer que dans un cas de nécessité urgente, la cour de Vienne fermera les yeux sur le séjour provisoire de M<sup>me</sup> la marquise de Maisons à Vérone, Vicence, Padoue ou Venise; c'est là tout ce qu'il m'est possible de faire.»

Quelques semaines plus tard, un incident d'ordre non moins intime que le précédent fournit encore au roi un prétexte à observations et à blâme. Il s'agissait de donner un aide de camp au duc de Berry, qui allait rejoindre en Wolhynie l'armée de Condé. Le roi avait proposé à son frère de désigner pour cet emploi M. de Sourdis, neveu du comte d'Avaray. Monsieur ne tint aucun compte de cette recommandation. Il nomma M. de Nantouillet, neveu du comte de Duras, et c'est au roi lui-même qu'il demanda d'apprendre au duc de Berry le choix qu'il avait fait. Le roi fut tout mortifié de son échec, auquel d'Avaray ne se montra pas moins sensible que lui.

«Je regarde la communication entre père et enfants comme une chose sacrée, mandait-il à son frère, et j'ai religieusement rempli la commission que vous m'aviez donnée. Mais, je vous dirai tout franchement que je suis profondément affecté du choix que vous avez fait de l'aide de camp du duc de Berry, si toutefois il ne peut en avoir qu'un. M. de Nantouillet est un bon sujet; son mérite peut faire oublier sa naissance, j'en conviens; mais vous devez vous rappeler que vous ne l'aviez pas donné à votre fils dans l'origine, que vous aviez seulement permis qu'il fût auprès de son oncle. Ainsi, vous n'étiez pas lié à son égard, et s'il est neveu du comte de Duras, M. de Sourdis, aussi bon sujet que lui, et d'une tout autre espèce, est beau-frère de d'Avaray. Vous savez ce que ce titre est pour moi, et j'aime à me persuader qu'il est quelque chose pour vous, surtout au moment du mariage de nos enfants. Avez-vous oublié d'ailleurs, mon ami, l'engagement que vous avez pris vis-à-vis de votre fils et de M. de Sourdis lui-même?»

Ainsi, toujours et en tout, Louis XVIII parle net et franc. C'est chez lui parti pris et système de ne rien cacher à son frère de ce qu'il a sur le cœur. Il met des mitaines pour l'écrire; mais il l'écrit. Au surplus, il serait incapable de se contenir. Le seul effort qui soit en son pouvoir consiste à maîtriser sa plume toutes les fois qu'il pressent qu'elle va laisser échapper quelque parole blessante ou trop sévère. Cette victoire sur sa vivacité naturelle est de tous les instants. Il connaît par expérience les susceptibilités de Monsieur. Averti par les incidents qui ont failli les brouiller, il a trouvé le secret de ne rien taire de ce qu'il pense, sans provoquer cependant de nouvelles querelles. C'est ainsi qu'en février 1799, répondant au reproche que lui avait fait Monsieur, de n'avoir pas confiance dans le gouvernement britannique, il s'en expliquait avec la visible et double préoccupation de ne pas s'emporter, et d'empêcher cependant que ce reproche se renouvelât.

«... Vous me parlez toujours d'avoir confiance au cabinet de Saint-James. Définissons donc une bonne fois ce mot confiance. Est-ce de nous entendre et de marcher du même pied? Il n'y a rien que je n'aie fait pour y parvenir, et je doute que le ministère britannique en pût dire autant; n'importe, je suis toujours prêt, et je me plais à croire qu'il a enfin senti combien nos intérêts sont étroitement liés. Est-ce une raison de dormir sur sa bonne foi, et de tenir d'avance pour bon tout ce qu'il fera? Ce serait compromettre mon honneur, l'intérêt de la France, le mien, le vôtre, celui de vos enfants, de vos descendants, et de tous ceux qui portent et porteront

à jamais notre nom. Ainsi cela m'est impossible. Je sais fort bien qu'on peut agir pour ou contre moi, sans m'en prévenir, et sans que je puisse l'empêcher; mais je sais aussi, comme je vous l'écrivais, le 15 juillet dernier, que si je n'ai pas la force physique, je dispose de la force morale, et je suis aussi déterminé à l'accorder, si l'on veut agir de concert avec moi, qu'à la refuser, si l'on prétend exiger de moi une confiance aveugle. Je le répète sans croire avancer un paradoxe: ce ne sera pas moi qui mettrai le moins dans cette communauté.»

Le roi devait croire que le constant effort qu'il faisait pour ne pas réveiller, en élevant la voix, les susceptibilités de son frère aurait pour conséquence, de la part de Monsieur, plus de circonspection, un plus vif souci de ne pas se donner l'air, en ses paroles et ses actes, de méconnaître l'autorité royale. Mais, au mois de juin 1799, il recueillait tout à coup la preuve que son effort avait été vain, que Monsieur n'était pas corrigé, qu'il continuait à agir à sa guise, à décider, à prononcer, à résoudre seul les questions les plus graves. Monsieur avait quitté Édimbourg, était venu à Londres pour conférer avec les ministres britanniques, et avait négligé d'en prévenir son frère, qui n'en fut instruit que par les gazettes anglaises.

Il les avait lues depuis plusieurs jours lorsque arriva enfin, par la poste, une lettre de Monsieur. Mais le prince se contentait d'annoncer qu'il était à Londres, attendant, disait-il, une occasion sûre pour révéler les motifs de son voyage. Il parut au roi qu'en la circonstance, ce désir d'une occasion sûre n'était qu'un prétexte. Pour communiquer entre eux, les deux frères avaient un chiffre dont ils se servaient couramment. Si Monsieur, cette fois, ne s'en était pas servi, c'est qu'il voulait dissimuler au roi les raisons de son déplacement et l'objet de ses conférences avec le cabinet de Saint-James.

Le trait était d'une inconvenance telle, qu'il sembla impossible de l'attribuer uniquement à la légèreté de Monsieur; il y avait eu volonté de «couvrir un mystère», peut-être même d'user de représailles. À ce moment, en effet, s'étaient engagées entre les agents du roi et les prétendus agents de Barras les fameuses négociations dont nous avons retracé précédemment le piquant récit<sup>[13]</sup>. Lié par la promesse du secret, le roi avait dû les taire à Monsieur. Mais, il se pouvait que de fâcheuses indiscretions eussent appris au prince ce qu'on lui cachait, et qu'offensé par le silence de son frère, il eût voulu répondre par un mauvais procédé à ce qu'il considérait comme un acte de défiance, «procédé fort injuste, écrit d'Avaray, car la loi de réciprocité n'est pas applicable ici. Lorsque le roi promet le secret à l'égard de tous, c'est un devoir pour Monsieur d'instruire le roi de tout ce qui intéresse essentiellement le service de Sa Majesté. Lui eût-on même imposé la loi du secret, cette obligation contraire aux lois de la souveraineté et aux devoirs d'un sujet serait nulle.»

C'est la même thèse qu'expose le roi dans la réponse qu'il fit à son frère. «Il n'y aurait qu'un cas où la réticence fût admissible entre nous, ce serait celui où l'on viendrait me faire une proposition importante en exigeant ma parole d'un secret universel. Le malheur de celui qui est au timon est de ne pouvoir toujours se livrer à ses sentiments les plus naturels, et si je trouvais que l'affaire le méritât, il faudrait bien donner ma parole et la tenir. Mais, si j'étais exposé à me trouver momentanément dans ce cas à votre égard, vous ne pourriez jamais y être au mien.»

Cette lettre était expédiée lorsque les informations envoyées de Suisse par le baron d'André, représentant de Louis XVIII auprès de Wickham, firent soupçonner au roi le véritable but de la présence de son frère à Londres. Ces informations l'autorisaient à penser que Monsieur agissait auprès du ministère britannique à l'effet de se faire octroyer le commandement d'un corps de vingt mille Suisses, que se proposait de former l'Angleterre pour seconder les armées russes qui se dirigeaient vers la France. Si l'on se rappelle qu'il avait toujours été convenu que le comte d'Artois irait dans l'Ouest pour se mettre à la tête des Chouans, et qu'il était averti que son frère s'efforçait d'obtenir du tsar l'autorisation de marcher avec les troupes que commandaient Souvarof et Korsakof, on comprendra combien le roi fut indigné de voir son lieutenant général marcher sur ses brisées, s'efforcer de se substituer à lui en Suisse, au lieu de se porter en Bretagne, et avec quelle impatience il attendit des nouvelles plus précises et plus sûres.

Il ne les reçut que le 22 août. Une lettre de Monsieur, en date du 27 juillet, lui apprenait qu'il n'avait pu conférer encore avec les ministres anglais, bien qu'ils l'eussent appelé à Londres, mais qu'il était averti que, «ne comptant employer les royalistes de l'Ouest que comme un moyen secondaire et pour faire une simple diversion, ils lui proposeraient de se porter en Suisse sans délai pour y être mis en activité avec les troupes de cette nation que le gouvernement britannique lève et solde.»—«J'écouterai tout ce qui me sera proposé avant de me décider, disait Monsieur; mais si mes conjectures sont justes, et si je vois que mes représentations à cet égard ne produisent aucun effet, comme je dois m'y attendre, je n'hésiterai pas à accepter un moyen aussi honorable de vous bien servir, et je ne perdrai pas un instant pour me rendre en Suisse.» Le prince ajoutait que le duc de Bourbon, muni des pouvoirs que le roi lui avait octroyés trois ans avant, irait dans l'Ouest à sa place. Quant à lui, tout en regrettant que les puissances n'eussent pu adopter les plans qu'on leur avait proposés, il se réjouissait de se rapprocher de son frère, d'être à portée de connaître ses intentions, de recevoir ses ordres et de pouvoir, par sa présence auprès des armées coalisées, rassurer les Français «si les intentions des puissances étaient droites, ou contrarier les vues de la cour de Vienne si elles étaient toujours contraires».

En dépit de ce langage, le roi ne se méprit pas à ce qu'il y avait de désobligeant pour lui dans la conduite de Monsieur. Il demeura convaincu que les offres dont lui parlait son frère n'étaient faites à ce prince que parce qu'il les avait provoquées, ne voulant pas aller en Bretagne. Ce fut aussi l'avis de d'Avaray. «Il est impossible, écrivait-il, d'être joué plus sensiblement que le roi l'est en ce moment par son frère.» Cependant, si blessante que fût la duplicité de Monsieur, et bien qu'elle ne s'expliquât que par la crainte de voir ses vues contrariées à Mitau, les offres du gouvernement britannique, promptement confirmées par une seconde lettre, témoignaient d'un trop favorable revirement de la part des puissances pour qu'il y eût lieu à des récriminations. Malgré tout, le roi, «enchaîné à Mitau,» ne pouvait voir qu'avec une véritable satisfaction son lieutenant général devenir son précurseur auprès de ses sujets, et «se présenter à eux à la tête d'une armée amie». L'activité authentiquement donnée par les alliés au lieutenant général du royaume, à l'héritier

présomptif de la couronne, était une preuve positive de leur dessein de rétablir la monarchie, et c'était «un grand pas qu'ils faisaient vers la reconnaissance du roi».

«Je pensai, écrit encore d'Avaray, que le roi ne devait témoigner aucune humeur à son frère ni de se voir prendre une place que Sa Majesté s'était réservée pour elle-même, ni de la conduite mystérieuse qu'il avait tenue dans cette occasion, mais qu'en même temps, il ne devait pas paraître avoir été sa dupe, et qu'en lui faisant sur sa dissimulation des reproches dictés par l'amitié, il fallait lui dire que depuis longtemps ses démarches étaient connues, et lui témoigner cependant sa satisfaction du parti que le ministère britannique avait embrassé.»

La réponse du roi nous prouve que, tout en suivant le conseil de d'Avaray, il entendait éviter ce dont aurait pu se choquer son frère. C'est à peine s'il donne à entendre qu'il a eu vent de ses démarches, et, en réalité, il ne laisse voir que de la satisfaction.

«J'ai reçu, mon cher frère, vos lettres des 27 et 30 juillet. C'est surtout à la première que je vais répondre. Le parti que le ministère britannique paraît avoir pris à votre égard, et sur lequel j'avais déjà reçu quelques avis, me fait peine et plaisir. Il me fait peine par la douleur que votre éloignement va causer aux royalistes de l'Ouest. En vain sauront-ils que vous avez une autre destination; en vain verront-ils M. le duc de Bourbon prêt à vous remplacer, ce dédommagement ne les satisfera pas. Ils accuseront le gouvernement britannique de les abandonner, peut-être même de les trahir, et cette idée peut avoir des résultats funestes. Voilà le côté fâcheux; voici le bon. Cette démarche du gouvernement britannique est une preuve de sa bonne foi; car, quoique j'eusse mieux aimé que, profitant des ouvertures que vous lui avez faites à l'égard de Lorient ou de Saint-Malo, il vous eût transporté à l'Ouest, l'activité qu'il vous donne d'un autre côté le justifie, car s'il l'eût voulu, rien ne lui était plus aisé que de vous retenir à Édimbourg, en vous amusant par de belles paroles, et j'y vois le corollaire de la lettre que le roi d'Angleterre m'a écrite.

«D'un autre côté, cette mesure me sera, j'espère, utile à moi-même, et l'Angleterre prenant à votre égard un parti aussi décisif, j'ai lieu de me flatter que l'empereur de Russie qui a toujours été si fort en avant des autres, ne voudra pas rester en arrière, et que j'obtiendrai enfin de sortir de ma cruelle et pernicieuse inaction. L'armée de Souvarof et celle de Korsakof sont en ce moment toutes les deux aux portes de la France, et que je fusse à l'une ou à l'autre, je serais bien aisément et bien vite à celle qui entrerait la première. Enfin, vous vous trouverez à portée de mon agence de Souabe, et les relations actives qui s'établiront entre vous et elle ne pourront avoir que des effets avantageux.»

Les espérances exprimées dans cette lettre ne devaient pas se réaliser. Quelques jours plus tard, Monsieur mandait à Mitau que, sur le conseil de Wickham, le ministère britannique ajournait indéfiniment l'exécution de son projet. D'autre part, l'empereur Paul, dont la volonté n'était probablement pas étrangère à cet ajournement, refusait à Louis XVIII l'autorisation de se porter à l'armée de Souvarof. Il lui signifiait son refus en ces termes: «Ce n'est pas aux armées et aux frontières que vous devez aller, mais droit à Paris de Mitau, si la Providence daignera (*sic*) le permettre.» Ainsi, de toute cette affaire, ne restait au roi que le souvenir douloureux d'un mauvais procédé de Monsieur, dont seules sa modération, sa sagesse avaient prévenu les suites. Ce n'était pas le premier, on l'a vu; ce ne devait pas être le dernier.

Au mois de juillet de cette année 1799, quelques semaines après le mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême, la maison royale à Mitau était profondément troublée par la méchante humeur de la reine. Quinteuse, fantasque, déséquilibrée, ainsi que le démontre la volumineuse correspondance à laquelle donnaient lieu ses lubies et ses caprices, cette princesse arrivée en Courlande à la veille du mariage de sa nièce ne pardonnait pas à son mari d'avoir éloigné d'elle sa lectrice M<sup>me</sup> de Gourbillon, dont il jugeait l'influence sur elle nuisible à sa dignité. Après avoir vainement prié et supplié la reine, au moment où elle allait se mettre en route pour Mitau, de ne pas amener cette femme avec elle, le roi, devant une obstination malade, encouragée par M<sup>me</sup> de Gourbillon elle-même, s'était décidé à user de rigueur. Le soir même de l'arrivée de la reine, la lectrice avait été arrêtée aux portes de Mitau par les autorités russes, et renvoyée, dès le lendemain, dans une bourgade sur la frontière prussienne, où elle devait rester internée. La reine, après avoir vainement uni ses protestations à celles de M<sup>me</sup> de Gourbillon, contint son ressentiment pendant les cérémonies du mariage. Mais, bientôt après, elle le manifestait, en affectant de ne plus adresser la parole à son mari et au comte d'Avaray, ni aux personnes de l'intimité du roi. En même temps, ayant eu l'occasion d'écrire au comte d'Artois, son beau-frère, elle se plaignit amèrement des avanies dont elle se prétendait l'objet.

En lui répondant, Monsieur commit la faute de lui donner raison et de donner tort à son frère. Il était au désespoir, disait-il, de le voir «faire pareille école», observation d'autant plus déplacée qu'il ne savait rien des motifs qui avaient déterminé la conduite du roi. La reine ne manqua pas de faire lire cette lettre autour d'elle. L'un de ceux à qui elle l'avait communiquée en parla à d'Avaray et celui-ci à son maître, «envers qui, observait-il, Monsieur ne cesse d'aggraver ses torts.» Le roi avait pris son parti de l'incroyable humeur de la reine. «Quand il a souffert d'un côté tout ce que son devoir et sa situation lui imposent, écrit d'Avaray, il va jouir et respirer au milieu de ses enfants.» Dans le spectacle de leur jeune bonheur il puisa le courage d'épargner à son frère des remontrances cependant bien méritées, mais qu'il n'eût pu faire sans affliger profondément le duc d'Angoulême, qui ne redoutait rien tant que de voir son oncle et son père se désunir. Le comte d'Artois ne sut jamais que le roi avait eu connaissance de sa lettre à la reine, et nous ignorerions ce pénible incident, s'il n'y était fait une brève allusion dans les notes de d'Avaray.

Elles sont moins discrètes et moins sommaires en ce qui touche une autre preuve de l'esprit d'indiscipline de Monsieur et de ses prétentions, qui se produisit presque au même moment et donna lieu à de nouveaux débats entre les deux frères. Le roi, sur le conseil de l'abbé de La Marre, peu après le 18 fructidor, avait, on s'en souvient, réorganisé son agence de Paris et créé un conseil, dit Conseil royal, composé d'hommes dignes de confiance: le marquis de Clermont-Gallerande, l'abbé de Montesquiou et un jeune député aux Cinq-Cents,

Royer-Collard. Monsieur, craignant de voir s'amoinrir son influence sur le parti royaliste, après avoir vainement tenté de prendre la direction de ce conseil, ne craignit pas de créer dans la capitale, avec le concours de deux émigrés, le chevalier de Coigny et Hyde de Neuville, un conseil rival à la dévotion du gouvernement britannique et de contrecarrer ainsi les projets de son frère. Cette agence nouvelle, désignée sous le nom de Comité anglais, eut de retentissantes et cruelles aventures<sup>[14]</sup>. La police de Fouché en découvrit les ressorts et les auteurs. Il en résulta pour la cause royale un dommage irréparable, dont la responsabilité incombait tout entière à Monsieur. Le roi, cependant, ne lui tint pas rigueur, et de cet incident, qui défraya une partie de la correspondance royale, il n'est qu'un fait à retenir ici, c'est que ce fut le dernier où le roi eut à formuler des plaintes.

Il est vrai qu'à cette époque, les agitations de Monsieur étaient paralysées par le mauvais vouloir des cabinets européens, qu'avaient terrifiés l'ascension foudroyante de Bonaparte et ses victoires sur la coalition, d'où Paul I<sup>er</sup> venait de sortir brusquement en faisant claquer les portes. Littéralement réduit à l'impuissance, Monsieur n'avait plus guère l'occasion de se trouver en contradiction avec son frère, bien qu'il forgeât et entassât plans sur plans. On a vu qu'il avait dû renoncer à passer en Suisse. Comme si cet échec lui eût inspiré le regret de n'être pas passé dans l'Ouest, c'est là que, maintenant, il disait vouloir aller et dans ce but qu'il soumettait aux ministres anglais toute une suite de projets de descente en France.

Un jour, il s'agissait de s'emparer de Calais, un autre jour de Belle-Isle, de Lorient, de Saint-Malo ou encore de Brest. Georges Cadoudal était l'inspirateur de ces propositions. Il alla même de Londres en Bretagne pour s'assurer des concours. Plusieurs conférences eurent lieu entre Monsieur, Pitt et lord Grenville. On y discuta ses rapports, et ils excitèrent tant d'enthousiasme qu'il fut un moment question de l'envoyer à Saint-Pétersbourg. On ne doutait pas qu'en voyant «ce brave homme», en l'écoutant, le tsar ne se laissât séduire par ses plans et ne donnât pour aider à leur réalisation des troupes et de l'argent. Cadoudal se tint prêt à partir. Woronzow, l'ambassadeur de Russie à Londres, promettait son appui.

Le projet concernant Brest, surtout, souriait aux ministres anglais. Monsieur s'effraya même de l'empressement avec lequel ils accueillirent ce projet, dont l'exécution les eût rendus maîtres de la presque totalité des forces navales de la République. Il déclara qu'il ne poursuivrait pas la négociation s'il n'était d'abord formellement stipulé que les navires, dont les Anglais auraient opéré la capture, seraient mis sous le commandement d'officiers français et rendus au roi après sa restauration. Les ministres promirent qu'il en serait ainsi. Ils se réservèrent seulement le droit de considérer comme butin de guerre les bâtiments espagnols qu'ils trouveraient à Brest. Ils entendaient les garder.

On croit rêver quand on voit des princes français discuter de tels projets, et des hommes d'État croire encore au succès après la terrible leçon donnée à Quiberon par la République à ses ennemis. On en est réduit à se demander si les ministres anglais se proposaient un autre but que celui de lanterner Monsieur. Il n'en rendait pas moins hommage à leur bonne foi comme à leur zèle, et il n'en doutait pas lorsque, au mois de février 1800, éclata l'empêchement imprévu qui mit à néant tous ces plans. «Plusieurs officiers généraux de l'armée anglaise, écrivait-il, et de simples colonels réunis à eux, ont fait des représentations contre l'expédition projetée. L'armée tout entière témoigne la plus grande répugnance à s'exposer en Bretagne aux revers qu'elle a précédemment éprouvés en Hollande.» La prudence ne permettait donc pas au gouvernement de former une telle entreprise contre le vœu de l'armée. Monsieur avoue qu'il n'a rien pu répondre. Il a seulement exposé à lord Grenville l'embarras en lequel il se trouvait, après avoir annoncé aux royalistes, sur la parole même du ministère, que, vers la fin de février, il leur conduirait un secours efficace et puissant.

À la faveur de ces négociations, dont le comte d'Artois, plus avisé cette fois qu'en des circonstances précédentes, rendait exactement compte au roi, la confiance se rétablit entre eux. Dans son lointain exil, Louis XVIII les suivait avec anxiété, en attendait fiévreusement le résultat.

«L'horizon semble un peu s'être éclairci, écrivait-il à Monsieur le 6 juin. L'évasion de Georges rend un chef au Morbihan. Le chevalier de Bruslard, ami et confident du malheureux Frotté, en offre un pour la Normandie. Je crois que l'esprit de ces excellentes populations n'est pas changé, que les armes n'ont été rendues qu'en très petite quantité. Il ne manque plus qu'un chef suprême pour faire de ces précieuses fractions un ensemble utile et décisif. Enfin, je ne puis vous dire avec quelle émotion j'ouvre toutes les lettres que je reçois de vous. J'espère toujours y trouver en tête: «Cette lettre, mon cher frère, est la dernière que je vous écrirai d'Angleterre.» Mon imagination s'échauffe; j'en prévois les conséquences: les transports de joie de ces braves royalistes qui ont si longtemps cru qu'on les trompait en leur promettant qu'un de nous viendrait se mettre à leur tête, les décisions intérieures cassées, les calomnies du tyran réfutées, lui-même troublé, n'osant ni quitter Paris, ni se fier assez à un chef pour vous l'opposer; ces généraux, ces troupes républicaines, si fiers, si insolents quand ils n'ont eu à combattre que des chefs désunis, abandonnant le consul, se joignant à vous, grossissant votre armée; je vois enfin l'aurore des beaux jours qui nous sont dus après tant de peines. Tout cela n'est point un rêve; rien n'est plus possible; tout cela sera, et fasse le ciel que ce soit bientôt.»

Huit jours plus tard, il y revenait en des termes plus pressants encore, révélateurs de son impatience qui, toute légitime qu'elle fût, ne lui faisait pas méconnaître le danger qui pouvait résulter du contact des troupes anglaises avec ces populations bretonnes pour qui l'Angleterre était l'ennemi séculaire.

«La première, la plus urgente, la plus salutaire des opérations, est sans contredit le débarquement sur les côtes de l'Ouest d'une armée, si cela se peut, mais surtout et avant tout de votre personne. Je ne reviendrai ici sur ce que je vous ai mandé par les Polignac que pour vous dire que les espérances contenues dans votre lettre du 22 ont doublé, s'il est possible, les sentiments que je vous exprimais dans celle du 6 ... Je ne puis plus les contenir en moi; je sèche, je meurs d'impatience ...

«Quant au débarquement d'une armée anglaise, je vous avouerai que, connaissant la prévention qui règne



en France dans la plupart des esprits, je ne verrais pas cette mesure sans inquiétude pour le succès si je ne voyais par votre lettre qu'elle a été sollicitée par le général Georges lui-même, ce qui m'assure au moins d'un bon effet dans les provinces de l'Ouest.»

Il en fut des vœux que formait alors Louis XVIII et des brillantes perspectives qu'il entrevoyait comme de tant d'autres illusions caressées depuis qu'il était sorti de France et constamment trompées. Mais, du moins, eut-il la consolation de voir se dissiper les dissentiments qui s'étaient élevés entre lui et son frère.

## X NÉGOCIATIONS EN VUE D'UN MARIAGE

En cette même année 1800, le roi poursuivait avec la cour de Naples, aussi activement que le permettaient les circonstances, une négociation au succès de laquelle il attachait le plus grand prix. Elle avait pour objet d'obtenir pour le duc de Berry la main d'une princesse de la maison des Deux-Siciles. L'idée de cette alliance lui avait été suggérée en 1798, alors que venait d'être décidé le mariage du duc d'Angoulême avec Madame Royale. Bien qu'il ne dût s'effectuer que l'année suivante, Louis XVIII, considérant cette affaire comme terminée, avait recouvré assez de tranquillité d'esprit, quant à cet objet qu'il mettait au-dessus de tous les autres, pour s'occuper de l'établissement du plus jeune de ses deux neveux. La fille de l'Électeur de Saxe, veuve depuis peu et encore toute jeune, avait d'abord paru au roi un parti avantageux. Il s'était flatté de l'espoir d'obtenir pour le duc de Berry la main de cette princesse. Mais, le duc de Berry n'ayant manifesté pour cette union aucun enthousiasme, son oncle s'était abstenu de toutes démarches et cherchait d'un autre côté, lorsqu'il reçut du comte d'Artois, alors en Angleterre, une communication inattendue.

À la faveur des aimables souvenirs laissés à Londres par le duc de Berry, la marquise de Circello, femme de l'ambassadeur de Naples auprès du gouvernement britannique, avait conçu l'idée de le marier avec l'une des filles de son souverain. Sans faire part de ses projets à personne, si ce n'est à son mari, M<sup>me</sup> de Circello, d'accord avec lui, avait écrit à la reine Caroline, mère des deux princesses qu'elle avait en vue, à l'effet de la convaincre des avantages que présenterait pour les Bourbons de Naples une alliance avec les Bourbons de France. La réponse de la reine approuvant entièrement les vœux de l'ambassadrice napolitaine, celle-ci s'était empressée d'en communiquer au comte d'Artois un extrait significatif, qui ouvrait largement la porte à toutes les espérances.

Comme moyen d'arriver au but qu'elle se proposait, elle conseillait au père du duc de Berry l'envoi du prince à l'armée sicilienne, où il lui serait aisé de conquérir la faveur du roi et de la reine de Naples en combattant leurs ennemis. J'ai sous les yeux les remerciements adressés à l'entrepreneuse et ingénieuse marquise par le comte d'Artois. Datés du 5 août 1798, ils témoignent d'une vive satisfaction. «C'est un vrai bonheur pour moi de recevoir d'une manière aussi parfaitement aimable l'assurance que, si la guerre recommence, mon fils pourra servir des souverains dont les sentiments et l'énergie sont si dignes du sang qui coule dans leurs veines. Ce premier pas fait, ce sera au jeune homme à mériter des faveurs plus précieuses encore.» Ce langage excitait la verve de la marquise. «Je me flatte, répondait-elle, que M<sup>gr</sup> le duc de Berry ne fera pas un long séjour en Russie, et puisque Votre Altesse Royale daigne confier la conduite ultérieure de cette affaire à la prudence de mon mari, quand il en sera temps (et mes souhaits en accélèrent l'époque), j'aurai l'honneur de lui en donner avis pour les démarches ultérieures. Ce sera pour moi une grande consolation, car je regarderai M<sup>gr</sup> le duc de Berry comme le gendre de mon maître, dès qu'il sera dans ses armées, puisque, doué comme il l'est de tout ce qu'il faut pour plaire, il ne peut pas manquer de gagner des cœurs sensibles et faits pour apprécier le mérite, comme ceux de mes souverains.»

Le comte d'Artois, avant même de répondre, comme on vient de le voir, à ces ouvertures, s'était empressé de les annoncer à son frère. Par malheur, entre le moment où il les expédiait d'Angleterre et celui où elles arrivaient à Mitau, l'armée française, poursuivant sa marche triomphale à travers l'Italie, avait envahi les États napolitains; la famille royale s'était enfuie et réfugiée à Palerme. Il y avait là de quoi ébranler la confiance de Louis XVIII dans l'heureuse issue des négociations directes dont les premières démarches de M<sup>me</sup> de Circello lui permettaient de prendre l'initiative.

«Il me serait doux, mandait-il à son frère, que mes deux neveux fussent mariés dans la famille. Mais pouvons-nous raisonnablement nous en flatter? M. et M<sup>me</sup> de Circello sont excellents; ils aiment leurs souverains; notre enfant leur a plu et je n'en suis pas surpris: car il n'a que de quoi plaire. Ils se sont échauffés dans leurs harnais, et c'est ainsi que l'affaire s'est engagée. Mais ils voyaient Berry, et le roi et la reine de Naples ne le connaissent pas (en quoi, soit dit en passant, vous avez eu tort, car il fallait profiter du séjour de Turin pour faire faire à vos enfants la connaissance de nos parents d'Italie); ils sont à Londres bien tranquilles, et leurs malheureux souverains sont sous le couteau des républicains. Je crains bien, et il n'y a que trop d'apparence, que la réponse ne soit: «Nous serions bien heureux d'avoir un gendre tel que celui que vous nous proposez; mais notre position ne nous permet même pas d'y songer.» Cela n'empêche pas que vous n'ayez parfaitement bien fait d'écrire ce que vous avez écrit à M<sup>me</sup> de Circello.»

Si le roi, avec son bon sens et sa perspicacité, avait conçu les doutes exprimés dans cette lettre, il n'en était pas moins disposé à ne rien négliger pour aplanir les obstacles qu'il prévoyait. Le duc de Berry, prince sans apanage, chassé de son pays et à qui son rang dans la famille royale ne laissait guère l'espoir de régner un jour, ne pouvait, dans la situation des Bourbons de France, rien souhaiter de mieux qu'une alliance avec les Bourbons des Deux-Siciles. Cette alliance ne lui donnerait pas une couronne; mais elle lui assurerait dans l'avenir une existence opulente et paisible, soit dans les États napolitains si Louis XVIII et ses héritiers étaient condamnés à un exil sans fin, soit en France si elle se rouvrait au souverain proscrit.

Le monarque qui régnait alors à Naples, Ferdinand IV, était l'époux de cette fameuse Caroline, dont l'histoire nous a fait connaître l'inconduite et dont les désordres, ignorés ou tolérés par son mari, scandalisaient les sujets. De ce mariage étaient nés six enfants: deux fils, dont l'aîné, héritier du trône, récemment marié, était désigné sous le nom de Prince héréditaire, et quatre filles. L'aînée avait épousé l'archiduc François d'Autriche, devenu empereur par la mort de son père Léopold; la cadette, le grand-duc de Toscane; les deux autres, en âge d'être mariées, ne l'étaient pas encore. La plus âgée, Marie-Christine, que dans sa famille on appelait Mimi, était laide; la plus jeune, Amélie, quoiqu'elle ne fût pas une beauté, charmait par sa grâce et son esprit<sup>[15]</sup>. C'est entre ces deux princesses que leurs parents, à en croire la marquise de Circello, permettraient au duc de Berry de faire un choix.

Toutefois, avant d'en arriver là, avant même de songer à demander l'une d'elles, il y avait, au préalable, une grave question à résoudre. La marquise, on l'a vu, conseillait au duc de Berry de commencer par s'engager au service de Naples; elle estimait qu'il devait se faire connaître avant de se déclarer. C'était aussi l'avis du roi et du comte d'Artois. Mais, pour passer au service de Naples, il fallait quitter celui de la Russie. Comment le quitter sans s'exposer à blesser le souverain capricieux, mobile et fantasque, qui régnait alors à Saint-Pétersbourg, le tsar Paul I<sup>er</sup>, de qui, au même moment, Louis XVIII recevait un asile et sollicitait une intervention armée? Pouvait-on croire qu'il ne s'offenserait pas de voir le duc de Berry préférer l'armée napolitaine à l'armée moscovite, s'il n'était mis dans le secret du motif de cette préférence? Le roi pensait donc qu'il fallait commencer par se confier à lui. Le comte d'Artois, au contraire, estimait qu'une confiance faite avant que la cour de Naples eût consenti positivement au mariage serait prématurée et dangereuse. Une lettre de Louis XVIII, en date du 11 octobre, écrite en réponse à de nouvelles communications de son frère, précise ce léger dissentiment en même temps que, d'autre part, elle nous révèle, sous la forme la plus piquante, l'embarras qu'il éprouvait quant au choix à faire entre les deux princesses.

«... Je suis bien satisfait de l'état où en est l'affaire de Berry, et je crois que le moment est proche où il pourra demander du service à Naples. Mais vous savez que la question *quomodo* est souvent plus épineuse que la question *où*. C'est le cas présent, vu la position du jeune homme dans ce pays-ci. Engagé au service de Paul I<sup>er</sup>, dans l'incertitude si le corps dont il fait partie marchera ou non, comment, sans une raison majeure, demandera-t-il du service à un autre souverain? Ce n'est pas, assurément, que cette raison n'existe; mais, si on ne la dit pas, l'empereur pourra justement trouver très mauvais que l'on veuille, sans motif, quitter son service; et que la réponse du roi de Naples soit telle qu'elle puisse passer pour un appel spontané de sa part, c'est assurément caser au plus fort. Eh bien, il y a encore cent à parier contre un que l'empereur soupçonnera la vérité et prendra une humeur dont les suites pourront être très préjudiciables. Que sera-ce donc si les démarches faites à Naples viennent à être connues de lui? Il me paraît donc beaucoup plus simple de lui parler franchement et de lui dire: «Il est question d'un mariage entre Berry et une princesse de Naples. Sa Majesté sicilienne désire que son futur gendre commence par lui demander du service. J'y trouve le très grand avantage d'une connaissance préalable, avantage qui se trouve bien rarement dans les mariages des gens de notre maison. J'espère donc que Votre Majesté consacrera, par son approbation, la démarche que mon neveu fait en ce moment auprès du roi de Naples, et qui est autorisée par les apparences de la guerre qui menace ses États. J'espère aussi que si, par impossible, ce prince changeait d'avis à l'égard de mon neveu, Votre Majesté lui conserverait ses bienfaits, et que, dans tous les cas, elle gardera le secret sur une ouverture que mon amitié, ma confiance et ma reconnaissance me reprocheraient de ne pas lui faire.»

«De cette façon, il ne pourra se fâcher, ou du moins (car on ne peut jamais répondre de rien), c'est, de toutes les façons, celle qui lui en ôte le plus les moyens. Je sais que c'est mettre au commencement ce que vous penchez le plus à mettre à la fin, ce qui est bien différent; mais je suis trop près du terrain et j'ai eu trop l'occasion de le sonder, pour ne le pas connaître, et vous pouvez vous fier à moi sur la manière de le labourer. Au reste, vous avez sûrement envie que l'affaire réussisse. Eh bien! je vous déclare qu'il est impossible que vous en ayez autant que moi, et la raison en est bien simple: vous ne voyez pas de vos yeux notre enfant avec une cocarde noire et jaune à son chapeau<sup>[16]</sup>.

«Je vois, par la lettre de la reine de Naples à M<sup>me</sup> de Circello, qu'il pourrait être question de deux filles. Je me fais peut-être illusion, mais je le souhaite: 1<sup>o</sup> parce qu'il est certain qu'il se trouve dans la nature des aversions dont on ne peut pas se rendre raison, et que cela n'arrive jamais, ou du moins presque jamais pour deux personnes à la fois: ce qui fait que, quand on le peut, il vaut mieux avoir le choix; 2<sup>o</sup> parce que la reine de Naples, parlant de Mimi, dit: *J'espère qu'elle me fermera les yeux*, ce qui me ferait craindre qu'elle ne voulût mettre au mariage l'extravagante condition que les deux époux restassent auprès d'elle dans tous les cas, ce qui ne vaudrait rien, d'abord parce que j'ai éprouvé par moi-même, et vous aussi sans doute, qu'un gendre dans la maison de son beau-père, lors même qu'il est le mieux avec toute la famille de sa femme, est toujours comme une ... dans une lanterne; ensuite parce qu'il serait bien impolitique de laisser notre seconde branche provigner (sans trône) hors de chez nous; 3<sup>o</sup> c'est que la reine dit encore: *Mimi est un ange de bonté et une femme bien agréable; Amélie est plus belle et plus faite pour être sur le théâtre du grand monde, avec, aussi, un cœur excellent*. Or cela ne prouve pas qu'Amélie soit réellement belle; mais elle me fait bien craindre que l'ange de bonté ne soit un véritable trognon, et il faut éviter que la femme de Berry en soit un.»

Ajoutons à ces commentaires qu'au cours de ces pourparlers, le roi commença par se préoccuper de ce défaut d'agrément extérieurs qui caractérisait la princesse Christine. Il craignait qu'elle n'inspirât pas à son volage neveu un attachement durable. On en trouve la preuve dans la suite de sa correspondance que résume sur ce chapitre le passage suivant d'une lettre postérieure. «J'ai de la peine à croire qu'il n'y ait pas de la flatterie dans ce qu'on dit de l'aînée des deux princesses, car presque tout le monde s'accorde à dire qu'elle est laide à l'excès, et je me défie des éloges qu'on donne aux filles à marier. Au reste, Berry en jugera. Je l'ai seulement prévenu que, n'ayant pas les mêmes ressources que Jacob, il ne fallait pas qu'il se laissât duper comme lui.» Finalement, ravi de tout ce qui lui revenait des heureuses qualités de la princesse en cause, il prit son parti de ses imperfections physiques. «Il est dommage qu'elle soit si laide. Mais, la nuit, tous les chats sont gris, et si elle est saine, c'est l'essentiel.»

Entre temps, le duc de Berry, en route pour la Pologne, arriva à Mitau. C'était dans les derniers jours d'octobre de cette année 1798. Il y avait dix-huit mois qu'il était éloigné de son oncle. Leur dernière entrevue à Blanckenberg datait du mois de mars de l'année précédente. Déjà, à cette époque, le roi avait eu quelque peine à reconnaître son neveu. Il avait laissé presque un enfant, il retrouvait un homme, un bel adolescent, aux allures cavalières et fougueuses, plein de force et de santé, «en sachant long sur certain chapitre,» et dont il s'était plu à raconter à son frère, avec son flegme accoutumé et en des termes difficiles à reproduire, la première aventure amoureuse. «J'imagine, ajoutait-il, que ce petit événement ne vous affectera pas plus que moi. Je tâcherai d'éviter, sans pédanterie, qu'il ne joue ce jeu d'une manière dangereuse.» Mais, l'année suivante, ces changements constatés en 1797 s'étaient encore accentués. «Votre fils cadet est arrivé vendredi en fort bonne santé, écrivait le roi en octobre 1798, mais un peu maigri, ce qui ne m'a pas étonné, vu le genre de vie qu'il a mené cet été.» Si ces changements contribuaient à rendre plus séduisant le jeune prince, on pouvait d'autre part regretter que, de son aïeul Henri IV que le roi lui proposait souvent pour modèle, il rappelât surtout, en même temps que la vaillance, le goût immodéré pour les plaisirs.

C'est là d'ailleurs l'objet des remontrances qu'on verra fréquemment le roi lui adresser, non seulement pendant la durée de l'émigration, mais encore après la rentrée de la famille royale en France. En 1817, lorsque, la monarchie restaurée, le duc de Berry, marié depuis un an, considéré comme héritier du trône, tenu par conséquent à de multiples et grands devoirs, prouve par sa conduite qu'il ne trouve pas en lui-même assez de force pour les observer et réfréner ses passions, le roi, abandonnant le ton affectueux et paternel que, jadis, il employait pour le gronder de ses incartades, s'exprime avec une sévérité bien différente du langage affectueux des anciens jours. «Lorsqu'on se marie à trente-huit ans et qu'on ne se range pas, cela prouve qu'on ne voit dans sa femme qu'une maîtresse de plus. Alors, il reste peu d'espoir d'une réforme dans les mœurs.»

Mais ce n'est pas ainsi qu'il parlait en 1798. Il lui eût été impossible alors de se montrer trop sévère envers ce brillant fils de France, pour qui plaidaient son énergie, sa vaillance et ses vingt ans. Durant le court séjour que le duc de Berry fit à Mitau, les conseils qu'il recevait de son oncle s'enveloppaient de tant de bonté qu'il les écoutait avec le plus ferme dessein de les suivre, et très inconsciemment se préparait d'avance une excuse, pour le cas trop probable où il les oublierait. Il avait d'ailleurs en sa possession, et il ne l'ignorait pas, un moyen de se racheter. C'était son courage, sa bouillante ardeur, l'impérieux désir qu'il exprimait sans cesse de se jeter en France pour aider le roi à reconquérir sa couronne. Qu'il contribuât à la lui rendre, et il lui serait beaucoup pardonné. Ses frasques de jeune homme seraient vite oubliées.

Nos documents sont muets quant à l'accueil qu'il fit aux ouvertures de M<sup>me</sup> de Circello lorsqu'elles lui furent communiquées. On doit supposer toutefois qu'il ne lui vint pas à l'esprit qu'elles dussent avoir une suite immédiate. Ce qui autorise cette supposition, c'est qu'elles n'empêchèrent pas son départ pour la Wolhynie; elles ne le retardèrent même pas. Il s'effectua à la fin d'octobre. En l'annonçant au comte d'Artois, le roi ne faisait aucune allusion au projet de mariage. Le départ de son neveu lui laissait un vide dans le cœur; il l'avouait à son frère, se contentant d'ajouter: «Je ne saurais trop assez vous répéter combien je l'ai trouvé changé à son avantage.»

Ce n'est pas cependant que le projet fût abandonné. Il l'était si peu, que le 1<sup>er</sup> janvier suivant, Louis XVIII, sur la nouvelle que le roi de Naples réfugié à Palerme fomente parmi ses sujets un soulèvement patriotique contre les envahisseurs de ses États, écrit à la reine Caroline afin de lui offrir les services du duc de Berry.

«Tous les moments du roi, son époux, sont trop noblement employés, pour que je ne me reprochasse pas de lui en faire perdre un seul. J'ai appris les premiers succès dont il a plu à la divine Providence de couronner sa généreuse entreprise, et Votre Majesté comprendra facilement le sentiment que j'éprouve en voyant un ouvrage digne de saint Louis, si heureusement commencé par celui de ses descendants qui marche le plus glorieusement sur ses traces. Je ne dissimulerai cependant pas à Votre Majesté le regret que j'éprouve de ne pouvoir moi-même partager les périls et la gloire du roi, mon cousin. Mais si les circonstances me privent de ces avantages, pourquoi ne pourrais-je pas me faire remplacer par un autre moi-même? Mon neveu, le duc de Berry, a déjà fait ses preuves à la guerre, et le moment où elle recommence lui rend son oisiveté actuelle bien pesante. J'ai lieu de me flatter que Votre Majesté, ainsi que le roi son époux, le verrait avec plaisir suivre son inclination qui l'appelle auprès d'eux, et ma tendresse pour lui forme sur ce voyage des espérances dont la réalité serait d'un aussi grand prix pour mon cœur que pour le sien.»

## XI MISÈRES DE PRINCE

À ce moment, la coalition contre la France se renouait; cette fois, le souverain moscovite y prenait part, et il se proposait d'employer la légion des émigrés dans cette campagne. Ces circonstances avaient activé le zèle du jeune prince, qui venait d'atteindre sa vingt et unième année. N'ayant pu encore trouver l'occasion de combattre, il brûlait du désir de se mesurer avec les soldats de la République. Assurément, il en résulterait pour lui quelque gloire et elle rejaillirait sur la cause royale. C'est même cette considération qui avait décidé le roi, son oncle, à le laisser partir, malgré les conseils contraires de d'Avaray, qui prévoyait «les dégoûts et les mortifications» dont le jeune prince allait être abreuvé en Wolhynie.

Ses premiers déboires provinrent de son état de misère. Pour le mettre en état de partir, le roi s'était saigné aux veines. Mais le peu qu'il avait pu faire fut promptement épuisé. Le prince, à qui son père n'envoyait rien, se trouva réduit à la maigre solde que lui avait assurée le tsar, et dont la modicité était pour lui une cause d'humiliation quand il la comparait à celle que touchaient ses cousins, les trois Condé. Tandis

que le prince de Condé recevait du Trésor russe un traitement annuel de quarante mille roubles, que ceux de son fils le duc de Bourbon et de son petit-fils le duc d'Enghien étaient fixés à vingt mille et à quinze mille roubles, le duc de Berry n'en touchait que trois mille, solde des généraux de cavalerie, grossis d'une pension de douze cents, qu'un vieil usage accordait aux princes étrangers servant en Russie. Aussi, à peine arrivé à l'armée, se voyait-il obligé de vivre d'emprunts et de recourir à la bonté de son oncle. Dès sa première lettre, il crie misère. Le roi, quoique à la gêne, est contraint de venir à son secours. «J'ai reçu, mon cher enfant, votre lettre de bonne année, et je vous rends vos souhaits du meilleur de mon cœur. Vous me parlez de votre misère; ce mot m'affecte. Si les différents souverains eussent été aussi généreux pour moi que l'empereur de Russie, s'ils avaient suivi son invitation et son exemple, et fourni leur quote-part, je ne serais pas exposé à m'entendre dire ce vilain mot par mes enfants. J'espère que Sa Majesté Impériale voudra bien prendre cet état de choses en considération, et qu'elle vous donnera de quoi vous soutenir à son service. Mais, en attendant, je vous envoie bien moins que je ne voudrais et bien plus que je ne peux. Vous savez sûrement les malheurs du Piémont, et vous en êtes aussi affligé que moi. Remerciez Dieu de ce qu'au moins, vos oncles et vos tantes sont en sûreté, et de ce que votre mère est partie à temps.»

Les quelque mille francs contenus dans cette lettre ne furent qu'un déjeuner de soleil. En deux mois, ils eurent coulé entre les doigts du duc de Berry. Le 11 mars 1799, il adressait au roi cet appel désespéré: «Mon très cher oncle, je suis encore obligé de fatiguer Votre Majesté par le récit de la position où je me trouve, qui demande le plus prompt secours. Le comte de Damas a l'honneur de rendre compte au roy, fort en détail, de la pénurie où je suis, malgré l'économie dont j'ai usé depuis que je suis ici. Cependant, dans neuf jours, je n'aurai pas un rouble, pas un sol si je ne trouve pas encore à emprunter. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien me faire passer ses ordres sur la conduite qu'elle ordonne que je tiens, et, en tout cas, si elle veut me rapprocher d'elle ou si elle veut que je reste à mon corps, m'envoyer de l'argent, surtout pour payer les dettes que j'ai déjà contractées, qui sont soucis pour moi, puisque je dois à des gentilshommes qui m'ont ouvert leur bourse et que c'est le fruit de leurs économies.

«Nous ne savons pas encore quand nous partirons; l'on n'en parle plus; mais, ce qu'il y a de bien sûr, c'est que nous ne ferons pas la guerre cette année. Nous venons de recevoir deux cents chevaux, qui sont encore plus méchants que les premiers; mais, grâce aux précautions, nous n'avons encore personne d'estropié.»

Si pressante que fût cette lettre, elle trouva le roi dans l'impuissance d'y satisfaire comme il l'eût voulu. «J'ai reçu hier votre lettre, mon cher enfant; il n'y a pas un mot dedans qui n'ait été à mon cœur et qui ne l'ait déchiré. Je sens votre position; mais, malheureusement, elle ne peut me faire oublier la mienne. Obligé de vivre, de soutenir comme je puis votre frère, de secourir tant de malheureux qui sont à chaque instant au point de succomber sous le poids de leur misère, ayant des dettes bien autres que les vôtres, et contractées par l'honneur envers l'honneur, puisque c'est l'existence de la plupart des émigrés, qui a été versée dans mes mains pour la campagne de 1792, vous sentez que je ne puis me livrer, comme je le voudrais, à ma tendresse pour vous. Par mes ordres, d'Avaray a fait des démarches à Pétersbourg pour vous faire obtenir un traitement qui puisse au moins approcher de vos besoins. J'ai moi-même, depuis mon retour, écrit à l'empereur sur cet objet; je lui ai demandé, en même temps, de vous faire payer les dix-huit mois échus de ce qu'il vient de vous fixer et, de mon côté, je vous envoie le même secours que je vous ai fait passer au mois de janvier. N'y voyez pas mes moyens, ils sont nuls; voyez-y ma bonne volonté.»

Quelques mois plus tard, alors que le duc de Berry, comme on le verra, est en route pour l'Allemagne, c'est la même préoccupation qu'on retrouve dans le langage que lui tient cet oncle dont la sollicitude et la bonté ne se lassent pas. À la fin d'une lettre du 3 septembre 1799, où le roi lui recommande «de travailler sans relâche à se rendre maître de son premier mouvement», on peut lire ce post-scriptum: «Je sens bien que vous seriez bien aise de trouver, joint à cette lettre, un beau morceau de papier sur lequel il y eût écrit: *Monsieur, par la présente, il vous plaira de payer*, etc. Je le voudrais bien aussi; mais vous savez que, malheureusement, mes moyens ne répondent pas à ma tendresse. Pour y suppléer, j'ai travaillé à émouvoir les entrailles maternelles en votre faveur; j'espère y réussir. Mais ce que j'espère surtout, c'est que votre père pourra ou vous aider lui-même ou vous faire aider par d'autres.»

Répondant en ce même moment à la comtesse d'Artois, qui, en fuyant Turin, s'est empressée de l'avertir qu'elle a trouvé un asile paisible à Klagenfurth, en Carinthie, le roi tient la promesse qu'il a faite à son neveu, et s'efforce d'arracher à la mère quelques secours pour le fils: «J'aurais reçu, ma chère sœur, votre lettre avec bien du plaisir, si je n'y avais pas trouvé un peu de cérémonie. J'aimerais cent fois mieux être appelé: *espèce d'amphibie*, comme vous m'avez jadis fait cet honneur aux échecs, que *Votre Majesté*. Après ce reproche, je vous dirai que je vous vois heureuse, et que cela me cause une satisfaction peu commune. Vous avez, sur ma parole, trois aimables enfants: car il ne faut pas oublier ce pauvre Berry, et quand je n'aurais pas à vous parler des autres, je vous écrirais tout exprès pour lui. Il n'a exactement pas le sol, et moi je ne puis pas le secourir. Trois ou quatre mille francs par mois le feraient vivre. Il me suffit de vous en avoir donné l'avis, et je suis bien sûr que votre tendresse maternelle n'a besoin que de cela.

«J'aurais bien envie de vous parler du bonheur de mon frère, des grâces, des vertus, de l'amabilité de votre belle-fille. Mais je craindrais de vous tantaliser. Ainsi, je ne vous en dis pas un mot, et je me contente d'en être heureux dans mon petit coin.»

La cruelle situation qui résulte pour le duc de Berry de la gêne que révèle cette correspondance émeut le sensible d'Avaray plus encore peut-être que le roi. Non seulement elle l'émeut, mais il s'en indigne. «Tous les princes de la maison de Condé nagent dans l'abondance, écrit-il avec amertume, et un petit-fils de France reste dans la misère.» Et il conseille au jeune prince «de rompre son petit état de maison, de percer son pourpoint au coude s'il ne l'est déjà, et de choisir cinq ou six braves gentilshommes pour faire auberge avec eux. Voilà le seul moyen de sollicitation qui, selon moi, puisse être noblement employé».

Ce conseil semble impraticable au duc de Berry. Il ne change rien à son genre d'existence; mais il en

souhaite ardemment la fin. Désireux maintenant de quitter au plus tôt la Wolhynie, il supplie son oncle d'écrire au roi de Naples pour le faire entrer dans l'armée sicilienne. Il voudrait y être déjà, montrer au monde de quoi il est capable. «Je ne puis pas faire en ce moment ce que vous désirez, est contraint de lui répondre son oncle; il y a bien des préliminaires. Cependant, pour vous consoler, je vous dirai qu'il y a plus d'un mois que je les ai commencés. Ah! certes, il n'y a malheureusement rien qui presse. Les moins mauvaises nouvelles ne sont point confirmées, et il n'est que trop vraisemblable, d'après celles qui sont venues hier, qu'à l'heure qu'il est, le roi de Naples a fait sa paix ou qu'il est retiré en Sicile, heureux encore que la bataille d'Aboukir lui fasse un rempart du détroit de Messine.»

Le duc de Berry est donc obligé de se résigner à son sort, et il s'y résignerait sans se plaindre s'il ne voyait surgir autour de lui de nouvelles causes d'humiliations. Si douloureuse que soit sa misère, bien plus cruelle est la blessure que fait à son orgueil la persistance du prince de Condé à le tenir «dans une affligeante nullité», à réserver à son petit-fils, le duc d'Enghien, «toutes les occasions d'acquérir de la gloire.» Cette préférence semble d'autant plus inexplicable que les deux princes étant égaux de grade, et chacun d'eux commandant un régiment de cavalerie noble, il suffirait de les traiter également pour qu'il ne pût naître entre eux aucune rivalité, le duc de Berry ayant spontanément renoncé, en arrivant au corps, à revendiquer les droits qu'il tient de sa naissance, et qui, en France, placeraient son cousin au-dessous de lui. Une circonstance imprévue fait éclater le conflit latent qu'a provoqué l'attitude de Condé à son égard.

Au mois de mars, le vieux prince reçoit de l'empereur Paul l'ordre de partir pour l'Allemagne avec son infanterie pour rejoindre l'armée russe qui, sous le commandement de Souwarof, marche avec l'Autriche contre la France. Quant à sa cavalerie, il la laissera dans ses quartiers. Cette décision cause au duc de Berry comme à ses soldats un véritable désespoir, qui s'accroît encore lorsqu'il peut supposer que le duc d'Enghien, abandonnant son régiment, partira avec son grand-père. Il lui reste, il est vrai, la ressource d'imiter cet exemple et de suivre l'infanterie, en abandonnant sa cavalerie. Mais sa jeune raison lui montre les périls qui résulteraient de son départ. Si, comme le duc d'Enghien, il quitte son régiment pour marcher en volontaire, ne peut-on craindre un soulèvement des gentilshommes qui le composent? «Tous croiront qu'ils sont abandonnés, mande-t-il à son oncle, qu'ils ne reverront jamais leur patrie; ils se débanderont, et ne pouvant pas avoir de congé, ils désertent, et il arrivera les scènes les plus affligeantes qui nous attireront la colère de l'Empereur. Votre Majesté connaît les têtes françaises; elle a vu à Thionville l'infanterie presque révoltée, lorsque la cavalerie est partie pour la Champagne; qu'elle juge ce que peuvent des gentilshommes aigris par dix ans de maux, laissés au fond de la Pologne sans chefs, à cinq cents lieues de la France, voyant partir leurs camarades et tous leurs princes.»

Peut-il, d'autre part, ne pas partir si son cousin donne suite à ses projets? «Le roi jugera combien il m'en coûterait de rester en Pologne pendant que mes cousins seraient devant l'ennemi!» Si le duc d'Enghien, au contraire, reste à la tête de son régiment, comme le duc de Berry à la tête du sien, se posera la question de savoir auquel des deux princes sera dévolu, en l'absence du général en chef, le commandement supérieur. Elle agite déjà les esprits, cette question, et le prince de Condé ne cache pas que, dans sa pensée, elle est résolue au profit de son petit-fils.

Le duc de Berry, l'ayant su, proteste si vivement, que Condé, s'emportant à son tour, lui parle avec dureté:

—Le duc d'Enghien a commandé l'avant-garde en 1796; il s'est distingué en plusieurs combats, tandis que Votre Altesse Royale n'avait qu'un commandement *ad honores*. Elle ne pourrait produire en sa faveur aucune action.

D'Avaray, à qui nous devons la révélation de ce pénible débat, reproduit la réplique du duc de Berry en constatant combien elle lui fait honneur.

—Si j'avais été à l'armée de mon père, monseigneur, j'aurais fait les mêmes choses que votre petit-fils, et il n'aurait fait que le peu que vous m'avez laissé faire.

Renonçant à résoudre lui-même cette difficulté, le prince de Condé la soumet à la fois au tsar et à Louis XVIII. De son côté, le duc de Berry écrit à son oncle. Il lui expose ses griefs et lui demande, au cas où il n'aurait pas satisfaction, l'autorisation de retourner auprès de lui. Le mariage de son frère est un prétexte suffisant pour justifier son départ. Il n'insiste pas cependant. Ses gentilshommes le supplient de ne pas s'éloigner d'eux. Il est prêt à leur céder si le roi lui en manifeste le désir.

Avant que la réponse du roi ne lui parvienne, arrivent de nouveaux ordres de l'empereur. Ils portent que le duc d'Enghien partira en même temps que l'infanterie, avec tout ce qu'il aura pu réunir de cavalerie en état, et que le duc de Berry ne rejoindra que lorsque les cavaliers non encore montés auront reçu leurs chevaux. «Il reste donc au dépôt, remarque tristement d'Avaray, tandis que M. le prince de Condé, son fils et son petit-fils marchent à l'ennemi.» D'Avaray se console, cependant, en pensant que ce fâcheux démêlé aura eu pour le duc de Berry l'avantage de développer la noblesse de son caractère, de mettre en lumière «sa prudence au-dessus de son âge et de la tête qu'on lui connaît».

Une lettre que le prince reçoit alors de son oncle et qui clôt l'incident prouve que le roi ne l'avait pas pris au tragique. Au reçu de la question que lui posait Condé, il avait répondu assez dédaigneusement: «Ce n'en serait pas une en France; mais, quelle que soit la décision de l'Empereur, mon neveu s'y conformera avec soumission.» Envers son neveu, il fut moins laconique; il s'attachait à verser du baume sur la blessure, sans renoncer à donner de fermes et sages conseils.

«C'est à l'Empereur seul à décider à qui doit rester le commandement en l'absence de M. le prince de Condé. Quelle que soit sa décision, conformez-vous-y sans difficulté, mon cher enfant. Si elle est contraire à vos désirs, triomphez de vous-même, mais ne vous abaissez pas jusqu'à la plainte. *Cogita*, dit Tite-Live, *quis*

*sis et aude nectas sis.* Souvenez-vous surtout que celui qui est au-dessus du droit, ne peut éprouver un passe-droit. Ne croyez pas que je sois insensible à ce que vous éprouvez; mais soyez sûr qu'en souffrant plus que vous de vos peines, je m'en console en songeant que rien n'est plus propre à vous former le caractère, à rompre la fougue de vos passions, enfin à faire de vous tout ce que vous pouvez être, et ce que j'espère que vous serez un jour. Enfin n'oubliez pas que votre immortel aïeul, Henri IV, fit ses premières armes sous le prince de Condé, son oncle, et que, quoiqu'il eût à peu près votre âge lorsque celui-ci fut tué, il ne fit aucune difficulté d'être aux ordres de l'amiral de Coligny.

«Le désir que les gentilshommes qui sont sous vos ordres vous ont témoigné de vous voir rester parmi eux est fort naturel, et le parti que vous avez pris d'accéder à ce désir est d'autant plus généreux, que je sens très bien ce qu'il vous en coûte. Je l'approuve donc, et je me vois forcé de vous annoncer un autre sacrifice à faire, c'est celui de votre présence au mariage de votre frère, quand bien même l'Empereur vous le permettrait. Les raisons qui vous empêchent de demander à suivre l'infanterie doivent aussi vous faire renoncer à ce doux espoir. Vous le sentez facilement. Une absence momentanée passerait bientôt pour définitive, et les mêmes inconvénients s'ensuivraient. Mais, ces mêmes gentilshommes ne doivent pas en inférer que dans aucun cas, vous ne vous séparerez d'eux. L'exemple de MM. de Vioménil et de Langeron prouve que l'Empereur juge quelquefois à propos de séparer les chefs de leurs corps, et si la même chose vous arrivait, il n'y aurait pas à balancer. Il est donc absolument nécessaire que vous préveniez ces messieurs de la possibilité de ce cas, qui n'a, d'ailleurs, rien d'improbable.»

Docile à la volonté de son oncle, le duc de Berry, caressant l'espoir de prendre sa revanche, ne songea plus qu'à presser l'organisation de sa cavalerie, afin de se transporter au plus vite sur le théâtre des opérations. Il y était à la fin de septembre. Mais il n'y arriva que pour apprendre le résultat de la bataille de Zurich, livrée le 26 par Masséna à Souwarof, et qui s'était terminée par l'écrasante défaite de celui-ci. Ainsi, tout semblait conspirer contre les ardeurs belliqueuses du jeune prince, pour l'empêcher d'y satisfaire. Il put croire un moment qu'il serait appelé à combattre; il n'en fut rien; il n'eut même pas la chance d'assister au combat de Constance, dans lequel l'infanterie de Condé fut engagée. Le roi, l'ayant appris par d'autres que par lui, s'efforçait de le consoler:

«J'ai reçu, mon cher enfant, votre lettre du 13 octobre, et je profite, pour y répondre, de l'occasion du duc de Vioménil qui va remplacer le général de Korsakof. Je savais déjà l'affaire de Constance et la mort du brave Salgues. Mais son oraison funèbre, si bien faite par vous, ne m'en a pas moins touché. Quant à vous, quoique ce fût une affaire d'infanterie, je ne savais pas si vous aviez pu y prendre part, et j'étais bien sûr que vous ne m'en diriez pas un mot. (Ceci n'est pas un reproche à beaucoup près.) Enfin, j'ai su que vous n'aviez pu rien faire, et j'ai senti votre peine. Espérons que vous trouverez une meilleure occasion. Le héros qui vient si miraculeusement de vous rejoindre en est un sûr garant. Alors, je ne suis pas en peine de ce que vous ferez. Je sais que mon enfant reviendra toujours avec ou sur son bouclier. Mais, quelque satisfaction que ma tendresse éprouve de votre conduite, elle sera toujours imparfaite, tant que je ne l'apprendrai que par les récits d'autrui.»

Lorsque cette lettre parvint au duc de Berry, la seconde coalition achevait de se dissoudre. Paul I<sup>er</sup>, attribuant la défaite de ses armes à la mauvaise foi de ses alliés, venait de leur faire savoir qu'il rappelait ses troupes. L'armée de Condé recevait l'ordre de revenir en Pologne. Mais, beaucoup de ceux qui la composaient refusant de s'éloigner de nouveau de la France, leur patrie, c'est son existence même qui était menacée. Condé ne s'empressa pas d'obéir. Il écrivit à l'Empereur; il exposa les inconvénients qui résulteraient pour la cause royale du retour de sa petite armée en Pologne, et lui demanda de ne pas le priver de combattre pour son roi. Il recourut, en même temps, aux bons offices de l'Angleterre, afin d'obtenir, par son entremise, que le corps ne retournât pas en Russie. Paul I<sup>er</sup> n'admettait guère que ses ordres ne fussent pas promptement exécutés. Il n'écouta ni Condé ni l'ambassadeur britannique. Il répondit en rendant à Condé la libre disposition de ses troupes. C'eût été pour elles une sentence de mort si l'Angleterre n'était intervenue pour les prendre à sa solde, en les laissant à la disposition de l'Autriche, qui s'engagea, de son côté, à les employer en Italie pendant la campagne prochaine.

Le duc de Berry, d'abord résolu à quitter l'armée plutôt que de la suivre en Wolhynie, se décida sans peine à y rester encore lorsqu'il sut qu'elle ne retournait pas dans un pays détesté. En restant avec elle, il était assuré d'être transporté sur le territoire italien dès le printemps suivant. Mais, comme elle allait demeurer oisive jusque-là, il prit le parti de la précéder, de se rendre à Naples et de se faire admettre dans l'armée napolitaine.

Son oncle, mis au courant de ses projets, les approuva, non sans y apporter un changement. Il regardait comme essentiel qu'avant de se présenter aux souverains siciliens, le duc de Berry allât faire sa cour à son cousin l'empereur d'Autriche, à qui le rattacherait de plus étroits liens de parenté s'il épousait une des princesses de Sicile, sœurs de l'impératrice. Il lui ordonnait, en conséquence, de passer par Vienne en allant à Naples. Klagenfurth était sur sa route; il s'y arrêterait pour embrasser sa mère, qu'il n'avait pas vue depuis cinq ans. Le 20 février 1800, ayant envoyé cet ordre au duc de Berry, Louis XVIII en avertissait le roi de Naples.

«L'âme de Votre Majesté est trop élevée pour avoir pu être surprise du délai qu'a mis le duc de Berry à se rendre auprès de Votre Majesté. En vain son cœur l'en sollicitait; en vain le lui aurais-je ordonné moi-même, tant qu'il a été en face de l'ennemi, tant qu'il a pu croire qu'il y resterait; je le connaissais trop pour lui donner cet ordre. Aujourd'hui que la gloire ne contrarie plus d'autres sentiments, je lui mande de se rendre à son nouveau poste, et j'ose d'avance solliciter les bontés de Votre Majesté en sa faveur. Je le charge de lui exprimer tous les sentiments qui m'animent pour Elle, de solliciter la continuation de son amitié pour moi, de son intérêt pour une cause qui est la sienne, qui le deviendra encore plus, si, comme je l'espère, un nouveau lien est ajouté à ceux qui nous unissent de si près, et j'ose être certain que si les malheurs qu'a récemment éprouvés Votre Majesté lui en laissent la possibilité, elle ne bornera pas son intérêt à de simples vœux. Je ne

puis finir cette lettre sans dire à Votre Majesté combien j'envie à mon neveu un bonheur dont j'ai été si près pendant plus de deux ans, sans qu'il m'ait jamais été possible d'en jouir.»

## XII

### LE DUC DE BERRY ET LES BOURBONS DE NAPLES

À la fin de février, le duc de Berry débarquait à Vienne. En y arrivant, il apprit par l'agent du roi, La Fare, que les troupes françaises venaient d'évacuer les États de Naples, et que Ferdinand IV se préparait à rentrer dans sa capitale. Nulle nouvelle ne pouvait lui être plus agréable. Elle lui permettait de penser que la réalisation de ses espérances ne rencontrerait plus d'obstacles. Mais il ne tarda pas à comprendre que c'était se flatter trop vite et trop tôt du succès de son entreprise. Admirablement reçu par l'empereur et surtout par les archiducs Charles et Albert, invité à dîner au palais, objet des attentions du premier ministre, baron de Thugut, et enfin traité partout en fils de France, allié de la cour d'Autriche, divers traits sur lesquels il lui eût été impossible de fermer les yeux ne tardèrent pas à lui révéler une hostilité latente, dans laquelle, au bout de peu de jours, il saisit la main de l'impératrice elle-même.

Cette fille aînée de la reine Caroline ne le trouvait pas digne d'épouser une de ses sœurs.

—Il n'est pas d'assez bonne maison, avait-elle dit, oubliant qu'il était Bourbon comme elle. Et puis, c'est un émigré!

En réalité, elle redoutait l'influence d'un prince français s'exerçant dans la famille royale de Naples et rompant le joug que la cour de Vienne imposait à cette famille. Sa malveillance, qu'elle s'efforçait de dissimuler au prince qui en était l'objet, s'aggravait de celle de l'ambassadeur napolitain, le marquis de Gallo, qui s'était fait son complice pour empêcher le mariage.

«Les premiers jours de mon arrivée ici, mandait le prince à son oncle, le marquis de Gallo, après avoir pressé vivement l'évêque de Nancy, s'est adressé directement à moi pour me prouver que je ne pouvais aller maintenant à Naples sans avoir reçu des lettres du roi et de la reine, que le roi irait peut-être en Calabre, la reine ici; enfin, il m'a tenu deux heures entières pour m'engager à ne pas partir encore ou à attendre à Florence des nouvelles ultérieures de Naples. J'ai réfuté toutes ses raisons en lui disant que c'était l'ordre de Votre Majesté, qu'Elle en avait prévenu le roi de Naples, et que moi-même j'y avais envoyé un officier de ma maison pour le prévenir de ma prochaine arrivée. L'on ne peut se faire d'idée de l'acharnement qu'il y a mis.»

Ne parvenant pas à vaincre la résistance du prince, le marquis de Gallo avait alors imaginé de se procurer le signalement de l'officier qui devait être le précurseur du duc de Berry à Naples, et d'envoyer deux courriers pour lui faire fermer l'entrée du royaume jusqu'à ce que ses instances pour provoquer la rupture des négociations eussent produit leur effet. Ces tentatives furent déjouées par l'habileté de La Fare, et par la bonne grâce du duc de Berry. Elle charmait tous ceux qui l'approchaient, et l'empereur tout le premier.

—Il paraît que vous allez vous marier, mon cousin, lui dit-il, et que vous épousez une fille du roi de Naples. Je vous assure que j'en serai enchanté.

Il n'y eut pas jusqu'à Thugut lui-même, d'ordinaire assez hostile aux vues de la maison royale de France, qui ne se montrât favorable au mariage, et ne protestât contre le dessein qu'on lui attribuait de le contrecarrer. Il est vrai que d'Avaray voyait dans ses protestations «une ruse politique». Il suspectait la sincérité de Thugut, le soupçonnait d'être d'accord avec l'impératrice et le marquis de Gallo pour faire leur jeu. C'était aussi l'avis du sagace La Fare, avis partagé par le duc de Berry. Mais ils ne s'étonnaient ni l'un ni l'autre, pas plus que d'Avaray, de la malveillance qui soufflait autour du prince. La cour de Vienne, depuis dix ans, n'avait jamais eu d'autre attitude. Ce qu'elle laissait percer à cette heure de son hostilité était conforme au système qu'elle avait toujours mis en pratique envers les émigrés.

Cette attitude, le duc de Berry l'avait prévue. Durant son court séjour à Klagenfurth, avant de mettre le pied dans la capitale d'Autriche, il avait écrit au tsar pour implorer sa protection contre les intrigues qui menaçaient ses desseins. «Il m'est impossible, au milieu des malheurs qui poursuivent ma famille, de lutter contre des adversaires aussi puissants ... Je suis assuré du succès si Votre Majesté veut prendre le mien sous sa protection spéciale par la voie de son ambassadeur à Naples. Dès que l'on saura à cette cour l'intérêt qu'elle veut bien y prendre, toute difficulté s'aplanira.» Espérant une réponse favorable à ses vues, il persévérerait dans son dessein, ouvrant les yeux et les oreilles pour tout voir et tout entendre.

À Vienne, il rencontra le général Willot et le comte de Précý, venus l'un et l'autre pour conférer avec les ministres autrichiens sur une expédition dans le Midi, dont le premier avait conçu le projet et à laquelle le prince devait participer. En écoutant les deux généraux, il constata qu'ils se jalousaient, se dénigraient, que Précý s'efforçait de nuire à Willot. Il dénonça au roi ces manœuvres et prit ouvertement parti pour Willot, qui l'avait gagné en lui soumettant ses plans. «Il compte sur 18 à 20000 hommes, et, ce qui est mieux que tout, sur une division de l'armée d'Italie.»

Se sachant destiné par le roi à marcher en tête de cette expédition, et désireux d'attendre à Naples le moment d'entrer en campagne, il se préparait à quitter Vienne, lorsqu'une communication de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Minto, vint à l'improviste menacer ses projets. Ce diplomate était averti par lord Grenville que le comte d'Artois mandait à son fils de venir sur-le-champ en Angleterre «pour prendre sa place dans une expédition» qui devait opérer dans l'Ouest, lui-même s'étant réservé le commandement de celle du Midi.

Déconcerté par ces ordres inattendus, mais ne les recevant pas directement, le duc de Berry résolut de n'obéir que s'ils lui étaient confirmés par une lettre de son père qu'il attendrait à Klagenfurth, et, dans le cas contraire, de continuer son voyage. Cette lettre, sans doute, ne fut pas telle qu'il le pouvait craindre, puisque le 18 avril, ayant repris sa marche sur Naples, il arrivait à Venise.

C'était au lendemain du conclave dans lequel un nouveau pape avait été élu sous le nom de Pie VII. Le souverain pontife et le Sacré Collège étaient encore à Venise, attendant que Rome se rouvrit pour eux. Le neveu du Roi Très Chrétien eût gravement manqué à son devoir s'il eût négligé d'aller se prosterner devant le chef de la catholicité. Dès son arrivée, le duc de Berry fit demander une audience à Pie VII, qui résidait à Saint-Georges. Le même jour, un prélat envoyé par le pape venait l'avertir qu'il serait reçu le lendemain à onze heures. «J'ai été reçu absolument comme je l'aurais été avant la Révolution, écrivait-il à son oncle. Le pape est venu au-devant de moi à la porte. Je me suis mis à genoux, et, malgré les efforts qu'il a faits pour me relever, j'ai voulu absolument lui baiser la mule, pensant qu'un prince de la maison de France ne pouvait pas trop rendre au chef de l'Église. Sa Sainteté m'a fait asseoir auprès d'elle; la conversation a totalement roulé sur le désir que le pape a de voir rétablir le fils aîné de l'Église dans tous ses droits, et je lui ai dit que le désir de Votre Majesté était de pouvoir être à même de soutenir ceux de l'Église comme l'ont toujours fait ses aïeux. J'ai été reconduit avec tous les honneurs possibles. Cette après-midi, le Sacré-Collège est venu en grande partie chez moi. Le cardinal duc d'York m'a chargé particulièrement de mettre ses hommages aux pieds du roi.» L'accueil que le duc de Berry avait reçu du pape eut pour effet d'accroître sa confiance dans la réussite des projets qui le conduisaient à Naples. Il quitta joyeusement Venise pour marcher à la conquête de la Toison d'or, se croyant déjà victorieux.

À Naples, une déception l'attendait; la famille royale n'y était pas rentrée; elle était encore à Palerme. C'est là que le monarque sicilien l'invitait à se rendre. Une frégate russe avait été mise à sa disposition pour l'y transporter. Au moment de s'embarquer, profitant d'un courrier qui partait pour Saint-Pétersbourg et qui devait passer par Mitau, il écrivit à son oncle le 13 mai: «J'ose supplier Votre Majesté de ne pas perdre de temps pour faire la demande au roi de Naples d'une de ses filles pour moi.» Il ignorait encore que Louis XVIII avait devancé ses désirs. Depuis le 21 avril, une demande officielle était en route pour Palerme, ou plutôt deux, l'une adressée au roi de Naples, l'autre à la reine.

La première était ainsi conçue: «J'ai déjà pressenti Votre Majesté sur le désir extrême que j'avais de resserrer les liens qui nous unissent de si près, par le mariage d'une de ses filles avec le duc de Berry, mon neveu. Mais j'ai cru devoir attendre pour m'en expliquer ouvertement le moment où mon neveu, dont Votre Majesté a bien voulu agréer les services, se serait rendu auprès de sa personne. C'est du moins un avantage que je dois à nos malheurs d'avoir pu ne pas traiter cette affaire comme celles de cette espèce se traitent ordinairement, mais comme il convient entre bons parents et amis. Le duc de Berry doit en ce moment être arrivé auprès de Votre Majesté; au moins je suis sûr qu'il le sera longtemps avant cette lettre, et elle aura pu juger s'il lui convient pour gendre. Si cela est, je la prie très instamment de lui accorder la main de l'une de ses filles, et j'aurai ainsi, dans l'espace d'une année, eu la douce consolation d'assurer le bonheur de tous mes enfants. Mon frère s'unit à moi dans cette prière, et je joins ici une lettre qu'il m'a envoyée, il y a quelque temps, pour la faire passer à Votre Majesté lorsque je lui ferais cette demande, objet de nos vœux les plus chers. J'espère que, mon neveu devenant le fils de Votre Majesté, elle voudra qu'il se montre digne de cet honneur, et qu'elle lui facilitera, en tout ce qui pourra dépendre d'elle, les moyens de prendre l'activité que les circonstances actuelles exigent plus que jamais de lui.»

À la reine de Naples, Louis XVIII tenait à peu près le même langage: «Encouragé par l'amitié dont Votre Majesté m'a donné tant de témoignages et de preuves, je viens m'expliquer avec elle plus ouvertement que je n'ai osé le faire jusqu'à présent, sur le désir ardent que j'ai de resserrer les liens qui nous unissent. Mon neveu est, en ce moment, auprès de Votre Majesté ou bien près d'y arriver, et j'ose espérer que sa présence n'aura pas diminué la bonne opinion qu'Elle avait bien voulu concevoir de lui. C'est le moment que j'attendais pour prier Votre Majesté de le rendre heureux en consentant à son union avec une de ses filles, et en appuyant auprès du roi, son époux, la demande que je lui en fais. Je joins ici une lettre de mon frère qui s'unit à moi dans cette demande. Nous serons certains du succès, si nous obtenons le suffrage et l'appui de Votre Majesté.»

Pour présenter cette double demande et prendre part aux négociations qui devaient en être la suite, Louis XVIII avait fait choix d'un gentilhomme émigré, le comte de Chastellux, diplomate de carrière, qui avait été longtemps ambassadeur de France auprès des souverains des Deux-Siciles. Ceux-ci le connaissaient, l'estimaient, et les rapports qu'il avait entretenus avec eux lui donnaient, pour faire aboutir ces pourparlers, une autorité dont n'eût pu se flatter tout autre envoyé. Malheureusement, outre que, par suite de l'imperfection des postes, les lettres du roi arrivèrent tardivement à Chastellux, son souci des formes lui fit craindre, quand il les eut lues, ainsi que les instructions qui les accompagnaient, qu'on ne lui objectât l'insuffisance de ses pouvoirs. Il en résulta que la demande du roi, qui n'était pas arrivée lorsque le duc de Berry débarqua à Palerme, était encore attendue lorsqu'au bout de quinze jours il en repartit.

Il est vrai qu'avec cette belle audace qui caractérise la jeunesse, il ne s'était pas embarrassé pour si peu. Admis dans l'intimité de la famille royale, traité par Ferdinand IV et par Caroline comme un de leurs enfants, il eut promptement conquis tous les cœurs et particulièrement celui de la princesse Christine. Elle lui dissimula si peu ses sentiments et lui révéla un si heureux caractère, que c'est sur elle que se porta son choix préférablement à la princesse Amélie, et qu'il supplia le roi et la reine de lui accorder sa main.

Leur consentement fut immédiat et formel.

—Dès que le roi, votre oncle, nous aura marqué son désir de voir s'effectuer cette alliance, lui dit la reine, nous vous donnerons notre fille; nous sommes assurés que c'est pour son bonheur. Je vais partir pour Vienne avec elle et sa sœur. Notre absence durera cinq ou six mois, et, dès notre retour, le mariage pourra être



célébré.

Cinq ou six mois, c'était, au gré du duc de Berry, un délai bien long. Aussi, suppliait-il son oncle de hâter l'envoi de la demande. En lui transmettant les détails qu'on vient de lire, il ajoutait que Leurs Majestés siciliennes se chargeaient absolument de leur gendre et de leur fille tant qu'on serait hors de France, et demandaient seulement que, lorsqu'on y rentrerait, le sort de la princesse fût assuré. «Les bontés du roi, mon cousin, pour vous, répondait Louis XVIII, me touchent au delà de ce que je puis dire. Il y a bien longtemps que M. de Chastellux, que j'ai chargé de reprendre les fonctions qu'il exerçait auprès de Leurs Majestés avant la dernière catastrophe, devrait être arrivé avec la lettre par laquelle je fais la demande qui, je l'espère, assurera votre bonheur, et les pouvoirs et documents nécessaires pour le mariage. Mais, mes ordres ont éprouvé un retard incroyable. J'espère cependant qu'il doit être à présent à Palerme, et comme il me semble que la reine de Naples doit y être maintenant de retour, je me flatte que cette affaire si désirée sera promptement terminée. D'après votre lettre du 3 juin, je mande à M. de Chastellux de faire la demande formelle de M<sup>me</sup> Christine pour vous.

«Parlez souvent de moi à mes excellents cousins. Assurez en particulier M<sup>me</sup> Christine qu'elle aura toujours en moi un bon oncle, et qu'elle peut bien compter sur sa part de la grande tendresse paternelle que je vous porte.»

Cette lettre trouva le duc de Berry à Rome, où il était venu en quittant Palerme pour rejoindre en Allemagne l'armée de Condé. Il ne devait que traverser la ville éternelle. Mais, il s'y était arrêté dans l'espoir de combattre, dans les rangs de l'armée napolitaine qui s'y trouvait alors, contre les patriotes italiens s'ils se présentaient, comme tout portait à le faire craindre, la république française entretenant leur révolte par des promesses d'argent et de troupes. D'autre part, il espérait recevoir d'un moment à l'autre un appel du général Willot, avec qui il devait se jeter dans le Midi. Mais, au milieu de ces préoccupations belliqueuses, il ne perdait pas de vue le projet de mariage. Par malheur, la reine Caroline, que Louis XVIII croyait rentrée à Palerme, de retour de son voyage à Vienne, partait à peine et ne pensait pas revenir avant le printemps, ce qui reculait jusqu'à une date lointaine et indéterminée la réalisation des vœux du duc de Berry.

Chastellux, qui se dirigeait vers Naples, la rencontra à son passage à Ancône. Il la trouva dans les meilleures dispositions en faveur du duc de Berry, dont elle parlait, écrivait-il, «comme de son enfant.» Elle entra en explications avec Chastellux sur les clauses du contrat de mariage. La princesse Christine serait traitée comme l'impératrice d'Autriche et la grande-duchesse de Toscane, qui avaient eu chacune pour dot cent mille écus d'or. La cour de Naples se chargeait de l'entretien des deux époux. Elle demandait seulement que le contrat, en ce qui concernait le duc de Berry, fût conforme à celui de son père. Chastellux considéra comme un engagement le langage qu'il entendit. Du reste, quelques jours plus tard, de Trieste, Caroline le confirmait à Louis XVIII, et exprimait à l'égard du jeune prince «des sentiments vraiment maternels» qui conduisirent le roi aux mêmes conclusions que son envoyé.

Sa réponse trahit la joie qu'il en ressentit:

«Je ne puis dire à Votre Majesté combien je suis touché des marques d'amitié que sa lettre renferme, et surtout la satisfaction que j'éprouve de voir qu'en cédant au vœu de mon cœur, j'ai prévenu l'un de ceux que Votre Majesté voulait bien former. Tout, en effet, Madame, nous invite à l'union la plus intime: le sang, la politique, j'ose même dire, pour ma part, l'attrait (j'ai trop entendu l'objet de nos plus tendres regrets me parler de sa chère Caroline<sup>[17]</sup>, pour ne pas partager le sentiment qu'elle me peignait si bien); enfin les nouveaux liens qui, j'espère, vont bientôt se former entre nous.

«Votre Majesté pense bien que tous ceux qui ont eu le bonheur de voir M<sup>me</sup> Christine n'ont pas manqué de m'en parler. Si quelque chose pouvait augmenter le désir que j'éprouve de la voir ma nièce, ce serait sans doute ces rapports unanimes, et les bontés que Votre Majesté me témoigne pour M. le duc de Berry l'augmentent encore en redoublant mes espérances.»

Tandis que ces témoignages de gratitude et d'espoir allaient chercher à Vienne la reine Caroline, Chastellux avait poursuivi sa route vers Palerme, où il devait s'acquitter officiellement de la mission dont il était chargé. Reçu le 3 septembre par Ferdinand IV, il n'eut qu'à se louer de son accueil. Le roi lui tint un langage analogue à celui que lui avait tenu la reine. Il le chargea d'assurer Louis XVIII qu'il était animé des mêmes désirs que lui, quant au mariage, et les éloges qu'il fit du duc de Berry parurent à Chastellux donner à ses paroles une portée décisive. Cependant, lorsqu'il voulut parler des conditions du contrat, le roi le renvoya à son premier ministre, le général Acton.

Favori de la reine, Acton devait à la confiance de celle-ci d'être devenu le personnage le plus puissant du royaume. Son approbation n'était pas moins nécessaire que celle de ses souverains. Il s'était fait du duc de Berry une opinion favorable. Il ne voyait qu'avantages dans l'union d'une fille de Naples avec ce prince. Chastellux ne l'ignorait pas. Aussi, en se présentant chez Acton, fut-il très surpris et quelque peu déconcerté d'entendre une question à laquelle il ne pouvait s'attendre.

—M'apportez-vous vos propositions? lui demanda le ministre.

—Je n'en ai point de particulières à vous faire, répondit-il. Le sort de M. le duc de Berry, tel qu'il devra être après la restauration, est déjà déterminé par les arrangements qu'a pris le roi Louis XV et, par conséquent, mon maître a dû croire qu'il lui suffisait de présenter son neveu avec les droits de son auguste existence, c'est-à-dire les droits qu'il tient de son aïeul.

—Tout cela n'est pas assez précis, répliqua Acton. Le contrat d'une princesse de Naples doit être conforme aux contrats de mariage des princesses de Savoie, et c'est celui de M. le comte de Provence ou de M. le

comte d'Artois qu'il y a lieu de prendre aujourd'hui pour modèle. Cette forme est nécessaire à la dignité des futurs époux dont elle fixe la situation; en outre, elle rassurera le Prince héréditaire; il a plusieurs enfants et commence à donner de l'attention aux arrangements relatifs à la princesse sa sœur, dans la crainte que son établissement ne lui devienne un jour à charge.

Chastellux ne vit aucun empêchement à suivre cette voie. Il objecta seulement que Louis XVIII, en rentrant en France, ne serait peut-être pas en état de donner au duc de Berry ni de promettre pour le douaire des sommes aussi fortes que celles qu'avait stipulées Louis XV au profit du comte de Provence et de son frère. Acton convint que l'objection était juste. Mais à l'inconvénient qui la justifiait, il serait aisé de remédier «par des réserves, articles secrets et contre-lettres». Il ne fut pas question de l'entretien des futurs époux; ce point était réglé par les déclarations qu'avait faites le roi de Naples au duc de Berry. Quant à la dot, elle serait égale à celle de l'impératrice et de la grande-duchesse de Toscane. L'accord était donc complet.

En le faisant savoir à son maître et en lui envoyant le rapport où nous puisons ces détails, Chastellux lui demandait une copie de son contrat de mariage ou de celui de Monsieur. Mais la question sur ce point spécial n'était point aussi facile à résoudre qu'il le supposait. Comment, dans la situation précaire où se trouvaient le roi et son frère, eussent-ils pu régler par des dispositions précises le sort futur du duc de Berry et de son épouse? Dans sa réponse, Louis XVIII démontrait l'impossibilité de pratiquer ainsi, et proposait de rédiger le contrat de la même manière que celui du duc d'Angoulême. Si la cour de Naples persistait à exiger que le roi et Monsieur fissent pour le jeune prince les mêmes stipulations qui avaient été faites en leur faveur par Louis XV, l'embarras serait d'autant plus grand que le roi n'avait pas son contrat de mariage, et que probablement Monsieur n'était pas muni du sien. Le seul parti que l'on pourrait prendre alors, ce serait de déclarer par une clause générale que le roi et Monsieur s'engageaient, lorsqu'ils seraient rétablis dans leurs droits, à traiter M. le duc de Berry et la princesse son épouse de la même manière qu'ils l'avaient été eux-mêmes dans leur contrat de mariage, dont les clauses seraient censées être répétées par de légitimes équivalents dans celui des futurs époux.

Les rapports du comte de Chastellux ne roulaient pas uniquement sur les questions d'intérêt, qui ne pouvaient, semblait-il, créer de difficultés sérieuses. Ils touchaient à un autre point dont Louis XVIII, son frère et son neveu se préoccupaient encore davantage, à savoir les dispositions personnelles de la princesse dont le duc de Berry avait demandé la main. Elle était alors à Vienne avec sa mère, et c'est de là qu'arrivaient à Chastellux, par diverses voies, les informations qu'il envoyait à Mitau.

On lit dans un de ses rapports:

«M<sup>me</sup> Christine, à laquelle M. le duc de Berry donne une préférence sagement motivée sur le caractère de cette princesse, n'est pas étrangère aux sentiments que le jeune prince a généralement inspirés à la cour de Palerme. Elle écrit à Livourne à la Princesse héréditaire, et en lui parlant des revers d'Italie: «Je crains, dit-elle, qu'ils ne reculent les espérances du roi de France; mais ce nouveau malheur rendrait mon cousin plus intéressant pour moi.» Cette phrase, où son cœur s'est peint avec une naïveté si touchante, a été transmise par la Princesse héréditaire à la reine de Naples, et Sa Majesté a communiqué la lettre à M. le comte de Chastellux.

«C'est surtout à Vienne, que M<sup>me</sup> Christine a donné un témoignage sensible de ses dispositions envers M. le duc de Berry. Le 21 août, elle demanda à la reine sa mère de lui parler en particulier.

«—Notre séjour ici, lui dit-elle, les larmes aux yeux, pourrait nuire au projet de mariage; j'espère maintenant qu'il n'en sera rien. Lorsqu'un engagement a été pris, il faut bien le tenir.»

«La reine lui répondit avec tendresse et dans des termes propres à la rassurer, puis, le même jour, fit part de cette conversation secrète à un tiers qui s'empressa d'en rendre compte à M. l'évêque de Nancy, et qui, sans doute, était autorisé à cette indiscretion.

«Tous ces faits manifestent assez les sentiments de la reine et de M<sup>me</sup> Christine. On n'a pas encore de garants aussi assurés des dispositions du roi. Cependant il dit à Sa Majesté dans une lettre du 10 juin: «Je suis chaque jour toujours plus content du duc de Berry.» C'est dire beaucoup. La reine savait sûrement qu'elle ne serait pas démentie à Palerme, lorsqu'à Ancône elle parlait avec tant de franchise au comte de Chastellux.»

Ces «garants», qu'on n'avait pas encore à la date où fut envoyé le rapport qui précède, Louis XVIII, quand il le lut, les avait trouvés dans une lettre du roi de Naples, écrite le 16 août, et bien faite pour raffermir ses espérances. «J'ai eu la satisfaction de connaître le duc de Berry, y était-il dit, et ai admiré les sentiments et excellentes dispositions qui le distinguent. Je sais que le comte de Chastellux est à Naples, et espère avoir bientôt le plaisir de le voir. L'objet de sa commission m'est infiniment agréable. Tout ce qui pourra resserrer les liens et constater les sentiments qui m'unissent à Votre Majesté me sera toujours de la plus vive satisfaction.»

Rien ne se pouvait de plus encourageant. Cependant on voit, peu après, ces dispositions favorables subir un changement. On le sent plus encore qu'on ne le constate; il est même si difficile aux intéressés d'en savoir les causes que le duc de Berry, à qui d'abord il avait inspiré des craintes, finit par croire qu'il a eu tort de s'alarmer. Pourquoi s'alarmerait-il lorsqu'il sait que la reine Caroline est «toujours parfaite» en parlant de lui, qu'elle se propose de célébrer le mariage à Vienne et déclare qu'en tous cas, il le sera dès qu'elle sera rentrée à Palerme? Les lettres du prince à son oncle respirent la confiance. Il regrette les retards qui lui sont imposés; mais il ne met plus en doute le résultat.

Il eût été moins prompt à se rassurer, s'il connaissait les intrigues qui, à Vienne, se sont nouées contre lui.

C'est l'impératrice qui les dirige avec la complicité du marquis de Gallo. Tandis que l'ambassadeur s'attache, dans les rapports qu'il envoie à sa cour, à détruire les bonnes impressions qu'y a laissées le duc de Berry, la souveraine d'Autriche exerce dans le même but son influence sur sa mère et sur sa sœur. Elles sont à Vienne, nous l'avons dit; elle les voit tous les jours, et son action persistante est d'autant plus nuisible au duc de Berry, qu'ayant rejoint l'armée de Condé, il est trop loin pour se défendre, pour parer les coups qu'on lui porte à son insu.

D'autre part, la reine Caroline sent monter autour d'elle une défiance qu'elle ne s'explique pas. Ce n'est pas seulement pour voir sa fille qu'elle est venue à Vienne. Active, entreprenante, plus habile que son mari à gouverner dans des circonstances difficiles, elle s'est proposé de faire accepter par l'Empereur les plans qu'elle a conçus pour rendre efficace la défense de ses États naguère envahis par les armées de la République et de nouveau menacés. Pour atteindre ce résultat, elle a compté sur le marquis de Gallo, sur le baron de Thugut et sur le ministre Acton. Mais, à Vienne, Gallo la trahit et s'allie à ses ennemis; Thugut la tient éloignée des affaires, lui fait mystère de tout; à Naples, Acton qu'elle croit un instrument docile entre ses mains s'applique à détruire son influence sur le roi son époux. On peut craindre que l'appui qu'elle a promis au duc de Berry, et que celui-ci a considéré comme «la meilleure carte de son jeu», ne soit pas déterminant pour l'accomplissement du mariage, s'il est vrai que le roi de Naples ne voie pas le projet d'un œil favorable.

Ces circonstances, le duc de Berry les ignore; il ne les soupçonne même pas. Il est en Allemagne avec l'armée de Condé. Il y est venu, on le sait, quittant de son chef l'armée napolitaine, sans autorisation. Le roi Ferdinand s'est offensé de ce manque d'égards, sans toutefois en rien laisser paraître. Mais, bientôt, ce grief viendra s'ajouter à d'autres plus graves, fondés sur des propos imprudents attribués au duc de Berry, qui déclare d'ailleurs ne les avoir jamais tenus, et surtout sur ce qui se raconte couramment de sa conduite privée, du relâchement de ses mœurs, récits exagérés sans doute, mais non entièrement calomnieux.

Une lettre qu'à cette date (23 novembre) il écrit à son oncle, prouve clairement qu'il est loin de prévoir l'orage qui se forme sur sa tête et qui, bientôt, détruira ses espérances. «Mon très cher oncle, nous sommes sur le point d'entrer en campagne dans une saison bien rigoureuse. Dès demain nous nous concentrons, et bientôt après nous marcherons. Il paraît que nous ne reprendrons pas la première position d'Aitling, et que nous marcherons sur Wasserburg; nous sommes près de trente mille hommes ici à la solde de l'Angleterre, savoir vingt-cinq mille Bavaois, cinq mille Wurtembourgeois et nous; l'armée autrichienne est belle et en très bon état, et j'espère que si nous attaquons, nous aurons des succès. Il gèle très fort, et la terre est couverte de neige; le bivouac n'est pas aimable dans ce temps-ci; nous nous hivernerons en chassant beaucoup, et il me paraît que mon frère soutiendra très bien la fatigue de la campagne.

«Les Français ont évacué la Toscane après y avoir fait un butin incessant, cela me rassure sur le reste de l'Italie et me fait espérer qu'ils la laisseront tranquille. J'ai reçu une lettre du roi de Naples qui me mande qu'il a été surpris de mon départ sans que je lui en aie donné nouvelle, ce qui prouve qu'on a intercepté ou retardé mes lettres, mais qu'il me souhaite beaucoup de bonheur, et que, dans tous cas, ses sentiments seront toujours les mêmes, et qu'il sera toujours charmé de me revoir auprès de lui.

«Le comte de Chastellux, qui est très bien avec M. Acton, réussira fort bien, à ce que j'espère, dans la commission dont Votre Majesté l'avait chargé. L'évêque de Nancy lui aura rendu compte des petites difficultés qui s'étaient élevées, à Vienne, sur certains propos que l'on m'avait prêtés et qui avaient fait impression. J'attends bientôt Nantouillet, qui aura aplani facilement ce petit malentendu.»

Ainsi, à la fin de cette année 1800, la confiance du duc de Berry dans l'heureuse issue des négociations qui doivent assurer son bonheur n'est pas ébranlée. Quant à celle de Louis XVIII, loin de s'affaiblir, elle s'accroît tous les jours. Elle l'aide à supporter les amères déceptions que lui cause la conduite versatile, de moins en moins bienveillante, de l'empereur Paul I<sup>er</sup> à son égard, et qui empoisonnent trop souvent son exil à Mitau.

À cette époque, la reine, depuis plusieurs mois, a quitté la Russie. Sa santé chancelante a décidé ses médecins à lui ordonner les eaux de Pyrmont, en Allemagne, et comme elle devra y faire au moins deux saisons, et qu'entre les deux elle ne pourrait revenir à Mitau sans s'exposer à des fatigues qu'elle n'est pas en état de supporter, il a été convenu qu'elle n'y reviendra que pendant l'été de 1801. Elle devra à cette circonstance d'échapper aux dures épreuves qui s'amassent, dès ce moment, sur la tête du roi. Le comte de Saint-Priest y échappera aussi. Il avait besoin de repos; le roi a consenti à le laisser partir pour la Suède, et il prépare son départ. Ce n'est pas le seul changement survenu dans le personnel politique qu'emploie Louis XVIII. Le maréchal de Castries est mort à Brunswick au mois de janvier, après avoir donné à son maître les marques d'un inlassable dévouement, et à Londres, une grave maladie a obligé le duc d'Harcourt à céder provisoirement au duc de Duras la direction des affaires dont il est chargé.

## LIVRE DOUZIÈME LOUIS XVIII ET PAUL I<sup>er</sup>

### I

#### L'ABBÉ EDGEWORTH ET LE COMTE DE CARAMAN À SAINT-PÉTERSBOURG

Au mois de février 1800, une circonstance heureuse vint rassurer le roi quant aux suites de la retraite des armées russes, rappelées en Russie par le tsar au lendemain de leurs défaites. Comme pour lui prouver que dans cette décision il ne devait pas voir la preuve d'un refroidissement de son amitié, l'empereur Paul, recevant des mains du comte de Cossé-Brissac le grand cordon de Saint-Lazare que lui envoyait Louis XVIII, avait exprimé le désir de recevoir en outre l'ordre du Saint-Esprit; il offrait en retour l'ordre russe de Saint-André. Une distribution réciproque de croix aux deux cours devait être la suite des grâces que se seraient accordées l'un à l'autre les deux souverains.

Lorsqu'il s'agit de décider par qui serait porté à Pétersbourg le Saint-Esprit, le roi jeta les yeux sur le duc d'Angoulême; mais, il demanda au tsar si ce messenger lui serait agréable. L'empereur répondit qu'en d'autres circonstances, il eût été enchanté de recevoir à sa cour le neveu du roi, mais que celles du moment s'y opposaient. Il fallait donc choisir un autre ambassadeur. Louis XVIII n'avait alors auprès de lui que trois chevaliers du Saint-Esprit: le cardinal de Montmorency, le duc d'Aumont et le marquis de Jaucourt. Mais, celui-ci ne quittait pas son lit; le duc d'Aumont était en discrédit à la cour de Russie, et entre les mains du cardinal, la mission eût pris une couleur religieuse qu'il importait d'éviter. Elle aurait pu être confiée à Saint-Priest, ou à d'Avaray, ou au comte de Cossé qui était encore à Saint-Pétersbourg. Mais Saint-Priest y était mal vu; Cossé, accusé de se donner trop d'importance, avait déplu à d'Avaray, et, par contre-coup, au roi. Quant à d'Avaray, «il ne lui convenait pas, déclare-t-il, d'avoir l'air d'aller chercher dans la capitale des ordres de chevalerie, des présents et une pension.» Pour tirer le roi d'embarras, il lui conseilla d'y envoyer l'abbé Edgeworth. La réputation de vertu de ce noble prêtre, l'héroïque souvenir attaché à son nom, le respect universel dont il était l'objet, tout lui assurait à la cour de Russie un accueil exceptionnellement favorable.

Quoique sensible au témoignage d'estime que lui donnait le roi et soumis à ses volontés, l'abbé Edgeworth commença par se défendre d'un si grand honneur: outre la crainte qu'il exprima de déplaire aux chevaliers du Saint-Esprit qui étaient à Mitau, il manifesta celle qu'à la cour de Russie on ne voulût le décorer, ce qui ne lui paraissait pas conforme à son caractère. Il ne se décida à accepter la mission que le roi voulait lui confier, qu'après que d'Avaray lui eut promis que les mesures seraient prises pour qu'aucune décoration ne lui fût offerte, et pour lui assurer à Saint-Pétersbourg l'accueil simple que sa modestie lui faisait désirer. Le hasard, sur ces entrefaites, fit arriver à Mitau le chevalier de Villenau, Français depuis longtemps établi en Russie, disgracié et renvoyé à la mort de Catherine. Maintenant rentré en grâce, il retournait à Saint-Pétersbourg. Il s'offrit pour accompagner l'abbé Edgeworth, lui aplanir les difficultés de la route, et cette offre acheva de dissiper les craintes du messenger royal, qui s'était d'abord effrayé de la longueur du voyage.

Toutes les dispositions semblaient arrêtées ainsi, lorsqu'au dernier moment, Saint-Priest éleva des objections. Elles se fondaient sur ce fait, qu'à une date récente l'empereur s'était opposé à ce que l'ouvrage de Cléry, racontant le drame du Temple, fût distribué dans ses États.

—Cléry a été le témoin de la prison de Louis XVI, disait Saint-Priest; l'abbé Edgeworth l'a été de son supplice, et peut-être ce souvenir rendra-t-il sa présence à la cour de Russie peu agréable à l'empereur. Ne vaudrait-il pas mieux charger de la mission le comte de Cossé?

Proposer ce dernier, c'était rendre le conseil suspect aux yeux du roi et de d'Avaray. Ils tenaient d'ailleurs l'un et l'autre au choix déjà fait, et l'avis de Saint-Priest fut écarté.

Les instructions que reçut l'abbé Edgeworth au moment de son départ se bornèrent à lui prescrire d'exprimer à l'empereur «la vive et douce satisfaction qu'éprouvait le roi à resserrer les liens d'amitié qui déjà les unissaient». Portant ses regards sur l'avenir, il voyait dans cet événement «le gage d'une union qui, dans des temps plus heureux, assurerait le bonheur de cinquante millions d'hommes et la paix de l'Europe». À ces témoignages d'affection et de confiance, l'abbé Edgeworth devait ajouter, «si l'occasion s'en présentait naturellement, le vœu et le ferme espoir du roi d'être, par l'appui de Sa Majesté Impériale, rapproché du lieu où son devoir et ses sentiments les plus chers l'appelaient.»

L'abbé Edgeworth et son compagnon partirent le 27 février, et n'arrivèrent au terme de leur course que sept jours plus tard. Souvarof, rappelé par l'empereur, rentra en Russie. À toutes les postes il était annoncé, et comme il lui fallait quarante chevaux, les autres voyageurs n'en obtenaient que difficilement. À Pétersbourg, l'envoyé du roi était attendu par le comte de Cossé, qui s'était entremis pour lui faciliter l'accomplissement de sa mission et le présenter au principal ministre, le comte Rostopchine. Mais Rostopchine était malade et alité. Comme il pouvait seul, en raison de ses fonctions, faire fixer par l'empereur le jour où l'abbé Edgeworth aurait son audience, elle se trouva retardée. Pour si naturelle que fût la cause du retard, il donna lieu, dans le monde de la cour, aux interprétations les plus malveillantes. C'était la première fois qu'on voyait en Russie un prêtre catholique romain, revêtu d'un caractère diplomatique. Les gens «bien renseignés» prétendaient qu'il ne serait pas reçu. Le rétablissement de Rostopchine coupa court à ces commérages.

«Ce ministre m'a bien dédommagé, écrivait l'abbé Edgeworth au roi. Sa première sortie fut pour moi, et dès le lendemain, il eut la bonté de m'écrire pour m'assurer que Sa Majesté Impériale me verrait avec plaisir, et qu'elle avait fixé mon audience au jour suivant.» Dans la même lettre, nous trouvons quelques détails sur l'entrevue du confesseur de Louis XVI avec Paul I<sup>er</sup>. «Il est impossible d'y mettre plus de grâce que n'y en mit l'empereur. Mais, je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté que l'analyse bien exacte de ce qu'il eut la bonté de me dire pour Elle peut se réduire à ces deux mots:—Le roi connaît toute mon amitié pour lui; mais il sait, en même temps, ce qui la rend désormais impuissante.

«De là, se rabattant rapidement sur l'ordre du Saint-Esprit dont je lui portais les marques, il parut me faire remarquer avec complaisance qu'aucun prince étranger à la maison de France ne l'avait porté avant lui. Le reste de la conversation dont il m'honora, et qui fut assez longue, roula absolument sur ma chétive personne pour laquelle il témoigna beaucoup plus d'intérêt qu'elle ne mérite.»

Au laconisme de ce compte rendu, où éclate la modestie de l'abbé Edgeworth, il y a lieu de suppléer en répétant les paroles que lui dit l'empereur en le recevant:

—Vous êtes pour moi un être bien intéressant. Vous me rappelez le moment où vous vous êtes tenu courageusement au pied de l'échafaud. Je remercierai Louis XVIII de vous avoir choisi pour m'apporter l'ordre que j'ai désiré de lui. Et prenant de ses mains la plaque du Saint-Esprit, il ajouta:—C'est le souvenir d'un ami malheureux.

«Au sortir de l'audience, continue le narrateur, M. le comte Rostopchine, après avoir conféré quelques minutes avec l'empereur, me dit qu'il avait ordre de m'offrir une tabatière, avec le portrait de Sa Majesté Impériale et cinq cents ducats de pension sur sa cassette; que, du reste, vu le désir que témoignait le roi, mon maître, de me voir revenir promptement auprès de lui, l'empereur me dispensait de toutes les formalités d'usage, mais qu'il avait pour agréable que je portasse moi-même au roi de France la croix de Saint-André, et qu'elle me serait remise avant mon départ.»

Cette lettre causa à Mitau une déception assez vive. Que le tsar eût déclaré à l'abbé Edgeworth que son amitié pour Louis XVIII était désormais impuissante, cela ne devait pas surprendre: le rappel des troupes russes ne laissait que trop prévoir cette déclaration. Mais qu'au lieu de faire porter à Mitau les insignes de Saint-André par un personnage de sa cour, il en eût, contrairement à tous les usages, chargé le propre envoyé du roi, dénotait «un oubli des grâces que l'on remarquait depuis longtemps dans ses procédés». Le roi et d'Avaray en furent blessés, et Saint-Priest plus encore. Dans un accès d'humeur, il proposa de faire des démarches promptes et vives pour sortir de la Russie. Mais d'Avaray protesta. Était-il possible de quitter volontairement l'asile de Mitau? L'empereur d'Allemagne ou le roi de Prusse voudraient-ils en donner un autre? Les princes secondaires l'oseraient-ils? Et quand ils l'oseraient, Bonaparte, s'il avait des succès dans la campagne, ne les obligerait-il pas à renvoyer le roi? Partir, ce serait donc exposer le roi, la reine, la fille de Louis XVI à se traîner sur les routes, de cabarets en cabarets; ce serait exposer le roi au risque humiliant de mendier par nécessité l'asile qu'il aurait quitté par humeur, et à cet autre risque, de voir l'empereur irrité le priver des bienfaits qui le faisaient vivre. «Il est inconcevable, observe d'Avaray, que M. de Saint-Priest, à son âge et avec son expérience, ait toute l'inconséquence, toute la légèreté d'un enfant ou d'un novice.»

Selon d'Avaray, il fallait se taire et feindre de croire que l'empereur, en donnant à l'abbé Edgeworth une grande marque d'estime et de considération, avait voulu témoigner au roi tout le cas qu'il faisait de son envoyé, et lui éviter en même temps l'embarras qu'il pourrait éprouver dans sa position à récompenser un personnage de la cour de Russie, qui serait venu tout exprès pour lui faire hommage de l'ordre de Saint-André. Ainsi, un procédé qui, au premier abord, pouvait paraître un manque d'égards, constituerait au contraire une attention délicate. Cet avis prévalut. Le roi remercia l'empereur sans trahir ni dépit ni surprise, et on poursuivit, sans autre incident, la négociation à laquelle donnaient lieu la distribution et l'échange de croix entre les deux cours.

On jugera, par cet épisode, de tout ce que présentait de délicat, de troublant et souvent d'humiliant, la situation de Louis XVIII. Se sachant sans cesse exposé aux énigmatiques caprices de Paul I<sup>er</sup>, il vivait dans les transes, entre la crainte et l'espoir, s'attendant toujours à voir quelque avanie succéder brusquement à un procédé de bienveillance, ou également quelque trait inattendu de bonne grâce le dédommager à l'improviste de ce qu'il pouvait considérer comme une offense. La mission de l'abbé Edgeworth, avec ses incidents contradictoires, ne changeait rien à cet état de choses. Étant donné le caractère mobile de l'empereur, le roi pouvait tout craindre et tout espérer.

Jusqu'à ce moment, il n'avait été représenté à Saint-Pétersbourg que par un agent sans caractère officiel, le marquis de La Ferté-Meun, «véritable commissionnaire,» uniquement chargé de la transmission des correspondances. Les informations politiques que le roi avait intérêt à recevoir lui étaient envoyées par un comité secret, composé de trois émigrés, établis dans la capitale russe: le marquis de Lambert, le comte de Choiseul-Gouffier, le baron de Flachslanden. Tous trois entretenaient des relations avec les ministres russes et le corps diplomatique; ils étaient reçus à la cour. S'il y avait lieu à quelque négociation auprès de Paul I<sup>er</sup>, le roi en chargeait un messenger spécial. C'est ainsi que Saint-Priest et d'Avaray, et plus récemment le comte de Cossé-Brissac, s'étaient successivement rendus à Saint-Pétersbourg, le dernier, comme on l'a vu, pour offrir à l'empereur, de la part du roi, la grand'croix de l'ordre de Saint-Lazare.

Au mois de janvier, le marquis de La Ferté reçut, par ordre du tsar, une lettre qui le qualifiait ministre du roi de France. Très ému, il s'empressa d'avertir son maître. Le roi, qui avait consulté Saint-Priest et d'Avaray, écrivit le 14 janvier à son «frère et cousin», en demandant s'il lui convenait d'avoir à sa cour un agent royal revêtu des attributions d'un ambassadeur, et s'il voulait le désigner lui-même. La réponse arriva le 20: «Je laisse, disait le tsar, à la volonté de Votre Majesté le choix de la personne qu'elle voudra honorer de sa confiance. Je serai très charmé d'avoir à témoigner au ministre de Sa Majesté très chrétienne auprès de moi, quel cas je fais de l'amitié de son maître.» Tenu de le choisir, ne voulant fixer son choix ni sur «le bonhomme La Ferté, qui eût bien voulu devenir de commissionnaire ministre», ni sur le comte de Cossé, soupçonné d'avoir tenu à Saint-Pétersbourg des propos désobligeants sur d'Avaray, le roi proposa, pour exercer ces hautes fonctions, le comte de Choiseul-Gouffier, et, à défaut de lui, le marquis de Lambert. Mais, au moment où ces propositions partaient de Mitau, Paul faisait expulser de son empire ces deux gentilshommes, sans même leur expliquer les motifs de leur disgrâce.

Le roi, déconcerté, lui envoya alors une liste portant les noms du duc de Guiche, du comte de La Chapelle, du marquis de Bonnay et du vicomte de Caraman, entre lesquels il le suppliait de choisir. L'empereur s'y refusa. Louis XVIII, laissé libre de désigner son représentant, nomma Caraman<sup>[18]</sup>. Le jour où la décision impériale fut connue à Mitau,—c'était le 20 janvier,—le roi écrivit au tsar pour lui exprimer sa reconnaissance. «D'accord avec mes fidèles sujets, dit-il, je peux envisager ce grand événement sous deux aspects également favorables, comme une marque de l'amitié de Paul I<sup>er</sup> et comme un démenti éclatant

donné aux calomnieux qui me prétendaient privé du plus formidable appui.»

Caraman était alors au service de la Prusse, avec le grade de colonel, qu'il devait à la bienveillance du roi Frédéric-Guillaume. Il raconte lui-même quelles appréhensions l'assaillirent quand il reçut l'ordre qui l'appela à Mitau et quels motifs le décidèrent à obéir: «La position des affaires en Europe ne permettait pas la moindre illusion sur la stabilité du poste auquel j'étais appelé; je connaissais la mobilité des volontés de l'empereur; mais je connaissais aussi son inflexibilité, lorsqu'une fois sa résolution était arrêtée. Je savais que la résistance pouvait lui faire prendre les partis les plus violents, et, bien persuadé que je serais bientôt victime d'un changement forcé ou volontaire dans le système que suivait l'empereur, je ne voulus pas exposer celui qui était toujours pour moi le roi de France, et, par conséquent, le mien, à voir ajouter de nouvelles épreuves à celles qu'il avait déjà à supporter.» Ces considérations honorables, soumises au roi de Prusse, reçurent son approbation, une approbation que ses relations avec la République française lui commandaient de taire, mais qui se traduisit par la promesse faite à Caraman de lui conserver son emploi et d'en payer le traitement à sa famille.

À Mitau, Caraman prit les ordres de Louis XVIII. On lui recommanda «d'agir avec prudence, de ménager la dignité d'un prince malheureux, au milieu des caprices imprévus d'une volonté qui ne connaissait pas d'obstacles et que la moindre contradiction pouvait porter aux extrémités les plus fâcheuses». Une lettre du roi qu'il devait remettre au tsar précisait, d'ailleurs, le caractère de sa mission: «Dans la situation où je me trouve, étant sans cesse dans le cas de prendre un parti sur une infinité d'objets, de propositions souvent séduisantes, mais qui peuvent être insidieuses, que pouvais-je désirer de plus que d'avoir un moyen de me guider sans cesse par les avis de Votre Majesté Impériale? C'est donc plutôt un homme toujours à portée de les recevoir et de me les transmettre qu'un ministre que j'ai désiré voir auprès d'elle, et je la supplie de recevoir M. de Caraman à ce titre et de l'écouter avec bonté, et de ne pas me refuser le secours de ses lumières, non seulement lorsqu'il les lui demandera de ma part, mais encore lorsque son amitié lui fera sentir d'elle-même le besoin que j'en aurai.»

La cour de Saint-Pétersbourg, quand M. de Caraman y parut, ne ressemblait à aucune autre, par suite du despotisme que Paul I<sup>er</sup> exerçait sur ses sujets; mais elle ressemblait à ce qu'elle était déjà lorsque, trois ans avant, le comte de Saint-Priest y était venu. Les principaux conseillers du tsar, le comte Rostopchine, le comte de Pahlen, le comte Panin, ne maintenaient leur crédit que grâce à des prodiges de prudence et d'habileté, peut-être aussi parce qu'ils puisaient leur patience dans la résolution de mettre un terme à un état de choses qui devenait intolérable; car, longtemps opprimé sous le règne de sa mère, Paul opprimait à son tour.

Soit qu'il redoutât pour ses sujets le pernicieux exemple de la Révolution française, soit qu'il fût convaincu qu'ils en voulaient à sa vie, il les tenait sous le joug d'une obéissance passive, et déployait des rigueurs dont une police sans pitié se faisait l'instrument. Ni les petits ni les grands, ni les humbles ni les superbes n'étaient épargnés. La plus légère désobéissance aux ukases impériaux était considérée comme un crime. Tout sujet russe convaincu d'avoir porté un costume français, et, notamment, un chapeau rond et des bottes, se voyait déclaré «infâme et traître» et frappé des plus sévères châtimens. La valse était interdite sur toute l'étendue du territoire russe. Les gazettes françaises, les livres publiés à Paris, la musique même, n'y avaient pas accès. La violation des ordres de police entraînait des répressions cruelles: le knout, l'incision des narines ou même la déportation. Les femmes n'échappaient pas à ces supplices; pour elles, ils s'aggravaient quelquefois de traitements révoltants.

Ce régime avait engendré la terreur par toute la Russie, dans la capitale surtout. Un témoin de ces exactions a écrit: «Je ne me couchais qu'avec les plus noirs pressentiments. Lorsque, la nuit, j'entendais du bruit dans la rue ou quelque voiture s'arrêter dans mon voisinage, un tremblement involontaire s'emparait de tout mon corps; je veillais avec une attention particulière sur la couleur, la coupe et la façon de mes habits. La consolation d'épancher mes peines dans le sein d'un ami m'était refusée par ma propre terreur. Tous les murs avaient des oreilles; le frère n'osait plus se fier à son frère. Les promenades ne présentaient que le spectacle déchirant de quelques infortunés que l'on venait d'arrêter et que l'on conduisait pour recevoir le knout[19].»

Les récits du temps sont unanimes à représenter le séjour de Saint-Pétersbourg, à cette époque, comme pénible et dangereux. Et encore, ce qui s'y passait en 1800 n'était-il que le prologue de ce qui devait s'y passer durant le premier trimestre de 1801. Il fut alors éclatant que la Russie était gouvernée par un fou. Cette conviction arma le bras de ceux qui le mirent à mort et détermina le mouvement unanime d'allégresse avec lequel ses sujets accueillirent la nouvelle de ce meurtre. On lit, dans les souvenirs de la princesse de Liéven, qui était alors à Saint-Pétersbourg: «Nous avons manqué d'historiens et de poètes pour redire cet enthousiasme, cet enivrement général. Quatre années de despotisme, touchant parfois à la folie, souvent à la cruauté, venaient de trouver un terme. La catastrophe oubliée ou exaltée, il n'y avait pas de milieu. Le moment de la juger n'était pas venu encore. On s'était couché esclave opprimé, on se réveillait libre et heureux. Cette pensée dominait toutes les autres, on était affamé de bonheur et on s'y livrait avec la confiance de l'éternité[20].»

On peut juger, à ces traits, de la gravité des circonstances en lesquelles Caraman arriva à Saint-Pétersbourg, et des difficultés qu'il allait y rencontrer, quoiqu'il pût s'y recommander de la bienveillance dont, lors d'un premier séjour, l'avait honoré l'empereur et de l'amitié de l'un des ministres, le comte Panin. À cette amitié, il dut recourir à peine débarqué. Avant même qu'eût été fixé le jour de son audience, il apprit par un autre ministre, le comte Rostopchine, que l'intention de Paul I<sup>er</sup> était qu'il fût «sur le même pied que M. de La Ferté». Ce n'était pas là ce qu'on lui avait promis, ni pour remplir des fonctions subalternes qu'il avait quitté la Prusse. Obligé d'observer en tout une prudente réserve, il se demandait comment il obtiendrait le rappel d'une mesure peu conforme aux intérêts de son maître, lorsque Panin vint à son aide en adressant une lettre à l'empereur dans laquelle il était dit:

«Si les armées de l'empereur étaient encore en position de prouver à l'Europe par de nouvelles victoires combien ses principes restaient les mêmes, on pourrait regarder comme indifférent le titre sous lequel M. de Caraman sera admis ici. Mais dans un moment où la retraite des armées de Sa Majesté Impériale donne lieu aux mal intentionnés de calomnier la constance de ses opinions, c'est une chose heureuse de pouvoir prouver à toute l'Europe, par l'admission de M. de Caraman, que si l'empereur a trouvé dans l'infidélité de ses alliés une raison pour s'en séparer, il n'en persiste pas moins dans des principes dont son honneur et sa loyauté ne lui permettront jamais de s'écarter.»

Cette note parut avoir fait merveille. Caraman fut reçu par le tsar; un traitement de deux mille ducats lui fut attribué, et un peu plus tard, créé commandeur de Saint-Jean de Jérusalem, il recevait l'investiture au château de Péterhof des mains mêmes de Paul I<sup>er</sup>. Ces marques de la faveur impériale, les paroles qui lui furent adressées le rassurèrent un peu, mais ne dissipèrent pas entièrement les appréhensions que lui avaient causées l'expulsion du marquis de Lambert et du comte de Choiseul, et surtout les stériles résultats de la mission du général Dumouriez, qui venait de prendre fin dans des circonstances qu'on va connaître.

## II LE VOYAGE DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ

On a vu le général Dumouriez solliciter du tsar l'autorisation d'aller à Saint-Pétersbourg lui soumettre ses projets, le tsar lui faire longtemps attendre sa réponse, et enfin le mander à l'improviste quand tout portait à croire qu'il refuserait de le recevoir. Dumouriez se mit en route le 9 décembre 1799, s'arrêta dans le Schleswig pour prendre congé du prince de Hesse, son protecteur. Il lui promit de plaider auprès du souverain moscovite la cause du Danemark. «Il est ivre de joie, écrivait Thauvenay en annonçant son départ; il adore la personne du roi.» Le 5 janvier, il était à Mitau en même temps que le grand-duc Constantin, fils cadet de Paul I<sup>er</sup>, qui rentrait à Saint-Pétersbourg. Il est piquant de constater, dans les notes de d'Avaray, que la présence du général, nouveau converti, causa plus d'embarras que de satisfaction.

«Il arriva hier, accompagné de deux aides de camp, car il faut bien faire claquer son fouet; malheureusement, c'est le roi qui fait les frais de cet étalage. Lorsque son arrivée nous fut annoncée, je prévis qu'elle étonnerait, indisposerait notre nombreuse colonie, et particulièrement nos gardes du corps plus attachés au roi que raisonnables dans leur attachement. J'en parlai donc, il y a quelques jours, dans la salle des gardes à ceux qui étaient de service; le salon était plus raisonnable ou du moins plus politique. L'étonnement fut général. L'un d'eux me dit:

«—Mais, au moins, il ne paraîtra pas au château?

«—Pardonnez-moi, répliquai-je; car puisqu'il va à Saint-Pétersbourg, c'est pour le service du roi.»

«Je chargeai ensuite quelques-uns des plus sages de rendre plus sages les autres, et j'eus lieu d'être certain, au moyen de ces précautions, que si Dumouriez ne reçoit pas de tous des caresses, du moins ne recevra-t-il de personne des affronts.»

Cette difficulté aplanie, il en restait d'autres à résoudre, et si graves, que le roi voulut en saisir son conseil. Recevrait-il Dumouriez officiellement? L'inviterait-il à dîner? Le présenterait-il à la reine et à la duchesse d'Angoulême? Enfin, le chargerait-il d'apporter à Paul I<sup>er</sup> des projets de contre-révolution qu'il ne voulait tenter d'exécuter qu'autant qu'il serait assuré du consentement et de l'appui de la cour impériale? Toutes ces questions, discutées entre le roi, Saint-Priest, d'Avaray et les autres membres du conseil, furent résolues négativement.

Charger Dumouriez d'apporter au tsar des pièces importantes, c'était, si on ne lui en faisait pas connaître la teneur, le blesser dans son amour-propre, ce qu'il fallait éviter, et si on les lui communiquait, l'autoriser à les discuter, ce qui n'eût pas été moins fâcheux; «car, disait d'Avaray, ce nouveau converti a la tête trop près du bonnet rouge pour le faire entrer dans les conseils du roi.» Le recevoir officiellement et lui faire fête avant de savoir quel accueil lui réservait l'empereur, c'était s'exposer, si cet accueil n'était pas ce qu'on espérait, aux inconvénients d'une fausse démarche. Enfin, le faire dîner avec la duchesse d'Angoulême, c'était affliger cette princesse qui voyait toujours en lui un ennemi de ses parents. En apprenant qu'il allait arriver à Mitau et qu'elle devrait peut-être tolérer qu'on le lui présentât, elle avait fondu en larmes. Pour toutes ces raisons, mieux valait attendre, pour le recevoir officiellement, qu'il revînt de Saint-Pétersbourg. Alors, s'il y avait été bien accueilli, il serait plus aisé de se détendre avec lui et de faire comprendre à la duchesse d'Angoulême qu'elle devait se relâcher de sa rigueur envers un homme en qui le tsar avait reconnu un bon serviteur de la cause royale.

Saint-Priest eut mission de le chapitrer à sa descente de voiture, de lui exposer pour quels motifs on ne le traiterait «que comme un voyageur qui vient prendre les ordres du roi», et pourquoi celui-ci ne lui donnerait audience que dans son cabinet. Le ministre royal put d'ailleurs colorer d'un excellent prétexte la résolution prise de ne pas l'inviter à dîner. Le grand-duc Constantin, l'un des fils du tsar, de passage à Mitau, dînait chez le roi ce jour-là, et nul étranger n'eût pu être mis en sa présence. Dumouriez ne s'offensa d'aucune de ces raisons. Quand Saint-Priest, «après les lui avoir fait sentir,» le conduisit chez d'Avaray, à qui le général voulait soumettre ses plans militaires, il était résigné à garder l'incognito. L'exposé de ces plans remplit les deux soirées qu'il passa chez d'Avaray. Il fit aussi allusion à l'espoir qu'il gardait de voir les princes d'Orléans, dès leur retour d'Amérique, qu'il croyait prochain, faire leur soumission au roi. Dans sa correspondance, il avait déjà parlé d'eux, en transmettant la copie d'une lettre envoyée par lui à l'aîné des trois frères, pour les

engager à «rentrer dans le devoir». Le jour de son départ, il fut reçu par Louis XVIII. Impressionné par le spectacle de cette royale misère et plus encore par ce qu'il surprit d'ignorance et d'illusions parmi les courtisans, il n'en laissa cependant rien paraître. Il parla de ses projets, de l'appui qu'offrait le gouvernement danois. Il vanta les idées de Willot, les avantages d'un soulèvement du Midi. Il tint un viril langage, ranima les espérances affaiblies.

Le roi voulut lui donner une lettre pour le tsar, dans laquelle il le représentait comme son serviteur fidèle. «Mon frère et cousin, disait-il, le général Dumouriez, porteur de cette lettre, arrivera rapidement aux pieds de Votre Majesté Impériale. Le passage du grand-duc Constantin l'ayant retenu ici vingt-quatre heures, je n'ai pas été fâché de cette circonstance, parce que, outre le désir que j'avais de l'entretenir, j'ai pensé qu'il fallait qu'avant de paraître aux yeux du sauveur de l'Europe, il eût déjà reçu une première purification, en se montrant devant son propre souverain. Votre Majesté Impériale connaît ses moyens. Sa sagesse jugera du plan qu'il a conçu. Mais, je ne puis me refuser de témoigner que je crois pouvoir répondre de son zèle et de son dévouement à la cause qu'il a embrassée.»

Quand cette lettre fut remise à Dumouriez, il s'aperçut qu'il y était désigné comme maréchal de camp. Il protesta, rappela qu'il était lieutenant général.

—Je ne peux reconnaître les nominations faites après la mort de mon frère, répondit le roi.

C'était une difficulté. Saint-Priest la dénoua en proposant et en faisant accepter que Dumouriez serait qualifié «général Dumouriez».

Sa première visite fut pour le comte Rostopchine. Le ministre l'accueillit avec affabilité. Mais la communication qu'il lui fit d'abord causa à Dumouriez un amer désenchantement. Depuis qu'il avait été appelé à Saint-Pétersbourg, diverses circonstances étaient venues successivement modifier les idées de l'empereur. «Il ne pouvait, dit en son nom Rostopchine à Dumouriez, qu'engager le général à se remettre en route. Il regrettait de l'avoir inutilement dérangé. Pour l'indemniser de son déplacement, il lui allouait mille ducats d'or.»

Quoique décontenancé par ce langage, Dumouriez eut assez de présence d'esprit pour objecter qu'il ne pouvait, sans manquer à ses devoirs envers le roi son maître, sans s'exposer à devenir pour l'Europe un sujet de railleries, quitter Saint-Pétersbourg avant d'avoir vu l'empereur. Il ne se résignait pas à considérer comme définitive la décision qui lui était transmise. Il espérait qu'elle serait rapportée, qu'on ne le contraindrait pas à y obéir sur l'heure. Rostopchine écouta patiemment cette réponse, promit de la répéter au tsar. Mais sous cette bienveillante condescendance, le ministre dissimulait sa volonté de contribuer de tous ses efforts à faire avorter la mission de Dumouriez<sup>[21]</sup>. Comme la plupart des hommes d'État de Russie, il avait vu avec regret son maître se jeter dans la coalition; il s'était efforcé de l'en faire sortir; il croyait à la possibilité comme à la nécessité de la paix entre la France et l'empire. On peut donc croire que son influence, à supposer qu'il pût se flatter d'en posséder une sur un prince fantasque à l'excès, ne s'exercerait pas dans le sens des vues de Dumouriez. C'est d'autant plus vraisemblable qu'alors même qu'il eût approuvé ces vues, il n'était pas homme à user son crédit au profit d'une cause qu'il considérerait comme perdue, et qu'en fait, tout en offrant ses bons offices à Dumouriez, il ne les poussa pas au delà de ce que lui commandait la plus vulgaire courtoisie.

Au bout de quelques jours, il annonça au général que sa prière était exaucée, qu'il serait admis à l'audience impériale. Il ne lui en fixa d'ailleurs ni l'époque ni le lieu, ce qui aurait dû suffire pour empêcher Dumouriez de se laisser prendre, comme il le fit, à cette apparente bonne grâce. Il en apprécia mieux le caractère, au fur et à mesure que se prolongeait l'attente qu'on lui imposa. Plus de six semaines après son arrivée, malgré ses pressantes démarches, il n'avait pas encore vu l'empereur. Il se décida alors à écrire à Rostopchine une lettre pressante. Il y exposait avec force «combien il était important, pour sa considération personnelle et pour lui conserver quelques moyens de servir le roi, qu'il fût présenté à Sa Majesté Impériale». Peu de jours après, dans la soirée du 5 mars, à minuit, un billet de Rostopchine vint l'inviter à se trouver le lendemain à la parade de l'empereur, c'est-à-dire à la revue matinale des troupes de service au palais impérial, que le tsar passait ordinairement dans la cour de ce palais.

Dumouriez fut exact au rendez-vous. Il était à cheval et en uniforme. Ce jour-là, l'empereur ne parut pas. Le 7 mars, le général fut plus heureux. Il s'était mêlé à l'état-major qui accompagnait le souverain. Ce dernier le fit approcher, et là eut lieu leur première entrevue. Paul I<sup>er</sup> témoigna d'une extrême bienveillance. Il parla à Dumouriez de manière à lui prouver qu'il n'ignorait rien de sa carrière passée. Aux assurances qu'il lui donnait de son estime, il mêla «un reproche affectueux et délicat sur ses erreurs passées». Il exprima son mécontentement contre ses alliés, contre l'Autriche surtout. Il dissimulait à peine le désir et l'espoir de les voir subir des revers, maintenant qu'il avait retiré ses troupes.

—Nous verrons comment ils s'en tireront, dit-il. Je les laisserai faire. Je ne peux sacrifier mon peuple et mes soldats pour l'intérêt d'alliés perfides.

—Votre colère est juste, Sire, répondit Dumouriez. Mais je ne désespérerai jamais de vous voir redevenir le chef de la coalition et le sauveur de l'Europe. Avec de pareilles troupes et la grande âme de Votre Majesté Impériale, le sort de l'Europe dépend de votre volonté.

Le tsar évita de relever ces paroles, et, changeant de sujet, il ne cacha pas l'admiration qu'il éprouvait pour le premier consul, et comme son interlocuteur mettait en doute qu'un gouvernement durable pût sortir du coup d'État de Brumaire dans un pays où la Révolution avait détruit le pouvoir personnel, il répondit:

—L'autorité réunie dans une seule personne constitue un gouvernement.

Le mot choqua Dumouriez. Il manifesta son sentiment avec une vivacité qui arracha un sourire à



l'empereur. Du reste, celui-ci s'empressa d'ajouter qu'à ses yeux, Louis XVIII, roi de France, était le seul dépositaire légitime de cette autorité; que, pour ce motif, il voulait aider à le rétablir sur son trône. Il expliqua brièvement les causes qui l'avaient décidé à rompre avec la coalition. Mais il n'entendait pas abandonner la cause des Bourbons. Il reconnaissait que Dumouriez était à même de la servir.

Ils se revirent à la parade du 8. L'empereur revint sur ses griefs contre l'Autriche. Puis, dans un élan de confiance, sincère ou joué, il demanda:

—Général, que pensez-vous de ma position?

—Sire, il faudrait un long mémoire pour vous répondre.

—Eh bien, rédigez-le et envoyez-le-moi par Rostopchine. Vous le lui remettrez cacheté. Et il ajouta:—Peut-être me trouvez-vous méchant sur le compte des Autrichiens?

—Le ressentiment de Votre Majesté Impériale est juste, fit Dumouriez. Mais qu'elle me passe une expression triviale: il faut le garder pour la bonne bouche.

Dumouriez jugea le moment opportun pour exposer le plan qu'il avait préparé, en 1798, de concert avec le prince Charles de Hesse, et qui consistait à former un corps de neutres, dont le Danemark eût été l'âme et qui aurait aidé en France à un changement de gouvernement<sup>[22]</sup>. Le tsar écouta ces développements avec intérêt. Il demanda à Dumouriez de les résumer dans une note et l'autorisa, l'exécution du plan étant subordonnée à une entente avec l'Angleterre, à en entretenir lord Withworth, ambassadeur britannique à sa cour, et l'envoyé danois, le général comte de Blôme. Dumouriez, en même temps qu'il s'abouchait avec ces diplomates par l'intermédiaire de Panin, écrivait la note demandée. Il l'envoya à Rostopchine le 10 mars. C'était un exposé succinct du projet du prince de Hesse. Après en avoir raconté les origines et comment, malgré diverses négociations avec Londres, il était tombé dans l'abandon, le général s'attachait à démontrer que l'heure était propice pour le reprendre, et qu'il serait facile d'en assurer l'exécution pour le mois de juillet. «Le Danemark n'étant qu'une puissance secondaire, disait-il en finissant, ne peut que recevoir une pareille proposition et non pas la faire lui-même. Rempli de confiance dans le caractère moral, dans la droiture politique de l'empereur, il sera nécessairement entraîné ou arrêté dans cette négociation par l'opinion de Sa Majesté Impériale. Si, comme elle me l'a fait espérer, elle protège et ne désavoue pas la négociation particulière qu'elle a daigné me permettre d'ouvrir avec MM. de Withworth et de Blôme, négociation que je suivrai pas à pas, sous ses yeux, sous sa puissante direction, je ne doute pas de sa réussite, surtout si M. de Mourawief reçoit l'ordre d'en suivre les détails avec la cour de Copenhague, à mesure qu'elle se développera ici et à Londres.»

Cette note était partie depuis quelques heures à peine, qu'on en demandait une seconde à Dumouriez. Il s'agissait cette fois de ce qui pourrait être fait dans le Midi. Il exposa le plan concerté avec Willot, dont il avait, depuis son arrivée à Saint-Petersbourg, et pour tenir une promesse faite en traversant Mitau, fait passer une copie à Saint-Priest. En l'en voyant à Rostopchine, il lui disait: «Je désire beaucoup que l'empereur soit content. Mais ma féroce éducation de soldat me rend plus propre à combattre qu'à écrire. Ce n'est que pour dérouiller mon épée que j'emploie ma plume.»

Il l'employa encore pour rédiger le mémoire qu'il avait promis à l'empereur à la parade du 8 mars, ou plutôt les mémoires, car il en fit trois, qu'il envoyait au fur et à mesure qu'ils étaient finis. Dans la premier, après avoir, pour flatter le tsar, blâmé sans ménagement la cour de Vienne, et excusé la cour de Londres, il retraçait le tableau des suites funestes qu'entraînerait pour l'Europe la retraite absolue de l'empereur de Russie, en obligeant l'Angleterre à seconder les ambitions de l'Autriche, en laissant à celle-ci les mains libres en Italie, et enfin en facilitant les usurpations de Bonaparte. Dans le second, il établissait la nécessité pour l'empereur de renvoyer ses troupes en Allemagne, mais en leur imprimant une action absolument indépendante de l'Autriche. Il conseillait de reprendre l'ancien plan de Souwarof et de marcher sur Mayence pour pénétrer de là dans la Basse-Alsace. Le troisième mémoire résumait toutes les raisons qui devaient convaincre l'empereur de l'utilité qu'il y avait pour l'Europe à ce qu'il ne dénonçât pas son traité avec l'Angleterre, aux termes duquel il était tenu de lui fournir quarante-cinq mille hommes en vue d'opérations ultérieures. Une partie de ses troupes était à Jersey. Il convenait de les y laisser pour les jeter au moment opportun sur les côtes de France, les unes au Midi, les autres au Nord, en faisant appuyer celles-ci par les Danois et les Anglais, les autres par les Napolitains, les Anglais et les Albanais qui étaient déjà dans la Méditerranée. Enfin Dumouriez insistait pour qu'un corps d'observation fût placé sur les confins de l'Autriche, pour barrer le chemin aux entreprises de Bonaparte en Allemagne.

Les deux premiers mémoires étaient seuls envoyés, lorsque, à la parade du 13 mars, il fut admis de nouveau à s'entretenir avec l'empereur. Quelques instants avant, Rostopchine l'ayant mandé chez lui, avait mis sous ses yeux une note du souverain dans laquelle celui-ci, en réponse aux communications du général, disait qu'il «devait être Monk», et que, quant à lui, ce qu'on appelait son système était le dessein permanent de ne pas favoriser les vues intéressées des alliés.

Cette phrase permit à Dumouriez d'ouvrir l'entretien en démontrant que l'intérêt de l'empereur commandait tout au moins la formation d'un corps d'observation.

—Je n'en ai pas besoin pour arrêter les progrès des Français et contenir les ambitions de la cour de Vienne, répliqua le tsar. Toutes mes forces sont en sentinelle.

—Mieux vaudrait, sire, une armée prête à agir, dont la destination serait connue.

—Soyez sûr que je serai prêt quand il le faudra, quand je verrai de la bonne foi. Dumouriez n'osa pousser plus loin l'insistance. L'empereur reprit:—Croyez-vous que votre roi est homme à se mettre à la tête de ses

troupes?

—Ah! sire, s'écria Dumouriez, il m'a dit deux fois, avec l'enthousiasme d'un petit-fils d'Henri IV: Ou ma couronne ou un coup de canon!

—Eh bien, général, vous serez Monk, et j'y contribuerai de tout mon pouvoir.

—Mais, sire, n'ayant que mes bras et ma tête, je ne puis qu'être inutile et gémir.

L'empereur ne répondant pas, Dumouriez lui annonça son troisième mémoire relatif au traité avec l'Angleterre.

—Ma position avec l'Angleterre est la même qu'avec l'Autriche, déclara l'empereur.

—Accordez-moi au moins, sire, les quinze mille hommes que vous avez encore là-bas.

—À quoi bon? Ils ne vous suffiront pas.

—Sans doute, mais j'espère bien que sur les sollicitations de la cour de Londres, et après examen de mes plans, Votre Majesté complétera les quarante-cinq mille hommes.

—N'y comptez pas. Mes troupes vont revenir. Quant à vous, général, que puis-je faire pour vous?

—Rien pour moi, sire, tout pour Monk.

—Je m'efforcerai de favoriser le plan danois. Voyez Withworth, voyez Blôme; dites-leur que je suis dans le secret. Traitez avec eux, mais en votre nom. Évitez de me compromettre.

À la parade du 15 mars, Paul I<sup>er</sup> confirma ces propos, mais avec la préoccupation évidente de ne pas s'engager.

—On m'a trop joué, je suis trop mécontent. J'observerai, j'attendrai les événements. Je souhaite que vous gagniez le Danemark. Mais vous n'aurez pas mes quinze mille hommes.

En dépit de ces réponses bien propres à le décourager, et quoique Rostopchine lui eût fait sentir qu'il ne devait rien attendre de la cour de Copenhague, ce qui entraînait en réalité l'échec complet de ses démarches, Dumouriez envoya son troisième mémoire. Cet envoi effectué, il en attendit impatiemment les suites. À deux ou trois reprises, il fut encore autorisé à se trouver à la parade sur le passage de l'empereur. Les entretiens se ressentait nécessairement des conditions dans lesquelles ils avaient lieu. L'empereur affectait de ne faire aucune allusion aux propositions manuscrites qui lui avaient été remises. La conversation roulait uniquement sur les questions militaires, le tsar toujours bienveillant, Dumouriez cherchant en vain l'occasion de parler de l'objet de son voyage, attentif à ce qu'il disait dans la crainte de déplaire. Mais il lui fut impossible d'obtenir audience sous une autre forme. Les portes du cabinet impérial restèrent closes devant lui. Étant un jour en retard sur l'heure de la parade, il s'excusa en rejetant la faute sur un personnage considérable de l'empire qu'il avait rencontré.

—Sachez, monsieur, répliqua Paul, qu'il n'y a de personnage considérable dans mon empire que celui à qui je parle, et pendant que je lui parle.

Voilà où il en était après un séjour de dix semaines à Saint-Pétersbourg. Il avait consacré ses talents à suggérer à l'étranger les moyens d'envahir son pays. Mais il ignorait quelle suite serait donnée à ses conseils. Cette incertitude, en se prolongeant, devenait plus cruelle. À partir du 20 mars, il ne revit plus l'empereur. Personne ne lui parlait de ses plans. Lord Withworth se prêtait par pure déférence à ses communications sans en espérer de grands résultats. Le comte de Blôme n'augurait pas mieux du silence du tsar. Condamné à l'isolement et à l'oisiveté dans une capitale terrorisée par la police impériale, usant ses efforts contre la courtoisie silencieuse des ministres russes, Dumouriez n'écrivait que rarement à Mitau, ne sachant que dire. Pour occuper ses loisirs, il traçait un plan de défense du Portugal, à la demande du chevalier de Herta, envoyé de ce pays.

C'est pendant cette période d'attente qu'il reçut de Saint-Priest l'étrange ouverture que voici: «Le plan du général Willot pour agir sur nos provinces du Midi a pris couleur. L'Angleterre fournit deux millions et demi, avec lesquels il se croit en mesure d'opérer un soulèvement et de lever une force armée. Mais je vous avoue que je n'ai pas le même espoir s'il n'a quelque appui du dehors. On tâtera sur cela la cour des Deux-Siciles, et ce serait le cas d'y employer M. le duc de Berry. Mais, il nous a été proposé un moyen que je crois d'un succès plus probable. Ce serait, si l'affaire de Danemark n'a pas lieu, de vous envoyer en Égypte auprès de Sidney Smith, avec des moyens pécuniaires de l'Angleterre, pour débaucher l'armée française d'Égypte, en tout ou partie, et l'amener ensuite sur un point de nos côtes, qui serait d'avance convenu avec Willot. Nous venons d'en écrire en Angleterre et, si la chose est admise et vous agréée, vous partirez de Saint-Pétersbourg pour Constantinople et l'Égypte. Voyez si, en désespoir de cause, vous ne feriez pas cette ouverture au ministère russe. Il me semble que s'il y donnait de l'appui à la cour de Londres, cela serait d'un grand poids.»

On croit rêver en lisant, écrite par le personnage le plus sage et le mieux équilibré de l'Émigration, cette proposition hautement fantaisiste. Elle fit lever les épaules à Dumouriez. Il la trouvait extravagante. Il le donna à entendre et on ne lui en parla plus, si ce n'est pour établir qu'on se rendait à ses raisons. D'ailleurs, l'armée d'Égypte avait subi un échec: «Il est à présumer que tout est bâclé et qu'on n'arriverait pas à temps.» Après avoir rendu compte de ses rapports avec Paul I<sup>er</sup>, Dumouriez espaça de plus en plus ses lettres au roi. Le 4 avril seulement, il prit la plume pour annoncer son arrivée prochaine à Mitau. Quatorze jours plus tard,

on y était encore sans nouvelles de lui.

### III BONAPARTE ET PAUL I<sup>er</sup>

Pour comprendre le visible mauvais vouloir qui caractérise la conduite de Paul I<sup>er</sup> à cette époque, et ses réponses contradictoires au général Dumouriez, il faut se rappeler les démarches auxquelles, au même moment, se livrait Bonaparte à l'effet de se rapprocher de la Russie. Devenu, par la journée du 18 brumaire, maître de la France, il souhaitait la pacification de l'Europe. La paix était conclue avec l'Espagne et la Prusse; il la voulait avec les autres puissances, la Russie surtout. Le cabinet de Berlin, que dirigeait le baron d'Haugwiz, s'était offert comme médiateur entre Saint-Petersbourg et Paris. L'aide de camp Duroc avait été chargé de lui exprimer la reconnaissance du premier consul. Cette mission temporaire ayant pris fin, le général de Beurnonville était arrivé à Berlin comme ministre de la République française, en remplacement de Sieyès, pour tirer parti des bons offices de la Prusse.

L'idée d'un rapprochement entre la France et la Russie n'était pas nouvelle. Déjà, à la mort de Catherine II, le Directoire avait tenté d'opérer ce rapprochement par les mêmes voies. À la demande du roi Frédéric-Guillaume, le comte de Kalitschef, ambassadeur de Russie à Berlin, avait eu une entrevue avec le citoyen Caillard, représentant de la République. Ces pourparlers étaient restés sans résultat, et les hostilités avaient continué pendant que Talleyrand, devenu ministre des affaires étrangères, s'efforçait d'intéresser au rétablissement de la paix certains émigrés, et même, en 1800, Caraman, qu'il croyait envoyé à Saint-Petersbourg, non par Louis XVIII, mais par la Prusse<sup>[23]</sup>. Les circonstances à cette époque semblaient plus favorables. Le tsar, nous l'avons dit, regrettait d'être entré dans la coalition. Ses regrets dataient de la défaite de ses armes à Zurich. Ils s'augmentaient, de jour en jour, par suite de l'obstination de l'Angleterre à détenir l'île de Malte, qu'il voulait rendre à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont il s'était fait proclamer grand-maître, et de la résolution manifestée par l'Autriche de garder pour elle seule la citadelle d'Ancône, dont elle n'avait pu s'emparer qu'avec le secours de la marine russe.

Ce qu'il appelait la mauvaise foi de ses alliés exaspérait Paul I<sup>er</sup>. Sous l'empire de ses griefs, il répondait à Louis XVIII qui le suppliait de s'associer à une expédition sur les côtes occidentales de France, que préparait l'Angleterre: «L'exécution de ces projets est peu probable dans ce moment, vu la confusion générale dans laquelle se trouve le système politique de toutes les cours, et tant que les cours de Vienne et de Londres se conduiront d'après les mêmes principes, je ne pourrai rien entreprendre pour la bonne cause sans m'attendre à être sacrifié.» Un de ses officiers, chargé d'accompagner à Londres le comte de Vioménil, alors au service de la Russie, qu'à la prière de Louis XVIII, l'empereur venait d'autoriser à prendre part à une expédition anglaise en Vendée, disait en traversant Berlin: «L'armée de Souwarof ne retournera pas sur le Rhin. Le voyage de M. de Vioménil n'est qu'une simagrée. L'empereur est résolu à abandonner la coalition, à rappeler ses armées. Il est en garde contre les vues ambitieuses des ennemis de la France.»

Le 12 février 1800, ses troupes recevaient l'ordre de rentrer en Russie. Le corps de Condé ayant manifesté peu d'empressement à obéir, Paul saisissait l'occasion de se délivrer de l'engagement pris par lui de le garder à sa solde: «La répugnance que vous témoignez de rentrer avec le corps de troupes sous vos ordres dans leurs quartiers respectifs, me porte à croire que Votre Altesse Sérénissime compte trouver plus d'avantage à faire passer ce corps à la solde anglaise. C'est ce qui m'engage à lui donner, par la présente, mon plein consentement à tout arrangement qu'elle voudra contracter en la déchargeant de ceux qu'elle avait pris envers moi.» Après avoir donné ce consentement qu'on ne lui demandait pas, avec une facilité qui ne fut pas sans causer quelque déception au roi de France et au prince de Condé, il refusait, malgré leurs sollicitations ultérieures, de s'occuper de la petite armée: «Ayant pris le parti de ne me mêler d'aucune manière à la coalition existante actuellement, je ne puis prendre sur moi de prescrire la destination d'un corps qui, de mon service, a passé à la solde de l'Angleterre. Le comte de Vioménil n'étant plus dans mon armée, Votre Majesté pourra l'employer d'après son gré.» Puis, comme pour accuser son ressentiment et ses volontés, il expulsait lord Withworth, rappelait Woronzow. C'est à ce moment qu'étaient jetées les bases de la ligue des neutres.

Indépendamment de ses griefs contre l'Angleterre et l'Autriche auxquels le tsar donnait ainsi satisfaction, des causes accessoires déterminaient sa conduite: d'une part, l'enthousiasme qu'excitait en lui le génie de Bonaparte; d'autre part, la complaisance qu'on mettait, au sein de sa cour, à flatter ses idées du moment. La campagne d'Italie, l'expédition d'Égypte, la journée du 18 brumaire, avaient été l'objet de son admiration. Dans le jeune général que les événements venaient de mettre à la tête de la France, il se plaisait à voir un représentant des principes qu'il appliquait dans ses États, et qu'il considérait comme indispensables à la sécurité des trônes en Europe. La fortune de ce victorieux le séduisait, l'entraînait bien plus que ne le pouvaient faire les plaintes et la détresse du chef des Bourbons. Il revenait peu à peu de ses préventions contre la France.

Autour de lui, ce penchant trouvait des encouragements; ses ministres s'attachaient à mettre en lumière ce qu'offrait d'égoïste et d'intéressé la politique des cours de Vienne et de Londres. Ils lui montraient l'une usurpant le commerce exclusif des mers, l'autre confisquant l'Italie. Ils le circonvenaient de toutes les cajoleries qui répondaient à sa haine pour les Anglais; ils ouvraient devant lui, en flattant son amour-propre militaire, la vaste carrière d'une attaque sur l'Inde; ils faisaient briller à ses yeux, comme un argument à l'appui de ceux qui voulaient qu'il se rapprochât du premier consul, la gloire militaire de ce dernier. Les efforts de l'impératrice tendaient au même but, ainsi que ceux de la favorite, M<sup>lle</sup> de Nélidof, rappelée à la cour après une courte disgrâce. C'est en parlant de cette jeune femme que Bourgoing, ministre de France à Copenhague, écrivait à Talleyrand: «Elle a autant de raison que d'esprit. Elle a fait tout ce qu'elle a pu pour

détourner Paul d'entrer dans la coalition. Elle le poussera à en sortir.»

La première nouvelle qui salua Beurnonville à son arrivée à Berlin fut celle de l'ordre donné par le tsar au maréchal Souwarof d'avoir à rétrograder. Elle lui fut communiquée par d'Haugwiz.

—Il faut finir cette malheureuse et trop longue guerre, lui dit le ministre. Votre gouvernement régénéré promet aujourd'hui plus de solidité dans les arrangements. Nous y trouvons l'unité d'action et de volonté, désirée depuis longtemps. D'un autre côté, le tsar retire ses troupes. C'est le moment de poser une digue à l'ambition autrichienne. Tout cela peut se concilier en faisant quelque chose pour la Russie. Cédez Malte à l'empereur. C'est sa folie. Je crois qu'il donnerait une partie de son empire pour cette possession.

À ces premiers conseils, le roi Frédéric-Guillaume ajoutait bientôt l'autorité de ses appréciations. En recevant le ministre de France, il lui parlait en termes amers de l'avidité «incalculable de l'Autriche». Il disait de l'Angleterre:

—Elle voudrait à jamais détruire la France, sa rivale, dont elle craint la résurrection. Restait la Russie.— Elle veut vous donner un roi, ajoutait Frédéric-Guillaume, en réservant pour elle la grande maîtrise et la propriété de Malte. Vous avez cependant une ressource, c'est qu'elle s'oppose à l'agrandissement de l'Autriche, et que l'Autriche ne veut pas voir passer Malte dans ses mains. Cela pourra vous être utile.

À ces ouvertures, Beurnonville se contentait de répondre que le premier consul voulait la paix. Mais, il transmettait à son gouvernement les confidences qu'il venait de recevoir, et Talleyrand lui écrivait: «Ce serait une bonne manière de procéder à la pacification générale que d'opérer un rapprochement entre la France et la Russie.» Dès ce moment, pour Bonaparte et Talleyrand, l'idée exprimée en ces termes par ce dernier allait devenir, comme pour Beurnonville, une idée fixe.

Le ministre de France, cependant, redoublait d'efforts pour arriver au but qu'il se proposait. Il essayait de se rapprocher de son collègue de Russie, le comte de Krudener. Ses premières tentatives échouaient. Mais, les renseignements qu'il recueillait entretenaient ses espérances. Au mois de juin, Rosenkrantz, envoyé de Danemark à Berlin, chargé d'une mission à Saint-Pétersbourg, vint le voir, après l'avoir longtemps évité. La démarche était significative. Le diplomate danois s'excusa de sa circonspection. Il alléguait la nécessité où il s'était trouvé de ménager les susceptibilités des agents d'Angleterre et de Russie. Il exprima l'espoir d'être, à son retour, en état de se conduire autrement. Et comme Beurnonville s'étonnait que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'eût pas encore répondu aux avances du gouvernement français, Rosenkrantz lui disait:

—Le tsar est retenu par l'amour-propre. Il aime les Bourbons et veut de bonne foi le rétablissement du trône. Aussi est-il furieux d'avoir été dupe des coalisés. Il est avide de vengeance. C'est ce qui le rapprochera de la République.

Enfin, Rosenkrantz promettait de profiter de son séjour à Saint-Pétersbourg pour sonder les intentions de la Russie. Bientôt après, il faisait savoir qu'il avait tenu parole et provoqué une réponse satisfaisante.

—Je ne suis pas éloigné de m'entendre avec le gouvernement français, lui avait dit le tsar. Mais si, pour cela, je fais l'effort de renoncer à soutenir Louis XVIII, je me crois en droit d'espérer que mon intervention en faveur de mes autres alliés ne sera pas sans succès.

Tandis que Beurnonville transmettait ce langage à Paris, il apprenait que Caraman avait été reçu à Saint-Pétersbourg comme ministre du roi de France. La nouvelle était pour désorienter. Il courait porter ses doléances à d'Haugwiz. Le ministre prussien s'attachait à le rassurer en lui rappelant que le tsar avait une amitié particulière pour le roi de Mitau, mais que, dans l'accueil fait à son représentant, il ne fallait voir «qu'un acte de commisération pour des amis malheureux». D'Haugwiz, en cette circonstance, poussa si loin le désir de dissiper les appréhensions du général de Beurnonville qu'il n'hésita pas à le tromper. Il affirma, contrairement à la vérité, que Caraman n'avait pas été admis en présence du tsar, mais seulement auprès du comte Panin, et uniquement à titre d'envoyé du chef de la famille des Bourbons. Il insinua même que la mission de Caraman avait pour but d'obtenir que, parmi les domaines dont on disposerait à la paix générale, on donnât à Louis XVIII, en échange de sa renonciation à la couronne, un territoire où il pût vivre à l'abri du besoin. Beurnonville ajouta foi à ces affirmations. Elles le rassurèrent, et il attendit l'effet des bons offices de la Prusse.

À Paris, Talleyrand se préoccupait de trouver des voies parallèles à celle de Berlin. Bourgoing reçut à Hambourg, où il attendait des ordres pour se rendre à son poste de Copenhague, des instructions conformes à celles qui avaient été précédemment adressées au général de Beurnonville. «Nous manquons des moyens directs d'agir à Saint-Pétersbourg, lui mandait Talleyrand, nous sommes obligés de recourir à l'intermédiaire de la Prusse, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit pas moins officieux au fond qu'en apparence. Il conviendrait donc que vous examinassiez autour de vous s'il n'y aurait pas quelque voie bonne à employer près la cour de Russie, tant pour bien connaître l'intensité de ses déterminations, soit même pour les exciter dans le sens qui nous est favorable.»

La Russie avait pour représentant, à Hambourg, le comte de Mourawief. Mais ce diplomate était trop ouvertement favorable aux émigrés pour que le ministre de la République pût compter sur son concours. Bourgoing eut alors l'idée de s'adresser au ministre de Suède. Il le trouva disposé à s'employer pour le rapprochement de la France et de la Russie, mais peu confiant dans l'initiative de Mourawief, et convaincu que le meilleur moyen d'aboutir consistait dans l'entremise plus active de la cour de Berlin. En faisant connaître à Talleyrand cette opinion commune aux divers amis de la France à Hambourg, Bourgoing ajoutait: «Ils pensent qu'en cajolant indirectement Paul I<sup>er</sup>, on tendrait également à ce but, qu'il suffirait pour cela d'agir dans l'esprit que respirent depuis quelque temps nos journaux officiels, en y ajoutant quelques

démarches qui prouveraient nos ménagements pour la nation russe et surtout pour ses troupes, de prendre à l'égard des prisonniers de guerre des mesures d'humanité, peut-être même de les laisser rentrer dans leur pays, en alléguant qu'ils pourraient souffrir d'un plus long séjour sous un climat si différent du leur.»

Ce conseil, soit qu'il coïncidât avec des projets déjà formés par le premier consul, soit qu'il les inspirât, fut suivi sur-le-champ. Le 20 juin, Talleyrand adressait au comte de Panin une lettre dans laquelle il était dit qu'après avoir vainement essayé d'échanger les Russes prisonniers en France, contre des Français prisonniers en Angleterre et en Autriche, le premier consul venait d'ordonner qu'ils seraient renvoyés en Russie, sans échange, avec tous les honneurs de la guerre, habillés à neuf, réunis, et leurs drapeaux restitués. On en comptait six mille environ, et Talleyrand s'informait de la route qu'ils devaient suivre. Un exemplaire de cette lettre fut confié à Bourgoing, qu'on croyait en état de la faire parvenir à destination; un autre exemplaire à un officier russe qu'on mit en liberté afin qu'il pût la porter à Saint-Pétersbourg.

Bourgoing était toujours à Hambourg. Au reçu des ordres du premier consul, il se décida à tenter une démarche auprès du représentant russe, Mourawief. Il chargea son secrétaire, M. de Rayneval, d'aller demander en son nom «un entretien intéressant pour les deux gouvernements». Mais il fut impossible à Rayneval d'arriver à Mourawief, ni même de faire accepter par les gens de la légation le billet de Bourgoing. Ce dernier écrivit alors, et deux fois de suite, par la petite poste; ses lettres restèrent sans réponse. Il en expédia une autre plus pressante. Il y donnait à entendre que Mourawief se compromettait en repoussant les ouvertures du gouvernement français; puis il ajoutait: «Empruntez pour me répondre une main étrangère. Ne me nommez ni sur le dessus, ni dans le corps de la lettre; n'y insérez pas un mot qui indique le sujet de la mienne. Enfin, adressez-la-moi sous le couvert de M. de La Croix, chez qui j'irai la prendre sans lui rien laisser soupçonner, ou bien à la même adresse, sous l'enveloppe de mon hôtel d'Altona.» Cette instance nouvelle, en dépit des précautions qu'elle conseillait, n'eut pas plus de succès que les précédentes. Il y fut répondu en ces termes: «Ne pouvant converser avec M. de La Croix sans une autorisation expresse, on saurait moins encore se charger d'une lettre quel qu'en soit le contenu. C'est la seule réponse qu'on soit en état de faire.»

Pour aider à comprendre les craintes de Mourawief, il faut rappeler la rigueur avec laquelle Paul I<sup>er</sup> traitait ceux de ses fonctionnaires qui excédaient ses ordres. Accepter une lettre des mains du ministre de France, c'eût été paraître supposer que le tsar pourrait, malgré son aversion pour les principes révolutionnaires, se rapprocher un jour du gouvernement français, et cette supposition, pas un de ses ambassadeurs n'aurait osé la faire. Un de ses généraux, traversant Hambourg, refusait d'aller dîner chez le banquier de la Russie «marié à une Française».

En faisant connaître à Talleyrand l'insuccès de ses premières tentatives, Bourgoing l'attribuait à la pusillanimité de Mourawief. «Il n'a de fortune dans le monde que sa place, et il sait que le plus léger caprice de Paul I<sup>er</sup> peut la lui faire perdre. Je ne doute pas cependant qu'il ne l'ait informé de cette première ouverture, comme il lui transmettra fidèlement mes billets, et je les ai libellés en conséquence. M. Panin sera informé de la tentative dans quinze ou vingt jours.»

Malgré la confiance qu'il laissait paraître, Bourgoing n'en restait pas moins fort perplexe. Il venait d'apprendre l'admission de Caraman auprès de l'empereur, au titre de représentant du roi de France, alors qu'il s'était flatté jusque-là de l'espoir que Louis XVIII serait contraint de quitter la Russie. Mais, il ne se décourageait pas, et ses réflexions lui suggérèrent un autre moyen d'aboutir. Au mois d'avril précédent, il avait reçu un Français qui lui était présenté par Beurnonville comme pouvant lui fournir d'utiles renseignements. Ce Français se nommait M. de Bellegarde. Ancien cornette dans le régiment colonel-général-dragons, émigré en Russie, il y avait pris du service dans l'artillerie et y était devenu l'ami du comte Rostopchine. Il se préparait à y retourner après un voyage en Allemagne. Avant de repartir, il était venu s'offrir à Beurnonville d'abord, à Bourgoing ensuite. Il avait promis de leur écrire en chiffres pour les informer de ce qui se passerait à Saint-Pétersbourg. Grâce à ses lettres, Bourgoing se trouvait à même d'affirmer que l'empereur restait toujours indécis, sans plan arrêté, tiraillé entre les résolutions les plus contraires, et c'est sans doute en se rappelant les récits de Bellegarde sur la cour moscovite qu'il imagina une combinaison nouvelle.

«On pourrait aussi, écrivait-il à Talleyrand, arriver à Paul I<sup>er</sup> par la voie de son favori, autrefois son barbier, Koutaïkof, qui est épris d'une actrice française, M<sup>me</sup> Chevalier. Elle a été quelque temps à Hambourg. Elle y a laissé d'agréables souvenirs, mais n'y a pas conservé de relations. Elle est très avide, dit-on, mais son amant satisfait à tous ses caprices, et elle mettrait sans doute ses services politiques à un haut prix. J'ai pensé cependant qu'on pourrait la faire sonder par le Français (Bellegarde). J'ai des moyens de correspondre avec lui et je vais, sans délai, tenter cette voie. Je vais aussi la proposer au général Beurnonville, qui est encore plus à portée que moi de l'employer avec succès.»

Quel que soit le caractère des personnages qu'il rencontre sur sa route, l'historien n'a pas le droit de les écarter quand ils sont mêlés aux événements qu'il raconte. À ce titre, il y a lieu de s'arrêter un moment à ceux qui entraient en scène, associés par l'ingénieur Bourgoing au grand changement politique qu'il s'agissait de provoquer. La Chevalier était engagée au Théâtre-Français de Saint-Pétersbourg depuis 1798<sup>[24]</sup>. Liée avec Barras, elle lui avait promis, au moment d'aller exercer ses talents en Russie, de lui faire tenir les renseignements politiques qu'elle recueillerait en route. En traversant Hambourg, elle y donna quelques représentations; ses succès l'obligèrent à y prolonger son séjour durant trois mois. Elle excita l'enthousiasme et conquit l'amitié de la princesse d'Holstein-Beck, qui recevait chez elle les notables de la ville, des émigrés et des républicains.

La princesse combla la comédienne des témoignages de son intérêt, la chaperonna, lui présenta ses amis, et, entre autres, un jeune émigré, le comte d'Espinchal<sup>[25]</sup>, dont la bonne mine et l'esprit la séduisirent. Une liaison passagère s'ensuivit. D'Espinchal paraît avoir été le premier confident de la mission que la Chevalier

avait reçue de Barras. Mais il est douteux que cette confiance l'ait rendu circonspect; il est même probable que c'est grâce à lui que la belle put fournir au Directoire divers renseignements sur les émigrés. Elle rencontra aussi chez la princesse une M<sup>me</sup> d'Argens[26], un curieux type d'aventurière, qui se fit son amie et de qui elle obtint de précieuses révélations.

Thauvenay, agent du roi de France à Hambourg, qui avait pénétré ces intrigues, s'indignait des marques de faveur que recevait la Chevalier. Sa correspondance avec d'Avary, en mars 1798, révèle son indignation: «Je vois avec satisfaction que vous avez approuvé ma franchise au sujet de Chevalier et de sa femme. Ces deux individus viennent, véritablement à la honte de la société, de recevoir, pour ainsi dire, des hommages publics. Ils devaient partir hier. De tous les côtés, des prières, des bassesses ont été faites, des sommes considérables leur ont été offertes pour rester encore quinze jours. La princesse leur a donné dimanche un grand festin et de nouveaux cadeaux. Elle les a très souvent à sa table et presque tous les jours dans son intérieur. Presque tous nos compatriotes y sont successivement invités avec ce trio comique[27].»

Le trio comique cependant nourrissait une haute ambition, celle d'être présenté au roi de France, en traversant Mitau, où il devait passer pour se rendre à Saint-Pétersbourg. La princesse et M<sup>me</sup> d'Argens firent demander à l'agent du roi une lettre d'introduction auprès du comte d'Avary. L'honnête Thauvenay refusa tout net, malgré la colère de l'amoureux d'Espinchal, qui s'était chargé de la commission. Il alla expliquer à la princesse les causes de son refus et supplia Mourawief d'écrire en Russie pour faire connaître «ces histrions». Mourawief promit. Mais, soit qu'il se fût abstenu de tenir sa promesse, soit qu'il n'eût pas assez de crédit pour lutter contre le charme personnel de la Chevalier, elle trouva, dès son arrivée à Saint-Pétersbourg, les mêmes succès qu'à Hambourg, succès de beauté et succès de talent, qui durent la consoler de n'avoir pu présenter ses hommages au roi de Mitau.

Ses débuts au Théâtre-Français, où elle chantait l'opéra et jouait la comédie, furent pour elle l'occasion d'un triomphe qui ébranla la position de la tragédienne Valville. Ils attirèrent sur la nouvelle venue l'attention de Koutaïkof, grand écuyer de la cour et favori du tsar. Dès ce moment, elle régna en souveraine.

Singulier personnage aussi, ce Koutaïkof. D'origine tartare, ramassé à dix ans dans les rues de Bender, lors du sac de cette ville en 1770[28], épargné en raison de sa jeunesse par le soldat entre les mains duquel il était tombé, vendu au prince Repnin qui l'avait offert à l'impératrice, donné par celle-ci à son fils l'archiduc Paul, il était devenu successivement valet de chambre, barbier du futur empereur, et enfin son ami. Élevé au trône, Paul I<sup>er</sup>, pour reconnaître son dévouement, le nomma grand écuyer, lui fit don des biens des Narishkine. Personne ne jouit au même degré que Koutaïkof de la faveur impériale[29]. Son crédit était aussi grand qu'était vive la haine qu'il inspirait. Protégé par lui, le ménage Chevalier eut tout à souhait. Le mari, bien qu'on l'accusât d'avoir été un des plus cruels instruments de la Terreur, devint directeur du Théâtre-Français. Il reçut à titre honorifique le grade de major dans la garde, la dignité de conseiller de collège, et fut fait chevalier de Malte.

La femme put trafiquer de son influence, vendre à un haut prix ses services. Elle les vendit à des émigrés français aussi bien qu'à des sujets russes. Sa vénalité était proverbiale. Elle abusa de son pouvoir. Elle ne voulut pas que d'autres qu'elle participassent aux plaisirs de l'empereur. La Valville ne fut plus admise qu'à de rares intervalles, à jouer la tragédie sur les théâtres de Gatschina et de l'Ermitage. Les comédiens italiens, allemands et russes en furent bannis. L'empereur, désireux d'entendre une comédie d'Auguste Kotzebue qui dirigeait le théâtre allemand, commanda quatre fois le spectacle, et quatre fois la Chevalier parvint à l'empêcher. Il n'était question, dans la capitale, que du luxe de ses toilettes et de ses appartements où, assistée de son mari tout enflé d'orgueil, elle recevait la haute société. Elle touchait un traitement fixe de treize mille roubles. Ses représentations à bénéfice lui en rapportaient vingt mille. On tenait à honneur d'y assister pour s'assurer sa protection, à payer les places au prix qu'elle en exigeait. Tous les mois, son banquier expédiait hors de Russie les fonds qu'elle déposait chez lui.

Telle était la femme qui, par l'intermédiaire de Bellegarde, allait être chargée de faire parvenir au comte Panin et d'appuyer, auprès de l'empereur, la lettre de Talleyrand, et d'annoncer que le premier consul n'attendait qu'une réponse pour écrire lui-même au tsar. Est-ce par cette voie que la lettre arriva à sa destination? Est-ce, au contraire, par l'officier russe à qui Talleyrand en avait confié un exemplaire? Probablement par les deux côtés à la fois. Ce qui est certain, c'est qu'elle arriva et que, dès ce jour, le crédit de la Chevalier fut acquis au gouvernement français. Déjà, elle était devenue hostile à l'exil de Mitau, grâce à l'habileté de la Gourbillon, cette lectrice de la reine, chassée par Louis XVIII et qui, venue à Saint-Pétersbourg, avait intéressé la comédienne à son sort.

À Berlin, les lenteurs des négociations causaient au général de Beurnonville autant d'impatiences que d'inquiétudes. D'Haugwiz s'appliquait à contenir les unes, à calmer les autres.

—Mon général, je vous réponds, ainsi que le roi, de l'empereur de Russie, disait-il. Ayez pitié d'un amour-propre un peu déplacé. Mais vous connaissez Paul I<sup>er</sup> par tous les rapports qu'on vous a faits. Ce n'est pas un homme qu'on puisse mener comme on veut. Laissez-moi faire. Pourvu que je réussisse, c'est tout ce qu'il faut, et je vous en réponds. Que le premier consul daigne persévérer dans sa confiance. Nous nous conduirons de manière à donner une paix honorable à la République et profitable à toute l'Europe qui en a grand besoin.

Enfin, le 13 septembre, d'Haugwiz prévint Beurnonville que, d'après le tsar, «tout ce qui concernait la France devait se traiter à Berlin.» et que M. de Krudener avait reçu des instructions pour négocier. Le même jour, Bourgoing recevait, à Copenhague, un avis analogue avec les excuses de Mourawief. La diplomatie française avait atteint son but.

Une première entrevue, entre Beurnonville et Krudener, eut lieu, le 28 septembre, chez d'Haugwiz qui les avait invités à dîner. Après le repas, il les conduisit dans son jardin, où il les laissa en disant:

—Messieurs, je voulais avoir le plaisir de vous faire rencontrer. Je sais que vous avez besoin de causer ensemble; je vous quitte et je m'estimerai très heureux si le résultat de votre entretien peut opérer un rapprochement que je désire de tout mon cœur.

Krudener prit aussitôt la parole:

—Vous avez dû, monsieur le général, trouver jusqu'à ce jour ma conduite fort extraordinaire, dit-il. Mais, tels étaient mes ordres que je ne pouvais entrer en relations avec vous, ni même vous parler. J'en éprouvais les regrets les plus vifs et je vous assure que je n'attendais que l'occasion de vous les exprimer. Tout me faisait désirer d'avoir des droits à votre estime et de vous prouver que j'ai autant à cœur que vous le rapprochement de nos deux nations. Ce serait un jour de fête et de bonheur pour moi que celui où nous pourrions signer ensemble ce traité auquel je désire personnellement contribuer. Après avoir expliqué pourquoi Mourawief avait été empêché de recevoir à Hambourg la lettre de Talleyrand au comte Panin, il ajouta:—Sa Majesté m'a chargé de vous dire qu'elle recevra avec plaisir la lettre du premier consul, qu'elle recevra de même les prisonniers russes restés en France. Elle a désigné le général de Sprengporten pour aller les recevoir.

Les conditions de la paix furent ensuite abordées. Elles étaient, de la part de la Russie, au nombre de quatre: 1<sup>o</sup> la reddition de l'île de Malte et de ses dépendances à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; 2<sup>o</sup> le rétablissement du roi de Sardaigne; 3<sup>o</sup> la garantie de l'intégrité des États du roi des Deux-Siciles; 4<sup>o</sup> la garantie de l'intégrité des États de l'Électeur de Bavière. L'examen de ces divers points démontra que l'entente serait facile. Les deux diplomates s'ajournèrent à une date ultérieure pour entamer officiellement les négociations qui devaient aboutir à la conclusion de la paix entre la France et la Russie.

À quelques jours de là, le général de Sprengporten se mettait en route pour aller recevoir, en France, les prisonniers russes. Nommé gouverneur de l'île de Malte, c'est là qu'il devait les conduire. À Bruxelles, le général Clarke lui souhaita la bienvenue au nom du premier consul. Dans la seconde quinzaine de novembre, il était à Paris. Accueilli, dès son arrivée, par Bonaparte, il lui exprima l'admiration de son souverain, dont il révéla en même temps les intentions. Il fit remarquer que, quoique l'empereur n'eût pu se dispenser, pour la sûreté de ses propres États, de prendre part à une querelle dont la source semblait menacer la tranquillité de l'Europe entière, il n'avait pas cependant hésité un moment à retirer ses troupes de la coalition aussitôt qu'il s'était aperçu que les vues des puissances tendaient à des agrandissements que son désintéressement et sa loyauté ne pouvaient permettre. Il s'estimait heureux, dans ces conditions, d'avoir pu se rapprocher de la France. Et comme la France et la Russie, éloignées l'une de l'autre par une grande distance, ne pourraient jamais se nuire réciproquement, il leur serait aisé, grâce à leur harmonie, d'empêcher les autres de s'agrandir. Le premier consul fut touché de ce langage.

—Votre souverain et moi, dit-il, nous sommes appelés à changer la face du monde.

Sous ces favorables auspices, la mission de M. de Sprengporten ne pouvait que réussir; elle réussit au delà de ses espérances, et lorsque, comblé des témoignages de la bonne grâce du premier consul, il quitta la France derrière plusieurs milliers de prisonniers rendus à leur patrie, il semblait que la paix entre Saint-Pétersbourg et Paris était à jamais assurée. Vingt-quatre heures après son départ, Bonaparte écrivit à Paul I<sup>er</sup>:

«J'ai tenté en vain, depuis douze mois, de donner le repos et la tranquillité à l'Europe. Je n'ai pas pu y réussir et l'on se bat encore sans raison et, à ce qu'il paraît, à la seule instigation de la politique anglaise. Vingt-quatre heures après que Votre Majesté Impériale aura chargé quelqu'un qui ait toute sa confiance et qui soit dépositaire de ses désirs, de ses spéciaux et pleins pouvoirs, le continent et les mers seront tranquilles, car lorsque l'Angleterre, l'empereur d'Allemagne et toutes les autres puissances seront convaincus que les volontés comme les bras de nos deux grandes nations tendent au même but, les armes leur échapperont des mains et la génération actuelle bénira Votre Majesté Impériale de l'avoir arrachée aux horreurs de la guerre civile et aux déchirements des passions. Si ces sentiments sont partagés par Votre Majesté Impériale, comme la loyauté et la grandeur de son caractère me portent à le penser, je crois qu'il serait convenable et digne que simultanément, les limites des différents États se trouvassent réglées et que l'Europe connût dans le même jour que la paix est signée entre la France et la Russie et les engagements réciproques qu'elles ont contractés pour pacifier tous les États.»

Le même jour, dans une lettre à Rostopchine, acceptant les bases de la paix, telles que Krudener les avait exposées à Beurnonville, Talleyrand disait: «Partout où il se trouvera un négociateur russe muni de pleins pouvoirs, il se trouvera pareillement un négociateur français, amplement autorisé.» C'est vers ce temps que le ministre de la police Fouché écrivait à l'un de ses agents secrets à Hambourg: «Nous voici au moment d'une alliance avec Paul I<sup>er</sup>. Son ultimatum est parti pour Vienne et Londres. Il veut que ces deux puissances renoncent à toutes leurs conquêtes, que l'empereur d'Allemagne rétablisse la république de Venise et que l'Angleterre lui abandonne Malte jusqu'à la paix.» Et en post-scriptum: «J'oubliais de vous dire que Paul I<sup>er</sup> tient beaucoup à son roi de Mitau.» Fouché se trompait. L'intérêt que, sous l'empire de circonstances maintenant modifiées, le tsar avait témoigné à Louis XVIII, cet intérêt était épuisé. Cette transformation avait commencé au lendemain du 18 brumaire, et l'échec de la mission de Dumouriez en avait été la première conséquence.

Nous avons laissé le général à Saint-Pétersbourg, attendant en vain les réponses définitives de l'empereur à ses propositions. Brusquement, il fut invité à suspendre toute démarche auprès de l'ambassade anglaise. Paul venait d'apprendre que l'Angleterre refusait de lui livrer l'île de Malte, dont il s'était déclaré grand-maître. Or l'île de Malte, c'était «sa marotte», au dire des contemporains. Il ne voulait pas se donner l'air de s'intéresser à la même entreprise que le gouvernement qui lui refusait une satisfaction dont personne, autour de lui, ne contestait la légitimité.

Le 15 avril, Rostopchine, ayant mandé Dumouriez, lui apprit que l'empereur ne jugeait pas que l'heure fût opportune pour exécuter les plans proposés. Il l'engageait à quitter Saint-Pétersbourg, où désormais sa présence était inutile. Les formes courtoises dont s'enveloppait le langage de Rostopchine n'enlevaient rien à la rigueur du procédé dont Dumouriez était victime. On l'expulsait; sa mission se transformait en échec. Cet échec fut aggravé par l'impossibilité où il se trouva d'être mis une dernière fois en présence de l'empereur, quoiqu'il l'eût humblement demandé. La lettre qu'il lui écrivit porte la trace de sa déception. Sous le langage du courtisan, elle trahit sa tristesse:

«Votre Majesté Impériale, disait-il, m'a comblé de marques précieuses d'estime et de bienveillance. Je serais le plus ingrat des hommes si je ne lui en témoignais pas mon éternelle reconnaissance en partant de ses États. Le souvenir des conversations pleines de bonté et de confiance, dont elle m'a honoré, restera gravé dans mon âme; le dévouement le plus désintéressé et le plus pur en est le fruit et durera autant que ma vie. C'est à ce dévouement énergique, c'est à l'importance des objets qui ont donné matière aux entretiens dont Votre Majesté Impériale m'a honoré, qu'elle doit attribuer les instances fatigantes que je me suis permises. Quelque jugement, sire, que vous ayez pu porter sur mes démarches, l'âme pure et magnanime de Votre Majesté Impériale, son équité et son discernement rendront justice à mes motifs. L'estime du plus grand souverain de l'Europe me suivra partout; sa puissante protection appuiera mes démarches; je réclame avec confiance l'une et l'autre. Elle a eu elle-même la bonté de me tracer mes devoirs. Je les remplirai, sire, ou je mourrai digne de l'opinion que vous avez exprimée sur mon caractère et mes talents: ce sont vos expressions que j'ose répéter.

«Personne ne souhaite plus ardemment que moi que mon expérience m'ait trompé dans les résultats que j'ai osé tracer à Votre Majesté Impériale; mais, si les circonstances venaient malheureusement à l'appui de mes prédictions, si le tableau funeste que je lui ai tracé, avec l'énergie convenable à son caractère, se vérifiait, je serais toujours prêt à me rendre aux ordres de Votre Majesté Impériale et à seconder de tout mon zèle ses grands et généreux desseins; elle trouverait toujours en moi le courage de la vérité et l'enthousiasme de sa gloire.

«Dans tout ce que j'ai écrit et dit, vous jugerez, Sire, que je n'ai pas cherché à vous plaire, ni pensé à profiter de la générosité de Votre Majesté Impériale; un motif plus noble m'animait. Sa gloire, sa sûreté, le salut de l'Europe, le rétablissement de mon roi, de la religion et des lois, la destruction du monstrueux régime démocratique, voilà ce qui était, ce qui est encore dans les mains de Votre Majesté Impériale, voilà ce que la Providence vous avait inspiré l'année passée, ce qu'elle vous inspirera de nouveau, ce que vous exécuterez encore cette année, Sire, lorsque les dangers, en augmentant et en se rapprochant, feront céder les justes ressentiments de Votre Majesté Impériale aux devoirs sacrés du plus puissant souverain de l'Europe. Quel que soit mon sort, quelque part que j'existe, ma confiance dans votre grand caractère me suivra et m'encouragera. Les obstacles s'aplaniront, les vérités que j'ai semées dans votre noble cœur germeront, et mon voyage ne sera pas perdu.»

La lettre est instructive. Elle permet d'apprécier à quel degré de platitude la trahison peut abaisser une âme jadis fière, et, outre qu'elle nous dispense d'en citer d'autres, conçues dans le même esprit, que Dumouriez, à la même époque, écrivit au tsar et à Rostopchine, elle nous le montre, à son départ de Saint-Pétersbourg, faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Dans un dernier entretien avec le ministre impérial, il essaya de réserver l'avenir. Il demanda qu'en prévision du séjour qu'il comptait faire à Hambourg, l'envoyé de Russie dans cette ville fût autorisé à le prendre officiellement sous sa protection. Rostopchine fit espérer que l'empereur ne refuserait pas d'accéder à cette demande. Il promit même d'écrire à Mourawief.

Dumouriez avait espéré qu'à ce dernier moment, il recevrait une marque nouvelle de la munificence du tsar. Trois ans avant, dans des circonstances analogues, le comte de Saint-Priest s'était vu gratifié d'un vaste domaine en Lithuanie, et ce souvenir hantait le sommeil du brillant conspirateur que nous suivons pas à pas à ces étapes de la trahison. Mais Rostopchine garda le silence sur ce point délicat. Le général dut se contenter des mille ducats d'or promis au moment de son arrivée. Il en éprouva un violent dépit qu'il sut contenir cependant tant qu'il se trouva sur le territoire russe. Plus tard, il y donna librement carrière.

—Je n'ai rien reçu, disait-il avec amertume, que ce qu'on donne toujours à ceux que le tsar mande auprès de lui.

C'était la vérité, mais elle fut longue à se faire jour. On crut pendant plusieurs semaines que la générosité de Paul I<sup>er</sup> avait enrichi Dumouriez. Bourgoing, le ministre de France en Danemark, retenu à Hambourg par les ordres de Talleyrand pour surveiller les émigrés, écrivait, d'après des informations venues de Berlin: «Dumouriez, en partant de Saint-Pétersbourg, a reçu d'assez fortes sommes d'argent; on ne sait encore pour quel objet, on le saura à son arrivée, c'est-à-dire dans les premiers jours de mai.»

Par ce côté, par d'autres encore, Dumouriez avait pris ses mesures pour dissimuler l'avortement de son voyage. Même auprès des membres du corps diplomatique, accrédités en Russie, il usait de mensonge. Trompé par ses confidences, l'envoyé danois adressait à son gouvernement une note évidemment destinée à accréditer l'opinion que la mission du général avait réussi: «Hier, Dumouriez a pris congé de l'empereur. Il en a reçu l'accueil le plus favorable. Il part chargé d'une mission importante. Il est à la veille de rendre à sa patrie un service bien plus éclatant que tous ceux qu'il aurait pu lui rendre par ses succès militaires.»



C'est après s'être fait précéder par ces renseignements que Dumouriez se mit en route le 19 avril avec d'Angély, qui lui servait de secrétaire, et un gentilhomme français, M. d'Agoult, rencontré parmi les émigrés autorisés à résider à Saint-Pétersbourg. Son intention n'étant pas de repasser par Mitau, il s'embarqua pour Lubeck. Mais, le navire qui le portait ayant été arrêté par les glaces à Riga, il profita de cet arrêt pour aller offrir ses hommages à Louis XVIII. Comme à son premier voyage, il reçut un flatteur accueil. Toutefois, le roi lui confessa qu'il comptait de moins en moins sur un prochain réveil de sa fortune. Ce que Dumouriez lui racontait des dispositions de Paul I<sup>er</sup> n'était pas pour ranimer ses espérances. D'autre part, depuis la première visite de Dumouriez, au commencement de janvier, les événements désastreux n'avaient cessé de se succéder. Les armées russes avaient quitté l'Italie, la Suisse, la Hollande, pour regagner leurs foyers. La guerre, recommencée entre la France et les puissances restées dans la coalition, s'annonçait comme devant être rapide et décisive, n'empêchait pas la croyance à une paix prochaine de se répandre. Les Vendéens, épuisés, hors d'état de combattre plus longtemps, venaient de faire leur soumission au gouvernement consulaire; les troupes employées contre eux avaient été expédiées aux frontières d'Italie, de Suisse et d'Allemagne, pour y grossir les forces massées contre les alliés. Tout manquait donc à la fois à la cause royale. Le langage même de l'Angleterre et de l'Autriche faisait craindre que leur victoire,—à supposer qu'elles fussent victorieuses,—ne profitât pas aux Bourbons.

Dans ce renversement des multiples combinaisons préparées contre la République, c'est le plan concerté avec Willot à l'effet de soulever le Midi que Louis XVIII considérait maintenant comme sa dernière ressource. Il s'en occupait avec ardeur. Il fit connaître à Dumouriez qu'il avait investi Willot de pouvoirs étendus pour opérer dans les provinces méridionales et que ce général venait d'être appelé à Vienne, à l'instigation de l'Angleterre, pour exposer ses plans au baron de Thugut. Les événements ultérieurs seuls permettraient de juger des véritables sentiments de l'Autriche en cette circonstance, du degré de leur sincérité et de la confiance qu'il y fallait accorder. Au commencement du mois de mai 1800, Dumouriez rentra à Hambourg. La Prusse, tenue au courant de ses démarches, avait annoncé son retour à Beurnonville. Averti par ce dernier, Bourgoing en transmettait la nouvelle à Paris. «J'ai les moyens d'être informé, ajoutait-il, de ce que dira Dumouriez sur la cour de Russie et sur la réception qu'on lui aura faite à Mitau.»

Présomptueuse était cette assurance. On a vu plus haut que l'envoyé de la République était moins bien informé qu'il ne supposait, surtout quand il parlait «des fortes sommes d'argent» reçues par Dumouriez. De même, il se trompait lorsqu'il écrivait à Talleyrand: «Ceux qui sont dans sa confiance assurent qu'il ne serait nullement impossible de le rapprocher du gouvernement actuel, contre lequel il est loin d'avoir les préventions qu'il avait contre le Directoire.» Il était trop tard pour que Dumouriez pût revenir à la cause qu'il avait trahie. Compromis par ses écrits et par ses actes, ses écrits surtout, les lettres envoyées en Russie, à Mitau, à divers émigrés, il comprenait lui-même qu'il ne rentrerait en France qu'avec la royauté restaurée.

Arrivé à Hambourg, il s'appliqua à laisser croire que Paul I<sup>er</sup> lui avait accordé sa confiance et l'avait chargé d'une très importante négociation auprès du roi de Prusse. Sa première visite fut pour Mourawief, de qui il sollicita la protection spéciale, qu'à sa demande, Rostopchine lui avait fait espérer. Dans la ville de Hambourg, où l'opinion, de plus en plus, se prononçait pour la République, il voulait circuler librement, revêtu du caractère de protégé russe, qui l'aurait rendu inviolable. Mais, Mourawief était sans ordres. Dumouriez eut lieu de craindre que son voyage ne fût même pas couronné du très mince succès qu'il persistait à en attendre. Il écrivit à Rostopchine, au tsar lui-même. Il sollicitait un brevet qui l'annonçât «comme serviteur de l'empereur». Ses lettres étaient pressantes, humbles, sans fierté, des lettres de mendiant. Et comme elles restaient sans réponse, il s'ingéniait, pour provoquer des remerciements, à rendre des services, ne reculant ni devant l'espionnage, ni devant la délation.

Le 27 mai, il adressait au comte Panin une liste d'individus habitant ou ayant habité Saint-Pétersbourg, qu'il accusait d'être soudoyés par le gouvernement français pour faire de la propagande révolutionnaire en Russie<sup>[30]</sup>. «Vous déciderez avec M. le comte de Rostopchine s'il est convenable ou non de continuer à exploiter cette mine ou de cesser d'être instruit.» Il y a lieu de croire que le comte Panin ne répondit pas à cette étrange communication. Les documents ne portent aucune trace de réponse, et les envois de ce genre ne furent pas renouvelés. Au cours de la même lettre, Dumouriez faisait allusion à la guerre qui se déroulait sur les frontières françaises, se vantait de ne s'être pas trompé dans ses prédictions: «Je ne fatiguerai plus les souverains de mes raisonnements politiques. Il est trop fâcheux de jouer le rôle de Cassandre. Je me borne à désirer la protection spéciale de l'empereur votre maître, pour n'être pas inquiété dans mon asile, jusqu'à des circonstances plus favorables.»

Cette protection, jusqu'au bout, devait lui être refusée, et lorsque, sur une sollicitation plus pressante que les autres, Rostopchine se décidait enfin à répondre, c'était pour se dépenser en banalités: «J'ai été impoli vis-à-vis de vous par embarras, ... je n'avais rien d'intéressant à vous dire.» Sa lettre, écrite sur un ton de plaisanterie familière, outre qu'elle ne contenait aucune allusion au désir exprimé par Dumouriez, ne disait rien qui pût lui faire espérer qu'on songeât à utiliser ses services. En terminant son léger bavardage, Rostopchine ajoutait: «Je vous dirai en confiance que l'empereur ne sera pas fâché d'avoir de vos nouvelles, que vous pourrez me les adresser et être persuadé d'avance que vous ne serez ni indiscret, ni nouvelle, ni mauvais prophète.» Simples formules de politesse, témoignages de courtoisie, rien de plus. Dumouriez écrivit encore deux ou trois lettres à Paul I<sup>er</sup>. Celles que lui répondit Rostopchine cachèrent, comme la précédente, sous la bienveillance de la forme, l'insignifiance du fond. Dumouriez n'en fut pas surpris. Depuis plusieurs semaines, il avait compris qu'il ne devait rien attendre de la Russie. Entre intimes, il en faisait l'aveu:

—J'ai bien eu de la peine à me rapprocher de Paul I<sup>er</sup>, disait-il à Bellegarde. Je l'ai tenu pendant huit jours; je l'avais empaumé. Mais les Russes s'en sont aperçus et ont déjoué mes plans.»

Il n'en persistait pas moins, dans les salons où on le recevait, à parler de son voyage, des intentions du tsar dont il disait posséder le secret, des conditions dans lesquelles il y était associé. Mais, maintenant, les amis du gouvernement français n'ajoutaient plus foi à ses assertions: «Ils savent, écrivait l'un d'eux, que le général

n'a point à se louer de son voyage et que, quoi qu'il veuille faire croire, il est sans mission, sans commandement et sans crédit.»

Bourgoing lui-même était revenu sur ses premières appréciations. Rendant compte à Talleyrand d'un dîner chez un armateur de Hambourg, auquel avait été invité Dumouriez, il racontait: «Je ne l'ai ni fui ni recherché. Mais il m'a adressé plusieurs fois la parole sur des objets indifférents. Il cherchait à causer plus à fond; mais il n'en a pas trouvé l'occasion. Il montre une lettre du tsar l'engageant à devenir le Monck de Louis XVIII. Il cherche à se donner une grande importance. Il ne peut y faire croire. Après avoir caressé tous les partis, il n'inspire confiance à aucun. Il ne sera plus que le confident inactif des stériles vœux de Paul I<sup>er</sup> pour Louis XVIII.» Et il avait raison; car, ainsi que le disait Bellegarde, qui arrivait de Saint-Pétersbourg, «la Russie était guérie pour longtemps de se mêler des affaires de l'Occident.»

Cependant, telle était toujours l'assurance de Dumouriez qu'après avoir essayé de faire croire qu'il aurait le commandement de l'insurrection du Midi, il occupa pendant quelque temps encore les cercles hambourgeois de sa personne et de ses propos. Il admirait le plan militaire qui se déroulait en Allemagne, ce plan qui détruisait le laborieux édifice de ses longs calculs, et allait forcer la cour de Vienne à conclure la paix; il convenait que toute la gloire en revenait à Bonaparte. Puis, tout à coup, il disparut. Il faisait agir à Londres pour être autorisé à passer en Angleterre. En attendant de pouvoir partir, il allait vivre à Ottensen, pris soudainement du désir de se faire oublier. Peut-être les victoires de la France lui inspiraient-elles le regret d'avoir obéi aux suggestions criminelles qui l'avaient armé contre sa patrie. Mais, s'il n'était pas trop tard pour se repentir, il n'était plus temps de reconquérir son ancienne gloire à jamais souillée. Il ne restait d'autre ressource à son activité que de s'enfoncer plus profondément dans la trahison. Disons, pour en finir avec lui, qu'en 1801, du fond de sa retraite, il envoyait encore à Saint-Pétersbourg des sollicitations et des conseils.

Le 11 février, répondant à l'une de ses lettres, Rostopchine lui disait: «J'y ai bien reconnu le talent actif qui s'impatiente dans l'oisiveté. Mais, les circonstances actuelles ne manqueront pas de vous présenter des occasions qui vous dédommageront avec usure du temps perdu. Après la lecture de votre lettre, l'Empereur, mon maître, m'a ordonné de vous faire savoir que vous n'avez qu'à prendre un peu de patience pour voir s'effectuer des projets auxquels vous accorderez peut-être votre estime.» N'était la gravité des personnages, on serait tenté de se demander si Paul I<sup>er</sup> et son ministre ne se moquaient pas de Dumouriez. Au moment où ils lui annonçaient ces «projets dignes de son estime», à Paris, l'ambassadeur russe négociait la paix avec Bonaparte. C'était une politique nouvelle qui ne laissait aucune place aux idées que Dumouriez avait propagées et défendues et les condamnait à l'oubli comme elles l'y condamnaient lui-même<sup>[31]</sup>.

Le comte de Caraman à Saint-Pétersbourg, comme Louis XVIII à Mitau, était bien loin de prévoir le rapprochement entre la France et la Russie que préparait la diplomatie française activement secondée par la Prusse. Mais, il ne pouvait ne pas constater les changements survenus dans les dispositions de l'empereur. Le résultat de la mission de Dumouriez, qui prenait fin au moment de son arrivée à Saint-Pétersbourg, ne lui permettait pas de les méconnaître. Non seulement Dumouriez était parti sans avoir rien obtenu, mais encore une offre de vingt mille hommes faite par la cour de Naples, pour les joindre aux troupes russes restées à Jersey, et opérer une descente sur les côtes de France, avait été dédaigneusement repoussée. L'empereur se refusait à toute idée d'attaque directe contre la République consulaire.

«La résistance à toute espèce de coopération, mandait Caraman à d'Avaray, est montée à un tel point qu'il me semblerait aussi impolitique que peu utile, de faire de nouvelles tentatives en ce moment.» Et il se lamentait d'être réduit à louvoyer en de telles conditions. Il décrivait l'irritabilité de l'empereur, la fougue et la mobilité de ses résolutions, le manque absolu de plans et la contradiction, chaque jour plus accusée, entre ce qu'on voulait et ce qu'on faisait. Certes, Paul I<sup>er</sup> n'avait jamais voulu ni diminuer les embarras de la République, ni protéger les projets avides de l'Autriche, ni livrer l'Italie à la spoliation; et cependant, c'est à cela qu'il était arrivé. «Personne ne l'éclaire, personne ne cherche à arrêter le torrent de ses passions. On applaudit servilement, au contraire, à tout ce qu'il décide. L'égoïsme l'entoure, l'avidité des flatteurs repousse la lumière, éloigne le véritable dévouement. L'empereur ne connaît plus de borne humaine à l'étendue de sa volonté. Le comte Panin parvient quelquefois à parer les coups les plus dangereux; il oppose avec fermeté la réflexion à l'emportement; mais souvent, ses peines restent sans fruit.» Ce tableau n'était pas rassurant, mais il était exact et on en concevait à Mitau les plus vives inquiétudes.

## V

### L'EXPÉDITION DE WILLOT

Pendant que Dumouriez accomplissait cet humiliant voyage de Saint-Pétersbourg, le général Willot était resté à Gœgingen, en Souabe. Il s'y trouvait encore à la fin du mois de février 1800, s'occupant des préparatifs de son entrée en campagne, s'attendant à être, d'un moment à l'autre, appelé à Vienne.

En dépit de ses efforts, l'entreprise à laquelle on l'a vu se consacrer n'avancait guère. Donnant lieu à d'actifs pourparlers, mais entravée par les discussions passionnées qui s'élevaient entre Willot et les membres de l'agence de Souabe<sup>[32]</sup>, elle faisait éclater des dissentiments profonds, d'ardentes rivalités propres à favoriser les imprudences et les délations. Si le plan du Midi «prenait couleur», comme disait Saint-Priest, c'était dans l'imagination de ses promoteurs bien plus que dans la réalité. Les difficultés naissaient incessantes. C'est en vain que de Mitau le roi essayait de les aplanir. Par une ordonnance arrivée à Augsbourg, le 23 février, il avait conféré à Willot des pouvoirs pour agir dans les provinces méridionales, en attendant l'arrivée du duc de Berry, auquel il destinait un emploi dans cette expédition. Sous les ordres du

général, d'André était investi des fonctions de commissaire civil dans le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Vivarais, le Rouergue, la Gascogne, la Guyenne et la Saintonge. Il devait s'appliquer «à prémunir le peuple français contre la perfidie qui l'avait trompé afin de l'asservir». En prévision du cas où sa présence serait nécessaire à Augsburg, Cazalès, toujours attaché à l'agence de Londres, était désigné pour se rendre, en son lieu et place, dans le Midi.

Cette organisation, approuvée par le roi pour la forme, était en réalité l'œuvre de Wickham<sup>[33]</sup>. L'Angleterre s'étant enfin décidée à appuyer Willot, à envoyer sur les côtes de Provence un corps de débarquement, c'est l'agent britannique qui avait pris l'initiative et la haute direction du mouvement. Venu de Berne à Augsburg, il donnait des ordres à Précý comme à Willot. Il lui enjoignait de s'assurer des déserteurs, des conscrits mécontents, pour former le noyau de son armée, d'acheter des fusils, du plomb, de la poudre, de se tenir prêt à se porter sur Lyon et, en attendant, de chercher à gagner les généraux républicains, qui commandaient les garnisons de cette ville et des villes voisines. Il invitait Willot à prendre des mesures analogues, afin d'opérer dans le Midi, de la même manière que Précý dans le Lyonnais. Avec les fonds qu'il tenait de son gouvernement, il pourvoyait à toutes les dépenses, faisait même passer de l'argent à l'agence de Paris. Il remettait à Précý jusqu'à «cinquante-six mille louis». L'énormité de cette somme excitait l'envie des émigrés, et tant étaient profondes les divisions qui régnaient entre eux, que certains ne craignaient pas d'insinuer que Précý ne ferait rien de ce qu'on attendait de son zèle; qu'une fois entré en France, il ne reviendrait pas et «garderait l'argent».

On peut juger à ces traits combien avait été laborieux l'enfantement de l'organisation générale. L'approbation qu'y donnait l'ordonnance rendue par Louis XVIII n'en rendit pas le fonctionnement plus facile que l'enfantement. Elle aggrava même les difficultés.

Ce fut d'abord par la faute de Précý. En présence de l'étendue des pouvoirs donnés à Willot, sa jalousie s'éveilla<sup>[34]</sup>. Précédemment, il avait déclaré que son action devait s'exercer dans le Lyonnais seulement et décliné le commandement dans le Vivarais et le Dauphiné. Maintenant que ce commandement était octroyé à Willot, il le revendiquait; à Wickham, qui le pressait de se mettre en route, il opposait et multipliait les objections. Tandis que Willot, d'accord avec Wickham et Pichegru, estimait, contrairement à l'avis d'abord exprimé par le roi, que l'insurrection ne devait arborer le drapeau royaliste qu'après la victoire et que, jusque-là, elle ne devait pas prendre le caractère d'un soulèvement contre la République; tandis qu'il se faisait autoriser sur ce point à agir à son gré, Précý ne voulait marcher que si le roi était avant tout reconnu.

Vainement Wickham invoquait les motifs qui empêchaient son gouvernement de prendre l'initiative de cette reconnaissance, Précý n'en démordait pas. En outre, il exigeait du roi des ordres plus positifs que ceux qu'il avait reçus. Il mettait à son concours deux conditions: la première, qu'il n'entrerait en France que derrière les Autrichiens; la seconde, qu'il ne se porterait en avant qu'après que Willot aurait obtenu des succès. Ses exigences devenaient telles que Wickham songea à se passer de lui. Willot, consulté, donna à entendre qu'on n'avait pas besoin de Précý pour acheter le général Moncey, qui commandait à Lyon.

—Avec quinze mille louis, dit-il, on aura le général et la garnison.

Quand Précý eut acquis la certitude qu'on se résignait à agir sans son concours, il se ravisa, se déclara prêt à partir, recruta même quelques officiers. Mais il perdit encore un temps précieux, et, les événements marchant plus vite que lui, il fut définitivement réduit à l'impuissance.

D'autre part, la question de la reconnaissance du roi déchaînait un conflit plus grave encore entre les membres mêmes de l'agence. Les uns voulaient que tout se fit au nom de Louis XVIII; les autres, qu'on se présentât comme un parti de mécontents. L'ardent président de Vezet ne prétendait à rien moins qu'au rétablissement des anciennes institutions. Il blâmait le choix que le roi avait fait de Cazalès pour remplacer éventuellement d'André comme commissaire civil dans le Midi.

—Je n'entrerai pas en relations avec lui, s'il reste à Londres, s'écriait-il; ce n'est pas qu'il soit indigne de confiance, mais je me défie des bavardages.

Ainsi, entre les émigrés, éclataient une fois de plus, en des circonstances quasi-tragiques, les divisions, les rivalités, les haines qui tant de fois avaient compromis leur cause. Il est vrai de dire, en ce qui touche le président de Vezet, que ses objections n'étaient qu'une forme de sa défiance pour les tentatives qui se préparaient. «Je n'ose me flatter encore de l'exécution de ce plan, écrivait-il le 16 février. Depuis six ans, j'ai vu tant de beaux plans adoptés, faiblement soutenus, et je les ai tous vus abandonnés successivement.»

Quant à Willot, malgré les obstacles accumulés sur son chemin, il ne se décourageait pas. Il parlait tout haut de ses projets, de ses préparatifs, de son prochain départ, enrôlait des officiers, discutait avec les royalistes, se faisait des ennemis de la plupart d'entre eux. Dès le mois de janvier, sans attendre l'expédition officielle de ses pouvoirs, il avait chargé deux anciens agents de la police de Lyon, les frères Marut, protégés par Wickham, de se rendre sur la frontière franco-italienne, afin d'y rechercher les Français proscrits et fugitifs, disposés à rentrer en France, sous la protection des armées autrichiennes, pour y former un parti. Les frères Marut devaient recruter de préférence ceux qui, étant nés dans les provinces méridionales, pourraient y guider une armée. Ils devaient également tout mettre en œuvre pour engager les militaires français à la désertion et les rallier aux troupes royales; se créer des rapports avec les chefs des Barbets<sup>[35]</sup>; reconnaître les passages où il serait aisé d'entrer en France et enfin s'assurer des moyens de se procurer, au fur et à mesure des besoins, de la poudre et des balles. Il leur était encore enjoint de passer par la Carinthie, où se trouvait le dépôt des prisonniers français, faits par les Autrichiens depuis le commencement de la guerre, et de prendre le nom de ceux qui seraient disposés à servir le roi. Willot se disait en état d'obtenir leur liberté, en échange d'un engagement qui ferait d'eux des soldats royalistes.

Les frères Marut s'acquittèrent avec zèle de leur mission. Mais elle n'eut pas de brillants résultats. À Klagenfurth, lorsqu'ils demandèrent au quartier général autrichien la mise en liberté des Français prisonniers disposés à passer au service du roi, on les renvoya à l'archiduc Charles, qui se trouvait alors loin de là et qui seul, disait-on, pouvait décider. Ils se rendirent ensuite à Turin, après s'être assuré de nombreux concours parmi les habitants du comté de Nice. Divers officiers que leur envoyait Willot, pour les seconder et tirer parti de leurs efforts, vinrent les y rejoindre. Mais, le banquier de l'agence de Souabe dans cette ville refusa de leur compter les fonds qu'à leur départ de Bayreuth, on leur avait promis. Ce fut le premier sujet de division et de brouille. Besogneux, pressés d'argent, les frères Marut avaient, au cours de leur mission et à l'insu de Willot, écrit à Précý pour lui emprunter une grosse somme. Précý s'était abstenu de leur répondre. Déjà mécontents de ce silence, le refus du banquier de l'agence les exaspéra. Ils invoquèrent en vain les engagements pris par eux-mêmes, aux termes de leurs instructions; la caisse resta fermée.

Willot arriva à Turin dans le courant d'avril. Il leur reprocha très durement d'avoir trompé sa confiance en écrivant à Précý, en dépensant trop d'argent. Ils répondirent par l'offre de leur démission. Elle fut acceptée. Ils quittèrent Turin, irrités et déçus, se rendirent à Bayreuth pour se plaindre à d'André. D'André les renvoya à Wickham, auprès de qui, en septembre, ils réclamaient encore et sans succès, par l'intermédiaire d'Imbert-Colomès, ce qu'ils prétendaient leur être dû. Ce ne fut qu'en 1801 qu'on put s'acquitter envers eux, grâce à la bienveillance de Wickham.

Ainsi, par cet incident et par d'autres, l'expédition du Midi peu à peu s'ébruitait. À Augsbourg, dans les cafés, on en racontait les détails, on en discutait les chances. Il n'était donc pas étonnant que la police de Fouché fût avertie déjà de l'existence de la conspiration. Un agent de Willot, envoyé par lui à Paris, s'était d'ailleurs laissé arrêter. À défaut de preuves certaines, on peut admettre que, par suite de ses aveux, les renseignements déjà parvenus au gouvernement français sur cet objet s'étaient complétés.

Mais, les avis expédiés à Willot pour le mettre en garde contre l'espionnage qui s'exerçait autour de l'agence de Souabe, peut-être même dans son sein, et livrait à Fouché jusqu'au véritable nom de l'endosseur des lettres de change qu'elle tirait sur Paris<sup>[36]</sup>, ces avis le laissaient indifférent, ne troublaient pas sa quiétude. Entre les lettres qui parvenaient de France à l'agence, il n'attachait de prix qu'à celles où l'état des esprits se trouvait décrit tel qu'il le souhaitait.

Elles n'étaient pas rares, ces lettres écrites et expédiées au péril de la vie de leurs auteurs, où de fausses nouvelles, racontées, affirmées, commentées avec une fiévreuse crédulité, servaient de prémisses à des conclusions conformes aux espérances des émigrés, mais contraires à la réalité. Ignorants et naïfs, les rédacteurs voyaient les choses non telles qu'elles étaient, mais telles qu'ils auraient voulu qu'elles fussent. Ce qu'ils ne voyaient pas, ce qu'ils ne disaient pas, c'est que lasse, épuisée, affamée de repos et de sécurité, la France attendait un maître, qu'elle le saluait déjà dans Bonaparte, que c'est de lui qu'elle espérait les biens après lesquels elle soupirait, et non de ces Bourbons qu'elle commençait à oublier et dont le retour hypothétique lui était annoncé comme le signal d'une ère de réactions et de vengeances. Ce qu'elles taisaient, ces lettres menteuses, c'est que les manifestes par lesquels le prétendant promettait une amnistie générale, la reconnaissance partielle des faits accomplis, notamment en ce qui touchait les biens nationaux, la consécration des fonctions et des grades acquis sous la Révolution, c'est que ces manifestes n'arrivaient pas à «son peuple»; c'est que si quelques agents dévoués osaient les colporter mystérieusement, ils ne parvenaient pas à les répandre; c'est qu'enfin ces assurances données par le roi étaient démenties par ses partisans de l'intérieur, hommes, pour la plupart, violents ou exaspérés, qui eussent blâmé sa clémence s'ils avaient connu ses intentions et qui, dans les rares occasions où il leur était donné de feindre de les connaître, proféraient des menaces en son nom.

Malgré les circonstances contraires, Willot restait donc plein de confiance, se croyait au moment de réussir. Raisonnant dans l'hypothèse où le plan relatif au Midi deviendrait irréalisable, il en étudiait un autre avec Pichegru. Ils iraient tous les deux dans l'Ouest, et, l'idée de pénétrer en Franche-Comté étant abandonnée, c'est dans les contrées situées entre Toulouse et Bordeaux qu'ils proclameraient l'insurrection. Les projets, on le voit, variaient, devenaient plus vagues au fur et à mesure qu'approchait l'heure de l'action. Ce qui se disait, ce qui se préparait, ce qui s'exécutait ne faisait pas faire un pas à la cause royale. Ce mouvement et ce bruit n'étaient ni le mouvement, ni le bruit d'une marche en avant; c'était le piétinement sur place.

Tout à coup, un événement qui devait être considéré comme heureux vint y couper court. Le 24 mars, Willot, appelé par Wickham, apprit de lui qu'il était mandé à Vienne, ainsi qu'il l'avait désiré. La nouvelle avait été envoyée directement de Vienne à Mitau. À cette occasion, le roi faisait écrire par Saint-Priest à l'agence de Souabe: «Rien ne pouvait être plus utile que l'intelligence à établir entre Willot et les généraux autrichiens, et nous savons bien bon gré à M. le baron de Thugut d'y avoir pensé.» Mais, la confiance reconnaissante qu'expriment ces lignes était plus apparente que réelle, ainsi que le prouve la note que Louis XVIII, en apprenant le départ de Willot pour Vienne, envoyait à La Fare.

«Les démarches de rapprochement de M. de Thugut me sont toujours suspectes: *Timeo Danaos*. Ce n'est pas une raison pour repousser ses avances. Mais, c'en est une pour le faire expliquer bien nettement avant de lier, comme il dit, notre partie pour le Midi. Je considère que les Autrichiens sont maîtres de tout le nord de l'Italie et qu'ainsi, ils pourraient bien regarder la Provence du même œil qu'ils regardaient, en 1793, la Flandre et l'Alsace. Qui sait s'ils ne se souviennent pas du royaume d'Arles, du titre de l'Électeur de Trèves, de la façon de parler des paysans vivarais, qui appellent la rive gauche du Rhône le côté de l'Empire? L'évêque de Nancy croit avoir déjà pénétré l'intention de s'assurer, par quelques provinces françaises et mon intervention, loin d'une pacification générale, la masse d'indemnités que l'on veut avoir en Italie, c'est-à-dire qu'on veut me rendre garant des usurpations qu'on médite et ne me rendre ma couronne ou du moins mes provinces qu'à ce prix ...»

«Quoi qu'il en soit, il faut profiter de l'ouverture que M. de Thugut a faite et bien lier notre partie pour le

Midi. Mais, il faut lui faire articuler un principe et en faire la base de notre négociation avec lui: c'est que toute troupe étrangère se présentant sur le territoire français ne doit y paraître que pour secourir les bons Français, c'est-à-dire les royalistes contre les mauvais. De ce principe découlent naturellement la reconnaissance de mon titre royal et ma mise personnelle en action, accompagnées d'une déclaration des puissances proclamant l'intégrité du territoire français *ut ante bellum*.»

C'était une grande illusion de supposer que Thugut consentirait à s'expliquer. En se décidant à conférer avec Willot, le ministre autrichien voulait, non rendre service à la cause des Bourbons, mais se dérober, en ayant l'air d'y céder, aux instances réitérées de l'évêque de Nancy, qu'appuyait lord Minto, ambassadeur d'Angleterre, intéressé par Wickham à cette négociation. Il eût fallu beaucoup de naïveté pour supposer que la mission de Willot à Vienne aurait un meilleur sort que celle de Dumouriez à Saint-Pétersbourg, qui, justement, à cette heure, touchait à son piteux dénouement.

Et encore quand Dumouriez se rendait à l'appel de Paul I<sup>er</sup>, l'espérance était-elle permise. Ce monarque, durant plusieurs années, avait prodigué à Louis XVIII les témoignages de son intérêt. Il était logique de le croire toujours également bien disposé pour le roi proscrit. Mais l'Autriche, que pouvait-on espérer d'elle? Depuis dix ans, elle ne manifestait aux Bourbons que mauvais vouloir et dédain<sup>[37]</sup>. Le refus de leur venir pécuniairement en aide, malgré les liens de parenté; les empêchements longtemps opposés au mariage de madame Thérèse avec le duc d'Angoulême; les susceptibilités soulevées par le voyage du duc de Berry à Naples; la volonté nettement exprimée de ne pas reconnaître le comte de l'Isle comme roi de France, d'autres traits encore en font foi. Ils révèlent l'égoïsme de la cour de Vienne, comme sa conduite constante envers ses alliés révélait son ambition, «son ambition insatiable,» disait Paul I<sup>er</sup>. La cour de Mitau se leurrait donc d'une illusion quand elle attachait au voyage de Willot une suprême et dernière espérance. Cette espérance ne devait pas se réaliser.

Aussitôt après avoir reçu la communication de Wickham, Willot était parti pour Vienne. Mais il n'avait pas encore eu le temps d'y arriver, qu'une nouvelle désastreuse lui succédait à Augsbourg qu'il venait de quitter. C'était la nouvelle de la soumission des Vendéens. L'événement, se produisant au lendemain de la retraite de l'armée russe, enlevait à la cause royale le puissant appui qui lui restait dans l'intérieur. Il jetait le désarroi parmi les membres de l'agence de Souabe. Découragés, ils ne comptaient plus sur le succès de l'entreprise que poursuivait Willot. À la fin de mars, d'André, jugeant la situation mieux que ne le faisait le général, appréciait, commentait le plan que ce dernier essayait de faire réussir à Vienne: «L'affaire du Midi prend une mauvaise tournure, et je crois qu'il n'y faut plus compter comme objet principal. Ce ne sera qu'une diversion utile si les Autrichiens nous secondent de bonne foi, très nuisible s'ils nous abandonnent. D'un côté, Willot a mis trop peu de secret dans les préparatifs; de l'autre, on trouve dans l'intérieur une apathie effroyable. La douceur apparente du gouvernement, la catastrophe de la Vendée, l'absence de nos princes, le silence des puissances sur le rétablissement de la monarchie, tout décourage l'intérieur abattu.» Cette fois, sous une plume royaliste, la vérité se formulait claire, précise, menaçante. Malheureusement, la reconnaître, la proclamer tout entière, sans restriction, ne suffisait pas à remédier aux maux qu'elle mettait en lumière.

## VI

### WILLOT À VIENNE ET AU CAMP AUTRICHIEN

Arrivé à Vienne le 28 mars, le général Willot se présentait au débotté, le même jour, chez lord Minto. L'envoyé d'Angleterre, après avoir pris connaissance des lettres de Wickham, dont le général était porteur, le conduisit chez le ministre qui dirigeait alors les affaires de la monarchie autrichienne et dont l'influence néfaste venait de la précipiter dans une guerre nouvelle qu'il lui eût été utile et aisé de ne pas entreprendre. Encore quelques jours, et les opérations militaires laborieusement préparées durant l'hiver qui finissait, allaient recommencer en Italie et sur le Rhin.

Thugut, vieillard excentrique, «dégouté des oppositions au dedans et des revers au dehors,» reçut Willot avec une froide courtoisie. Il écouta patiemment l'exposé de ses plans. Mais il ne sut pas dissimuler qu'uniquement dévoué aux intérêts de la maison d'Autriche, indifférent à ceux des Bourbons, il ne se rallierait au projet de soulèvement du Midi qu'autant que les généraux des armées impériales y verraient une diversion utile à leurs plans militaires. Il subordonnait donc toute décision à leur opinion, qu'il ne connaissait pas et dont il engagea Willot à s'enquérir, en se transportant lui-même auprès d'eux. Il reconnut «la nécessité de renouer des liens avec des puissances redoutables». Il désignait ainsi la Russie et la Prusse. Il comptait, pour les ramener dans la coalition, sur les succès des Impériaux.

Willot lui ayant demandé s'il devait, en entrant en France, déployer la bannière royale et se présenter au nom de Louis XVIII, Thugut l'en dissuada:

—Il n'a pas de partisans dans son royaume, dit-il. Ses principes sont un obstacle à la contre-révolution, parce qu'il veut traiter avec la dernière rigueur ceux qui ont opéré la révolution. Il ne connaît pas la France.

Vainement, Willot protesta, rappela les récents manifestes du roi, montra les instructions qui lui avaient été remises; il ne put modifier l'opinion de Thugut:

—Il ne connaît pas la France! il ne la connaît pas! répétait l'entêté vieillard.

Et, sur ce point, il avait raison.

Par la suite de l'entretien, Willot se convainquit que l'Autriche ne souhaitait rien tant que de voir la France livrée de nouveau à l'anarchie, qu'elle rêvait d'y rallumer la guerre civile, d'y provoquer au besoin une révolution nouvelle, parce qu'elle espérait la maîtriser, la diriger, façonner le gouvernement qui en sortirait de la manière la plus utile à ses plans d'agrandissement, la plus conforme à ses besoins de domination, plans et besoins par lesquels étaient incessamment menacées la liberté et l'indépendance des autres puissances. Par la France, l'Autriche voulait tenir l'Europe.

Pressé par son interlocuteur, Thugut promit cependant des lettres pour les généraux autrichiens campés du côté de Gênes, et notamment pour M. de Mélas. Il promit encore des canons et vingt passeports en blanc pour Turin, destinés à des officiers dont Willot s'était assuré le concours. «Malheureusement, dit celui-ci dans le rapport auquel j'emprunte ces détails, les promesses étaient verbales et les lettres n'étaient pas des ordres.» Il les reçut quelques jours plus tard, accompagnées de quatre passeports seulement. Quant aux canons, il n'en était plus question. Ses nouvelles instances auprès de Thugut ne furent pas couronnées de plus de succès. Celles de lord Minto restèrent également vaines. C'est dans ces conditions, privé de tout secours comme de tout appui, ne pouvant compter que sur son habileté, sur son éloquence, pour rallier Mélas à ses vues, que Willot se mit en route pour le Piémont, ou il espérait le trouver.

À Verceil, il fut reçu par le duc d'Aoste, beau-frère de Louis XVIII. Il apprit de lui que la campagne était commencée et que Mélas opérait dans les montagnes de l'État de Gênes. Avant de chercher à le rejoindre, il alla à Turin où un certain nombre d'officiers émigrés, embauchés par ses agents, attendaient son arrivée. Il les vit, conféra avec eux, leur distribua quelque argent, leur ordonna de se tenir prêts à passer la frontière et à commencer une active propagande. Puis, il continua sa course à la poursuite de Mélas. Il y avait déjà trois semaines qu'il était parti d'Augsbourg. La longueur, les difficultés du voyage, ses arrêts à Vienne et à Turin avaient ainsi dévoré un temps précieux. Il perdit encore quinze jours à chercher Mélas, allant et venant, faisant dix fois la même route, courant les plus sérieux dangers. C'est au commencement de mai seulement qu'il le rencontra à Voltri, près de Gênes.

Exaspéré par la longueur du siège de cette ville, par la glorieuse résistance de Masséna, qui épuisait les forces des assaillants; averti depuis peu de jours que Bonaparte venait d'apparaître sur les Alpes, dévoré d'inquiétude, accablé de soucis, le général Mélas ne vit dans Willot qu'un importun. Il le reçut plus froidement encore que ne l'avait fait Thugut, l'écouta sans bienveillance et lui répondit durement:

—Je n'ai aucune confiance dans vos projets. D'ailleurs, je ne m'en occuperai pas avant la reddition de Gênes.

Cette réponse hautaine permit à Willot d'apprécier combien les intérêts du roi de France pesaient peu dans la balance autrichienne. Il protesta cependant, rappela qu'il n'était pas allé à Vienne de son propre mouvement, qu'on l'y avait appelé; il insista pour obtenir des secours. Pour se débarrasser de lui, Mélas le renvoya à un de ses lieutenants, le général Keim, qui commandait en Piémont. Keim ne parut pas mieux disposé à s'occuper de ses demandes. En désespoir de cause, il s'aboucha avec le général de Zach, chef de l'état-major. De Zach se montra plus courtois que Mélas et Keim. Il mit un certain empressement à écouter Willot, approuva son entreprise, reconnut la nécessité de s'en occuper, de la préparer. Mais, comme Mélas, il ajourna toute décision jusqu'après la prise de Gênes.

—On m'a fait des promesses, s'écriait Willot découragé. On m'a promis un lieu de rassemblement pour mes recrues, des canons, la permission d'acheter des fusils, des munitions, des vivres; on m'a promis des passeports pour les avant-postes, sûreté pour mes dépôts, protection en cas de revers. Qu'on m'accorde au moins ce qu'on s'est engagé à me donner.

De Zach, pressé de la sorte, «fit des promesses sur tout, sans commencer rien.» Willot se prenait à désespérer. Allant d'un général à un autre, il n'entendait parler que de l'héroïque résistance des Français enfermés dans Gênes; il pouvait mesurer l'admiration et la crainte qu'inspiraient ces autres héros qui descendaient les Alpes après avoir accompli des prodiges pour les traverser. Quelque profondes que fussent ses convictions, elles ne l'étaient pas assez, on doit le croire, pour le consoler d'avoir perdu le droit de concourir à la formation du trésor de gloire que préparaient pour la patrie les vaillants qui lui étaient demeurés fidèles. Même aux yeux de l'ennemi à qui il apportait des armes pour les combattre, comparé à eux, il ne comptait plus.

Abandonné, livré à sa seule initiative, il eut alors l'idée d'aller trouver l'amiral commandant la flotte anglaise, mouillée dans les eaux de Gênes, lord Keith. Il lui fit part de son embarras. Au nom de Wickham, il sollicita des secours. Lord Keith objecta qu'il était sans ordres. Il hésitait à venir en aide à Willot. Il fallut l'intervention de Jackson, ministre d'Angleterre à Turin, pour le décider à promettre des vivres, des munitions, ainsi que la protection de ses navires, si Willot persistait à vouloir débarquer à Arles, où, à l'en croire, il était attendu.

Cette difficulté vaincue, en restait une autre. Les quelques centaines d'hommes dont Willot s'était assuré le concours vivaient de divers côtés, sur le territoire piémontais. Avant de procéder à leur embarquement, il fallait les réunir. Cette réunion ne pouvait s'opérer qu'avec le consentement des autorités sardes, favorables, il est vrai, à l'expédition que préparait Willot, mais dominées par la crainte d'éveiller, en le laissant paraître, les susceptibilités de l'Autriche. C'est encore Jackson qui leva cet obstacle. Grâce à son appui, le comte de Saint-André, lieutenant général du roi de Piémont, facilita tant qu'il le put la concentration à Turin des officiers recrutés par Willot. Mais beaucoup d'entre eux manquèrent à l'appel. Les passeports étaient rares, la correspondance difficile, par suite de la lenteur et de la mauvaise volonté des avant-postes autrichiens. Les partisans du roi de France étaient traités,—c'est Willot qui le déclare,—non en amis, mais en suspects. Il ne touchait pas au bout de ses épreuves. Il aurait voulu former des dépôts de munitions et de vivres. Les généraux autrichiens s'opposaient à ce qu'il les organisât, retardaient son départ, condamnaient à l'oisiveté

son petit corps d'armée, dont les officiers et les soldats essayaient de se distraire, en prenant part à quelques combats d'avant-postes, livrés aux Français par l'armée autrichienne.

Tant de difficultés énervaient le courage de Willot. Les lettres qu'il recevait de l'intérieur l'appelaient avec persistance, exprimaient la surprise causée par les lenteurs de son expédition. Elles affirmaient que dix mille hommes armés, équipés, ayant des chefs, l'attendaient; que de Nice à Toulouse, de Marseille à Clermont, l'insurrection ne demandait pour éclater qu'un signe de lui. Mensongères étaient ces assurances, où se manifestaient encore les illusions royalistes. Mais Willot y ajoutait foi<sup>[38]</sup>. Elles rendaient son attente plus douloureuse. Il s'ingéniait à tromper son activité paralysée. Il envoyait des émissaires à Naples pour solliciter des secours. Il voulait réunir à l'île d'Elbe une petite armée sous le commandement du duc de Berry. Il étudiait les moyens de débaucher à son profit les soldats qui revenaient d'Égypte.

Brusquement, la physionomie des événements se modifia. Le 28 mai, les Autrichiens abandonnaient leurs positions dans le Piémont, fuyant les Français qui les menaçaient de toutes parts. Willot renouvela ses demandes. Cette fois, on l'écouta, tout en alléguant que ses papiers et ses plans étaient égarés. On lui accorda dans le comté de Nice quatre villages pour ses dépôts. On mit à sa disposition quatre canons, deux régiments de Suisses restés à la charge du gouvernement sarde, qui refusait de les conserver. Malheureusement, ces promesses se produisaient au milieu d'une débâcle qui rendait impossible leur réalisation. À la faveur de la déroute qui commençait, trois cents Français rassemblés à Turin furent arrêtés par les officiers autrichiens et leurs effets pillés.

Le 30 mai, l'armée austro-sarde évacuait le comté de Nice et le col de Tende: «Seize mille Autrichiens, dit Willot avec amertume, reculaient devant cinq mille Français.» Turin même fut abandonné. C'était un irréparable désastre. Willot se voyait désarmé devant d'avoir combattu. Il déposa ses armes dans la citadelle du Piémont, gagna Alexandrie et Gênes, en compagnie du ministre d'Angleterre, laissant derrière soi les débris de sa petite armée, douze cents hommes environ. Recommandé par Mélas au général Hohenzollern, il voulut les mettre sous sa protection. Hohenzollern se contenta de lever les épaules après avoir lu la lettre de son chef et n'en tint aucun compte.

Quatorze jours plus tard, à Marengo, la vaillance française consommait la défaite des armées autrichiennes. Au mois de juillet, ces armées battaient en retraite sur tous les points à la fois; la trêve était conclue; la Lombardie, le Piémont, Gênes, tombaient au pouvoir de la France. Willot arrivait au bout de la criminelle aventure dans laquelle il s'était jeté. Quand Gênes allait être prise, il se réfugia, avec les plus compromis de ses compagnons, sur un bâtiment de la flotte anglaise qui le transporta à Livourne. Son rôle politique et militaire était fini<sup>[39]</sup>.

## VII LE COUP DE GRÂCE

Ainsi, la marche triomphante des Français en Allemagne et en Italie renversait tous les plans de l'Émigration. Le 11 juillet, le président de Vezet écrivait: «Bonaparte, dont un seul revers eût précipité la chute, s'affermir par des victoires et paraît un géant.» Et ce n'était pas tout. La police de Fouché avait mis la main sur les lettres que Willot adressait à Paris et qu'il signait Mesnard. Elle tenait tous les fils de la conspiration avortée. Pichegru, s'effondrant, comme Willot et Dumouriez, dans les ruines de sa trahison, se préparait à aller d'Augsbourg en Italie, et ses chevaux étaient expédiés déjà par la route d'Innsbruck, quand il dut précipitamment prendre la fuite pour ne pas tomber aux mains des vainqueurs.

Les membres de l'agence de Souabe, après quelques mois d'une existence tiraillée, troublée par des discussions intestines, des jalousies méprisables, de mesquines rivalités, étaient, comme lui, contraints de fuir. Ils se dispersèrent. Dans le courant de septembre seulement, ils se trouvèrent réunis à Bayreuth, dans les États prussiens, sans ordres du roi, pris au dépourvu, la tête perdue au milieu des dramatiques incidents qui précipitaient la débâcle finale de leur parti. Sous la direction de d'André, un comité se forma des débris de l'agence et de quelques émigrés de bonne volonté, recrutés à la hâte. Pichegru, Précý, son neveu Imbert-Colomès, d'autres encore y figuraient. Ils se mirent en relations avec les Français royalistes, qui résidaient à Bruxelles et avaient échappé à la surveillance consulaire. Ils tentèrent même d'établir des communications avec les agences de France. Mais celles-ci se trouvaient désorganisées, à l'exception de celle de Lyon, et partout, sauf dans cette ville, les rapports restèrent infructueux.

Par Lyon, cependant, on parvint à faire passer quelques avis aux principaux chefs royalistes. Mais, dans le désarroi causé de tous côtés par l'énergie que déployait Fouché, ces avis n'avaient d'autre objet que de faire connaître aux agents du roi que toutes les opérations devaient être suspendues. Les ordres envoyés à cet effet de Bayreuth ne s'y formulaient qu'à la suite de querelles passionnées, où chacun s'efforçait d'imputer à autrui la responsabilité de la défaite.

Il s'y mêlait des questions d'argent, qui les envenimaient. Des réclamations arrivaient incessamment, venant d'émigrés qui s'étaient dévoués au service du roi et se plaignaient de n'avoir pas été payés. Ils demandaient à être dédommés, sollicitaient ou même exigeaient des secours. Déshonorante et laborieuse était cette liquidation. Wickham, qui s'efforçait, en prévision de son prochain retour en Angleterre, de mettre un peu d'ordre dans ses écritures, demandait compte à Précý de ce que celui-ci devait encore sur les «cinquante-six mille louis» qui lui avaient été confiés. Précý était obligé d'avouer qu'il en avait employé une partie, cent vingt mille francs, en spéculations. Les marchandises, il est vrai, étaient en dépôt à Francfort. Mais l'incident, en s'ébruitant, donnait raison à ceux qui n'avaient pas craint de prédire que «Précý ne

rendrait pas l'argent». Calomnieuse était l'accusation. Il voulait le rendre. Malheureusement, pour le rendre, il fallait attendre la vente des marchandises achetées à bas prix, et destinées à être débitées à Lyon, par un agent royaliste résidant dans cette ville, Goutailler, ancien officier de police, à qui Précý s'efforçait en vain de les faire passer.

D'autres personnages marquants de l'Émigration se voyaient l'objet d'accusations analogues. D'André lui-même n'était pas épargné. On le soupçonnait d'avoir reçu de Wickham, pour prix de ses services, une gratification de cinq cent mille francs, ce qui semblait d'autant plus monstrueux qu'on le croyait très riche, «à la tête de sept cent mille florins» déposés dans une banque de Vienne et «de propriétés en Allemagne». Vrais ou faux, ces scandales étaient commentés passionnément par les pauvres diables qui traînaient autour du comité leur lamentable misère: «Je vous prie de dire à M. d'André, mandait l'un d'eux, que je ne peux lui écrire pour le moment, n'ayant pas les moyens d'affranchir ma lettre.»

Imbert-Colomès, lui, ne se plaignait pas. Quoique se disant pauvre, il portait sa pauvreté fièrement, n'ayant pour vivre, au moins en apparence, que les trois cents francs de pension mensuelle que l'Angleterre, par l'intermédiaire de Wickham, payait à tous les députés «fructidorisés» qui avaient sollicité des secours. Cette modique pension lui permettait d'écrire à Thugut: «Quoique victime de la Révolution, j'ai des moyens de subsister sans être à charge à personne.» Cette fierté allait brusquement s'évanouir quand Wickham, ayant supprimé, au commencement de 1801, les traitements des membres de l'agence, Imbert-Colomès put croire que sa pension de «fructidorisé» serait comprise dans cette suppression. En réponse à la lettre larmoyante qu'il écrivit à Wickham, ce dernier s'empressa de le rassurer. Mais, le pauvre homme avait eu terriblement peur.

On voit dans quelles préoccupations sans dignité le comité de Bayreuth se débattait. Il essayait de se survivre pour justifier la générosité des Anglais, qui lui distribuaient encore capricieusement de maigres secours. Mais, vers la fin de 1800, Wickham donna l'ordre de dissoudre toutes les agences de France et de les avertir qu'il ne serait plus pourvu à leurs besoins. À ce moment, Pichegru venait de partir pour Londres; d'André songeait à disparaître, considérant son rôle fini. C'est à Précý qu'incomba le soin de transmettre, à Paris et à Lyon, les ordres de Wickham. Il saisit cette occasion d'appeler à Bayreuth son principal agent, Goutailler. Peut-être aussi, voulait-il s'entendre avec lui au sujet des marchandises déposées à Francfort et dont il attendait le prix pour rembourser Wickham.

Comment la police de Fouché fut-elle mise au fait du voyage de Goutailler? Il y avait à Bayreuth, dans le comité même, des agents du gouvernement français. L'un d'eux communiqua sans doute l'invitation adressée par Précý à Goutailler. Peut-être, Fouché fut-il averti par quelque émigré qui obtint à ce prix sa radiation. À Bayreuth, on soupçonna tout à la fois un sieur Duparc, parti pour Strasbourg, et une baronne de Kzopf, femme d'un colonel prussien, qui avait traversé cette ville, en allant en Hollande. Provoqué par ces individus ou par d'autres restés inconnus, l'ordre vint, de Paris à Strasbourg, d'arrêter Goutailler avant qu'il passât la frontière. Mais, soit maladresse, soit complaisance des gens de police, il la franchit librement, avec le même bonheur que cet abbé Rougier qu'on avait arrêté à Gap, pour l'envoyer à Paris, que ses amis enlevèrent aux portes de Lyon, que les agents reprirent et qu'ils relâchèrent moyennant douze mille francs.

Goutailler arrivait à Bayreuth, le 15 novembre. Les récits qu'il fit à l'agence, de l'état de la France et des tendances de l'opinion, ne changèrent, ne pouvaient rien changer à la résolution prise par Wickham d'arrêter toutes tentatives nouvelles pour soulever l'intérieur. Ils devinrent l'objet d'un rapport au roi, dicté par Précý à Goutailler, et qui concluait à l'impossibilité de sortir de l'expectative. Il est difficile d'ailleurs de comprendre pourquoi Goutailler passa six mois à Bayreuth, à cette heure de découragement, où tous les efforts étaient paralysés. Il n'en partit que le 16 mai, porteur de nombreux papiers et notamment de cinq lettres de Précý à divers agents, les invitant à suspendre tous les mouvements commencés. Le lendemain, comme il venait d'arriver à Strasbourg, il fut arrêté, ainsi que sa femme qui voyageait avec lui, et envoyé, sous bonne escorte, à Paris où on le mit au secret.

La nouvelle de cette arrestation terrifia Précý. «Si ses papiers ont été trouvés sur lui ou sur sa femme, écrivait-il, c'est un homme perdu et moi un ruiné, parce qu'il a mes fonds et que je ne pouvais me libérer, vis-à-vis de M. Wickham, que par ce moyen[40].» C'était déjà grave. Mais, l'événement devait avoir d'autres conséquences que l'arrestation d'un agent et la perte de quelques milliers de francs. La saisie des papiers de Goutailler révéla au ministre de la police l'existence du comité de Bayreuth. Sur son rapport, le premier Consul ordonna à Talleyrand de demander à Berlin l'arrestation des membres de ce comité. Beurnonville présenta la demande; elle fut accueillie par la Prusse, empressée à plaire à Bonaparte. Dans les premiers mois de 1801, Précý, le comte de la Chapelle et Imbert-Colomès étaient arrêtés à Bayreuth[41], leurs papiers saisis et les plus humiliants secrets de l'Émigration livrés à la publicité par les ordres du premier Consul. Ce fut la fin de l'agence de Souabe[42].

L'armée de Condé n'eut pas une moins pitoyable destinée. Après la bataille de Zurich, quand Paul I<sup>er</sup>, imputant à ses alliés la responsabilité de leur défaite commune, les abandonnait et rappelait ses soldats, Condé avait reçu l'ordre de ramener les siens en Volhynie et de reprendre ses quartiers à Dubno. Mais, il redoutait un nouveau séjour dans les États du tsar. Il hésitait à se placer une fois de plus sous la surveillance de la police impériale, tracassière, soupçonneuse, défiante, à se livrer, lui et ses soldats, aux caprices de Paul I<sup>er</sup>. Il s'effrayait surtout de l'oisiveté à laquelle on le condamnait, quand l'Angleterre et l'Autriche, loin d'être découragées et de déposer les armes, se préparaient à de plus ardentes luttes. Il avait alors demandé à Wickham et obtenu la faveur de passer au service britannique. On lui promit de l'employer à l'expédition qu'Autrichiens et Anglais songeaient à jeter sur les côtes occidentales. La petite armée, ne formant plus que quatre régiments, dut même se mettre en marche pour Livourne, où l'attendait une flotte. À Livourne, à ce que lui affirmait Ramsay, le commissaire anglais préposé par Wickham à la direction de sa marche, l'attendaient du matériel, des uniformes, des munitions, tout ce qui lui manquait.



Au mois de mai, elle se trouvait à Pordedone, dans les États de Venise. Après un court arrêt, elle se préparait à poursuivre son chemin, quand arriva la nouvelle de la bataille de Marengo. On apprenait en même temps que Moreau marchait sur la Bavière. Condé dut se porter sur les bords de l'Inn, au pont de Rosenheim, et y attendre les ordres de l'archiduc Jean d'Autriche à la disposition duquel il était laissé. Il se remit en route, atteignit sa destination et installa son quartier général à Pouding.

C'est là qu'il connut l'armistice conclu entre les armées belligérantes. Cet armistice dura cinq mois. Il prit fin le 1<sup>er</sup> décembre. Les hostilités s'engagèrent le même jour et débutèrent par une victoire de l'archiduc sur Moreau. Il est vrai que dès le lendemain, on écrivait du quartier général autrichien au prince de Condé: «Nous savons que l'armée du général Moreau est composée de sept divisions. Nous en avons combattu seulement quatre, nous ignorons où sont les trois autres.» Ces trois autres, commandées par Lecourbe et amenées par lui, en une nuit, des frontières du Tyrol sur les derrières des Autrichiens, gagnèrent, le 4 décembre, la bataille de Hohenlinden. Condé, qui n'avait pas combattu, fut contraint de battre en retraite.

Mais, le 8, il se trouva inopinément en présence des forces françaises. Elles passèrent l'Inn sous ses yeux, malgré ses efforts. Pour la première fois, depuis le commencement de la guerre, il était engagé isolément contre l'armée de Bonaparte, Français contre Français. «Chose remarquable, dit un témoin oculaire<sup>[43]</sup>, les Français cherchèrent à nous obliger à la retraite, non par la force, mais par le nombre; ils tiraient en l'air, s'écriant qu'ils ne voulaient pas nous faire du mal. Ils étaient les premiers à nous avertir quand nous étions dépassés par eux sur nos flancs. Nous ne perdîmes personne. Il n'agirent pas de même vis-à-vis des Autrichiens. À peine arrivés, les Français les attaquèrent, et en moins d'une heure, leur perte s'éleva à plus de dix-huit cents hommes. Le général Moreau, en marchant par son flanc droit et en traversant les bois, aurait pu nous couper de Salzbourg et arriver avant nous sur la Salza. Nous avons su depuis qu'il ne l'avait pas voulu. Notre retraite se fit par la chaussée, et nous arrivâmes à Salzbourg sans avoir été entamés. Les ennemis nous suivaient, mais de loin, et sans nous inquiéter; ils s'arrêtaient quand nous faisons halte; on aurait pu croire que leur marche était concertée sur la nôtre. Tel était alors l'esprit de l'armée française à notre égard. Quoique défendant une cause différente de la nôtre, ces braves militaires ne pouvaient s'empêcher de nous estimer. Depuis, ils nous donnèrent encore d'autres preuves de leurs bons sentiments vis-à-vis de nous.»

Cette affaire fut la dernière de la campagne, la seule à laquelle prit part l'armée de Condé. Elle se dirigeait sur Vienne, à travers les montagnes de Styrie, sans être poursuivie, le gros des troupes françaises s'étant attaché à l'archiduc Jean, le poussant par un autre chemin, l'épée dans les reins, transformant sa retraite en déroute. Condé, plus heureux que lui, arriva sans encombre à Leoben<sup>[44]</sup>. Pendant ce temps, à Ems, l'archiduc Charles, remis en possession du commandement de l'armée impériale, négociait un armistice avec Moreau. L'armistice fut conclu. Il fallut alors évacuer Leoben, qui se trouvait compris dans les lignes de démarcation qu'allaient occuper les Français. Les deux armées françaises se rencontrèrent, et le prince de Condé, en quittant la ville, reçut les honneurs militaires des soldats de la République.

Quelques semaines plus tard, après la signature des préliminaires de paix, qui suivit l'armistice, l'armée de Condé traversait Gratz pour aller résider dans la Basse-Styrie, quand le commissaire anglais qui l'accompagnait annonça au prince qu'elle était licenciée. Le ministère Pitt n'existait plus. Ses successeurs étaient pressés de conclure la paix avec la France. Le licenciement d'un corps composé de Français, devait en être le préliminaire. Abandonnés ainsi à eux-mêmes, au fond d'une contrée inconnue, dont ils ne parlaient pas la langue et ignoraient les usages, privés de vivres pour eux, de fourrages pour leurs chevaux, obligés de les vendre à des Juifs et à vil prix, les Condéens furent plusieurs jours sans être avertis des conditions du licenciement. Une lettre de Wickham à Condé vint enfin leur annoncer que ceux qui voudraient rester au service de l'Angleterre seraient envoyés en Égypte et incorporés dans des régiments anglais. Aux autres, il était accordé une gratification égale à six mois de solde. Presque tous se firent inscrire sur la liste des gratifications, décidés à rentrer en France.

Le règlement de ces questions donna lieu à de pénibles incidents, engendra des discussions misérables, au milieu desquelles l'armée de Condé, après avoir vécu, durant douze années, d'une existence précaire et humiliée, à charge à l'Europe, inclinant tour à tour son drapeau blanc aux noires fleurs de lys, devant ceux de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie, ne combattant presque jamais, arriva au bout de sa carrière sans gloire, aussi obscurément qu'elle l'avait parcourue. Quelques mois plus tard, à Lunéville, un traité solennel rendait la paix à l'Europe et consacrait les victoires de Bonaparte. C'était, pour la cause royale, le désastre, le coup de grâce.

## VIII LE ROI CHASSÉ DE MITAU

Quoique dans l'entourage de Louis XVIII, à la fin de 1800, on ne pût connaître encore ces événements, on ne s'y dissimulait pas que la situation générale se modifiait en des conditions défavorables à la cause royale. Le général de Sprengporten, allant à Bruxelles recevoir les prisonniers russes rendus à la liberté par Bonaparte, avait passé par Mitau. Son voyage était interprété comme la preuve des efforts du premier Consul, pour détacher l'empereur de la cause de ses ennemis, et l'engager dans la sienne. On n'allait pas encore jusqu'à croire à une alliance entre Paul I<sup>er</sup> et lui; mais les négociations engagées à Paris, dont le secret avait transpiré, étaient de nature à la faire craindre.

Au mois de novembre, la disgrâce du comte Panin, qu'on avait toujours vu partisan des Bourbons, vint accroître ces légitimes inquiétudes. Renvoyé du ministère et nommé sénateur, il se voyait bientôt exilé dans

ses terres, sans cause apparente. Son rival, Rostopchine, restait seul chargé de la direction du gouvernement, sous l'autorité de l'empereur. Avec Panin, le roi perdait son plus solide appui à la cour moscovite, et le comte de Caraman se trouvait obligé à une incessante circonspection pour ne pas se compromettre. De ces incidents, il fallait conclure que la coterie hostile au «roi de Mitau» l'avait emporté, dans les conseils de l'empereur, sur ceux qui le défendaient. Cependant, comme l'attitude de Rostopchine envers Caraman se maintenait bienveillante, Louis XVIII y aurait puisé des motifs de se rassurer, si la mobilité du caractère de l'empereur ne lui eût fait constamment redouter d'en devenir la victime.

Au même moment, elle se trahissait par des actes incompréhensibles et inexplicables. Le chevalier de Balbe, ministre du roi de Sardaigne, dont Paul I<sup>er</sup> avait hautement épousé les intérêts, recevait tout à coup l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg et de sortir de Russie, sur le seul soupçon d'avoir tenté d'opérer un rapprochement entre l'empereur et l'Angleterre. Le roi de Suède venu dans la capitale pour voir une des grandes-duchesses, dont on lui offrait la main, était contraint de partir, véritablement chassé par des procédés indignes de lui, qui succédaient tout à coup aux égards dont on l'avait d'abord comblé. L'ambassadeur anglais, lord Withworth, avait été précédemment expulsé<sup>[45]</sup>, et le ministre de Danemark, Rosenkrantz, allait bientôt subir le même sort. Ces mesures de rigueur et de colère avaient pour effet d'entretenir, en les excitant, les alarmes de la cour de Mitau.

Elles étaient des plus vives au début de l'année 1801, et les événements du dehors semblaient se combiner pour les justifier. Les lettres de France apportaient des nouvelles désespérantes. Elles montraient les royalistes en butte à la persécution du gouvernement consulaire; elles signalaient des arrestations mystérieuses, des condamnations prononcées à huis clos et suivies d'exécution immédiate. Les papiers de Vienne n'étaient pas plus rassurants. Moreau menaçait cette capitale; injonction avait été faite aux étrangers d'en sortir. La Fare écrivait que, même en invoquant le nom du roi, il n'avait pu obtenir d'être excepté de ces ordres.

À la faveur de ces événements qui concouraient à démontrer la rapide ascension de Bonaparte, de graves rumeurs circulaient dans Mitau. D'après les unes, Louis XVIII allait essayer une diminution de revenus; selon les autres, il cesserait d'être traité en roi; on commençait enfin à parler de son renvoi comme d'une chose vraisemblable, sinon résolue. Mais, malgré tout, il refusait d'ajouter foi à ces prédictions. Il les attribuait à la malveillance, sans parvenir à comprendre en quoi il avait mérité qu'elles se réalisassent ni à supposer Paul I<sup>er</sup> capable de lui infliger le dur traitement qu'elles annonçaient. Caraman, à Saint-Pétersbourg, était dans le même état d'âme que son maître, inquiet, anxieux, tourmenté, mais bien loin de prévoir l'orage qui s'amassait sur sa tête. Il éclata le 4 janvier 1801, du calendrier russe.

Dans la matinée, Caraman avait écrit à Rostopchine pour lui demander à dîner. Celui-ci, étant invité, lui avait répondu en le priant de passer chez lui à six heures du soir. Il venait de recevoir ce billet lorsqu'on lui annonça un secrétaire du ministre comte de Palhen, grand maître de la police, chargé d'un message verbal destiné au roi. Ce message était un ordre de partir immédiatement pour Mitau. Stupéfait, Caraman alléguait l'invitation qu'il venait de recevoir de Rostopchine. L'ordre qu'on lui signifiait de la part du comte de Palhen ne pouvait résulter que d'un malentendu, d'une erreur.

—Il est précis et positif, monsieur le comte, répondit le secrétaire, d'un ton qui ne permettait pas de contester cette affirmation.

Caraman reconnut qu'il ne pouvait qu'obéir.

—Je vais faire mes préparatifs de départ.

—Hâtez-vous. L'ordre porte que vous ne devez plus être à Saint-Pétersbourg dans deux heures.

Resté seul, le représentant du roi écrivit à Rostopchine, pour l'avertir de ce qui se passait. En attendant une réponse, qui d'ailleurs n'arriva pas, il procéda à la destruction de ses papiers. Au bout de deux heures, il sortit de la ville, et, après avoir couché dans un château appartenant à Panin, situé hors des portes, sur la route de Péterhof, il se mit en route pour Mitau. Lorsqu'il y arriva, le 7 janvier, à sept heures du soir, il n'avait pu découvrir pour quels motifs il était ainsi renvoyé, bien qu'il se le fût demandé tout le long du chemin. Était-ce pour avoir continué à entretenir des rapports avec Panin, malgré la disgrâce de celui-ci? Des propos, d'ailleurs très réservés, tenus par lui dans un dîner, avaient-ils été entendus par des gens affiliés à la police, et, pour s'en faire un grief contre lui, les avait-on dénaturés? Les rapports confidentiels qu'il envoyait au roi avaient-ils été détournés, et, dans ses libres réflexions, la police avait-elle trouvé des armes contre lui? Tout était possible; mais il ne pouvait rien préciser.

En entrant chez d'Avaray auquel il avait jugé bon de se présenter avant de demander à voir le roi, il le salua de ces mots:

—Me voici, je suis renvoyé.

«Frappé comme d'un coup de foudre à cette nouvelle imprévue, écrit d'Avaray, je lui demandai le détail des circonstances de son renvoi; je le sommai, sur son honneur, de m'en avouer franchement les causes, s'il y avait donné lieu.»

—Ma conscience ne me reproche rien, déclara Caraman; je le jure sur l'honneur.

Quelques instants après, admis en présence du roi, il lui faisait la même déclaration et n'eut aucune peine à le convaincre que sa conduite était irréprochable.

—Mais alors, objecta Louis XVIII, ne faudrait-il pas voir dans votre renvoi, une preuve de refroidissement

de l'amitié du tsar pour ma personne ou d'un changement dans ses vues politiques?

Caraman ne le croyait pas. Le rendez-vous même que lui avait donné Rostopchine laissait supposer que ce ministre n'avait pas eu connaissance de ce qui se préparait, et l'empereur ne le lui eût pas caché, s'il s'était agi d'une simple modification dans la conduite de ses affaires. Sans chercher à en savoir plus long, le roi se décida à écrire à l'empereur.

Sa lettre était humble; elle se ressentait de ses appréhensions, de la crainte de froisser Paul I<sup>er</sup>.

«Monsieur mon frère et cousin, profondément affligé de voir arriver le comte de Caraman auprès de moi, j'ai interrogé son honneur sur les causes de sa disgrâce. Il m'a répété les expressions de son dévouement pour la personne de Votre Majesté Impériale et m'a assuré ne connaître de son malheur que l'ordre qu'il a reçu de se rendre à Mitau. Dans la cruelle perplexité ou je me trouve et non moins frappé de la crainte d'un refroidissement dans l'amitié de Votre Majesté Impériale que de l'effet funeste, que le renvoi de mon ministre doit nécessairement produire pour mes intérêts, je la supplie, si la faute certainement bien involontaire du comte de Caraman n'est pas irrévocable, de me permettre d'en appeler à l'indulgence de Votre Majesté Impériale, ou s'il s'était irrévocablement perdu dans ses bonnes grâces, de vouloir bien m'autoriser à lui présenter de nouveau quelques sujets parmi lesquels elle daignerait choisir mon représentant auprès d'elle.»

Cette lettre fut adressée par d'Avaray à Rostopchine, qu'il priait de la remettre à l'empereur. Mais, elle produisit sur Paul I<sup>er</sup> un tout autre effet que celui qu'en attendait le roi.

—Comment! il me demande compte de mes actions! s'écria-t-il en la recevant. Suis-je, oui ou non, maître chez moi?

Ce coup de colère était le prélude du malheur, plus grand encore que le renvoi de Caraman, dont le roi allait être frappé. Le 14 janvier, d'Avaray n'ayant pas encore quitté sa chambre, le général baron de Fersen, commandant militaire de Mitau, se présenta pour le voir. Ayant donné au roi d'incessantes marques d'attachement, le général était toujours accueilli en ami quand il venait au palais. D'Avaray s'étant empressé de le recevoir fut douloureusement impressionné en le voyant, tant était vive l'émotion que trahissaient son visage et les larmes qui voilaient ses yeux.

—Je suis au désespoir, dit Fersen; mais il faut que j'obéisse. Voilà une lettre pour le roi. En voici une autre du comte de Palhen qui me mande que Sa Majesté Impériale, ayant appris que la reine a formé un établissement près de Kiel, conseille au roi de songer à se rapprocher d'elle.

Fersen ajouta qu'il avait ordre de faire connaître au roi, dans les formes les plus convenables, la volonté de l'empereur de lui conserver son traitement. Il devait, en outre, rendre compte de l'effet que ces communications auraient produit sur son esprit. Le courrier qui avait apporté le message ne pouvait rester à Mitau que trois heures. En parlant, Fersen s'était encore plus attendri; mais, en l'écoutant, d'Avaray avait peine à contenir son indignation. Ils étaient aussi émus l'un que l'autre lorsqu'ils entrèrent dans le cabinet du roi. Louis XVIII lut d'abord la lettre à son adresse. C'était la réponse de l'empereur à la sienne relative à Caraman. Signée de Rostopchine, elle disait:

«L'empereur m'ordonne de répondre, pour s'éviter de dire lui-même, au roi, des choses désagréables. Sa Majesté ne doit pas intervenir en faveur de M. de Caraman, qui est un intrigant et a donné de justes sujets de mécontentement à l'empereur. L'empereur veut être maître chez soi. Il est fâché de rappeler au roi que l'hospitalité est une vertu et non un devoir.»

Louis XVIII parvint à maîtriser la colère que déchaînait en lui la dureté de cette déclaration. S'armant de sang-froid, il observa que cette lettre n'avait aucun rapport avec la commission dont d'Avaray venait de lui dire que Fersen était chargé. L'émotion empêchant Fersen de s'expliquer, le roi insista.

—Je suis très sensible, mon cher général, à l'intérêt que je vous inspire; mais, de quoi s'agit-il? L'habitude du malheur m'a accoutumé à tout entendre. Parlez sans crainte.

Fersen lui communiqua alors la lettre de Palhen. Elle était en allemand; il fallut la traduire, et le roi l'ayant lue continua:

—Quoique le malheur m'ait armé depuis longtemps contre les coups de la fortune, je ne devais pas m'attendre à celui dont elle me frappe en ce moment. Ce n'est point sur moi que porte ma douleur; c'est sur ma nièce. Il n'est pas dans le monde entier un coin de terre où je puisse reposer ma tête. Au surplus, l'empereur a été trompé. La reine n'est point établie à Kiel. Elle y attend la saison des eaux de Pymont, que sa santé l'oblige à prendre encore l'année prochaine. D'Avaray m'a prévenu qu'on me laissait deux heures pour ma réponse. Vous l'aurez dans deux heures.

Fersen s'étant retiré, le roi et son conseiller délibérèrent sur la conduite à tenir. Si Louis XVIII se fût écouté, il eût répondu à l'empereur sur le ton dont on venait d'user avec lui, et ainsi qu'il l'avait fait quelques années avant, au podestat de Vérone. Mais d'Avaray le ramena au calme et conseilla «une fierté modeste». Quoiqu'on pût supposer que le séjour de la reine à Kiel n'était qu'un prétexte, et qu'il y avait parti pris d'éloigner le roi, il ne fallait pas cependant mettre l'empereur, en le bravant, dans l'impossibilité de revenir sur la résolution que révélait la lettre de Palhen, et, même en prévoyant qu'elle serait maintenue, il y avait lieu de songer aux nombreux Français venus à Mitau à la suite du roi et de ne pas attirer sur leur tête une mesure aussi brutale que celle dont lui-même était menacé. Désabuser l'empereur quant au motif qu'il alléguait, lui montrer la duchesse d'Angoulême errante et sans asile, attendre ensuite les événements, c'était, selon d'Avaray, tout ce qu'il convenait de faire. L'idée de confier à la princesse le soin de supplier l'empereur fut écartée: cette lettre serait regardée comme dictée par le roi; on aurait dit que «jouant la fierté, il

chargeait sa nièce de s'humilier pour lui». Finalement, l'avis de d'Avaray prévalut, et le roi, après un entretien avec elle, qui mit en lumière une fois de plus son courage, sa grandeur d'âme et sa tendresse pour son oncle, écrivit à l'empereur:

«Monsieur mon frère et cousin, le général d'infanterie baron de Fersen s'est acquitté de la commission que Votre Majesté Impériale lui a donnée pour moi. On n'a pas rendu à Votre Majesté Impériale un compte exact de ce qui regarde la reine mon épouse: obligée de prendre encore cette année les eaux de Pyrmont et ne pouvant rester dans un lieu inhabitable l'hiver, sa santé, d'ailleurs, ne lui permettant pas de faire deux fois, en aussi peu de temps, un pareil voyage, elle a cherché et trouvé avec bien de la peine, un lieu où elle pût attendre la saison des eaux, et qui, dans aucun cas, ne peut, ni pour elle ni pour moi, devenir un établissement; s'il en eût été autrement, j'en aurais informé Votre Majesté Impériale. Je vais faire mes préparatifs et les passeports de Votre Majesté Impériale me trouveront prêt à partir, sans savoir où reposer non ma tête, ce serait peu pour moi, mais celle de ma nièce.»

Le lendemain, le roi écrivit à son frère pour lui annoncer son infortune. Mais ses angoisses n'eurent d'autres confidents que d'Avaray et Caraman. Elles s'aggravèrent bientôt d'un nouvel incident. La pension de janvier n'avait pas été payée à l'échéance accoutumée, malgré les promesses de Palhen; le temps s'écoulait sans qu'elle arrivât. Il fallut envoyer une estafette à Riga, où, à ce que prétendait le vice-gouverneur de Mitau, l'argent était resté. Ce ne fut qu'après une longue et cruelle attente, que le roi fut mis en possession des fonds qui constituaient son unique ressource.

Jusqu'au 20 janvier, on fut sans nouvelles du tsar. Mais, ce jour-là, Fersen reçut de nouveaux ordres qu'il dut communiquer au roi. Ils lui enjoignaient de s'éloigner de Mitau à bref délai. Ils étaient accompagnés des passeports nécessaires pour le voyage et de la lettre écrite au tsar par Louis XVIII, à qui elle était retournée sans avoir été décachetée<sup>[46]</sup>. Après cette communication, Fersen, sans chercher à taire sa douleur, se tenait debout devant le roi. Celui-ci soudain se mit à pleurer. Il rappela qu'on était à la veille du jour anniversaire de la mort de son frère; que sa nièce, enfermée dans ses appartements, célébrait, par le recueillement, par la prière, cette douloureuse commémoration.

—Dois-je troubler ses larmes et l'arracher à sa pieuse méditation? demanda-t-il.

Fersen, très ému, prit sur lui d'ajourner le départ au surlendemain. Le roi, toutefois, ne voulut pas laisser ignorer à la duchesse d'Angoulême le nouveau coup qui les frappait. Suivi de d'Avaray et de Caraman, il se rendit auprès d'elle. La porte était close, gardée par le fidèle Cléry, qui ne l'ouvrit que sur la demande instante du roi. La princesse se tenait agenouillée devant son aumônier, l'abbé Edgeworth, le même qui avait assisté Louis XVI à ses derniers moments. Surprise par la présence de son oncle, elle se leva, courut à lui, l'embrassa en l'interrogeant et apprit que l'asile de Mitau leur était définitivement retiré. Elle reçut cette nouvelle avec un grand courage, remerciant Dieu, dit-elle, de n'avoir à déplorer d'autre malheur que le sien et non celui de la France. Elle s'attacha à rassurer le roi. Elle serait heureuse partout où elle pourrait le suivre et vivre auprès de lui. Elle demanda ensuite s'il lui serait permis de consacrer à la mémoire de son père les deux jours suivants, ou si l'ordre de partir devait être exécuté sur-le-champ. Sur la réponse de son oncle, elle reprit ses dévotions.

Durant la journée, la nouvelle répandue dans Mitau y donna lieu spontanément à une manifestation de sympathies et de regrets. La foule se porta aux abords du palais. Il y avait là, à en croire un témoin oculaire, des gens de toutes conditions, des femmes, des vieillards, des enfants. Le roi ayant paru avec sa nièce, il y eut une poussée de cette foule vers eux. On s'inclinait sur leur passage, on leur baisait les mains. La noblesse courlandaise eut sa part dans ces démonstrations. Sans craindre de paraître désapprouver la rigueur déployée contre les exilés royaux, elle sollicita l'honneur d'être admise à leur faire ses adieux; elle leur offrit aussi ses services en vue d'adoucir la cruauté du maître.

Pendant ce temps, la petite cour procédait aux préparatifs de son départ, au milieu d'incidents qui témoignaient du trouble général. Le gouverneur de Mitau, d'Arsenieff, croyait que la volonté exprimée par le tsar s'étendait aux gardes du corps. Sans pitié pour leur âge et leurs infirmités, il leur enjoignait de s'apprêter à suivre le roi. On eut beaucoup de mal à lui faire comprendre que l'uniforme russe dont ils étaient revêtus les protégeait, et qu'étant à la solde de l'empereur, ils devaient être considérés comme appartenant à ses armées. Il se laissa enfin convaincre et rapporta ses premières instructions.

Le roi adressa alors à ces braves gens la proclamation que voici: «Une des peines les plus sensibles que j'éprouve au moment de mon départ, est de me séparer de mes chers et respectables gardes du corps. Je n'ai pas besoin de leur recommander de me garder une fidélité gravée dans leur cœur et si bien prouvée par toute leur conduite. Mais, que la juste douleur dont nous sommes pénétrés ne leur fasse jamais oublier ce qu'ils doivent au monarque qui me donna si longtemps un asile, qui forma l'union de mes enfants, et dont les bienfaits assurent encore mon existence et celle de mes serviteurs.» Dans une autre proclamation, le roi chargeait «son cousin le duc d'Aumont» d'assurer à ceux de ses fidèles serviteurs qu'il ne pouvait emmener, que leurs traitements seraient continués et de leur exprimer, avec la douleur qu'il éprouvait en se séparant d'eux, l'espoir de les voir de nouveau réunis autour de lui. Dans cette même journée du 20, le roi fit rédiger par le comte d'Avaray une relation des événements qui avaient précédé son départ; ce récit fut envoyé à l'évêque de Tarbes et au bailli de Crussol à Londres, au cardinal Maury à Rome, à l'évêque de Nancy à Vienne, à Thauvenay à Hambourg et à d'André, celui de ses agents en Suisse qui lui inspirait le plus de confiance.

Il fallait encore décider en quel pays il porterait ses pas. Ce fut l'objet d'une délibération qui eut lieu, dans la soirée, entre lui et ses conseillers. On examina la situation politique des diverses cours de l'Europe, au point de vue de ce qu'on pouvait attendre d'elles. La cour d'Espagne fut écartée, à cause de ses relations avec le gouvernement français. On pouvait compter sûr un bon accueil en Suède et en Danemark. Mais, la rigueur

de la saison ne permettait pas de s'y rendre avant le printemps. La malveillance avérée de l'Autriche faisait supposer que le cabinet de Vienne ne consentirait pas à recevoir un Bourbon. Le roi des Deux-Siciles était disposé sans doute à offrir un asile à son parent malheureux et proscrit. Mais, pour arriver dans ses États, il fallait traverser des contrées surveillées par la République.

Restaient l'Angleterre et la Prusse. L'Angleterre fut jugée dangereuse; c'était l'heure où Bonaparte signalait à l'Europe comme l'ennemie séculaire de la France. En se réfugiant parmi les Anglais, le roi s'exposerait à froisser irréparablement les susceptibilités de ses sujets, et du même coup, celles du tsar, qu'il était tenu de ménager. Quant à la Prusse, elle vivait en paix avec la République. Tolérerait-elle la présence sur son territoire du plus redoutable adversaire du gouvernement républicain? À cette question, Caraman répondit que le roi de Prusse ne refuserait pas l'hospitalité au roi de France.

—Vous irez donc la lui demander en mon nom, à Varsovie, si c'est possible, dit Louis XVIII, et au moins jusqu'au jour où les puissances coalisées auront pu s'entendre pour mon établissement définitif.

Dans sa pensée, Varsovie ne serait qu'une halte. Il n'y voulait rester que le temps nécessaire pour négocier avec son cousin des Deux-Siciles son passage à Naples. S'il y réussissait, son expulsion de Russie aurait eu pour effet de le rapprocher de son royaume, et peut-être alors serait-il tenté de la considérer comme un événement favorable à sa cause. Caraman partit dans la nuit avec des instructions écrites. Le roi devait attendre de ses nouvelles à Memel, la première ville prussienne au delà de la frontière russe.

Assistés jusqu'au dernier moment par le général de Fersen, salués par ceux de leurs serviteurs qui ne restaient derrière eux que pour les rejoindre à quelques jours de là, le roi et la duchesse d'Angoulême se mirent en route, le 22 janvier, dès le matin. Leurs passeports étaient libellés au nom du comte de l'Isle et de la marquise de la Meilleraye. Leur suite se composait du comte d'Avaray, de la duchesse de Sérent, du duc de Fleury, de M<sup>lle</sup> de Choisy, de l'abbé Edgeworth, du vicomte d'Hardouineau et de trois domestiques. Il y avait en tout deux carrosses.

## IX DE MITAU À VARSOVIE

Les lettres écrites par Louis XVIII, au cours de son voyage, nous permettent de le suivre à toutes les étapes de sa route. Elles nous révèlent son sang-froid, sa résignation, la constance de ses espoirs et la reconnaissance que, dès ce moment, il voue à sa nièce, dont la sollicitude et l'intrépidité ne se démentent pas un instant, bien qu'à toutes ses souffrances vienne s'ajouter l'inquiétude que lui cause l'absence de son mari, dont elle n'a pas de nouvelles.

Le froid était rigoureux; la neige tombait dru, couvrait de ses couches épaisses et cristallisées les vastes plaines qui s'étendent autour de Mitau. On voyagea jusqu'au soir sans s'arrêter, si ce n'est aux relais. À la nuit, on trouva respectueux accueil et bon gîte chez un gentilhomme du pays. Mais, les deux jours suivants, les augustes proscrits n'eurent que de mauvaises auberges pour abri. La quatrième journée fut terrible. Un vent impétueux soulevait la neige en tourbillons, rendait les chemins impraticables aux voitures, alourdies par le poids des voyageurs. Le roi et ses compagnons se virent contraints de faire la route à pied. Cette marche sous la tempête était un supplice, surtout pour le malheureux prince que paralysait son obésité. Il se traînait péniblement au bras de sa nièce, héroïque de patience et de sérénité. On atteignit enfin Memel. En y arrivant, sans attendre les nouvelles que devait envoyer Caraman, la duchesse d'Angoulême écrivit à la reine de Prusse. Elle lui demandait d'obtenir de son époux qu'il fût permis au roi de France de traverser les États prussiens et d'y séjourner au besoin.

Durant le séjour de trois semaines que Louis XVIII fit à Memel, il écrivit de tous côtés pour faire connaître son malheur. Le 28, il en envoyait au comte d'Artois, déjà prévenu par des lettres précédentes, un récit complémentaire:

«Le courage peut faire supporter la peine, lui disait-il, mais n'empêche pas de la sentir. Aussi la mienne a-t-elle été vive. Mais, la Providence m'a ménagé des consolations que votre cœur partagera. La première et la meilleure de toutes est venue de notre admirable fille, qui consacre aux larmes et à la retraite le jour de la mort de ses parents et qui, le 21, m'a demandé comme une grâce de venir me voir. Vous ne serez pas étonné que mes yeux, secs jusque-là, aient alors versé des larmes, mais bien douces. Ensuite, j'ai reçu les marques les plus touchantes d'attachement, non seulement de ceux de mes pauvres Français que je suis obligé de laisser derrière moi, sans savoir où et quand nous pourrions nous rejoindre, mais aussi du général Fersen, de M. d'Arsenieff, gouverneur de Courlande, de la noblesse courlandaise en général et même du peuple. Il me faudrait un volume pour en écrire l'intéressant détail.»

L'hommage rendu ici à la duchesse d'Angoulême se retrouve dans toutes les lettres du roi. Il s'y mêle en même temps, en dépit de l'odieux traitement qu'il a subi, un regain de gratitude pour le tsar devenu aujourd'hui son persécuteur, car il ne saurait oublier qu'il lui doit le mariage de ses enfants. Tel est le caractère de la lettre qu'il adresse au prince de Condé:

«Ma situation est pénible sans doute. Mais, pourrais-je m'en affliger ou même la sentir, quand je songe à celle de ma nièce qui, nouvelle Antigone, se dévoue à partager mon triste sort, qui bien plus admirable ici qu'elle ne le fut au Temple, puisque les devoirs sont bien loin d'être les mêmes, ne s'occupe que de moi et soutient ses propres peines avec un courage, une égalité d'humeur qui me les feraient, s'il était possible,

oublier à moi-même!

«Je ne suis pas en peine du sentiment que vos braves compagnons d'armes et vous, éprouverez en apprenant cet inconcevable événement. Mais, mon cher cousin, n'oublions jamais que Paul I<sup>er</sup> était le maître de ses bienfaits et que, s'il nous en retire une partie, il en est un que rien ne peut ravir à la France: l'union de la fille de Louis XVI avec l'héritier présomptif de la couronne. Le temps nous dévoilera les causes d'un événement incompréhensible en ce moment, et si quelque bon Français en sentait abattre son courage, qu'il le ranime en considérant celui de mon ange consolateur.»

La correspondance du roi avec la reine, qui se trouve alors à Kiel, complète ces confidences et laisse voir combien l'ont à la fois indigné et touché les scènes si diverses qui, à Mitau, ont suivi son départ.

Il écrit le 19 février:

«Il y a bientôt un mois que j'ai été chassé comme un pleutre de Mitau, et je n'en sais pas plus la véritable raison que le premier jour ... Mais, ce dont je ne vous ai pas parlé, c'est de la barbarie, de la précipitation, des propos insolents avec lesquels le gouverneur qui, jusqu'à mon départ, nous avait témoigné l'intérêt le plus touchant, a fait exécuter cet ordre. On a vendu ceux de mes meubles et effets qui n'étaient pas bons à être transportés. Mais, ces gens-là ont mis tant d'entraves à la vente, qu'elle a ressemblé à un pillage, et ils ont eu soin de se faire adjuger au plus bas prix ce qui était à leur convenance. Entre autres, le gouverneur n'a pas rougi de demander par-dessus le marché des pots de chambre encore sales.

«Voilà de grandes infamies; voici la contre-partie: attentions délicates, tendre intérêt, secours de toute espèce en chevaux, en voitures, en habits, en provisions, en argent, c'est ce que ces infortunés ont reçu des Courlandais, et je ne dis pas d'un, de plusieurs, mais de tous, depuis celui qui mangeait le plus habituellement, chez nous, jusqu'à l'épicier du coin de la rue. Ici, les détails ne pourraient qu'affaiblir; mais que votre imagination travaille. Plaisez-vous à inventer ce qu'il peut y avoir de plus touchant, de plus ingénieux dans la bienfaisance, et vous serez encore au-dessous de la réalité.»

Peu de jours après avoir confié ces piquants détails à la reine, le roi apprenait, par un messenger de Caraman, que l'asile qu'il avait sollicité du roi de Prusse lui était accordé. Caraman n'avait pas perdu une minute. Arrivé si rapidement à Berlin, où il entra le 2 février, qu'il y précédait la nouvelle de l'expulsion de Louis XVIII, ce fut lui qui l'annonça au roi. Par ce qu'on a lu précédemment, il est aisé de deviner quel embarras dut éprouver ce prince, placé entre l'obligation de répondre à un proscrit qui sollicitait un asile dans ses États et les devoirs que lui imposaient son intérêt, ses relations avec la République, le rôle d'intermédiaire qu'il avait accepté entre elle et la Russie. Hypocrite ou sincère, il parut compatir à l'infortune du chef de la maison de Bourbon. Mais, après avoir fait connaître à Caraman qu'il le réintégrait dans son grade, et sans lui révéler les négociations auxquelles son gouvernement était mêlé, il ne lui cacha pas ses perplexités. Il parla, non sans émotion, de ce qu'il aurait voulu pouvoir faire et de la réserve qui lui était commandée. Son embarras n'étonna pas l'envoyé du roi de France. Il savait déjà par d'Haugwiz que Frédéric-Guillaume «ne se souciait guère d'avoir un collègue dans son royaume». Il sollicita cependant, pour son maître, le séjour de Varsovie. Le monarque prussien ne voulut pas répondre sur-le-champ; il entendait consulter ses ministres; il ne céda que sur un point et autorisa la famille royale à rester à Memel autant qu'elle le voudrait. Mais cette autorisation ne donnait qu'une demi-satisfaction à Caraman; il ne renonça pas à obtenir mieux.

Les jours suivants se passèrent en vains pourparlers, au cours desquels le roi de Prusse reçut communication de la lettre adressée à sa femme par la duchesse d'Angoulême. Pourtant il résistait encore. Enfin d'Haugwiz, ayant fait connaître à Beurnonville l'embarras dans lequel se trouvait son souverain, l'envoyé de France répondit «que le premier Consul ne désapprouverait pas que des princes persécutés trouvassent une retraite dans les États prussiens, à condition que le chef des Bourbons renoncerait à un vain titre». Rassurée par ce langage, la Prusse n'hésita plus. Louis XVIII fut autorisé à résider temporairement à Varsovie, «à ses propres frais.» Une lettre de la reine Louise de Prusse en apporta la nouvelle à la duchesse d'Angoulême.

«Madame ma sœur et cousine, c'est avec un mélange de plaisir et de sentiments pénibles que je me suis acquittée auprès du roi, de la commission dont Votre Altesse Royale a bien voulu me charger. Sans doute, au moment de la demande, elle s'est dit la réponse, et quand je vous affirmerai, madame, que votre séjour en Prusse ne dépend que de vous, et dès à présent nous honore, je ne vous aurai rien appris dont vous nous ayez fait l'injure de douter.

«Votre Altesse Royale voyage dans une saison fatigante et sous un ciel auquel elle n'est pas accoutumée. Je la supplie de ménager sa route afin de ne pas trop s'en ressentir. Il faut beaucoup de santé, quand il faut tant de courage, et j'apprendrais avec douleur, qu'entourée d'intérêt et d'estime comme vous le serez partout en Prusse, vous y fussiez venue chercher des peines nouvelles.»

Il ne se peut de bienfait assaisonné de plus de bonne grâce. De femme à femme, le cœur seul avait parlé. Il n'en était pas tout à fait de même dans la réponse du roi de Prusse à Caraman. En cédant à la requête du monarque proscrit, il avait fait des réserves, invoqué la raison d'État. Vivant en paix avec le gouvernement consulaire, il ne voulait pas lui fournir matière à griefs. Aussi, avait-il pesé des conditions. Son frère et cousin pourrait résider à Varsovie. Mais, il devait s'engager à n'y pas tenir de cour, à y vivre dans un strict incognito; rien qui rappelât le roi de France. Ce n'était pas à celui-ci qu'était accordé un asile en Pologne, mais au comte de l'Isle. À ce prix, à ce prix seulement, le roi de Prusse répondait de la tranquillité de son hôte.

Louis XVIII avait prévu ces conditions. Résolu à s'y conformer, il se préparait à poursuivre sa route,

lorsqu'à la veille de son départ, il eut la douleur de voir arriver cinq de ses gardes du corps et apprenait par eux que, dix-huit heures après son départ de Mitau, ordre avait été donné à tous les Français résidant dans cette ville de sortir de Russie. Ces pauvres gens étaient partis à la débânde, à pied pour la plupart, réduits à solliciter la charité des paysans. Le roi voulut attendre qu'ils fussent tous à Memel avant de poursuivre son voyage.

—Ainsi que moi, disait-il, le Béarnais fut pauvre, et c'est alors qu'il payait de sa personne. Si je ne peux rien donner à mes compagnons, je puis au moins leur offrir des consolations et des exemples.

Une fois réunis, il fallut assurer leur sort, les mettre à même d'atteindre les lieux où ils devaient se rendre. La tâche ne laissait pas d'être difficile, étant donnée l'exiguïté des ressources dont il disposait. La difficulté paraissait même insoluble, quand la duchesse d'Angoulême offrit spontanément ses diamants à son oncle, notamment le collier en brillants que le tsar lui avait offert à l'occasion de son mariage. On pouvait, soit le vendre, soit le mettre en gage. Le roi commença par refuser; il lui répugnait de dépouiller sa nièce. Mais elle insista avec tant de force, et si grand était l'embarras que créait le dénuement des gardes du corps, qu'il finit par céder. Deux mille ducats, empruntés sur ce gage, lui permirent de soulager la misère de ses vieux compagnons<sup>[47]</sup>.

Le 25 février, il faisait part à sa femme de son arrivée à Kœnigsberg. «Nous sommes arrivés ici hier, après avoir passé le Haff sur la glace, non sans quelque inquiétude de M<sup>me</sup> de Sérent, ensuite cet ennuyeux Strand en vingt-quatre heures. Nous étions tous un peu las en arrivant, mais nous nous sommes bien reposés aujourd'hui. Après-demain, nous nous remettons en route et, Dieu aidant, nous serons mardi à Varsovie. Ce n'est pas, comme vous sentez, le terme de nos courses; mais, nous nous y reposerons quelque temps, et puis nous irons chercher un autre gîte et puis un autre, et puis, et puis, etc., jusqu'à ce que j'aie trouvé celui où la Providence me permettra de me fixer et de me réunir à vous. Cette vie errante n'a pas grands charmes; mais avec ma nièce sous les yeux, et votre pensée dans le cœur, je puis tout supporter.»

Au jour dit, les augustes voyageurs entraient sans appareil dans la vieille capitale polonaise. «Notre voyage de Kœnigsberg ici, écrivait encore le roi, peut s'appeler heureux puisque, tant de tués que de blessés, il n'y a eu personne. Mais: 1<sup>o</sup> nous avons versé tout à plat dans un fossé à moitié dégelé, 2<sup>o</sup> au passage d'un ruisseau sur lequel on a oublié de faire un pont, une des voitures a mal pris sa direction; il y a eu un des chevaux noyé et les autres ne valaient guère mieux; 3<sup>o</sup> quand nous sommes arrivés au faubourg de Prag, la Vistule nous a dit que cela nous plaisait à dire, et il nous a fallu croquer le marmot pendant deux jours en face de la ville sans y pouvant arriver. Cependant, le résultat de tout cela est que ma nièce se porte bien et que moi qui, par suite de la versade, suis demeuré deux heures les pieds dans la neige ou sur la glace à recevoir la pluie et qui pouvais raisonnablement espérer de là un rhume et la goutte, j'ai l'insolence de me porter le mieux du monde.»

Il convient d'insister sur l'allègre humeur dont témoignent ces quelques lignes où il est fait si bon marché des périls courus et où il semble que le roi se considère comme au terme de ses maux. En fait, ayant atteint son but et trouvé sur la route de Naples un asile provisoire, il était disposé à les oublier. Il n'en gardait même pas rancune à celui à qui il les devait et qui, à peu de jours de là, allait tomber sous le fer d'une poignée d'assassins. La nouvelle du trépas tragique de Paul I<sup>er</sup> commença à se répandre en Pologne, le 6 avril. Si Louis XVIII avait conservé quelque ressentiment dans le cœur, il eût eu lieu d'être satisfait d'avoir été si promptement et si cruellement vengé. Mais, ce n'est pas de la satisfaction qu'il manifeste, bien au contraire. Devant la tombe qui vient de s'ouvrir, il ne se souvient que des bienfaits de l'infortuné sur qui elle va se fermer. Il le confie à son frère: «On dit, et d'une manière qui paraît positive, que l'empereur de Russie est mort. Je ne sais si, politiquement parlant, c'est un bien ou un mal. Mais, je sais que c'est pour nous un devoir d'oublier, excepté la tendresse et le respect que mérite plus que jamais notre fille, tout ce qui nous est arrivé depuis le commencement de cette année et de voir seulement un grand souverain, accueillant, honorant, soulageant, consolant le malheur.»

Il est vrai que quelques jours plus tard, et cet hommage rendu à la mémoire de son bienfaiteur, il envisage, dans une nouvelle lettre au comte d'Artois, les conséquences de l'événement, en ce qui touche son sort futur.

«Le choix de Varsovie n'a pas été fait sans réflexion. Je voulais, et m'écarter le moins possible de la route que je me suis tracée, et éviter de donner de l'inquiétude, peut-être même de l'embarras au roi de Prusse. D'après cela, je ne pouvais mieux choisir. Varsovie est sur la route de Memel en Italie, derrière tous les États prussiens, et, quoique encore éloigné de tout, je suis cependant bien plus à portée ici qu'à Mitau. Enfin, le sort même semble avoir pris soin de justifier le parti que j'ai pris, et ce qui se passe actuellement dans le nord de l'Allemagne, seul asile que j'eusse pu prendre, si je n'avais préféré cette partie-ci, m'en rendrait le séjour fâcheux sous plus d'un rapport.

«Il peut arriver cependant un grand changement dans mon sort et dans mes projets. Vous devinez bien que je veux parler des suites que peut avoir la mort de Paul I<sup>er</sup>. Je n'ai point encore *heard from* Alexandre. Cependant, ou tout ce que l'on dit de son caractère n'est que flatterie ou il doit, ne fût-ce que par *good nature*, chercher à guérir les plaies que son père m'a faites. Mais, je me mets à sa place. Son rôle vis-à-vis de moi doit être embarrassant. Paul I<sup>er</sup>, tout en m'enlevant asile et revenu, n'a pas révoqué le titre que sa mère et lui avaient reconnu en moi. Mais, en même temps, il a, par l'ambassade de M. Kalitscheff, sanctionné l'existence de la prétendue république. Que peut faire son successeur, s'il veut faire quelques démarches à mon égard? Me donner mon titre, ce serait courir le risque de se brouiller avec Buonaparte; le retrancher, ce serait me faire une offense plus grande que tout ce que son père m'a fait. Le silence est un parti mitoyen; il le gardera peut-être jusqu'au retour d'un courrier qu'il a, dit-on, envoyé à Paris. Cependant, je ne pouvais prendre le même parti. Je dois avoir l'air de croire que l'empereur de Russie *ut sic* n'a pas cessé de reconnaître le roi de France. Je me suis donc conduit comme j'avais fait à la mort de Catherine II. J'ai écrit sans attendre le part de l'événement. J'ai voulu paraître compter sur lui, mais sans lui redemander un asile,

tâchant même d'éviter qu'il me l'offrît, car il me servirait bien mieux en m'en procurant un qu'en me le donnant. J'ai également regardé au-dessous de moi, dans l'état actuel des choses, de lui faire aucune demande pécuniaire. J'ajouterai seulement, mon cher frère, que ma volonté secrète est de ne reprendre ma route pour l'Italie qu'au cas de la pacification de l'Angleterre et de l'ouverture des ports du Midi à ses vaisseaux.»

Louis XVIII, on le voit, sans abdiquer tout espoir relativement au maintien par l'empereur de Russie de son titre royal, ne se payait pas d'illusions, et encore qu'il considérât comme une offense grave le retrait de ce titre que Paul I<sup>er</sup> lui avait, en d'autres temps, spontanément octroyé, il prévoyait qu'Alexandre, animé du désir de ne pas déplaire à Bonaparte, n'oserait le lui maintenir. L'événement devait donner raison à sa prévoyance. Dès la première lettre qu'il reçut du jeune souverain moscovite, au mois d'octobre suivant, il fut fixé. Elle était adressée à M. le comte de l'Isle; elle débutait par ces mots: «Monsieur le comte.»

À ce moment, les vues politiques de Bonaparte se réalisaient; le rapprochement qu'il avait souhaité entre la Russie et la France s'opérait sur la base des satisfactions demandées par Paul I<sup>er</sup>; l'ambassadeur russe, Kalitscheff, reçu à la frontière avec les honneurs royaux, salué par les populations comme un messenger de paix, continuait sa marche triomphale vers Paris, où allait le suivre, à bref délai, la nouvelle de la tragique fin du prince dont il apportait au premier Consul l'alliance et l'amitié.

## X

### LES DESSOUS DE L'EXPULSION DU ROI

Quoique le rapprochement qui s'était opéré entre Bonaparte et l'empereur de Russie puisse paraître au premier abord suffisant pour expliquer la mesure rigoureuse et brutale dont Louis XVIII venait d'être la victime, il est malaisé de croire qu'elle n'eut pas d'autres causes, et que Paul I<sup>er</sup> ne se détermina que par des vues politiques, à chasser de ses États le souverain proscrit que naguère encore sa sollicitude généreuse entourait d'égards et de soins. Tout en signant la paix avec le premier Consul, il aurait pu maintenir à Louis XVIII l'asile qu'il lui avait offert à Mitau, et il lui eût été facile de mettre d'accord l'orientation nouvelle qu'il imprimait à sa politique extérieure et ce que lui commandaient les devoirs d'une hospitalité, dont il s'était longtemps glorifié d'avoir donné l'exemple à l'Europe. Pour les lui faire oublier, il fallut assurément quelque incident imprévu, et sans doute une de ces intrigues si fréquentes à sa cour, à cette époque. C'est cette intrigue dont, à travers nos documents, nous avons entrevu les acteurs, qu'il faut, avant d'aller plus loin, essayer de reconstituer, puisqu'on y peut trouver la preuve que l'expulsion du roi en fut la conséquence.

Malgré la faveur dont, pendant la plus grande partie de son règne comme sous celui de Catherine, les émigrés avaient joui à Saint-Pétersbourg, ils n'y étaient pas aimés. Néanmoins, dans une cour où la puissance souveraine d'un seul ne connaissait pas de limites et où les têtes les plus fières devaient plier devant elle, les sentiments hostiles dont ils étaient l'objet n'auraient pu se manifester sans exposer quiconque eût osé les laisser éclater, aux pires châtements. Quand le maître avait parlé, il fallait se taire, obéir lorsqu'il avait ordonné. Les émigrés, tant qu'ils reçurent du monarque des traitements et des grâces, purent se méprendre à l'empressement qu'à son exemple, les courtisans leur témoignaient. Mais, lorsque les revers des armées russes et les victoires de Bonaparte eurent fait comprendre à Paul I<sup>er</sup> qu'il était de son intérêt d'accueillir les ouvertures de la diplomatie française et de répondre courtoisement aux bons procédés de la République; lorsqu'il cessa de dissimuler son admiration pour le soldat de fortune, que les événements portaient toujours plus haut; lorsque enfin, il laissa éclater l'impatience et l'irritation que lui causaient les demandes incessantes de la pauvre cour de Mitau et n'y répondit plus qu'avec mauvaise grâce, soit qu'il les repoussât, soit qu'il les exauçât, les sentiments hostiles, longtemps contenus autour de lui, commencèrent à se trahir, en se fortifiant de toutes les basses intrigues que devait déchaîner, dans une cour asservie, l'intérêt qu'avait chacun à flatter le maître, à l'aduler, à l'applaudir à tous ses caprices.

Telle était la situation lorsque débarqua à Saint-Pétersbourg, au début de 1800, une jeune femme dont l'élégance et la beauté firent sensation aussitôt qu'elle se fut montrée sur les promenades et dans les restaurants à la mode. On sut bientôt qu'elle était Française et s'appelait la comtesse de Bonneuil; c'est du moins le nom qu'elle se donnait<sup>[48]</sup>. Elle disait appartenir à la famille des Magon de La Lande et avoir été élevée par la mère de feu le conventionnel Héroult de Séchelles, qui était une Magon. Auprès des royalistes français, elle se réclamait de la protection du duc d'Havré, qu'elle avait connu en 1797 à Madrid, où il représentait le prétendant Louis XVIII. C'est même sous son patronage, qu'à peine arrivée à Saint-Pétersbourg, elle alla frapper à la porte du comte de Caraman. Elle déposa dans ses mains, afin qu'il les envoyât à son maître, une lettre de d'Havré qui la recommandait à ce prince et tout un plan qu'elle se déclarait en état de faire réussir; il avait pour but le rétablissement de Louis XVIII sur le trône de France.

Comme Caraman s'étonnait qu'ayant passé par Mitau pour venir à Saint-Pétersbourg, elle n'eût pas remis elle-même ces papiers importants à leur destinataire, elle répondit que le roi, en 1797, lorsqu'il résidait à Blanckenberg, ayant refusé de la recevoir, malgré les pressantes recommandations du duc d'Havré, elle n'avait pas voulu s'exposer à subir de nouveau un tel affront. Elle n'en conservait du reste aucun ressentiment. Mais, elle avait préféré transmettre ces communications, assurée qu'après en avoir pris connaissance, Sa Majesté regretterait de ne pas l'avoir reçue une première fois et s'empresserait de la mander à Mitau afin qu'elle pût s'expliquer sur les importants projets qu'elle osait lui soumettre.

Nous avons sous les yeux, écrite de la main du duc d'Havré, cette note prolix, en laquelle M<sup>me</sup> de Bonneuil expose tout un plan de contre-révolution, dont le succès est certain si le roi l'approuve et ne confie qu'à elle le soin de l'exécuter, en la munissant de pleins pouvoirs signés de sa main. À l'en croire, elle dispose dans



l'intérieur de la France de trente mille hommes armés et de vingt millions. Ces ressources en hommes et en argent se grossiront dès que le roi, ou, à son défaut, le comte d'Artois, sera venu prendre la direction du mouvement. Quant à elle, elle désire les précéder d'un ou deux mois «afin de mettre la machine en mouvement». Elle demande avec instance que le secret de l'opération soit rigoureusement gardé. Il n'est connu que du duc d'Havré et du comte de Mouravieff, ministre de Russie à Hambourg. Si elle en fait la confiance à Caraman, à qui elle avait d'abord résolu de le cacher, c'est pour le convaincre qu'il ne doit apporter aucun retard à envoyer à Mitau ses communications et afin qu'il insiste pour que le roi l'appelle elle-même.

Un peu étourdi par ce verbiage, Caraman ne sait s'il doit le mettre en doute ou y ajouter foi. Il sent d'instinct que cette belle parleuse lui jette de la poudre aux yeux. Mais, la lettre du duc d'Havré est là, pressante, éloquente, cautionnant en quelque sorte la déclaration de l'inconnue, ce qu'elle dit de ses moyens d'action et sa sincérité. Caraman multiplie les questions, et à toutes elle répond sans embarras. Quand il lui demande pourquoi elle est venue à Saint-Pétersbourg, elle réplique fièrement que c'est le tsar qui l'a appelée.

—Il sait, ajoute-t-elle, que j'ai la clef de secrets importants, qui concernent ses intérêts, ceux de son empire, peut-être même sa propre sûreté; il a voulu me voir, et c'est par son ordre que la comte de Mouravieff m'a délivré un passeport.

Ce passeport, elle le montre. C'est bien Mouravieff qui l'a délivré. Caraman n'ose prendre sur lui de résister à la sirène. Il lui promet d'expédier ses papiers à Mitau et il les expédie en effet, en conseillant au comte d'Avaray d'obtenir de Sa Majesté qu'elle consente à recevoir cette femme. Mais, à Mitau, les assurances fantastiques de M<sup>me</sup> de Bonneuil et les recommandations de son crédule protecteur, le duc d'Havré, produisent un effet tout contraire à celui auquel s'attendait ce dernier.

—Ce projet est un roman, déclare le roi, et la dame une coureuse d'aventures.

Par son ordre, d'Avaray rédige pour Caraman un mémoire explicatif où sont exposées en détail les tentatives qu'elle a faites antérieurement pour faire croire «qu'elle possède de grands moyens». Ce mémoire, des notes de police et des documents conservés dans les archives du ministère des Affaires étrangères nous permettent de reconstituer le passé de cette coureuse d'aventures et d'en dire plus long sur elle que n'en savait Louis XVIII au moment où, pour la seconde fois, et quoique repoussée une première, elle s'offrait pour aider au rétablissement de la monarchie. Elle ne s'appelait pas Bonneuil, mais, ainsi que cela fut prouvé plus tard, Adèle Riflon. Sans lien avec les familles Magon de La Lande et Hérault de Séchelles, elle était la fille du «maître des basses œuvres de la ville de Bourges», c'est-à-dire du préposé à l'équarrissage et à la vidange! Venue jeune à Paris, jolie à miracle, assez intelligente pour se procurer quelque instruction, elle fut promptement lancée dans le monde de la galanterie et mise à la mode par les personnages de marque qu'elle y rencontra. C'est là que, sans doute, elle connut Hérault de Séchelles, alors magistrat, familier de la cour, homme de plaisirs, et obtint de lui sur sa famille assez de détails pour les utiliser plus tard, lorsqu'il eut péri sur l'échafaud, à l'effet de se faire passer pour sa parente.

Elle eut vers le même temps des accointances louches avec la police, et c'est assurément comme espionne qu'en 1796, après la conclusion de la paix avec l'Espagne, elle arrivait à Madrid, bien qu'il semble que, dès ce moment, elle y ait travaillé pour son compte et non pour le compte de ceux qui l'avaient envoyée. À Madrid, elle séduit tour à tour, en moins de quinze jours, le général Pérignon, ambassadeur de la République; Godoï, prince de la Paix, premier ministre du roi d'Espagne, amant de la reine, et, enfin, le duc d'Havré, qui représente secrètement Louis XVIII auprès des Bourbons espagnols. Godoï ne la prend pas au sérieux, mais il trouve agréable de «libertiner» avec elle et la comble de cadeaux. Pérignon, complètement ensorcelé par ses charmes,—il en fera plus tard l'aveu,—tolère qu'elle vive à l'ambassade comme chez elle et même qu'elle s'installe dans son cabinet lorsqu'il est absent. Quant au duc d'Havré, il est conquis par les opinions royalistes qu'elle lui exprime. Elle lui parle de ses relations avec les chefs du gouvernement français, se vante de connaître leurs secrets et en fait un titre à sa confiance en les lui livrant, si bien qu'il finit par se laisser arracher les siens.

Elle le subjugue à ce point, qu'en vingt lettres il supplie Louis XVIII de recevoir cette femme qui déclare, d'ailleurs, ne pouvoir lui révéler encore son véritable nom; il pousse la crédulité jusqu'à la présenter «comme une nouvelle Judith destinée par la Providence à couper la tête à tous les Holophernes, comme un ange descendu du ciel pour sauver la France»; il se laisse convaincre, enfin, qu'elle ne fréquente Godoï et Pérignon que pour surprendre leurs projets; elle les lui révèle. Elle donne à Pérignon, d'autre part, des explications analogues pour justifier ses rapports avec d'Havré, qu'elle affirme être purement amicaux et platoniques. La vérité, c'est qu'elle a trois amants et que, souvent, dans la même nuit, elle ne sort des bras de l'un que pour voler successivement dans ceux des deux autres.

Il est d'ailleurs certain que ce qu'elle veut, avant tout, c'est voir le roi qui est alors à Blanckenberg. D'Havré seconde de tout son pouvoir la réalisation de ce désir. Au mois d'octobre 1797, elle quitte brusquement Madrid et, sous le nom de M<sup>me</sup> de Nieuband, arrive à l'improviste à Blanckenberg, où d'Havré a annoncé sa visite. Mais, la porte reste fermée; le roi refuse de recevoir une femme qui ne veut pas dire son nom et dont les gazettes ont signalé la présence à Madrid comme envoyée du prétendant. «Nous ne sommes plus jeunes, écrit-il à d'Havré, le temps des bals de l'Opéra est passé et le masque qui ne veut se nommer qu'à moi m'inspire plus de méfiance que de curiosité. D'ailleurs, vous auriez pu sentir l'inconvénient et l'imprudence de ce voyage à demi mystérieux. Le Directoire a les yeux ouverts sur moi. Je crois qu'il n'a pas d'espion dans la maison que j'habite, mais il y en a certainement au coin de ma rue. Il ne peut donc ne pas être informé de la visite de cette femme. Ainsi, voilà d'une part une histoire ridicule sur mon compte et, de l'autre, le secret de la dame éventé.»

Toutefois, si le roi refuse de recevoir M<sup>me</sup> de Nieuband, il tient néanmoins à savoir ce qu'elle a dans son

sac; il lui envoie d'Avaray à l'auberge où elle est descendue. Mais c'est en vain que celui-ci l'interroge; elle s'abstient systématiquement de répondre; elle se borne à déclarer qu'elle est résolue à ne rien dire qu'à Sa Majesté. Il n'y a donc qu'à la laisser partir. Elle part, en effet, mécontente de n'être pas parvenue à ses fins et accusant d'Avaray de sa déconvenue.

Il est aisé de comprendre combien, en 1800, de tels souvenirs éveillés en la mémoire de Louis XVIII par la lettre du comte de Caraman, lui apprenant la visite que cette intrigante lui avait faite, étaient peu propres à le faire revenir sur la résolution de ne pas la recevoir, prise par lui trois ans avant. Ce fut donc par un nouveau refus que d'Avaray fut chargé de répondre. À toutes les raisons qu'il donnait de ce refus à Caraman, il ajoutait celle-ci, qui est trop piquante pour n'être pas conservée à l'histoire: «Ce n'est point mon affaire de fournir de certaine denrée le cabinet de mon maître, et je ferais une fort sottise figure, soit en me retirant après avoir introduit, soit en restant là, apparemment pour tenir la chandelle.»

Il portait en outre sur le duc d'Havré, protecteur de la Bonneuil, ce jugement, qu'à la faveur des détails qui précèdent nos lecteurs ne trouveront pas trop sévère: «M. le duc d'Havré, très respectable d'ailleurs, est un benêt qui croit tenir la pie au nid, servir très utilement le roi avec ses apartés et qui se fait moquer tout à la fois par les intrigants, les catins et par nous-mêmes. Voilà, une bonne fois pour toutes, mon opinion sur son compte.» Enfin, s'attachant à fournir à Caraman de bons arguments pour pallier la dureté du refus, il l'invitait à conseiller à la dame de soumettre ses plans à l'empereur: «S'ils obtiennent l'approbation de Sa Majesté Impériale, le roi sera disposé à y prendre confiance. Quant à l'accueillir à Mitau, comme elle peut mériter de l'être par ses sentiments, il sera facile à M. de Caraman de lui faire sentir, sans blesser sa délicatesse, que cet asile du roi est en même temps celui de M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême.»

Lorsque ces réponses arrivèrent à Saint-Pétersbourg, la Bonneuil, en les attendant, s'était déjà mise en état de se consoler de l'humiliation nouvelle qu'elles lui ménageaient et d'en prendre gaiement son parti. Dans la société qu'elle fréquentait, elle avait rencontré la Chevalier, cette comédienne dont il a été parlé plus haut, et, soit que la similitude de leur vie et de leurs goûts les eût attirées l'une vers l'autre, soit que leur rencontre n'eût été qu'une reconnaissance propre à leur rappeler le temps où, à Paris, elles avaient été liées, elles étaient devenues amies intimes. La Chevalier avait présenté la nouvelle venue à son amant, le comte Koutaïkoff, et celui-ci l'avait mise en rapport avec de hauts personnages russes, toujours disposés à se distraire, par la pratique du plaisir, des graves préoccupations qui, dans tous les pays, sont le lot ordinaire des hommes d'État.

Parmi eux, il en était deux, le comte Rostopchine et le comte Panin, pour qui, en quelques heures, elle était devenue un objet d'admiration et de convoitise. Obligée de choisir entre ces deux adorateurs, elle s'était entièrement abandonnée au premier en mitigeant sa résistance au second de tant de beaux espoirs, qu'il ne se décourageait pas et ne lui en gardait pas rigueur. Maîtresse de Rostopchine, traitée par lui avec autant d'égards que de générosité, admise à l'entretenir de «ses vues politiques», connaissant les siennes que, sérieusement ou pour rire, il ne dédaignait pas de lui confier, elle jouissait d'un crédit qui s'était encore accru lorsque, par l'entremise de son amant, elle avait été reçue par l'empereur lui-même. On savait qu'il l'avait trouvée charmante, et les mauvaises langues prétendaient qu'il le lui avait prouvé. Pour une femme comme elle, c'était, certes, suffisant pour la dédommager des dédains de ce pauvre «roi de Mitau», qui lui refusait si sottement sa confiance. Elle n'en demeurait pas moins irritée contre lui, encouragée dans son ressentiment par la Chevalier qui ne demandait qu'à assouvir le sien, de telle sorte que Louis XVIII comptait maintenant à Saint-Pétersbourg deux ennemies préparées à ne reculer devant aucun moyen de satisfaire leur rancune, et dont l'une se flattait d'exercer une action toute-puissante sur le comte Rostopchine, celui des conseillers du tsar qui, depuis longtemps, nourrissait le plus d'aversion contre les émigrés et contre le souverain proscrit, réfugié en Courlande. C'était comme une conjuration de haines qui n'attendaient qu'une occasion pour éclater.

Cette occasion ne tarda pas à s'offrir. Il y avait alors à Saint-Pétersbourg une Française arrivée depuis peu de temps et qui assiégeait les ministères, y cherchant des influences à l'effet de faire parvenir au tsar l'exposé des griefs qu'elle disait avoir contre Louis XVIII. Ce n'était pas, comme la Chevalier et comme Adèle Riflon, dite Bonneuil, une jeune femme; c'était cette ancienne lectrice de la reine de France, qu'on a vue, lorsque celle-ci, en 1799, était venue s'installer à Mitau, brusquement séparée d'elle par un ordre que le roi avait obtenu de l'empereur. Mariée à un sieur de Gourbillon, receveur de loterie à Lille, mère d'un grand fils que, deux ans plus tard, ses désordres firent chasser d'Angleterre, les causes pour lesquelles elle avait perdu son emploi sont exposées tout au long dans une lettre qu'au mois de mars 1800, en apprenant qu'elle venait d'arriver à Saint-Pétersbourg, Louis XVIII écrivait à l'abbé Edgeworth de Firmon, qu'il y avait envoyé pour porter à Paul I<sup>er</sup> l'ordre du Saint-Esprit.

«Il y a plus de quinze ans, disait le roi, que cette femme jouit des bontés de la reine. Je m'étais aperçu qu'elle en abusait et qu'elle prenait un ton peu convenable et, en 1789, j'obtins un ordre du roi, mon frère, pour qu'elle allât rejoindre son mari à Lille. La Révolution ayant détruit l'effet de cet ordre, je ne pus m'opposer à son retour et je me bornai à espérer que cette leçon l'avait corrigée. Mais, je ne tardai pas à m'apercevoir que je m'étais trompé et, en 1790, j'usai du seul pouvoir qui me restait, celui de lui interdire l'entrée de ma maison.

«Au bout de quelques mois, la reine me pressa tellement et par tant de moyens, pour obtenir son retour, que je ne sus pas m'y refuser, et, quoique cette condescendance ait été pour moi l'objet de bien des peines, je ne puis m'en repentir, puisque ce fut à cette époque qu'elle me rendit, en accompagnant la reine dans son évasion, un service dont sa conduite même n'a pu effacer le souvenir et qui l'a longtemps balancée dans mon esprit. Mais, enfin, mon devoir et mon attachement pour la reine l'ont emporté. Il a fallu, au moment surtout de l'arrivée de ma nièce auprès de moi, écarter une femme dont l'insolence allait tous les jours en croissant, qui était un objet de scandale pour tous ceux qui en étaient témoins, qui semblait ne se servir des bontés d'une maîtresse trop facile, que pour l'avilir, en perdant, à chaque instant, le respect et les formes mêmes de

la décence.

«Ces faits ont été attestés, non seulement par ceux qui approchaient la reine pendant notre séparation, mais par la voix publique, par tous ceux qui les ont vues ensemble, ne fût-ce qu'une minute. À l'insolence, cette femme joint un intérêt sordide; car, en dépit de la solennité avec laquelle elle a refusé mes bienfaits, offerts dans une lettre de ma main, qui lui notifiait en même temps la défense de paraître à Mitau, il est avéré qu'outre les fonds qu'elle a fait passer en Angleterre, elle a extorqué de la reine un billet de quatre cent mille livres. On aurait peine à croire que la reine n'a pas un livre, pas une pièce de linge ou d'argenterie, qui ne porte la marque de cette femme et ne soit à sa disposition. On m'a parlé aussi de sommes considérables en diamants, qui ont passé entre ses mains.»

Dans cette lettre, on le voit, Louis XVIII précisait les faits qui l'avaient déterminé à empêcher M<sup>me</sup> de Gourbillon de rester au service de la reine et de s'établir à Mitau. Il les révélait à l'abbé Edgeworth afin de le mettre, durant son séjour dans la capitale russe, à même de répondre à qui lui en parlerait. Nous n'avons pu découvrir par quelle influence, internée à Riga, elle avait obtenu, au bout de quelques mois, l'autorisation de quitter cette ville et de se rendre à Saint-Pétersbourg. Peut-être bénéficiait-elle du ralentissement des bonnes grâces de Paul I<sup>er</sup> envers l'exilé de Mitau, et du courant hostile qui, dans la cour moscovite, commençait à se dessiner contre ce dernier. Toujours est-il qu'elle était à Saint-Pétersbourg dès le mois de mars, irritée, avide de vengeance, et que ses plaintes y trouvaient des échos, sans que le prince qu'elle accusait pût compter sur des avocats en situation de le défendre efficacement. La légitimité des griefs invoqués contre elle était méconnue; c'est elle qui était la victime, victime de l'ingratitude de Louis XVIII, car n'était-ce pas être ingrat que d'avoir perdu le souvenir du dévouement avec lequel, en juin 1791, elle avait aidé la comtesse de Provence à s'enfuir de Paris en même temps que son époux?

Française, et par surcroît quémandeuse, poussant l'audace jusqu'au cynisme, merveilleusement habile dans l'art de l'intrigue, ne ménageant ni son temps ni ses peines, résolue à se faire dédommager d'une façon ou d'une autre du traitement qu'elle avait subi à Mitau et à se venger du prince à qui elle en attribuait la responsabilité, la Gourbillon devait, au cours de ses incessantes démarches, se trouver sur le chemin de la Chevalier et de la Bonneuil. C'est ce qui arriva en des circonstances sur lesquelles nos documents sont muets et dont de vagues propos recueillis çà et là, et propres à révéler l'entente des trois commères, ne dissipent pas l'obscurité. Nous en savons assez, cependant, pour deviner que dès ce moment elles associèrent leurs ambitions et leurs ressentiments et qu'elles se proposèrent, pour but principal, de faire à Louis XVIII le plus de mal qu'elles pourraient.

La capitale russe, à cette heure, offrait à leurs manœuvres un champ aussi vaste que fertile. Le mécontentement de Paul I<sup>er</sup> contre l'Angleterre et l'Autriche, ses alliées d'hier, qu'il accusait de l'avoir trahi; le souvenir des défaites de ses armées, dont il avait été humilié; les rapports qu'il venait de nouer avec Bonaparte et les divers incidents au cours desquels il changeait peu à peu l'orientation de sa politique, livraient son âme à une agitation voisine de la démence. En une suite de traits dignes d'un aliéné, il allait bientôt prouver le dérangement de ses facultés, en traitant en ennemis ses anciens alliés; en chassant leurs ambassadeurs; en terrorisant ses sujets par la multiplicité des supplices, des sentences d'exil; en établissant dans ses États, un régime de police arbitraire et rigoureux; en frappant à tort et à travers jusque dans son entourage intime et jusque dans sa propre famille; en s'abandonnant enfin à tant de fantaisies de despote, qu'il préparait le peuple moscovite à applaudir à sa mort, lorsque, l'année suivante, il fut assassiné, et à la considérer comme une délivrance.

Il est probable que les trois personnages, dont nous résumons les aventures, n'eurent pas trop à souffrir de cette période de terreur. D'ailleurs, elle n'avait pas atteint son apogée à l'heure où on les voit évoluer sur le théâtre que nous avons décrit. Elles avaient des protecteurs puissants. Rostopchine, amant de la Bonneuil, et Panin, qui s'était résigné, en attendant son heure, à n'être que son ami, n'avaient pas encore perdu la faveur impériale. Koutaïkoff possédait toute la confiance du tsar et devait la posséder jusqu'à la fin. La Chevalier profitait naturellement de l'influence que cet ancien valet de chambre, porté par son maître au sommet des hauteurs et de la fortune, exerçait sur lui, et la Gourbillon, par contre-coup, participait aux avantages qu'assurait à ses deux amies la triple protection qui s'étendait sur elles. Il semble bien que c'est à ce moment qu'elles commencèrent à ourdir le complot dont Louis XVIII fut la victime. Les circonstances étaient propices, nous l'avons dit, à l'assouvissement d'une haine commune, fondée sur les griefs que nous avons énumérés; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que la Bonneuil, ou pour mieux dire, Adèle Riflon, en fut l'instrument principal et l'agent le plus actif.

La Chevalier et la Gourbillon ne sont que des intrigantes vulgaires, bonnes tout au plus à des rôles de comparses: l'une jolie, vénale, sans préjugés, et que ceux mêmes qu'elle traite en ennemis retourneraient aisément en y mettant le prix; l'autre cupide, vaniteuse et méchante, âme basse, perfide, dévorée d'envie, aigrie par ses malheurs et par la médiocrité de sa condition, incapable de s'élever bien haut.

La Bonneuil, au contraire, est une intelligence, une aventurière de large envergure, susceptible de concevoir de grands desseins et assez habile pour les exécuter, quelque difficile que soit l'exécution. À Madrid, à Blanckenberg, à Saint-Pétersbourg, elle témoigne d'un rare esprit de décision, d'une incomparable astuce, d'une extraordinaire souplesse, et lorsqu'il s'agit, pour faire réussir le plan qu'elle s'est proposé, d'employer des moyens immédiats et décisifs, d'une fertilité d'imagination qu'on trouve peu chez les personnes de son sexe.

De ce qu'elle vaut et de ce qui démontre que si elle avait fait un meilleur emploi de tant d'heureux dons, elle n'eût pas été indigne d'une brillante destinée, nous possédons un témoignage indéniable, dans un rapport diplomatique, adressé à Talleyrand, au mois de mai 1801, par le général de Beurnonville. Quelques jours avant, la comtesse de Biston-Bonneuil s'était présentée à l'ambassade française à Berlin; elle avait, une fois encore, modifié son nom, en demandant à voir l'ambassadeur quoiqu'elle lui fût inconnue. Il l'avait reçue en

apprenant qu'elle arrivait de Russie. À cette époque, Louis XVIII en avait été chassé; Paul I<sup>er</sup> n'existait plus depuis six semaines; son fils Alexandre occupait le trône. On était, en Europe, sans informations sur les circonstances en lesquelles s'étaient déroulés ces événements, et peut-être Beurnonville espérait-il que la visiteuse, les ayant vus de près, lui en donnerait la clef. Admise en sa présence, elle expliqua sa visite par la nécessité de faire viser ses passeports. Elle retournait en France par Hambourg.

Dans la longue conversation qui s'engagea ensuite, elle avoua à l'ambassadeur ses relations avec Rostopchine et avec Panin. Elle ne cacha pas que le premier avait été son amant, le second son ami, et qu'elle s'était servie de l'amour de l'un, de l'amitié de l'autre, pour travailler au profit du gouvernement français. Elle se vantait d'avoir eu, par l'entremise de Rostopchine, des entrevues fréquentes avec l'empereur. «On en a pris prétexte pour l'accuser de s'être abandonnée à ce prince pour avancer les affaires de la France. Elle nié ces imputations; mais elle se flatte d'avoir donné à Paul I<sup>er</sup>, ainsi qu'à Rostopchine, des conseils utiles à la Russie en même temps qu'ils étaient avantageux pour la France.»

Elle raconte beaucoup d'autres choses que Beurnonville n'eût pas hésité à considérer comme autant de mensonges, si cette habile personne ne lui eût fourni la preuve qu'elle n'inventait rien. «J'ai vu entre ses mains le portrait de Rostopchine et quarante ou cinquante billets qu'il lui avait écrits. Elle m'a montré aussi sa correspondance avec M. de Panin; elle se rend incessamment à Paris. Aussitôt après son arrivée, son portefeuille vous sera communiqué.» Ce qui acheva de convaincre Beurnonville qu'elle ne mentait pas, c'est qu'elle était instruite des négociations engagées entre la France et la Russie, de la correspondance secrète des deux cours, qui ne pouvait avoir été mise sous ses yeux que par Rostopchine ou par son ami le comte Golloni, directeur général des postes russes, et qu'en sortant de l'ambassade de France, elle alla chez le baron de Krudener, ambassadeur de Russie à Berlin, où l'attendaient plusieurs lettres de Panin. Aussi, Beurnonville ne mit-il pas en doute la déclaration par laquelle elle couronna ses confidences et d'où il résultait qu'elle «avait un secret» pour déjouer à Saint-Petersbourg les efforts qu'y feraient l'Angleterre et l'Autriche à l'effet d'y renouer la coalition, mais qu'elle ne voulait le révéler qu'à Talleyrand. Nous ignorons si ce ministre en eut la confidence ni même s'il reçut M<sup>me</sup> de Bonneuil. Mais celles qu'elle avait faites à Beurnonville nous permettent de préciser la part qu'elle avait eue dans l'expulsion de Louis XVIII.

On a vu plus haut qu'en arrivant en Russie, elle s'était présentée chez le comte de Caraman, l'agent officiel du prétendant, avec l'espoir caché d'en faire l'instrument de ses intrigues. Caraman l'avait d'abord favorablement accueillie; par ses soins, les fameux plans de la contre-révolution avaient été expédiés à Mitau. Mais, quand il sut ce que pensait son maître de cette «coureuse d'aventures», il lui fit grise mine et finalement cessa de la recevoir. Elle ne lui pardonna pas; c'est sur lui qu'elle exerça d'abord sa vengeance, persuadée que les effets en rejailliraient sur le roi lui-même et que, du même coup, elle servirait les rancunes de la Gourbillon et de la Chevalier.

Il lui suffit de tirer des papiers qu'elle avait rapportés d'Espagne un document qu'elle y tenait en réserve pour l'utiliser au moment opportun. C'était une lettre écrite de Blanckenberg, en 1797, par le comte d'Avaray au duc d'Havré, à Madrid. Celui-ci ayant eu la faiblesse de la montrer à sa belle amie, elle la lui avait prise, ou, pour parler franc, volée. Paul I<sup>er</sup> et sa cour y étaient l'objet des railleries les plus blessantes, Rostopchine accusé de sottise et d'imbécillité. S'armer de cette lettre vieille de trois ans, la faire lire à Rostopchine, consentir à la lui laisser, afin qu'il la soumît au tsar, tel fut le moyen qu'avait imaginé et employé la Bonneuil. Le lendemain, un ordre impérial, arraché à la fureur de Paul I<sup>er</sup>, enjoignait à Caraman de quitter sur-le-champ la Russie, et vingt-quatre heures plus tard, arrivé à Mitau, il apprenait à Louis XVIII, stupéfait, la mesure inexplicable dont son représentant venait d'être l'objet.

Tel fut le résultat de l'entente qui s'était formée entre la Bonneuil, la Gourbillon et la Chevalier. Ce ne fut pas le seul exploit de la première. Tandis que la Gourbillon disparaît, et si bien que jamais plus on n'entendra parler d'elle, la Bonneuil ne se fait oublier un moment que pour reparaître bientôt en Hollande, où, pendant plusieurs mois, elle déjoue les efforts de la police consulaire, qui cherche à l'arrêter. À partir de 1805, on perd sa trace, et son nom tombe à l'oubli.

Quant à la Chevalier, enveloppée, après le meurtre de Paul I<sup>er</sup>, dans la disgrâce de Koutaïkoff, elle s'enfuit avec lui et son mari, et, dès ce moment, on ne sait ce qu'elle devient.

## **LIVRE TREIZIÈME VARSOVIE**

### **I**

#### **LA MALADIE DU COMTE D'AVARAY**

En arrivant à Varsovie, Louis XVIII ne comptait y demeurer que le temps nécessaire pour traiter avec le roi des Deux-Sicules de son installation dans ce royaume. Cousin de ce monarque, Bourbon comme lui, nourrissant encore l'espoir de resserrer ces liens de parenté par le mariage du duc de Berry avec une princesse sicilienne, il pensait, non sans raison, qu'il serait mieux à sa place dans les États de Naples que dans ceux du roi de Prusse, pour qui sa présence pouvait devenir une source d'embarras et de difficultés. Comme tant d'autres projets qu'avaient détruits des événements inattendus, celui-ci ne devait jamais se

réaliser, et le séjour de Louis XVIII en Pologne allait se prolonger durant trois années.

S'il n'eût eu sans cesse en vue la conquête de sa couronne, s'il avait pu se désintéresser de la France et renoncer à y rentrer, il se fût aisément résigné à la tranquille retraite qui lui était assurée. Il y avait reçu, de la part de la noblesse polonaise, un accueil aimable, empressé. Le gouverneur de la ville, général de Kohler, un vieil ami, le comblait de prévenances et de soins. D'illustres familles, les Zamoysky, les Poniatowski, les Branicki, les Potocky, les Radziwill, les Tiskiewicz, les Mnizeck se prodiguaient en attentions délicates, en invitations, en témoignages de respect, et trouvaient le chemin de son cœur en entourant la duchesse d'Angoulême des hommages dus à sa naissance, à ses malheurs, à ses vertus. Une grande dame du pays, la comtesse Zamoyska, contrainte par les exigences prussiennes de vendre une maison qu'elle possédait à Varsovie, la lui offrait en pur don, ce qui lui valait cette réponse :

«Oui, madame, j'accepte avec la plus vive reconnaissance cette maison que vous m'offrez d'une manière si aimable; mais je l'accepte comme un dépôt. J'en paraîtrai le propriétaire puisque les circonstances ne vous permettent plus de l'être, et comme vous voulez bien vous occuper des moyens de me céder vos droits, je vais aussi m'occuper de ceux de vous les conserver.»—«J'ai accepté le don, disait-il à son frère; mais, vous pensez bien que je ne veux pas en abuser, et que je serai simplement ce qu'en termes de loi, nous appelons un *custodis nos*.»

Du reste, cette maison étant déjà pourvue d'un locataire, il ne l'habita pas. Celle où il passait l'hiver appartenait à la comtesse Branicka, princesse palatine de Cracovie, sœur du dernier roi de Pologne, qui lui en avait abandonné la jouissance. L'été venu, il s'installait au palais de Lazienki, propriété du roi de Prusse. Mais, ici ou là, il évitait de faire parler de lui, étant tenu, pour conserver l'asile de Varsovie, d'y vivre obscurément, de se condamner au plus strict incognito, encore que, dans la ville, personne n'ignorât que le nom de comte de l'Isle, sous lequel il y vivait, n'était autre que le nom du roi de France proscrit.

À cette époque, l'oubli semblait l'avoir à ce point enveloppé que dans la société singulièrement réduite des émigrés, répandue un peu partout en Europe, on en comptait de nombreux qui n'auraient pu dire ce qu'il était devenu, et qu'en France, parmi les royalistes même, il en était bien peu qui eussent appris que leur malheureux souverain habitait la Pologne.

La police de Fouché n'en avait pas moins cru devoir organiser autour de lui une surveillance rigoureuse. Un de ses agents, le sieur Gallon-Boyer, était arrivé à Varsovie, muni d'instructions ainsi conçues: «Son premier soin, en se faisant connaître comme homme de lettres, négociant, ou sous tout autre rapport qui puisse attirer la confiance, sera de se former des connaissances utiles, de se lier avec les personnes qui, par leur position et leurs rapports, pourront le plus utilement servir au succès de ses observations. C'est ainsi, par exemple, qu'il obtiendra sur l'intérieur de la maison du comte de l'Isle, les notions détaillées et étendues qu'il devra transmettre à Paris. Le citoyen Gallon-Boyer nous fera connaître la composition du cortège qui entoure ce prince. Il rapportera les petites intrigues qui l'agitent, l'espérance qu'on y entretient, les projets que l'on y forme et les inquiétudes qui détruisent ou changent les unes et les autres. Il parlera des voyageurs qui pourront y être conduits et de l'accueil qu'ils y recevront.»

En dépit de son zèle à bien servir, l'homme de la police ne trouvait rien d'intéressant à dire, tant la vie de l'exilé était retirée et uniforme: il n'entretenait de relations qu'avec quelques grandes familles du pays, et encore exigeait-il qu'elles ne le traitassent pas en roi, ce qui faisait dire à Gallon-Boyer que «les intentions qu'on lui prête en France de reprendre son titre sont fausses». S'il se montrait par les rues, c'était toujours «avec l'extérieur le plus simple, sans décoration, presque sans suite».

Dans sa maison seulement, il semblait se rappeler qu'il était le roi de France. «Les deux gardes du corps qui ont suivi son frère à Varennes ne le quittent pas. Le public leur conserve leur ancien titre, quoiqu'ils soient sans uniforme. Monsieur et Madame d'Angoulême forment sa société la plus intime. Cette dernière est très aimée dans la ville, où elle répand d'abondantes aumônes. Quant à l'emploi du temps, on prétend que le comte travaille tous les matins une heure ou deux avec ses ministres,—c'est l'expression générale,—et que le reste de la journée est partagé entre les exercices de dévotion, la lecture et la table, à laquelle il apporte généralement les plus heureuses dispositions.»

Ce que l'auteur de ces notes ne disait pas et ne pouvait savoir, c'est que Louis XVIII, du fond de sa retraite, suivait avec une attention anxieuse, autant que ses moyens d'information pouvaient le lui permettre, les événements dont l'Europe était le théâtre. Il espérait toujours qu'ils lui fourniraient une occasion de plaider sa cause auprès des puissances qui semblaient à cette heure l'avoir abandonné à son triste sort. Entre la Russie et la France, réconciliées après la mort de Paul I<sup>er</sup>, il voyait s'élever des nuages, des difficultés commencer à renaître. Un jour, c'était parce que la Russie accordait sa protection à des émigrés tels que le chevalier de Vernègues et le comte d'Antraigues, considérés par Bonaparte comme des conspirateurs militants et dangereux; un autre jour, c'était parce qu'elle se refusait à seconder la politique du premier Consul si violemment hostile à l'Angleterre. Quoique le roi en fût encore à regretter la soumission de l'Autriche et de la Prusse aux vues du gouvernement consulaire, il ne se dissimulait pas que, sous cette soumission qui tirait sa durée de leurs perplexités, naissait et mûrissait un secret désir de se prêter à une coalition nouvelle en vue de briser le joug qui pesait déjà si lourdement sur l'Europe. Et ce que l'homme de la police de Fouché, trompé par les apparences de la vie morne et paisible du prétendant, ne voyait pas davantage, c'est que ce noble proscrit puisait dans le spectacle du monde continental, sourdement irrité de se sentir asservi, des espérances et des audaces, et croyait à la reprise prochaine d'une guerre dont les péripéties lui ouvriraient la route de son royaume.

En attendant, et faute de pouvoir faire mieux, il se livrait à l'étude, relisait ses auteurs favoris; assis à son bureau, durant des journées entières, il écrivait lettres sur lettres, parlant de tout, devisant de tout, s'attachant avec le même soin aux menues préoccupations de sa vie domestique qu'aux affaires de France

qu'il suivait avec un intérêt passionné. Sa correspondance ne fut jamais plus active. On formerait des volumes avec ses écrits à son frère, à sa femme, au duc de Berry, au prince de Condé, à sa sœur la reine de Sardaigne, à celle de Naples, à tant d'autres. Toute l'histoire de sa vie, à cette époque, est là, racontée par lui-même, tantôt langage de roi, tantôt langage d'homme privé, effusionné, sentimental, ainsi que le prouve cette lettre cueillie au hasard dans ce tas de minutes jaunies, adressée au poète Delille, qui résidait en Pologne:

«Vous êtes accoutumé, monsieur, à voir les habitants de la Vistule recourir à votre muse pour assurer l'immortalité aux monuments qu'ils érigent. Mais, ce n'est pas seulement au meilleur poète que je m'adresse aujourd'hui; c'est à l'âme la plus sensible.

«Ma nièce vient de perdre, par un accident cruel, ce chien cher et précieux, compagnon de captivité de son malheureux frère, et selon la sensible expression de l'ami qui vous transmet cette lettre, le seul témoin compatissant de ses longues souffrances à elle-même. C'est vous en dire assez, monsieur. Homère nous a transmis le souvenir du chien d'Ulysse, et, dans cette occasion, je m'écrie avec force: *Musa vetat mori.*»

Ainsi, il n'aurait eu qu'à se louer d'être venu à Varsovie, si la médaille n'avait eu son revers. Dans cette ville devenue prussienne, il ne jouissait d'aucune liberté. Il ne pouvait recevoir qui il voulait, ni rien faire qui trahît sa volonté d'être le roi. Une visite impromptue, que lui fit au mois d'avril le duc de Berry, «provoqua des orages.» Son habileté les conjura, mais il n'échappa pas aux remontrances du roi de Prusse. «Je réponds de toute tranquillité tant que vous resterez comme vous êtes, lui écrivait ce prince. Je demande instamment de tenir bon à ce que le nombre environnant n'augmente pas du tout et qu'aucune considération particulière ne fasse faiblir à cet égard: ce serait la chose qui aurait le plus d'inconvénients.» Louis XVIII se le tint pour dit; mais il n'en sentit que plus vivement le poids et la dureté de sa chaîne.

Un si grave inconvénient n'était déjà que trop fait pour altérer sa sérénité naturelle. À la fin de juillet, un événement d'une autre sorte vint tout à coup assombrir encore plus sa vie. Souffrant depuis longtemps, éprouvé par les climats du Nord, et violemment secoué par les derniers malheurs, le comte d'Avaray tomba malade et dut s'aliter. Prompt à s'alarmer, il se crut perdu. N'ayant en vue que l'intérêt de son roi, sachant qu'il lui manquerait si la mort le frappait, il communiqua secrètement à l'abbé Edgeworth toute une suite de conseils bons à être utilisés en des circonstances ultérieures que, dès ce moment, il prévoyait. Il savait quelle respectueuse admiration le roi professait pour l'ancien confesseur de Louis XVI, devenu le sien, duquel il disait: «Sa vertu est de celles qu'on n'ose même louer, dans la crainte de la ternir.» Ce saint prêtre, après avoir pieusement écouté le comte d'Avaray, s'était empressé d'écrire, pour n'en rien oublier, ce qu'il avait entendu, et nous lui devons de connaître les pensées qui agitaient l'ami du roi alors qu'il se préparait à mourir.

«Dans cette conversation, qui a été assez longue, écrit l'abbé Edgeworth, M. le comte d'Avaray m'a paru beaucoup moins occupé de son état, quoiqu'il le regarde comme infiniment critique, que de l'isolement où sa mort jetterait le maître auquel il a consacré sa vie. Il m'a paru désirer extrêmement (si Dieu le retire de ce monde) que le roi s'occupe sans délai de se former un conseil peu nombreux, mais bien choisi, pour délibérer sur toutes ses affaires. Mais, en me parlant de ce conseil, il m'a fait sentir avec force combien il sera essentiel que le roi en soit véritablement l'âme, et qu'après avoir écouté les avis de ceux qu'il voudra bien y admettre, il finisse toujours par se décider seul et sans jamais donner une confiance exclusive à personne.

«—Le roi, m'a-t-il ajouté, a trop de connaissances de tous les genres, et trop de justesse dans ses vues, pour avoir jamais besoin d'un premier ministre. D'ailleurs, un premier ministre, on même un homme réputé tel sans en avoir le titre, ne ferait que lui ravir une partie de sa gloire, à laquelle il a droit d'aspirer par lui-même, et qu'il ne doit partager avec personne.

«En convenant avec moi de la difficulté de bien composer ce conseil dans les circonstances actuelles, il m'a cependant désigné M. de Cazalès et M. le marquis d'Escars, comme dignes d'y avoir place; et il ne doute pas que l'un et l'autre ne se rendent à l'invitation du roi, s'il daigne la leur faire. Il m'a aussi parlé, avec l'accent de la plus profonde estime, de M. de Thauvenay qu'il regarde comme un des plus parfaits serviteurs qu'ait aujourd'hui le roi. Il n'hésiterait même pas à le désigner s'il n'était pas nécessaire ailleurs pour le bien général des affaires.

«Un autre homme des talents duquel M. le comte d'Avaray m'a paru faire une grande estime, et qu'il désire même que le roi puisse appeler auprès de lui, est l'abbé de La Marre.

«—Il a peut-être, m'a-t-il dit, quelques inconvénients de caractère, mais on les prévient en le tenant d'une main un peu ferme. Au surplus, si le roi ne juge pas à propos de le rapprocher de sa personne, du moins est-il à souhaiter qu'il l'emploie toujours aux affaires, parce qu'à des talents réels, et à un dévouement plus réel encore, il joint une connaissance parfaite de la révolution et des principaux personnages qui y jouent aujourd'hui un rôle. Le duc de Richelieu et le marquis de Duras, m'a-t-il ajouté, sont encore deux hommes bien précieux dans un autre genre; et il est à souhaiter que le roi se les attache de plus en plus, parce qu'ils peuvent, l'un et l'autre, lui être très utiles.

«En me nommant ces différentes personnes, et en désirant par conséquent que le roi augmente le petit nombre de serviteurs qui l'entourent aujourd'hui, M. le comte d'Avaray m'a paru craindre excessivement que, peu à peu, ce nombre n'excédât les justes bornes qu'une sage politique semble lui prescrire. Sa crainte à cet égard est si grande, et lui paraît si bien motivée, qu'il n'a pas hésité de me dire que la reine elle-même ne devait pas se rapprocher de Varsovie tant que le roi n'y aurait qu'une existence précaire.

«Parmi les personnes qui environnent aujourd'hui le roi, il m'a paru distinguer le vicomte d'Agoult: homme sûr, m'a-t-il dit, et sur lequel le roi peut absolument compter. Il m'a paru désirer aussi que le roi continuât toujours à avoir des bontés particulières pour MM. Courvoisier, Hardouineau et Fleuriel, des services

desquels il a beaucoup à se louer. La situation de M. le duc d'Aumont et du comte de Cossé m'a également paru intéresser la sensibilité de M. d'Avaray; mais les finances du roi ne lui permettent pas de faire aujourd'hui des traitements fixes à aucun de ces serviteurs; il ne m'a parlé que d'un secours de cent louis pour le premier, et d'à peu près autant pour le second, si toutefois il n'a pas touché sa pension de Russie. Il est aussi très occupé de son fidèle valet de chambre Potin, dont il espère que le roi se souviendra toujours, quelles que soient les chances de l'avenir.

«Quant à ses affaires personnelles, M. le comte d'Avaray m'a répété plusieurs fois que tout ce qui était chez lui, provenant des bontés de son maître, devait retourner à son service, quand il ne serait plus. Il désire cependant que les papiers qui le regardent personnellement soient envoyés à sa famille, quand on en aura l'occasion. Il ne recommande pas sa famille au roi, parce qu'il est bien assuré que les bontés qu'il a toujours eues pour lui se répandront sur elle, quand il ne sera plus. Mais une faveur à laquelle il attacherait le plus grand prix, serait que le roi fit passer dans leur écusson les fleurs de lys, qu'il lui a permis de prendre dans le sien. Deux amis qu'il laisse derrière lui (MM. d'Hautefort et Charles de Damas) m'ont aussi paru l'occuper beaucoup. Il désire que le roi ne les oublie jamais, et les regarde comme deux de ses plus fidèles serviteurs.

«En me parlant de ses papiers, M. le comte d'Avaray m'a communiqué un projet qu'il m'a dit avoir conçu depuis longtemps, mais auquel la multiplicité de ses affaires l'avait empêché de travailler: c'est celui d'un ouvrage, dont les lettres du roi formeraient, pour ainsi dire, les bases, et auquel les siennes, ainsi qu'une quantité de notes éparses que l'on trouvera dans ses papiers, serviraient de commentaire. Il m'a paru attacher une grande importance à cet ouvrage, en ce qu'il contribuerait, plus que tout ce que l'on pourrait imaginer d'ailleurs, à faire connaître le roi à la France et à l'Europe.

«Dans une conversation postérieure à celle dont je viens de donner la substance, M. d'Avaray est revenu sur ce même projet d'ouvrage, et m'a désigné M. de Thauvenay comme l'homme le plus propre à y mettre. Il m'a témoigné une seconde fois le plus grand désir de voir cet excellent serviteur plus rapproché du roi qu'il ne l'est.

«—D'ailleurs, m'a-t-il ajouté, en supposant même que ma santé se rétablisse, la convalescence sera nécessairement bien longue: et je ne connais personne qui puisse mieux me suppléer auprès de mon maître que M. de Thauvenay.»

Ces conseils confiés à la garde de l'abbé Edgeworth, le malade écrivit à Thauvenay pour le prier de venir mettre ses papiers en ordre après sa mort, et pria le roi d'expédier la lettre. Thauvenay, ayant confié l'agence de Hambourg au comte de Grémion, «son ami et son second,» arriva en toute hâte. Il trouva le malade en meilleur état et le roi rassuré. Mais d'Avaray paraissant pour longtemps incapable de tout travail, il fut décidé que le nouveau venu occuperait provisoirement sa place<sup>[49]</sup>.

On peut voir, par les lettres du roi à ses correspondants ordinaires, combien l'avait troublé cette alerte et avec quelle anxiété il suivit la marche d'une convalescence trop lente à son gré. Dans la plupart de ces lettres, on trouve, dès ce moment, la trace des soucis que lui cause une santé si chère. Sensible aux marques d'intérêt qu'on donne à son ami, il remercie avec émotion tous ceux qui, en lui écrivant, lui parlent de d'Avaray. Quand celui-ci ne peut répondre lui-même aux témoignages affectueux qu'il reçoit, c'est le roi qui répond en son nom. Il le fait notamment pour la comtesse de Polastron, la captivante femme à qui le comte d'Artois a voué sa vie, et qui de Londres avait adressé à d'Avaray des protestations d'attachement. «Vous avez eu la bonté, madame, d'écrire une lettre bien aimable à M. d'Avaray; mais, vous lui imposez des lois sévères. Sa convalescence marche bien lentement, et la raison exigeait de lui une obéissance à laquelle le sentiment se refusait. Je ne sais qui l'aurait emporté. J'ai proposé un accommodement dont tout l'avantage était pour moi. Ce motif l'a fait accepter. Je suis près de vous l'interprète de deux amis qui sentent vivement l'intérêt que vous avez pris au coup dont ils ont été également menacés. Recevez donc l'expression de leur reconnaissance et celle du tendre attachement du secrétaire.»

Mais c'est surtout au comte d'Artois que le roi fait part de ses angoisses, de tout ce qu'il craint, de tout ce qu'il espère. Ces libres confidences, accueillies avec sollicitude, suivies de réponses non moins révélatrices de l'étroite union qui règne désormais entre les deux frères achèvent de la cimenter. Cependant le temps marche, l'automne commence, l'hiver approche, et l'état de d'Avaray ne s'améliore pas assez pour que les inquiétudes du roi ne renaissent pas. Au mois de septembre, elles sont redevenues telles qu'au premier jour de la maladie. Il n'est que trop vrai d'ailleurs qu'elle exige maintenant des moyens de guérison prompts, énergiques, et celui de tous qui devait être le plus cruel au cœur du roi, l'installation du malade, pour la durée de l'hiver, sous un climat plus chaud que celui de la Pologne. Les deux amis devront se séparer, et cette perspective les afflige également.

Le comte d'Artois est le premier confident de la tristesse royale. «Je n'ai pas craint, jusqu'à ce moment, mon cher frère, de vous parler dans toutes mes lettres de d'Avaray, parce qu'en vous entretenant de mon ami, je vous ai parlé d'un serviteur qui vous est tendrement dévoué. Aujourd'hui, mon âme est bien triste; la convalescence, comme je vous l'ai dit, est d'une lenteur extrême. Soit qu'il faille l'attribuer à la violence des accidents par lesquels la maladie a commencé, ou au mauvais temps qui a constamment régné pendant les mois de juillet et d'août, il n'est que trop certain que le mieux n'a pas fait les progrès que nous devons espérer, et Le Febvre, effrayé de voir arriver dans un tel état de choses un hiver quelquefois aussi rude ici qu'en Courlande, a fortement conseillé au malade d'aller le passer dans un climat tempéré. Vous jugez, mon ami, de ce que son cœur et le mien ont souffert d'un pareil arrêt. Mais, la raison, la nécessité ont pris le dessus. Nous avons senti, et moi surtout, qu'il ne fallait pas sacrifier des années à quelques mois, et il vient d'être décidé que d'Avaray partira pour le nord de l'Italie, sauf à s'enfoncer encore davantage si son état et la saison l'exigent. Cette douloureuse décision est encore ignorée ici. Mais, en vous la confiant, je ne vous en demande pas le secret; on ne le saura que trop, avant que vous receviez cette lettre ... Plaignez-moi, j'espère qu'au printemps vous me félicitez.»

Quinze jours plus tard, le roi complète ces désolantes nouvelles et annonce le départ de son ami. «D'Avaray est parti vendredi, comme je vous l'avais annoncé. J'ai désiré, j'ai pressé ce voyage; il était nécessaire tant à cause du climat, que pour lui procurer un repos auquel il était impossible ici d'obtenir de lui qu'il se livrât. Mais, j'ai beau me dire tout cela, je n'en souffre pas moins. Il n'est point guéri, je ne puis me le dissimuler, et quoique le lait auquel il s'est mis passe bien, quoique je puisse fonder des espérances raisonnables sur son voyage même, je puis bien aussi concevoir de cruelles inquiétudes.»

Désormais les détails sur la santé du voyageur tiendront une large place dans la correspondance qui nous sert de guide. Entre lui et le maître auquel, même de loin, il ne cesse de prodiguer son dévouement et ses conseils, s'établira une relation épistolaire qui se continuera durant des années; car bien qu'au printemps d'Avaray revienne à Varsovie, il est trop gravement atteint pour se dispenser de retourner chaque hiver en Italie. Ainsi, périodiquement, d'année en année, la mauvaise saison ramènera la séparation, et jusqu'à la fin, malgré l'habitude et la nécessité, les deux amis en souffriront toujours autant.

## II LA DÉTRESSE FINANCIÈRE

Indépendamment des préoccupations que causait au roi l'état malade de d'Avaray, il en était d'autres qui pesaient non moins durement sur lui, et entretenaient en son esprit une excitation incessante. Sans parler de celles que lui apportaient les événements qui se déroulaient en Europe, et éloignaient un peu plus chaque jour sa restauration, les plus poignantes lui étaient suggérées par sa détresse financière.

Déjà, à Mitau, il en avait cruellement souffert. Sa maison remplie de serviteurs de tout rang, dépourvus de ressources, tant d'émigrés à secourir, les traitements fixes alloués à ses agents, les frais de courriers, de poste, de voyages, les dépenses du duc et de la duchesse d'Angoulême, celles du duc de Berry, ce n'était là que le courant, auquel, en cette année 1800, s'étaient ajoutés le coût d'une cure de la reine à Pymont, de son installation à Kiel, où elle allait résider encore pendant plus d'une année, et la solde supplémentaire que le roi avait dû se déterminer à allouer à ses gardes du corps, dont l'âge et les besoins rendaient insuffisante celle qu'ils recevaient de l'empereur. Après une vaine tentative à Saint-Pétersbourg, pour obtenir une augmentation de sa pension annuelle, fixée à deux cent mille roubles, il s'était adressé à son frère, en le priant de solliciter des ministres anglais le renouvellement d'un secours de dix mille livres sterling qu'ils lui avaient accordé l'année précédente et sa transformation en un traitement annuel. «Mes pauvres finances sont toujours dans une gêne extrême à la fin de chaque année, disait-il. Mais, jamais elles ne furent dans un état plus désastreux qu'à la fin de celle-ci. Il n'y a que vous qui puissiez me tirer de ce pénible embarras.»

Si profonde qu'apparaisse alors sa misère, elle fut bien pire après qu'il eut été chassé de Russie. Outre qu'il était menacé de voir son traitement supprimé, il n'avait reçu, on s'en souvient, qu'en minime partie les six mois échus au moment de son départ. Pour se mettre en état d'arriver à Varsovie, il avait dû contracter un emprunt à Riga, et lorsque ses gardes du corps et ses plus fidèles serviteurs, chassés aussi de Mitau, étaient arrivés à Memel, privés de tout, mourant de faim et brisés de fatigue, il n'avait pu leur venir en aide que grâce à sa nièce.

Dans cette situation, il renouvelait ses instances:

«Vous sentez que le déplacement, un voyage dont je ne peux prévoir le terme, mon établissement, lorsque j'en aurai trouvé un pour mes enfants et pour moi, la foule d'infortunés que je laisse derrière moi et qui bientôt, sans doute, courront les chemins; vous sentez, dis-je, que tout cela m'écrase et que je ne saurai plus où donner de la tête, si je ne suis secouru promptement et efficacement. L'Angleterre seule le peut. *Intelligenti* (j'ajoute en cette occasion *et amanti*) *pauca*. Rappelez-vous ce que je vous ai écrit dernièrement, mais bien loin de prévoir encore ce qui m'arrive. Jamais je n'eus plus besoin du zèle de mon ami et de la générosité du roi d'Angleterre.»

Le 18 février, aux portes de Varsovie, nouveaux et plus poignants aveux. «Je ne vous dirai qu'un mot de ma situation; elle est au comble de la détresse. Quant aux détails je m'en rapporte au comte de La Chapelle, qui possède à bon droit votre confiance et la mienne et que j'envoie en Angleterre, non seulement pour vous informer de ce qui s'est passé et de l'état où je suis, mais aussi parce que j'ai jugé indispensable qu'un témoin oculaire et irréprochable fit sentir aux ministres la nécessité et l'urgence des secours que je sollicite.» Enfin, en arrivant à Varsovie, presque réduit aux expédients, il presse encore son frère: «Je me recommande de plus en plus à vous, pour hâter une décision qui me devient de jour en jour plus nécessaire. M. de La Chapelle vous parlera sur ce point. Mais, ce qu'il ignorait et que je n'ai moi-même appris que depuis ma lettre écrite, c'est que non seulement mon traitement de Russie est fini pour moi, mais que celui qui a négocié à Riga l'emprunt qui m'a mis en état de partir y est retenu, par ordre de l'empereur, jusqu'à ce que la somme soit remboursée.»

À cette époque, telle est la pauvreté de Louis XVIII que, pour la première fois, il se voit contraint de refuser des secours à ceux de ses partisans qui se sont montrés les plus fidèles à sa cause, les plus ardents à le servir. «Il ne vous est que trop facile de deviner la réponse à faire au duc de Laval. Je ne suis pas sûr d'avoir du pain pour mes enfants et pour moi-même. Je n'en peux plus donner aux autres. Il m'est dur de revenir sans cesse à ce pénible sujet.» C'est le 12 mars qu'il est réduit à cet humiliant refus. Encore quelques semaines, et ce sera pire. Il devra se résoudre à morigéner la reine, qui, par des dépenses exagérées à Kiel et à Pymont, s'est endettée, à lui déclarer qu'il ne peut venir à son secours pour le paiement de ses dettes et que c'est à ceux qui dirigent sa maison «de guérir cette plaie par les réformes les plus rigoureuses».



Pendant ce temps, en Angleterre, le comte d'Artois s'efforçait d'obtenir du gouvernement britannique les secours dont son frère avait un si pressant besoin. Au reçu de la nouvelle de son expulsion et des tristes confidences qui l'accompagnaient, il était accouru d'Édimbourg à Londres, afin de hâter par sa présence la solution qu'il souhaitait, plus encore qu'il ne l'espérait. À Londres, il s'était rencontré avec l'envoyé du roi, le comte de La Chapelle. Bouleversé par les détails douloureux que lui avait donnés celui-ci, prévoyant que plusieurs semaines s'écouleraient avant qu'eussent abouti ses démarches auprès des ministres anglais, il avait couru au plus pressé et envoyé à Thauvenay, agent de Louis XVIII à Hambourg, une somme de trois mille livres sterling, réunie à grand-peine au moyen d'emprunts.

Lorsque le roi connut ce trait de dévouement fraternel, il venait d'être averti par la comtesse Palhen, femme du ministre russe à qui la duchesse d'Angoulême avait écrit et «par quelqu'un dont le témoignage est de poids», que, très probablement, son traitement de Russie allait être rétabli. Ce n'était pas encore officiel, et il ignorait toujours si l'arriéré serait acquitté. Il avait lieu du moins d'en concevoir l'espérance. Il n'en fut pas moins sensible à la sollicitude empressée du comte d'Artois. Il y a de l'émotion et des larmes, de douces larmes, dans les remerciements qu'il lui adressait.

«J'ai reçu, mon cher frère, votre lettre du 7, et je voudrais pour toute réponse vous envoyer mon cœur. Quoi! c'est vous, mon ami, qui, dans la situation où vous êtes, venez à mon secours? Infortuné Paul, qu'à ce prix, tes mauvais traitements me sont chers! S'il en était temps, si Thauvenay ne m'eût déjà rendu compte de l'exécution de vos aimables et généreux desseins, je vous prierais, je vous conjurerais d'y renoncer; l'intention me suffisait et bien au delà. Mais, du moins, si d'ailleurs vos soins vis-à-vis des ministres britanniques ont le succès que je dois espérer, en dépit de tous les retards, que son premier usage soit de réparer le mal que vous vous faites pour moi. Ce n'est plus votre frère, votre ami qui vous le demande, c'est le roi qui le veut, qui l'exige. Je n'ai qu'un seul regret, c'est de n'avoir pu exercer cet acte d'autorité qu'après la nouvelle que je vous ai mandée il y a huit jours, et dont j'ai reçu encore une sorte de confirmation, mais sans détails sur l'arriéré. Mais je n'ai rien encore de direct à cet égard. Nous travaillons cependant à arrêter la vente de la parure de diamants. C'est un procédé de devoir et de délicatesse envers l'impératrice douairière et le nouvel empereur lui-même[50].»

Au moment où le roi exprimait, en ces termes, sa gratitude au comte d'Artois, ce prince allait recevoir la réponse du cabinet britannique. Cinq mille livres sterling étaient mis immédiatement à la disposition de Louis XVIII; en outre, «il pouvait compter jusqu'à des temps plus heureux sur une avance annuelle de six mille,» c'est-à-dire égale à celle que recevait son frère. Il ne paraît pas que ce secours eût été accordé avec bonne grâce. L'entretien auquel il donna lieu entre le ministre anglais lord Hawkesbury et le baron de Roll, représentant du comte d'Artois, révèle un peu d'impatience de la part du prêteur, qui trouve peut-être qu'on recourt bien souvent à lui et une certaine aigreur chez l'obligé, qui s'étonne que, dans la cruelle position du roi, on fasse si peu pour lui venir en aide. Il est vrai que le baron de Roll était un pauvre diplomate, dépourvu de tact,—il ne l'avait que trop prouvé en 1796 lors de sa mission auprès du duc d'Orléans,—et qu'il se peut bien que la forme donnée à ses exigences ait blessé lord Hawkesbury.

Tel qu'il était cependant, ce subside que le comte d'Artois tenait «pour bien médiocre», grossissait sensiblement les revenus de son frère, lui permettait de rétablir les traitements supprimés, de venir de nouveau en aide à des serviteurs fidèles et malheureux et «d'avoir toujours une somme devant lui pour subvenir à des besoins urgents». Quant à ses anciens gardes du corps, dont la détresse lui causait depuis trois mois de cruels soucis, le gouvernement anglais venait de pourvoir à leur existence, en leur accordant des pensions modestes mais suffisantes. Ce qui était fait pour eux fit oublier au roi la modicité de ce qui était fait pour lui. «Les bienfaits répandus sur ces respectables vétérans me touchent bien plus que ceux dont je suis moi-même l'objet.» En ce qui le concernait, il ajoutait: «Le roi d'Angleterre a fait pour moi ce qu'il a jugé à propos et, quoique le secours qu'il m'a accordé soit bien inférieur à mes besoins, ce n'est pas à la reconnaissance à calculer la libéralité.»

Mais, ce dont il était surtout touché, c'était de la conduite de son frère en ces circonstances. Le souvenir ne devait plus s'en effacer dans son cœur. Leur correspondance, dès ce moment, prend un accent plus vif de confiance et de tendresse. Le roi n'abdique pas; il maintient ses droits, il manifeste ses volontés, continue à se refuser à ce qu'il juge inopportun. Mais, il prie plus souvent qu'il n'ordonne, et, de son côté, le comte d'Artois, toutes les fois qu'il sent que sa résistance offenserait, engendrerait un dissentiment, s'empresse de céder.

Entre temps, un tragique événement avait changé la face des choses en Russie. Durant la nuit du 11 au 12 mars, l'empereur était mort en des circonstances mystérieuses. À la suite d'une conspiration de palais, il avait péri assassiné. La nouvelle de son trépas arriva à Paris au moment où Bonaparte, las des procédés de l'ambassadeur russe Kalitscheff, songeait à demander son remplacement. L'occasion lui parut propice pour rendre plus étroites et plus cordiales ses relations avec la cour de Russie. Le nouvel empereur, Alexandre, était jeune, plus accessible que son père à l'influence des idées modernes. Non seulement il manifestait l'intention de concourir au rétablissement de la paix générale par sa persévérance dans les mesures qu'avait adoptées son prédécesseur avec les puissances du Nord, mais encore il se prononçait sur son union avec la République française, comme sur un système justifié par l'expérience de ses ancêtres, par la convenance des deux États et «par la nécessité de mettre un frein au despotisme maritime de l'Angleterre». Enfin, dès son avènement, il avait fait savoir qu'il rappelait M. de Kalitscheff et désignait un autre de ses sujets, M. de Markoff, pour le remplacer.

Bonaparte ne voulut pas laisser se refroidir ces heureuses dispositions. Son ambassadeur en Russie n'était pas encore nommé. En attendant qu'il l'eût choisi, il résolut d'envoyer Duroc, un de ses aides de camp, à Saint-Pétersbourg. Duroc reçut de Talleyrand les instructions les plus minutieuses. Il devait présenter au tsar les regrets du premier Consul sur la mort de Paul I<sup>er</sup>, le féliciter de son avènement, et lui offrir de signer immédiatement la paix. Une lettre autographe de Bonaparte exprimait ces sentiments. Les instructions

remises à Duroc avaient tout prévu, même l'attitude qu'il devait prendre vis-à-vis des émigrés. «Quant aux émigrés français qui pourraient se trouver en crédit à Saint-Pétersbourg, vous les recevrez tous sans aller chez aucun. Vous pourrez cependant charger un des deux officiers que vous avez, de se mêler à eux, afin de rassembler un plus grand nombre de renseignements.» Duroc quitta Paris le 24 avril. Moins d'un mois après, il faisait connaître qu'il avait été amicalement accueilli par Alexandre: «Je ne veux me mêler des affaires intérieures de personne, lui avait dit l'empereur. Chacun peut se donner le gouvernement qui lui convient. Je désapprouve ceux qui veulent s'y opposer.»

Ce langage était bien fait pour laisser supposer à Bonaparte qu'il trouverait dans Alexandre un utile et fidèle allié. Au même moment, l'arrivée de M. de Markoff à Paris imprimait aux relations des deux gouvernements le caractère le plus cordial. Sur la demande du tsar, divers gentilshommes français restés longtemps au service de la Russie: MM. de Richelieu, de Lambert, de Langeron, de Torcy, de Choiseul-Gouffier, d'autres encore, étaient rayés de la liste des émigrés. Talleyrand, ministre des affaires étrangères à Paris, échangeait avec le prince Kourakin, ministre des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, d'amicales lettres[51]. Il semblait donc que Bonaparte, possédé du désir de créer entre la Russie et la France, pour contenir l'Angleterre, une étroite alliance, eût atteint son but.

Pendant ce temps, réfugié à Varsovie, Louis XVIII y était oublié par ces mêmes souverains en qui, naguère, il mettait ses espérances. S'ils se souvenaient encore de lui, c'était pour s'avouer qu'il ne pouvait plus être désormais l'instrument de leurs desseins, pour se décharger, l'un sur l'autre, du soin de le soustraire aux amères humiliations de la pauvreté. La pauvreté, l'impuissance qui en résulte, c'étaient là, en effet, les plaies vives de la petite cour du comte de l'Isle.

Il séjournait depuis plus de six mois à Varsovie qu'il en était encore à attendre les secours mensuels du tsar. À son départ de Mitau, Paul I<sup>er</sup> s'était engagé à les lui continuer. Mais, en réalité, il ne les recevait plus. Malgré ses pressantes sollicitations, l'héritier des Bourbons restait en disgrâce à Saint-Pétersbourg comme s'il eût été un simple courtisan. Le tsar lui refusait jusqu'au droit d'avoir un agent à la cour de Russie. Ce n'est que par l'intermédiaire du duc de Serra-Capriola, représentant des Deux-Siciles, qu'il pouvait faire parvenir ses demandes et plaider sa cause.

La correspondance, en cette année 1801, n'est guère défrayée que par les questions d'argent. La misère chaque jour s'accuse et s'aggrave. Privé des secours de la Russie, le roi en est réduit aux deux cent mille francs de l'Espagne et aux vingt mille florins que reçoit de la cour d'Autriche, comme héritière de Marie-Antoinette, la duchesse d'Angoulême. Ces fonds arrivent irrégulièrement, à travers d'innombrables difficultés. Ils ne suffisent pas aux dépenses de la maison royale, composée de soixante personnes, dépenses qui dépassent quatre cent mille francs. L'habileté de Thauvenay, appelé provisoirement à Varsovie pour remplacer d'Avaray, ne parvient pas à les diminuer. C'est donc la misère, une misère que rendent plus cruelle les demandes incessantes adressées au roi par ses partisans et les réclamations de ses créanciers, dont les exigences se sont déchaînées depuis qu'il habite Varsovie[52]. L'obligation d'y arracher sa famille et les courtisans de son exil, ne permettait pas à Louis XVIII de garder longtemps le silence. Après la mort de Paul I<sup>er</sup>, il avait écrit à son héritier pour lui adresser les compliments d'usage et l'entretenir de ses intérêts pécuniaires. Il chargea le duc de Serra-Capriola de les exposer et de les défendre.

Le diplomate napolitain en entretenait un des ministres russes, le comte Panin. Celui-ci prit les ordres du tsar et parvint à réveiller la vieille bienveillance de la maison de Russie pour les Bourbons. Le traitement annuel que recevait jadis le roi de France fut rétabli à partie du jour où il avait cessé d'être payé. De nouveau, le palais de Mitau lui était ouvert. Le tsar s'engageait, en outre, à intéresser à son sort les familles souveraines d'Europe. Enfin, Panin insinua qu'il ne serait pas impossible d'obtenir du gouvernement français un subside régulier qui mettrait le roi à l'abri de tout souci dans le présent comme dans l'avenir. Pour justifier et alimenter ce subside, il y avait, à ce que pensait le gouvernement moscovite, une cause légitime: les biens héréditaires du roi, confisqués au profit de la nation. Cette opinion reposait sur une erreur. Louis XVIII dut objecter au duc de Serra-Capriola que tous les biens du roi de France, sous la loi de l'ancienne monarchie, étaient domaines de la couronne: «Ceux même qu'il possédait patrimoniallement avant son avènement acquièrent cet indélébile caractère à l'instant de la mort de son prédécesseur. D'ailleurs, il serait impossible que je ne parusse pas de près ou de loin dans un pacte de cette nature, et vous sentez que rien au monde ne peut me faire transiger sur ma couronne. Si les puissances engageaient celui qui l'a usurpée à leur assurer un subside qu'elles me transmettraient ensuite, le cas serait différent. Je puis tout recevoir d'elles, rien de lui. Votre âme est trop élevée pour ne pas partager cette manière de voir et surtout de sentir.» Après cette réponse, l'idée parut abandonnée; mais Alexandre n'y renonça pas, convaincu que Bonaparte devait une indemnité aux Bourbons.

En attendant d'y revenir, il fit expédier une lettre circulaire à ses représentants à Vienne, Londres, Berlin et Naples, leur enjoignant de demander à la cour auprès de laquelle chacun d'eux était accrédité une pension annuelle pour «M. le comte de l'Isle». La correspondance directe entre la Russie et l'Espagne n'étant pas encore rétablie, l'ambassadeur russe à Paris reçut l'ordre de communiquer la circulaire à son collègue espagnol. Enfin, lui-même fut autorisé à entretenir verbalement Talleyrand de la question qui préoccupait le tsar, et que ce prince cherchait à résoudre conformément à la générosité de son cœur[53].

Ces démarches eurent un sort très différent. L'empereur d'Autriche se montra empressé à y répondre. Il parut comprendre à demi-mot, et s'engagea à contribuer pour cinquante mille florins, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1802, au traitement annuel du roi de France. Mais, ces belles promesses restèrent sans effet. Deux ans après, La Fare réclamait en vain les termes échus de la pension, qui ne fut pas payée davantage par la suite.

L'Angleterre mit plus de sincérité dans sa réponse. Elle refusa d'augmenter les charges qu'elle portait déjà. Il est vrai qu'elle pourvoyait à l'entretien du comte d'Artois, du duc d'Angoulême, du duc de Berry, des princes d'Orléans, des trois Condé, sans parler des pensions qu'elle servait à un grand nombre d'émigrés. «Il

ne reste plus que Louis XVIII à pourvoir, disait avec raison lord Hawkesbury à Woronzow, en motivant le refus de sa cour. Si les autres souverains de l'Europe veulent imiter ce que l'empereur de Russie fait envers cet infortuné prince, et ce que le roi de la Grande-Bretagne fait pour les autres membres de la famille de France, cette dépense ne leur coûtera pas beaucoup.»

L'Espagne fit une réponse analogue. Depuis 1794, elle payait ou était censée payer à la maison de Bourbon une somme annuelle de trois cent trente mille livres. Elle trouvait sa part de charges suffisante et n'y voulut rien ajouter. Quant au roi de Naples, qui longtemps avait donné asile aux tantes du roi et qui payait encore un traitement au duc de Berry, le silence des documents permet de supposer qu'il ne voulut pas aller au delà.

Nous avons gardé pour la fin la réponse de la Prusse, parce que la démarche du tsar auprès d'elle révèle le projet que d'Haugwiz et le général de Beurnonville s'étaient mis en tête de faire réussir. À la première ouverture de Krudener, le ministre prussien ne fit aucune objection. Il devait d'abord prendre les ordres de son maître. Puis, lorsqu'au bout de six semaines il se décida à répondre, il justifia ses retards en alléguant la nécessité ou il s'était trouvé de faire rechercher dans les archives du royaume le relevé des sommes fournies par la Prusse aux princes français. «Ces sommes s'élevant à six millions en espèces sonnantes, dit-il à Krudener, non compris les dépenses énormes qu'a faites la Prusse pour relever le trône des Bourbons, le roi, quoique très sensible aux malheurs de cette auguste famille, doit à son peuple de mettre un terme aux libéralités de sa maison. Mais, si j'en puis juger par quelques propos échappés au général de Beurnonville, bien que je me sois gardé de lui parler de cet objet, la France elle-même ne serait pas éloignée de pourvoir à l'entretien des princes français, en leur procurant un petit établissement.»

Ce langage étonna Krudener. Il fit observer que la proposition du tsar s'adressait uniquement au cœur du roi de Prusse, qu'il ne pouvait être question d'une charge onéreuse au trésor de l'État, mais d'un concert entre les têtes couronnées pour assurer la subsistance d'un prince déchu du trône. Quant aux propos attribués au général de Beurnonville, il pensait que ce diplomate avait, en cette occasion, consulté son cœur et non son gouvernement.

—À supposer, ajouta-t-il, que le premier Consul soit disposé à écouter des propositions en faveur des Bourbons, ceux-ci répugneraient peut-être à accepter des bienfaits de la main de ceux qui les ont dépouillés. Bonaparte y mettrait sans doute la contrition d'une renonciation formelle à laquelle M. le comte de l'Isle ne souscrira jamais. Une semblable négociation serait-elle d'ailleurs bien sérieuse? Ne cacherait-elle pas, de la part du gouvernement français, le dessein de tenir la maison de France dans une continuelle sujétion, sans donner jamais de réalités aux espérances que celle-ci pourrait concevoir?

—En effet, répliqua d'Haugwiz, le premier Consul demanderait probablement une renonciation. Mais, dans ce cas, la maison de Bourbon ne devrait pas se faire scrupule d'y souscrire. La situation est telle qu'il ne peut rester aux Bourbons aucun espoir de recouvrer leur couronne, à moins qu'elle leur soit offerte par la nation française elle-même, et alors la renonciation cesserait d'être obligatoire. Au surplus, Bonaparte n'a-t-il pas déjà procuré un établissement en Italie à un prince Bourbon? Pourquoi n'en procurerait-il pas un autre en Allemagne? L'Espagne pourrait se charger de la négociation et prêter son nom aux formes.

Ces arguments n'ébranlèrent pas la conviction contraire de Krudener. Il était d'ailleurs sans pouvoirs pour négocier. Les deux diplomates se séparèrent sur la promesse faite par d'Haugwiz de revenir à la charge auprès de son souverain.

Il résulte de ce curieux entretien que le roi de Prusse avait eu la même pensée que l'empereur de Russie; mais tandis que, chez le monarque moscovite, elle était le résultat d'une initiative personnelle et désintéressée, chez le monarque prussien elle était due aux incitations venues de Paris, où Talleyrand poursuivait avec persévérance la réalisation d'un projet qu'il jugeait propre «à déshonorer les Bourbons».

Les critiques dont Krudener accompagnait les ouvertures de d'Haugwiz en les transmettant à sa cour, le 23 février 1802, produisirent l'effet qu'il était fondé à en attendre. Une communication ultérieure de l'ambassadeur de Russie à Paris, acheva de donner à Alexandre la mesure de la délicatesse du premier Consul. Le 4 juillet, Markoff écrivait: «J'ai voulu pressentir M. de Talleyrand si le premier Consul avait quelque propension à accorder en général des secours pécuniaires à cette infortunée famille. Il me répondit que le premier Consul n'en était pas éloigné et qu'il n'attendait peut-être pour cela que le rassemblement de cette famille dans un endroit éloigné de France, et qu'il se proposait même de faire des démarches auprès du gouvernement anglais pour faire sortir des pays de sa domination ce qui y restait encore de la maison de Bourbon, savoir: le comte d'Artois, les trois fils du dernier duc d'Orléans et le prince de Condé. Faisant semblant d'exciter des doutes que la délicatesse de Louis XVIII et celle de son frère et de ses neveux leur permît d'accepter des secours de la France, il me dit de me tranquilliser là-dessus, qu'on les avait déjà pressentis à cet égard par Rome et par Naples<sup>[54]</sup> et qu'ils ne se sont nullement montrés difficiles.—Mais, peut-être, lui ai-je dit, attacherez-vous à la prestation de ce secours quelques conditions humiliantes et préjudiciables pour eux, comme, par exemple, une renonciation formelle à leurs titres et à leurs droits. Il resta quelque temps à penser et puis me répliqua:—Les actes de renonciation ne sont point valides selon les lois de l'ancienne monarchie; mais ce qui les rendra tels, c'est l'avilissement des individus, qui sera complet de cette manière.—C'est donc à ces motifs que ces princes devront quelques secours passagers que le premier Consul leur accordera et qu'il fera cesser au moment où il s'apercevra qu'il a suffisamment rempli son objet.»

Après avoir pris connaissance de cette lettre, Alexandre fut édifié sur les mobiles auxquels, en cette circonstance, obéissait Bonaparte, et il renonça à ses desseins. À Berlin, il en fut autrement, et l'on verra bientôt jusqu'à quel point la Prusse poussa son désir de gagner les bonnes grâces du premier Consul.

### III AU LENDEMAIN DU CONCORDAT

Le 15 août 1801, arrivait à Varsovie la nouvelle de la signature du Concordat, conclu entre le Saint Siège et la France pour le règlement des affaires religieuses. Il avait été signé le 15 juillet, et quelques jours plus tard, un bref adressé par Pie VII aux évêques français les exhortait à lui envoyer leur démission. Pour leur faire agréer cette demande, il leur rappelait que, le 3 mai 1791, ceux d'entre eux qui étaient députés aux États généraux l'avaient déjà offerte, n'ayant en vue que le bien de l'Église.

La nouvelle consterna Louis XVIII. Écrivant à l'évêque de Nancy, il envisageait le malheur dans toute son étendue. «L'état déplorable de l'Italie, l'exemple de Pie VI ont pu abattre le courage de son successeur; il faut le plaindre sans cesser de le révéler. Mais il n'a, pas plus que ses prédécesseurs au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles, le droit de délier les sujets du serment de fidélité envers leur souverain; il n'a pas davantage celui de dépouiller de leur siège les légitimes pasteurs. On ne peut arguer contre eux de l'offre généreuse que quelques-uns d'entre eux firent, il y a onze ans, dans des circonstances bien différentes et qui ne fut point acceptée par Pie VI. Les actes que la violence peut arracher en ce moment au Saint-Père, sont donc nuls devant Dieu et devant les hommes. Le roi, profondément affligé des nouveaux malheurs qui vont en être la suite pour l'Église, mais ne craignant point que les portes de l'enfer prévalent contre elle, se repose avec confiance, pour ce qui regarde le temporel, sur l'héroïque fermeté que les prélats de son royaume ont si constamment déployée et qui certainement ne se démentira pas dans cette douloureuse occasion.»

À l'archevêque de Reims, auquel il signale le danger que courent la monarchie et l'Église de France, «le plus grand peut-être qu'elles aient encore couru,» le roi tenait, en l'accentuant, un langage analogue à celui qu'on vient de lire: «Cette convention ne change rien à l'état des choses, en ne la considérant que sous le rapport du droit. Pie VII n'en a pas plus que n'en eurent jadis Grégoire VII, Innocent IV ou Boniface VIII. Les devoirs des sujets et des prélats de mon royaume restent les mêmes; nulle puissance ne peut, sans un jugement légal, dépouiller ceux-ci de leurs sièges. Le Concordat fait entre François I<sup>er</sup> et Léon X subsiste dans toute sa force, et seul le roi très chrétien a le droit de l'exercer contre le Pape. Mais, quelque certain que je sois que ces vérités sont gravées dans le cœur de la plus grande partie de mon clergé, lorsque je considère que la défection de plusieurs prélats a précédé le parti que la cour de Rome vient de prendre, n'ai-je pas lieu de craindre qu'aujourd'hui cet exemple, autorisé par le Saint-Siège, soit imité par un plus grand nombre et qu'il ne soit suivi d'un schisme mille fois plus déplorable pour l'Église que celui auquel le Saint-Père a cru remédier par sa condescendance envers le gouvernement usurpateur? Cette pensée excite toute ma sollicitude. *Tempus est tacendi; tempus est loquendi*, disait saint Hilaire. Dans laquelle de ces deux hypothèses vais-je me trouver? Si je garde le silence, n'est-ce pas abandonner mes droits? N'est-ce pas trahir la cause de mon fidèle clergé dont je suis le protecteur né? Parler, c'est-à-dire protester hautement contre la convention, n'est-ce pas, indépendamment des inconvénients qui pourraient en résulter personnellement pour moi dans la situation précaire ou je me trouve, appeler moi-même le schisme sur l'Église gallicane et aigrir les esprits de ceux qui croiraient, par faiblesse ou par conviction, devoir céder à l'autorité pontificale? Mon langage a toujours été: *Je ne crois pas la promesse de soumission licite; je ne puis l'autoriser. Mais, persuadé des bonnes intentions de ceux qui la feraient, je ne l'interdis pas absolument.* Dois-je continuer à tenir ce langage? Dois-je en prendre un plus prononcé?»

C'est pour sortir de l'embarras dont témoigne cette lettre que le roi demanda à l'archevêque de Reims son avis, en le priant de s'adjoindre, pour le formuler, l'évêque de Boulogne, dont il connaissait aussi les lumières et la fidélité. Il le leur demandait non seulement sur le fond de l'affaire, mais encore sur les dispositions générales de l'épiscopat. Si la grande majorité s'engageait à tenir ferme dans la ligne des principes, il ne l'abandonnerait pas et braverait tout pour la soutenir. Mais si, au contraire, elle inclinait à se conformer aux désirs du Saint-Siège, ou si seulement elle était douteuse, alors il céderait et se résignerait à courir la chance du bien qui pourrait résulter, pour la monarchie, de l'augmentation de pouvoir, que le Concordat donnait aux évêques sur leur clergé.

On voit à quelle importante concession, après avoir tant résisté, se décidait Louis XVIII sous l'influence du fait accompli. C'était du reste la seule qu'il voulut faire: aller plus loin, permettre la soumission, délier ses sujets de leur serment, c'est ce qu'on ne pouvait attendre de lui. «Un jour viendra que j'aurai à remettre ma couronne et ma vie entre les mains du Tout-Puissant. Jusque-là, me détacher volontairement de mes droits serait trahir mon devoir, mon honneur, me rendre méprisable aux yeux des hommes, offenser Dieu même par qui les *rois règnent* et à qui seul je dois remettre le poste qu'il m'a confié sur la terre.»

L'opportunisme, comme nous dirions aujourd'hui, dont le roi faisait preuve en cette circonstance s'affirme plus nettement encore dans la lettre suivante, que le même jour,—28 août 1801,—il adressait à son frère.

«La crise du moment est bien violente. J'ai eu de sinistres présages depuis le jour où Bonaparte, vainqueur à Marengo, profita de l'imbécillité du cardinal de Martiniana pour faire des ouvertures au Pape. Ils ne sont que trop vérifiés aujourd'hui. On varie un peu sur les conditions que le cardinal Consalvi a signées le 15 juillet; mais, il est à peu près sûr qu'en ayant l'air de faire beaucoup pour la religion, on a sacrifié la monarchie et le clergé de France. Certainement, cela ne change rien au fond de la chose: mes droits ne seront pas plus altérés par la faiblesse de Pie VII que ceux de Philippe le Bel ne le furent par la violence de Boniface VIII. Le Concordat passé entre Léon X et François I<sup>er</sup> subsiste dans toute sa vigueur, et nul évêque de France ne peut avoir un titre légitime s'il n'est présenté par moi au Saint-Siège. Enfin, il n'y a point de puissance sur la terre qui puisse dépouiller un évêque de son siège, sans un jugement légal et préalable. Et ce serait en vain qu'on abuserait contre les évêques d'un canon du concile de Trente qui défend, à peine de déchéance, aux évêques d'être plus de trois mois absents de leurs diocèses, puisque ceux-ci en ont été chassés par violence et qu'en les rappelant, on exige d'eux une promesse que l'approbation même du Pape ne

saurait légitimer.

«Le danger n'en est pas moindre. Le clergé est une de nos meilleures armes. Mais, pour qu'elle ait tout son effet, il faut que les évêques restent bien unis, et je suis loin d'être sans inquiétude de ce côté. Tant que le pape a été de notre côté, je craignais peu de défections. Mais, aujourd'hui qu'il combat contre nous, je crains, au contraire, qu'il y en ait beaucoup. Outre la peine que j'en ressens, je me trouve dans la plus grande perplexité sur la conduite que j'ai à tenir. Si j'avais, comme saint Louis, mes barons assemblés, ou si, comme Henri IV, j'étais à la tête d'une armée, je ferais afficher une protestation aux portes du Vatican. Mais, je suis sans troupes, sans argent, sans asile.

«Reste le corps épiscopal. Si je suis sûr qu'il restera ferme, je protesterai comme roi, comme protecteur né de l'Église gallicane, et ma protestation, soutenue de celle des évêques, produira, j'en suis sûr, un bon effet. Mais, si un nombre considérable d'évêques cédaient, mes démarches n'auraient d'autre effet que d'exciter un schisme, et je ne veux pas avoir ce reproche à me faire. Alors, non seulement je garderai le silence, mais j'engagerai sous main tous les évêques à céder aussi pour tâcher de saisir les chances favorables à la monarchie qui peuvent résulter de l'augmentation de pouvoir que le prétendu Concordat leur donne sur le clergé de second ordre.

«Telle est l'alternative où je me trouve. Je n'en puis sortir qu'en connaissant la façon de penser des évêques, et ce n'est pas une chose aisée. Je ne pourrais m'adresser à tous sans leur représenter avec force leur véritable devoir; et cette mesure, inutile vis-à-vis de ceux qui sont déterminés à rester fidèles à leurs principes, n'aurait, vis-à-vis des autres, d'autre effet que de compromettre mon autorité et peut-être d'aigrir les esprits. J'ai pris un autre parti: j'envoie à l'archevêque de Reims et à l'évêque de Boulogne une note où j'expose tout ce que je viens de vous dire, en les chargeant de connaître les dispositions de leurs confrères et leur demandant leur avis sur ce que j'ai à faire ou à ne pas faire dans cette conjoncture épineuse. Je leur recommande de s'entendre avec les évêques réfugiés en Angleterre; mais, il ne faut point que vous fassiez de démarches vis-à-vis d'eux. Les raisons qui m'empêchent d'agir directement sont les mêmes pour vous. Il suffit que vous soyez instruit afin que vous puissiez répondre aux questions et aux consultations que, vraisemblablement, on vous fera.»

En consultant des prélats en qui il avait confiance et en se déclarant disposé à suivre leurs conseils, le roi ne renonçait pas à défendre ses droits jusqu'au bout et à convaincre le clergé de leur légitimité comme de l'obligation où il était de les soutenir. Oui, certes, il céderait à l'intérêt de la religion catholique, si la grande majorité des évêques ne lui donnait pas raison. Mais, il ne renonçait pas à démontrer qu'il ne devait pas céder, qu'on ne devait pas lui demander de céder. Il rêvait même d'un petit livre de combat qui, répandu en France et parmi les évêques émigrés, contribuerait à les empêcher de se prêter aux vues de Bonaparte et d'envoyer au pape leur démission. De cet opuscule, il traçait lui-même le plan et résumait les idées sous forme de questions suivies de la réponse qu'il convenait d'y faire.

«D.—Le bien de la religion exige-t-il la démission des évêques?

«R.—Oui, si comme au commencement du V<sup>e</sup> siècle, il y a eu un tel schisme que ce grand sacrifice paraisse nécessaire.

«D.—L'Église gallicane est-elle en état de schisme?

«R.—Non; elle est en état de persécution.

«D.—Quelle est la cause de cette persécution?

«R.—L'attachement des évêques à leur souverain, leur fidélité au serment qu'ils lui ont prêté.

«D.—Cet attachement, cette fidélité ne leur font-ils pas abandonner un devoir sacré: celui de veiller sur leurs troupeaux?

«R.—Non; ils n'ont cessé, quoique éloignés, d'y veiller et de les gouverner, tantôt avec plus, tantôt avec moins de difficultés, mais toujours avec succès.

«D.—Quelle serait la conséquence de leur démission?

«R.—Leur remplacement par des hommes dévoués au nouvel ordre de choses.

«D.—Cette conséquence est-elle assez à craindre pour qu'ils ne puissent condescendre au désir du Souverain Pontife?

«R.—Leur devoir est de prêcher à leurs ouailles les vérités de la religion et de leur inspirer l'amour et la fidélité envers la puissance légitime, même quand elle ne peut exercer *actu* ses droits. Ils ne peuvent donc abandonner leurs places, certains qu'elles seraient remplies par des hommes qui enseigneraient le contraire.

«D.—Mais, ne peuvent-ils espérer d'être replacés sur leurs sièges ou sur d'autres, et par conséquent de prêcher librement ces vérités?

«R.—Il faudrait prêter un serment à la prétendue république. Ce serment répugne à leurs sentiments et à leur conscience, et s'ils l'avaient une fois prêté, ne pas l'observer serait un parjure.

«D.—Ne peut-on faire un acte mauvais en lui-même avec l'espoir qu'il en résultera un grand bien?

«R.—Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme?»

Ainsi, Louis XVIII, sans se dissimuler que les efforts auxquels il se livrait seraient probablement inutiles et ne conjureraient pas le malheur nouveau qui le menaçait, y persévérerait, ne voulant, comme il le disait, rien avoir à se reprocher.

Quelle était, pendant ce temps, l'attitude de l'épiscopat émigré? On n'attend pas de nous que nous nous attardions aux détails de cet émouvant et final épisode de l'histoire des négociations concordataires. Il a eu ses historiens, et leurs récits ne laissent que peu de choses à glaner dans le sillon qu'ils ont parcouru. Il est cependant quelques traits qui méritent d'être tirés de l'ombre où ils sont restés avec les documents qui les mentionnent, documents retrouvés dans les papiers du roi.

Le bref pontifical, en date du 15 août, invitant les évêques à donner leur démission, avait été envoyé à tous ceux dont à Rome on connaissait la résidence, et on les avait priés de le communiquer à ceux à qui on n'avait su où l'adresser. Sur environ quatre-vingts prélats existant alors, les uns au nombre d'une quinzaine, étant rentrés en France, il n'était pas douteux qu'ils se soumettraient sans hésiter aux paternelles injonctions de Pie VII. Mais, à Rome, il s'en fallait qu'on fût aussi assuré du consentement de ceux qui résidaient encore à l'étranger. La colonie épiscopale de Londres inspirait surtout de l'inquiétude. On savait à quelles influences elle obéissait et que son groupement même l'y rendait plus accessible. Dillon, l'archevêque de Narbonne, et Conzié, l'évêque d'Arras, se flattaient de la faire marcher au doigt et à l'œil. Aussi, de même qu'à la cour du pape, on redoutait leur action, de même, à la cour du roi, c'est sur eux que l'on comptait pour encourager une résistance à l'unanimité de laquelle Louis XVIII, comme on l'a vu, subordonnait sa conduite ultérieure.

Les évêques réfugiés ailleurs qu'en Angleterre n'inspiraient ni les mêmes espérances à Mitau ni les mêmes craintes à Rome. Leur dispersion et leur isolement les livrant à leur propre arbitre et le court délai,—il était de dix jours,—qui leur était accordé pour répondre au bref papal, ne leur permettant ni de se réunir ni de se consulter, on devait supposer qu'ils se montreraient dociles aux vœux du Saint-Père. Un doute existait toutefois en ce qui concernait ceux qui avaient trouvé un asile en Allemagne. Quoique dispersés, ils étaient dans une certaine mesure sous la main de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, fixé dans le duché de Brunswick; d'Asseline, l'évêque de Boulogne, fixé à Hildesheim, et de La Fare, évêque de Nancy, établi à Vienne, en qualité de ministre du roi. S'ils ouvraient l'oreille au conseil de ces trois prélats, vieux champions de la cause royale, ils refuseraient de se conformer aux désirs exprimés par Pie VII et de donner leur démission. Mais, on calculait que le temps leur manquerait pour solliciter ces conseils ou pour les recevoir.

Sur ces entrefaites, le bref arrivé à Londres vers la mi-septembre, sous le couvert du nonce, M<sup>gr</sup> Erskine, était adressé par ses soins, et individuellement, aux dix-huit prélats habitant cette capitale. On doit constater qu'il déchaîna, chez certains d'entre eux, plus de colère qu'il ne leur causa de stupéfaction. Mais, cette colère se manifestait bien plus contre Bonaparte que contre le pape. Dans la lettre d'envoi, signée: «Erskine,» les destinataires avaient été frappés par ce passage: «Sa Sainteté a fait tout ce qui était en son pouvoir, monseigneur, pour que votre siège vous fût conservé. Mais, le bien de l'unité, de la paix et du rétablissement de la religion catholique exigeant la démission des évêques. Elle a éprouvé le plus grand regret en voyant que l'urgence des circonstances rendait cette mesure indispensable. Sa Sainteté me prie aussi de vous assurer, monseigneur, qu'Elle vous a recommandé au premier Consul, autant qu'il lui a été possible, soit pour penser à vous dans la nomination aux sièges de la nouvelle circonscription, soit pour pourvoir à votre subsistance, et l'empressement du Saint-Père pour concourir à vous être utile est tel, qu'il ne négligera aucune occasion favorable d'alléger le poids de votre situation, et de subvenir à vos besoins personnels.» De ce langage, les évêques tiraient cette conclusion, que le pape agissait contraint et forcé; que l'ordre qu'il leur donnait lui avait été arraché par la violence, et que cette raison, à défaut d'autres plus graves encore, suffisait à les dispenser d'obéir.

Ce fut tout au moins l'opinion du plus grand nombre. Le fougueux évêque d'Arras, Conzié, écrit le 19 septembre à Erskine: «Vos nobles sentiments, qui me sont bien connus, ont dû souffrir beaucoup par l'ordre que vous avez reçu de notifier à des évêques français, des recommandations telles que celles que vous avez été chargé de faire. Tous, je dois le croire, conserveront sans sourciller la fidélité qu'ils ont jurée au roi très chrétien, et jamais les pontifes de la véritable Église gallicane ne cesseront de donner le précepte et l'exemple de la puissance des serments.»

Le même jour, les dix-huit prélats présents à Londres se réunissent sur la convocation de l'archevêque de Narbonne, dans sa maison d'Orchard Street. La question qu'ils ont à résoudre est mise en délibération. Après un long débat, quatre: les archevêques de Bordeaux et d'Aix, les évêques de Lescar et de Comminges, se prononcent pour la démission pure et simple, et quatorze pour la résistance, «afin de prêter un appui à la faiblesse du pape.» L'un des quatorze, La Marche, évêque de Saint-Pol de Léon, se réserve cependant de revenir sur sa décision, et de se soumettre au Saint-Siège si tel est l'avis de la majorité des évêques français, quand il aura pu la faire connaître. Du reste, le vote n'est pas enregistré. On l'ajourne au 24, après avoir écarté la proposition faite par l'un des assistants de demander au pape le temps de consulter la totalité de l'épiscopat. Le 24, dans une réunion nouvelle, le vote devient définitif, et les quatorze rédigent, séance tenante, une lettre de refus destinée au pape, en laquelle ils lui déclarent «qu'ils ne voient pas assez clairement de quelle manière la viduité de toutes les églises pourrait produire cet effet, de rétablir et de conserver, en France, l'unité de la religion catholique, pour souffrir que le lien sacré qui les a unis à leur diocèse soit rompu légèrement».

Avis de leur résolution est transmis à Monsieur par l'évêque d'Arras, et au roi par l'archevêque de Narbonne, qui est également chargé de faire parvenir à Rome cette protestation. Dans sa lettre au pape, ce n'est point par des raisons de théologien que Dillon essaye de justifier la décision qu'il lui communique. Il parle bien plus en royaliste qu'en pasteur.

«Depuis quatorze siècles, les monarques français avaient fait asseoir, avec eux sur leur trône, la religion catholique. Protecteurs aussi zélés que constants de l'Église, leur empire fut toujours le refuge le plus assuré

des pontifes persécutés. Fils aînés de cette sainte mère, c'est par une fidélité à toute épreuve, c'est par les bienfaits les plus signalés qu'ils avaient obtenu ce titre précieux, qu'ils tiennent encore aujourd'hui à gloire et à devoir de porter et de mériter. Une foule de conciles, et plus énergiquement celui de Tolède, en l'an 638, ont prononcé anathème contre ceux qui abandonnaient leur souverain dans l'infortune, et qui se joindraient à ses ennemis. Comment donc des évêques français pourraient-ils laisser croire aux peuples qui attendent d'être éclairés, autant par leurs exemples que par leurs leçons, que la religion n'est pas le plus ferme appui des trônes, le bien le plus puissant de la société, que les droits imprescriptibles des souverains se taisent et disparaissent devant la violence et la séduction? Comment Votre Sainteté elle-même ne serait-elle pas effrayée de paraître, contre ses véritables intentions, avoir accredité la révolte, consacré l'usurpation et sanctionné les abus monstrueux qui l'accompagnent?

«C'est de la main de nos rois que par une concession spéciale dont l'exercice, aux différentes formes, remonte jusqu'au berceau de la monarchie, nous avons été présentés à la consécration de l'Église; c'est à leur prière, c'est sur leur désignation que nous avons reçu l'institution canonique. Et nous pourrions, par l'abandon des devoirs que cette institution nous impose, par l'abdication volontaire des droits qu'elle nous transmet, transférer autant qu'il est en nous l'autorité royale dans les mains qui l'ont envahie et qui la détiennent injustement! Aux liens si doux de la reconnaissance, qui nous attachent aux rois nos bienfaiteurs, se réunit la puissance, la religion du serment le plus solennel. Votre Sainteté en connaît l'énergie et l'étendue. Je l'ai prêté quatre fois, Très Saint Père, ce serment redoutable, comme évêque d'Évreux, comme archevêque de Toulouse, comme archevêque de Narbonne et comme commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. L'idée seule de devenir, en l'enfreignant, quatre fois parjure, me glace d'effroi! Je ne puis donc pas consentir à rompre volontairement les liens sacrés qui m'attachent à l'église de Narbonne. Il n'y a que ma mort ou un jugement régulier qui puissent les dissoudre, et quiconque oserait, moi vivant et non jugé, usurper, comme on l'a déjà tenté, la chaire sur laquelle j'ai été canoniquement élevé, encourrait le double reproche de schismatique et d'intrus.»

L'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Luçon, dans les lettres citées plus haut, avaient proclamé les raisons et les droits de l'Église, pour lesquels d'autres prélats, et notamment l'archevêque d'Aix, les évêques d'Alais et de Langres, allaient maintenant plaider avec eux. L'archevêque de Narbonne, lui, proclamait dans la sienne, avec l'autorité que lui donnaient ses quatre-vingts ans, les raisons et les droits de la royauté. Aussi Louis XVIII, en la recevant, fut-il ému jusqu'aux larmes.

—C'est l'âme du saint vieillard Éléazar qui y respire!» s'écria-t-il.

«Si le pape, mandait-il à son frère, agissait par lui-même, cette lettre, je n'en doute pas, produirait tout l'effet que nous pouvons désirer. Il ne faut pas nous en flatter dans l'état de servitude où ce malheureux pontife est réduit. Je le plains beaucoup plus que je ne le blâme; car, quoique je sache fort bien que la faiblesse fait autant et plus de mal que la mauvaise volonté, elle a cependant en soi quelque chose qui porte, même ceux qui en souffrent, à la pitié plus qu'à l'indignation.»

En passant, le roi faisait remarquer que la cause plaidée par l'archevêque de Narbonne était «trop excellente par les règles canoniques et l'usage commun de toute l'Église», pour qu'il fût nécessaire d'invoquer, à l'effet de la défendre, les libertés de l'Église gallicane. Lui-même l'avait fait. Mais il reconnaissait le péril de cet argument. Ces libertés ne sont que des coutumes particulières, alléguait-il. Les invoquer, ce serait s'exposer à une controverse où les avis seraient partagés, et par conséquent à affaiblir la cause aux yeux des étrangers, «au lieu qu'en s'en tenant aux maximes générales, à la discipline universelle de l'Église, on ne peut manquer d'avoir pour soi d'abord les bons esprits, ce qui fait à la vérité le petit nombre, mais en revanche le grand poids, ensuite ceux qui, sans avoir l'esprit parfaitement juste, ne l'ont pas du moins de travers, et vous savez, mon ami, qu'il ne suffit pas d'avoir raison, et qu'il faut encore paraître l'avoir.»

Cependant le pape avait répondu à l'archevêque de Narbonne en invoquant de nouveau, avec plus de force, les motifs impérieux auxquels il avait obéi. Quand sa réponse arriva à Londres, le nonce Erskine, qui allait être promu au cardinalat, n'y était plus. Elle fut remise à son destinataire par Douglas, évêque catholique de la capitale anglaise.

—Vous voilà donc devenu le commissionnaire de Buonaparte, lui dit Dillon. Vous en recueillerez beaucoup de gloire, et je vous en félicite.»

Douglas prit en bonne part cette raillerie. Mais, elle ne révélait que trop les dispositions de l'archevêque. Sourd aux supplications du pontife, il persista dans son attitude intransigeante, et entraîna ses treize collègues à le charger de déposer aux pieds de Sa Sainteté une lettre commune. «J'ai pensé, disait-il au roi, que mon âge, mes dignités, la confiance distinguée dont m'ont honoré trois de nos souverains, m'autorisaient à parler au pape avec la franchise et la liberté d'un évêque et d'un gentilhomme français.»

Ce qu'il avait fait pour grouper autour de lui les évêques fixés en Angleterre, l'archevêque de Reims le faisait au même moment pour rallier à ses vues ceux qui habitaient l'Allemagne. Il leur adressait une circulaire où, leur ayant raconté ce qui s'était passé à Londres, il leur demandait de suivre cet exemple. Les motifs qu'il développait n'étaient pas, comme dans la lettre de Dillon, uniquement tirés des devoirs auxquels était tenu l'épiscopat envers le roi. Il raisonnait surtout au nom de ce qu'exigeait l'intérêt supérieur de l'Église, dont une violence sacrilège avait contraint le souverain pontife à ne pas tenir compte. À la fin de sa circulaire seulement, le royaliste se trahissait. «Ne devons-nous pas nous occuper aussi de la conservation de la monarchie et du roi, auquel nous avons prêté un serment de fidélité? Pouvons-nous accepter une place que nous tenons de ses bontés ou de celles de ses prédécesseurs, d'un gouvernement qui l'a dépouillé? Cela serait au-dessus de nos forces. Le pape, s'il eût été libre, n'aurait pas été le premier souverain qui eût reconnu le gouvernant usurpateur, et ne lui aurait pas attribué des droits qui appartiennent à notre roi légitime. Nous

sommes le seul corps existant pouvant défendre encore ces droits. C'est un devoir pour nous. Remplissons-le avec courage jusqu'à la fin.»

Le succès parut d'abord devoir répondre à ces exhortations. Grâce à l'adhésion qu'y donnèrent, pour la plupart, les prélats à qui elles s'adressaient, le roi crut pouvoir en compter trente-huit, tant en Allemagne qu'en Angleterre, décidés à ne pas démissionner. Le nombre était certes imposant. Il ne constituait pas toutefois la moitié de l'épiscopat de France, et les nouvelles instances du pape, celles de beaucoup de catholiques à leurs pasteurs, le noble exemple de désintéressement patriotique et de soumission au Saint-Siège, donné par les plus illustres d'entre eux, allaient promptement le réduire. Dans le courant de l'année 1802, au spectacle de l'épanouissement du catholicisme, qui transforme son pays, Louis XVIII est obligé de reconnaître que la lutte respectueuse mais ferme qu'il a soutenue contre le Saint-Siège le laisse vaincu, et qu'à la vouloir prolonger, il ferait plus de mal à l'Église que n'en fait le Concordat à sa propre cause.

Il en revient alors au plan qu'il s'était éventuellement proposé et qui consistait, on s'en souvient, non à délier le clergé de ses promesses et de ses devoirs envers lui, mais à fermer les yeux. C'est uniquement pour l'acquit de sa conscience et la réserve de ses droits souverains, qu'à cette époque il rédige, au nom de ses successeurs et du clergé de France, une protestation contre le Concordat, par laquelle, tout en renouvelant au Saint-Siège les assurances de sa soumission «en matière de foi», il déclare cette convention attentatoire aux libertés de l'Église gallicane, nulle et non avenue, défend à ses sujets de s'y soumettre, se réservant, si elle est encore en vigueur au jour de sa restauration, «de la proscrire avec toute l'authenticité requise.»

Cette protestation, hâtons-nous de le dire, ne fut jamais utilisée. Elle resta dans les archives de la chancellerie royale. On n'en retrouve un écho qu'en 1817, alors que, paraissant disposé à exécuter la menace qu'elle contenait, le gouvernement royal tenta vainement de substituer un nouveau concordat à celui de 1801, dont cette tentative, on le sait, ne servit qu'à rendre plus éclatants l'utilité et les bienfaits.

#### IV

### ÉCHEC DES PROJETS MATRIMONIAUX DU DUC DE BERRY

Au moment où le duc de Berry apprenait que le roi son oncle avait été renvoyé de Mitau, l'Europe désarmait, et le rôle de l'armée de Condé était fini. Il semble qu'en ces circonstances, inconsolable de voir fuir devant lui toutes les occasions de se distinguer, attristé jusqu'à la douleur de ne pouvoir combattre ni en France avec Willot, ni en Allemagne avec Condé, ni en Italie avec l'armée napolitaine, il ait été saisi d'un amer et profond découragement. Son frère, le duc d'Angoulême, allait se séparer de lui pour se rendre à Varsovie, où l'attendaient sa jeune femme et le roi son oncle. Le duc de Berry, s'il ne se mariait pas, n'aurait plus qu'à rejoindre son père en Écosse, dans ce mélancolique château d'Holyrood, où le comte d'Artois, pensionné de l'Angleterre, abritait son oisiveté et ses lamentations, incessamment en proie aux petites rivalités de son entourage. Les documents qui sont sous nos yeux attestent la crise morale qui fut, pour le jeune prince, la suite de ses déceptions.

Son oncle en reçut la confiance, et il serait intéressant de savoir en quels termes elle lui fut faite. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver les lettres qui la contenaient, et dont nous ne soupçonnerions pas l'existence si celles du roi n'y faisaient allusion. Mais, nous pouvons en saisir le véritable caractère à travers la correspondance de Louis XVIII. Nous y voyons que le duc de Berry est, en ce moment, un désespéré. Il croit et il écrit «que le bonheur n'est pas fait pour lui»; il ne se flatte même pas de le trouver dans le mariage: la princesse Christine est si laide! Et ce qui achève de le troubler, c'est qu'il sera tenu, s'il doit l'épouser, d'attendre à la cour de Naples le moment de son mariage, et, en conséquence, de supprimer de sa vie les distractions et les plaisirs dont il est coutumier, et qui pourraient seuls la lui rendre tolérable.

La première des lettres qu'il écrit à son oncle, après avoir quitté l'armée de Condé, ne trahit pas encore cet état de son âme. Il se contente d'exprimer au roi l'indignation qu'a déchaînée en lui la conduite de Paul I<sup>er</sup>, et de rendre hommage à la dignité courageuse que Louis XVIII a déployée dans cette épreuve. En même temps, il lui annonce son prochain départ pour Vienne où la reine Caroline et ses filles se trouvent encore, et, enfin, il appelle le moment où il pourra se mesurer en France avec l'usurpateur. Rien, dans cette lettre, ne saurait faire deviner au roi les douloureuses impressions que subit son neveu et que celui-ci lui cache.

«Vous me dites, lui répond-il, que mon courage est soumis à une grande épreuve; un petit apologue va vous faire juger si elle est bien difficile à supporter. Un souverain qui avait déjà perdu sa couronne, perdit encore et son asile et son pain; le voilà bien à plaindre. Mais, il voit son frère travailler avec ardeur et zèle à lui faire avoir des secours, sa femme à lui procurer un asile; sa fille l'accompagne dans son exil et lui prodigue les soins les plus touchants, tandis que son fils, n'écoutant que son courage, lui demande la permission d'aller, au péril de sa vie, rallier ses partisans à l'étendard même de ses malheurs. Croyez-vous qu'avec autant de consolations réelles, et la ferme espérance de voir changer sa position, il lui faille une bien grande force d'esprit pour soutenir ce qu'elle a de pénible en ce moment?»

«Je ne pousserai pas plus loin mon apologue. Il suffit pour vous faire voir que, de toutes les consolations que je reçois, celle que vous m'offrez n'est pas la moins efficace. L'instant d'en profiter viendra; mais il n'est pas encore venu. Celui-ci doit être consacré par vous à d'autres occupations bien intéressantes. J'ai appris avec grand plaisir que vous alliez à Vienne, et j'espère savoir bientôt que, content de votre visite, vous aurez repris le chemin de Palerme pour achever d'assurer votre bonheur.»

Cette lettre porte la date du 18 mars. Il y a huit jours qu'elle est écrite lorsque le duc d'Angoulême arrive à



Varsovie, et en remet au roi deux que son frère lui a confiées. Dans celles-là, sachant qu'elles arriveront sûrement sans avoir à subir les indiscretions et les retards de la poste, le duc de Berry ouvre sans réticences son cœur à cet oncle qui fut toujours pour lui, non un censeur morose et sévère, mais un ami dont la tendresse ne s'est jamais lassée. C'est véritablement une confession que complète le duc d'Angoulême en précisant au roi certains points sur lesquels son frère ne s'est qu'imparfaitement expliqué. Nous n'en possédons pas le texte, on le sait. Mais la réponse qu'y fait le roi, en en reproduisant en quelque sorte les expressions, nous le révèle aussi complètement que s'il était sous nos yeux.

«Votre frère m'a apporté, mon cher enfant, vos lettres des 24 février et 17 mars, et m'a parlé en même temps du désir que vous avez de venir faire une course ici. Je le partagerais de tout mon cœur pour moi-même, pour vous qui auriez enfin le bonheur de voir votre adorable belle-sœur; mais la raison ne me permet pas d'écouter ma tendresse. Chassé successivement de plusieurs asiles, je viens de perdre celui qui semblait devoir être d'autant plus stable que c'était, je ne me fais pas illusion, le dernier qu'il me fût permis d'espérer. Je ne désespère pourtant pas d'obtenir un abri. Mais, en attendant, n'oublions pas que je suis toujours en voyage, que mes séjours sont, il est vrai, tolérés avec toute la grâce possible, mais qu'ils ne sont que tolérés, et qu'ils pourraient inquiéter si, faisant venir les personnes qui me sont les plus chères (votre frère ne peut être ici dans ce cas, c'est un mari qui est venu rejoindre sa femme), je leur imprimais le caractère d'un établissement tant soit peu fixe. Supportons donc encore cette privation. Si mes vœux sont exaucés, ce ne sera pas vous qui viendrez me rejoindre: ce sera moi qui irai vous chercher.

«Écoutez à présent, non le roi, mais votre oncle, votre second père, votre ami. Deux choses m'ont fait de la peine: 1<sup>o</sup> Vous me dites que le bonheur n'est pas fait pour vous; 2<sup>o</sup> j'apprends que vous craignez, en attendant l'époque de votre mariage, d'habiter les mêmes lieux que la reine de Naples, parce qu'il faudrait vous contraindre sur certaines choses.

«Sur le premier point, qui peut vous mettre une pareille idée dans la tête? À peine avez-vous vingt-trois ans et vous croyez déjà que le sort de toute votre vie est décidé contre vous. Il n'en faudrait assurément pas davantage pour vous rendre, en effet, malheureux. Mais, réfléchissez, et vous sentirez que cette pensée n'est pas juste. L'histoire vous présente des hommes qui ont été heureux, d'autres qui ont été malheureux; mais l'histoire ne nous fait voir que les traits principaux de leur vie, et ce n'est pas ainsi qu'il faut juger. La vie est un tissu de moments; chaque moment produit un sentiment ou une sensation; croyez-vous que ce soit toujours les mêmes? Non, il en est de la vie morale de l'homme, comme de la vie physique de la nature. Les beaux jours ont leurs orages; la mauvaise saison a son soleil; les hommes les plus heureux ont leurs peines, les plus malheureux ont leurs jouissances. Le sage, c'est-à-dire celui qui ne cherche pas à se tourmenter lui-même, saisit les unes sans trop s'y attacher, supporte les autres sans s'en laisser abattre, parce qu'il sait que rien n'est stable: *sperat infestis, meruit secundis, bene præparatum pectus*. Vous qui aimez Horace, mettez ses préceptes à profit.

«Je crains que cette noire pensée ne soit l'effet d'une comparaison. Votre belle-sœur, sans être ce qu'on peut appeler jolie, a une figure extrêmement agréable: mais, c'est là son moindre avantage, et si le bonheur de votre frère n'était fondé que là-dessus, il serait bien peu solide. Sa véritable base est l'âme angélique de ma nièce. La jeunesse passe, la beauté fuit, le caractère reste, et celui de votre belle-sœur répond à son mari qu'il sera toujours heureux. Une femme n'est pas, si j'ose m'exprimer ainsi, l'instrument de nos plaisirs: c'est la compagne de notre vie; elle en partage les peines, elle les adoucit, elle augmente les joies de nos succès; elle empêche l'ennui de s'appesantir sur nous. Pourquoi ne croyez-vous pas que vous pourriez aussi recevoir ce bienfait du ciel? On dit que M<sup>me</sup> Christine n'est point jolie; mais, des deux seules personnes que je connaisse et qui l'aient vue, le duc de Sérent dit qu'elle est bien, et votre frère qu'elle n'est pas mal. Je veux bien m'en tenir à cette dernière version. Quant à son caractère, il n'y a qu'une voix, et son tendre attachement à sa mère m'en fait bien augurer. Enfin, vous n'ignorez pas que vous lui avez plu. Je ne crois pas à l'amour platonique; vous ne connaissez encore que l'épicurien; mais croyez-moi, mon cher enfant, c'est celui qui est entre les deux qui est le véritable. La tendresse d'une femme qui n'a rien de repoussant, lui donne bien du charme à nos yeux. L'amitié s'y mêle; l'estime est déjà venue, la confiance les suit, et c'est ainsi qu'on est heureux. Ne repoussez donc pas les espérances que je vous donne; ne croyez pas que mon imagination ait tracé ce tableau: il est dans la nature, et j'espère que vous en conviendrez après votre mariage.

«Mais ce bonheur que je vous présage mérite bien d'être acheté par quelques sacrifices. Lorsque je vous peignis à Blanckenberg les inconvénients de la carrière dans laquelle je vous voyais entrer, je vous promis de n'être pas pédant, et je crois avoir bien tenu ma parole. Mais, aujourd'hui, ce n'est pas la pédanterie, c'est le plus tendre intérêt qui me fait parler; il y va de votre bonheur. Vous n'espérez sûrement pas le trouver dans une vie où les sens jouissent, mais où le cœur reste vide, et c'est justement cette vie qui peut vous priver de celui que vous promet un amour vertueux. Ne pouvez-vous donc prendre sur vous de vous contraindre? Ignorez-vous les préventions que l'on a cherché à donner contre vous? Au fond de votre âme, les traitez-vous de calomnies? Ne voulez-vous rien faire pour les détruire? Je ne vous demande de répit que jusqu'à votre mariage, bien sûr qu'ensuite je n'aurai même plus besoin de vous en demander. La répugnance que vous semblez avoir pour cette contrainte salutaire que je vous demande, est la cause de ma seconde peine. Triomphez-en, je vous en conjure au nom de ma tendresse, au nom de toute la famille qui, aussi bien que moi, attache, avec raison, le plus grand prix à un mariage que tous nos efforts ne feront pas réussir, si vous ne nous secondez par ceux que vous ferez sur vous-même. J'en ai dit assez à votre raison, à votre cœur; je les laisse actuellement plaider ma cause ou plutôt la vôtre.

«Je suis très fâché que vous ne puissiez pas retourner tout de suite à Naples; mais, mettez du moins votre double exil à profit, et qu'une correspondance suivie et tendre avec le roi, la reine et le prince héritier y supplée, et empêche le mal qu'il est difficile que votre absence ne produise pas.»

Ces conseils, dictés par l'affection la plus éclairée, étaient sages, mais aussi bien tardifs. Le mal que s'était

fait à lui-même le duc de Berry, apparaissait déjà dans des rapports venus de Vienne et de Naples, et peut-être était-il irréparable. Le roi, tout au moins, craignait qu'il ne le fût. Le lendemain du jour où avait été expédiée la lettre qu'on vient de lire (27 mars), il envoyait à Vienne, à l'évêque de Nancy, une note révélatrice de ses craintes: «Le roi est fort inquiet de l'état des affaires du duc de Berry. La reine de Naples s'intitule sa mère, et cependant, elle évite les occasions de lui faire voir celle qui peut seule lui assurer ce doux nom. Elle travaille à déraciner l'attrait qui s'est formé pour lui dans le cœur de cette jeune princesse. Cette marche n'est que trop expliquée par les lettres du comte de Chastellux, où le roi a vu que l'on cherche à inspirer à Leurs Majestés des craintes pour le bonheur de leur fille, fondées sur la conduite privée de M. le duc de Berry.»

À la même date, arrive de Naples à Varsovie un rapport du comte de Chastellux. Il a eu une conversation avec le ministre Acton. Dans son langage, il a discerné les inquiétudes «que donne pour le bonheur de la princesse» le genre d'existence auquel, jusqu'à ce jour, le duc de Berry n'a que trop paru se complaire. Le roi, sérieusement alarmé, s'efforce de conjurer ce péril. Il prend la plume et suggère à Chastellux les arguments dont il devra se servir si les mêmes griefs sont invoqués de nouveau. «Il n'est pas juste de confondre le duc de Berry avec les autres princes qui, ordinairement, tenus sévèrement par leurs parents ou leurs gouverneurs jusqu'à l'époque très hâtive de leur mariage, apportent sans mérite les prémices de leur cœur à leurs épouses. M. le duc de Berry, libre à seize ans, car le comte de Damas était un mentor et non pas un gouverneur, a pu se rendre responsable à Dieu de quelques-unes de ses actions. Mais, il ne serait pas juste aux hommes de lui en faire des reproches, bien moins encore un crime digne de lui ravir le bonheur qu'il a le droit d'espérer. Tout le monde sait que, dans une âme bien née, ces feux de la jeunesse, ces vœux trop écoutés de la nature s'atténuent et disparaissent devant la jouissance réelle qu'on trouve en s'unissant à une épouse jeune, aimable et surtout aimante, telle que M<sup>me</sup> Christine sera pour M. le duc de Berry.»

Pauvre roi! C'est en vain qu'il plaide pour son neveu. La condamnation qu'il tente de conjurer n'est pas encore publique, mais elle est prononcée, et la preuve que lorsque la cour de Naples, après l'avoir cachée aussi longtemps qu'elle a pu, la fera enfin connaître, le roi, dans le fond de son cœur, la trouvera juste et dictée par une sage prudence, c'est que lui-même, dès ce moment, se tient en garde contre l'inconduite de son neveu. À la fin de juin, se rendant à ses prières, et supposant que ses conseils verbaux profiteront mieux au jeune prince que les conseils écrits, il l'autorise à venir à Varsovie. Mais, en lui accordant cette autorisation, il lui donne cet avis que lui inspirent sa sollicitude et ses craintes. «Il n'est que trop facile dans ce pays-ci de se livrer à ses inclinations. Mais, j'espère que vous n'oublierez pas, outre l'inconvenance qu'il y aurait à vous y laisser aller, vous trouvant entre votre belle-sœur et moi, qu'il ne faut pas m'ôter les moyens d'être votre avocat contre ceux qui n'ont que trop profité du passé.»

Le duc de Berry arrive à Varsovie le 31 juillet. Il raconte au roi, qu'ayant appris en route que la reine Caroline attendait toujours à Vienne la fin des malheurs de son royaume où elle ne veut rentrer que lorsque les Français en seront sortis, il s'est arrêté dans cette ville pour lui faire sa cour. Elle l'a reçu «avec sa tendresse accoutumée»; mais, elle n'a voulu ni fixer l'époque du mariage, ni lui laisser voir ses filles, rejetant le premier refus sur les circonstances politiques, et le second «sur la grande passion de M<sup>me</sup> Christine pour lui».—«Il a rempli son devoir, mande le roi à Monsieur, mais non son but.» Cependant rien n'est rompu. Il paraît certain, toutefois, que le marquis de Gallo est toujours acharné à faire rompre. Il se fait aider dans ses machinations par le comte d'Antraigues, qui cherche à tirer vengeance de la disgrâce que lui a infligée le roi, en expiation de sa conduite à Venise en 1797. «Le premier nous fut toujours opposé; l'autre est un maître coquin.» Le duc de Berry, de l'avis du roi, n'a donc plus qu'un parti à prendre: c'est de retourner à Palerme où est son service et de s'efforcer de regagner le terrain qu'il a perdu.

Il part, le 25 août, pour se rendre à cette destination, si la reine de Naples en a déjà repris le chemin, ou pour attendre à Vienne qu'elle rentre dans ses États. Et Louis XVIII, toujours infatigable dans la tâche qu'il s'est donnée, annonce à la reine la résolution de son neveu. «J'aurais peut-être mauvaise grâce à faire l'éloge de mon enfant; mais, Votre Majesté a daigné le nommer aussi le sien. Je crois donc pouvoir lui dire que j'ai été frappé du point auquel son cœur et sa raison se sont formés depuis trois ans que je ne l'avais vu ... Son heureux naturel a sans doute contribué à ses progrès. Mais, je ne puis douter que le désir d'être agréable à Votre Majesté et de mériter le bonheur qu'elle lui a fait espérer n'y ait eu la plus grande part. J'ose donc la supplier de fixer le terme de ce bonheur ou, si les circonstances ne le permettent pas encore, de vouloir bien lui accorder son appui pour qu'il puisse retourner à ce poste où son cœur l'appelle et où les bontés du roi mon cousin lui font un devoir de se rendre.»

Tout n'est pas mensonge dans les éloges que le roi prodigue à son neveu. Pendant son séjour à Varsovie, le prince s'est montré rangé, discret, modeste, animé des plus sages résolutions et commençant à les tenir. Il charme tous ceux qui l'approchent; sa jeune belle-sœur est ravie de lui, et le roi, s'il n'ose prétendre qu'on l'a calomnié, est du moins convaincu que ce serait bien injuste de l'accuser encore, car tout révèle en lui une conversion sincère et définitive. Le malheur est qu'elle arrivait bien tard et précédée de tant de faits regrettables qu'on devait craindre que la famille royale de Naples ne se montrât pas aussi confiante dans sa durée que paraissait l'être à cette heure Louis XVIII.

—Il en a trop fait pour inspirer confiance, diront ses ennemis.

Et c'est contre cette objection qu'à Vienne ainsi qu'à Palerme viendront se briser les dernières tentatives de Chastellux et de La Fare. Du reste, le duc de Berry qui, le 25 août, quittait Varsovie pour se rendre à Palerme se voyait arrêté en chemin par une lettre du comte de Chastellux qui le prévenait qu'à la cour, on ne désirait pas le voir revenir en Sicile. Alquier, le ministre de la république à Naples, avait fait sentir au général Acton les inconvénients de la visite du duc de Berry, en des termes qui équivalaient à un ordre de ne pas la tolérer. Vainement, Chastellux avait protesté, allégué que le prince étant au service du roi de Naples, sa place était auprès de lui, Acton ne s'était pas rendu. D'autre part, la reine Caroline résidant toujours à Vienne, avec ses filles, c'est à Vienne et non à Palerme que l'intérêt du duc de Berry lui commandait d'aller. Mais, il n'y mettait

aucune hâte, autant parce que ses ressources pécuniaires s'épuisaient que parce que, à la cour d'Autriche, il serait exposé à rencontrer des républicains français, des serviteurs du premier Consul Bonaparte. Entre l'Autriche et la France, la paix était signée, et Champagny s'installait à Vienne en qualité d'ambassadeur de la République. Néanmoins, le roi pensait que la place de son neveu était dans cette capitale: «Pressez, sollicitez, pour retourner à Vienne. La présence de M. de Champagny ne doit rien vous faire. Où iriez-vous aujourd'hui sans trouver pareille espèce? Ce serait bien pis à Palerme. Les déplacements sont chers, je le sais; mais quand on a un objet d'aussi grande importance, l'économie qui le ferait négliger serait une véritable prodigalité.»

En dépit de ces conseils, le duc de Berry renonça au voyage de Vienne comme à celui de Palerme. Chastellux lui en avait fait comprendre, sans doute, l'inutilité, non qu'on lui eût signifié que le projet était abandonné, mais parce qu'il craignait que toute tentative faite pour en presser l'exécution ne provoquât des déclarations précises et définitives qu'il importait d'éviter. Il était d'avis de temporiser «pour ne pas s'exposer à rompre», et le roi l'approuvait. Le royaume de Naples allait être débarrassé des troupes républicaines, et peut-être alors le mariage souffrirait-il moins de difficultés. Ce n'était là qu'un faible espoir, et bientôt après Louis XVIII semblait avoir renoncé à le réaliser.

Le 20 janvier 1802, répondant à sa belle-sœur, la comtesse d'Artois, qui lui avait fait parvenir ses souhaits de bonne année, il ne lui parlait ni du mariage, ni duc de Berry qui, de guerre lasse, et ne sachant où s'abriter, venait de partir pour l'Écosse.

«J'ai reçu, ma chère sœur, votre lettre du 4. Vous vous accusez de si bonne grâce qu'il faudrait un cœur de rocher pour être fâché contre vous. D'ailleurs, entre nous, je n'en ai pas le droit et je ne veux pas chercher la paille dans l'œil de mon prochain quand la poutre est dans le mien. Ainsi, indulgence plénière et réciproque. Si je voulais pourtant encore vous quereller, avouez que vous me faites beau jeu. Qu'est-ce que c'est qu'une immense feuille de papier, une vedette, de la majesté, du respect? Mains d'Ésaü, voix de Jacob. Un chiffon grand comme l'ongle du pouce; bonjour et bon an, ce serait vous. Mais, j'ai promis indulgence; je tiendrai parole.»

Ainsi, pas ombre d'allusion au mariage. Au commencement d'avril enfin, Chastellux mandait qu'il y fallait renoncer. Louis XVIII en fut moins étonné qu'affligé, surtout quand il apprit qu'avant de partir pour l'Écosse, le duc de Berry avait écrit à Ferdinand IV. Il supposait que son neveu avait déployé, pour se défendre, plus de chaleur que d'habileté. Il le disait à Chastellux: «Le roi sait que les calomnies répandues sur le duc de Berry n'ont trouvé que trop de créance, et peut-être une lettre du prince au roi de Naples a-t-elle contribué à la rupture. Elle a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase.»

Il semble que Louis XVIII, le comte d'Artois et le duc de Berry aient été, durant quelques mois, avant de se remettre de cette déconvenue. Ce n'est que vers la fin de l'été de 1802 qu'on les voit songer à une nouvelle alliance, et le roi commencer à parler des partis qu'il en a vue. Il y a d'abord cette jeune veuve, fille de l'Électeur de Saxe, dont il était déjà question au moment où il connut les propositions de la marquise de Circello. On dit, il est vrai, qu'elle doit épouser l'Électeur de Salzbourg. Mais ce mariage n'est pas encore fait, et peut-être préférera-t-elle un prince français à un petit prince allemand. À défaut d'elle, on pourrait se retourner du côté de la maison de Parme, très proche alliée des Bourbons de France. Il y a deux filles dans cette maison, Antoinette et Béatrix. Mais Béatrix est encore trop jeune pour qu'on songe à la marier. Antoinette, au contraire, est en âge de l'être et c'est une personne accomplie. Mais, dès les premières ouvertures faites à sa mère par le roi, il apprend que, cédant à une impérieuse vocation religieuse, elle est entrée au couvent. C'est une déception d'autant plus pénible que le duc de Berry paraît s'être entièrement amendé et promet d'être un mari modèle. Il l'a formellement déclaré à son oncle qui, le 6 décembre, l'en félicite avec effusion. «J'ai reçu, mon cher enfant, votre lettre du 2 novembre, mais je n'ai pu y répondre de suite. Les bons sentiments que vous m'y témoignez me comblent de joie. On peut faire des fautes à tout âge; mais, il est rare au vôtre de profiter aussi bien des leçons que l'on reçoit. Dieu vous maintienne dans ces dispositions, vous en avez plus besoin que jamais, car le prix s'éloigne. De deux partis que j'avais en vue, celui pour lequel vous semblez incliner est devenu impossible; l'obstacle que je craignais n'est que trop réel. J'en ai acquis la certitude depuis ma lettre à votre père. Je vous charge de lui dire cette mauvaise nouvelle, et de lui ajouter que je n'attends qu'avec plus d'impatience les détails qu'il m'a annoncés et sans lesquels il m'est impossible d'agir. Adieu.»

Les détails promis par le comte d'Artois et auxquels le roi faisait allusion arrivèrent peu après. Ils se réduisaient à une nomenclature raisonnée de diverses princesses alors à marier et qui pourraient convenir au duc de Berry. C'étaient, outre la fille de l'Électeur de Saxe, une grande-duchesse de Russie, la fille d'un archiduc d'Autriche, oncle de l'empereur, et enfin une fille du duc de Saxe-Gotha. La réponse de Louis XVIII à son frère contient les objections que lui suggère chacun de ces noms. Elle démontre, en outre, qu'il n'avait pas perdu tout espoir en ce qui touchait Antoinette de Parme.

«Antoinette n'a, il est vrai, pas voulu quitter son couvent; c'est ce qui m'avait fait croire qu'elle était religieuse; mais elle ne l'est pas. Lui proposer un changement aussi brusque que celui du voile au mariage, eût peut-être été l'effaroucher et se faire refuser tout net; j'ai pris une autre tournure. Je lui ai représenté combien, dans les circonstances actuelles et surtout dans son pays, l'état de religieuse était précaire, et je lui ai proposé, pénitence pour pénitence, de venir partager avec ma nièce (qui a bien voulu lui écrire dans le même sens) la vie errante et pénible que je mène. J'ai fait passer ma lettre par sa mère, non que j'ignore (je l'ai vu de mes yeux), le peu de poids qu'elle a sur ses enfants; mais cela était, de toute façon, plus convenable. Elle l'a transmise, et j'en devrais déjà avoir réponse, si les postes d'Italie avaient le sens commun. Si elle accepte, ce qu'à la vérité sa mère, qui aurait mieux aimé voir ses filles mariées que religieuses, et à qui j'ai touché un mot des conséquences heureuses que ceci pourrait avoir, ce que, dis-je, sa mère ne croit pas, nous avons ville gagnée; si elle refuse, mais sans témoigner un grand attachement pour la vie religieuse, il y aura encore du remède, en attaquant la grande question; enfin, si elle refuse tout à fait, j'aurai la triste consolation

d'avoir travaillé de mon mieux à une chose que nous désirons tous.

«Mais, dans cette dernière hypothèse, il devient nécessaire de répondre à votre lettre du 28, et je m'en vais le faire article par article.

«1° Vous devez vous rappeler que ma première pensée eût été pour la fille de l'Électeur de Saxe; mais, j'ai regardé et je regarde plus que jamais la chose comme impossible.

«2° Du temps de Paul, il eût peut-être été possible d'avoir une de ses filles; j'y pensais même, lorsque le mariage de Naples vint m'arrêter tout court; aujourd'hui, ce serait peut-être chercher à se faire illusion de croire qu'Alexandre voulût nous donner sa sœur; de plus, il y aurait une difficulté à laquelle je ne pensais pas en 1798; j'y reviendrai tout à l'heure.

«3° L'âge, la figure (du moins à en juger par ce que j'ai vu, il y a quelques années), tout conviendrait dans la fille de l'archiduc. Mais, avec les aimables dispositions de la cour de Vienne, y a-t-il seulement apparence de succès?

«Vous vous trompez sûrement en me parlant d'une fille du duc de Saxe-Gotha, et vous voulez dire Weimar. Cela est triste à dire, mais je doute qu'il nous donnât sa fille, tant la terre est à l'ordre du jour. On pourrait cependant sonder le terrain, s'il n'y avait une autre difficulté que vous avez sentie vous-même et qui existerait également, si ce n'est même encore plus fort pour la Russie. De notre temps, une princesse de Weimar se serait faite catholique pour nous épouser. Cela n'aurait pas fait un pli; je ne crois pas que, même alors, on en eût obtenu autant d'une Russe; mais notre temps est passé, ou, pour mieux dire, il dort, et jusqu'à ce qu'il se réveille, je suis persuadé que ces petits princes, qui croiraient encore nous faire grâce en nous donnant leurs filles, ne consentiraient pas au changement de religion. Or, indépendamment de ma conscience qui ne me permettra jamais de consentir au mariage de mon neveu avec une femme non-catholique, un peu de fierté me le défendrait encore; ce serait le premier exemple dans notre famille, et plus on est dans le malheur, moins il faut s'abaisser.

«Je ne suis ici que Jupiter assemble-nuages. Je persiste bien à penser que si nous ne pouvons avoir Antoinette, Béatrix est, malgré la différence d'âge qui, à mon sens, n'est qu'un mal qu'à cause du délai qu'elle entraîne, ce qui conviendrait le mieux sous tous les rapports. Mais, mon opinion n'est pas tout: il faut d'abord la volonté de Jean de Bry<sup>[55]</sup>, puis la vôtre. Nous avons encore du temps, réfléchissez à tout cela.»

L'espoir dont se flattait le roi ne devait pas se réaliser. Antoinette de Parme s'était vouée à Dieu, et sa réponse ne laissait pas plus d'espoir pour l'avenir que pour le présent. Le roi n'osa d'abord l'écrire au duc de Berry, dont il venait de recevoir une lettre par laquelle le jeune prince acceptait un mariage qui était sa seule ressource et qui le rapprocherait de son oncle, de son frère et de sa belle-sœur. «Je n'en vois pas d'autres qui puissent vouloir de moi.» Il chargea le comte d'Artois d'apprendre à son fils cette mauvaise nouvelle, et lui-même attendit quelques jours pour l'en entretenir. «Nous n'étions sans doute pas digne de cet ange, puisque Dieu n'a pas permis que nous y songeassions lorsqu'il en était temps. Je suis affligé pour moi, mais bien plus pour vous, car je le suis doublement. Je crains que la perte de ce bonheur n'altère en vous des sentiments que j'y voyais renaître ...»

De l'impression que causa au duc de Berry la nouvelle qui détruisait sa dernière espérance, nous ne savons rien, sinon qu'elle n'eut pas pour effet de le faire se résigner à accepter la princesse Béatrix, sœur de celle qui venait de se refuser. Elle n'avait pas encore douze ans; il aurait dû longtemps attendre qu'elle fût en âge d'être mariée, et il ne lui convenait pas d'engager l'avenir.

Restait en dernière ressource la princesse de Saxe. Après avoir en février déclaré que ce mariage était impossible, le roi y revenait en août, faute de mieux, en apprenant que la princesse n'épousait pas l'Électeur de Salzbourg. Il jugeait maintenant que ce serait un excellent parti pour son neveu. On racontait que l'Électeur de Saxe voulait garder sa fille auprès de lui, ce qui supposait un prince cadet et pauvre. Nul ne conviendrait mieux que le duc de Berry qui, jusqu'à des temps plus heureux, ferait sa résidence auprès de son beau-père. «Ce serait un nouveau lien entre notre maison et celle de feu M<sup>me</sup> la dauphine ma mère,» écrivait encore le roi en chargeant La Fare, son représentant à Vienne, de négocier une visite du duc de Berry à Dresde.

Ce projet allait avorter comme les autres. Les cours d'Europe, grandes et petites, craignaient, pour la plupart, d'attirer sur elles, en s'alliant aux Bourbons de France, les ressentiments de Bonaparte. C'est même cette crainte qui, plus encore que la conduite privée du duc de Berry, avait déterminé la maison de Naples à repousser son alliance. Le prince en était convaincu, et sa haine contre «l'usurpateur» tirait de cette conviction une force plus grande. Il voulait le «culbuter» avant qu'il n'eût mis la couronne sur sa tête; sinon la cause royale serait perdue. «Le proverbe dit: Aide-toi, Dieu t'aidera. Ce n'est pas en ne faisant rien que nous vaincrons l'ennemi qui ne perd pas une minute pour s'élever sur nos ruines.»

On sait qu'il en fut des ardeurs belliqueuses du duc de Berry comme de ses entreprises matrimoniales. Les occasions de les assouvir, dont il n'avait pu profiter, ne se représentèrent pas pendant la durée de l'Empire et, jusqu'en 1814, on le voit condamné à l'oisiveté triste et morne d'un exil qui n'offrait aucune tâche à son activité. On sait aussi qu'il ne se maria qu'en 1816. Il avait alors trente-huit ans. La cour de Naples, à cette époque, devait croire que l'âge avait calmé en lui les fougues emportements de sa jeunesse, puisqu'elle lui accordait une de ses filles, la nièce justement de cette princesse Christine que, quinze années plus tôt, elle lui avait refusée.

## V QUERELLES DE FAMILLE

Ainsi, après avoir nourri l'espoir de marier le duc de Berry à une fille du roi de Naples, Louis XVIII voyait ses projets renversés et ne pouvait se dissimuler que leur avortement était dû à la réputation d'inconduite du jeune prince, à sa légèreté. Grave cause de soucis que celle-là, et ce n'était pas la seule du même ordre. En dehors du duc d'Angoulême et du duc de Berry, la maison de Bourbon n'avait pas de postérité. Or, au moment où le cadet des fils du comte d'Artois venait par sa faute de manquer un beau mariage à Naples et, pour les mêmes raisons, se voyait refusé tour à tour par d'autres familles régnantes, le Roi constatait avec douleur que l'aîné restait toujours sans enfants. En lui donnant pour femme Madame Royale, il se flattait de voir bientôt sa demeure égayée par le sourire d'un nouveau-né. Au lendemain de cette union, il faisait part de son espérance à son frère: «Il ne manque plus qu'un point à notre satisfaction; mais, ce point ne dépend pas de moi: *là finit mon ministère*; ils sont jeunes et bien portants tous les deux; ils s'aiment. Ainsi, j'espère que ce point ne se fera pas attendre longtemps et que nous nous verrons renaître dans nos enfants.» Près de deux ans s'étaient écoulés depuis qu'il écrivait ces lignes confiantes, et il en était encore réduit à l'attente. Aucun symptôme de grossesse n'était apparu et ne s'annonçait. Il l'avouait mélancoliquement. «L'incommodité de ma nièce n'a, Dieu merci, point eu de suites. Mais, malheureusement, elle n'a pas eu le moindre mal au cœur. Avec quel empressement je vous communiquerais le plus léger espoir! Je ne sais pas comment cela se ferait; mais je suis sûr que vous le liriez dans ma lettre avant de l'ouvrir.»

Du reste, il n'en chérissait pas moins sa nièce et son neveu. Ils étaient sa consolation, le presque unique charme de sa vie. Leur eût-il donné le jour, il ne les aurait pas plus tendrement aimés. Elle était bien véritablement sa fille et lui son fils. En parlant d'eux à son frère, il les appelait toujours «nos enfants». Il les associait à son existence, ne formait aucun projet auquel ils ne fussent mêlés. Qu'il montât sur son trône ou qu'il dût mourir dans l'exil, il les voyait incessamment à son côté et ne concevait pas l'idée qu'ils pussent jamais s'éloigner de lui. Il fallait rappeler le caractère de cette tendresse paternelle si constante, si vive, toujours en éveil, pour faire comprendre tout ce qu'apporta de douloureux à son cœur, au commencement de 1802, l'incident imprévu dont deux lettres datées de cette époque nous décèlent la gravité.

On a vu que, dès son installation en Pologne, il songeait à gagner Naples. Mais, il ne se dissimulait pas que la réalisation de ce désir n'irait pas sans difficultés. Le roi des Deux-Siciles, encore qu'il se targuât, à plus juste titre que le roi d'Espagne, de son attachement aux Bourbons de France, pratiquait à leur égard, quoique à regret, la doctrine du «chacun pour soi». Réduit à traiter avec Bonaparte, il se montrerait sans doute peu disposé à leur accorder un asile, si la protection d'un souverain puissant ne le protégeait contre le mécontentement qu'éprouverait le premier Consul, en le voyant recevoir dans ses États l'ennemi le plus ardent de la République. Ce souverain, dans la pensée de Louis XVIII, était tout indiqué. Le tsar Alexandre seul possédait assez de puissance pour faire aboutir ces démarches auprès du roi de Naples, dont son père avait été l'allié. Louis XVIII projetait donc de s'adresser à lui. Mais, le tsar n'ayant pas répondu aux félicitations qu'il lui avait envoyées lors de son avènement, et à une seconde lettre écrite depuis, il hésitait à donner suite à son projet.

Cette réponse, datée du 26 août, arriva enfin à Varsovie au commencement d'octobre. Quoique bien creuse quant au fond, elle était dans la forme d'une courtoisie flatteuse: «Monsieur le comte, il me serait infiniment douloureux d'apprendre que le long silence que j'ai gardé depuis la réception de votre première lettre, ait pu, monsieur le comte, vous inspirer quelque doute sur la sincérité de mes sentiments pour vous. Vos vertus brillent d'un nouveau lustre dans l'adversité et vous assurent des titres imprescriptibles. Telle est aussi ma confiance dans votre justice et dans l'élévation de votre âme, que je me flatte de ne pas vous voir méconnaître mes véritables dispositions et de me conserver la place que vous m'accordez parmi vos meilleurs amis.»

Au lieu de cette phraséologie pompeuse, le roi eût certes préféré recevoir des promesses de secours. Mais, telle qu'était la lettre, il devait s'en contenter. Il lui parut cependant qu'elle lui ouvrait une voie pour présenter ses demandes. Il les formula, en ayant soin toutefois de les faire appuyer par le comte Panin et par le duc de Serra-Capriola. Cette fois, ainsi que nous le racontons plus haut, le succès fut aussi rapide qu'éclatant. Le 25 janvier 1802, il apprenait par diverses lettres, dont une d'Alexandre, que des ordres étaient envoyés à plusieurs des ambassadeurs russes en Europe, afin qu'ils invitassent officiellement les souverains à s'entendre entre eux à l'effet d'assurer, par la constitution d'un revenu fixe, le sort du roi de France. Un secours immédiat lui était en outre accordé pour le mettre à même d'attendre les résolutions sollicitées. Quant à l'asile vers lequel tendaient ses vœux, l'empereur se montrait disposé à le lui faire assurer.

Heureux de ces réponses, Louis XVIII ne douta pas qu'il ne fût bientôt autorisé à se rendre à Naples. Tout à sa joie, il fit aussitôt appeler le duc et la duchesse d'Angoulême et, leur ayant communiqué ces bonnes nouvelles, il leur annonça qu'avant peu ils partiraient avec lui pour l'Italie. Il s'attendait à ce qu'ils prissent part à son bonheur. Il n'en fut que plus bouleversé, en voyant ces jeunes visages blêmir, s'attrister et en entendant son neveu et sa nièce lui déclarer, avec un embarras rendu plus poignant par leurs larmes, que s'il partait pour Naples, ils ne l'accompagneraient pas, mais, à leur grand désespoir, se rendraient en Angleterre. Telle était la volonté du comte d'Artois, signifiée à son fils l'année précédente, au moment où le roi quittait la Russie, et renouvelée depuis.

La lettre que le même jour le roi envoyait à son frère traduit mieux que nous ne saurions le faire l'angoissant émoi suscité en son âme par cette déclaration. «Il y a un an que je suis en route de Mitau pour Naples. Mais, dans l'exécution de ce projet où la réflexion n'a cessé de me confirmer, depuis qu'il a été formé, j'ai rencontré tout à coup un inconvénient inattendu, aussi déchirant pour mon cœur qu'il était impossible à ma raison de le prévoir, et sur lequel je dois interpellier votre véracité et appeler votre amitié à mon secours.» Et après avoir raconté la scène qui venait d'avoir lieu entre lui et ses enfants, il continuait en ces termes, où

la véhémence le dispute à la prière: «S'ils m'étaient moins connus, j'aurais, je l'avoue, cru qu'ils me tromperaient. Mais, jamais la pensée même d'un doute sur leur bonne foi n'entrera dans mon âme; la vérité n'en est pas moins cruelle pour moi.

«Vous êtes père et je suis oncle. Ces deux mots établissent entre nous une différence que toutes les primogénitures du monde ne sauraient effacer. Mais, sans être père par la nature, on peut l'être par le cœur. Je l'éprouve auprès d'eux; ils sont ma vie, mon existence! Pourquoi donc m'avez-vous caché le projet de me les enlever? Est-ce ménagement? Ah! mon ami, il serait aussi cruel que le projet lui-même. En me l'annonçant aussitôt que vous l'avez formé, vous me donniez la facilité de le combattre. Mais, en me le laissant ignorer jusqu'au dernier moment, et c'est ce qui serait arrivé sans l'incident présent, c'était me laisser dans un sommeil de sécurité dont je ne sais que trop combien le réveil est affreux. Je dis que vous me donniez la facilité de le combattre, parce qu'un projet n'est jamais enraciné aussitôt que formé, au lieu qu'à présent, je crains d'examiner jusqu'à quel point il vous a ri.

«Et vous, avez-vous songé au mal qu'il me ferait? Avez-vous songé à notre position respective; aux ressources de bonheur intérieur que vous avez<sup>[56]</sup> et qui peut-être (pardonnez-moi cette réflexion; c'est encore plus votre intérêt que le mien qui me la dicte) cadreraient mal, dans un moment où chacun de nous doit former le centre d'un très petit cercle, avec le séjour de ma nièce auprès de vous? Avez-vous réfléchi que nos enfants, qui ne seraient pas tout pour vous, sont tout pour moi? Enfin, permettez-moi cette image triviale: avez-vous jamais vu sans un sentiment pénible une poule qui a élevé des petits canards? La différence est que la poule n'a point de mémoire et que je n'en ai que trop.

«Mais, peut-être, m'alarmé-je trop et la répugnance de nos enfants pour l'Angleterre, la proposition qu'ils vous ont faite, semble offrir un remède également doux pour mon cœur, de quelque côté que je l'envisage. Si vous consentez à vous absenter pour un temps d'Écosse, que vous importent quelques cents *meils* de plus ou de moins? Qui empêcherait qu'une réunion si douce ait lieu sous mes yeux, dans mes bras? Dites-moi que vous le désirez: je m'engage à arranger cela à Berlin, et si je n'y réussis pas, j'accepte pour punition que nos enfants aillent sans moi vous donner et recevoir un plaisir dont je serai privé. Si je réussis au contraire, le mal que je ressens du mystère que vous m'avez fait de tout ceci ne sera pas même un songe; car on ne les oublie pas toujours.»

En envoyant à ses enfants l'ordre formel contre lequel protestait maintenant le roi, le comte d'Artois n'avait eu que le tort d'oublier ce qu'ils étaient pour son frère, et qu'en les lui enlevant, il allait le réduire à l'isolement le plus cruel. Il trouvait toutefois une excuse dans la sagesse des considérations dont il s'était inspiré. Depuis longtemps, il prévoyait l'asservissement de l'Italie aux volontés de Bonaparte, et il ne pensait pas que son frère pût s'y réfugier sans s'exposer à de multiples périls. Maintes fois, en lui écrivant, il en avait évoqué l'image, afin de le détourner de son dessein. Ce n'est qu'en le voyant y persister qu'il avait ordonné à ses enfants de venir le rejoindre en Angleterre si ce dessein se réalisait.

Déjà si puissants au commencement de 1801, les mobiles de sa détermination l'étaient plus encore au commencement de 1802. En 1801, les troupes russes occupaient Naples, où les avait conduites la volonté du tsar de défendre la monarchie bourbonnienne; le pape Pie VII, à peine élu, avait témoigné au roi de France des sentiments favorables à sa cause, et l'Angleterre restait en armes. Au commencement de 1802, tout était changé. Les troupes russes avaient quitté Naples, achevant ainsi de livrer l'Italie aux entreprises françaises. Le roi des Deux-Siciles, contraint de traiter avec le premier Consul, avait dû se résoudre à rétablir dans leurs biens et dignités ceux de ses sujets qui s'étaient révoltés contre sa couronne; il n'était plus maître chez lui. Le pape lui-même, soit par force, soit par séduction, était devenu «un vrai satellite de Bonaparte», et les conférences d'Amiens qui venaient de s'ouvrir équivalaient, de la part de l'Angleterre, à un aveu d'impuissance.

En de telles conditions, l'Italie était devenue pour le roi, et par conséquent pour sa famille, un asile encore moins sûr qu'il ne l'était l'année précédente. La lettre de Louis XVIII, quelque suppliante qu'elle fût, ne pouvait donc ébranler ni la conviction ni la volonté du comte d'Artois. Quoiqu'elle l'eût vivement ému, il ne crut pas pouvoir révoquer l'ordre donné à ses enfants. Elle ouvrait cependant la voie à une solution nouvelle, et la réponse qu'il y fit, le 15 février, le montre empressé à mettre d'accord ses devoirs paternels avec ceux auxquels il était tenu comme frère et comme sujet.

«Voici les motifs qui ont dirigé ma conduite.

«À la funeste époque de votre départ de Mitau, j'étais autorisé à tout craindre de la part de nos ennemis, et prévoyant ce qu'on pourrait exiger de vous, ou peut-être ce qu'on pourrait en obtenir par des insinuations perfides couvertes sous le voile de l'intérêt pour votre cruelle position, et même pour vos droits, je frémissais de vous voir entraîné dans des pays esclaves ou complices de l'usurpateur. D'après cette inquiétude qui n'était que trop naturelle et qui n'est point encore dissipée, je vous demande à vous-même, mon ami, si mon devoir ne me prescrivait pas de prémunir nos enfants contre le sentiment qui les portait si justement à vouloir partager et adoucir le sort d'un oncle qui leur témoignait la tendresse d'un second père. J'ajouterai à cela que, aimant mes enfants comme je les aime, et sentant le désir, la volonté même de passer ma vie avec eux, mon cœur se révoltait à l'idée de m'en voir séparé par une barrière qui pouvait être insurmontable.

«Quant au secret que j'ai gardé vis-à-vis de vous, et que j'avais également recommandé à mes enfants, je voulais, en remplissant un devoir de politique autant que de sentiment, éviter de vous causer une peine inutile si le cas prévu par mes instructions ne se présentait pas. Voyant votre séjour à Varsovie se prolonger, et n'imaginant pas, d'après le silence que vous aviez gardé jusqu'ici avec moi à cet égard, et d'après ce que vous-même avez dit à mon fils pour MM. de Broglie et de Vassé; n'imaginant pas, dis-je, qu'il fût possible que le roi de Prusse consentît à ce que j'aie à Varsovie, je m'étais occupé d'autres projets, pour voir mes enfants au printemps ou dans l'été. Mes idées n'étaient point fixées sur le lieu de notre réunion, et quoique je sois

intimement convaincu qu'il ne sera pas encore question de nous à Amiens, j'attendais de connaître le résultat du traité qui va se conclure avant d'arrêter nos projets. Aussitôt que mon plan aurait été formé, je vous en aurais fait part en même temps que j'en aurais instruit mes enfants; et si vous m'eussiez fait alors une proposition pareille à celle qui est contenue dans votre lettre, ma réponse eût été exactement la même que je la fais aujourd'hui.

«Oui, mon ami, j'accepte avec beaucoup de plaisir que vous fassiez auprès du cabinet de Berlin toutes les démarches nécessaires pour obtenir du roi de Prusse la permission que je puisse traverser ses États et arriver sans obstacle à Varsovie. Si vous réussissez dans cette négociation, et si, comme cela est très probable dans le moment actuel, je ne suis pas retenu par l'intérêt de votre service, vous pouvez compter d'une part sur mon empressement à arranger tout ce qui pourra hâter mon voyage, et de l'autre sur le bonheur bien vrai et bien vivement senti que j'éprouverai en me retrouvant avec vous en même temps que je me réunirais avec mes enfants.

«Les démarches que j'aurai à faire auprès du gouvernement britannique, pour annoncer mon voyage et assurer mon retour, seront si faciles, à ce que j'espère, que j'attendrai pour les faire que vous m'ayez communiqué les réponses que vous recevrez de Berlin à mon égard. Je voudrais pouvoir écarter de mon esprit jusqu'à la possibilité de vous voir éprouver un refus de la part du roi de Prusse; mais, enfin, si malheureusement cela arrivait, croyez, mon ami, que je serais aussi sévèrement puni que vous, et qu'en reprenant forcément mon ancien projet, le bonheur que j'éprouverais, en me retrouvant avec mes enfants, serait beaucoup altéré.»

Sans attendre la réponse qu'on vient de lire et qui allait, comme il disait, «mettre du baume dans son sang,» le roi, dès le 1<sup>er</sup> mars, commençait à Berlin des démarches à l'effet d'obtenir pour son frère l'autorisation de venir à Varsovie: «J'ai espéré le succès; car, soit dit en passant, ce qui n'est que momentanément n'inquiète pas le cabinet de Berlin, mais ce qui serait permanent, et qui donnerait à ceci l'air de cour, lui déplairait à coup sûr.» C'est la même préoccupation qui le hantait, lorsque, le 25, il annonça à son frère que ses démarches avaient abouti. «La poste m'a apporté aujourd'hui le remède à un mal qui me tient depuis le 17 novembre 1793[57]: le consentement le plus gracieux à votre venue ici. Vous parler du bonheur que j'éprouve, ce serait envoyer de l'eau à la rivière. Venons aux détails d'exécution de ce qui, grâce à Dieu, n'est plus en espérances. Strict incognito, simplicité en icelui. Vous savez, mon ami, que c'est à ces deux conditions fidèlement observées de ma part que je dois la tranquillité dont je jouis, et la joie dont mon âme est remplie en ce moment. Ainsi, 1<sup>o</sup> vous vous appellerez le comte de X..., le marquis de X..., comme il vous plaira, hors votre véritable nom; 2<sup>o</sup> il faudra n'amener qu'une ou, tout au plus, deux personnes de votre suite; pour les valets, je n'ai pas besoin de vous en parler; je connais votre manière leste de voyager.»

Quelques jours plus tard, il confirme gaiement cette lettre: «Toutes les autres n'ont été que du pelotage; c'est le 25 mars que la partie a commencé, et je dis d'une jolie manière. Aussi j'espère que vous aurez été content de mon service, et que vous me renverrez la balle sur ma raquette. J'espère bien plus, car j'espère que, désormais, mes lettres ne vous arriveront plus qu'après avoir couru après vous.» Dans la même lettre, à propos de l'expédition entreprise par Bonaparte contre les noirs qui se sont révoltés, reparait le roi soucieux de ne pas laisser démembrement le royaume et de ménager le sang et la vie de ses sujets. «Nous sommes, vous et moi, hommes et Français. Que nous importe la cocarde de ceux qui vont sauver une malheureuse colonie et venger la France et l'humanité de l'incendiaire du Cap?—Donnez-lui l'enfant, mais qu'on ne le coupe pas en deux! s'écriait la véritable mère.»

Le consentement du cabinet de Berlin étant acquis, restait à obtenir celui du cabinet britannique. «Ce sera facile,» avait écrit le comte d'Artois. Mais, il se trompait et dut s'en convaincre dès les premières ouvertures que, de sa résidence de Tunbridge aux environs de Londres, il faisait faire au gouvernement. Il n'était au pouvoir de personne de l'empêcher de partir. Mais, on ne lui garantissait pas qu'une fois sorti d'Angleterre, il y pourrait rentrer. À Amiens, lui disait-on, les plénipotentiaires français s'étaient plaints des complaisances du gouvernement anglais pour lui, de l'hospitalité qu'il recevait à Édimbourg. En y restant, il permettait à ses défenseurs de répondre qu'on ne pouvait l'en chasser. En en partant volontairement, il s'exposait à trouver à son retour la porte fermée, ce qui entraînerait d'autres inconvénients auxquels il serait difficile de parer, non seulement pour sa personne, mais aussi pour celle de son frère.

«Je serais tenté de supposer, lui mandait-il, que le cabinet britannique, connaissant la dépendance de celui de Berlin, sa disposition à servir tous les intérêts du Consul, a quelques motifs pour croire que votre liberté et la mienne seraient compromises si on nous tenait réunis à Varsovie.» Il en tirait cette conclusion qu'il fallait ajourner toute tentative de réunion[58].

À peine au courant des objections qu'élève le cabinet britannique contre le départ de son frère pour Varsovie, le roi s'inquiète; il craint d'être obligé de renoncer à un cher et doux espoir. «La terre hospitalière où, depuis plus de six ans, on n'a semblé s'occuper qu'à adoucir vos peines, serait-elle tout à coup devenue l'ancre du lion où l'on entre, mais d'où l'on ne sort pas? Cette idée, les conséquences qui en dérivent, sont affreuses. Je voudrais les chasser de mon esprit; mais elles y reviennent sans cesse. J'espère que votre prochaine lettre les bannira entièrement.» Enfin le 5 juillet, il ne peut plus se faire illusion; son frère ne viendra pas. Il en est profondément affligé. Mais peut-être, l'est-il plus encore par les raisons cachées qu'il pressent sous celles que le cabinet britannique a données au comte d'Artois. Il ne croit pas que ce cabinet se soit inspiré, comme il l'affirme, du souci de sa sûreté, de celle de son frère. Il est en Prusse avec le consentement, sous la protection du souverain de ce pays; il en serait de même du comte d'Artois s'il y venait, et l'Angleterre ne peut soupçonner le roi de Prusse de vouloir violer dans leur personne le droit des gens. Il y a donc quelque autre motif qu'on n'a pas dit:

«Je ne m'épuiserai pas en conjectures à cet égard. Mais il est une réflexion que je ne puis me refuser à faire. Notre longue séparation donne beau jeu à nos ennemis pour calomnier notre tendresse mutuelle. Notre

réunion, ne fût-elle que d'un jour, leur imposerait silence. N'est-il pas naturel de supposer que des intrigants auront persuadé au gouvernement britannique qu'il était de son intérêt de la retarder, et qu'il aura dit la première raison venue, ne pouvant dire la véritable? Je dis retarder, car je ne puis me tenir pour battu, et quoique je sente bien qu'il n'y a rien à faire pour cette année, si, d'ici à l'année prochaine, les circonstances ne changent pas, il faudra renouveler vos démarches pour obtenir un agrément qu'à la longue, on ne peut vous refuser.»

À la tristesse que trahit le langage du roi, il y a toutefois un allègement. Les circonstances qui clouent le comte d'Artois à Tunbridge, l'obligent lui-même à prolonger son séjour à Varsovie. Le comte d'Artois n'a plus aucun motif pour lui enlever leurs enfants, et il espère fermement qu'il ne les lui enlèvera pas. N'empêche qu'il vivra désormais sous l'obsession de cette crainte. Elle le poursuivra sans cesse. L'année suivante, au moment où la reine, après avoir pris les eaux de Tœplitz, va venir le rejoindre et ramener avec elle ces éléments de troubles domestiques dont, à Mitau, il a tant souffert, craignant que son frère ne prenne prétexte de ce retour pour appeler auprès de lui le duc et la duchesse d'Angoulême, il court spontanément au-devant de cette éventualité douloureuse afin de la conjurer.

«Vous connaissez trop la reine et moi, pour ne pas sentir qu'en cette occasion, je ne fais qu'obéir à mon devoir, et pour imaginer que cette réunion puisse contribuer à mon bonheur, heureux si elle n'est pas un obstacle à ce qui m'en reste. Je craindrais d'autant plus que vous ne vous fissiez à cet égard une fausse idée, que vous pourriez peut-être, en songeant à appeler nos enfants auprès de vous, croire ne me faire que de la peine, tandis que vous feriez à mon cœur la plus douloureuse des plaies, une plaie que les comparaisons aigrieraient chaque jour, une plaie qui, hâtant le terme de ma vie, en couvrirait d'amertume les derniers instants. Ah! vous n'en aurez pas le courage; vous sentirez au contraire que, plus que jamais, je vais avoir besoin de consolation; vous me laisserez ces chers enfants qui font toute la mienne, qui adoucissent mes peines lorsqu'ils ne me les font pas oublier. Promettez-le-moi, mon ami; écrivez-moi que vous ne me les enlèverez jamais; je ne puis, dans les circonstances actuelles, songer, comme l'année dernière, au bonheur de vous revoir, mais ces circonstances peuvent changer, et je verrais encore, dans le séjour de nos enfants auprès de moi, le gage d'un si doux espoir.

«Adieu, mon ami, j'attends votre réponse, non pas avec inquiétude, je connais votre cœur, mais avec une impatience inexprimable; je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime.»

## VI

### UNE TENTATIVE DE BONAPARTE

Au commencement de 1803, l'uniformité de la morose existence de Louis XVIII fut troublée soudain par l'événement le plus inattendu. On a vu, plus haut, avec quelle complaisance la Prusse se prêtait aux desseins de Bonaparte relativement aux Bourbons. Tout porte même à supposer que, soit pour se rendre agréable au premier Consul, soit pour se faire pardonner l'hospitalité, qu'à la demande de sa femme, il n'osait refuser au comte de l'Isle, le roi de Prusse avait pris envers le gouvernement français l'engagement de s'employer pour arracher à Louis XVIII la renonciation à ses droits. Comme si le premier Consul, au moment de s'emparer de la couronne et de se faire empereur, eût tenu à légitimer son élévation par le consentement du propriétaire de cette couronne, il voulait obtenir de lui qu'il y renonçât. Désireux de plaire à Bonaparte, le monarque prussien ne craignit pas de se charger de cette délicate mission<sup>[59]</sup>. Le 25 février, le roi fut instruit par l'abbé Edgeworth que le président de Meyer, bourgmestre de Varsovie, était chargé, par son maître, d'obtenir de lui la renonciation pleine et entière de toute la maison de Bourbon au trône de France, ainsi qu'à tous les domaines qu'elle avait possédés. Pour prix de ce sacrifice, Bonaparte lui assurait une indemnité et même une existence brillante.

Le lendemain, le roi reçut le président. Après les assurances du tendre intérêt que le roi de Prusse prenait au comte de l'Isle et à sa famille, Meyer s'expliqua en partant de ce point que Bonaparte n'avait pas renversé le trône de France, et que, loin d'avoir participé aux horreurs de la Révolution, il y avait mis fin. Puis, après s'être étendu sur le bien qu'il avait fait à la France, et même à l'Europe, il observa que la Révolution était consolidée. Plus de factions au dedans, plus de guerre au dehors, toute réaction impossible parce que, partout, on éprouvait un besoin de repos, partout se rencontraient des intérêts créés par elle, et incompatibles avec le retour de l'ancien ordre de choses.

—La religion, continua le président, a consacré le nouveau; les souverains de l'Europe l'ont reconnu. Un système politique, commun à tous les peuples, s'est établi sur cette base, et les rois le maintiendront par conscience, par devoir, par intérêt.

Il en résultait que la maison de Bourbon restait sans appuis et sans moyens d'existence dans l'avenir, que les secours qu'elle recevait de la Russie pouvaient lui manquer. Dans quelques années, Bonaparte n'aurait plus d'avantage à mettre un prix à la renonciation qu'il demandait aujourd'hui. Il serait sage de profiter du moment actuel, où les droits des Bourbons n'étaient pas encore prescrits, pour transiger honorablement, utilement et sûrement. Honorablement, car le premier Consul ferait à la famille de Bourbon un sort brillant; sûrement, parce que la Prusse, la Russie et les autres puissances garantiraient le traité; utilement, parce que cette famille infortunée consoliderait le repos de la France et de l'Europe entière par ses sacrifices.

Le roi avait écouté, sans en paraître ému ni troublé, cette étrange ouverture; il ne prit la parole que lorsque Meyer eut cessé de parler.



—Si l'habileté et l'intérêt le plus touchant, dit-il, pouvaient prévaloir sur l'honneur, sur le devoir, sur les sentiments que l'on conserve à sa patrie, je serais ébranlé. Mais je ne le suis pas. Les raisons que vous venez de m'exposer, loin d'affaiblir mes droits, les établissent, comme votre démarche, loin d'éteindre mes espérances, les rehausse. Ces raisons, il serait inutile de les discuter maintenant. Vous trouverez les miennes dans la réponse que je vous ferai tenir pour votre souverain.

Elle fut remise le surlendemain, 28 février, au président de Meyer. Elle était brève mais significative.

«Je ne confonds pas Buonaparte avec quelques-uns de ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de quelques actes d'administration, car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais, il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits. Loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

«J'ignore les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir. Fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers. Successeur de François I<sup>er</sup>, je veux au moins pouvoir dire avec lui: *Nous avons tout perdu, fors l'honneur.*»

Au bas de cette déclaration, le duc d'Angoulême, qui se trouvait auprès de son oncle, écrivit: «Avec la permission du roi mon oncle, j'adhère de cœur et d'âme au contenu de cette note.»

En la faisant remettre au président de Meyer, le roi y joignit une lettre pour le roi de Prusse, qui s'était fait l'intermédiaire de cette proposition outrageante. Mais, il se garda bien de le lui reprocher. Après avoir constaté qu'en établissant ses droits, la démarche révèle les anxiétés de Bonaparte, il ajoute: «La grande âme de Votre Majesté m'est trop connue, pour ne pas séparer ses pensées des mesures que ses relations semblent lui dicter. Les rois, pour épargner à leurs sujets les horreurs de la guerre, ont pu céder à des circonstances impérieuses. Le malheur me prête son appui. Je suis seul. C'est à moi à maintenir les droits de tous, en ne sanctionnant jamais une révolution qui renverserait tous les trônes.»

Quoique par la même lettre il se fût engagé à garder le silence, «si l'on ne le forçait pas à le rompre,» il ne pouvait taire à son frère la communication qu'il avait reçue ni sa réponse. L'abbé de La Marre, qui résidait alors à Varsovie, fut chargé d'aller en Angleterre les faire connaître à Monsieur. Il partit le 4 mars, emportant, avec une lettre pour ce prince, la copie de tout ce que le roi avait écrit à cette occasion. Comme le disait celui-ci à son frère, il trouvait bon de laisser parler les pièces.

«Je n'essayerai pas de vous peindre les divers sentiments qui se sont élevés en moi, continuait-il; vous les éprouverez; vous jugerez comme moi qu'il y aurait de l'avantage à publier tout ceci. Mais, souvenez-vous que les justes égards dus au souverain qui me donne asile m'ont déterminé à garder le silence, et imitez ma réserve.» Il exceptait cependant de cette loi les princes de sa famille, dont l'adhésion lui était nécessaire. «Ceci n'est pas une simple confidence d'amitié entre frères. Si jamais le mot de feu M. le prince de Conti: *La couronne nous appartient à tous; notre aîné la porte*, fût applicable à un cas, c'est à celui-ci.» Il demandait donc une déclaration collective ou personnelle, propre à démontrer que tous les membres mâles de la famille royale étaient d'accord avec son chef: «Vous n'avez pas besoin de conseils; mais, je ne puis me refuser à une réflexion, c'est que la modération dans la forme accroît la force du fond ... Le temps, mon ami, dévoile tout; ceci sera donc connu, et j'ose me flatter que ce chapitre ne déparera pas notre histoire.»

Avis de l'événement fut encore donné au roi de Suède, au comte de Saint-Priest qui, depuis qu'il avait quitté le service du roi, sans perdre sa confiance, vivait à Stockholm; au cardinal Maury, à Rome; à La Fare, à Vienne; au duc de Coigny et au comte d'Escars, à Londres; au duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples en Russie. À tous, le roi recommandait le silence. Mais, on doit croire qu'il tenait moins à ce que le silence fût gardé qu'à ce qu'on ne pût lui imputer de l'avoir rompu, puisque l'abbé de La Marre avait été autorisé à parler «à ses amis de Paris» de ce qui venait de se passer.

Le 19 mars, alors qu'à Varsovie on attendait les réponses que comportaient ces communications, le président de Meyer se présenta de nouveau chez le roi. Une estafette envoyée de Berlin venait de lui rapporter la réponse de Louis XVIII à Bonaparte. Le roi de Prusse la trouvait trop agressive dans la forme. La phrase: «Mais, il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits,» lui semblait particulièrement dangereuse; dans l'intérêt même du comte de l'Isle, il lui demandait de la supprimer, ou tout au moins de l'adoucir. Le roi s'y refusa sans hésiter.

Le président de Meyer lui ayant observé qu'il était essentiel de ne pas blesser le premier Consul, de ne pas l'irriter, de ne pas s'exposer à de nouveaux dangers, il s'écria:

—Des dangers! Lesquels? Celui d'être chassé de Prusse! Si votre souverain, monsieur, se voyait contraint de me retirer cet asile, je le plaindrais, et je m'en irais.

—Ce n'est pas cela qui est à craindre, reprit le fonctionnaire prussien. Mais, Bonaparte peut exiger de la Russie et de l'Espagne la cessation des secours ...

Le roi ne le laissa pas achever.

—Je ne crains pas la pauvreté, dit-il. S'il le fallait, je mangerais du pain noir avec mes enfants et mes serviteurs. Mais, je n'en serai jamais réduit là. J'ai une autre ressource, dont je ne crois pas devoir user tant que j'ai des amis puissants: c'est de faire connaître mon état en France, et de tendre la main, non au gouvernement usurpateur, mais à mes fidèles sujets, et croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne suis.

Finalement, il ne voulut rien entendre. Le président de Meyer dut remporter la note sans avoir obtenu

qu'un seul mot y fût changé. Quelques jours plus tard, une lettre du roi de Prusse, pleine de protestations d'amitié, vint prouver à Louis XVIII que sa résistance n'avait éveillé aucun ressentiment dans l'âme de ce prince.

Ce fut le dernier mot de cette étrange négociation. La Prusse ne persista pas à arracher à Louis XVIII une abdication déshonorante, et les efforts de l'empereur Alexandre pour décider les cours à contribuer à l'entretien du comte de l'Isle restèrent sans effet. Quant à celui-ci, à la suite de sa protestation, redoutant d'être expulsé de Varsovie, il s'occupa de chercher un autre asile. À la vérité, la Russie lui demeurait ouverte. Mais, la Courlande est loin de la France. Il lui répugnait d'aller de nouveau s'ensevelir à une si grande distance des frontières de son pays. Il s'adressa au roi de Suède, Gustave IV, et lui demanda un asile dans le duché de Poméranie: «Ce n'est point le roi de France qui fait cette demande à Votre Majesté; c'est le comte de l'Isle qui la supplie de le recueillir dans ce nouveau naufrage avec sa famille, et un petit nombre d'amis. La générosité de Votre Majesté m'est trop connue pour que j'aie besoin d'invoquer aucun titre auprès d'elle. Mais, j'en possède un trop cher à mon cœur pour ne pas l'invoquer: Gustave III fut mon ami.»

Le jeune roi de Suède était généreux comme son père; comme lui, il ne professait qu'horreur pour la Révolution française; comme lui, il aimait les Bourbons. Sa réponse fut telle que leur héritier pouvait l'attendre. Mais, les craintes un moment conçues par Louis XVIII ne s'étant pas réalisées, il ne profita pas sur l'heure des bienveillantes dispositions de Gustave IV, et demeura à Varsovie.

Au mois d'avril, le comte d'Artois envoyait d'Angleterre «à son souverain seigneur et roi» un acte formel d'adhésion à la réponse à Bonaparte. Le duc de Berry, le duc d'Orléans et ses deux frères, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, le prince de Condé, le duc de Bourbon son fils, avaient mis leur nom au-dessous du sien, au bas de cette déclaration solennelle et renouvelaient «devant Dieu, sur notre épée et entre les mains de notre roi, le serment sacré de vivre et de mourir fidèles à l'honneur et à notre souverain légitime». Elle portait déjà la signature du duc d'Angoulême. Il n'y manquait que celle du duc d'Enghien. Il était alors à Étenheim, dans le duché de Bade. C'est de là qu'il écrit au roi et s'unit aux autres membres de sa famille: «Votre Majesté connaît trop bien le sang qui coule dans mes veines pour conserver un instant de doute sur le sens de la réponse qu'elle me demande. Je suis Français, sire, et Français fidèle à son Dieu, à son roi et à ses serments d'honneur.»

En signant ces fières paroles, le jeune prince, en qui promettait de revivre son aïeul le grand Condé, ne se doutait guère qu'il signait son arrêt de mort, et qu'il serait la victime expiatoire du noble refus auquel elles adhéraient avec tant d'éloquence. Elles portent la date du 22 mars 1803. Un an après, le 21 mars 1804, Bonaparte le faisait fusiller.

## VII UN ROMAN D'AMOUR

En lisant au bas de la protestation des princes la signature des trois d'Orléans, personne n'eût osé prétendre que leur réconciliation avec les Bourbons n'était pas définitive. Elle l'était dans leur esprit et dans leur cœur. Aussi ne saurait-on s'étonner de voir, peu après, le duc d'Orléans, dans une circonstance où «l'honneur même» de sa maison est en jeu, recourir à l'autorité du roi pour fortifier la sienne qu'en sa qualité d'aîné et de chef de sa branche, il est obligé d'exercer sur son frère cadet, le duc de Montpensier. Délicat, ardent et sensible, ce prince, avec la fougue de son âge, s'est épris d'une belle jeune fille de l'aristocratie anglaise, lady Charlotte Rawdon<sup>[60]</sup>, et veut l'épouser. Ne pouvant contracter cette alliance sans le consentement de son frère, il est allé le solliciter avant même d'écrire à sa mère. Le duc d'Orléans a dû répondre par un refus formel. Vainement il s'est efforcé d'en adoucir la rigueur par les paroles les plus affectueuses, le duc de Montpensier n'en a pas moins été irrité. Il a déclaré qu'en dépit de toutes les défenses, il épouserait celle qu'il aime. Puis, il est allé se confier au comte d'Artois qui, ne voulant ni affliger ni encourager sa résistance, n'a pu que l'inviter à écrire au roi lui-même. Le duc de Montpensier a déféré à cet avis, prévenu d'ailleurs que son frère écrivait de son côté. Le 12 mai, le même courrier emporte à Mitau trois lettres relatives à cette affaire: l'une de Monsieur, qui en est l'exposé; l'autre du duc de Montpensier qui plaide sa cause, et la troisième du duc d'Orléans qui supplie le roi d'intervenir.

La lettre de Monsieur est ainsi conçue:

«Jeudi dernier, le duc de Montpensier est venu me demander de me parler en particulier: après beaucoup de protestations d'attachement à ses devoirs, de dévouement à votre service et de sensibilité pour moi personnellement, il m'a avoué qu'il était amoureux de lady Charlotte Rawdon, que le bonheur de toute sa vie était attaché à l'épouser; que lady Charlotte Rawdon, sœur de lord Moira, partageait ses sentiments, qu'elle serait même disposée à adopter la religion catholique et que lord Moira, qui était instruit de tout, approuverait tout ce que vous et moi aurions décidé ou autorisé à cet égard. Ensuite, il m'a prié, conjuré avec les larmes aux yeux, et en me disant qu'il me regardait comme son véritable père, de donner mon consentement à une union à laquelle son existence était attachée.

«Après l'avoir bien écouté et lui avoir témoigné l'intérêt qu'il m'inspirait véritablement, je lui ai fait les objections qui se sont présentées à mon esprit et j'ai fini par lui dire, d'une part, que c'était vous seul, comme roi et comme chef de notre famille, à prononcer sur une telle affaire, et de l'autre part, que M. le duc d'Orléans étant l'aîné de sa branche, il me paraissait nécessaire qu'il obtînt son assentiment pour faire les démarches qu'il pourrait faire à cet égard. Il m'a répondu qu'il avait trouvé son frère si opposé à ses désirs, lorsqu'il avait voulu lui parler sur cet objet, qu'il ne lui avait fait jusqu'à présent que des demi-confidences,

mais qu'il ne ferait sûrement rien sans avoir obtenu votre approbation, et qu'il me conjurait de vous en écrire le plus tôt possible et pour vous disposer à lui être favorable. Je l'ai assuré que je vous rendrais compte de tout ce qu'il m'avait dit, que très sûrement je vous parlerais de lui avec intérêt, mais que je ne pouvais pas préjuger quelle serait votre opinion, sur un objet aussi délicat.

«Ma conversation avec M. le duc de Montpensier s'est bornée là; mais, j'ai lieu de croire que l'intérêt que je lui ai marqué et la manière honnête dont je me suis expliqué sur lord Moira et sur sa sœur lui ont paru une espèce d'assentiment de ma part; car, avant-hier, M. le duc d'Orléans est venu chez moi de grand matin et, à sa manière de parler, il m'a été facile de juger qu'il me croyait trop favorable aux désirs de son frère. Je l'ai rassuré en lui disant que je resterais neutre dans cette affaire jusqu'à ce que j'eusse vos ordres, mais que son frère m'avait paru si animé que j'avais voulu éviter de repousser sa confiance.

«Il m'a remercié et ensuite il s'est étendu sur tous les inconvénients de ce qu'il considère comme une folie de son frère; il m'a parlé fort noblement de notre position, de la nécessité d'être plus fier dans le malheur que nous ne le serions dans la prospérité, et de l'obligation où eux, princes d'Orléans, étaient de ne pas laisser soupçonner qu'ils pussent abandonner leur rang. Il est entré après, en détail, sur la position personnelle de son frère, sur sa pauvreté, sur celle de lady Charlotte et, par conséquent, sur la nécessité où ils seraient, en cas de mariage, de ne pouvoir vivre que par la générosité de lord Moira et aux dépens de la fortune qui doit appartenir à ses parents.

«Enfin, après m'avoir montré l'opposition la plus forte et la plus raisonnée aux désirs de son frère, il m'a dit qu'il avait parlé avec la même franchise à lord Moira, que celui-ci voulait me parler de toute cette affaire et que je le trouverais aussi noblement pensant à cet égard que sur tout le reste.

«J'ai vu effectivement lord Moira, et j'en ai été on ne peut plus content. Il m'a dit qu'il ne pouvait être que flatté et honoré des vues de M. le duc de Montpensier et que si vous donniez votre approbation à cette alliance, il la regarderait comme le plus grand honneur qu'il pût recevoir; mais, il ne m'a pas dissimulé qu'il prévoyait et sentait tous les obstacles qui pouvaient s'y opposer, qu'il attendrait avec respect votre décision; que dans l'intervalle, il s'entendrait avec M. le duc d'Orléans pour que les intéressés pussent calmer la vivacité de leurs sentiments et que la seule chose qu'il eût exigée de sa sœur était la promesse formelle de ne point consentir à un mariage secret.

«Je dois ajouter que lord Moira m'a prévenu que dans le cas où cette union aurait lieu, il voudrait avec raison que sa sœur fût duchesse de Montpensier.

«Tel est, mon cher frère, l'exposé exact des faits; pesez-les bien dans votre sagesse et envoyez-moi votre décision.

«La seule chose que je puisse vous demander à cet égard, c'est de me mettre à portée dans tous les cas de donner en votre nom une preuve d'estime et de considération à lord Moira, qui en est bien digne sous tous les rapports.»

La lettre du duc d'Orléans témoigne de sa confiance dans la sagesse de Louis XVIII et dans la soumission de son frère à la volonté du roi.

«Sire, dit-il, quand, il n'y a guère que quinze jours, nous avons le bonheur de faire, entre les mains de Votre Majesté, le serment de transmettre intacts à notre postérité les droits que nous tenons de notre naissance, je ne m'attendais pas à me voir contraint aussi promptement à invoquer l'autorité suprême de Votre Majesté pour empêcher le duc de Montpensier de former une alliance qui ne pourrait être que funeste pour lui-même, pour ses descendants et les princes de votre sang, que l'ordre de la succession à la couronne lui a subordonnés. Monsieur ayant daigné me promettre d'écrire à Votre Majesté, je m'abstiens d'entrer dans aucun détail, et je me borne à observer qu'une naissance illustre et une réputation parfaite peuvent excuser mon frère à ses propres yeux. J'ose donc vous supplier, sire, d'exprimer votre refus avec indulgence et bonté.

«J'ai la confiance, Sire, que la démarche que je fais en ce moment envers Votre Majesté n'est nullement nécessaire: la preuve récente qu'Elle vient de donner de la grandeur, de la noblesse de ses sentiments, et de la fermeté avec laquelle Elle a maintenu les droits et l'honneur de sa couronne, me sont de sûrs garants du parti qu'Elle prendra, et du refus formel que j'ose solliciter de sa part.

«Je supplie Votre Majesté de me pardonner la démarche que je fais sans qu'Elle l'ait provoquée: je compte sur sa bonté et j'espère qu'Elle ne me blâmera pas d'avoir cru que je me la devais à moi-même comme chef de branche, que je la devais au sang d'Henri IV qui coule dans mes veines, au comte de Beaujolais et aux autres princes mes cadets.»

Après avoir lu cette lettre, dont celle de Monsieur lui a donné la clef, le roi prend connaissance des supplications du duc de Montpensier, où éclatent la sincérité de son amour et l'ardeur de sa jeunesse. Elles sont éloquentes et pressantes.

«Sire, quoique je connaisse tout le prix de la faveur que j'ose solliciter de Votre Majesté, me serait-il nécessaire de l'assurer que je n'eusse jamais songé à l'obtenir si je l'avais cru de nature à porter la moindre atteinte à l'honneur et aux prérogatives de sa maison? Si Votre Majesté pouvait entretenir quelque doute à cet égard, la bonté avec laquelle Monsieur a daigné se charger de mes sollicitations auprès d'Elle serait, je crois, une justification bien complète de mes intentions.

«Sire, j'ose assurer Votre Majesté que l'honneur de lui appartenir et d'être du sang d'Henri IV ne cessera jamais d'être présent à mon esprit et à mon cœur, et que je brûle d'avoir une occasion de lui en donner des preuves; mais, je n'ai jamais pu croire que ce fût dégrader ou avilir ce sang, que de lui allier une des plus

anciennes et des plus illustres familles d'Angleterre.

«J'attends, au surplus, avec la soumission la plus respectueuse et la plus profonde, la décision que Votre Majesté daignera prononcer à cet égard.»

Ces accents émeuvent le roi. Jamais, peut-être, il n'a tant déploré la rigueur des devoirs qui l'enchaînent. Mais, incapable de transiger sur les siens, il ne saurait davantage consentir à ce que ceux qui incombent à autrui soient oubliés ou méconnus. Il le dit nettement au duc de Montpensier en enveloppant son arrêt des formes les plus bienveillantes.

«Mon frère m'a transmis, à votre prière, mon cher cousin, la demande que vous me faites de mon agrément pour épouser lady Charlotte Rawdon et, depuis, il m'a fait passer votre lettre sur le même sujet. Je voudrais, dans tous les temps et surtout dans celui-ci, n'avoir qu'à accéder aux vœux des princes de mon sang. Mais, aussi, je me dois, je leur dois à eux-mêmes de m'écarter moins que jamais de nos règles ordinaires de conduite. Ma famille s'est souvent alliée à la noblesse française; mais, lorsqu'elle a cherché des épouses parmi les étrangers, c'est toujours sur des têtes de filles couronnées ou de princes souverains que son choix est tombé, et cet usage immémorial est fondé en raison. Nos aïeux ont senti que notre noblesse verrait toujours avec joie une personne née dans son sein s'approcher plus ou moins du trône, mais qu'elle serait justement blessée, si une étrangère née son égale s'élevait au-dessus d'elle. Ainsi, quoiqu'une alliance avec un sang qui remonte à l'époque de Guillaume le Conquérant ne pût assurément nous faire tort, je me vois contraint à me refuser à vos désirs.

«C'est à regret que je vous afflige; je sais combien un sentiment pur pour un objet aimable et vertueux a d'empire sur un cœur vertueux lui-même. Mais, plus ma résolution me coûte, plus aussi elle sera invariable, et j'attends de votre raison et de votre attachement pour moi le sacrifice de ce sentiment que, tout légitime qu'il est en lui-même, vous ne pourriez plus conserver sans offenser celle même qui vous l'a inspiré.»

Cette lettre vient d'être expédiée lorsque le roi est averti que, sans attendre sa décision, le duc de Montpensier a manifesté l'intention de céder aux remontrances de son frère. «Cette affaire m'afflige, écrit-il alors au duc d'Orléans. Il m'en coûte d'être obligé de refuser la première demande que votre frère me fait et, de votre côté, je vous plains des combats qui se sont élevés dans votre cœur. La raison devait triompher. J'aurais été surpris qu'il en fût arrivé autrement. Mais, je ne puis me refuser à vous parler du plaisir que m'a fait la tendresse fraternelle que, malgré la dissonance d'avis, votre lettre respire à chaque ligne. Elle me fait former un désir bien vif, c'est que vous me demandiez bientôt un agrément que je pourrai sans doute accorder. Celui qui est si bon frère serait, s'il est possible, encore meilleur père, et vous êtes digne de goûter les douceurs attachées à ce titre.»

À la suite de l'intervention royale, ainsi couronnée de succès, des témoignages de reconnaissance arrivent à Varsovie. Le duc de Montpensier assure le roi de son entière soumission. Le duc d'Orléans lui exprime sa reconnaissance pour l'heureux dénouement de cette crise intime, qui lui a ramené le cœur d'un frère chéri, et la duchesse d'Orléans se plaît à proclamer que «son enfant a été rendu à lui-même, à sa mère, à sa famille, par cette main paternelle et protectrice qui a daigné le préserver des inconvénients inséparables d'une imagination vive et d'une jeunesse trop ardente». Et le roi de répondre qu'il avait besoin que la «chère Justine» approuvât ce qu'il a fait. «Tout semble annoncer le succès des mesures prises, ajoute-t-il; j'en jouirai pour moi-même et encore plus pour Justine; mais, je serai bien loin de m'en attribuer l'honneur. Il sera dû à un être à bon droit cher à Justine et dont la tendresse éclairée, la prudente fermeté m'avaient tellement tracé ma route que j'aurais été coupable de m'en écarter.»

On peut voir, à ces traits, qu'au fur et à mesure que, par sa conduite et dans sa correspondance, le duc d'Orléans s'était révélé à lui, le roi avait apprécié son caractère, sa valeur morale, les qualités qui le distinguaient, et conçu pour sa personne une estime affectueuse<sup>[61]</sup>. Cette estime, le prince l'avait conquise sans avoir rien eu encore à sacrifier de ses vues politiques, des idées libérales consignées dans sa déclaration de 1796. Assurément, ses lettres au roi, sa soumission, l'expression de la douleur que lui causait «un passé à jamais déplorable», ses propos au comte d'Artois pouvaient être interprétés comme un désaveu du passé. Mais, en fait, sur ce passé, il ne s'était pas plus expliqué qu'on ne lui en avait demandé compte, comme s'il eût été à jamais effacé par la démarche qui avait rendu aux trois frères leur place dans la famille royale.

Il semble donc bien qu'en se soumettant, il n'entendait aliéner ni la liberté de sa pensée et de ses jugements, ni celle de les manifester, s'il était mis à même de le faire. Jusqu'en 1808, époque où, afin de gagner les bonnes grâces de la cour de Naples, à laquelle il s'alliera bientôt par un mariage qui assure son bonheur, il sollicite et accepte un commandement dans l'armée espagnole, ce qui domine visiblement en lui, c'est la volonté de ne pas se donner un démenti à lui-même en portant les armes contre sa patrie. Qu'une insurrection royaliste éclate en France et si l'on peut la considérer comme le prélude d'un mouvement général en faveur de la restauration, il ne refusera pas d'y participer. Mais, il ne veut pas marcher, ni seul, ni avec les émigrés parmi les troupes étrangères. «Jamais, écrira-t-il à d'Avaray en 1805, on ne formera d'armée royale française sur un territoire étranger. Les petits corps qu'on voudrait décorer de ce beau nom ne peuvent acquérir aucune importance, et même ils appartiendront toujours moins au roi qu'à l'armée dont ils feront partie, et ils seront plus nuisibles qu'utiles à la cause du roi.»

Ce n'est pas le seul point sur lequel ses vues diffèrent de celles de Louis XVIII. À cette même date, il y a déjà dix ans que le monarque proscrit sollicite vainement des puissances européennes la reconnaissance de son titre royal. Cette reconnaissance est son cheval de bataille. Reconnu par elles, sa présence à la tête de leurs armées prouverait aux Français qu'elles ne combattent que pour lui rendre sa couronne et non pas pour démembrement leur territoire. Mais, dans la pensée du duc d'Orléans, elle ne serait qu'une satisfaction personnelle, accordée au roi, inutile, d'une part, à sa cause et, d'autre part, à l'objet de la coalition «qui est de renfermer la puissance française dans les limites raisonnables». Sans doute, l'utilité de la reconnaissance

dépendrait des mesures dont cet acte serait suivi. «Mais, je n'en vois point qui puissent être efficaces, avant que les armées coalisées n'aient réussi à reporter le théâtre de la guerre sur l'ancien territoire français, ce dont malheureusement nous sommes encore un peu éloignés. Il serait chimérique de se flatter que les puissances voulussent ou même pussent abandonner au roi la direction de leurs armées. Cela ne comporte pas même un moment de discussion.» Alors, à quoi bon la reconnaissance du roi? Elle ne faciliterait même pas les opérations des armées belligérantes et le ferait sans doute envisager par les armées françaises, «car les Français sont défiants et soupçonneux,» comme un instrument dont leurs ennemis voudraient se servir pour les vaincre. «Loin qu'elle pût conduire au but désiré, l'usurpateur en tirerait peut-être parti contre le roi et la coalition.» Ainsi le roi ne gagnerait rien à être reconnu. Au lieu de s'épuiser en vains efforts pour obtenir de l'être, mieux vaudrait qu'il s'attachât à persuader aux puissances que s'il était rétabli sur son trône, «il ne souillerait pas sa couronne en y annexant les dépouilles des princes ses voisins,» et que son premier soin serait de s'entendre avec eux pour rétablir l'équilibre de l'Europe.

Cette répudiation d'un héritage iniquement acquis, que pouvait seul opérer le roi légitime n'ayant pas, comme l'usurpateur, besoin de conquêtes pour assurer son pouvoir, était, selon le duc d'Orléans, bien autrement nécessaire qu'une reconnaissance officielle, aussi obstinément refusée, qu'elle était obstinément réclamée. «Dans le temps de notre prospérité, on accusait Louis XIV de viser à la monarchie universelle. Aujourd'hui, on accuse le roi de vouloir tourner à son profit les brigandages des gouvernements révolutionnaires. Les propos de serviteurs inconsiderés ont donné une consistance fâcheuse à cette accusation. J'ai la certitude que les agents de Buonaparte en ont tiré de grands avantages contre le roi auprès des puissances étrangères.» Il importait donc avant tout de la détruire par une déclaration franche et formelle à toutes les cours, propre à faire cesser leurs défiances et leurs craintes, à rétablir la cordialité avec elles, à ranimer «le désir secret chez les uns, public chez les autres, mais universel parmi les souverains de voir Buonaparte rentrer dans le néant d'où il n'aurait jamais dû sortir», et où il ne pouvait être précipité que par de grands revers militaires, qui ébranleraient le prestige qu'il exerçait sur ses soldats.

Bons ou mauvais, fondés ou non, les avis et les opinions que le duc d'Orléans faisait parvenir au roi dictaient une marche si différente de celle qu'avaient toujours suivie les émigrés, qu'on ne peut qu'être surpris que le roi ne se soit pas offensé de la netteté avec laquelle son jeune cousin la lui conseillait. On doit constater cependant qu'il ne s'en offensa pas et qu'il lui maintint sa tendre amitié et sa confiance. Il est vrai que le duc d'Orléans s'efforçait de s'en rendre digne par d'incessants témoignages de respectueux dévouement. À côté de ceux que nous avons déjà signalés, il convient d'en citer un autre auquel Louis XVIII ne pouvait rester insensible; car, ainsi qu'il se plaisait à le dire, c'est par de telles démarches qu'on s'ouvrait le plus aisément l'accès de son cœur. Au mois de janvier 1804, il reçut du duc d'Orléans, alors installé à Twickenham, une longue lettre dans laquelle il ne put lire sans émotion ce qui suit:

«Que Votre Majesté me permette d'ajouter ici l'expression d'un vœu que je forme depuis bien longtemps et dont j'ai même osé lui faire parvenir l'hommage, il y a plusieurs années, pendant que j'étais à Minorque, C'est pour moi, Sire, un besoin impérieux en même temps que c'est un devoir, de porter moi-même aux pieds de Votre Majesté l'hommage de tous les sentiments dont je suis pénétré pour Elle. J'ose me flatter qu'Elle approuvera mon respectueux empressement, si Elle daigne songer que, dans ma position, rien ne saurait remplacer cet honneur, et qu'aucun intermédiaire, aucune lettre même, ne peuvent remplir cet objet si important pour moi. Daignez pardonner, Sire, si vos bontés m'enhardissent à passer les bornes que me prescrit mon respect; mais, le bonheur dont elles me comblent ne sera sans mélange que quand j'aurai eu celui de faire ma cour à mon roi, et que j'aurai l'honneur d'être personnellement connu de lui. Mais, puisque j'ai osé manifester ce sentiment, j'oserai ajouter qu'il ne me paraît pas indifférent, pour le service de Votre Majesté, qu'on sache en France et en Europe, que le premier prince de votre sang a été honoré par une marque éclatante et directe de sa bienveillance et, si j'en crois mon espérance, de sa confiance personnelle.

«Je ne sais si je m'abuse, Sire, mais il me semble que les circonstances actuelles seraient assez favorables. J'ai même (que Votre Majesté me permette de ne le confier qu'à Elle), j'ai des raisons de croire que d'ici, on me faciliterait ce voyage. Que Votre Majesté daigne seulement me dire que sa bonté pour moi irait jusqu'à le lui faire trouver agréable, et je me flatte d'être bientôt à portée de recevoir ses ordres. C'est, je le sens, présumer beaucoup, Sire; mais j'ai la confiance que Votre Majesté me le pardonnera, si Elle considère la situation et les circonstances où je me trouve, le temps qui me presse, l'éloignement où je suis, et par-dessus tout, ma respectueuse impatience d'avoir le bonheur de l'approcher, même momentanément.»

Le roi ne jugea pas qu'à cette date, la visite du duc d'Orléans fût opportune. À Varsovie, où il continuait à résider, Louis XVIII n'était que toléré. Menacé, s'il attirait l'attention sur lui, de se voir fermer cet asile, il redoutait, en y recevant les princes de sa famille ou des émigrés connus, d'éveiller les susceptibilités du gouvernement prussien, qui s'attachait de son côté à ne pas s'attirer les remontrances de Bonaparte. Mais, cinq mois plus tard, les circonstances allaient se modifier, et c'est lui qui devait alors mander le duc d'Orléans, non pas en Pologne, mais en Suède.

## VIII

### À LA VEILLE DE LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE

À la satisfaction que causait à Louis XVIII la soumission de ses cousins, s'en joignait bientôt une autre, non moins douce à son cœur: celle de voir, au mois de juin, son fidèle d'Avaray revenir d'Italie où, pour la seconde fois depuis l'installation à Varsovie, il avait passé l'hiver. La santé de l'ami du roi s'était heureusement ressentie de ce séjour, et l'on pouvait espérer que cette amélioration se maintiendrait. D'Avaray ne revenait pas seul. Il amenait avec lui un jeune gentilhomme dont il avait apprécié les mérites et gagné le dévouement

et l'amitié. Né à Avignon en 1770, ce gentilhomme appartenait à une vieille maison de Provence où, dès l'an 940, ses aïeux possédaient la baronnie d'Aulps; il se nommait le comte de Blacas. Capitaine dans les dragons du roi et chevalier honoraire de Malte, il avait émigré à la fin de 1789, et en 1790, se trouvant à Nice, protesté publiquement, par un écrit inséré dans la *Gazette de Paris*, contre le décret du 19 juin qui abolissait la noblesse héréditaire. Après avoir établi, en remontant aux origines de sa famille, qu'il ne tenait pas cette noblesse de la nation française, et qu'en conséquence, aucun décret ne pouvait la lui ravir, il déclarait «qu'il la défendrait aux dépens de ses jours, entendant la laisser sans tache à ses enfants comme la plus précieuse portion de l'héritage de ses pères». Avec une égale ardeur, il se déclarait prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la religion catholique, apostolique et romaine, qu'ils avaient toujours professée, «pour rendre au meilleur et au plus infortuné des monarques son autorité légitime et pour venger son auguste épouse des atroces complots formés contre ses jours.»—«Voilà les sentiments dans lesquels je jure de vivre et de mourir, toujours fidèle à mon roi légitime et aux princes de la maison de Bourbon, dignes du sang du grand Henri.»

À cette protestation ne s'était pas borné le témoignage de son royalisme. L'année suivante, le bruit s'étant répandu que le roi serait libre si des gentilshommes français se rendaient prisonniers à sa place, il s'était offert en otage. «Je suis établi à Nice, écrivait-il dans une lettre rendue publique comme sa protestation, mais prêt à rentrer en France pour porter ma tête aux geôliers de mon roi ou pour me rendre dans la prison que l'on voudra m'indiquer.» Cette offre chevaleresque n'ayant pas été acceptée, le jeune Provençal s'était rendu à Coblenz. Mais, à peine arrivé, il était reparti pour retourner à Nice en qualité d'aide de camp du duc de Durfort, chargé d'organiser et de commander le rassemblement royaliste qui se formait dans cette ville. L'échec de cette tentative le décidait bientôt à aller attendre en Italie une occasion plus propice de combattre pour la cause royale.

De 1793 à 1799, il séjourna tour à tour à Turin, à Venise, à Rome, à Florence. À Venise, l'émigration provençale était très nombreuse. D'Avaray y venait souvent de Vérone, où Louis XVIII était alors installé. Cette circonstance lui permit de présenter au roi le comte de Blacas. Le roi ne ménagea au protégé de son ami, ni les éloges pour le passé, ni les encouragements pour l'avenir, et, sans doute, celui-ci obéissait aux sentiments qu'avait dû surexciter en lui un accueil si flatteur, lorsqu'à la fin de 1799, las de son inaction, il allait s'engager dans le régiment des «Nobles à pied» faisant partie de l'armée de Condé, alors au service de la Russie. Il ne la quitta qu'à l'époque de son licenciement. Pendant l'année 1801, on le retrouve au service autrichien, dans la légion Louis de Rohan d'abord, dans le régiment d'Auersperg ensuite. Il y resta durant cette année, et lorsque les événements eurent mis fin à la période militante de l'émigration, il revint en Italie.

À Florence, il retrouva le comte d'Avaray. Celui-ci y passait l'hiver et y reparut pendant celui de 1803. Tout naturellement, les anciennes relations s'étaient renouées. Une estime réciproque, un goût commun pour les arts, des rencontres fréquentes, le jour dans les musées, le soir dans les salons, leur donnaient promptement un caractère d'intimité et de confiance qui n'était que le prologue de l'étroite amitié qui bientôt se créa entre eux. C'est alors que d'Avaray donna une preuve de la sienne à son compatriote, en lui proposant d'entrer au service du roi. L'offre fut acceptée avec reconnaissance. Au mois de juin suivant, les deux amis arrivaient à Varsovie.

Ramené par d'Avaray, Blacas ne pouvait n'être pas aussi bien reçu qu'il l'avait été jadis à Vérone. Louis XVIII se souvenait de lui, connaissait l'opinion qu'en avait d'Avaray et daigna lui dire:

—L'adversité n'est pas bien difficile à supporter lorsqu'on a de fidèles sujets comme vous et qu'on ne perd pas l'espoir d'employer leur zèle au service de l'État.

Dès ce jour, il lui accorda sa confiance. Il ne tarda pas à la lui manifester en le chargeant d'aller le représenter à Saint-Pétersbourg, aux lieu et place du vieux marquis de La Ferté, qui invoquait son âge et ses fatigues pour aspirer au repos. Les quatre années durant lesquelles le comte de Blacas allait vivre à Saint-Pétersbourg, devaient rendre plus éclatants aux yeux du roi son dévouement, son tact, sa prudence et son savoir-faire.

Au moment où il arrivait à Varsovie, la cause royale semblait bien définitivement perdue. Le Concordat, la rentrée du clergé et de la presque totalité de l'épiscopat, l'attitude de Pie VII, la tentative de Bonaparte au début de cette année 1803, les desseins qu'on lui prête, son ascendant sur l'Europe, l'imminence de la proclamation de l'Empire, tout enfin contribue à ne plus faire, en quelque sorte, des Bourbons que les spectateurs d'événements dans lesquels ils ont cessé de compter, spectateurs désenchantés pour qui toutes les sources d'informations sont taries, comme est détruite la possibilité d'en tirer parti.

Leurs représentants à l'étranger, La Fare à Vienne, le comte d'Escars qui a remplacé, à Londres, le duc d'Harcourt décédé, Chastellux à Naples, Moustier à Berlin, sont tenus en suspicion par les gouvernements auprès desquels ils résident. On ne leur apprend rien, on ne leur communique rien. À Paris, les agents royalistes sont dépourvus de moyens d'action. Arrêtés à Bayreuth, comme le chevalier de Vernègues le sera bientôt à Rome, les membres de l'agence de Souabe sont prisonniers de la Prusse. Les émigrés qui sont rentrés dans leur patrie n'osent plus correspondre avec les princes, et ceux-ci, à qui leurs proches mêmes redoutent de paraître favorables, tant est grande la terreur qu'inspire Bonaparte, ne connaissent plus que par les journaux les événements. C'est surtout de leurs affaires de famille, de ce qui concerne les partisans de plus en plus rares, restés fidèles à leur cause, qu'ils s'entretiennent dans leurs lettres, où les témoignages de tendresse semblent avoir remplacé les discussions, naguère si vives, de tant de plans maintenant condamnés. Il n'y aurait donc que de rares fleurs à cueillir dans ce parler assombri, si les malheurs privés, dont est frappée la famille royale, ne donnaient à la correspondance un caractère poignant.

Au mois de mars 1802, le roi et son frère perdent une sœur tendrement aimée, Clotilde de France, reine de Sardaigne. «Je conçois votre douleur, écrit le premier au second, et il vous est facile de comprendre la

mienne. Nous étions donc destinés, vous et moi, à pleurer tous les nôtres. Mais, plus il se rompt de liens, plus ceux qui restent se resserrent. Je ne l'ai jamais mieux senti qu'en ce triste moment.» Durant les jours qui suivent, il prodigue des consolations à tous ceux que frappe ce malheur: la reine sa femme, le roi de Sardaigne, le duc d'Aoste, l'infant de Parme, la princesse de Conti, d'autres encore, sans oublier la vieille comtesse de Marsan, qui avait élevé Madame Clotilde et devait, à quelques mois de là, la suivre dans la tombe. En cette même année, le prince de Lusace, fils du prince de Saxe, oncle du roi, est tué en duel à Saint-Pétersbourg; Madame Adélaïde, fille de Louis XV, meurt à Trieste. Depuis cinq ans, elle survivait à sa sœur Madame Victoire, «la première de notre famille, écrivait alors le roi, qui n'ait pas péri de la main des scélérats.» Avec Madame Adélaïde disparaît le dernier souvenir vivant des plus brillantes heures de la cour de Versailles.

En dehors de ces deuils communs à toute la famille royale et dont la mort de la comtesse d'Artois, pendant l'été de 1805, viendra clore la trop longue liste, il en est un autre qui, au mois de mars 1804, frappe au cœur son mari, de qui, depuis si longtemps, elle vivait séparée. Nous voulons dire la mort de M<sup>me</sup> de Polastron, l'amie de ce prince, qu'elle a fixé, lui jadis si volage, sa confidente de toutes les heures, sa maîtresse en un mot que quinze années d'une liaison sans nuages lui ont rendue de plus en plus chère.

Dès 1803, on le voit anxieusement préoccupé de la santé de sa compagne. Abattue par les malheurs dont elle est comme tant d'autres la victime, son âme exaltée y voit le châtement de ses faiblesses pour le prince qu'elle adore et qui répond à son amour par une fidélité révélatrice de l'ardeur du sien. Elle se détache lentement de la vie, sans avoir le courage de se détacher de lui, en dépit des remords qui commencent à les assaillir l'un et l'autre. Averti des inquiétudes de son frère, le roi redouble de sollicitude et d'affection:

«La voix publique m'avait déjà donné des alarmes sur la santé de votre amie. Je n'avais pas besoin de cette voix pour en concevoir. Il me suffisait de songer à la cruelle perte qu'elle vient d'éprouver. Mais, j'ignorais le pire de tous les articles: le crachement de sang. Que votre cœur se dise en mon nom tout ce qu'il dirait au mien en pareil cas. Mais, en même temps, je vous en conjure, pensez que j'ai cru, et longtemps, d'Avaray perdu pour moi, et qu'aujourd'hui, si je n'ose le regarder comme tout à fait sauvé, du moins mes espérances surpassent de beaucoup mes craintes. Si cette pensée vous console et vous fortifie, les peines que j'ai souffertes m'auront procuré un grand bien.»—«Maintenant, il faut que je vous gronde, mande le roi un peu plus tard. Vous ne pouvez douter que je ne sois vivement peiné de l'état de M<sup>me</sup> de Polastron. Vous ne m'en dites rien. Je demande donc, ou plutôt j'exige de vous de ne jamais m'écrire une lettre, grande ou petite, sans me donner de ses nouvelles et quand vous le pourrez, avec un peu de détail.» Dans les lettres suivantes, il insiste encore.

Les nouvelles qu'il reçoit au commencement de 1804 lui apprennent les motifs du silence de son frère. Le comte d'Artois n'a pas répondu parce qu'il n'a rien de bon à dire. De la chambre même de son amie qu'il ne quitte pas, il en fait le triste aveu le 17 janvier. Et le roi, n'écoutant que sa tendre sollicitude, de répondre: «Combien mon cœur partage les peines du vôtre! Combien il en ressent pour vous que vous ne sentez pas vous-même! Je sais tous les soins que l'amitié, qu'un sentiment plus tendre exigent dans ces cruels moments. Mais, je vous prie, je vous conjure de penser quelquefois que vous vous devez aussi à des amis éloignés et, en conséquence, de trouver bon que j'exige de vous de prendre le grand air, pas longtemps de suite,—cinq minutes suffisent pour le renouveler dans les poumons,—mais fréquemment, afin de ne pas tomber malade et d'être en état de soutenir une carrière longue peut-être et, je le crains du moins, de plus en plus douloureuse.» Répondant le même jour au duc de Berry, en ce moment à Londres et qui a exprimé les mêmes craintes que lui pour la santé de son père, le roi écrit: «Je l'exhorte à prendre l'air. Secondez-moi, mon enfant, je vous en donne la mission expresse. Empêchons-le, moi par mes conseils lointains, vous par vos supplications de tous les instants, de se rendre malade.»

Entre temps, l'état de M<sup>me</sup> de Polastron s'aggrave. L'espoir auquel le comte d'Artois se rattachait encore s'écroule de jour en jour. «La cruelle maladie suit son cours, mande-t-il le 6 mars. On cherche à en ralentir les terribles progrès. Mais je ne puis ni dois me faire aucune illusion, et mon malheur n'est que trop certain. Croyez qu'il n'y a que moi qui puisse apprécier tout ce que je suis destiné à perdre.» Le 16, il ajoute: «L'état de M<sup>me</sup> de Polastron est toujours le même; elle est peut-être un peu plus calme; mais il ne m'est pas permis de me flatter en rien.»

Cette lettre vient de partir quand il en reçoit une du roi où il ne peut lire sans larmes ces lignes compatissantes: «Songez à moi comme à un cœur à vous, qui sent, qui partage toutes vos peines, qui voudrait les adoucir. J'ose à peine vous donner des commissions; mais, si vous parlez quelquefois de moi, dites à la malade que je l'aimais, mais qu'à présent je l'admire, je la respecte.» Le comte d'Artois communique à son amie ces consolations. Elle en est toute remuée, elle le charge de remercier le roi et de lui donner l'assurance que la mort la trouvera résignée, confiante dans la miséricorde divine. En s'acquittant de ce triste message, le comte d'Artois laisse voir qu'il commence à subir les influences de ces pensées religieuses auxquelles son amie doit d'avoir recouvré la paix intérieure. Sensible à cette confiance, le roi n'est pas surpris du soulagement que ressent la chère malade: «Elle a pris le meilleur des remèdes pour tout le monde, mais surtout pour une âme comme la sienne. Puisse-t-elle en ressentir les mêmes effets au physique qu'au moral; et vous, mon ami, malgré la peine que je ressens pour vous, jugez du bien que ce que vous me dites de vous-même a fait à ce cœur qui vous aime si tendrement. J'ai cru lire une lettre de notre pauvre Babet.»

Les choses en sont là, lorsque, au mois de mars, arrivent à Varsovie, coup sur coup, les nouvelles les plus tragiques: l'arrestation de Georges Cadoudal et de ses complices, celle de Pichegru, celle du duc d'Enghien, si promptement suivie de la mort de presque tous ces malheureux. Elles causent au roi une stupéfaction douloureuse. Le 26 mars, répondant à une lettre de son frère, en date du 21 février, il s'étonne que celui-ci ne lui parle pas des malheurs, «commencés à Paris le 15.»—«Je dis commencés, car chaque jour m'apprend que de nouvelles victimes vont être traînées à l'autel de Moloch. Ce triste sujet absorbe toutes mes pensées. Une autre affliction peut seule m'en distraire; ce sont les nouvelles que j'apprends de votre amie. Votre propre

courage, le sien, les sentiments avec lesquels elle voit approcher le terme fatal vous soutiennent. Mais, quoique assurément ils donnent beaucoup de consolation à vos amis, ils ne leur donnent pas la même force qu'à vous. Vous ne sentez pas tout ce que vous souffrez, et moi je le sens. Mais, je le sens aussi, cette lettre, quand vous la recevrez, vous paraîtra froide. Mais, mon cœur ne l'est pas. C'est, après Dieu, en lui que je désire passionnément vous voir chercher de la consolation. Je suis bien sûr au moins que vous y trouverez une tendre sympathie. Adieu, mon ami, je n'ai pas la force de vous dire autre chose aujourd'hui. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.»

En ce qui touche la conspiration Cadoudal et les cruelles suites qu'elle menace d'avoir, la douleur du roi est d'autant plus vive qu'il ignorait les menées ténébreuses qu'a découvertes la police consulaire et qui ont abouti à la catastrophe. «J'en suis profondément affligé, mande-t-il, le 6 mars, au prince de Condé; je pleure tant de braves gens qui vont, je ne peux malheureusement me flatter du contraire, périr pour une entreprise dont je ne peux juger le fond, puisque j'en ignorais jusqu'au projet.»

Donc, il ne savait rien, absolument rien, et son frère, à Londres, n'était pas mieux informé que lui. C'est du moins ce qu'affirmait, dès le mois de février, le comte d'Artois<sup>[62]</sup>. Le bruit s'étant répandu que Georges Cadoudal et Pichegru étaient partis pour Paris, il écrivait au roi:

«Voici les seules choses que je puis vous ajouter: c'est, d'une part, que les dernières nouvelles que j'ai reçues de Georges sont de la fin de janvier; qu'à cette époque, il était dans les provinces de l'ouest, qu'il ne songeait point à se rapprocher de Paris; d'une autre part, qu'il est très vrai que Pichegru, ne recevant point de nouvelles de ses amis de l'intérieur, m'avait demandé, il y a environ six semaines, la permission d'aller lui-même en France pour y voir ses amis et pour se mettre en état de me faire un rapport exact et détaillé, du véritable état des choses et des esprits dans l'intérieur. J'attachais tant de prix au secret de ce voyage, que je n'en ai parlé à personne sans exception, et que j'ai nié constamment, même à mes amis les plus intimes, qu'il fût vrai que Pichegru ait quitté momentanément l'Angleterre. J'attends donc son retour avec la plus vive impatience, dans l'espoir que j'aurai enfin des détails importants à vous communiquer. J'ose encore me flatter que le ciel daignera mettre ce fidèle serviteur à l'abri de ses ennemis.

«Pichegru a-t-il vu Moreau? Je l'ignore et j'en doute, parce que malgré sa haine contre Buonaparte, Moreau a toujours montré des sentiments républicains. Pichegru a-t-il fait venir Georges à Paris, pour connaître ses moyens et les combiner avec les siens? Cela est possible; mais, je l'ignore absolument, n'ayant eu aucune nouvelle de Pichegru depuis son arrivée en France. Si j'apprends quelques détails sur les suites de cette affaire, je vous en informerai sur-le-champ.»

La nouvelle des arrestations suivit de près cette lettre du comte d'Artois. En ce qui touche Cadoudal et ses complices, le roi ne se fait aucune illusion; il prévoit le dénouement: «Quoique je fusse, ainsi que je vous l'ai mandé, bien certain que vous ignoriez le projet, je ne reviens pas du cruel mystère qu'on vous en a fait. Je dis cruel, car je suis bien sûr, ainsi que vous me le dites, que vous vous seriez hâté de m'en rendre compte, et peut-être, une défense de ma part eût-elle empêché tant de têtes précieuses d'être compromises, hélas! je puis dire perdues; ou, si j'avais approuvé le plan sur lequel je n'ai, au moment où je vous écris, pas plus de lumières que vous, au moins ses auteurs n'auraient pas pris sur eux une si terrible responsabilité. Mais, loin d'accuser ces infortunés, victimes de leur zèle pour la bonne cause, pleurons-les. Le plus tendre intérêt, les regrets les mieux sentis, voilà ce que nous leur devons.» Et lorsque la condamnation est prononcée et exécutée, le roi, bien qu'il s'y soit attendu, en est consterné. Il fait dire une messe: «Hélas! le memento des vivants ne sera guère moins triste que celui des morts!»

Il n'est pas moins inquiet pour le duc d'Enghien; quoique convaincu que le jeune prince n'a pris aucune part au complot de Cadoudal, il redoute que Bonaparte ne se venge sur lui de ses griefs contre les Bourbons. «On dit qu'il est bien traité à Strasbourg, mais je ne le sais pas de source certaine. D'ailleurs, on ne peut pas préjuger, d'après les premiers moments, ce qui se passera lorsque les ordres de Paris seront arrivés.»—«Du moins les circonstances inouïes de cet enlèvement m'offrent le triste avantage de pouvoir élever ma voix en faveur du duc d'Enghien, et c'est ce que je fais aujourd'hui, en écrivant aux deux empereurs et aux rois d'Espagne, de Naples, d'Angleterre, de Prusse et de Suède. Ceci, mon ami, n'est pas une simple confidence d'amitié; c'est un compte que le chef de la famille lui doit au sujet d'un de ses membres. J'ai cru devoir l'écrire moi-même à M. le prince de Condé et à ses fils. Chargez-vous de le dire à Berry et à ses cousins d'Orléans qui seront encore en Angleterre.»

Mais, le 19 avril, il apprend que le duc d'Enghien a été exécuté. Sa première pensée est pour le prince de Condé et le duc de Bourbon, grand-père et père de l'infortuné qui vient de périr: c'est à eux qu'il écrit d'abord. «Je reçois l'affreuse nouvelle, mon cher cousin, dit-il au prince de Condé; j'aurais plus besoin de recevoir moi-même des consolations, que je ne suis en état de vous en donner. Une seule pensée peut nous en fournir; il est mort comme il avait vécu, en héros. Ah! du moins, que ce malheur n'en entraîne pas d'autres! Songez que la nature n'a pas, seule, des droits sur vous et que le vainqueur de Friedberg et de Bernstein se doit aussi à la France, à son roi, à son ami. Adieu, mon cher cousin.»

Au duc de Bourbon, il exprime la même pensée: «Nous venons, mon cher cousin, de faire la même perte; votre douleur ne surpasse point la mienne; mais, souffrez que je vous offre une consolation: les derniers instants de notre fils l'ont montré digne du nom que sa vie illustrait. Vous en pouvez goûter encore une autre que je vous envie: c'est de surmonter vos peines, pour adoucir celles d'un père, d'un héros que la gloire voudrait qui vécût à jamais, mais qui, pour son propre bonheur, a peut-être déjà poussé trop loin sa carrière. Conservez-le, mon cher cousin, conservez-vous vous-même; la France et moi, nous n'aurons pas tout perdu.»

Tandis qu'il rédige ces douloureuses condoléances, l'abbé Edgeworth se rend au couvent des Bénédictines de Varsovie, où vit, dans la retraite, la princesse Louise de Condé; il est chargé de lui annoncer qu'elle n'a plus de frère et de la préparer à la visite du roi, qui veut lui témoigner sa compassion.



Louis XVIII écrit aussi au comte d'Artois: «J'ai reçu hier, mon cher frère, l'affreuse nouvelle de l'assassinat de M. le duc d'Enghien; la douleur et la rage sont mes seuls sentiments. Il s'y en joint pourtant encore un autre: quel espoir peut-il nous rester pour ceux qui, depuis le 15 février, sont tombés dans les griffes du tigre? Hélas! aucun. Cette pensée redouble mon affliction. Deux choses pourraient l'adoucir: l'une, les démarches que le roi de Suède a, sur-le-champ, faites à Paris, et ordonnées à ses ministres à Vienne et à Ratisbonne, pour tâcher de sauver notre infortuné cousin. L'autre, l'action d'un de ses palefreniers qui, revenant de l'écurie au moment où les enleveurs sont entrés dans Ettenheim et saisi par eux, s'est mis à crier au feu de toutes ses forces, au point qu'il a réveillé son malheureux maître et l'aurait sauvé, si cela eût été possible. J'ai écrit pour savoir le nom de ce nouveau d'Assas.»

Ces lettres sont à peine parties que le roi en reçoit une du prince de Condé, lui confirmant la douloureuse nouvelle qu'il connaissait déjà. «Votre Majesté est instruite du coup affreux qui vient de porter dans nos âmes la plus cruelle et la plus ineffaçable douleur. Il n'est plus, ce jeune prince de votre sang, honoré de votre estime et de vos bontés particulières. La barbarie d'un nouveau Robespierre a tranché ces jours intéressants, consacrés à la fidélité comme à la gloire; il n'est plus! Et, pour notre malheur, nous vivons encore, mon fils et moi. L'espoir de servir encore Votre Majesté peut seul nous faire supporter la vie. La foudre ne tombera-t-elle donc jamais, non pas sur ces faibles Français qui souffrent tant d'horreurs, mais sur ce monstre atroce qui déshonore l'humanité! Mon malheureux petit-fils, Sire, n'était pas plus coupable, dans le sens de la révolution, que nous deux. J'ai la preuve qu'il ignorait entièrement, qu'il désapprouvait même ce qui vient de se passer. Nous n'avons appris que par le public cette entreprise malheureusement trop connue avant qu'elle pût s'exécuter. Ah! que les suites en sont affreuses pour nous! L'excès de ma douleur ne me permet pas d'entretenir plus longtemps Votre Majesté de l'horrible catastrophe qui nous perce le cœur. Nous osons être sûrs que Votre Majesté sera sensible à la perte affreuse que nous venons de faire. Nous ne nous en consolons jamais, et notre malheur s'accroît encore de n'avoir plus que deux épées à vous offrir! Notre invariable attachement n'aura pas plus de bornes que notre profond respect.» De son côté, le comte d'Artois constate que «le *monstre* reçoit sans secousse le fruit de ses crimes et que le châtement paraît encore bien éloigné. Rien n'avance, rien ne se développe, et le temps présent est cruellement dangereux».

À mentionner encore, dans cette correspondance, ce passage relatif à M<sup>me</sup> de Polastron, dont la mort est attendue d'une minute à l'autre: «Je ne puis me flatter que le douloureux événement n'arrive pas. Il me reste donc à espérer et avec raison, au moins selon mes faibles lumières, qu'il n'y aura pas d'obstacles aux consolations que je voudrais de tout mon cœur vous donner et recevoir de vous. C'en est une pour moi de penser que ma commission du 17 février a pu être faite. Oh! mon ami, que je vous aime et que je vous plains!»

Sur ces entrefaites, une lettre du comte d'Artois, arrivée à Varsovie le 22 avril<sup>[63]</sup>, annonce le dénouement, que depuis longtemps il savait inévitable. La comtesse de Polastron a rendu l'âme le 27 mars, c'est-à-dire vingt-quatre heures avant qu'on ne connût à Londres l'exécution du duc d'Enghien. «Quoique préparé à cet événement, écrit le comte d'Escars au marquis de Bonnavy, qui tient auprès du roi la place de d'Avaray, alors en Italie, Monsieur est dans la plus profonde affliction. Sa santé cependant n'en paraît pas altérée. Il est impossible de connaître encore quelle influence cette nouvelle situation aura sur le train de vie de Son Altesse Royale. Ce qu'on a pu remarquer jusqu'à ce moment est un peu de disposition à se tourner du côté de la dévotion.» On sait quels rapides progrès allait faire cette disposition du comte d'Artois. Le roi n'en sera pas plus surpris qu'il ne l'est en ce moment d'apprendre que son frère se convertit. Les confidences qu'il a reçues de lui l'ont préparé à l'événement. En apprenant la mort de M<sup>me</sup> de Polastron, il prend la plume et laisse parler son cœur.

«On a beau, mon cher frère, avoir prévu depuis longtemps un malheur, s'y être préparé du mieux qu'on a pu, le coup est toujours le même. Cette réflexion, sur ce que j'éprouve en ce moment, vous dit assez que j'ai reçu votre douloureuse lettre du 30 mars. Oh! qu'ils sont heureux, ceux qui peuvent, en personne, recueillir vos larmes!

«J'attends que la douleur accablante dont vous étiez rempli en m'écrivant, ait fait place à une douleur également sentie, mais plus modérée. Je ne vois que trop les traces de la première dans cette phrase qu'en toute autre circonstance, j'appellerais cruelle: *Le Ciel me réserve, peut-être, la véritable consolation de mourir bientôt en vous servant*. Non, il ne vous la réserve point; il faut que vous viviez pour pleurer ce que nous avons perdu, pour aimer ce qui nous reste, pour me remplacer un jour, pour achever l'ouvrage que je ne puis me croire digne de mener à fin. Et ce n'est pas en mon nom seul que je vous engage à bannir une telle pensée, c'est au nom de celle qui, sans doute, recueille à présent le fruit de ses longues et cruelles souffrances, mais dont le bonheur serait troublé si elle vous voyait chercher à la rejoindre avant le temps prescrit.

«Le croiriez-vous, mon ami? je me suis presque réjoui que la nouvelle de l'assassinat de M. le duc d'Enghien ait suivi de si près votre malheur: c'est en essayant les pleurs des autres, qu'un cœur comme le vôtre parvient le plus aisément à suspendre les siens.—J'apprends dans l'instant la fin tragique du brave et malheureux Pichegru. Si elle a été volontaire,—ce dont il est bien permis de douter,—païen, je l'eusse peut-être admirée; chrétien, elle ajoute encore à mes peines.»

Dans les lettres qui sont sous nos yeux, le roi continue à se montrer prodigue de consolations. «Vous me rendez bien content de moi-même; je ne me suis jamais flatté de guérir votre plaie, mais c'est beaucoup pour mon pauvre cœur d'y verser un peu d'huile et de vin. Mais vous faites bien mieux, vous avez recours au véritable Samaritain; il ne vous donnera pas, comme nous autres misérables mortels, de vaines et futiles consolations; il vous rendra vos souffrances profitables, et à la manière dont il vous les fait supporter, je le vois déjà marquer votre place à côté de celle qu'il a voulu qui vous précédât. Mes larmes coulent en vous écrivant ceci, car je suis bien plus faible que vous; mais, elles sont de tendresse, au moins autant que de douleur. Priez pour moi, mon ami, d'aussi bon cœur que je pleure pour vous. C'est du fond de mon âme que je

vous le demande. Mon ami, votre douleur est juste, mais elle me perce le cœur. Permettez une réflexion à celui qui donnerait sa vie pour vous rendre ce que vous avez perdu. Si votre amie ne jouissait à présent du suprême bonheur, vous n'auriez pas les sentiments que toutes vos lettres respirent; c'est une récompense que Dieu a accordée, non à vous, mais à elle. Croyez et méditez fortement cette vérité, je ne suis pas digne de vous la dire; mais, elle n'en existe pas moins.»

Tant de témoignages de tendresse émeuvent le comte d'Artois jusqu'au fond de l'âme. «Je vous remercie de tout mon cœur, mon ami, de me parler des grandes et consolantes idées qui peuvent me procurer des consolations. Croyez que j'en fais un refuge habituel puisque j'existe, et puisque ma santé et mes forces morales ne sont pas détruites. Mais Dieu lui-même ne peut guérir une telle blessure que par un seul remède.»

Attaché à s'associer à la douleur de son frère, le roi n'oublie pas ce qu'il doit à celle du prince de Condé et du duc de Bourbon. Il leur écrit à la nouvelle de la mort du duc d'Enghien. Dans leurs réponses, il a pu juger combien leur âme est déchirée. Le comte d'Escars, qui est allé les voir à Vamstead House, lui a tracé le sombre tableau de leur désespoir, «qui prend la teinte de leur caractère.» Le duc de Bourbon le renferme en lui-même; il ne parle à personne, ne verse pas une larme, «il n'en est que plus malade.» Le vieux Condé, au contraire, se désole bruyamment, se répand en gémissements sur le sort de son petit-fils, en imprécations contre Bonaparte; au milieu de ses sanglots, il se raconte à lui-même vingt fois le jour ce drame affreux» et, comme Annibal, répète sans cesse: *Occidit, occidit spes omnis et fortuna nostri nominis.*»

Cependant, dans leur cruel abatement, ils songent à la sûreté du roi. Le «forfait» dont leur fils et petit-fils a été la victime leur fait craindre que Bonaparte ne s'arrête pas en si beau chemin, et que, grâce à la faiblesse de la Prusse, il ne fasse arrêter le roi à Varsovie comme il a fait arrêter le duc d'Enghien dans le grand-duché de Bade, que peut-être même il ne le fasse assassiner. À Londres et ailleurs, à Varsovie même, les émigrés partagent ces craintes. Grâce à cette hauteur d'âme qui ne lui a jamais fait défaut, et à sa confiance dans la loyauté du monarque prussien, Louis XVIII les dédaigne. Mais, elles inspirent au duc de Bourbon les vives supplications, qu'en son nom et au nom de son père, il adresse au roi pour le presser de se tenir sur ses gardes. Voici la réponse qu'il reçoit:

«Mes larmes étaient bien loin d'être taries, mon cher cousin; votre lettre les a renouvelées avec plus d'abondance que jamais; mais ce n'est plus seulement la douleur qui les fait couler, c'est l'amitié, c'est l'attendrissement le plus vrai. Quoi! dans un pareil moment, vous avez songé à moi! Sans doute l'assassin d'un héros ne peut être arrêté par un vain titre, et plutôt à Dieu qu'il se fût attaqué à moi, que j'eusse été sa seule, sa seule dernière victime. Mais, plus je suis sensible à l'intérêt que vous me témoignez, plus je dois dissiper vos touchantes alarmes. Ma position me défend d'un attentat caché, et la générosité du souverain qui me donne asile ne me permet pas d'en craindre d'autres. Le règne du crime aura son terme, et je goûte d'avance une sorte de consolation, en songeant aux honneurs publics que nous rendrons un jour à celui qui n'a encore de monument que dans nos cœurs.»

À cette lettre, en date du 17 mai, le roi en joint une pour le prince de Condé: «Je désirais, mon cher cousin, et je craignais presque également de recevoir de vos nouvelles; je connaissais votre tendresse et votre fermeté, l'une m'effrayait pour vous, l'autre pouvait à peine me rassurer. Votre lettre a terminé cette pénible incertitude; elle a, il est vrai, renouvelé ma douleur, mais elle a calmé mes trop justes craintes pour vous, c'est le seul baume qui pût en ce moment être versé sur la plaie de mon cœur. Elle est bien cruelle, cette plaie, elle saignera toujours; mais tant que votre fils et vous, me serez conservés, elle sera supportable.

«C'est sans doute un adoucissement à votre douleur de songer qu'aucune imprudence de celui que nous pleurons n'a causé notre malheur; mais, il avait aux yeux du tyran deux crimes irrémissibles: son nom et sa gloire.

«Je me suis acquitté de vos commissions pour la reine, pour mes enfants; ils se sont empressés de vous exprimer leurs sentiments en apprenant la fatale nouvelle; aujourd'hui, ils ne peuvent qu'admirer le courage que vous avez eu de m'écrire dans une telle affliction.

«Votre fille vous répond sûrement aujourd'hui ainsi qu'à son frère; je crois cependant remplir un devoir, en même temps que je goûte une véritable consolation, de vous dire qu'elle est aussi bien que nous pouvions nous en flatter, et qu'elle a reçu ce coup affreux avec toute la sensibilité que vous lui connaissez, mais avec toute la force que donne la religion.»

Ainsi, des malheurs communs, en se multipliant, avaient rapproché les uns des autres les membres de la famille royale, fait disparaître les causes de division et cimenté l'union que ces malheurs rendaient plus impérieusement nécessaire.

## IX LE DÉPART DE VARSOVIE

Lorsqu'au mois de mars 1803, Louis XVIII, en réponse aux offres de Bonaparte, s'était empressé de saisir cette occasion d'affirmer solennellement ses droits, il avait dû prévoir que son expulsion du territoire prussien serait la conséquence de cette manifestation. Préoccupé de trouver un autre asile, il l'avait obtenu du roi de Suède, le jeune Gustave IV, dévoué comme son père à la cause des Bourbons. Il était convenu entre eux qu'à la première menace, Louis XVIII pourrait se porter à Stralsund, en Poméranie, avec la certitude d'y être favorablement accueilli. L'éventualité qu'il redoutait alors ne s'étant pas produite il était resté à

Varsovie, prêt toutefois à profiter de l'obligante adhésion du monarque suédois, si les événements exigeaient qu'il la lui rappelât. Depuis, il n'avait pas cessé de chercher un prétexte pour quitter Varsovie. Mais ce n'est qu'en 1804 qu'il le trouva.

«Ce sera, écrivait-il au monarque suédois, le désir, la nécessité même de revoir mon frère, que les circonstances tiennent éloigné de moi depuis plusieurs années, de lui mener ses enfants, qu'il n'a pas vus depuis leur mariage, et de lui épargner une partie du chemin. Armé de ces raisons, je compte, à moins d'obstacles dont je ne serai pas le maître, me mettre en chemin vers le 1<sup>er</sup> mai prochain. J'annoncerai, à la vérité, mon retour; mais Votre Majesté, qui n'a fixé pour terme de mon séjour dans ses États que le moment où j'aurai la volonté d'en sortir, pense bien que cette volonté ne viendra pas aisément, et que je tiendrai ce langage uniquement par égard pour le souverain qui me tolère ici depuis trois ans. Je supplie donc Votre Majesté de renouveler, s'il en est besoin, les ordres qu'elle a bien voulu donner l'année passée à son gouverneur de Stralsund. Mais je la supplie en même temps d'ordonner à ce gouverneur, et à tous autres, d'observer un secret sans lequel l'exécution de mon plan deviendrait peut-être problématique.»

Cette lettre trouva le roi de Suède toujours animé des intentions bienveillantes qu'il avait déjà manifestées à Louis XVIII. Mais, en lui en donnant l'assurance dans sa réponse, il l'invitait à s'informer, avant de se mettre en route pour la Poméranie, si l'empereur Alexandre ne trouverait pas mauvais qu'une réunion des princes français eût lieu ailleurs que dans ses États. Le conseil était sage et d'autant plus pratique, que l'exécution du duc d'Enghien venait d'exciter l'horreur et l'indignation des cours d'Europe, et qu'on pouvait espérer que, moins soucieux qu'autrefois de ne pas déplaire à Bonaparte, le tsar mettrait quelque empressement à le lui marquer, en laissant les membres de la famille des Bourbons se rencontrer sur le territoire russe. Louis XVIII se préparait donc à suivre l'avis du roi de Suède, lorsqu'un grave événement se produisit qui lui fit ajourner cette démarche. À la fin de mai, on apprenait à Varsovie que le premier Consul venait d'être proclamé empereur.

La nouvelle était faite pour pousser au paroxysme la colère et l'émotion du souverain dépossédé, dont un usurpateur s'appropriait la couronne. Mais si elle l'émut et l'irrita, elle ne le surprit pas. Depuis longtemps, il était préparé à l'événement par la conduite de Bonaparte. Elle révélait en lui la volonté de ne rien céder de son pouvoir, le dessein de régner. En se haussant à l'empire, il justifiait les espérances conçues par ses partisans depuis son retour d'Égypte, et les craintes conçues par ses ennemis. Mais, si ce dénouement épique n'avait pas étonné Louis XVIII, il ne l'obligeait pas moins à élever la voix pour protester contre le coup d'État qui le dépouillait, et à donner à sa protestation une publicité retentissante. Sa conviction sur ce point ne pouvait qu'exciter son désir de hâter la réunion de famille à laquelle il songeait déjà avant d'apprendre l'élévation de Bonaparte. C'est d'accord avec tous les princes de son sang qu'il voulait protester à la face du monde, et pour l'avenir aussi bien que pour le présent!

Une autre obligation primait celle-là et toutes les autres. En attendant de parler à la foule, de concert avec ses parents, il était tenu de parler aux souverains régnants. Pour cette première protestation, sa signature suffisait. Le 6 juin, il adressait à toutes les cours cette lettre circulaire:

«Monsieur mon frère et cousin, en prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Buonaparte vient de mettre le dernier sceau à son usurpation. Ce dernier acte d'une révolution où tout, dès l'origine, a été nul, et dont les trônes sont tous ébranlés, par les principes dangereux que le Sénat de Paris vient de mettre en avant, ne peut sans doute infirmer mes droits. Mais, comptable de ma conduite à tous les souverains dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion.

«Je déclare donc, après avoir au besoin renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des États généraux de France, ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent et la France et l'Europe, je déclare, en présence de Votre Majesté, en présence de tous les autres souverains auxquels j'écris par ce même courrier, que, loin de reconnaître le titre impérial que Buonaparte vient de se faire déferer par un corps qui n'a pas même d'existence légitime, je proteste, et contre le titre et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu. En remplissant ce devoir, je crois fermement donner à Votre Majesté une preuve de mon intérêt pour sa couronne et de mon amitié pour elle.»

En envoyant à son frère, le lendemain, une copie de sa protestation, le roi lui disait: «Voilà Buonaparte qui prend un nouveau titre et un titre héréditaire. Mon silence en cette occasion n'infirmerait pas nos imprescriptibles droits; mais, il deviendrait une tache sur ma vie. Il faut donc que je parle. Dès aujourd'hui, j'écris à tous les souverains une circulaire dont je vous envoie copie; mais je voudrais un peu plus de marge pour la protestation publique que je dois et que je veux faire, non seulement en mon nom, mais au vôtre, mais au nom de toute ma famille, et pour cet acte important et solennel, je désirerais extrêmement pouvoir me concerter non seulement, comme je crois vous l'avoir mandé une fois, avec mon frère, avec mon ami, mais avec Monsieur. C'est déjà vous dire à quel point votre présence m'est nécessaire. Si je le pouvais, je voudrais, dans une aussi grande occasion, être également entouré de tous les princes de mon sang.»

Ainsi, à la date du 7 juin, que porte cette lettre, dans la pensée du roi, la réunion de famille était résolue, en dépit de l'opposition qu'y faisaient, au grand désespoir de d'Avaray, quelques-uns des conseillers qui n'en voyaient que le danger, et parmi lesquels le comte de Saint-Priest, consulté à Stockholm où il vivait dans la retraite, n'était pas le moins énergique. Il n'y avait doute de la part du prétendant que sur le point de savoir si, ne pouvant être tenue à Varsovie où le roi de Prusse ne l'eût pas tolérée, elle se tiendrait en Russie ou en Suède. Cette question, l'empereur Alexandre pouvait seule la résoudre, soit en consentant à ce que la manifestation projetée eût lieu dans une ville de son empire, soit en s'y refusant. Louis XVIII espérait obtenir le consentement impérial; toutefois, il était trop accoutumé à voir ses projets contrecarrés par les puissances pour ne pas envisager non seulement l'hypothèse d'un refus, mais encore celle d'un effort du tsar pour empêcher la réunion même en Suède. Il entendait donc mettre ce prince en présence du fait accompli, et s'il

devait recevoir un désaveu, avoir déjà quitté Varsovie quand la réponse d'Alexandre y arriverait.

La lettre qu'il lui écrivit, le 25 juin, s'inspira de cette préoccupation. Après avoir exposé son projet, il ajoutait: «Si Votre Majesté impériale daignait l'approuver, écrivait-il, cette réunion si désirable, et qui ne doit être que momentanée, aurait lieu dans ses propres États soit à Vilna, soit dans toute autre ville qu'il plairait à Votre Majesté impériale de me désigner. Parmi les motifs sans nombre qui me feraient préférer ce parti, il est une considération qui ne peut manquer de toucher l'âme sensible de Votre Majesté impériale. Depuis son enfance, ma nièce n'a point vu son beau-père; depuis son mariage, je cherche vainement l'occasion de la lui présenter; je voudrais lui épargner les fatigues d'un long voyage et d'un double trajet de mer. Si, malgré cette puissante considération, Votre Majesté impériale pensait que je dusse plutôt passer moi-même en Suède, je la supplierais de me donner un bâtiment qui de ses côtes pût m'y transporter. En attendant, et pour recevoir moi-même, sans obstacle ni délai, la réponse de Votre Majesté impériale, je vais, accompagné de mon neveu le duc d'Angoulême, me mettre en route pour sa frontière, m'y croyant suffisamment autorisé par l'invitation obligeante qu'elle me fit, il y a deux ans. Je m'arrêterai à Grodno, et là, j'attendrai la communication ultérieure qu'elle voudra bien adresser au comte de l'Isle.»

Le même jour, le roi confiait de nouveau ses intentions à son frère, en donnant à sa pensée plus de développement qu'il ne l'avait fait dans sa première lettre.

«Pour donner à la protestation que nous avons tous à faire et dont je m'occupe sans relâche, pour assurer à cet acte important, le dernier peut-être (jusqu'à des temps plus heureux dont je ne désespérerai jamais) émané de la race de Robert le Fort, toute la solennité qu'il doit avoir, notre réunion, mon cher frère, me paraît indispensable, et celle des princes de notre maison ne l'est pas moins. M. le duc d'Orléans depuis longtemps se prépare à venir; j'appelle, aujourd'hui, M. le prince de Condé, et je ne doute pas de sa réponse. Je suis également sûr de la vôtre. Monsieur accoura auprès du roi qui l'appelle, mon frère voudra embrasser sa belle-fille; mon ami volera dans mes bras.

«Je gémissais sans doute des délais que tout ceci apportera à la publication de l'acte que l'Europe attend de nous. Mais, la protestation que j'ai adressée aux souverains constate déjà mon droit et dénote mon intention ultérieure; et quant à la protestation publique, l'éclat que lui donnera notre assemblée de famille compensera de reste la lenteur avec laquelle nous l'aurons fait paraître.

«Vous comprendrez facilement que je désire que Berry vienne avec vous, et que M. le prince de Condé amène son fils. Déjà, M. le duc d'Orléans qui, en me demandant de venir auprès de moi, ne pensait sûrement pas au nouveau motif qui doit aujourd'hui l'y conduire, m'a demandé la permission de se faire accompagner par son frère, le comte de Beaujolais, que je serais charmé de connaître et d'embrasser. Mais, je soumetts à une assemblée de famille qu'il faudra que vous teniez, la question de savoir si vous et les deux chefs de branche viendrez seuls, ou si vous amènerez fils et frère. En délibérant sur cet objet, vous n'oublierez pas que, réduits comme nous le sommes au malheur le plus cruel peut-être de l'époque actuelle, au malheur de vivre séparés les uns des autres, il est du moins nécessaire de conserver l'asile obtenu en Angleterre; et que la présence de quelques-uns des nôtres y est peut-être indispensable pour assurer le retour des absents.

«C'est dans ce même conseil de famille que vous direz aux princes pourquoi je les appelle; car je ne fais que leur indiquer, les renvoyant à vous pour le surplus. Vous leur recommanderez, ainsi que je vous le recommande, un secret absolu sur le motif de votre voyage. Il suffira que l'on sache que j'ai voulu rassembler ma famille autour de moi dans les circonstances les plus graves et les plus critiques, où je me sois trouvé depuis le commencement de nos infortunes.

«Enfin si, par impossible, cette réunion si désirée par mon cœur, si utile à nos intérêts, si solennelle aux yeux de nos contemporains et de la postérité, ne pouvait du tout avoir lieu; ou si, par des considérations tirées de l'état actuel du roi d'Angleterre<sup>[64]</sup>, de l'entrée probable de M. Fox dans le ministère, de l'accélération possible de la paix (de la paix qui nous priverait de la bonne volonté du gouvernement britannique pour la publication de ma protestation); si, dis-je, par quelque vue que ce soit de circonspection ou de sagesse, votre détermination personnelle devait être indéfiniment retardée, alors je vous expédierais ma protestation sans délai, afin que, revêtue de votre adhésion, vous pussiez la faire paraître suivant les formes convenues: mais, je vous le répète, je regretterais toute ma vie d'avoir été réduit à la faire sans vous.

«Vous sentez, mon cher frère, que pour un tel voyage, il faut réduire votre suite au strict nécessaire. Vous ferez cette observation à M. le prince d'Orléans et à M. le prince de Condé. Le comte d'Escars est chargé de prendre vos ordres pour les démarches à faire auprès du gouvernement britannique, afin de vous procurer le ou les bâtiments nécessaires pour vous conduire, d'abord à Calmar et de là (s'il y a lieu, comme je l'espère) dans les ports de Russie. Faites de votre côté tout ce qu'il faudra pour hâter votre commun départ.»

En même temps qu'à son frère, le roi avait fait part de ses intentions au prince de Condé, au duc de Bourbon et au duc d'Orléans qui venait justement de renouveler sa demande de le venir voir, en y associant son frère cadet, le comte de Beaujolais, lequel tenait à se joindre à lui. Répondant, le 25 juin, à ses lettres, le roi lui disait: «Elles m'ont vivement touché; mais, croyez que depuis bien longtemps mon cœur ne vous distingue plus de mes autres enfants. Si vous ne m'aviez pas demandé à venir auprès de moi, si depuis près de six mois je n'attendais avec impatience que les obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de ce désir aussi juste que réciproque fussent levés, ce serait moi qui vous préviendrais en vous invitant à venir. Je n'entre pas dans de grands détails à ce sujet, parce que je charge mon frère de vous les donner. Vous ne pouvez douter de la satisfaction que j'éprouverais à faire connaissance avec votre frère cadet, avec mon filleul, et si les circonstances n'avaient donné à votre voyage auprès de moi un tout autre but que celui qu'il devait d'abord avoir, je n'hésiterais pas à vous dire de l'amener. Mais, j'ai dû, comme mon frère vous l'expliquera, soumettre ce point à un conseil de famille à la décision duquel je m'en rapporte. Mais, soit que j'aie, ou non, le plaisir de le voir, j'en aurai beaucoup à vous présenter le comte d'Avaray, dont la santé m'a si

longtemps donné de cruelles inquiétudes, mais qui, je l'espère au moins, est tout à fait rendu à mon amitié, à ma confiance.» Cette lettre trouva le duc d'Orléans disposé à partir. «J'espère approcher bientôt votre auguste personne, mandait-il au roi, et je me trouverai doublement heureux en cédant à l'impulsion de mon cœur, de penser que j'obéis à vos ordres.»

La missive royale à laquelle il répondait en ces termes ne porte pas d'ordres. Mais, il les avait reçus du comte d'Artois; il savait déjà que c'est à Calmar et non à Varsovie qu'il devait voir Louis XVIII, et que leur entrevue aurait un caractère solennel et public, puisque d'autres princes devaient s'y trouver avec lui à l'effet de prendre en commun d'importantes résolutions.

Au reçu des lettres de son frère, le comte d'Artois s'était empressé de lui répondre. Il reconnaissait la nécessité d'une réunion de famille, et se déclarait prêt à se porter au rendez-vous que le roi lui donnait, inclinant d'ailleurs à croire que la Suède était le pays qui conviendrait le mieux et considérant «comme une des plus douces consolations qu'il pût recevoir» le bonheur de se retrouver avec son frère et avec ses enfants. Il exprimait, en passant, l'espoir que, tôt ou tard, ils pourraient tous se retrouver en Angleterre. «Si d'une part l'opinion que nos ennemis n'ont cessé d'accréditer contre l'Angleterre présente de fortes objections contre le projet d'y transporter votre résidence, de l'autre, je vois de bonnes et excellentes têtes extrêmement attachées à notre cause, qui pensent que la somme des avantages l'emporterait infiniment pour vous, non seulement à cause de la proximité, qui est un point majeur, mais encore par la prépondérance que cette puissance aura toujours sur toutes les autres qui ne sauraient faire un pas, pour ainsi dire, sans l'appui des subsides de l'Angleterre.» Enfin, le comte d'Artois, après avoir approuvé sans restriction la protestation adressée par le roi aux souverains, sollicitait ses ordres quant au lieu et à la date de la réunion.

Telle était sa réponse à la lettre du 7 juin. Celle du 25, lui ayant apporté des instructions plus complètes, il se hâta de s'y conformer et de convoquer le conseil de famille, à la décision duquel le roi soumettait la question de savoir si tous les princes se rendraient à son appel ou seulement son frère et les «deux chefs de branche».—«D'après la prudence que vous recommandez, lui mandait le comte d'Artois, le 20 juillet, il a été décidé que je ne serai accompagné que du duc d'Orléans et du prince de Condé. J'ai parlé hier lundi à milord Harrowby. J'en ai été content, et, d'après ce qu'il m'a dit, je pense que le voyage aura lieu d'accord avec le gouvernement britannique, et que le retour sera suffisamment assuré. Mais, le ministre n'a pas pu me répondre d'une manière positive avant d'avoir pris les ordres du roi et conféré avec ses collègues. Je ne crains qu'un peu de retard, parce que je crois que milord Harrowby voudra attendre que l'empereur de Russie ait notifié ses intentions par l'envoi des passeports que vous avez demandés.»

Louis XVIII avait quitté Varsovie, depuis le 30 juillet, avec le duc d'Angoulême, lorsque cette lettre y parvint. D'abord fixé au 25, son départ avait été retardé par une indisposition qui fut attribuée à une tentative d'empoisonnement, dont, autour de lui, et bien que les recherches de la police locale n'en eussent fourni aucune preuve, on soupçonna des agents du gouvernement français d'être les auteurs. Lui-même le croyait. En écrivant au roi de Suède pour lui annoncer son arrivée à Grodno, il accusait les autorités de Varsovie de n'avoir pas voulu arrêter le dénonciateur du crime, qui «aurait joué dans cette horrible affaire, le rôle d'un scélérat artisan ou complice».

Promptement rétabli, il s'était mis en route, non sans avoir eu soin de mettre sous la protection du roi de Prusse «ce qu'il avait de plus cher, sa femme et sa nièce», qui restaient à Varsovie où il comptait revenir bientôt. Il y a lieu de remarquer ici que, quoi que pensât le monarque prussien de la décision de Louis XVIII, il se contenta de lui recommander la prudence. «Je ne doute pas de l'intention constante que vous voudrez bien apporter à éviter tout ce qui, de manière ou d'autre, pourrait compromettre ce séjour à Varsovie, et à me procurer le plaisir de continuer à vous l'offrir.»

## **LIVRE QUATORZIÈME**

### **AVANT ET APRÈS L'ENTREVUE DE CALMAR**

#### **I**

#### **LE ROI SUR LES CHEMINS**

En un temps où, surtout dans les pays du Nord, les voyages présentaient difficultés et périls, c'était chose grave d'aller de Varsovie en Russie ou en Suède. Les routes n'offraient que peu de sécurité; les relais de poste ne suffisaient pas toujours aux exigences des voyageurs, et les distances s'allongeaient de tous les obstacles que ceux-ci risquaient de rencontrer en chemin. Il est donc aisé de comprendre avec quel serrement de cœur la reine et la duchesse d'Angoulême, encore sous l'impression de la tentative d'empoisonnement, avaient vu partir le roi et son neveu, non moins affligés qu'elles de cette séparation. La douleur de tous s'aggravait des craintes que pouvait faire concevoir l'objet du voyage. Le gouvernement français averti ne tendrait-il pas aux deux princes quelque piège, afin de s'emparer d'eux? Ceux qui résidaient en Angleterre ne seraient-ils pas, pendant la route, exposés au même danger? La famille royale avait toujours devant les yeux l'aventure tragique du duc d'Enghien. Les malheurs passés ne la disposaient que trop à en redouter de nouveaux, et les adieux se ressentirent de tant de légitimes angoisses.

Si, cependant, celles des deux princesses avaient été susceptibles d'un peu d'apaisement, elles l'eussent ressenti en voyant de quels serviteurs dévoués et fidèles partaient entourés les chers voyageurs. Le comte de

l'Isle et son neveu, sous le nom de comte de Châtellerauld, étaient accompagnés du comte d'Avaray, l'homme de confiance du roi, du duc de Piennes et du jeune marquis de Vassé. Le comte de Blacas était parti en avant pour préparer des logements à son maître et devait l'attendre à Grodno, ville de la frontière russe. Autant de compagnons de route, autant de défenseurs dont le roi, s'il en était besoin, recevrait aide et secours. Au moment où il allait quitter Varsovie, le général de Kohler, gouverneur militaire, et son état-major se présentèrent pour saluer les partants. Ils les accompagnèrent jusqu'aux portes:

«Le début de mon voyage a été rude depuis l'instant de mon départ jusqu'à celui de mon arrivée à Bialystock, écrivait quelques jours plus tard le roi à la reine, en entrant dans Grodno. J'ai été couché en tout quatre heures et sans me déshabiller encore. Mais, j'ai été bien dédommagé de cette fatigue par le petit séjour que j'ai fait chez M<sup>me</sup> de Cracovie (comtesse Branicka); on n'est pas plus aimable qu'elle; on ne reçoit pas son monde avec plus d'aisance, de noblesse, de grâce et de sensibilité. On n'éprouve chez elle qu'une seule peine, c'est de la savoir âgée et d'une santé délicate. J'ai bien grondé M<sup>me</sup> de Tyszkiewicz de ma part et de la vôtre. Je ne vous dis rien de M<sup>lle</sup> Annette: un mari ne parle point de ses amours à sa femme.»

Ce ton enjoué ne permet pas de deviner que le roi avait eu dans l'hospitalière maison, dont il vantait le charme en ces termes, la plus douloureuse des surprises. C'est une note de d'Avaray qui nous l'apprend, en même temps qu'elle nous fait connaître que lui aussi était pénétré de reconnaissance pour l'accueil qu'il avait reçu chez la Palatine.

«M<sup>me</sup> de Cracovie est une de ces grandes dames dont le moule a été rompu par la licence et la familiarité de nos derniers temps, par la dignité crapuleuse et empruntée, qui aujourd'hui règne en France, mais surtout par le système général d'amalgame et d'indemnisation, appliqué partout à la société et aux mœurs. Dans un âge très avancé, une taille élevée qui ne plie point sous le fardeau des ans, un extérieur noble et doux, d'accord avec le cœur qui l'anime et l'habitation majestueuse qu'elle occupe, nous l'auraient fait distinguer au premier coup d'œil si son aisance respectueuse envers notre maître ne l'avait mieux fait encore. Les sentiments, les opinions, le ton, la pureté de langage, le local même, l'ensemble de la société composée principalement de Français fidèles, que cette aimable et respectable femme avait réunis auprès d'elle, auraient pu nous faire croire que, par un prodige nouveau, une de nos maisons illustres et vraiment dignes de l'être avait transporté son manoir en Pologne. Cet hommage rendu à M<sup>me</sup> de Cracovie m'est dicté surtout par la sensible reconnaissance de mon maître à l'accueil qu'il en a reçu et aux soins constants et empressés de son neveu le prince Joseph et de M<sup>me</sup> de Tyszkiewicz sœur de ce dernier, pendant tout le temps du séjour du roi à Varsovie.»

Après avoir rendu cet hommage à M<sup>me</sup> de Cracovie, d'Avaray nous initie, en un récit que nous résumons, à l'événement qui vint troubler le court séjour du roi à Bialystock. On a vu que le comte de Blacas était parti pour Grodno quelques jours avant lui. Dans cette ville, résidait le général comte de Benningsen, gouverneur général de la Lithuanie, à qui devaient être adressées les réponses que le roi attendait de la cour de Russie. Blacas étant autorisé à en prendre possession, Benningsen lui remit celles qu'il avait reçues, et elles furent aussitôt expédiées à d'Avaray chez M<sup>me</sup> de Cracovie. L'une était de l'empereur Alexandre pour le comte de l'Isle, l'autre adressée par le chancelier Czartoryzky au duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples à Saint-Pétersbourg, qui avait été chargé par le roi d'appuyer ses démarches et qui la lui envoyait.

Avant de donner le texte de ces lettres, il faut rappeler en quelles conditions elles avaient été écrites. À Saint-Pétersbourg, comme dans toutes les cours, on était toujours sous l'impression de révolte et d'horreur, produite par l'exécution du duc d'Enghien. Cette impression, la Prusse et l'Autriche cherchaient encore à la dissimuler. Mais, la Russie semblait s'appliquer à la trahir. Entre elle et la France, les relations se tendaient. L'ambassadeur, Markoff, tombé, comme Kalitscheff, dans la disgrâce de Bonaparte, avait quitté Paris où un simple chargé d'affaires, d'Oubril, occupait sa place. Le général d'Hédouville, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, écrivait le 20 avril: «Tout est changé ici depuis la nouvelle de l'arrestation du duc d'Enghien et l'arrivée de l'estafette expédiée par le résident de Russie à Francfort, qui a appris son jugement. On ne parle que d'une rupture ouverte avec la France et de mesures violentes qui en seraient la suite. L'empereur s'est échappé plusieurs fois en propos contre les Français, en ajoutant qu'ils gâtaient ce qu'ils avaient fait de bon.»

Le général d'Hédouville signalait en outre la position difficile de son ambassade. Après la mort du petit-fils des Condé, la cour de Russie avait pris le deuil et fait célébrer un service religieux; elle avait poussé la diète de Ratisbonne à protester contre la violation du territoire badois. L'ambassadeur de France, en énumérant ces actes, préparait son gouvernement au rappel de d'Oubril, à l'ordre donné aux sujets russes de quitter la France, à une résurrection de la sympathie du tsar pour Louis XVIII, à une alliance entre la Russie et l'Allemagne, toutes choses dont le langage et l'attitude d'Alexandre ne laissaient que trop prévoir la réalisation.

De son côté, le gouvernement français se répandait en reproches et en plaintes. Le 2 mai, Talleyrand exprimait par écrit ses griefs à d'Oubril. «Après l'intervention que le cabinet de Saint-Pétersbourg a voulu prendre aux affaires intérieures de la France; après la conduite qu'il a tenue par rapport à MM. de Vernègues et d'Antraigues; après ce qu'on voit d'incertitude dans les dispositions de ce cabinet, relativement aux nouvelles destinées de la France et aux prétentions de la maison de Bourbon; après, surtout, cette affectation de porter, sans qu'aucun lien de parenté l'exigeât, le deuil d'un homme coupable, tombé sous le glaive des lois pour avoir tramé des assassinats sous l'influence de l'Angleterre, la déclaration qui vient d'être faite à Ratisbonne est un acte qui prouve clairement qu'il n'y a plus aucun moyen pour que la France et la Russie se concilient à l'effet d'intervenir de concert dans les affaires germaniques. La première démarche que fit Paul I<sup>er</sup>, de glorieuse mémoire, lorsqu'il voulut se rapprocher de la France, ce fut d'éloigner le comte de l'Isle de ses États et de lui retirer toute sa protection.»

Cette lettre précédait et préparait une rupture qui fut définitivement consommée au mois d'août[65].

Néanmoins, et quoique irrité contre la France, l'empereur de Russie voulait choisir son heure pour rompre avec elle. Jusque-là, il entendait dissimuler ses intentions en la ménageant, et c'est bien ce désir qui apparaît dans sa réponse à Louis XVIII. Elle constituait un refus positif et dépourvu de toute bonne grâce.

«Monsieur le comte, par la lettre que vous m'avez adressée de Varsovie en date du 13 juin, j'ai vu avec peine la résolution que vous venez de prendre. J'aurais désiré en être instruit d'avance; alors, mon amitié pour vous et ma franchise accoutumée m'auraient porté, monsieur le comte, à vous déconseiller les démarches que vous avez faites, lesquelles, dans la crise actuelle, loin de vous procurer quelque avantage réel, ne sont propres qu'à donner de nouvelles armes à vos ennemis et les engager à rendre votre position encore plus difficile qu'elle ne l'est dans ce moment. Sans prétendre, au surplus, m'immiscer dans ce qui ne me regarde pas directement, je ne saurais, pour ma part, adhérer aux demandes que vous m'avez adressées, monsieur le comte, et je ne vous cacherai pas que l'offre qui vous a été faite et que je vous réitère encore aujourd'hui, de vous donner un asile dans mes États, en cas que votre demeure ailleurs ne puisse se continuer, n'était que dans la vue de vous accorder une retraite paisible et tranquille, ou il ne serait question d'aucune démarche semblable à celle que vous vous proposez de faire.

«J'ai cru devoir vous parler sans réserve, monsieur le comte, étant persuadé que ni l'impossibilité d'exécuter votre résolution en Russie, ni l'énoncé de ma manière de l'envisager, ne sauraient vous faire douter, au reste, de mon engagement à vous donner dans toute autre occasion des preuves réitérées de mon estime et de ma considération très distinguée.»

La lettre de Czartorysky au duc de Serra-Capriola accentuait plus durement encore ce refus. Elle exprimait la surprise qu'avait causée à l'empereur la résolution prise par le comte de l'Isle, sans avoir le soin d'en instruire la cour de Russie. «Les relations entre la Russie et le gouvernement français n'étant point rompues, il n'appartient à personne de mesurer le degré d'harmonie ou de froideur dans lequel elles se trouvent, et encore moins de préjuger de leur durée.» L'empereur se trouvait, en conséquence, contraint de repousser les demandes du comte de l'Isle comme ne pouvant cadrer avec les relations qui existaient entre la Russie et la France; et sans prétendre lui tracer sa conduite, il croyait sage de le détourner du projet de réunion, de lui conseiller «de se tenir tranquille et de revenir, s'il en est temps encore, sur les résolutions projetées».

Dans la note à laquelle nous avons déjà fait un emprunt, d'Avaray confesse que la lecture de ces lettres le terrifia. Il n'avait pas cru «à la possibilité d'une pareille catastrophe». La question se posait maintenant de savoir si Louis XVIII, se trouvant encore sur le territoire prussien, devait revenir sur ses pas, rentrer à Varsovie et, par cette soumission, s'assurer le bon vouloir du tsar, au cas où il serait obligé de lui demander asile, ou s'il fallait persister quand même dans le projet que la mise en route avait révélé à toute l'Europe. Cette question, il ne pouvait en décider seul. Il fit donc appeler le roi et le duc d'Angoulême hors du salon de M<sup>me</sup> de Cracovie, «empli de monde,» et on délibéra. «On était loin des conseillers craintifs et timides. Le roi était seul entre son neveu et un conseiller qui n'avait jamais manqué d'audace.» La délibération ne pouvait être longue. D'un commun accord, il fut décidé «de s'en tenir aux résolutions prises et de marcher au-devant des orages».

«Cette détermination fixée, le roi fut tout entier à la société, avec la même amabilité et les mêmes succès, passant du poison de Buonaparte à la colère de l'empereur de Russie, comme il allait autrefois de sa grotte solitaire de Versailles à une fête de Trianon. Et qu'on ne croie pas que ce soit une façon de parler. M<sup>me</sup> de Cracovie avait auprès d'elle une société nombreuse et, entre autres, deux de ses nièces, mère et fille, dont l'une, M<sup>lle</sup> de Tyszkiewicz, avec l'esprit le plus piquant, prolongeait les grâces du célibat. Le roi, aimable à l'envi et pour la nièce et pour la tante, trouvant dans son cœur et cette inaltérable bonté qui le distingue si particulièrement, quelques mots sensibles et obligeants à dire à tous ses Français qui s'empressaient autour de lui, quitta Bialystock en y laissant des regrets et des souvenirs, dont l'expression le suivit sur la route aussi loin qu'ils purent l'atteindre.»

Dans la soirée du 3 août, il arrivait à Grodno. Le général comte de Benningsen prévenu par Blacas, et bien qu'il n'eût pas d'ordres de sa cour, lui avait fait préparer des logements et voulut procéder lui-même à son installation, secondé par toutes les autorités militaires et civiles. Il avait poussé les égards jusqu'à placer devant la maison que le comte de l'Isle devait occuper une garde nombreuse avec un drapeau. Mais le roi, tout en exprimant sa gratitude, exigea le renvoi de cette troupe, ni lui ni son neveu «n'étant dans le cas de recevoir des honneurs». Du reste, il pensait ne rester que peu de jours à Grodno.

Obligé, pour se rendre à Calmar, de traverser la Baltique, et la lettre du tsar ne lui permettant plus de compter sur une frégate russe pour effectuer ce passage, il recourut de nouveau au dévouement du comte de Blacas. Il le fit partir pour Riga, où, sans doute, il serait aisé de trouver promptement un bâtiment faisant voile pour la Suède. Cet espoir devait être trompé. De Riga, Blacas écrivait qu'en dépit de ses efforts pour hâter le départ, il craignait qu'on ne dût attendre pendant plusieurs semaines. En de telles conditions, un plus long séjour à Grodno devenait impossible, tant y étaient rares les moyens d'existence un peu confortable, et le roi se demandait s'il ne solliciterait pas de M<sup>me</sup> de Cracovie, à qui il venait d'adresser ses remerciements, un asile temporaire, lorsqu'un gentilhomme du pays, le baron de Koenigsfeld, habitant Blankenfeld, bourgade de Courlande sur la frontière de Lithuanie, lui en offrit un dans son château. Avant d'aller occuper cette résidence, le roi écrivit à l'empereur Alexandre et au roi de Suède. À celui-ci, il se contentait de communiquer le refus du tsar et d'annoncer son arrivée prochaine à Calmar.

«Une seule circonstance pourrait empêcher l'exécution de ce projet, ce serait celle où des obstacles insurmontables s'opposeraient à ce que mes parents quittassent l'Angleterre pour se rendre en Suède. Je n'ai point encore reçu leurs réponses; eux-mêmes n'avaient pas encore, le 17 juillet, date de leurs dernières lettres, reçu les miennes du 25 juin; mais, il est impossible qu'avant huit jours, je ne sache à quoi m'en tenir sur leur marche. Jusqu'à ce moment, la reconnaissance eût suffi pour m'engager à faire part à Votre Majesté de l'objet pour lequel je rassemble les miens; aujourd'hui, une confiance sans bornes est devenue envers elle

un devoir. Je dirai donc à Votre Majesté, et je lui en demande le secret, qu'en m'environnant de mes parents, mon intention est de conférer avec eux sur le nouvel acte que je prépare et que je veux adresser à mon peuple. Sans doute, il eût été bien satisfaisant pour moi de placer les trois fleurs de lis à l'abri des trois couronnes; mais, je n'abuserai point de la généreuse amitié de Votre Majesté; la compromettre serait pour moi un malheur et une source de regrets éternels. Je lui donne donc ma parole d'honneur que rien ne sera ni daté, ni publié de ses États.»

Sa réponse à l'empereur était plus froide, plus hautaine et empreinte de cette dignité qui lui était propre et qu'il n'abdiqua jamais, même dans les circonstances les plus critiques de sa vie. C'est assurément une des plus belles qu'il ait jamais écrites.

«Monsieur mon frère et cousin, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté Impériale en date du 5 juillet; je la remercie de la franchise dont elle use envers moi, et j'y vais répondre par une semblable ouverture de cœur.

«Mille raisons de sentiment et de politique me faisaient désirer que Votre Majesté Impériale approuvât que ma réunion momentanée avec quelques-uns de mes proches, eût lieu dans son empire. Elle s'y refuse; je le regrette profondément, et je vais, aussitôt que j'aurai reçu des lettres d'Angleterre, qui, sans les vents contraires, auraient dû me trouver encore à Varsovie, quitter Grodno et m'acheminer vers Riga, pour y trouver un bâtiment qui me conduise en Suède. Vivement sensible aux inquiétudes que l'amitié de Votre Majesté Impériale pour moi lui suggère, je ne puis cependant les partager. Je connais les armes ordinaires de mes ennemis, et je les méprise; j'ose même penser que Votre Majesté Impériale ne m'en eût pas présenté l'image, si elle eût pu m'y croire véritablement exposé. Au moment même où je reçois sa lettre, un complot affreux, dont en partant j'ai rendu compte à Sa Majesté prussienne, devait trancher par le poison, non seulement mes jours et ceux de mon neveu,—la politique des scélérats pouvait expliquer ce crime,—mais ceux de ma femme, de mon adorable nièce et de tous les serviteurs fidèles qui m'entourent. Est-ce donc à l'instant où, grâce à la Providence, ce complot vient d'être découvert, que je puis, en abandonnant des mesures que le devoir me commande, témoigner une crainte qui n'est pas dans mon âme? J'en appelle à celle de Votre Majesté Impériale.

«Je sais que dans ses États, ma sécurité pourrait être entière pour des têtes qui me sont bien autrement précieuses que la mienne; mais, en acceptant un asile, il faut en remplir les conditions, et celles que renferme la lettre de Votre Majesté Impériale me condamnent, aujourd'hui plus que jamais, à vaincre les penchants de mon propre cœur, toujours disposé à recevoir aveuglément les directions et les bienfaits d'une main auguste et chère. Que Votre Majesté Impériale daigne m'entendre.

«À mon âge, après tant de traverses, sans doute, il pourrait sembler permis d'aspirer au repos; mais, jusqu'à l'époque, peut-être peu éloignée, où je trouverai celui de la tombe, je dois à mes aïeux, dont les regards sont fixés sur moi, à la famille dont je suis le chef, à nos descendants dont les intérêts me sont confiés, à la France qui gémit sous un joug odieux, à mon honneur enfin, qui lui appartient comme à moi-même, de travailler sans relâche à recouvrer mes droits, ou plutôt l'exercice de mes devoirs. Mon action peut être paralysée, ma volonté ne le sera jamais.

«Ces sentiments, je ne crains pas de les exposer à Votre Majesté Impériale; ce langage serait le sien si elle était à ma place, j'en suis certain; le jour n'est pas éloigné où, dégagée des entraves de la politique, elle pourra donner un libre essor à son indignation. En attendant, je respecte les mesures que sa prudence lui dicte, et je vais, ainsi que je l'ai supposé, au cas où elle ne jugerait pas devoir accueillir mes parents en Lithuanie, traverser simplement ses États pour me rendre au lieu que je leur ai indiqué, pour y recevoir mes ordres ultérieurs. Lorsque j'aurai terminé mes affaires, je me propose de retourner sans beaucoup de retard à Varsovie, comptant plus que jamais sur l'appui de Votre Majesté Impériale auprès de Sa Majesté prussienne, pour le temps que moi et les miens aurons à passer dans une ville qui, assurément, dans de telles circonstances, ne peut m'offrir aucun attrait, mais qui, jusqu'à présent, est pour moi l'asile le moins éloigné de la France.

«Je ne puis fermer cette lettre sans remercier Votre Majesté Impériale de l'accueil et des attentions constantes que je reçois ici de M. le général de Benningsen, de M. le gouverneur Lanskoï et de toutes les personnes qui exercent ici l'autorité de Votre Majesté Impériale.»

Une autre lettre alla porter de ses nouvelles à la duchesse d'Angoulême. «Je ne m'aviserais point, ma chère enfant, de vous donner des détails sur notre voyage; une main à bon droit plus chère que la mienne s'est chargée de ce soin. Je vous dirai seulement que ma vieille carcasse a mieux soutenu cette fatigue que je ne l'aurais cru moi-même. Mais si le physique va bien, il n'en est pas de même du moral. Je vous demande pardon, dans la demi-heure que votre tendresse m'a accordée de plus, de n'avoir pas mieux su vous cacher ce que j'éprouvais et d'avoir ainsi peut-être accru votre peine. M<sup>lle</sup> de Choisy a vu l'état où j'étais; elle a eu compassion de moi; elle a fait ce qu'elle a pu pour me reconforter. J'ai senti, je sens vivement ses aimables soins, mais Nature était la plus forte. Quand on a pu se dire à meilleur titre que Titus:

Depuis cinq ans entiers, tous les jours je la vois,  
Et crois toujours la voir pour la première fois,

et que le moment arrive de se séparer de vous pour un temps indéfini, la comparaison du passé au présent est bien cruelle. On me taxera, si l'on veut, de faiblesse; mais, du moins ce ne sera pas ceux qui vous connaîtront. Je vous prie, cependant, de croire que j'ai su me contraindre, et même être aimable à Bialystock; mais, aussi, il est si aisé de l'être avec M<sup>me</sup> de Cracovie! Elle a tant de cette dignité douce, de cette gaieté modeste, de cette bonté touchante qui caractérisent ce que j'aime le mieux au monde! Ôtez son âge, j'aurais pu rêver que j'étais à côté de vous. Nous voilà ici, sans savoir encore ni combien nous y resterons, ni où nous irons en partant d'ici: que la volonté du Seigneur soit faite!»



On peut voir par ce langage que cinq années de vie commune avec sa nièce, loin de refroidir sa tendresse pour elle, l'avaient rendue plus vive. Malgré la différence des âges, cette jeune femme était devenue pour lui, à travers tant de cruelles épreuves subies ensemble, l'amie et la consolatrice de tous les jours, souvent aussi la conseillère. Il l'aimait ainsi qu'un père aime sa fille. De loin comme de près, il se préoccupait de son bonheur. Nous en trouvons une preuve dans l'empressement qu'il mit, durant son séjour prolongé à Blankenfeld, à autoriser le duc d'Angoulême à aller passer trois jours auprès d'elle. Elle se hâta de le remercier. Sa réponse à ces remerciements témoigne une fois de plus de la joie qu'il ressentait à lui faire plaisir.

«Vous me remerciez de vous avoir envoyé votre mari, ah! ma fille, vous ne me devez rien; je n'ai fait que donner un consentement qu'Hérode ou Philippe II n'auraient pu refuser. Voici le fait. Nous avons d'abord dû partir d'ici le 13, puis le 16. Mon neveu, n'entrevoquant pas même la possibilité d'une course rétrograde, supportait l'absence avec résignation à la Providence, douleur à votre égard et au mien, avec une tendresse que les deux autres sentiments rendaient mille fois plus touchante. Les raisons qu'il vous aura dites me déterminent, le dimanche 12, à retarder mon départ jusqu'au 20. Aussitôt, mon neveu conçoit l'idée, emmène d'Avaray chez lui et s'ouvre à lui. Mon ami ne fait qu'un saut dans mon cabinet, et l'instant d'après, mon fils est dans mes bras, déjà presque aussi heureux que vous l'avez vu jeudi.

«Vous voyez le peu de mérite que j'y ai eu; mais, puisqu'il se loue de moi, il est juste que je lui rende la pareille. Ce n'est pas de sa tendresse pour moi que je veux parler, elle ne satisfait que mon cœur. Mais, depuis que je suis ici, je l'ai mis sur des objets plus sérieux, et, je vous le dis avec autant de joie que de vérité, il a surpassé mon attente. De toute notre race, (pardonnez-moi de vous présenter de tristes images), deux seuls ont passé soixante ans. J'en ai près de cinquante, mon frère n'a pas tout à fait deux ans de moins que moi; je dois donc m'attendre, surtout avec les peines de tout genre qui nous poursuivent depuis quinze ans, que ni lui, ni moi ne vivrons encore longtemps; mais, après ce que me promet mon neveu, je pourrai adresser à Dieu le cantique de Siméon. Ce n'est point illusion de tendresse qui me fait parler ainsi: il y a plus de huit jours que je ne l'ai vu; ce n'est pas flatterie pour lui: il ne sera plus auprès de vous quand vous recevrez cette lettre; mais, c'est un témoignage que je lui dois, et j'ai d'autant plus de plaisir à le lui rendre, que je suis sûr de l'usage que vous en ferez.

«Voici, maintenant, un secret que je confie, moins encore à votre amitié qu'à votre discrétion absolue. Il est pour vous seule, absolument seule; il n'est personne au monde que vous à qui j'en donne la plus légère indication. J'ai reçu hier des nouvelles de mon frère. Le gouvernement britannique, soit lâcheté, soit n'importe quel autre motif, s'oppose formellement au départ de mon frère et des princes. Ainsi point de réunion. Je n'en pars pas moins, pour Riga ou Liebau, car je ne sais pas encore auquel de ces deux ports je m'embarquerai. Là, seulement, j'apprendrai que mes parents ne viennent point; mais, je ne serai pas en vain sorti de Varsovie, et si, parmi de si hautes considérations, j'en puis faire entrer de moindres, je ne me serai pas en vain arraché le cœur en vous quittant. Les puissances sur lesquelles je croyais pouvoir le plus compter, la Russie, l'Angleterre, m'abandonnent. Dieu et le sentiment de mes devoirs me restent. Je n'irai pas en Suède; je ferai voile pour Dantzic, et dans la traversée, n'ayant pour témoins que le ciel et la mer, j'adresserai la parole à mon peuple. Puis, je retournerai dans l'enfer qu'on me prépare, mais où je retrouverai ma chère nièce. Serrez bien ma lettre.»

Sur la minute écrite de la main du roi où nous copions ces lignes, le dernier paragraphe a été barré puis semble avoir été rétabli et corrigé par d'Avaray, de telle sorte que nous ne pouvons établir avec certitude si, oui ou non, la duchesse d'Angoulême a eu connaissance du «secret» que le roi avait eu la pensée de lui confier. Mais, il nous révèle qu'à la veille de s'embarquer pour Calmar, Louis XVIII ne savait pas encore si les membres de sa famille se trouveraient au rendez-vous qu'il leur avait donné.

## II À BLANKENFELD

Durant l'exil de Louis XVIII, on ne compte guère d'heures plus pénibles que celles qu'il passa à Blankenfeld, du 25 août au 12 septembre 1804, en attendant de pouvoir s'embarquer pour la Suède. Ce n'est pas que l'hospitalité qu'il recevait chez le baron de Kœnigsfeld ne fût de nature à lui faire prendre son mal en patience. On le voit, dans une lettre au comte d'Artois, rendre hommage aux procédés délicats et généreux de son hôte, qu'il reconnaîtra douze ans plus tard, lorsqu'il aura recouvré sa couronne, en lui donnant le titre de comte, transmissible à ses descendants, et en le nommant officier de la Légion d'honneur:

«Je ne pouvais croire à ce que les anciens nous disent de l'hospitalité, écrit-il le 12 septembre, au moment où il vient de quitter cette maison bénie. M. et M<sup>me</sup> de Kœnigsfeld, M<sup>me</sup> de Manteufel, sœur de celle-ci, et leurs enfants m'ont prouvé qu'on pouvait dans ce genre ne rien exagérer. Se gêner pour recevoir des hôtes nombreux, pour conformer sa vie à la leur; faire pendant quinze jours l'accueil et le traitement du meilleur goût, de ce que nous appelions par excellence de bonne compagnie, et cela, avec une fortune bornée, tout cela n'est rien; la vanité peut en faire autant. Mais, ces attentions qui partent du cœur, ces soins aimables, recherchés, mais toujours mesurés et jamais gênants, voilà ce que j'ai trouvé à Blankenfeld, voilà ce que ni moi ni les miens ne devons jamais oublier. C'est une substitution que je laisse, ne pouvant malheureusement m'acquitter moi-même.»

Si donc la tranquillité de son âme pouvait dépendre de soins matériels, et de ce qu'y peut ajouter de bonne grâce la main qui les prodigue, le roi n'aurait, en ce moment, rien à souhaiter. Mais, une lettre du comte d'Artois lui a appris que le gouvernement britannique empêche ce prince de quitter l'Angleterre, en le

menaçant de ne pas l'y laisser rentrer s'il en sort. «Je pars pour la Suède avec la douloureuse certitude de ne pas vous y voir,» lui mande-t-il de Riga. C'est à peine s'il espère y rencontrer le prince de Condé, et quoique résolu «à se servir du seul asile» d'où il puisse, sans blesser ni compromettre personne, s'acquitter envers la France, envers sa famille, et surtout envers ce frère qui est appelé à recueillir «son funeste héritage», du grand devoir qu'exige son propre honneur, il n'en est pas moins sensible au cruel désappointement qu'il vient de subir.

D'autre part, il se demande si, lorsqu'il reviendra de Calmar, la Prusse voudra tolérer sa présence à Varsovie, et il ne sait où il ira si cet asile lui est refusé. Il est étreint par une angoisse déchirante lorsqu'il songe qu'en ce cas, il devra condamner de nouveau les chères créatures qu'il y a laissées, aux hasards et aux périls de sa vie errante.

Et ce ne sont point là les seuls objets de ses peines. La santé du frère et chétif d'Avaray, qu'avait rétablie un séjour en Italie, est de nouveau compromise par les fatigues du voyage et par les multiples soucis qui les ont aggravées. «Ses forces épuisées, des insomnies continuelles, de fréquents mouvements de fièvre,» autant de symptômes inquiétants qui prouvent au roi que ce fidèle compagnon n'est pas en état de passer la mer. Il est donc contraint de le laisser à Riga; et n'osant le lui dire en face, car il sait combien il va l'affliger, il le lui écrit. Il allègue que la réunion de famille ne pouvant plus avoir lieu, sa course à Calmar ne présente qu'un intérêt secondaire, alors même que le prince de Condé se trouverait au rendez-vous. En laissant d'Avaray à terre, il le charge de mettre la dernière main à sa «Déclaration» dont il n'emporte qu'une ébauche pour la communiquer au roi de Suède et au prince de Condé; de revoir, à tête reposée, cette pièce, «le testament de mort ou le marche-pied du trône de Louis XVIII,» de manière à ce qu'à son retour de Suède, il puisse la signer sans perdre un temps précieux. «Refusez-moi si, en votre âme et conscience, vous connaissez dans la situation des choses un autre que vous qui puisse me prêter la main pour atteindre le noble but que nous nous sommes proposé.»

Avec ces raisons, il en invoque une non moins décisive. Il a confié à Blacas la mission d'aller défendre ses intérêts à Saint-Petersbourg et de porter au comte Joseph de Maistre, qui s'y trouve en qualité de ministre de Sardaigne, le projet de Déclaration afin qu'il corrige, ajoute et retranche, selon qu'il le jugera convenable<sup>[66]</sup>. Blacas vient de partir. Qui le dirigera, qui entretiendra avec lui une correspondance nécessaire si d'Avaray ne reste pas à Riga? «N'est-ce pas vous, mon ami, que ce soin important regarde? Enfin, songez, je vous prie, que si vous me suiviez en Suède, il n'est que trop probable, dans l'état seulement où vous êtes, que je serais contraint de vous y laisser, et faut-il vous dire que dans une telle crise, j'ai besoin de la tête encore plus que du cœur de mon ami?» Prévoyant qu'en dépit de ses arguments, d'Avaray tentera de résister à ses prières, le roi ajoute: «Mais, c'en est assez; vous resterez sur le continent. Si vous conjurer n'a pas été suffisant, je vous l'ordonne.»

Il adresse la même prière ou le même ordre au vieil archevêque de Reims, Talleyrand-Périgord, qui est venu de Varsovie le rejoindre à Blankenfeld, réclamant l'honneur de l'accompagner à Calmar. En raison de son grand âge, il ne veut pas l'exposer aux fatigues d'une traversée, que les vents qui soufflent sur la Baltique annoncent difficile et même périlleuse. «Je vous prie donc, lui écrit-il, je vous conjure par votre zèle pour mon service qui doit vous faire voir combien il m'est nécessaire que vous vous ménagiez, de ne point me suivre dans cette course rapide, et s'il le faut, je l'exige absolument de vous. Je ne vous cacherai même pas que, comptant sur votre condescendance à mes désirs, j'ai déjà dit à M. de Königsfeld, dont le cœur a parfaitement entendu le mien, que je ne pouvais le payer de sa noble et touchante hospitalité qu'en lui laissant un dépôt aussi cher et aussi précieux que vous. Vous ne voudrez pas le priver d'un pareil legs.»

L'archevêque et d'Avaray se résignèrent à obéir. Mais leur résignation n'alla pas sans douleur pour leur maître comme pour eux-mêmes. On retrouve la trace de ses peines dans les lettres qu'il écrivit, avant de s'embarquer, à son frère qu'il croyait à Londres, à la reine et à la duchesse d'Angoulême restées à Varsovie. Celle qu'il adressait à sa nièce résume les deux autres, tout en témoignant de plus de paternelle sollicitude et de tendres regrets.

«Je suis bien affligé aujourd'hui, ma chère enfant, non de partir,—le devoir m'appelle,—mais du cruel sacrifice par lequel il me faut commencer mon voyage en Suède. J'épargne à votre sensibilité le détail de l'état où les peines, les fatigues de tout genre ont réduit mon ami. Mais, il est tel qu'il lui eût été impossible de soutenir le trajet de mer. Je le sentais et je le voyais. Mais, je n'aurais jamais osé entreprendre de l'engager à rester sur le continent, si la réunion de famille avait eu lieu. La voyant manquée, je lui ai démontré que sa présence à Calmar était absolument inutile à mes intérêts. J'ai obtenu de lui cette pénible résignation. Du moins, son zèle aura une consolation. Restant à Riga, il me sera de la plus grande utilité pour tenir, en mon absence, la correspondance avec Pétersbourg. Je pars donc avec mon neveu, avec le duc de Piennes et M. de Vassé; je pars, emportant le regret de quitter un lieu où j'ai reçu la plus noble, la plus touchante hospitalité. Je n'ai qu'un moyen de témoigner ma reconnaissance à M. et à Mme de Königsfeld: c'est de vous demander en temps et lieu pour eux votre portrait. Mon Antigone me le refusera-t-elle?... Vous sentirez l'inquiétude, la douleur que j'éprouve en voyant reculer peut-être l'instant de notre réunion. Je n'y crois pas; mais, elles n'en redoublent pas moins, en songeant à celles que vous éprouvez vous-même, et pour mon neveu et même pour moi.»

Il résulte de cette lettre que le roi ne doutait pas de revenir à Riga. Qu'il dût reprendre la route de Pologne ou rester en Russie, c'est en effet par cette ville qu'il lui serait le plus commode de passer, et quoi qu'il pût arriver, que des circonstances imprévues le déterminassent à aller débarquer à Königsberg ou à Dantzig, c'est à Riga que, d'accord avec lui, d'Avaray décida de l'attendre. Entre temps, le bâtiment arrêté par Blacas, commandé par un capitaine danois et pourvu d'un équipage excellent, était prêt à mettre à la voile. Mais la mer démontée, et grondant en tempête, laissait prévoir une traversée affreuse. Le roi ne voulut pas toutefois retarder son embarquement. Le 14 septembre, le navire qui emportait la «fortune de la France» s'éloignait de la côte sous l'œil attristé de d'Avaray.

Quelques jours plus tard, consignait dans ses notes le poignant souvenir de ce douloureux instant, il écrivait: «Je restai à Riga! Ce seul mot peint l'état de mon âme. À l'instant de la séparation, je crus que toute ma résolution allait s'évanouir, et je peux dire avec vérité que si, en restant à terre, j'ai accompli le devoir qui m'était imposé, je dois surtout la satisfaction que j'en ressens à l'état désespérant de faiblesse et de souffrance où j'étais. Un peu plus de force, et le capitaine des gardes eût rempli son devoir.»

Tout en regrettant de ne l'avoir pas rempli sous la forme la plus douce à son cœur, d'Avaray songeait maintenant à le remplir sous la forme que lui avait imposée son maître. Celui-ci à peine en mer, il s'empressait de faire insérer dans les gazettes allemandes une note où, avec une candeur qui désarme la critique et le blâme, il livrait à la publicité la nouvelle d'un voyage qu'il eût été plus prudent de garder secret encore, et qui allait, vu la signification d'ailleurs trompeuse qu'il lui donnait, exciter les susceptibilités et les craintes du gouvernement prussien jusqu'à le décider à fermer Varsovie à Louis XVIII, pour n'être pas compromis aux yeux de Napoléon. «M. le comte de l'Isle, disait cette note, a quitté l'asile noble et touchant qu'il a reçu en Courlande, chez le baron de Koenigsfeld, et s'est rendu à Riga, le 12 septembre, accompagné de M. le duc d'Angoulême, de son capitaine des gardes et de son premier gentilhomme de la chambre. M. le comte de l'Isle a mis sur-le-champ à la voile pour se rendre à Stockholm, et reprendre ultérieurement et sans retard la direction déterminée de concert avec les puissances du Nord.» Le concert avec les puissances du Nord! On vient de voir en quoi il consistait.

Tandis que ces lignes imprudentes faisaient le tour de l'Allemagne, et que le roi de Prusse se croyait obligé de donner au gouvernement français des explications propres à démontrer qu'il n'était pour rien dans les résolutions du comte de l'Isle<sup>[67]</sup>, celui-ci opérait sur la Baltique une traversée orageuse, contrariée par des vents impétueux, et qui ne dura pas moins de onze jours.

### III L'ENTREVUE DE CALMAR

Le roi de Suède, Gustave IV, quelles que fussent les difficultés de sa situation, n'avait pas voulu se dérober aux devoirs de l'hospitalité. Attaché aux Bourbons, comme son père, il s'était employé déjà pour leur cause. L'année précédente, il avait même tenté d'ameuter l'Allemagne contre le gouvernement consulaire. L'avortement de cette tentative l'avait contraint, bien qu'il fût en brouille ouverte avec la France, à s'enfermer dans une apparente neutralité. À l'exemple de la Russie, il avait refusé de mettre au service de Louis XVIII un bâtiment de sa marine, exigé que la protestation que voulait élever ce prince ne fût pas datée de Suède. Mais, ces réserves faites, il avait envoyé des ordres au général d'Anckarsward, gouverneur de Calmar, à l'effet de préparer au proscrit un accueil digne de son rang et de son infortune. Il lui enjoignait notamment de veiller sur la personne du roi de France, de prendre des précautions pour sa sûreté. Le bruit s'était, en effet, répandu que Bonaparte cherchait à faire assassiner le chef de la maison de Bourbon.

Dans la matinée du 24 septembre, le général d'Anckarsward fut averti qu'un bâtiment, portant deux princes français, poussé par la tempête sur l'île d'Æland, les y avait débarqués. L'île d'Æland n'est séparée de Calmar que par une courte distance. Le général s'embarqua aussitôt pour rejoindre les princes. Mais la violence du vent qui régnait sur la Baltique le contraignit à rentrer au port. C'est seulement dans l'après-midi qu'il put atteindre l'île où s'étaient réfugiés Louis XVIII et ses compagnons. Il trouva le roi de France au presbytère de Resmo, en train de se reposer des fatigues d'une pénible traversée, qui n'avait pas duré moins de dix jours. Il fut décidé entre eux que ce prince se rendrait à Calmar le lendemain. Lui-même y retourna sur-le-champ, afin d'y préparer la réception, conformément aux ordres qu'il avait reçus.

Le lendemain, les habitants de Calmar, groupés en foule sur le port autour de toutes les autorités, virent débarquer un personnage de taille moyenne, dont une obésité précoce ralentissait la marche. Ses cheveux étaient poudrés. L'ordre des Séraphins s'étalait sur son habit gris. Un pantalon nankin, serré dans ses bottes, complétait son costume. C'était Louis XVIII. Reçu par le gouverneur, l'évêque, le clergé, les officiers de la garnison, les Anciens de la ville et les magistrats, il fut harangué et conduit par eux jusqu'à la maison qu'il devait occuper. Il allait y vivre durant plusieurs semaines, entouré des honneurs royaux pour la première fois depuis qu'à Vérone, la mort de Louis XVII avait mis la couronne sur son front.

Son premier soin, en y arrivant, fut de prendre connaissance des lettres qui l'attendaient. Celles qui venaient d'Angleterre, et notamment une du comte d'Escars, son représentant à Londres depuis la mort du duc d'Harcourt, lui rendirent quelque espérance de voir arriver son frère. «Cette espérance est, à la vérité, bien faible, mandait-il au roi de Suède en le remerciant de l'accueil qu'il venait de recevoir; mais, elle me devient plus chère que jamais, depuis que je sais que Votre Majesté a bien voulu donner pour ma famille les mêmes ordres que pour moi. Que Votre Majesté me permette de lui exprimer la joie que je ressens en voyant celle que sa prochaine arrivée répand dans le cœur de tous ses fidèles sujets, et d'ajouter que, personnellement, j'en ai aussi ma part. Il me sera bien doux de pouvoir, au moins pendant quelque temps, respirer le même air que Votre Majesté. Mon neveu prend la liberté de se joindre à moi pour peindre à Votre Majesté une reconnaissance que nous sentons tous deux également.»

Le duc d'Angoulême ne partageait pas la demeure de son oncle. Par les soins d'une délicate attention, il était logé dans la maison préparée pour recevoir son père, le comte d'Artois, si ce prince venait à Calmar. Mais y viendrait-il? On l'ignorait encore, et cette incertitude se prolongea durant douze jours. Le roi de France, pendant ce temps, fut l'objet de la plus courtoise sollicitude. Une garde d'honneur, que, d'ailleurs, il refusa, lui fut offerte. Une musique militaire, envoyée à Calmar, lui donna des concerts tous les jours. Les hauts fonctionnaires, tour à tour, se firent un honneur de l'inviter à leur table. Lui-même, tous les soirs, tint

une espèce de cour. On lui fit visiter la ville, ses environs. Il voulut s'agenouiller sur la pierre commémorative du débarquement de Gustave Wasa, en 1521, et de l'intrépidité de ce prince, qui vint, après une longue proscription, arracher son royaume à la domination danoise. Partout, dans ces visites, dans ces excursions, Louis XVIII apportait son affabilité, son grand air, et se gagnait tous les cœurs. Il y apportait aussi sa tristesse, car il ignorait toujours s'il aurait la joie de voir son frère.

Enfin, le 6 octobre, quand, déjà, il commençait à désespérer, un courrier extraordinaire vint à l'improviste lui donner des nouvelles du comte d'Artois. Ce prince, accompagné du marquis de Ségur et de l'abbé de Latil, était parti d'Harwick sur un bâtiment de la marine anglaise. Débarqué à Gothenbourg, sous le nom de comte de Ponthieu, il avait envoyé aussitôt un courrier à Calmar, afin d'annoncer son arrivée pour le lendemain.

C'était miracle qu'il fût parvenu à vaincre les difficultés que lui avait suscitées le gouvernement britannique. On lui avait objecté tour à tour les dangers de la route, le risque d'être enlevé en chemin par les agents de Bonaparte, l'inopportunité d'une manifestation royaliste, les embarras qu'elle pouvait créer aux puissances qui donnaient asile aux Bourbons. On l'avait même menacé, nous l'avons dit, de ne pas le laisser revenir en Angleterre. Mais, il s'était débattu, avait opposé à toutes les raisons qu'on mettait en avant une volonté ferme et persévérante, objecté aux ministres anglais que, depuis plus de dix ans, il était séparé de son frère et de l'aîné de ses fils, qu'il ne connaissait pas sa belle-fille. Finalement, sur la promesse de partir sans le duc d'Orléans et le prince de Condé, de ne donner à son entrevue avec le comte de l'Isle aucun caractère politique, il avait obtenu l'autorisation qu'il souhaitait. Le gouvernement d'Angleterre avait même poussé la bonne grâce jusqu'à mettre à sa disposition une frégate qui devait le conduire en Suède et le ramener.

Cette nouvelle fit oublier à Louis XVIII ses fatigues et ses angoisses. Quant au duc d'Angoulême, pressé d'embrasser son père, il voulut aller à sa rencontre jusqu'à trente lieues de Calmar. Vainement, le général d'Anckarsward lui objecta qu'il s'exposait à ne pas le rencontrer, le jeune prince s'obstina à partir, bien qu'il ignorât par quelle route arrivait le voyageur. Il était à peine parti que les craintes du général se réalisèrent; le comte de Ponthieu avait pris un autre chemin que celui que suivait son fils. Le 7 octobre, le roi sortit de la ville, se dirigeant vers Ryssby, petit village des environs, où son frère avait dû passer la nuit. C'est là qu'ils se virent et s'embrassèrent après une séparation de plusieurs années. Le même jour, ils rentraient ensemble à Calmar, où le duc d'Angoulême, revenu de sa longue et inutile course, les rejoignit dans la soirée. Ils purent alors goûter librement le bonheur de se trouver réunis.

Le lendemain, le roi écrivait au duc de Berry:

«Votre père, mon cher enfant, a chargé devant moi votre frère de vous apprendre son arrivée. Mais, moi, je veux vous parler du plaisir que j'éprouve à me retrouver enfin auprès de lui après une si longue séparation, et surtout à le revoir si bien portant. Il est engraisé, moins cependant que je ne m'y attendais, d'après ce qu'on m'avait dit, et, ce qui va vous paraître extravagant, il m'a paru grand. Cela vient de ce que votre frère et vous m'avez accoutumé à être le plus grand de la famille et que mes yeux sont tout étonnés d'en voir un plus grand que moi. Il manque pourtant quelque chose à mon bonheur, et vous devinez bien quoi. J'ai amené à mon frère un de ses fils et, malheureusement, il n'a pu m'en amener un des miens. Mais, quoi? depuis bien longtemps, je ne vis que de privations. *Meliora speremus*. En attendant, soyez bien sûr que s'il y a quelque chose de bon à faire, je tâcherai que mes enfants ne demeurent pas oiseaux ni ais.» À la reine, au duc d'Havré resté à Varsovie, avec elle et la duchesse d'Angoulême, Louis XVIII exprime aussi sa joie: «Malheureusement, notre réunion ne sera pas de longue durée. Mais, jouissons toujours du présent. Cette première consolation, après six mois comme ceux que je viens de passer (il y a aujourd'hui six mois que j'ai appris la mort de M. le duc d'Enghien; récapitulez un peu tout ce que j'ai éprouvé depuis), est bien douce à goûter. Je ne veux songer qu'à elle.» Et au comte de La Chapelle à Londres: «La traversée de mon frère a été plus longue et plus fatigante que la mienne. Mais, en nous revoyant, nous avons bien vite oublié *les ornières du chemin*.»

Il est aisé de suivre les deux frères dans les entretiens intimes qui remplirent les seize jours qu'ils passèrent ensemble, et de deviner quels sujets douloureux alimentèrent leurs confidences réciproques. À l'exception du mariage de la fille de Louis XVI avec le fils aîné du comte d'Artois,—seul épisode consolant et réparateur du martyrologe de la famille royale,—tout avait été malheur pour elle, depuis qu'elle avait dû se disperser. En dernier lieu, la mort du duc d'Enghien était venue mettre le comble à ses maux. Ces catastrophes successives, communes à tous, s'étaient aggravées pour le comte d'Artois d'un deuil intime et déchirant, dont nous avons déjà parlé: la mort de la compagne de son exil, sa fidèle amie, la comtesse de Polastron, décédée à Londres, au mois de mars précédent. Il ne pouvait donc exister que désolation dans des cœurs si cruellement éprouvés. Si la joie de se retrouver y faisait trêve un moment, elle était impuissante à leur verser l'oubli.

Le comte d'Artois était porteur de lettres du duc d'Orléans, du prince de Condé et du duc de Berry, exprimant leur regret de ne pouvoir assister à cette réunion de famille. Celle du duc d'Orléans résumait les idées qu'il eût développées devant le roi, s'il lui eût été permis de se rendre à Calmar: «En considérant l'objet pour lequel Votre Majesté daignait nous appeler auprès d'elle, disait-il, il ne paraît pas que les nouvelles formes que Buonaparte vient de donner à son gouvernement, et les nouveaux titres dont il s'est revêtu, puissent, aux yeux de qui que ce soit, porter atteinte aux droits de Votre Majesté, et à nos droits éventuels. Sans doute, et surtout dans le commencement, ces innovations paraîtront élever de nouveaux obstacles à votre rétablissement sur le trône de nos pères; mais, Sire, nul n'ignore que nous seuls nous pouvons nous priver nous-mêmes, ainsi que nos descendants, des droits que nous tenons de notre naissance; et la réponse à jamais mémorable de Votre Majesté ainsi que la déclaration solennelle que nous avons tous déposée entre vos mains l'année dernière, ne permettent à personne de douter de notre ferme résolution de maintenir jusqu'à notre dernier soupir vos droits, Sire, et les nôtres, et de ne jamais transiger à cet égard. Toutes les fois que Votre Majesté pourra croire avantageux à son service que je réitère cette déclaration, Elle me trouvera toujours heureux et empressé de le faire; et j'affirme qu'aucun acte, émané de moi, ne m'empêchera *jamais* de pouvoir la répéter à tous les instants de ma vie.

«Mais, Sire, si ne me rappelant que les bontés dont vous m'honorez et la confiance que vous daignez me témoigner en m'appelant auprès de vous dans cette circonstance, j'osais entrer dans quelques détails, et exprimer une opinion sur ce dont Votre Majesté est bien plus capable de juger que personne, je dirais que ce qui me frappe comme le point le plus important, c'est d'empêcher le monde de croire que les derniers événements aient fixé la couronne dans la famille de Buonaparte, et nous aient privés désormais de toute occasion de faire valoir nos droits. Ce qu'il me paraît donc important d'établir, c'est que non seulement les nouveaux titres de Buonaparte, et la reconnaissance honteuse qu'en ont faite la plupart des souverains, n'ont pu porter aucune atteinte à vos droits et aux nôtres, Sire, mais qu'ils n'ont donné aucun droit quelconque à Buonaparte; que son prétendu caractère impérial ne peut être qu'une dignité viagère, comme son consulat; que ni la France, ni l'Europe ne peuvent compter sur sa permanence et sa durabilité; parce que, comme tous ceux qui l'ont précédé, ce n'est qu'un gouvernement *de facto* et non pas *de jure*, et qu'il n'y a de solides que les gouvernements appuyés sur ces deux bases; que le gouvernement impérial de Buonaparte ne diffère donc pas, dans son essence, de son gouvernement consulaire, mais seulement par le ressort que ce changement de forme ajoute à sa puissance; que le gouvernement impérial est encore une des phases de la révolution, et qu'il est au moins aussi dangereux par sa nature (et beaucoup plus par l'augmentation de sa puissance), pour les souverains et gouvernements légitimes, que tous ceux qui l'ont précédé en France, depuis la révolution, sans cependant (et c'est au moins une circonstance heureuse), sans avoir, aux yeux des républicains modernes, d'autres avantages sur les autres gouvernements monarchiques que ceux de son origine révolutionnaire, de sa nouveauté, et de l'espoir qu'il leur laisse de le renverser plus aisément; enfin, que ce gouvernement monstrueux ne doit sa naissance et sa durée qu'à l'asservissement de l'Europe sous la puissance française; et que cet asservissement étant nécessaire à sa conservation, les puissances de l'Europe n'ont à attendre de lui que des insultes et des agressions toujours croissantes.

«Sire, si Votre Majesté parvenait à faire sentir à la France et au monde l'instabilité du gouvernement de Buonaparte, et l'impossibilité qu'il s'arrête jamais à aucunes bornes, Elle aurait fait un pas énorme vers son renversement. Si j'ose le dire comme un résumé de cette longue lettre, le plus grand parti que Votre Majesté puisse tirer de la circonstance actuelle, me paraît donc être de faire sentir que la force des choses rend instable toute institution politique dont la base est révolutionnaire, et que celle de la prétendue dignité impériale l'est autant que l'était la base du Comité de salut public; que chaque changement survenu en France, depuis l'horrible époque que je n'ose rappeler, a toujours tendu à la concentration du pouvoir dans les mains d'un seul, et s'est toujours rapproché graduellement de la forme de gouvernement sous laquelle la France est demeurée pendant tant de siècles; que l'établissement de la prétendue Monarchie Impériale est une preuve bien forte de la nécessité de ce rapprochement; et que, comme toutes les institutions qui l'ont précédée, elle servira quelque jour à prouver l'insuffisance de tout ce qui n'est pas la véritable Monarchie Royale, c'est-à-dire, le souverain légitime.»

Les considérations développées dans cette lettre témoignaient de trop de sagesse et de prévoyance pour que l'esprit judicieux de Louis XVIII n'en fût pas frappé. Elles contribuèrent à fortifier la confiance que lui inspirait déjà le duc d'Orléans, dont il regretta l'absence, mais dont il ne put qu'approuver la déférence, comme celle du prince de Condé, au désir du gouvernement britannique, qui s'était opposé à leur voyage.

Les longues conversations du roi avec son frère roulèrent sur les idées exposées dans cette lettre et sur toutes celles que pouvait leur suggérer la situation de l'Europe. Ils avaient tant d'espérances communes à échanger, tant de projets à étudier, tant de malentendus antérieurs à éclaircir! Au cours de leur séparation, ils avaient été souvent divisés d'opinions. Mais, ces divisions étaient moins l'œuvre de leur cœur que celle de leurs partisans. En se retrouvant face à face, en s'expliquant sans intermédiaires, il leur fut aisé de se mettre d'accord. Leurs griefs s'évanouirent; leurs épanchements ne se ressentirent à aucun degré des dissentiments que nous avons racontés. Les circonstances d'ailleurs ne leur étaient plus favorables au même degré qu'autrefois. Les victoires successives de Bonaparte affermissaient la couronne impériale sur son front. Tour à tour, les souverains de l'Europe reconnaissaient en lui le fait accompli. Le triomphe du droit sur la force était indéfiniment ajourné. Le rôle du prétendant ne pouvait plus être qu'un rôle d'observation et d'expectative. Quand les champions d'une même cause sont désarmés, réduits à l'impuissance, il leur est facile de vivre unis.

Les princes examinèrent leurs chances, sans illusion comme sans défaillance; mais, toujours animés d'un indomptable espoir, ils se fortifièrent dans le dessein de ne rien changer à leur attitude. La protestation que le roi entendait élever contre Bonaparte était considérée par lui comme un moyen efficace de servir la cause de la légitimité. Il en communiqua l'ébauche au comte d'Artois. Ils en discutèrent ensemble l'opportunité et les termes, les idées générales, le fond et la forme. Le comte d'Artois, tout en approuvant le projet, ne parut pas convaincu de l'utilité d'une publication immédiate. Il y voyait plus de dangers que d'avantages. Mais, son frère persistant à défendre son œuvre, il n'osa la condamner. Il fut seulement décidé qu'il emporterait l'ébauche à Londres, pour la soumettre aux autres princes et qu'il ferait connaître au roi leur sentiment. En attendant, le roi, d'accord avec d'Avaray, perfectionnerait la rédaction de ce document en s'entourant, autant qu'il le pourrait, de conseils et de lumières.

Il l'avait envoyé déjà, par le comte de Blacas, à Joseph de Maistre, à Saint-Pétersbourg. Il eût voulu pouvoir le soumettre au roi de Suède. Mais Gustave IV, qui avait promis de venir à Calmar, renonça, au dernier moment, à quitter Stockholm. À sa place, il envoya le maréchal comte de Fersen, le vieil ami de Louis XVI et de Marie-Antoinette, resté indomptablement fidèle aux Bourbons. Au nom de son maître, Fersen déclara aux princes que, quelque risque qu'il pût courir en leur donnant un asile en Suède, il ne le leur refuserait pas, s'ils étaient empêchés d'en trouver un autre. Il approuva la protestation. Contrairement à l'avis du comte d'Artois, il conseilla de la publier sans retard, insistant seulement pour qu'elle ne fût pas datée du territoire suédois. Mais la publication immédiate était impossible pour des motifs que Louis XVIII exposait au roi de Suède, en lui écrivant, le 17 octobre.

En partant de Riga, il avait annoncé à l'empereur Alexandre l'intention où il était d'adresser la parole à son

peuple; mais, en même temps, il lui avait promis de lui faire connaître cet acte avant sa publication. Il l'avait prié aussi, à l'exemple de son père, qui fit déposer dans les archives du sénat le contrat de mariage du duc d'Angoulême avec Madame Royale, de vouloir bien être le dépositaire de sa déclaration. «Je n'ai point encore reçu la réponse de Sa Majesté Impériale, disait-il au roi de Suède. Je désirerais la recevoir ici. Mais la saison avancée ne me permet pas davantage d'y prolonger mon séjour, et j'ai été obligé de fixer mon départ au commencement de la semaine prochaine. Quant à la date que portera ma déclaration, j'ai promis à Votre Majesté, et j'y serai fidèle, que rien ne porterait celle de ses États. Votre Majesté pense qu'il suffirait qu'elle ne portât celle d'aucun lieu. Mais, qu'elle me permette de le lui dire, tout le monde saura l'instant de mon arrivée et celui de mon départ de Suède. Je craindrais de la compromettre encore et ce sera du sein même de la mer que je la daterai. J'aurai ainsi un lieu positif qui n'appartient à personne, et je n'appréhenderai pas que mon malheur s'attache à ceux dont l'amitié fait ma consolation.»

Cette lettre était à peine partie, lorsqu'en arriva une du baron de Hardenberg, chancelier de Prusse, à l'adresse du comte d'Avaray. Chargé de la faire parvenir à son destinataire, le ministre prussien à Stockholm, baron de Tarrach, l'avait envoyée à Calmar. En l'absence de d'Avaray, c'est le roi qui la reçut. Il apprit ainsi que la Prusse, considérant l'entrevue de Calmar comme un acte hostile à la France, aggravée par l'approbation qu'y avait donnée le roi de Suède, jugeait «que le séjour du comte de l'Isle à Varsovie était incompatible avec la neutralité que Sa Majesté prussienne entendait garder».

Au moment où Louis XVIII avait quitté sa retraite de Pologne, la Prusse songeait déjà à cette grave mesure, dont les nouvelles reçues de Calmar et une lettre du comte de l'Isle au roi Frédéric-Guillaume avaient hâté l'exécution. Dès le 2 octobre, ce souverain écrivait de Potsdam à Hardenberg: «J'ai rempli jusqu'au bout les devoirs de l'hospitalité. Cependant, ces éternelles réclamations sont désagréables. L'existence équivoque de mes hôtes fait désirer d'en être quitte avec honneur. On a recueilli des particuliers. S'ils quittent la Prusse pour jouer ailleurs un autre rôle, il ne convient pas qu'ils y rentrent. De même, si les craintes qu'on a se réalisent, il faut chercher le mode le plus décent de s'épargner les embarras auxquels exposerait infailliblement le séjour des princes.»

Hardenberg approuvait les vues du roi; trois jours après, il lui répondait: «Le cas est pressant. La conduite des princes est désapprouvée même par les ennemis de la France. On préparera sans doute à Calmar des manifestes qui déplairont nécessairement à l'empereur Napoléon et qui ne verront le jour qu'après le retour du comte de l'Isle à Varsovie. Il serait trop tard pour parer le coup. Donc, il faut s'expliquer d'avance avec le comte de l'Isle et je vais charger de ce soin M. de Tarrach.» L'explication ne fut pas longue. Elle se borna, de la part du diplomate prussien, à un avis verbal qui était en réalité un ordre d'expulsion et à la remise de la lettre écrite par Hardenberg à d'Avaray. Après l'avoir lue, le roi déclara «qu'elle n'exigeait pas de réponse».

Il était donc de nouveau sans asile. Il pouvait, à la rigueur, rester en Suède. Mais, outre qu'il craignait de n'y pas être toujours à l'abri des entreprises de Napoléon, il lui répugnait d'exposer sa femme et sa nièce aux périls de la traversée. D'autre part, il se croyait assuré de la générosité du tsar. Ayant sollicité de lui la faveur de retourner à Mitau, si la Pologne lui était fermée, il attendait avec confiance. C'est là ce qui explique pourquoi la décision du monarque prussien ne parvint pas à lui faire regretter d'être venu à Calmar, et pourquoi il ne mit aucun retard à en partir. Le 22 octobre, les princes échangeaient de tendres et derniers embrassements. Le comte d'Artois remontait à bord de la frégate qui l'avait amené et qui mettait aussitôt à la voile pour l'Angleterre. Le roi et le duc d'Angoulême partaient le lendemain, se dirigeant vers Riga.

L'entrevue de Calmar clôt définitivement l'histoire politique de l'émigration. À dater de ce jour et pour longtemps encore, les chances de la royauté paraîtront anéanties. Le roi ne se fera guère d'illusions à cet égard. Mais, ses espérances n'en seront pas plus ébranlées qu'elles ne l'ont été au cours de ses aventures antérieures. Seulement, quoique convaincu que son heure viendra, il pense que toute tentative pour la hâter, dans les circonstances actuelles, aurait pour effet de la retarder. Il le dit à son frère qui lui avait demandé des directions. «Entretenir le feu sacré, mais empêcher que la moindre étincelle ne cause un embrasement dont il ne pourrait résulter que du mal; faire le mort, mais être aux aguets de toutes les chances favorables et présumables, voilà ce que je vous aurais dit si ce n'était dans votre lettre. Bénissons la Providence qui dans nos malheurs nous a du moins conservé cette unité de sentiments. Ne perdons jamais courage, et, pour le mieux garder, disons-nous souvent: *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.*»

#### IV EN ROUTE POUR MITAU

La mer, pendant ce second voyage du roi, ne lui fut pas plus clémente qu'elle ne l'avait été pendant le premier. Neuf jours durant, on ne fit que «courir des bordées, avec beaucoup d'ennuis et passablement de fatigue». Le 4 novembre seulement, les vents devinrent favorables. «Le premier jour, racontait, après avoir débarqué, le roi à son frère, j'ai éprouvé un peu de malaise. Le lendemain il n'en était plus question, et il n'est pas revenu. Mais, toute la semaine d'après, j'ai été, me portant très bien, réduit à demeurer au lit pour ne pas me battre avec mon siège. Mon neveu vous aura mandé qu'il a toujours été malade. Mais moi, je suis bien aise d'ajouter qu'on ne peut pas supporter son mal avec plus de patience et de douceur.»

Le 13 novembre, le bâtiment jetait l'ancre à Riga. D'Avaray, prévenu à Blankenfeld, où il avait établi sa résidence, accourut aussitôt, accompagné de l'archevêque de Reims, qui n'était pas moins pressé que lui de saluer le roi et son neveu. Ils ne firent qu'entrevoir le jeune prince. À peine débarqué, il repartit pour aller passer huit jours à Varsovie auprès de sa femme. Sans être entièrement satisfaisant, l'état de d'Avaray s'était sensiblement amélioré, et lui permettait de s'occuper activement des affaires de son maître. Il lui

communiqua les nouvelles de Russie arrivées en son absence. Elles n'étaient qu'à demi satisfaisantes. Le tsar voulait bien rouvrir son empire au comte de l'Isle. Mais, au lieu de lui accorder Mitau, ainsi que le souhaitait celui-ci, en se rappelant le temps relativement heureux qu'il y avait passé, les amitiés nouées durant le premier séjour, et qu'il était sûr d'y retrouver, il lui assignait Kiew pour résidence; Kiew, misérable petite ville des bords du Dnieper, non loin de la mer Noire, formée de maisons de bois, répandues dans la campagne, «sans un magasin, sans un banquier,» et, pendant huit mois de l'année, noyée dans la boue ou ensevelie sous la neige. Quel séjour pour un proscrit!

À peine averti de cette décision, Louis XVIII se hâta d'écrire au comte de Blacas à Saint-Pétersbourg, à l'effet d'obtenir un arrêt moins rigoureux. Alexandre n'était pas animé de mauvais sentiments contre le roi proscrit; mais, il aurait voulu que ce prince s'abstînt de faire acte de prétendant et se résignât à son sort. Il était disposé à venir en aide au comte de l'Isle, mais non à favoriser les vues du roi de France. On voit se révéler ces sentiments dans une lettre que le prince Czartorysky écrivait, le 8 octobre, à M. d'Alopeus, ministre russe à Berlin, pour l'informer de ce qui s'était passé entre la Russie et le comte de l'Isle. «L'empereur n'a pas répondu à sa seconde lettre. Il lui a refusé un vaisseau de guerre pour le transporter à Calmar. L'empereur n'a pas voulu se prêter à un projet qu'il désapprouvait et qui était inutile. Il ne doute pas que sa conduite n'obtienne l'assentiment de Sa Majesté prussienne.»

À travers ces lignes, il est aisé de discerner les mobiles qui guidaient le tsar, lorsqu'il se prêtait à laisser Louis XVIII rentrer en Russie. C'était à la fois un acte d'indépendance, presque d'hostilité, vis-à-vis du gouvernement français; mais, c'était aussi le plus sûr moyen de tenir le prétendant, de l'empêcher de créer des embarras à la politique générale. En l'exilant à Kiew, il cherchait à l'éloigner du théâtre des événements. Mais, il savait bien qu'à Mitau comme à Kiew, il pourrait paralyser son action si, de nouveau, elle tentait de s'exercer. Blacas put donc obtenir que le séjour de Kiew ne fût pas imposé dès ce moment à son maître. Le 27 novembre, le tsar faisait savoir au comte de l'Isle qu'il persistait à lui offrir un asile à Kiew, mais qu'il lui permettait en attendant, et vu la saison rigoureuse, d'habiter Mitau.

«L'alternative est entre Mitau et Kiew, mandait Louis XVIII à son frère, heureux encore si on m'en laisse le choix. Et quel bonheur? D'un côté, montrer ma tête grise et découronnée, dans ces mêmes lieux où Paul I<sup>er</sup> voulut que je parusse en roi; de l'autre, m'exiler du monde. Si, cependant, j'ai le choix, je n'hésite pas. Tout amer qu'est le premier calice, Louis le boira pour que le roi soit un peu moins enterré qu'il ne le serait à Kiew. Je dis un peu moins, car il le sera encore. Le peu de délicatesse de la Russie, en cette occasion, est une furieuse pelletée de terre jetée sur lui. Mitau I<sup>er</sup> était Saint-Germain; Vilna eût été un autre Varsovie; Mitau II ne sera plus qu'un lit à l'Hôtel-Dieu. Vous pensez donc bien que je ne l'accepterai qu'avec la ferme volonté, avec le désir ardent d'en sortir, de manière ou d'autre, le plus tôt possible.»

La crainte d'être interné à Kiew devait peser longtemps sur le malheureux roi. Elle le hantait encore à la fin de mars 1805, après plusieurs mois passés à Mitau. Il le disait en confidence à son frère, qui, sur sa demande, s'efforçait d'obtenir du gouvernement anglais une démarche auprès de l'empereur de Russie, dans le but d'éviter à l'exilé «Kiew, le plus grand des maux, mal tellement funeste, non seulement à mon individu, mais à notre cause, que si j'y suis précipité, tout bon Français, et moi le premier, n'aura plus qu'une seule prière à faire, c'est de demander à Dieu qu'il délivre le plus promptement possible mon corps et mon âme de leur prison ... Mon ami, si vous ne pouvez faire mieux, qu'on me laisse à Mitau. Voilà cependant où j'en suis réduit.» Le vœu si modeste qu'il formulait en ces termes émouvants fut enfin exaucé. Au printemps de 1805, il était averti qu'il pourrait rester à Mitau aussi longtemps qu'il le voudrait. Il goûtait en même temps la joie d'y voir revenir sa femme, sa nièce, l'abbé Edgeworth et les compagnons de son premier séjour.

Mais, ce dénouement relativement heureux de la crise effroyable qu'il venait de traverser, il ne pouvait encore le prévoir au moment où cette crise battait son plein, c'est-à-dire au mois de novembre 1804, alors qu'en débarquant de Suède, il ne savait où se réfugier et se voyait contraint d'attendre à Blankenfeld que le tsar eût répondu à ses demandes. Mille déceptions l'assaillaient à la fois: les décisions de la Prusse, le silence de la Russie, et le pire de tous les maux, la misère, une misère profonde, résultant non seulement de l'insuffisance de ses ressources, de l'accroissement de ses dépenses, mais aussi des fautes ruineuses de l'un de ses serviteurs les plus dévoués. C'est encore à son frère qu'il adressait ces confidences humiliantes.

«Mais, mon ami, il y a toujours un article qui me tourmente cruellement, c'est celui de l'argent. Je vous ai fait connaître ma situation pécuniaire, qui est loin d'être heureuse. Ces déplacements m'achèvent. Je vais vous donner une preuve de ma pénurie et vous ouvrir en même temps mon cœur sur un point qui m'afflige extrêmement, en vous demandant de garder la chose entre nous. Le duc de Fleury que j'aime, qui le mérite par cent bonnes qualités, a le malheur d'être dominé par la plus cruelle de toutes les passions, celle du jeu. J'ai eu la faiblesse, excusable sans doute, de le secourir plusieurs fois, et notamment cet été, au moment même où j'ai quitté Varsovie, je lui ai envoyé trois mille et quelques cents ducats aux eaux, où il se trouvait dans une situation affreuse. J'espérais, vu l'époque et l'horrible circonstance où je me trouvais, que pour cette fois il serait corrigé. Vain espoir! Il s'en est remis cent pieds par-dessus la tête; le malheureux est perdu, et moi je devrais, quand bien même j'en aurais les moyens, me dire sans volonté de le secourir davantage. Voilà un échantillon de mes misères. Mais ce n'est rien. Voyez les frais énormes de mon voyage, du double établissement prolongé en Pologne et en Courlande, et, cependant, il faut lever le pavillon de Varsovie, y payer les arriérés, les provisions d'hiver déjà faites, payer les dettes, pourvoir au transport et à l'établissement de cent cinquante individus, hommes, femmes ou enfants attachés à moi, à la reine, à mon neveu, à ma nièce; et, lors même que j'en laisserais une partie en arrière, ne faut-il pas toujours les faire vivre? En vérité, il y a de quoi perdre la tête.»

C'est à la fin de décembre que ces tristes aveux tombaient de la plume du roi, et qu'il les couronnait par ces lignes où éclate la preuve que son séjour à Blankenfeld fut véritablement empoisonné par ses embarras d'argent: «La lettre de l'empereur auquel j'ai fait connaître ma position et mes besoins ne renferme rien qui annonce l'intention de les alléger, et déjà elle est de trois semaines de date. Ils ne feront rien, ou si peu que

rien. J'ai même fort à craindre de ne pas rentrer dans toute la partie du château que mon monde occupait ... Les secours de l'Angleterre sont pressants et indispensables.»

D'Avaray, à la même époque, écrivait à Blacas: «Ce déblai de Varsovie dans une pareille saison, et à l'époque où tous les loyers venaient d'être renouvelés, où toutes les provisions d'hiver venaient d'être faites, sera d'un embarras, d'une dépense et d'une perte exorbitants. Le quartier de janvier mangera l'année entière ... En 1798, lors du départ de Blankenberg, le roi était seul de sa personne avec un petit nombre de serviteurs. L'empereur Paul, indépendamment de son traitement, fit passer à notre maître soixante mille roubles pour les frais de son déplacement. Comparez un peu le déplacement de Blankenberg avec celui de Varsovie.»

Enfin, non content d'avoir chargé son frère à Londres et Blacas à Saint-Pétersbourg, de l'aider à sortir de sa détresse, le roi recourait aussi aux bons offices du duc d'Orléans, fixé en Angleterre, dont la conduite, depuis qu'ils étaient réconciliés, avait gagné son entière et affectueuse confiance. On a déjà vu les sentiments du jeune prince pour son royal cousin se manifester en diverses circonstances, avec autant de dignité que d'à-propos. Nous en trouvons un nouveau témoignage dans une lettre qu'il lui écrivait de Twickenham, le 6 juillet 1805, à l'occasion du décès de la comtesse d'Artois.

«Sire, aucun prince n'étant plus sensible que Votre Majesté, c'est particulièrement à elle que la mort de Madame vient d'imposer un nouveau sacrifice. Le cœur de Votre Majesté souffre en ce moment pour la reine, votre auguste famille et pour vous-même. Daignez, Sire, me permettre de déposer à vos pieds les sentiments que nous éprouvons; mes frères me demandent d'être leur interprète auprès de Votre Majesté dans cette occasion douloureuse, qui nous fait ressentir à tous trois la même affliction et les mêmes regrets.

«Que Votre Majesté daigne aussi agréer, avec la bonté qu'elle a constamment pour moi, l'hommage de mon profond dévouement et de mon attachement à sa personne sacrée. Puissent des circonstances moins malheureuses me permettre de signaler mon zèle pour son service, zèle dont je suis pénétré, et dont votre approbation, Sire, serait la récompense la plus douce et la plus flatteuse! Quoique réduit encore à désirer des occasions, il m'est doux au moins d'offrir à Votre Majesté, toutes les fois que j'ose lui écrire, ce zèle, ce dévouement et ma respectueuse reconnaissance.»

Indépendamment du dévouement respectueux que trahit cette lettre, d'autres motifs avaient contribué à déterminer le choix de Louis XVIII. Le duc d'Orléans fixé à Twickenham, aux environs de Londres, bénéficiait dans son exil de la dignité de son existence privée, qui contrastait à son avantage avec celle de la plupart des émigrés. Appliqué à fuir leurs intrigues, il n'avait cessé d'observer, dans ses rapports avec la famille royale d'Angleterre, avec les ministres, avec la société britannique, une discrétion, une réserve que sa jeunesse rendait plus remarquables et qui lui avaient assuré, avec l'amitié de quelques-uns, du prince de Galles notamment, l'estime de tous. Il en était résulté pour lui une situation privilégiée, aussi justifiée par sa conduite que la confiance dont Louis XVIII se plaisait à lui fournir des preuves, et dont il allait lui donner maintenant un gage éclatant.

D'autre part, dans les lettres que lui écrivait le prince, dans celles que le comte d'Avaray recevait de lui, le roi trouvait la preuve que sur les grandes lignes de la politique générale leurs opinions étaient identiques; d'accord sur le but à atteindre, ils l'étaient aussi sur les moyens d'y parvenir. Si, sur ce point qui lui tenait au cœur, il eût été possible à Louis XVIII de concevoir quelques doutes, la correspondance ultérieure du duc d'Orléans les aurait promptement dissipés, en lui démontrant, sa décision une fois prise, combien il avait eu raison de la prendre.

Le comte de La Chapelle que, de Blankenfeld, le roi expédiait à Londres, afin de développer au comte d'Artois les motifs pour lesquels il voulait publier sans retard sa déclaration et en maintenait les termes, fut également chargé de porter au duc d'Orléans ses désirs et ses instructions, et de l'inviter à solliciter du gouvernement anglais, pour le roi de France, un asile en Angleterre et les secours pécuniaires que nécessitait sa détresse. Le roi, vu l'importance de ses demandes, avait cru devoir recourir à une communication verbale, préférablement à des lettres qui eussent été nécessairement fort longues, et dont la longueur eût rendu, sans doute, la lecture difficile à des personnages aussi occupés que ceux qu'il s'agissait de convaincre. Le comte de La Chapelle, bien et dûment chapitré, était chargé d'exposer au duc d'Orléans l'objet de la démarche qu'on attendait de lui et de lui fournir les arguments qu'il devrait faire valoir.

En ce qui touchait l'intérêt qu'aurait le roi à s'établir en Angleterre, le duc d'Orléans devrait rappeler que les efforts de Louis XVIII avaient toujours tendu à le rapprocher de son royaume, qu'il n'avait jamais cessé de réclamer des cours d'Europe la reconnaissance de ses droits et celui de marcher avec leurs armées contre la Révolution. Sa démarche actuelle n'était donc que la continuation logique de ses démarches antérieures. Les circonstances la rendaient encore plus nécessaire, plus urgente que n'avaient été celles-ci. Plus que jamais, il jugeait indispensable de créer entre lui et le gouvernement britannique une intelligence parfaite «pour préparer les moyens de mettre en action le roi de France comme la seule arme qui pût sauver l'Europe et rendre la paix au monde». Mais, cette entente ne pouvait se créer et porter ses fruits tant qu'il résiderait si loin de sa patrie. Ce n'est qu'une fois à Londres qu'il lui serait permis d'y travailler utilement, de confondre les calomnies propagées par l'usurpateur, qui présentaient la famille royale comme profondément divisée par des rivalités et des conflits, de tirer parti du dévouement des partisans qu'il comptait en France et, une fois réuni à son frère, à ses neveux et à ses cousins, de témoigner à Georges III et à sa nation la gratitude que leur inspirait la noble hospitalité accordée par l'Angleterre aux Français fidèles. À l'appui de cette argumentation, le comte de La Chapelle apportait au duc d'Orléans tout un dossier de notes et de lettres, écrites en d'autres temps par Louis XVIII, et qui démontraient que ses vues n'avaient jamais varié; que ce qu'il réclamait maintenant, il n'avait cessé de le réclamer depuis que la mort de son neveu avait mis la couronne sur son front.



En ce qui touchait les secours pécuniaires que la détresse du roi l'obligeait à demander, les instructions étaient d'un ordre plus intime; mais, elles n'étaient pas moins émouvantes, car jamais cette détresse n'avait été plus profonde ni plus humiliante. Elle provenait tout à la fois de la multiplicité des misères auxquelles le roi était tenu de venir en aide, des dépenses considérables auxquelles l'avaient contraint son voyage en Suède, son retour en Russie, celui de sa famille, de la diminution des traitements que les puissances lui avaient assurés et de la négligence qu'elles apportaient, pour la plupart, dans l'exécution de leurs engagements. L'Espagne et le Portugal l'avaient même suspendue. L'Autriche ne payait qu'irrégulièrement. La Russie seule payait avec exactitude; mais, elle avait réduit sa quote-part à soixante-quinze mille roubles, ce qui équivalait à deux tiers de moins que ce qu'elle faisait jadis. Quant à l'Angleterre, ayant pris à sa charge les membres de la famille royale et les émigrés réfugiés sur son territoire, elle se considérait comme dégagée de l'obligation envers le roi de lui assurer un revenu fixe, et persistait dans le refus qu'elle avait opposé précédemment à ses demandes.

C'est de ce refus que le duc d'Orléans devait s'appliquer à avoir raison. «L'héritier de saint Louis n'a pas de quoi vivre, lui écrira quelques mois plus tard, au cours de la négociation, le comte d'Avaray. Et qu'on ne croie pas, Monseigneur, que ceci soit une façon de parler. Votre Altesse, en évaluant la réduction du revenu au tiers de ce qu'il fut, il y a quelques années, est restée bien au-dessous de ce qui existe, puisque le roi avait deux cent mille roubles de la Russie, sans y comprendre l'entretien de ses gardes et celui d'une maison de campagne, etc., etc...; que ce traitement est aujourd'hui de soixante-quinze mille roubles; qu'à cette réduction, il faut ajouter la suppression de ce que faisaient alors l'Espagne et le Portugal (le ministre d'Espagne à Pétersbourg ayant cessé de recevoir ses appointements, il ne faut pas s'étonner que le comte et la comtesse de l'Isle ne touchent plus rien de cette puissance); enfin, le discrédit des Banco Zettels et leur baisse excessive ont réduit à la valeur de deux mille guinées au plus les cinquante mille florins que fournit la cour de Vienne. Et toutes ces pertes se sont accumulées à une époque où, sans aucun secours, le roi a dû faire le voyage de Calmar, pour fixer avec Monsieur sa protestation contre l'usurpation de son trône; prolonger un double établissement à Varsovie et à Mitau; enfin, transférer sa famille et plus de deux cents serviteurs: vieillards, femmes et enfants, de Pologne en Courlande, où nous avons trouvé tous les besoins de la vie un tiers en sus de ce qu'ils étaient lors du premier séjour. Je dois ajouter que, depuis bien longtemps, le roi a rompu sa table<sup>[68]</sup> et son écurie, et, dans l'affliction de son cœur, réduit les pensions alimentaires fort au-dessous de l'absolu nécessaire. Enfin, Monseigneur, le roi a pour vivre, au milieu de son auguste famille nourrie de son pain, et pour faire subsister une immensité de malheureux, autour de lui ou répandus en Allemagne, un revenu qui, au pays qu'il habite, doit être rangé dans la classe de la plus médiocre fortune qu'un particulier puisse avoir, et si après mille et mille tentatives infructueuses, la douleur, le dévouement et l'amour pour mon maître, en imposant silence à un autre sentiment, ne m'avaient déterminé, l'an passé, à aller moi-même caresser un honnête banquier, qui m'a prêté soixante-quinze mille roubles, remboursables sur un traitement qui se trouve ainsi réduit pendant quatre ans à pareille somme, grevée des intérêts annuels du dit emprunt, il fallait en venir aux derniers expédients, c'est-à-dire donner à chacun son argent à dépenser et mettre le roi tout à fait à pied en renvoyant ses quatre chevaux de louage, car le roi aimerait mieux en venir là que de priver de tout secours les infortunés qui n'attendent que de lui leur subsistance. Voilà la première fois, Monseigneur, qu'une fierté que je tiens de mon maître s'abaisse au récit de pareils détails; mais, c'est au premier prince de son sang que je parle; envers tout autre il faut savoir souffrir, se taire et se grandir de ses propres ruines.»

Tel était donc le double objet de la mission dont Louis XVIII, par l'entremise du comte de La Chapelle, confiait au duc d'Orléans l'accomplissement: obtenir pour lui l'autorisation de se fixer en Angleterre, et un traitement régulier qui l'aiderait à subvenir aux multiples exigences de sa situation. On verra bientôt comment le duc d'Orléans s'en acquitta.

## V

### LA DÉCLARATION DU ROI

Tout en se débattant dans ces difficultés, le roi ne perdait pas de vue sa déclaration. De concert avec d'Avaray, il en avait arrêté la rédaction définitive; puis il l'avait expédiée, par La Chapelle, au comte d'Artois, en l'invitant à la communiquer d'abord aux quatre princes de son sang établis à Londres, puis, s'ils l'approuvaient, aux ministres britanniques, aux évêques français émigrés et à tout ce qu'il y avait «de plus marquant dans l'émigration». Quant à la publication, il souhaitait que le gouvernement anglais s'en chargeât, ou tout au moins la favorisât de son patronage. S'il s'y refusait, le roi y consacrerait au besoin ses dernières ressources. Il était résolu à ne pas laisser sous le boisseau un document qui lui avait coûté tant de peines, tant d'efforts, et auquel il attachait un si grand prix. Suivait la recommandation de ne pas s'en dessaisir, et de ne laisser personne en prendre copie. Il redoutait les indiscretions de l'entourage du comte d'Artois, dont, en d'autres circonstances, il avait tant eu à se plaindre. Ayant communiqué le document à la Russie, «sous le sceau du plus inviolable secret,» il se donnerait le tort le plus grave, s'il le laissait publier avant de connaître l'opinion de l'empereur sur cette pièce importante.

Il y rappelait ses protestations antérieures contre l'usurpation, les promesses qu'il avait faites et qu'il entendait maintenant de proclamer à sa rentrée en France une amnistie générale, de conserver aux fonctionnaires leur emploi, aux officiers leur grade, aux possesseurs de biens nationaux leurs propriétés. Puis, après avoir fait allusion à ses démarches auprès de Bonaparte en 1800, exposé les horreurs de la Révolution, les bienfaits de la monarchie, et expliqué pourquoi il avait dû se borner à observer en silence la marche des événements, il terminait en ces termes:

«Français! au sein de la Baltique, en face et sous la protection du ciel, fort de la présence de notre frère, de celle du duc d'Angoulême, notre neveu, de l'assentiment des autres princes de notre sang, qui, tous, partagent nos principes et sont pénétrés des mêmes sentiments qui nous animent; attestant et les royales victimes et celles que la fidélité, l'honneur, la pitié, l'innocence, le patriotisme, le dévouement, offrirent à la fureur révolutionnaire ou à la soif et à la jalousie des tyrans; invoquant les mânes du jeune héros que des mains impies viennent de ravir à la patrie et à la gloire; offrant à nos peuples comme gage de réconciliation les vertus de l'ange consolateur que la Providence, pour nous donner un grand exemple, a voulu attacher à de nouvelles adversités, en l'arrachant aux bourreaux et aux fers, nous le jurons, jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré qui unit inséparablement nos destinées aux vôtres, qui nous lie à vos familles, à vos cœurs, à vos consciences; jamais nous ne transigerons sur l'héritage de nos pères; jamais nous n'abandonnerons nos droits. Français! nous prenons à témoins de ce serment le Dieu de saint Louis, celui qui juge les justices!»

Conformément aux instructions de Louis XVIII, le comte d'Artois, au reçu de cette protestation, s'était empressé de convoquer le duc de Berry, les deux d'Orléans, les deux Condé et quelques émigrés de marque, pour la leur soumettre. À Calmar, on s'en souvient, tout en en approuvant les termes, il en avait contesté l'opportunité. Son sentiment restait le même. Il s'était, en outre, fortifié du langage que lui avaient tenu l'un des ministres anglais, lord Hawkesbury, et l'ambassadeur de Russie à Londres, le comte de Woronzow. Bien qu'il ne leur eût pas montré le projet de déclaration, tous deux avaient déclaré ne pouvoir donner aux Bourbons une meilleure preuve de leur respect et de leur attachement qu'en insistant pour les prier «de ne rien faire, de ne rien publier et d'attendre ce que les événements pourraient produire».

Ce fut aussi l'avis unanime de l'assemblée réunie par les soins du comte d'Artois, «de tout ce qui vous est attaché par le sang, moi à la tête, de vos plus dévoués serviteurs,» écrivait-il à son frère. Ils se réunissaient tous pour le conjurer de considérer les dangers qui résulteraient infailliblement de la publication, en un moment où il se trouvait dans la situation la plus incertaine. Ils pensaient tous que le roi ne devrait parler aux Français que s'il était au moment de rentrer dans son royaume avec des forces respectables, ou si, par une nouvelle paix conclue entre les puissances et l'usurpateur, la cause royale était abandonnée pour toujours par elles, et le sort des Bourbons livré à la volonté des Français.

Ce principe posé, le comte d'Artois discutait la déclaration, laquelle «serait aujourd'hui calomniée et ridiculisée par des mains aussi habiles que perfides». Il opinait pour le silence. «Ce ne serait qu'avec la plus juste et la plus excessive répugnance que nous paraîtrions avoir adhéré à une démarche que nous considérons, en notre âme et conscience, comme très nuisible à tous nos intérêts.» D'ailleurs, il n'approuvait pas que la déclaration eût rappelé avec des détails la négociation tentée jadis avec Bonaparte. Mieux vaudrait n'en parler que sommairement. Une phrase générale éviterait des compliments toujours déplacés vis-à-vis d'un «scélérat», ou des injures peu conformes à la dignité royale. «Vous sentirez d'ailleurs que ni aucun Condé, ni même aucun Bourbon ne pourrait jamais avoir l'air d'adhérer à un acte qui renfermerait une phrase qui pourrait paraître flatteuse pour l'assassin du duc d'Enghien.»

On n'est pas accoutumé à voir le comte d'Artois faire montre de tant de sagesse. Mais, il est juste de reconnaître qu'en cette circonstance, la sagesse, la raison, la prévoyance semblent être de son côté. Nous disons qu'elle semble y être; car, après la lecture de la réponse du roi, on inclinait à croire qu'elles sont du sien. À Londres, on n'avait envisagé que deux cas où une déclaration du roi serait nécessaire. «Mais il en est un troisième, répondait-il, prévu depuis longtemps, enfin arrivé, et qui m'a toujours été indiqué par mes fidèles serviteurs de l'intérieur, par ceux mêmes qui avaient toujours été opposés à ce qu'aucun acte émanât de moi, comme celui où il deviendrait nécessaire de me faire entendre de mon peuple. C'est l'usurpation ouverte du Corse, et il est à observer que personne n'avait pu prévoir qu'il la couvrirait du manteau de la religion, en y faisant intervenir le plus malheureux des successeurs de saint Pierre.» Cela seul, selon le roi, eût suffi à justifier sa déclaration, si elle ne l'eût été par d'autres motifs aussi puissants, et notamment par «le soin de sa gloire», laquelle, en aucun cas, n'aurait à souffrir ni de la calomnie ni du ridicule que son frère redoutait.

D'ailleurs, pouvait-il ne pas parler, alors qu'en partant de Varsovie, il avait annoncé qu'il parlerait, et qu'il allait à Calmar pour se concerter avec les princes de sa maison sur ce qu'il convenait de dire? «Qu'est-il résulté de ces confidences? Mon exclusion des États prussiens et rien de plus. Mais, j'ai tort de dire rien de plus. Il en est résulté le bruit que Buonaparte a fait répandre que j'avais été en Suède pour abdiquer. Ne traitons pas légèrement ce bruit. Il a trouvé très grande créance en France, j'en ai la certitude; il l'a trouvée même au dehors. Des étrangers bien pensants, dont je suis personnellement connu, ont demandé avec douleur à l'abbé Edgeworth,—je cite ce témoin parce qu'il n'en existe pas de plus irréprochable,—si le fait était vrai. Ma gloire souffrirait donc, si une aussi grande démarche que mon voyage à Calmar demeurerait sans résultat, bien plus encore, si ce résultat en paraissait aussi honteux.»

Le roi s'expliquait avec la même force sur le souvenir rappelé dans sa déclaration, de la tentative de 1800 auprès du premier consul. Si celui-ci eût débuté par l'assassinat du duc d'Enghien, le roi ne se serait pas adressé à lui en 1800; s'il se fût souillé de ce forfait en 1802, le roi ne lui aurait pas dit, en 1803, d'accord avec tous les princes, «qu'il estimait sa valeur, ses talents militaires.»—«Mais ces faits sont antérieurs à celui qui a détruit toute possibilité de pacte entre le *monstre* et moi, et nul de vous ne peut se faire un point de délicatesse d'en rétracter la mémoire.» N'en pas parler, alors qu'ils avaient eu une publicité semi-officielle, ce serait paraître les désavouer et «rompre le plan de la déclaration, qui consiste en une série de faits, et des inductions que j'en tire, plan auquel je ne veux rien changer, parce qu'après y avoir bien réfléchi, je le crois le meilleur que je puisse adopter, et surtout parce que c'est chose faite».

Cette lettre, emportée à Londres par le comte de La Chapelle, que le roi avait chargé d'en développer les raisons, et surtout de déclarer que telle était sa volonté, eut pour effet de dissiper les scrupules du comte d'Artois et des princes ses cousins. Le 15 janvier 1805, il déclarait en leur nom qu'ils applaudissaient à la sagesse des vues du roi, à la générosité de ses sentiments, à sa bonté paternelle envers les Français, et par-

dessus tout à la justesse frappante «du tableau noble, touchant, énergique» par lequel se terminait la déclaration. Il protestait de leur attachement commun dicté par la confiance autant que par le devoir: «Nos existences sont entièrement consacrées à votre service, notre dévouement sans bornes pour votre personne et pour votre cause ne finira qu'avec nous.»

Au moment où disparaissait ainsi l'obstacle élevé à Londres contre la politique de Louis XVIII, s'en dressait un autre auquel il s'était attendu, et dont il fut plus affligé que surpris. L'empereur Alexandre désapprouvait la déclaration et le lui faisait savoir par l'intermédiaire de d'Avaray, à qui le prince Czartorysky écrivait à cet effet:

«L'empereur ayant déjà énoncé précédemment son opinion sur l'entrevue de Calmar et sur les résultats qu'elle pourrait avoir, vous ne serez point surpris, monsieur le comte, de la détermination qu'il a prise relativement à la déclaration que M. le comte de l'Isle lui a fait parvenir. Mon auguste maître a été sensible à cette nouvelle marque de confiance, et se serait fait un plaisir de satisfaire aux demandes qu'elle a motivées, s'il n'avait été convaincu que toute démarche de ce genre, et notamment la déclaration telle qu'elle est, loin de produire, dans les circonstances actuelles, l'effet désiré et attendu, deviendrait une arme contre M. le comte de l'Isle, dans les mains de Bonaparte, si habile à diriger l'opinion publique, et à lui donner une impulsion conforme à ses vues. À cette conviction s'est jointe la résolution qu'a adoptée Sa Majesté Impériale, de ne prendre aucune part aux affaires intérieures de la France.»

Ce qu'il y a de plus piquant, c'est qu'en même temps qu'il infligeait au roi de France ce formel désaveu, l'empereur, soit qu'il voulût entraver l'envoi de la proclamation, soit qu'il se réservât de s'en servir ultérieurement, conseillait, par l'intermédiaire du duc de Serra-Capriola, diverses modifications. Il fit même rédiger un mémoire à cet effet. Le rédacteur de ce mémoire, après avoir critiqué la proclamation royale, concluait en démontrant la nécessité d'un manifeste nouveau plus net, plus énergique en ce qui concernait surtout les engagements et les garanties. Il invitait le comte de l'Isle à déclarer qu'il n'attendait «que de la libre volonté, de la réflexion mûrie par le malheur le retour des Français à leurs anciens maîtres».

Le duc de Serra-Capriola ne voulut pas transmettre ces conseils à Mitau sans en discuter le fond avec les ministres de l'empereur. Il sollicita même l'avis du comte de Maistre, que le roi, on s'en souvient, avait aussi consulté. L'illustre écrivain prit parti pour lui contre l'empereur avec une rare puissance d'arguments: «Il faut être équitable; on ne saurait exiger du roi de France qu'il déclare qu'il n'attend la couronne que de la libre volonté des Français, et que si la nation le rappelle au trône ... Sans entrer à cet égard dans des détails qui me mèneraient trop loin, je me bornerai à signaler deux erreurs qui me paraissent influencer trop sur la politique actuelle. La première, c'est que le rétablissement du roi sera le fruit d'une délibération, et que, par conséquent, il s'agit de capter par tous les moyens possibles la volonté de la nation; la seconde, c'est que le roi de France est un pauvre homme qui a besoin de tout le monde, et dont personne n'a besoin. C'est tout le contraire. Aucune révolution politique, bonne ou mauvaise, ne résulte d'une délibération. Le peuple français n'a rien voulu de ce qui s'est fait, depuis «la nation, la loi et le roi» jusqu'au capitaine-empereur; il en sera de même du changement que nous attendons. Tout se fera par la force des choses, et la guerre ne doit servir qu'à donner le mouvement. Quant au roi de France, il est, dans l'état même où il se trouve actuellement, au rang de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus imposant dans l'univers. Je ne suis pas suspect en le disant, puisque je ne suis pas son sujet; mais, j'affirme sans balancer que les puissances qui le soutiennent ont autant besoin de lui qu'il a besoin d'elles. L'Europe n'est ébranlée et ensanglantée, depuis quinze ans, que parce qu'il n'est pas à sa place ... Au lieu donc de parler aux Français de la bonté qu'ils auront de rappeler leur roi, il serait plus royal, et même plus philosophe, de les entretenir du service inestimable qu'il leur rendra en revenant à sa place<sup>[69]</sup>.»

Le roi, de son côté, écrivait au tsar: «En 1792, on tenta de s'appuyer de l'opinion; mais ce levier puissant, même alors, fut aussitôt abandonné que mis en jeu. En 1793, je représentai inutilement à l'empereur François II que s'il prenait Valenciennes et Condé au nom du roi, mon neveu, s'il mettait en avant le dépositaire de l'autorité royale, il aurait pour alliés tout ce qu'il y aurait de bons Français, tandis que s'il prenait ces places en son propre nom, il aurait pour ennemis l'universalité des habitants de la France. En 1795, je recommençai mes efforts avec aussi peu de succès. En 1796, la même politique annula l'effet de ma présence sur les bords du Rhin. En 1799, je demandai vivement à Paul I<sup>er</sup> de paraître aux premiers rangs de son armée. Enchaîné par des traités, ce prince ne put suivre sa propre impulsion. Ainsi, jamais on n'opposa le droit au crime, le successeur de trente rois à des tyrans éphémères, la légitimité à la révolution<sup>[70]</sup>. Aujourd'hui, la circonstance est peut-être plus favorable que jamais. Et qu'on ne s'en laisse pas imposer par l'idée de l'éloignement de la France où commenceraient les hostilités. Partout où le roi et les siens seront offerts en personne aux étendards de la rébellion, là sera la frontière. Les armées sont plus attaquables avec ma déclaration appuyée de la garantie imposante de l'empereur Alexandre, que les places ne le sont par le canon et la valeur éprouvée des soldats. Le temps est passé où l'on pouvait craindre de faire la guerre à des abstractions ... Enfin, pour dire toute ma pensée, on a trop combattu les Français; il est temps de les convaincre, et voilà pourquoi j'attache tant d'importance à cette déclaration.»

Louis XVIII, on le voit, n'était pas disposé à suivre les conseils du tsar. Il s'en tint, sauf des changements insignifiants, à sa version première. Mais, lorsqu'il voulut la faire pénétrer et la répandre en France, il ne put y parvenir. La petite brochure imprimée qui la contenait ne circula guère qu'en Allemagne. Il en fut de même d'une seconde proclamation datée du 21 octobre de l'année suivante, au moment où se rouvrait la période des guerres, et qui confirmait la précédente. Elle ne put franchir la frontière. Durant les deux années qu'il devait passer encore en Russie, Louis XVIII allait subir, dans toute son horreur, la cruelle impuissance de ne pouvoir se faire entendre «de son peuple».

Entre temps, à la fin de janvier 1805, il avait quitté Blankenfeld et s'était réinstallé à Mitau, où il attendait avec impatience sa nièce et sa femme, retenues encore à Varsovie par le froid et par la santé de la reine. Ce n'est qu'au mois d'août qu'elles purent le rejoindre. La détresse de la famille royale ne fut pas étrangère à ces

retards. Le roi faisait recommander l'économie à sa femme elle-même: «Le roi a fait maritalement tout ce qu'il pouvait faire, écrivait d'Avaray. C'est à M. d'Havré à se prévaloir des intentions connues de Sa Majesté, et des favorables dispositions manifestées par la reine, pour ramener sans cesse aux principes d'économie, plus que jamais nécessaire dans la cruelle situation où le roi se trouve.» La reine se résigna. La maison royale, en partie licenciée, fut réduite à douze personnes; on vendit les chevaux et les voitures. Malgré ces sacrifices, on laissa des dettes à Varsovie. Les princesses firent la route jusqu'à Mitau, accompagnées seulement du marquis de Bonnay, de l'abbé Edgeworth et de quelques domestiques.

## VI LA MISSION DU DUC D'ORLÉANS

Nous avons montré Louis XVIII au moment où, contraint par la nécessité, il se préparait à retourner en Courlande, violemment obsédé du désir de se fixer en Angleterre, dès que les circonstances le lui permettraient. Avant même d'arriver à Mitau, il rêve d'en sortir. Il attend avec impatience le résultat des négociations qu'il a chargé son frère et le duc d'Orléans, chacun de son côté, d'ouvrir avec le gouvernement anglais. Il est convaincu qu'une fois en Angleterre, il lui sera plus aisé que du fond de la Russie de correspondre avec ses partisans et d'imprimer, à ce qu'ils peuvent déployer encore d'activité pour sa cause, des directions que, jusque-là, malgré ses efforts, ils n'ont reçues que du comte d'Artois.

En se séparant, à Calmar, les deux frères s'étaient promis de ne rien négliger pour assurer leur réunion à Londres. Monsieur avait même exprimé à cet égard des vœux et des espoirs, dont le roi, encore qu'il dût en être quelque peu surpris, restait profondément touché. Aussi, avant de quitter Blankenfeld, avait-il écrit à son frère en même temps qu'au duc d'Orléans, pour lui tracer la conduite qui lui semblait la plus propre à hâter la réalisation de leurs désirs communs, et surtout à conjurer le péril auquel ils seraient exposés si, leur réunion une fois opérée, la paix était conclue entre la France et l'Angleterre.

«Il est plus que probable, observait-il, qu'une des premières conditions que Buonaparte exigera sera notre expulsion d'Angleterre. Ne nous reposons pas sur la générosité britannique: la demande que le Corse a faite en pleine paix à cet égard, a excitée une indignation générale; je crois bien qu'à la longue, le ministre qui aurait acheté la paix à ce prix, serait perdu; mais celui qui, pour n'y pas souscrire, refuserait de traiter, serait *impeach'd* ou du moins entièrement dépopularisé.

«Pour obvier à ce dernier inconvénient, il est nécessaire que le ministère britannique soit tellement lié vis-à-vis de moi, qu'il ne puisse plus me retirer l'asile. Cela ne serait pas, s'il m'accueillait; cela sera, s'il m'attire. Il faut donc que ce soit lui qui, convaincu de la nécessité de montrer de plus en plus aux royalistes de France le point auquel ils doivent se rallier, me désire, m'appelle en Angleterre. Cette marche a l'avantage unique de parer à la fois aux deux dangers que je crains, car si, d'un côté, elle lie l'Angleterre, de l'autre, elle ne me donne aucun tort vis-à-vis de la Russie.

«Il faudrait donc, non seulement que l'Angleterre m'appelât chez elle, mais encore qu'elle me demandât à l'empereur Alexandre. Si cela se fait ainsi, je paraîtrai fort sensible à l'offre de la Grande-Bretagne; mais, je déclarerai que je ne puis vouloir, ni ne veux, sans le consentement, même sans l'avis de Sa Majesté Impériale, que l'asile que je tiens de son amitié. Il me le donnera, j'y céderai, et alors, prévoyant même le cas où l'Angleterre, malgré ses nouveaux liens, nous mettrait à la porte, celle de la Russie nous resterait ouverte, et du moins, nous aurions une autre perspective que l'Amérique. Mais, il ne s'agit pas de *demander* ceci au cabinet de Saint-James; il faut le lui *accorder*; il faut lui en faire naître le désir, de manière à ce qu'il croie l'avoir conçu lui-même.

«J'ai indiqué le but à votre amitié, au vœu touchant, et si bien partagé, que vous m'avez exprimé en nous séparant; cherchez-en les moyens dans votre intelligence. Cette négociation doit, vous le sentez, être menée avec beaucoup d'adresse; elle exige un temps considérable, mais aussi nous avons tout l'hiver devant nous. De toutes les choses qui peuvent la faire réussir, la première, la plus essentielle, c'est le secret le plus inviolable.»

Il y a lieu de constater qu'après avoir exposé si clairement à son frère sous quelle forme celui-ci devait travailler à lui assurer le succès qu'il souhaitait, ce n'est pas de lui que Louis XVIII l'attendait. Du reste, soit que l'entourage du comte d'Artois redoutât de laisser l'autorité du roi se dresser en face et si près de la sienne, soit que le prince, par ses demandes incessantes, ses légèretés, les indiscretions de ses courtisans, eût lassé la patience des ministres anglais, il ne semble pas qu'il ait donné suite à la mission dont il était chargé. Sa correspondance, à cette époque, ne parle guère que de la Déclaration, et seul le duc d'Orléans paraît s'être occupé d'obtenir pour le roi des secours pécuniaires, et un asile sur le territoire anglais.

Lorsque La Chapelle arriva à Londres, Pitt venait de mourir, et Fox, son plus illustre rival, qui devait le suivre de si près dans la tombe, de le remplacer à la tête du gouvernement, avec lord Grenville pour principal collaborateur. Aux difficultés que présentait déjà la mission du duc d'Orléans, l'avènement de Fox au pouvoir en ajoutait une nouvelle. Fox s'était toujours déclaré partisan de la paix avec la France, et à peine aux affaires, c'est vers ce but que tendait son effort. Il n'était donc pas probable qu'au moment où il rêvait de se rapprocher de Napoléon, il se montrât favorable à la cause des Bourbons, et disposé à leur venir en aide. Le duc d'Orléans n'en accueillit pas moins, avec un loyal empressement, l'envoyé du roi et les instructions que celui-ci lui communiquait.

«Je m'empresse d'offrir à Votre Majesté, mandait-il au roi, le 24 février 1806, l'hommage de ma

respectueuse reconnaissance de ses bontés et de la confiance dont elle m'honore. Le comte de La Chapelle m'a communiqué officiellement ce dont Votre Majesté daigne me charger; mais, je ne puis encore parler que de mon zèle et des vœux bien sincères que je forme pour le succès. Je me réserve d'entrer en détails aussitôt que je serai arrivé à quelques données positives. En attendant, je ne puis que me référer à ce que j'ai communiqué verbalement à M. de La Chapelle, et qui n'est encore que bien peu de chose.

«J'ai lu et admiré ce dont Votre Majesté a permis que j'eusse connaissance, et qui peint d'une manière si frappante et sa belle âme, et ses sentiments si dignes du rang où le ciel l'a placée. Je voudrais que quelques-unes de ces pièces, et particulièrement les lettres de Votre Majesté au roi de Suède, fussent également connues. Elles ne pourraient que confirmer les fidèles amis de Votre Majesté dans leur attachement pour sa personne.»

L'approbation que donnait ainsi le duc d'Orléans aux vues et aux projets de Louis XVIII nous le révèle, contrairement à une opinion généralement répandue, comme rallié, dès ce moment, à la politique des émigrés. C'est en vain que, plus tard, ses partisans ont prétendu qu'il avait toujours répudié cette politique funeste, qu'il n'avait jamais voulu s'y associer, ni admettre qu'il fût digne des Bourbons de pousser contre la France les puissances alliées, et de devoir leur restauration aux armées de l'étranger, la lettre qu'on vient de lire prouve le contraire. Quelle qu'eût été son attitude dans les premières années de l'émigration, en se réconciliant avec le chef de sa maison, il était devenu un autre homme, et à cette date de 1806, sa métamorphose se manifestait, non seulement par l'empressement qu'il mettait à souscrire aux désirs du roi, mais encore par l'exposé, plus explicite encore, qu'il adressait à d'Avaray, des espérances et des craintes que lui suggérait alors l'état de l'Europe. Tel il apparaît dans ce document confidentiel, tel il sera jusqu'en 1814. Il ne croit pas au renversement de Napoléon par les Français. Il n'attend sa chute que de ses défaites; il souhaite que la Russie et l'Angleterre s'entendent pour rétablir le roi de France sur son trône; il est convaincu que seule cette entente peut conduire à ce grand résultat. Voici en quels termes il le dit à d'Avaray, au moment même où il vient d'entreprendre ses démarches auprès du gouvernement britannique.

«J'attendais, monsieur, pour avoir le plaisir de vous écrire, que le chaos dans lequel nous nous sommes trouvés après la bataille d'Austerlitz et la paix de Presbourg, se fût assez débrouillé pour qu'on pût commencer à apercevoir la situation de l'Europe, les vues des différentes puissances, et le parti qu'on pourrait en tirer pour le roi. Il est difficile de pénétrer le mystère des cabinets, d'autant plus qu'ils changent souvent de vues et de systèmes, et que leurs projets du lendemain ne sont pas toujours ceux de la veille. On ne peut donc calculer sur aucune donnée certaine, et les changements prodigieux qui ont eu lieu entre l'époque où je vous écrivis, le 7 de septembre, et celle où je reçus votre réponse, il y a environ six semaines, ne me font que trop sentir, combien il est possible que ce qui peut être vrai pendant que je vous écris aujourd'hui, ait cessé de l'être avant que vous ne receviez ma lettre. Mais, ce qui est vrai dans tous les temps et dans tous les pays, c'est ma profonde sensibilité pour les bontés dont le roi me comble, et surtout pour la confiance dont Sa Majesté daigne m'honorer, et le plaisir que j'éprouve à faire passer par vous, monsieur, le peu que je puis avoir à communiquer dans les tristes circonstances où nous nous trouvons.

«Il paraît que la Russie est décidée à continuer la guerre, et c'est un grand point, car tant que la Russie ne s'accommodera pas avec Bonaparte, il est à peu près impossible que l'Angleterre se détermine à conclure une paix quelconque. Cependant, encore une fois, on ne peut répondre de rien. Je crois qu'il y a à présent une négociation en train, mais je crois aussi qu'elle se brouille. Si elle se brouille, il est probable, je dirais presque certain, que l'état de choses actuel doit rallumer la guerre continentale, et que dans cette guerre, l'Autriche reprendra les armes pour la Russie, ou plutôt avec elle, tandis que la Prusse et toutes les nouvelles puissances allemandes ou italiennes feront cause commune avec Buonaparte, dont elles reconnaissent déjà la suzeraineté. Il y a lieu de croire que cette masse terrible n'intimide point l'empereur Alexandre, et qu'il ne veut point faire la paix, parce qu'il sait que ce que ce Buonaparte appelle la paix n'est autre chose que la soumission. Mais, néanmoins, il n'est que trop vraisemblable qu'il croira avoir besoin de toutes ses forces, soit dans ses propres États, soit entre eux et l'empire français, et il me paraît fort à craindre qu'il ne soit encore plus éloigné que l'année dernière du beau projet d'envoyer une de ses armées débarquer, avec le roi, sur les côtes de France, et de le faire proclamer à Paris, pendant que l'usurpateur serait en Prusse, en Autriche ou même en Pologne.

«Ce projet me paraît toujours le plus grand et le plus beau de tous; mais, il ne s'agit pas de ce que nous en pensons, il s'agit de le faire adopter, et malheureusement, ceux de qui cela dépend paraissent le regarder comme inexécutable. C'est donc à combattre cette opinion qu'il faut s'attacher d'abord, et il me semble que c'est en Russie où il est le plus essentiel d'y parvenir; car c'est de la Russie seule qu'on peut obtenir les troupes nécessaires à l'exécution de ce projet, et je ne doute pas que si la puissance qui a les troupes voulait les donner pour cette entreprise, celle qui a l'argent ne fournît les sommes dont on aurait besoin. Je crois donc que c'est à Pétersbourg où cet objet doit être négocié principalement. Je crains, je le répète, que le peu de succès que ces négociations ont eu précédemment, ne permette pas d'avoir beaucoup d'espérances de réussir aujourd'hui. Cependant, tout ce qui s'est passé et tout ce qui se passe journellement, doit faire sentir fortement la nécessité de renverser Buonaparte, de l'abattre, de le terrasser, et je vois avec un extrême plaisir que cette opinion fait des progrès sensibles dans des têtes qui en étaient bien éloignées.

«Je suis même porté à croire que si l'empereur Alexandre se persuadait qu'une armée russe débarquée en France avec le roi, pût arrêter la carrière de Buonaparte et renverser son trône, il se déciderait à l'entreprendre. Mais, si on ne peut pas l'y amener, il faudrait au moins tâcher de lui faire sentir que le roi serait mieux placé ici qu'en Russie, et qu'il n'y a rien à risquer, mais tout à gagner à ce que le gouvernement britannique assiste le roi pécuniairement et lui fournisse les moyens indirects d'ébranler le trône de l'usurpateur. Je crois que si on y parvenait, on n'éprouverait pas beaucoup de difficultés de ce côté-ci. Mais, la Russie en a en quelque sorte l'initiative, et j'ai bien peur que nous ne réussissions à rien ici, tant qu'elle ne nous aidera pas.

«Vous vous rappellerez aussi, monsieur, les détails dont j'ai eu l'honneur de rendre compte au roi, le 7 mars, et probablement, vous conclurez comme moi que c'est à la Russie qu'il faut s'adresser en première instance.

«J'attends avec impatience les ordres que le roi aura jugé à propos de me donner sur ce que j'ai eu l'honneur de lui communiquer le 7 mars; car tant que je ne les aurai pas reçus, je n'ai rien à ajouter à tout ce que j'ai déjà dit aux ministres de Sa Majesté britannique, et de nouvelles instances n'auraient probablement d'autre effet que celui de rendre le succès encore plus difficile en les fatiguant, peut-être en les dégoûtant d'écouter ce que je pourrai être chargé de leur communiquer, après avoir reçu les ordres du roi. Cependant, en les attendant, je ne négligerai pas d'employer quelques moyens indirects qui sont à ma portée, et qui prépareront les voies pour les communications subséquentes. On m'a donné beaucoup d'espérances pour des secours pécuniaires, et je vais de nouveau représenter combien il est urgent d'en accorder immédiatement. Je serai trop heureux si mes faibles efforts peuvent contribuer à adoucir la situation cruelle, et presque inconcevable, où se trouve le roi, et j'espère n'avoir pas besoin d'ajouter que le bonheur de l'avoir servi, sera toujours la plus douce récompense que je puisse obtenir.

«Il me semble aussi, monsieur, que si le roi pouvait, en sollicitant des secours pour sa correspondance, présenter des moyens d'intelligence avec des généraux mécontents ou d'autres personnages importants dans le gouvernement de Buonaparte, rien ne tenterait plus le gouvernement britannique. Il a grande envie de culbuter Buonaparte; mais, il craint les tentatives inutiles; il regarde les royalistes comme une arme émoussée; il se défie d'eux; il se défie des émigrés, et croyant que le roi n'a plus de partisans puissants, ce n'est plus que parmi ceux qui sont, ou qui ont été les serviteurs de Buonaparte, qu'il se flatte encore de trouver les moyens de le renverser. Je suis persuadé que si le roi pouvait offrir des correspondances de ce genre, et présenter des plans plausibles dans ce sens-là, on les accueillerait avec empressement. Rien ne me paraîtrait plus avantageux, car je ne doute pas que le préliminaire *sine qua non* du rétablissement du roi ne soit le renversement de Buonaparte, quel que soit le gouvernement qui le remplace. C'est donc ce renversement qu'il faut opérer à quelque prix que ce soit; il faut tâcher d'y arriver par toutes les voies que l'honneur permet d'employer, et quand on s'aperçoit qu'une voie est barrée, il faut chercher et en trouver une autre. Buonaparte a trop excité contre lui toutes les passions des hommes, pour qu'il n'y ait pas un très grand nombre de ces voies-là. Mais, on a été trompé si souvent, qu'on est devenu bien défiant, et je crains fort qu'il ne suffise plus de parler vaguement de correspondances et d'intelligences pour obtenir qu'on les paye. Je crois qu'il faut présenter un but qui soit tentant et qu'on croie pouvoir atteindre.»

Il résulte de l'avant-dernier alinéa de cette longue et curieuse lettre, qu'à la date où le duc d'Orléans l'écrivait, ses premières démarches auprès des ministres anglais étaient restées infructueuses. À la demande d'un revenu fixe, lord Grenville s'était contenté d'objecter tout ce que l'Angleterre avait déjà dépensé pour venir en aide à la famille royale de France. Il n'avait rien refusé ni rien voulu promettre. Moins indécis sur la question de l'établissement du roi en Angleterre, il avait invoqué la nécessité dans laquelle se trouvait le gouvernement britannique de ménager l'opinion de son pays. Depuis la triste expédition de Quiberon, elle était moins favorable aux émigrés. Le peuple anglais considérait qu'on avait assez fait pour eux, et si le cabinet tentait de faire davantage, s'il se donnait l'air, en accueillant le roi de France en Angleterre, de prendre sa cause en main, il verrait se dresser devant lui une opposition puissante, à laquelle il ne pourrait résister.

Le ministre Fox, auquel le duc d'Orléans s'était adressé ensuite, avait été plus net encore. Désireux de conclure la paix avec Napoléon, il ne voulait pas commencer par le braver, et ce serait le braver, ajouter à ses nombreux griefs un grief nouveau que de donner asile au souverain proscrit dont il occupait le trône. Vainement, le duc d'Orléans avait fait remarquer que ce n'est pas comme roi de France que Louis XVIII ambitionnait d'être reçu en Angleterre. Il y viendrait sous le nom de comte de l'Isle, qu'il avait porté à Varsovie et qu'il portait encore en Russie; il garderait l'incognito, vivrait dans la retraite; les relations qu'il se flattait d'entretenir avec les ministres resteraient secrètes. Mais, Fox ne s'était pas laissé convaincre. Le duc d'Orléans, en le quittant, redoutait de n'en rien obtenir, et l'avouait tristement au roi. «Je suis parfaitement satisfait, non de la chose, mais de vous, lui répondait celui-ci. L'affaire est en une mauvaise situation. J'en suis profondément affecté, mais nullement découragé.» Et pour le prouver, il invitait le duc d'Orléans à laisser là les ministres et à s'adresser directement au prince de Galles<sup>[71]</sup>, dont l'influence dans le gouvernement s'exerçait avec activité depuis que le roi Georges III son père était tombé malade.

## VII NÉGOCIATION AVORTÉE

Le duc d'Orléans se rendit chez le prince de Galles, avec qui, nous l'avons dit, il était lié d'amitié. Il lui fit le récit de ses démarches auprès des ministres, lui communiqua la copie des diverses notes qu'il leur avait remises et, pour finir, la lettre royale qui vient d'être citée. Le prince de Galles lut ces pièces avec attention et les lui rendit en disant:

—Je suis très sensible à la confiance que le roi de France me témoigne. Mais, vous sentez bien qu'il m'est impossible de donner la parole que Sa Majesté me demande. Si j'étais roi, je la donnerais dans l'instant; mais n'étant qu'héritier présomptif, ce serait manquer au respect que je dois au roi mon père; ce serait faire, par mon autorité, ce que son gouvernement ne juge pas à propos de faire.

—Mais, il ne s'agit ici que d'une promesse qui resterait entre le roi et Votre Altesse royale, s'écria le duc d'Orléans, une promesse personnelle. Aux yeux de votre père, des ministres, du peuple anglais, Louis XVIII

passerait pour être venu de son chef, sans aucune autorisation préalable.

—Oui, reprit le prince de Galles, Sa Majesté y met la plus grande délicatesse; mais, ce serait en manquer envers elle, que de lui donner une parole qu'il ne dépendrait pas de moi de tenir. Croyez, mon cher ami, que je suis sensible à sa démarche; que je n'ai rien tant à cœur que de la convaincre de mon zèle pour sa cause et de mon intérêt pour sa personne. Je m'en vais, du reste, lui écrire une lettre que vous voudrez bien faire chiffrer et lui communiquer.

La cordialité des paroles n'enlevait rien à la netteté du refus. Le duc d'Orléans ne s'y méprit pas. Il pouvait d'autant moins s'y méprendre, qu'au lieu et place de la lettre que le prince de Galles lui avait annoncée pour le roi, il en reçut une le surlendemain qui lui était adressée à lui-même, et qui lui prouvait que son correspondant avait renoncé à écrire à Louis XVIII.

«Mon cher ami, d'après la conversation que nous avons eue ensemble avant-hier, j'ai cru qu'il valait mieux vous donner ma réponse par écrit que de la laisser verbalement entre vos mains, me paraissant plus respectueux vis-à-vis du roi, et en même temps plus claire pour vous.

«Malgré tout l'attachement respectueux que je professe et que j'aurai toujours pour Sa Majesté, dans la position où je me trouve, il m'est impossible de me lier par une promesse qu'il serait peut-être impossible de remplir. C'est avec les sentiments de l'amitié la plus sincère que je suis, mon cher duc, votre affectionné ami et cousin:—«LE PRINCE DE GALLES.»

Quelque décevante que fût cette réponse, le duc d'Orléans, en la transmettant au roi, avec le compte rendu de l'entretien, exprimait l'opinion qu'il n'y avait pas lieu de renoncer à tout espoir d'aboutir. Il faisait allusion à des confidences du prince de Galles, qui avaient immédiatement suivi la réponse, en quelque sorte officielle, qu'on vient de lire et qui en atténuaient la rigueur. «Malheureusement, il m'a fait jurer le secret, de manière à m'interdire les indiscretions qu'il eût été de mon devoir de commettre, et tout ce que je puis dire, c'est qu'il m'a témoigné un désir très réel que Votre Majesté trouvât un asile dans les États du roi d'Angleterre.

«Il ne me reste donc, Sire, qu'à exprimer franchement à Votre Majesté l'opinion que je me suis formée sur le parti qu'elle peut prendre dans la circonstance présente, d'après les communications que j'ai eues avec le prince de Galles à ce sujet ainsi qu'avec les ministres. Je crois dire, que dans l'état actuel des choses, il est impossible d'obtenir d'avance du gouvernement la permission que Votre Majesté vienne fixer sa résidence en Angleterre; mais, je crois en même temps, que si Votre Majesté arrivait à l'improviste, seule et sans suite, on n'oserait pas ne pas la recevoir, et dès qu'une fois Votre Majesté serait en Angleterre, je suis persuadé qu'elle y verrait le roi d'Angleterre et les ministres, et je suis porté à croire qu'elle parviendrait à arranger son asile. Je ne me dissimule pas cependant que c'est un grand parti, et je craindrais trop d'avoir à me reprocher les embarras auxquels il peut exposer Votre Majesté pour la presser de l'adopter avant d'y avoir mûrement réfléchi.

«Il faut encore, Sire, que Votre Majesté me permette de lui rappeler une petite circonstance de ma conversation avec le prince de Galles. Après avoir lu la lettre et la note, il me dit:

«—Sa Majesté écrit fort bien, et je voudrais qu'elle pût voir M. Fox; je suis sûr que sa conversation lui plairait. Ne le croyez-vous pas aussi?

«—Mais je le croirais, lui répondis-je, il y a un point de rapprochement. C'est que ce sont les deux hommes qui connaissent le mieux l'histoire de leur pays.

«—Oh! oui, reprit le prince de Galles, ils se conviendraient beaucoup.»

Il n'est pas sans intérêt de constater que ce qui, dans la conversation du prince de Galles avec le duc d'Orléans, frappa surtout Louis XVIII, ce fut le dernier paragraphe où un flatteur hommage était rendu à ses talents d'écrivain et exprimait l'espoir que s'il pouvait causer avec Fox, ils se séduiraient réciproquement. Son esprit cultivé, son érudition, ses goûts littéraires trouvaient leur compte à ce genre d'éloges, et c'est à ce passage de la lettre du duc d'Orléans qu'il voulut d'abord répondre par la note suivante, qu'il chargea d'Avaray de lui communiquer.

«J'ai lu avec un extrême plaisir ce que Monseigneur le prince de Galles a dit à Monseigneur le duc d'Orléans, au sujet de M. Fox et de moi. Rien n'entre mieux dans ma pensée; mais, ce ne seraient pas des rapports d'érudition sur l'histoire des temps passés que je voudrais avoir avec ce ministre. Je voudrais que nous préparassions de concert des matériaux à l'histoire du nôtre; il y a cependant, ici, un obstacle à franchir; ce n'est pas assurément que je ne fasse le plus grand cas des talents de M. Fox, que je ne rende justice à son cœur que je sais bon; mais il a, sur le banc de l'opposition, professé des principes qui me retiennent. Je serais très fâché qu'on crût que je veux parler de ce qu'il a témoigné relativement à ma famille: je n'y vois que l'accent d'Édouard III, de Henri V, de Guillaume III; mais, après avoir lu ses discours antérieurs à la présente époque, ce serait me rendre suspect et me déconsidérer à ses propres yeux, que rechercher prématurément et à son entrée au ministère, ce concert intime, qu'au fond de l'âme je désire, parce que je le crois nécessaire, et à moi et à mon pays et à l'Angleterre même. M. Fox (et je le vois avec une vive satisfaction) semble vouloir détruire ce mur de séparation. J'ai admiré son discours sur le message du roi, au sujet de l'usurpation du Hanovre. J'ai été encore plus content de celui qu'il a prononcé à la séance du 30 mai. Dans la bouche d'un homme d'État, ces paroles: «Je veux la paix, mais une paix qui ôte tout germe de guerre,» ont un grand sens pour qui n'a cessé de voir et de crier que le germe éternel de la guerre est dans la révolution française. Je ne prétends assurément pas qu'il leur donne, à Westminster, l'interprétation que je cherche au fond de sa pensée; mais, que je puisse acquérir la certitude de l'opinion que je me fais des vues du nouveau ministre, et

la barrière est levée; je prévient M. Fox, je m'ouvre directement à lui et avec une entière franchise.»

Il ne pouvait suffire à Louis XVIII, dans les circonstances dont nous retraçons le récit, d'avoir envisagé, en homme d'esprit, l'hypothèse de relations suivies avec le membre le plus éminent du cabinet britannique. Tenace était sa volonté. On le voit toujours, en dépit des humiliations et des refus, persévérer dans ses démarches, et ne les ajourner que lorsqu'il lui est démontré que le but qu'il se proposait en les entreprenant est actuellement inaccessible. De la lettre du duc d'Orléans, il retenait surtout le conseil qu'elle lui avait apporté, de passer outre aux objections de Fox et de lord Grenville, d'arriver à l'improviste en Angleterre et de mettre ainsi le gouvernement anglais en présence du fait accompli. Dès ce moment, il adoptait le projet que son jeune cousin venait de lui suggérer, décidé à saisir la première occasion de l'exécuter.

En attendant, il convenait d'entretenir le prince de Galles dans les dispositions favorables qu'il avait confiées au duc d'Orléans. À cet effet, et après avoir attendu en vain la lettre promise, le roi lui écrivit. Sous prétexte de le remercier de l'accueil fait à ses communications, il les renouvelait, tout en paraissant se résigner à en attendre les effets. «J'ai toujours pensé, je pense plus que jamais, qu'opposer non mon individu, je n'ai pas pareille vanité, mais *le roi de France en personne en France, au perturbateur* est le seul moyen de sauver l'Europe, et je regarde mon passage en Angleterre, comme un premier pas nécessaire vers cette mesure salutaire et que, depuis tant d'années, je sollicite vainement.» Heureux d'avoir constaté que le prince de Galles partageait à cet égard sa conviction, il reconnaissait cependant que de graves difficultés s'opposaient à la réalisation de ses désirs. Mais, ces difficultés ne lui semblaient pas insolubles; le temps devait nécessairement en avoir raison.

Il en revenait ensuite, avec plus d'insistance et de précision, à la question financière, et demandait la transformation des secours extraordinaires, que le gouvernement anglais lui accordait de temps en temps, en un revenu fixe de dix mille livres sterling, lequel aurait l'avantage de lui rendre un peu d'aisance et de le laisser plus maître de ses démarches.

«J'irai plus loin, ajoutait-il; j'ai cinquante ans passés et, quoique ma santé ait jusqu'ici résisté à toutes les peines que j'ai éprouvées, leur effet, pour être caché, n'en est pas moins réel, et je ne me dissimule pas que le terme de mes jours ne peut être reculé. Résigné à ce sort commun de tous les hommes, je ne peux, sans frémir, envisager quel serait après moi celui de tout ce qui m'est attaché. J'ai une femme âgée et infirme, une nièce ou plutôt une fille, qui fait toute ma consolation, un neveu qui est à la fois mon fils et mon gendre. J'ai aussi des amis, des serviteurs fidèles. Votre Altesse Royale est bon ami, bon maître; mais Elle ne sait pas, Elle ne saura jamais quel sentiment paternel on éprouve lorsque, au sein de l'infortune, on se voit entouré, servi, aimé comme au temps de la prospérité. Tous ne vivent que par mes faibles ressources, et ma mort leur enlèvera tout moyen de subsistance. Cette idée fait mon supplice de tous les instants; mais, je descendrais tranquille au tombeau, si ce traitement fixe, que j'espère des soins de Votre Altesse Royale, me survivait, si j'étais sûr que ceux pour qui je le sollicite avec ardeur, bien plus que pour moi-même, et qui, pour la plupart, sont des infirmes et des vieillards, le conservassent le reste de leurs jours et ne trouvassent pas, pour prix du dévouement qui les a attachés à ma vie errante et à mon sort, les horreurs de la mendicité. Je sais et je sens vivement tout ce que la générosité britannique fait déjà en faveur de mes fidèles serviteurs: évêques, magistrats, officiers. Aussi, pour parler de moi et de ceux mêmes qui sont plus directement attachés à ma personne, ou l'étaient déjà à celle du roi mon frère, c'est à Votre Altesse Royale et à Elle seule que je m'adresse. Elle servira un ami et, en sauvant du moins de la misère qui les menace tant de victimes de la fidélité et de l'honneur, elle arrachera au crime un nouveau triomphe. Il me suffit d'indiquer à une âme noble et généreuse, un objet si touchant par lui-même et si intéressant pour moi. Je terminerai donc en faisant observer à Votre Altesse Royale, que le traitement que je désire pour être réparti sur plus de cent cinquante têtes de tout état, de toutes classes, est loin de représenter le revenu annuel que possédaient en France plusieurs de ceux en faveur desquels je réclame auprès de Votre Altesse Royale.»

Cette lettre et diverses notes qui l'accompagnaient furent adressées au duc d'Orléans, le seul négociateur qu'il convînt au roi d'employer en des affaires aussi délicates. Mais, lorsque le prince les reçut, Fox était mourant; on ignorait à qui serait confié le ministère des affaires étrangères qu'il avait dirigé. Les démarches du duc d'Orléans se trouvaient donc suspendues, ou tout au moins, singulièrement entravées. Il ne put être reçu par lord Grenville, qui occupait la Trésorerie, et le prince de Galles, auquel il eût voulu remettre la lettre du roi, se déroba: «Il était allé à des courses quand je reçus les ordres de Votre Majesté. Sachant qu'il devait en revenir au bout de trois jours, je me bornai à lui écrire, pour m'assurer d'une audience aussitôt qu'il viendrait à Londres, et je lui mandai que c'était pour m'acquitter d'ordres que Votre Majesté venait de me donner à son égard. Le prince ne resta que vingt-quatre heures à Londres, fort occupé d'affaires qui le concernent personnellement, et fort peu disposé, je crois, à s'occuper d'autre chose. Je n'ai donc pas pu le voir.»

Il est vrai que le prince de Galles chargea un des membres du cabinet, lord Moira, un vieil ami de la maison de France, de s'entretenir avec le duc d'Orléans, en attendant que lui-même pût lui donner audience, et recevoir de ses mains la lettre de Louis XVIII. Le duc d'Orléans se borna à parler à lord Moira des embarras financiers du roi de France. «Je n'ai pas pu lui taire que ces embarras étaient une honte pour tous les autres souverains, surtout pour le plus riche.» Le ministre anglais souhaitait vivement venir en aide au roi. Mais, ses collègues n'y étaient pas disposés au même degré que lui, lord Grenville surtout, qui tenait les cordons de la bourse «et s'effarouchait aisément des demandes de secours»; il ne le cacha pas au duc d'Orléans: «Si l'affaire principale, écrivait encore ce dernier, allait aussi bien que les compliments, je m'estimerais bien heureux. Mais, malheureusement, je sens à chaque pas, que ce n'est pas la même chose ... Il ne faut pas se le dissimuler: il y a une insouciance bien affligeante sur ce qui nous concerne.»

Comme suite à cette triste constatation, il racontait qu'il avait dit à lord Moira, que si le passage de Louis XVIII en Angleterre semblait impossible, on pourrait tout au moins faciliter son établissement en Suède. Il y serait auprès d'un souverain favorable à sa cause et toujours prêt à le servir. «Cette idée n'a pas pris du tout,



continuait-il. On m'a observé que, d'un moment à l'autre, la Suède pouvait devenir le théâtre d'une guerre.

«—Qu'importe? ai-je dit. Les deux cousins ont toujours été en très bons termes; ils la feraient ensemble; cela aurait très bonne grâce et ne pourrait produire qu'un bon effet.

«Je suis entré dans quelques détails sur les avantages que pourrait avoir la présence d'un certain personnage dans ces parages-là. Mais, je vous le dis à regret, on est froid sur tout.»

C'est au comte d'Avaray que le duc d'Orléans adressait, en août 1806, ces libres et pénibles confidences. Vis-à-vis du roi, il n'osait trahir son découragement avant d'avoir épuisé les moyens de persuasion auprès des ministres anglais et du prince de Galles. Ce dernier ne se pressant pas de rentrer à Londres, il alla le chercher à Brighton, où il passait l'été. Il le trouva «très occupé des revues, des dîners et des bals, de son jour de naissance, et surtout de certaines affaires de son intérieur». Il put cependant lui remettre la lettre du roi, lui arracher la promesse d'y répondre et celle de s'efforcer d'obtenir du gouvernement un secours annuel, dans la forme indiquée par le roi. «Il m'a dit qu'il espérait y réussir. Lord Moira, qui se trouvait aussi à Brighton, m'a de nouveau assuré de son zèle à seconder les efforts du prince; il m'a donné quelque espérance de succès.»

Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois, en janvier 1807, que cette espérance parut devoir se réaliser. Mis enfin à même d'entretenir lord Grenville de la détresse du roi, de ses incessantes angoisses pour ses serviteurs et pour lui-même, le duc d'Orléans la décrit dans les termes les plus poignants, les plus propres à émouvoir son interlocuteur, portant tout son effort sur ce point et négligeant, à dessein, de parler de l'établissement du roi en Angleterre.

—Si je ne suivais que ma propre impulsion, répondit lord Grenville, la demande du roi serait immédiatement exaucée, et je serais honteux que ce ne soit pas sur-le-champ, si Sa Majesté ne savait pas que les formes du pays et les grandes exigences du moment me forcent à ne prendre aucun parti sans y avoir mûrement réfléchi. Mais, assurez-la de mon désir de faire, à cet égard, tout ce qui dépendra de moi. Je vais m'en occuper sans délai.

Dans la lettre qui nous fait connaître ces détails, le duc d'Orléans ne semble pas avoir été frappé par ce que présentait de contradictoire avec ses démarches précédentes la nécessité qu'invoquait lord Grenville, de réfléchir à une demande dont il était saisi depuis si longtemps, et sur l'opportunité de laquelle il avait pu se former à loisir une conviction. «J'espère obtenir de lord Grenville lui-même, mandait le prince à d'Avaray, ce à quoi je n'ai pas encore pu réussir, et l'ensemble et le ton de la conversation m'ont fait grand plaisir.» Mais, il se trompait. Le gouvernement britannique n'était pas plus disposé à accorder un revenu fixe au souverain proscrit qu'à tolérer sa présence en Angleterre.

Du reste, à ce moment, diverses causes contraignirent le duc d'Orléans à suspendre ses démarches. Ce fut d'abord l'état de santé du prince de Galles. Tombé malade, il dépérissait. Bien qu'il dût vivre longtemps encore et succéder à son père, il se croyait perdu «et ne voulait plus se mêler de rien». Le duc d'Orléans se voyait donc privé, pour ses démarches, d'un appui sur lequel, bien qu'il n'en eût encore tiré qu'un maigre profit, il n'avait pas cessé de compter. Ce fut ensuite la retraite de lord Grenville. Le duc de Portland lui succédait comme premier lord de la Trésorerie, et, quoique plus favorable que lui à la cause des Bourbons, son avènement au pouvoir n'en réduisait pas moins à néant la négociation ouverte avec son prédécesseur; elle était à recommencer, et, absorbé par d'autres soins, il ne se pressait pas de s'y prêter. Ce fut enfin la mort du duc de Montpensier, frère cadet du duc d'Orléans, qui le détourna, durant plusieurs semaines, de la mission qu'il tenait de la confiance du roi.

Ne voulant laisser à personne le soin d'apprendre son malheur au chef de sa maison, c'est de la chambre même où son frère venait d'expirer qu'il le lui annonça, le 18 mai 1807: «Sire, accablé d'une des plus vives et des plus profondes douleurs que je pouvais éprouver, je m'empresse de remplir envers Votre Majesté, le triste devoir de l'informer de la perte que j'ai faite ce matin. Son cœur m'est trop bien connu, j'ai reçu trop de marques de sa bonté, pour n'être pas certain qu'Elle daignera me pardonner ce que je puis avoir omis dans cette lettre. Je compte sur vos bontés, Sire, et que vous daignerez accueillir l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.»

Le 14 juillet, avant même d'avoir reçu cette lettre émouvante, le roi, à qui la nouvelle était déjà parvenue, s'empressait d'écrire à son cousin et de s'associer à sa douleur avec une effusion toute paternelle. Il lui demandait aussi de le fixer sur l'état de son plus jeune frère, le comte de Beaujolais, dont la santé menacée donnait lieu à des bruits alarmants. «Je ne serai complètement rassuré à cet égard que lorsque vous m'aurez dit que je peux l'être.» À cet envoi était joint un billet pour la duchesse douairière d'Orléans, «Justine,» comme il l'appelait. «L'ami de Justine a appris la cruelle perte qu'elle vient de faire. Il est bien sûr qu'elle ne doute pas de la sensible part qu'il y prend; mais, il a besoin de l'en assurer ainsi que sa fille. Puissent ses sentiments, bien vrais et bien tendres, adoucir la douleur de toutes les deux.»

Ces témoignages de la sollicitude du roi pour la famille d'Orléans étaient bien faits pour émouvoir jusqu'au fond de l'âme le prince à qui il les adressait, et, en prouvant à celui-ci l'étendue de l'affection qu'il inspirait à son royal cousin, pour rendre plus étroits et plus confiants les rapports qui s'étaient créés entre eux. Si tel avait été le but de Louis XVIII, la réponse du duc d'Orléans démontre qu'il le comprit et qu'il en fut aussi reconnaissant qu'ému:

«Sire, je viens de recevoir la lettre dont Votre Majesté m'a honoré le 19 de juillet. Je suis pénétré de cette nouvelle preuve de vos bontés, et particulièrement reconnaissant que vous ayez daigné me la donner avant d'avoir reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le jour même, Sire, le 18 de mai, peu d'heures après que mon pauvre frère avait expiré dans mes bras. Je sais que M. de La Châtre l'a expédiée immédiatement, et

je ne conçois pas ce qui peut en avoir retardé l'arrivée. J'ai écrit par la même poste à M. le duc d'Angoulême; mais, j'étais si troublé dans ce cruel moment, et j'avais si peu de moyens de m'informer des usages et des différents devoirs que j'avais à remplir, que je n'ai pas eu l'honneur d'écrire à la reine et à M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême. Ce n'est que longtemps après que j'ai su que j'aurais dû le faire, et il était alors si tard pour réparer ma faute, que je n'ai pas osé entreprendre de confesser moi-même mon ignorance et d'en témoigner mes regrets; mais j'ai supplié Monsieur d'avoir la bonté de s'en charger, et il a bien voulu me promettre de le faire.

«Mon frère est bien reconnaissant, Sire, des bontés dont Votre Majesté l'honore, et de l'intérêt que vous daignez prendre à sa santé. Il est très vrai qu'elle a été fort dérangée par les suites d'une rougeole mal guérie, qu'il a eue l'automne dernier dans un mauvais petit bâtiment, sur lequel il s'était embarqué pour aller chasser dans les Hébrides. Il a été complètement mouillé par les vagues et par la pluie, pendant l'éruption qui est rentrée, mais que la force de sa constitution a fait ressortir peu de jours après, lorsqu'il était à terre, dans l'Île de Ha. Cela n'a pas empêché que sa poitrine n'ait été attaquée dans le courant de l'hiver, à la suite de cet accident. Heureusement, on l'a fort bien traité. On l'a mis à un régime austère, qu'il a la sagesse de suivre très exactement; j'espère qu'il le continuera encore quelque temps, et en réitérant à Votre Majesté l'hommage de notre respectueuse reconnaissance pour ses bontés, je crois pouvoir l'assurer qu'il n'y a plus d'inquiétudes à avoir sur la santé de mon frère. Ma mère sera bien touchée du billet plein de bonté que Votre Majesté me charge de lui faire parvenir, et que je vais lui adresser immédiatement.»

Le duc d'Orléans ne se contentait pas de témoigner de sa gratitude par des paroles; il la manifestait aussi par des actes. À peine remis du terrible coup qui venait de le frapper, il se préoccupait d'exécuter les ordres du roi et de reprendre la négociation que les événements avaient suspendue. Un mois après la mort de son frère, il se présentait chez le duc de Portland et lui répétait tout ce qu'il avait dit antérieurement à lord Grenville, afin de le convaincre que, «sans un secours certain, régulier, assuré, la situation de Louis XVIII, déjà si cruelle, deviendrait plus affreuse de jour en jour» et aboutirait à une catastrophe. Il revenait aussi sur le chapitre des pensions à faire aux serviteurs du roi, dans le cas où ils auraient le malheur de perdre leur maître.

Le compte rendu de cet entretien nous prouve qu'il y déploya beaucoup de chaleur et d'éloquence. Mais, ce fut en vain. Plus sincère que lord Grenville, le duc de Portland, tout en donnant à entendre que si Louis XVIII venait à mourir, l'Angleterre n'abandonnerait pas ceux qui l'avaient fidèlement servi, refusa de donner à cette promesse évasive le caractère d'un engagement formel. Il ne voyait aucun moyen de satisfaire aux désirs du roi; la constitution anglaise ne le permettait pas. Quant au traitement fixe, ses collègues ne voulaient pas en entendre parler. Il le déclara au duc d'Orléans; il lui rappela qu'aux termes d'un accord entre les puissances continentales et l'Angleterre, celle-ci s'était chargée de pourvoir à la subsistance des princes français qui résidaient chez elle et que les puissances avaient la charge des autres. En ces conditions, assurer au roi un traitement régulier, ce serait leur faire injure, en se donnant l'air de croire «qu'elles le laissent manquer». L'empereur de Russie, notamment, pourrait le trouver mauvais.

Le duc d'Orléans protesta contre cette crainte qui lui semblait mal fondée. L'empereur serait, au contraire, charmé d'apprendre que l'Angleterre venait au secours du roi de France, car il n'ignorait pas que les subsides annuels qu'il lui accordait étaient insuffisants; en les accordant, il avait surtout voulu donner un exemple aux autres souverains. Mais, ces arguments n'eurent pas raison de la résistance réfléchie et obstinée du duc de Portland, qui répondait à tout par des affirmations d'impossibilité. Il laissa cependant espérer un secours accidentel, tout en observant cependant qu'on ne pouvait le prélever que sur le chapitre des fonds secrets, et «que ce chapitre était déjà terriblement obéré». En définitive, le duc d'Orléans le quitta sans avoir rien obtenu. En le confessant au roi, il lui disait qu'il ne voyait plus qu'un moyen d'aboutir. Il consistait à obtenir du tsar qu'il fit insinuer à Londres, par son ambassadeur, «que les dépenses dont il était accablé ne lui permettaient pas d'augmenter le traitement qu'il faisait au roi de France, mais qu'il verrait avec plaisir le roi d'Angleterre joindre annuellement ses efforts aux siens.»

Un tel conseil était impraticable. Louis XVIII ne le savait que trop. De plus en plus s'imposait à lui la conviction qu'il ne pouvait plus rien attendre de la Russie; c'est avec persistance qu'il tournait les yeux du côté de l'Angleterre et se rappelait l'avis que, l'année précédente, lui avait exprimé le duc d'Orléans: «Si Votre Majesté arrivait à l'improviste, seule et sans suite, on n'oserait pas ne pas la recevoir.»

## VIII LE SECOND SÉJOUR À MITAU

Le second séjour de Louis XVIII dans la capitale de Courlande, ne ressemble guère à celui qu'il y avait déjà fait. La maison royale réduite au strict nécessaire, les gardes du corps licenciés, les nouvelles des agents royalistes à peu près supprimées, les relations avec les cabinets européens de plus en plus rares, et pour tout dire, Mitau séparé du reste du monde, telle, maintenant, la physionomie de la morne retraite où le roi de France va se morfondre deux années durant, réduit à un état voisin de la misère, tandis que là-bas, la gloire de Napoléon s'élève lumineuse et sanglante. Successivement, il y apprendra la déroute des Autrichiens et des Russes à Austerlitz, l'écrasement des Prussiens à Iéna, l'entrée de l'usurpateur à Vienne d'abord, à Berlin ensuite, et finalement, la paix de Tilsitt, qui achèvera de détruire les chances, déjà si faibles, de sa restauration. Il ne se laissera pas abattre cependant, et, toujours fidèle à lui-même, il ne cessera de puiser des forces dans ses indomptables espérances.

Les événements sont rares qui méritent d'être signalés dans l'uniformité de son existence. Le 25 juin, arrive

à Mitau la nouvelle de la mort de la comtesse d'Artois, décédée à Klagenfurth, en Autriche. Depuis longtemps, sa santé donnait des inquiétudes à ses proches. Mais, ils ne croyaient pas sa vie en danger. «La nouvelle de sa mort a été pour moi un coup de foudre, écrit le roi à son frère. Et plût à Dieu qu'il n'eût porté que sur moi. Hier, pendant le dîner, trois postes de Vienne sont arrivées à la fois, et, malheureusement, les lettres de mon neveu ont été distribuées avant les miennes. C'est ainsi que, sans aucune préparation, au milieu de la plus entière sécurité, il a appris qu'il n'avait plus de mère ... Pour vous, mon ami, dites-vous de ma part, dans cette triste circonstance, ce que renferme mon cœur, et que je n'ai pas le temps d'exprimer.»

Quelques semaines plus tard, Louis XVIII apprend que son cousin, le roi d'Espagne, vient d'être contraint de décorer l'empereur Napoléon de l'ordre de la Toison d'or. «La douleur que j'en ressens, lui mande-t-il, et comme chef de notre maison, et comme tendrement attaché à votre personne, est bien vive. Je plains Votre Majesté; mais mon devoir, dans une circonstance aussi pénible, m'aurait déjà été tracé, s'il en était besoin, par un souverain que sa position, ainsi que moi le malheur, rend libre de n'écouter que sa dignité et ses propres sentiments. Je remets donc, avec un regret profond, à Votre Majesté son ordre de la Toison d'or, dont son auguste père m'a revêtu le 26 juillet 1767.» Et il invite le comte d'Artois et le duc de Bourbon, décorés du même ordre, à suivre son exemple.

À cette époque, la correspondance du roi avec son frère, à Londres, était aussi dépourvue d'intérêt qu'elle était rare, et de même celle qu'il entretenait avec La Fare, lequel continuait à servir ses intérêts à Vienne, avec un zèle inébranlable. Ce n'est guère que par Saint-Pétersbourg, que Louis XVIII était informé de ce qui se passait en Europe. Il est vrai qu'à Saint-Pétersbourg, il était représenté par un serviteur aussi habile que dévoué, le comte de Blacas. La situation de Blacas dans cette capitale était autrement difficile que n'avait été celle de ses prédécesseurs sous le règne de Paul I<sup>er</sup>. Jusqu'au jour où ce souverain mobile et fantasque avait chassé Louis XVIII du territoire impérial, il s'était montré prodigue de faveurs envers les représentants du roi. Le comte de Caraman occupait le rang d'ambassadeur à la cour de Russie. Il faisait partie du corps diplomatique tout aussi bien que si son maître eût régné. Il n'en allait plus de même maintenant. Pour Alexandre I<sup>er</sup>, pour ses ministres, Louis XVIII n'était que le comte de l'Isle. Son représentant, dépourvu de tout caractère officiel, ne pouvait obtenir, que d'un excès de bienveillance, d'être reconnu en cette qualité lorsqu'il avait à traiter des affaires personnelles du roi, et cette bienveillance, il ne pouvait se l'assurer qu'au prix d'un prodigieux et constant effort d'habileté.

En dépit de l'inexpérience qu'on doit supposer à un homme de trente-quatre ans, que sa vie antérieure n'a pas préparé à la fonction qu'il exerce, Blacas ne fut pas inférieure à sa tâche. Se recommandant déjà par son nom et son passé, par la confiance de son souverain, par l'intérêt que lui portaient tant de nobles personnages qu'il avait connus au cours de ses pérégrinations, il devait naturellement conquérir, dès sa présentation dans la société moscovite et dans la petite colonie des émigrés français, la considération et l'estime. Mais, il les mérita en outre par la dignité de sa vie, par son esprit et sa bonne grâce. Les sentiments qu'il inspirait furent ses meilleures armes, au cours de sa mission. S'il ne lui arriva pas toujours d'être exaucé par les ministres auprès desquels il plaidait la cause de son maître, du moins était-il sûr d'être constamment écouté par eux avec déférence.

Ceux qui se succédèrent durant son séjour en Russie, Romantsoff, Czartorysky, Budberg, témoignaient de leur sympathie pour ce jeune homme, qui s'acquittait, avec un zèle égal à son intelligence, d'un devoir difficile. Pour tenter de les gagner à ses vues, il savait employer à propos des avocats puissants et inspectés, acquis déjà à la cause royale, et auxquels il n'hésitait pas à faire appel quand les circonstances l'exigeaient. Tels le duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples; le baron de Stedting, ministre de Suède, et le représentant du roi de Sardaigne, Joseph de Maistre. Ces hauts personnages étaient dévoués au roi de France; Joseph de Maistre, pour sa part, saisissait toutes les occasions de le lui prouver. Il avait accueilli cordialement Blacas qu'il connaissait déjà pour l'avoir rencontré à Florence, et que le hasard, à Saint-Pétersbourg, lui avait donné pour voisin dans la maison qu'il habitait. Il s'était même offert pour expédier sûrement de Russie ce que Sa Majesté voudrait bien lui faire parvenir. «Mais, elle doit prendre de grandes précautions, et ne se fier qu'à une personne sûre ou à un chiffre inattaquable.» Des relations de l'illustre écrivain avec Louis XVIII naquit promptement une amitié dont leur correspondance, commencée en 1807, et qui durait encore en 1820, atteste la vivacité.

À la fin de 1806, sur les confins de la Pologne, l'armée russe, réunie aux débris de l'armée prussienne, était en ligne sous les ordres du général de Benningsen, attendant, comme les Français, sur une réserve troublée par de fréquents combats, la fin d'une saison peu propice aux opérations militaires. Il semble bien qu'à ce moment, l'empereur Alexandre ait pensé qu'on pourrait tirer parti de Louis XVIII et de ses projets. Il est vrai que le prétendant ne négligeait aucune occasion de se rappeler à son souvenir. Après la bataille de Pultusk, le 26 décembre, le général de Benningsen, s'étant attribué la victoire, en avait fait porter la nouvelle à Saint-Pétersbourg, où Louis XVIII s'était empressé d'envoyer ses félicitations. Il en fut de même après la bataille d'Eylau, survenue le 8 février 1807: «Je ne parlerai point, ajoutait le roi à ses compliments, de ce qu'éprouve le petit-fils d'Henri IV, lorsqu'il apprend la nouvelle d'actions aussi grandes, aussi importantes pour lui-même, et cela tandis qu'il est dans l'inaction; mais, j'oserai répéter, en ce moment, ce que je disais avant la campagne de 1805: Là où le roi de France se trouvera en personne, là sera la frontière, et j'ajouterai que ma présence doit fixer les succès, influant sur l'opinion en général, et en particulier sur l'esprit du soldat qui, voyant le drapeau blanc dans ma main, verra autre chose à suivre qu'un tyran que la France abhorre.»

Cette fois, Alexandre parut prêter attention au langage du comte de l'Isle. Il lui fit suggérer l'idée d'une proclamation qui serait distribuée aux Français par les armées coalisées; il en traça le plan et en indiqua l'esprit. Blacas, naturellement, était l'intermédiaire de ces négociations, auxquelles il semble bien d'ailleurs que le tsar ne se prêtait que par considération pour lui, et pour convaincre Louis XVIII de son bon vouloir en ce qui touchait la cause royale. En réalité, ce bon vouloir n'existait pas. Alexandre croyait moins que jamais à la possibilité d'une restauration. Ni lui ni ses alliés n'avaient encore en vue le renversement de Napoléon. Son renversement ne devint leur objectif qu'un peu plus tard. À cette heure, ils ne cherchaient qu'à contenir ses

vues ambitieuses, arrêter sa marche et le contraindre à la paix, une paix fondée sur des bases qu'ils auraient imposées. Louis XVIII ne tenait aucune place dans leurs calculs. Tandis qu'il s'évertuait à leur prouver que la pacification de l'Europe ne pouvait s'opérer sans lui, ils l'avaient condamné, toujours prêts, et trop souvent non sans raison, à trouver inexécutables les plans qu'il leur proposait. À toutes ses demandes, celle de sa reconnaissance comme roi de France, celle de marcher à la tête de leurs armées, ils persistaient à répondre par des refus. Ils étaient résolus à lui tout refuser. C'est à cette résolution que se heurtait incessamment Blacas, comme s'y heurtaient à Vienne et à Londres les autres agents du roi.

Cependant, au commencement de 1807, il obtint que l'empereur, qui devait passer par Mitau en se rendant à son armée, s'y arrêterait pour conférer avec Louis XVIII. Le 30 mars, à sept heures du soir, il arrivait, après s'être fait annoncer, dès le matin, par le gouverneur de Courlande. À la poste, il trouva le duc d'Angoulême venu pour le complimenter. Suivi du prince et d'un de ses aides de camp, le comte Tolstoï, il se rendit au château. Au pied de l'escalier, il rencontra le comte d'Avaray, qui le conduisit jusqu'à la pièce d'entrée du premier étage, où se tenait le comte de l'Isle, empêché par la goutte de descendre au-devant de l'empereur. Les deux souverains, s'étant embrassés, s'enfermèrent dans le cabinet du roi, où ils restèrent durant plus d'une heure. À l'issue de leur entretien, le tsar consacra quelques instants à la reine et à la duchesse d'Angoulême; il quitta Mitau le même soir.

Que s'étaient dit dans cette entrevue l'empereur, qui se considérait comme l'arbitre des destinées de l'Europe, et le roi sans couronne? Les lettres postérieurement échangées permettent de le conjecturer. Louis XVIII demanda à être reconnu par Alexandre comme il l'avait été par Paul I<sup>er</sup>, et à marcher avec les monarques coalisés, son drapeau déployé, afin qu'il fût prouvé que ce n'était pas une guerre de conquête qu'ils faisaient à la France, mais qu'ils avaient seulement en vue de la délivrer du joug de Napoléon, et de lui rendre son roi légitime.

Il demanda également que le tsar poussât l'Angleterre à organiser une expédition destinée à agir sur les côtes de Bretagne, expédition qu'à ce même moment, le comte de La Chapelle et le comte de La Châtre sollicitaient à Londres, et à laquelle le roi de Suède devait prêter son concours. À propos de cette expédition, d'Avaray avait écrit à La Châtre: «Poussez vigoureusement à la reconnaissance et à l'activité du roi. C'est une chose qui ne peut être faite que d'accord entre l'Angleterre et la Russie, et au moyen duquel celle-ci donnerait l'exemple à l'autre. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, éclairé par le feu qui est à ses portes, semble entendre que nos raisons sont les siennes. Mais, il tremble d'aborder nettement la question, et je tremble qu'il ne perde l'occasion d'en saisir les avantages. Enfin, tâchez d'emporter cette malheureuse négociation depuis si longtemps sur le tapis, des dix-huit mille livres sterling. À peine le roi a-t-il de quoi manger trois plats et porter un pourpoint percé au coude. Mais, il n'a pas la plus petite ressource pour ses relations et ses affaires. Je ne vois pas en quoi il peut être utile à l'Europe, et particulièrement à l'Angleterre, que la France et l'armée croient que le roi a abdiqué, et qu'il n'est pas plus question de lui que de Jean de Vert. C'est pourtant là véritablement le produit des entraves qui furent mises de toutes parts à la publication du 2 décembre 1805 de notre égire contre des entreprises très dangereuses. Ceci aura son explication.» Après l'entrevue avec Alexandre, d'Avaray écrivait encore: «La cause royale et la personne du roi ont obtenu des points de contact récents. L'empereur vient de consentir à l'envoi d'un officier de confiance auprès du général de Benningsen.» Cet officier était le chevalier de Rivière, dont la mission ne présente aucun intérêt.

Du reste, dans son entrevue avec le roi, le tsar s'était dérobé à tout engagement; il ne refusa rien, mais ne promit rien; et quand le comte de l'Isle devint plus pressant, il se tira d'embarras en annonçant l'arrivée prochaine d'un personnage investi de sa confiance, qui serait chargé de traiter des nombreux détails que soulevaient de telles demandes. Au cours de l'entretien, il exprima la pensée que toute proclamation du roi devait être contresignée par les princes de sa famille, la conformité de sentiments entre ses parents et lui devant donner plus de poids à ses paroles. Le roi lui communiqua la lettre qu'il avait reçue en 1805 du comte d'Artois, à la suite de la déclaration de Calmar, et s'engagea à la publier dans une édition nouvelle de cette déclaration, qu'il suppliait le tsar de faire répandre dans l'armée française par les soldats russes.

Alexandre à peine parti, le roi lui écrivit lettres sur lettres à son quartier général, pressant les solutions, réclamant le personnage de confiance qu'on lui avait annoncé, harcelant l'empereur de ses demandes, plein d'espoir dans leur succès, véritablement enivré par un entretien où les deux interlocuteurs avaient parlé comme des victorieux et non comme des vaincus. Son exaltation fût vite tombée, s'il avait su quelle fâcheuse impression emportait Alexandre de sa rencontre avec lui. Soit que le spectacle de cet exilé goutteux, lourd, impropre à l'activité du champ de bataille, eût mal disposé l'empereur, soit que la pauvreté de son hôte lui eût caché ses mérites, il le jugea comme un homme médiocre, et le quitta convaincu qu'il ne régnerait jamais.

Après son départ, le roi attendit vainement l'effet de leur entrevue. L'opinion d'Alexandre était faite. Il avait quitté Mitau, définitivement résolu à abandonner les Bourbons à eux-mêmes, à ne favoriser en rien leurs projets. Quant à l'hospitalité qu'il accordait au chef de leur maison, il entendait n'y rien changer, le laisser libre d'en profiter ou d'y renoncer. Il ne considérait plus Louis XVIII que comme l'épave d'une grandeur passée, à la résurrection de laquelle il ne croyait plus, encore qu'il restât disposé à l'environner des égards dus au malheur. Aussi, confiant au général de Budberg le soin de répondre aux lettres du prétendant par de banales formules de politesse, il cessa de s'occuper de lui. D'autres soucis d'ailleurs l'absorbaient. En arrivant au quartier général de l'armée russe, sur le Niémen, il avait pu juger par lui-même d'une situation que, malgré l'évidence, le général de Benningsen s'obstinait à ne pas croire désespérée, mais dont les périls apparaissaient de toutes parts. Les opérations militaires qui allaient s'accomplir constituaient un suprême va-tout, à l'approche duquel Alexandre eut vite oublié le roi de Mitau.

Le duc d'Angoulême et le duc de Berry, qui brûlaient de faire campagne dans ses armées, n'y furent pas admis, bien que le roi l'eût sollicité pour eux, et cette déconvenue détruisit dans l'œuf le beau projet formé par d'Avaray, de demander pour le cadet des deux frères la main de la grande-duchesse Anne, la plus jeune sœur d'Alexandre, qu'un peu plus tard Napoléon songea, lui aussi, à épouser. Le tsar ayant promis

d'examiner la proposition du roi, relative à la formation d'un corps de trente mille volontaires recrutés parmi les prisonniers français, dont il prendrait le commandement et qui opérerait en Vendée, Blacas avait été invité à en entretenir le prince Czartorysky, qui était alors chancelier. Pour le disposer à entrer dans les vues du roi, il imagina de lui faire lire une histoire des guerres de Vendée, qui venait de paraître, et qu'il avait annotée. Cette lecture, s'il faut en croire de Maistre, convainquit le chancelier de l'excellence du projet; il s'efforça de le faire aboutir. Mais il quitta le pouvoir avant d'y avoir réussi, et Budberg, son successeur, ne voulut pas renouer la négociation. Des espérances qu'avait données le tsar à Louis XVIII dans leur entretien, une seule parut devoir se réaliser: celle d'une proclamation royale qui serait répandue dans l'armée française. Mais, quand des pourparlers on en vint à l'exécution, cette idée fut abandonnée.

D'Avaray s'étant rendu peu après, à Saint-Pétersbourg, pour consulter les médecins, chercha à utiliser son voyage au profit de la cause royale. Il essaya de reprendre les affaires dont Blacas poursuivait sans succès la solution. Il en entretint le chancelier, baron de Budberg. Ordre avait été donné par le tsar à son ministre, de répondre aux multiples requêtes du prétendant par de banales formules de politesse. D'Avaray n'obtint rien de plus. Bientôt après, revenu à Mitau, il apprenait que sa démarche, de quelque réserve qu'il l'eût entourée, avait paru aussi déplacée qu'inopportune, et qu'on l'accusait de ne suggérer au roi que des projets extravagants. Il ne pardonna pas à Budberg de professer une telle opinion sur son compte. Il lui pardonna d'autant moins, que peu de temps après, à propos de la proclamation du roi, le chancelier affecta, dans sa correspondance avec Mitau, de se passer du concours de d'Avaray. Dans un long mémoire, l'ami du roi expose ses griefs, et se montre profondément blessé du sans-çon avec lequel le chancelier de Russie l'avait traité en cette circonstance.

Blacas dut à la bonne réputation dont il jouissait à Saint-Pétersbourg, de n'avoir pas à souffrir de ces tiraillements. Il y demeura, suivant avec anxiété les événements qui se déroulaient sur le territoire de la Prusse, où, après la bataille d'Eylau, Français d'un côté, Russes et Prussiens de l'autre étaient restés en présence. Durant plusieurs mois, son rôle fut simplement un rôle d'informateur. À l'affût des nouvelles qui arrivaient du théâtre de la guerre et qu'il recueillait chez la duchesse de Wurtemberg, chez la princesse de Tarente, chez la comtesse Strogonoff, à l'ambassade de Naples et à la légation de Sardaigne, où de Maistre le recevait en ami, il les transmettait à Mitau avec les commentaires auxquels elles donnaient lieu.

Parfois aussi, quoique rarement, c'est par les ministres impériaux eux-mêmes qu'elles lui étaient communiquées ou qu'il apprenait ce qu'ils en pensaient, ce qu'en pensait l'empereur. Au lendemain de la bataille d'Austerlitz<sup>[72]</sup>, ayant rencontré dans un salon le prince Adam Czartorysky, celui-ci lui avait dit:

—Vous devez être bien accablé par les derniers événements?

—Nous sommes, depuis longtemps, accoutumés aux revers, répondit Blacas. Nous avons gémi en silence sur des malheurs que nous avions prévus, quand nous avons vu recommencer la guerre sans qu'il fût question du roi. Mais nous ne nous laissons pas abattre; nous conservons nos espérances. Notre maître nous donne l'exemple du courage.

Il aurait pu envelopper dans le même éloge l'empereur Alexandre qui, lui aussi, conservait l'espoir de vaincre. Cet espoir, partagé par ses sujets, les disposait à transformer en victoires immenses les combats douteux, ou même les défaites de leurs armes. Il en fut ainsi de la bataille d'Eylau, à la suite de laquelle on alla jusqu'à raconter que plusieurs maréchaux de France avaient été tués ou blessés, et «que le Corse n'avait dû son salut qu'à la vitesse de son cheval». De ce que le général de Benningsen, placé à la tête des troupes alliées, n'avait pas été écrasé, les Russes tiraient cette conclusion que l'armée de Napoléon serait mise en déroute au premier choc qui se produirait. En juin 1807, la bataille de Friedland vint infliger à ces espérances un éclatant et sanglant démenti. Elle livrait toute la Prusse à Napoléon, et contraignait Alexandre à déposer les armes. C'était pour les patriotes russes une déception aussi cruelle qu'inattendue. Elle ne le fut pas moins pour les émigrés, dont elle paralysait de nouveau les projets.

—Notre cause est perdue, avouait le duc de Richelieu.

Aussi, comprendra-t-on de quelle joie s'emplit le cœur de Louis XVIII, lorsque, à l'improviste, au mois de juin 1807, s'offrit à lui, sous la forme la plus inattendue, l'occasion de quitter cette triste capitale de Courlande, qu'en 1804 il n'avait acceptée comme refuge que faute de mieux, et, ainsi qu'il le disait, comme on accepte un lit à l'Hôtel-Dieu. Cette occasion était un appel que lui adressait le roi de Suède. Gustave IV, en guerre avec la France, dans le but de reconquérir ses possessions d'Allemagne, avait dû à l'énergique résistance de ses sujets poméranais, assiégés dans Stralsund, d'obtenir un armistice durant lequel il s'était mis en état de reprendre les hostilités. Maintenant, il voulait le rompre, recommencer à combattre, et, ayant imaginé de former avec les émigrés et les Français prisonniers en Russie, qui voudraient se réunir à lui, un corps expéditionnaire, destiné à marcher contre Napoléon, il invitait Louis XVIII à se rendre auprès de lui, pour aviser ensemble aux moyens de recruter et d'utiliser cette petite armée, dont une centaine de volontaires, réunis en Suède par le duc de Piennes, formait déjà le noyau. Une telle invitation entraînait trop bien dans les vues de celui à qui elle s'adressait pour qu'il ne l'acceptât pas. Il l'accepta «avec joie et reconnaissance», d'autant plus empressé à y souscrire, qu'elle lui était transmise par l'empereur de Russie, et «de la manière la plus amicale», ce qui devait lui faire croire que ce souverain approuverait son adhésion.

Il allait se mettre en route quand il apprit le résultat de la bataille de Friedland. Redoutant que le roi de Suède n'eût renoncé à ses plans, il suspendit son départ. Mais, pressé d'être fixé sur ce qu'il devait espérer ou craindre, il résolut d'envoyer un émissaire à Calscrone, port suédois sur la Baltique, où Gustave IV lui avait donné rendez-vous. Le comte de Blacas, mandé d'urgence à Mitau, reçut de lui cette mission de confiance. En arrivant à Calscrone, il y fut salué par la nouvelle de la paix conclue, le 8 juillet, à Tilsitt, entre la Russie et la France. Il devait croire qu'il n'y avait plus rien à attendre du monarque suédois. Mais ses craintes furent heureusement trompées. Rentré à Mitau, au mois d'août, après avoir longuement conféré avec

Gustave IV, il apprenait à Louis XVIII que le roi de Suède persévérerait dans ses desseins. La réussite en était si peu vraisemblable, qu'il semble impossible que le prétendant ait pu y croire. Il n'hésita pas cependant à quitter Mitau, en y laissant la reine et la duchesse d'Angoulême et après avoir écrit au tsar pour lui annoncer son départ et son prochain retour, quoique, dès ce moment, il fût hanté par le désir de passer en Angleterre.

En cette circonstance, Alexandre,—et ce ne serait pas la seule où on l'aurait vu jouer double jeu,—se montre à nous avec deux visages. Le 31 mai, il transmet à Louis XVIII l'invitation de Gustave IV, sans songer à le mettre en garde contre les graves inconvénients qu'elle présente, et le 22 août suivant, lorsqu'il apprend que le roi se prépare à quitter Mitau pour se rendre à Stockholm, il le désapprouve. Il est vrai qu'entre ces deux dates, lui-même s'est rencontré à Tilsitt avec Napoléon, et qu'ils se sont réconciliés. Mais, il a négligé de conseiller à Louis XVIII de décliner l'appel du roi de Suède, conseil que le roi de France n'aurait pas manqué de suivre s'il avait pu prévoir qu'il serait désavoué. Quoi qu'il en soit, à cette date du 22 août, le tsar fait appeler Lesseps, chargé d'affaires de Napoléon à Saint-Pétersbourg, et lui tient ce langage pour qu'il soit répété à Paris:

—En mai dernier, lorsque je faisais la guerre à la France, le roi de Suède m'écrivit pour m'engager à déterminer le comte de l'Isle à se rendre à Stockholm. Je me bornai à envoyer cette lettre à Mitau, sans lui donner aucun conseil, et en le laissant maître de faire ce qu'il voudrait. Je ne me suis plus occupé de lui parce que je le reconnus, surtout lorsque j'eus occasion de le voir et de causer avec lui, pour l'homme le plus nul et le plus insignifiant en Europe. J'en parlai sur ce ton à l'empereur Napoléon, qui le connaissait sous ce même rapport. Tranquille sur ce point, je n'y pensais plus, lorsque hier je reçus un courrier de mon gouverneur de Mitau, qui m'annonçait que le comte de l'Isle se disposait à s'embarquer pour la Suède. J'ai aussitôt répondu qu'il n'était pas mon prisonnier, que je lui avais offert l'hospitalité chez moi, et que, si elle lui devenait à charge, il était libre de la chercher ailleurs. D'après cela, je crois qu'il s'en ira. Mais, je n'y suis pour rien. Le comte de l'Isle m'a sollicité plusieurs fois de le reconnaître comme roi; mais, je m'y suis constamment refusé, persuadé que jamais il ne montera sur le trône.

L'avenir réservait à la prédiction de l'empereur Alexandre un solennel démenti. Louis XVIII devait régner, et c'est parce qu'il ne cessa jamais de croire à son retour en France qu'on le voit constamment s'agiter, et trop souvent avec plus de volonté que d'adresse, pour en hâter l'époque. Et quoi qu'on pense de cette activité qui ne se lasse pas, il faut bien reconnaître qu'elle témoigne, à son honneur, de son indomptable confiance dans ce qu'il appelle «ses imprescriptibles droits». Cette confiance, qu'aucune épreuve ne parvint à affaiblir, animait son âme en 1807 aussi bien que dans les années précédentes, qui, cependant, ne lui avaient apporté que peines et déceptions. C'est d'elle que s'inspirait sa conduite, lorsque, à la fin du mois d'août, il s'embarquait à Liebau pour la Suède, sur une frégate que Gustave IV avait mise à sa disposition.

## IX CHEZ LE ROI DE SUÈDE

Si Louis XVIII, lorsque au mois de juin il avait reçu l'appel du roi de Suède, était en droit de concevoir des espérances, au mois d'août, au moment où il quittait la Russie pour se rendre à Stockholm, il ne pouvait plus se faire illusion quant aux chances qui lui restaient de les voir se réaliser. Au mois de juin, la Russie et la Prusse étaient en guerre avec la France. Gustave IV, menacé dans la Poméranie suédoise, par une armée française, qui assiégeait Stralsund, leur avait demandé secours. En appelant à lui Louis XVIII, il lui offrait une possibilité de se rouvrir son royaume. Au mois d'août, la situation n'était plus la même. Les monarques russe et prussien avaient conclu la paix avec Napoléon. Le souverain suédois, réduit à ses seules forces, ne songeait qu'à se défendre et non à attaquer. De sa réunion avec le roi de France, celui-ci ne pouvait se flatter de tirer des avantages décisifs. Si donc il persévérerait dans son dessein de partir, c'est surtout parce qu'en quittant Mitau, il se rapprocherait de la France, but qu'il avait constamment poursuivi.

Nous avons sous les yeux une note rédigée par lui, qui est, à cet égard, singulièrement instructive. Datée du 22 mars 1806, elle expose les raisons pour lesquelles, à cette époque, il refusait des pouvoirs à des royalistes qui croyaient le moment propice pour fomenter parmi les Français des soulèvements contre le gouvernement impérial. Elle constitue un fidèle résumé de ses décevantes aventures, qui, s'il eût écrit ses mémoires, y aurait certainement figuré. Elle est aussi un témoignage saisissant de l'activité qu'il avait déployée jusque-là pour se mettre, en se rapprochant d'eux, en rapport avec ses sujets.

«Depuis ma sortie de France, le 21 juin 1791, je n'ai pas fait un pas qui n'ait tendu à m'en rapprocher, ou du moins à me tenir le plus à portée possible de mon malheureux peuple égaré. Je me suis d'abord établi à Coblenz, à deux petites journées des frontières, jusqu'au commencement de la campagne de 1792. Après cette campagne, obligé de passer le Rhin, je pris pour asile la petite ville de Hamm, sur la Lyppe; j'y suis resté jusqu'à ce que le vœu des Toulonnais m'appelât chez eux. En arrivant à Turin, d'où je comptais aller m'embarquer à Gênes, j'appris l'évacuation de Toulon. Je restai à Turin.

«Quatre mois après, le roi de Sardaigne mon beau-père, en raison même de mes instances pour rejoindre son armée, m'obligea de quitter le Piémont. Le duc de Parme mon cousin, ne put me garder chez lui; j'allai m'établir à Vérone. Déjà, je sollicitais avec une constante et inutile chaleur, de l'Espagne et de l'Angleterre, mon passage à la Vendée. Au bout de deux ans, le sénat me chasse; alors, malgré l'opposition formelle de l'Autriche, j'allai rejoindre sur le Rhin le corps de Condé. N'ayant point, comme mon cousin le prince de Condé et ses braves gentilshommes, d'engagement personnel avec l'empereur d'Allemagne, exposé d'ailleurs à des désagréments continuels, lorsque la retraite fut ordonnée sur le Danube, et que je ne vis plus les montagnes d'Alsace, je m'éloignai. Je n'étais pas venu dans l'intention de verser au cœur de l'Allemagne le sang français,

pour des intérêts étrangers. Assassiné en chemin<sup>[73]</sup>, j'allai à Blanckenberg, dans le duché de Brunswick.

«Après le 18 fructidor, le Directoire exigea du roi de Prusse de me faire renvoyer. J'essayai en vain d'obtenir un asile en Saxe. Alors, ne pouvant rester en Allemagne, j'acceptai avec douleur l'offre généreuse que me fit Paul I<sup>er</sup>, d'aller résider à Mitau. Il m'en chassa au bout de trois ans, et le roi de Prusse me toléra à Varsovie. J'essayai inutilement d'obtenir, dans les États de ce prince, un séjour plus rapproché de la France. J'ai quitté Varsovie pour aller en Suède conférer avec mon frère sur l'acte qu'il était de mon devoir d'opposer à l'usurpation ouverte de Buonaparte, et, pendant mon séjour à Calmar, le roi de Prusse m'interdit le retour dans ses États. Il a donc fallu accepter les offres réitérées de l'empereur Alexandre et rentrer en Russie. Voilà mon itinéraire depuis quinze ans; ma correspondance fait foi de mes efforts, sans cesse et infructueusement renouvelés auprès de toutes les puissances, pour que moi et les miens puissions prendre une part active à la guerre.

«Cette esquisse n'est pas consolante, mais elle est nécessaire à présenter à ceux qui désirent avec tant de raison mon rapprochement et mon activité. Les efforts les plus infatigables furent renouvelés à cet effet un an avant le début de cette désastreuse campagne, et, en ce moment même, je suis en état de prouver que je travaille au même objet.

«Depuis le commencement de la Révolution, tout, en France et au dehors, tourne sur un cercle vicieux; chez l'étranger, beaucoup d'esprits imbus des idées philosophiques ont aimé, aiment peut-être encore, la révolution; presque tous l'ont crue populaire et par conséquent indestructible; mais, comme en même temps, on voyait bien qu'elle désorganisait tout, on s'est flatté que dans cet état de désordre, il serait facile de faire des conquêtes, et cette idée n'est pas encore totalement effacée, témoin le dernier traité entre les puissances (qui, soit dit en passant, rappelle assez bien la peau de l'ours); cette double erreur est la source de la conduite constamment tenue à mon égard. On croit, d'une part, qu'il n'y a plus rien à faire pour moi; de l'autre, on craint, en me mettant en avant, et de compromettre si l'on ne réussit pas, et de nuire, si l'on réussit, à des projets ambitieux ultérieurs. Je suis très sûr que l'empereur de Russie n'a point de tels projets; mais, tout me prouve qu'il partage l'autre erreur, et cela suffit pour qu'il agisse envers moi comme les autres souverains.

«En France, cette conduite des puissances a inspiré contre elles une méfiance qu'on ne peut dire mal fondée, mais qui, cependant, a des effets très funestes. De plus, les yeux ne pouvant percer à travers le nuage qui enveloppe moi et les miens, on nous accuse de tout abandonner, et cette injustice m'afflige profondément sans que je puisse entièrement la condamner. Dieu seul voit les choses telles qu'elles sont; les hommes ne peuvent juger que sur les apparences; il en résulte cependant un découragement, une inertie qui, de plus en plus, creusent l'abîme. Placé entre les deux partis, je leur crie également: Vous vous trompez; mais, d'une part, ma voix n'est pas entendue; de l'autre, elle n'est pas écoutée.

«Je sais bien que si je pouvais me montrer, me rapprocher seulement, cela serait très utile; mais, les puissances n'y consentent pas, parce que la chose leur paraît au moins superflue. Je sais également qu'un mouvement en France leur ouvrirait les yeux; mais ce mouvement ne s'opère pas, parce qu'on n'en ose même espérer le succès, d'après l'opinion qu'on a des puissances et de moi-même: voilà le cercle vicieux dont je parlais tout à l'heure.

«Quelles instructions puis-je donc donner? Quels pouvoirs puis-je départir? Qui en revêtirai-je? On demande que je parle de nouveau. À qui? Comment? En quel langage? J'oserai ici citer la parole de l'Évangile: «Ils ont Moïse et les prophètes; qu'ils les écoutent, car, s'ils ne les écoutent pas, un mort ressusciterait qu'ils ne l'en croiraient pas.» Pour suivre l'application, Moïse et les prophètes, c'est ma déclaration du 2 décembre 1804. Le mort qui ressusciterait serait une garantie nouvelle. Tout est renfermé dans ma déclaration. S'agit-il d'un militaire? Conservation du grade, de l'emploi; avancement proportionné aux services, abolition du règlement de 1781, tout y est assuré. Veut-on aborder un administrateur? Son état sera maintenu. À un homme du peuple? La conscription, cet impôt personnel, le plus onéreux de tous, sera aboli. À ceux dont l'état n'est pas spécifié dans la déclaration? Le plus simple raisonnement par analogie suffit pour les satisfaire. Que je voulusse capter l'armée, cela s'entendrait; mais, par quelle prédilection conserverais-je ce juge, cet administrateur, tandis que je dépouillerais celui qui exerce d'autres fonctions et qui aurait aussi bien mérité qu'eux? À un nouveau propriétaire? Je me déclare le protecteur des droits et des intérêts de tous. Un coupable enfin? Les poursuites sont défendues, l'amnistie générale est solennellement annoncée, la porte du repentir ouverte. Et sur tous ces points on ne peut douter de ma bonne foi, puisque je ne fais que citer des instructions qui ont six ans de date.

«Quelle plus ample instruction peut-on recevoir? Des pouvoirs sont inutiles; le zèle suffit pour prêcher une pareille doctrine. Des pouvoirs, d'ailleurs, ne peuvent se donner qu'à un très petit nombre de personnes. Ma déclaration peut faire autant de missionnaires qu'il faut en ce moment. Les pouvoirs enfin sont nécessaires pour traiter,—nous n'en sommes pas là,—mais non pour convertir, et c'est la conversion qu'il faut avoir pour objet. Si je me trouve comme Henry IV dans le cas de racheter mon royaume, je donnerai des pouvoirs à qui cela sera nécessaire; mais, actuellement, ce n'est pas le cas d'en donner.»

Les pouvoirs que le roi refusait en 1806 à des serviteurs animés de plus de zèle que de prudence, il les leur eût également refusés en 1807, puisque cette fois, pas plus que l'année précédente, ils n'auraient pu être utilisés. Mais, il n'en restait pas moins possédé de l'incessante volonté de marcher vers le royaume, de se fixer plus près des partisans qu'il y comptait encore et de s'assurer avec eux des communications plus fréquentes et plus libres qu'elles ne pouvaient l'être tant qu'il serait exilé au fond de la Courlande. Il allait en Suède avec la quasi-certitude de ne faire qu'y passer, mais décidé, en ce cas, à se jeter en Angleterre, ainsi qu'il en nourrissait le dessein depuis son arrivée à Mitau.

La frégate suédoise la *Troja*, sur laquelle on vient de le voir s'embarquer à Liebau, le 3 septembre, n'était

pas encore arrivée, le 15, à sa destination. Presque constamment battue des vents et des flots, elle n'avait pas cessé de louvoyer. Une lettre de d'Avaray, écrite à bord et destinée au duc d'Havré, resté à Mitau auprès de la reine et de la duchesse d'Angoulême, nous donne sur cette traversée orageuse d'attachants détails.

«Je voudrais m'arrêter à vous dire la réception faite au roi par le lieutenant-colonel commandant Nordenankar, par ses officiers et l'équipage, parler des hurrahs, des témoignages d'affection de ces fidèles et braves Suédois; mais le vent souffle, il faut marcher. Le temps était gros; bientôt tous, excepté à peu près le roi et le duc de Gramont, vrai loup de mer, furent malades, et il en fut ainsi jusqu'au surlendemain dimanche, qu'un ciel superbe, un soleil brillant et chaud, un air agréable et frais remplaçant les bourrasques, vinrent avec nous saluer notre maître. C'était le jour de Saint-Louis à Mitau, et par conséquent à bord de la *Troja*. Notre plus grand bien était de sentir, de penser et d'aimer avec la reine, M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême et nos amis de Courlande. Après la messe, nous étions assis sur le pont. Un météore éclatant, en présence même du soleil, s'allume à notre droite et, filant du nord vers Stralsund dans une ligne plus directe que celle que le vent nous permettait de tenir, il avance une double tête de feu et prolonge sa queue d'argent, en semblant nous dire: «C'est là que la constance, l'amitié et l'honneur vont embrasser un frère.»

«La journée se passe ainsi; personne de nous ne manque à l'appel du dîner; Monseigneur (le duc d'Angoulême), cependant, avait été obligé de rester couché; mais, il était bien et prenait part ainsi à la fête. Vers la fin du repas, Français et Suédois, confondus dans la chambre et sur le pont, boivent à la santé du roi, aux cris des matelots, puis à celle de notre jeune prince. Enfin, la journée était si tranquille et le contentement tel, que Perronnet (valet de chambre du roi) qui, la veille, faisait des pas de deux pouces porté sur six jambes, avec une grimace à fendre le cœur, avait mis le soir habit bas et sautait à la corde en faisant des croix de chevalier et des doubles tours. Vains présages! En vérité, mon cher duc, je devrais m'en tenir, et pour vous et pour moi, à dire avec Pierrot: «Tout à coup le ciel s'obscurcit, le jour fait place à la nuit.» D'autant mieux que, comme lui, j'étais, l'on peut dire, à fond de cale, si ce n'est dans les angoisses de la peur, dans celles de la douleur, des noires pensées, du cruel contraste, sans cesse présent à mon imagination, entre ce que fait aujourd'hui l'aveugle fortune du courage de mon maître, et ce qu'elle en pouvait faire au printemps, le mettant également sous voile.

«Ce fut le lundi que commença la tourmente qui, durant une semaine entière, ne nous a pas laissé deux heures de suite une apparence de repos. Ce même jour, après avoir reconnu la Poméranie et le fort de Colberg, nous étions parvenus en vue de Rugen. Le commandant comptait d'abord mouiller, le 7; ensuite, le lendemain matin. Toutes les précautions de prudence étaient convenues. Après les signaux et l'appel fait d'un pilote côtier, Nordenankar, si le rapport de celui-ci était favorable, se proposait d'envoyer à terre deux officiers: l'un pour se rendre au quartier royal, à l'extrémité de Rugen, en face de Stralsund; l'autre, pour rapporter à bord l'assurance que la place tenait toujours, et que l'île n'était pas occupée par les Français. Déjà le roi dont le calme et, Dieu merci, la santé ont été imperturbables, amarré sur son siège, car la mer commençait à être très forte, avait écrit à Sa Majesté Suédoise. Les vents, une affreuse tempête sans aucune relâche, pendant trois jours et trois nuits, renouvelée à deux reprises, puis des rafales éclairées par un soleil lugubre et blanc, se succédant sans aucun terme; des montagnes qui venaient enlever ou heurter le vaisseau, et dont les cimes brisées retombaient en déluge; la Providence enfin, dans son courroux, ou peut-être sa bonté, en ont décidé autrement. Après avoir, en louvoyant, tenu aussi longtemps que possible vers cette hauteur, il a fallu céder, et notre brave capitaine déclarant que, depuis vingt-cinq ans qu'il navigue sur la Baltique, il n'avait jamais rien éprouvé de pareil, s'est éloigné avec dépit, laissant bien loin en arrière l'île danoise de Bornholm, puis celle d'Éland, et se revoyant rechassé dans l'est jusqu'à moitié de l'espace que nous avions franchi. Heureusement après tant de fatigues, nous n'avons personne de vraiment malade. Les plus souffrants sont Monseigneur et moi: quelques contusions, quelques légères blessures, inévitable effet, pour des gens surtout qui n'ont pas le pied marin, de la violence des secousses dans une mer dont les vagues une fois révoltées s'entrechoquent de toute part. Mais ce qu'il y avait de plus pénible n'était pas l'agitation. Oh! combien de fois n'ai-je pas invoqué les bombes de Stralsund! Elles nous eussent paru, comparées à notre situation, semblables à un berceau délicieux. Mais les bombes même nous refusaient un abri.»

La tempête dura jusqu'au 13 septembre. Le 14, un calme plat y succéda et se prolongea jusqu'au lendemain. À l'aube du 15, le vent se leva de nouveau, mais sans violence. Malheureusement, il était à l'ouest, éloignait les voyageurs de Stralsund où ils eussent voulu aborder, croyant que Gustave IV s'y trouvait encore; il les poussait vers Carlsrone. Ils durent se décider à y débarquer; la plupart d'entre eux, le duc d'Angoulême notamment, succombaient à la fatigue et souhaïtaient d'être mis à terre. Le roi, d'autre part, avait hâte de faire parvenir des nouvelles à Mitau. Ce fut une circonstance heureuse; car, s'ils eussent abordé Stralsund, c'est par l'armée française qu'ils y auraient été reçus. Cette place s'était rendue avant de subir un bombardement, sous la condition que les troupes qui la défendaient ne seraient pas prisonnières et qu'on leur laisserait le temps de passer à Carlsrone. Leur transport, opéré par une flottille suédoise, s'achevait quand la *Troja* jeta l'ancre devant cette ville.

En débarquant, dans la matinée du 16, Louis XVIII apprit des amiraux qui vinrent le recevoir, que Gustave IV, tombé malade à Stralsund, avait pu partir avant la capitulation et se faire conduire à Carlsrone. Maintenant, il entrait en convalescence. Le roi chargea aussitôt d'Avaray d'aller le complimenter. Lorsque d'Avaray se présenta au quartier général, le convalescent montait en voiture avec la reine et leur fille, la princesse Sophie. C'était sa première sortie. Il n'y eut que quelques mots échangés. Mais, cette courte entrevue permit à l'envoyé de Louis XVIII de constater la faiblesse et le découragement du roi de Suède.

Les deux princes se virent le lendemain. Le duc d'Angoulême accompagnait son oncle. Il avait été convenu que ce jour-là, on ne s'entretiendrait pas d'affaires, et Louis XVIII se borna d'abord à exprimer sa gratitude. «Mais, raconte encore d'Avaray, après les témoignages d'une réciproque amitié, Gustave IV l'attaqua le premier avec douleur, sur ses intérêts et l'avantage qui pouvait résulter, dans de pareilles circonstances, de son passage en Angleterre, pour y traiter lui-même avec le cabinet et tâcher de faire prendre une meilleure direction aux efforts de cette puissance.» Ce conseil était trop conforme aux dispositions de Louis XVIII pour



qu'il ne s'empressât pas d'y souscrire. Mais, en le lui donnant, le roi de Suède ne s'inspirait pas moins de ses propres intérêts que de ceux du prince qu'il traitait en ami. En dépit des honneurs qu'il lui rendait, il considérait sa présence à Carlsrone, comme inopportune et dangereuse. Il avait déjà pu se convaincre que ses sujets, pour la plupart, blâmaient l'accueil qu'il faisait à un ennemi de Napoléon. Tout en lui prodiguant les plus touchantes attentions, il avait hâte de le voir s'éloigner.

Une conférence nouvelle eut lieu le surlendemain. D'Avaray et M. de Wetterstedt, le premier ministre suédois, y assistaient. Gustave IV s'était assis entre le roi et le duc d'Angoulême. «Il était bien défait, mais son visage et tout son extérieur n'annonçaient plus qu'un convalescent échappé aux portes de la mort. Je fis alors lecture au roi de différentes pièces, telles que la lettre de l'empereur de Russie au roi, pour lui transmettre l'ouverture relative au passage de Sa Majesté de Suède, et celle du roi à l'empereur, qui motive son voyage. Je donnai successivement toutes les explications nécessaires, notre maître lui-même y ajoutant les siennes.

«Dans cette lecture, lorsqu'il était question de quelques objets, ou qu'il se présentait quelques expressions méritées, qui ramenaient Gustave IV à son noble caractère, ou touchaient les cordes sensibles de son âme, son visage abattu devenait animé, et, pour un instant, les traces de la maladie faisaient place à celles de la satisfaction et de l'espoir d'un meilleur avenir. On traita ensuite d'une manière définitive les moyens les plus prompts pour assurer la célérité et le secret du passage de Sa Majesté et de Monseigneur en Angleterre, Gustave IV se faisant honneur de déclarer que, dans des dépêches à Pétersbourg et à Londres, il en avait donné le conseil. J'en avais proposé les bases dans ma note remise à M. de Wetterstedt qui désira, pour le secret même, que le nouvel embarquement se fit à Gothenbourg, tandis que le roi se transporterait à la petite ville du gouvernement de Toukoping, située sur la route d'Helsingborg à Stockholm, et qui se trouve à la fois à portée du nouveau point d'embarquement et pouvant paraître choisie pour faciliter les rapports avec Sa Majesté Suédoise, que ses affaires et sa santé appelaient à Helsingfors.

«La reine était venue avec la jeune princesse Sophie. Nous fîmes tous notre cour à Leurs Majestés, qui nous traitèrent avec beaucoup de distinction et, à leur exemple, tout ce qui composait leur suite. En sortant de chez le roi, tous les détails furent convenus avec M. le baron de Wetterstedt. Comme il s'agissait surtout du secret à l'égard de l'Angleterre et de ses agents, on prit les précautions de prudence pour que M. Pierrepont, envoyé de Sa Majesté Britannique, ne pût être informé de la résolution prise, de manière à en prévenir sa cour. Sa Majesté Suédoise partit ce jour même pour Helsingfors.

«Le roi, étant resté à Carlsrone, y attendit le duc de Piennes que Gustave IV avait désigné, avec une centaine de soldats français réunis par ce prince, pour faire la garde de notre maître dans l'île de Rugen. Sa Majesté revit avec une vive satisfaction ce fidèle serviteur. Enfin, après avoir visité le port, les chantiers, les formes qui, par leur nature, taillées ou construites dans le roc, sont un objet de très grande curiosité; après avoir été rendre hommage à l'âge, au mérite et l'on peut dire à la Suède, dans la personne de l'amiral Chapman, vieillard de quatre-vingt-six ans, célèbre par la profondeur de ses connaissances, et qu'on regarde comme le père de la marine suédoise, le roi, sans pouvoir empêcher les autorités militaires et civiles de lui rendre tous les honneurs dus à son rang, a quitté Carlsrone le 26 septembre pour se rendre à Toukoping.

«Quant à la frégate, elle avait déjà mis à la voile conformément aux ordres de Sa Majesté Suédoise. Je m'étais entendu à cet égard avec l'amiral Puke, commandant du port. Ce brave officier, décoré du Grand Ordre de l'Épée, l'est en même temps de celui du Mérite, acquis vaillamment au service de Louis XVI. Il a été, dans cette circonstance, rempli de zèle pour celui de notre auguste maître.»

Ce que d'Avaray ne dit pas dans ce récit, mais ce que nous révèle sa correspondance, c'est qu'au moment de quitter Carlsrone, le duc d'Angoulême sollicita du roi l'autorisation de ne pas le suivre immédiatement en Angleterre. Il ne jugeait pas que sa présence y fût utile. Il eût préféré retourner à Mitau, où il avait laissé sa jeune femme. Quelque légitimes que fussent les raisons qu'il faisait valoir à l'appui de sa demande, le roi refusa d'y accéder. Il voulait, en se présentant au gouvernement anglais, avoir auprès de lui l'héritier présomptif de la couronne. Pour tempérer la rigueur de son refus, il lui promit que, s'il se fixait en Angleterre, il le chargerait d'aller chercher à Mitau les princesses et de les lui ramener.

Le duc d'Angoulême se résigna. Mais, convaincu que le refus avait été dicté au roi par le comte d'Avaray, il conçut contre celui-ci une sourde rancune. Il parvint à la dissimuler, mais non à en oublier la cause. À Hartwell, quelques semaines plus tard, il ne put en contenir l'éclat, ce qui donna lieu à un incident pénible pour le roi et pour d'Avaray. La résolution de Louis XVIII de quitter Mitau ne plaisait pas à tout le monde dans son entourage. À une existence bien humble, sans doute, mais du moins assurée et paisible, elle en substituait une, incertaine et grosse de dangers. La reine l'avait critiquée, et ses critiques avaient trouvé des échos jusque dans la domesticité. C'était, disaient les mécontents, «un plongeon dans l'inconnu,» et tous se trouvaient d'accord pour en imputer la responsabilité à d'Avaray, «à qui le roi ne savait rien refuser.» Leur mécontentement envenimait les jalousies, depuis longtemps suscitées contre lui par la faveur dont il jouissait auprès de Louis XVIII. Il ne les ignorait pas; il en souffrait cruellement. Mais, soutenu par la confiance de son maître, il bravait la calomnie et ne s'inspirait que de sa volonté de le bien servir. Il avait non pas suggéré, mais approuvé le voyage en Angleterre, qu'il considérait comme un trait de génie de la part du roi. Faisant allusion aux difficultés qui existaient alors entre ce pays et la Russie, il disait avec enthousiasme:

—Nous serons les anges pacificateurs entre la Russie et l'Angleterre; voilà le rôle qu'il nous convient de jouer. Le roi ne peut pas renoncer gratuitement à son asile de Russie. L'essentiel est de voir de ses propres yeux comment se traitent ses affaires en Angleterre.

Pour ne pas perdre la possibilité de recouvrer cet asile, s'il en était besoin, il importait de ménager la Russie, de ne pas blesser le tsar, en lui laissant croire que l'on abandonnait ses États avec l'espoir de n'y pas revenir. Aussi Louis XVIII tint-il, avant de quitter la Suède, à écrire à Alexandre pour lui annoncer, non ses

intentions, mais celles qu'il jugeait utile de feindre. «Je vais entreprendre cette nouvelle course, lui mandait-il, sans savoir ce qui peut précisément en résulter, puisque mes affaires sont, à bien des égards, à la disposition du gouvernement anglais, qui, jusqu'à cette époque, tout en manifestant de bonnes intentions, a presque toujours employé et soldé des gens auxquels je n'accordais aucune confiance, et ainsi, faute d'avoir voulu s'entendre directement avec moi, prolongé bien plutôt que hâté le terme des communs malheurs ... Maintenant, mon seul regret est de voir différer l'instant de mon retour. Les gages que moi et mon neveu laissons en Courlande sont un sûr garant de mon empressement à venir partager avec les miens l'amitié et les bienfaits de Votre Majesté impériale.»

## X L'ARRIVÉE EN ANGLETERRE

Le 2 octobre, après un voyage durant lequel la sollicitude du roi de Suède lui avait assuré autant d'égards, d'attentions et d'hommages que s'il eût été en possession de sa couronne, Louis XVIII arrivait à Gothembourg, où la *Troja* l'attendait. Là, une surprise heureuse lui était réservée. Le duc de Berry venait d'y débarquer. Parti d'Angleterre, alors qu'on n'y savait pas encore que son oncle avait quitté Mitau, il allait en Courlande pour y passer quelque temps auprès de la famille royale. Voulant profiter de son voyage pour se présenter au roi de Suède, il avait fait escale à Gothembourg, sans se douter que Louis XVIII et le duc d'Angoulême y étaient annoncés. Cette rencontre imprévue embellit pour les trois princes leur séjour dans cette ville.

Le duc de Berry ne se remit en route pour la Courlande qu'au moment où son oncle et son frère allaient s'embarquer. Mais, les vents qui favorisaient sa marche étaient contraires à celle du bâtiment où le roi avait déjà pris passage, et l'empêchèrent de mettre à la voile. Ils durèrent encore le 16 octobre. Ce jour-là, le roi fut prévenu que ses projets s'étaient ébruités à Londres. Il apprenait en même temps que le *Packet Boat*, qui faisait entre la Suède et l'Angleterre un service régulier, allait partir. Il se décida à lui confier une lettre qu'il avait écrite au souverain britannique, mais qu'il aurait voulu ne lui envoyer qu'en arrivant dans ses États ...

«Monsieur mon frère et cousin, lui disait-il, je viens chez Votre Majesté lui demander et me mettre à portée de concerter avec elle les moyens d'aller en personne délivrer mes sujets de l'oppression, arracher l'héritage de mes pères des mains de l'usurpateur, et rendre la paix à l'Europe. J'y viens avec mon neveu le duc d'Angoulême, sous la sauvegarde du généreux Gustave IV, l'ami fidèle de Votre Majesté, et je puis dire le mien. Je n'observe pas de forme parce que le temps presse, et que j'ai la certitude de servir Votre Majesté en lui fournissant un allié puissant. Cet allié, ce n'est pas ma personne, c'est le roi de France.

«Dans le principe de la Révolution, les Français ont cru combattre pour la liberté et pour la patrie; cette enivrante illusion est détruite. Qu'importent à la France l'anéantissement de la Prusse, des victoires en Pologne et jusque sur les confins de l'empire russe? Mais, Buonaparte l'épuise en promettant toujours la paix, et les triomphes achetés au prix du sang des victimes qui croient la conquérir, ne font que river leurs propres fers, et souiller jusqu'au nom de roi en plantant partout les rejetons d'une race impure. Ces vérités sont senties; mais, le tyran sait leur opposer une crainte non moins active. En dénaturant les intentions des souverains et particulièrement celles de Votre Majesté, il sait encore populariser au gré de sa fureur et de son ambition, la guerre qu'il fait à la Grande-Bretagne. Il faut lui arracher le masque; il faut que la vérité pénètre.

«Cependant, je dois le dire, Votre Majesté seule ne la ferait pas écouter; toute sacrée qu'est sa parole, elle a besoin d'un garant; en peut-elle trouver un meilleur que le frère et l'héritier de Louis XVI s'écriant: «Français, je vous atteste que les intentions de Georges III sont aussi désintéressées que son caractère personnel est magnanime!» Cependant, un tel langage, je ne puis le tenir qu'avec la sanction de Votre Majesté. Ce sont les paroles mêmes que j'aurai entendues que je dois répéter à mon peuple.

«Dans ce concert entre nous, l'avantage sans doute est grand de mon côté; j'en espère mon sceptre, et, ce qui est bien plus pour moi, le bonheur de la France. Mais l'Europe, que Votre Majesté veut délivrer, y trouve aussi le sien, une paix solide parce que celle-là sera équitable. Les traités de Campo-Formio, de Lunéville, d'Amiens, de Presbourg ne lui ont point donné la tranquillité; la paix de Tilsitt ne la donnera pas davantage. Bien plus les succès du Corse, poussés au dernier terme, procureraient-ils le repos infâme de la servitude? Non, les fers engendrent la haine et, tôt ou tard, de ses fers même, la haine se forge des armes, et ainsi, les sanglantes calamités du monde seraient sans fin. L'équité (on n'aurait jamais dû l'attendre de Buonaparte ni de tout autre né d'un ordre de choses incompatible avec elle), l'équité seule peut donc être la base d'une véritable tranquillité.

«Enfin, Votre Majesté et son généreux peuple, en participant au grand bienfait de la paix, y joindront, outre la gloire de n'avoir pas fléchi devant l'idole, celle d'être les auteurs de la commune félicité. Les résolutions doivent être à la fois sages et hardies. Elles offrent sans doute moins de chances favorables qu'à l'époque de Pultusck et de Preussch-Eylau; mais elles laissent peu de choix, et, pour le déterminer, il n'y a pas un instant à perdre. Heureux encore les rois qui trouvent un moyen de salut dans ce que leur dicte l'honneur!»

Cette lettre adressée, avec des instructions, au comte de La Châtre, qui avait succédé au comte François d'Escars, comme représentant de Louis XVIII en Angleterre, devait parvenir par ses soins à sa destination. D'Avary écrivait le même jour, 6 octobre, et par la même voie, au baron d'Alderberg, ministre de Suède à Londres. Porteur d'un billet d'introduction auprès de lui, signé de Gustave IV, et en attendant de le lui remettre, il l'invitait «à appuyer avec chaleur l'admission de M. le comte de l'Isle en Angleterre».

Le malheur fut que ces expéditions, qui devaient précéder le roi, n'arrivèrent à Yarmouth qu'en même temps que lui, c'est-à-dire le 29 octobre. À Londres, on s'attendait, depuis plusieurs jours, à voir paraître le roi de France sur quelque point de la côte. Le gouvernement, bien qu'il ne fût averti que par de vagues indications, avait fait préparer le château d'Holyrood à Édimbourg pour le recevoir. Sur la demande du cabinet, dès le 25, le ministre de Suède envoyait à Yarmouth, à l'adresse du commandant de la *Troja*, pour être porté à son bord, dès que la frégate serait en vue, l'ordre d'aller débarquer dans le port de Leith, en Écosse: tout y était préparé pour la réception du roi de France. Ces instructions, aggravées par une mesure générale relative aux étrangers, furent opposées, dès le premier moment, à Louis XVIII. Lorsqu'il voulut descendre à terre, le commandant du port vint lui déclarer qu'il ne pouvait le lui permettre. Il protesta sans insister, et obtint du commandant de la *Troja* qu'il ne quitterait pas les eaux d'Yarmouth avant que ne fût dissipé ce qu'il croyait être un malentendu.

À la même heure, le gouvernement anglais prenait connaissance de la lettre écrite de Gothembourg par Louis XVIII à Georges III. Les ministres s'émurent, convaincus que le prétendant entendait se présenter en roi et résider à Londres, ce qui les eût mis en minorité dans le parlement, s'ils l'eussent toléré. Un renseignement de police vint ajouter à leur émotion. Le comte de La Châtre avait loué, dans la capitale, une maison destinée au roi de France. Le ministre de l'intérieur, lord Hawkesbury, l'un des signataires de la paix d'Amiens, était hostile aux Bourbons, et son influence plus prépondérante dans le cabinet que celle de Canning, qui passait pour leur être favorable. Le duc de Portland pensait comme Canning. Mais, son grand âge et ses infirmités l'éloignaient des affaires, et lord Castlereagh se mourait. Les autres ministres étaient dans la main de lord Hawkesbury. Il lui fut donc facile de leur faire partager la malveillance qu'il ne dissimulait pas. Après une scène des plus vives entre lui et Canning, le conseil décida, non seulement que le comte de l'Isle ne serait pas autorisé à venir à Londres,—sur ce point, tout le monde était d'accord,—mais encore qu'on ne lui permettrait pas de débarquer à Yarmouth. La réponse du roi d'Angleterre au comte de l'Isle, expédiée de Windsor, le 31, s'inspira de cette décision.

«Monsieur mon frère et cousin, ayant déjà appris, par des voies indirectes, avant la lettre que Votre Majesté m'a écrite en date du 16 du courant, qu'elle comptait se rendre dans mes États, j'avais donné des ordres pour que mon château, à Édimbourg, fût préparé pour la réception de Votre Majesté, et pour celle de cette partie de la famille royale par laquelle elle est accompagnée.

«Je ne doutais nullement que le but de Votre Majesté, en se rendant dans mes États, était d'y chercher un asile que je me serais fait un vrai plaisir de lui accorder. Mais, après la lecture de la lettre de Votre Majesté, j'ai vu, avec une peine que je ne saurais lui cacher, que l'objet, que Votre Majesté avait en vue, était d'entamer des négociations politiques, desquelles il n'est pas possible, dans la crise actuelle, de prévoir un résultat satisfaisant, et dont l'apparence pourrait entraîner des suites embarrassantes et nuisibles.

«Sous ce point de vue, je dois prier Votre Majesté de se rendre au château d'Édimbourg comme étant le séjour le plus convenable à la dignité de Votre Majesté, et le mieux fait, vu la distance de Londres, pour écarter tous les inconvénients qui pourraient résulter de l'opinion que l'arrivée de Votre Majesté dans mes États se rapportait à une démarche politique.»

À bord de la *Troja* cette déclaration, dont les formes courtoises atténuèrent à peine la dureté, causa déception et colère.

—Je ne peux pas aller à Édimbourg! s'écria Louis XVIII. J'ai un établissement en Russie. Ma femme, ma nièce et mes serviteurs y sont encore. Ce n'est pas pour en former un autre en Écosse que je l'ai quitté. Si l'on ne veut pas laisser le comte de l'Isle débarquer ici, il repassera sur-le-champ en Suède.

En dépit de ce langage, il n'était pas disposé à repartir; il ne renonçait pas à vaincre la résistance inattendue qu'il rencontrait. Par son ordre, d'Avaray écrivit à Canning. Mais, au lieu de s'attacher à ôter tout prétexte à la malveillance de lord Hawkesbury, il semble s'être plu à en créer de nouveaux en insistant sur le caractère politique du voyage de son maître. «L'ennemi le plus redoutable du perturbateur du monde» était sur les côtes d'Angleterre. L'Angleterre refuserait-elle de le recevoir, d'établir avec lui «un concert de résolution, de plan et d'action, auquel pussent se rattacher les efforts de l'Europe gémissante, et d'une grande nation opprimée sous le joug d'un tyran abhorré»? Voudrait-elle repousser «cette ancre de salut» et blesser «la main généreuse» qui venait l'offrir?

D'Avaray développait longuement cette thèse, et terminait en invitant Canning «à ne pas perdre, pour la plus grande gloire du règne de Georges III», pour la sienne propre, «le puissant avantage de la sagesse du roi, de ses lumières, de ses vues généreuses et si bien faites pour rattacher à l'héritier de Louis XVI, c'est-à-dire au pacificateur futur de l'Europe, tous les intérêts et tous les cœurs.» Ministre responsable d'un gouvernement représentatif, Canning ne pouvait entrer dans ces vues, et encore moins les discuter. Il se borna, dans sa réponse, à justifier la conduite du cabinet, et, pour la solution du différend, à renvoyer d'Avaray au ministre chargé du département de l'intérieur.

Ces incidents se prolongèrent durant deux jours, envenimés par les polémiques des journaux. Le roi en attendait la fin à bord de la *Troja*, tandis qu'à Londres, La Châtre se multipliait pour en hâter la solution, courant en vain d'un ministre à l'autre, du baron d'Alopeus, chargé d'affaires de Russie, au baron d'Alderberg, représentant de la Suède. Loin d'être découragé par l'insuccès de ses démarches, il était d'avis que le roi devait passer outre et débarquer quand même. Une fois débarqué, on n'oserait l'expulser. Il le lui disait en lui rendant compte de ses efforts pour vaincre la résistance du gouvernement anglais: «Mais, ajoutait-il, il n'y a plus rien à calculer quand on a le pied sur la brèche, il faut que le corps y passe ... ou bien ... Je m'arrête; je me jette aux pieds de Votre Majesté, et je la supplie d'arriver, quelque obstacle qu'on veuille y apporter.»

D'après une version qui courut à Londres, le roi, docile à cet avis, se serait fait conduire avec ses compagnons, par un canot de la *Troja*, sur un point désert de la côte. Il y aurait débarqué sans rencontrer personne que deux douaniers à qui il aurait dit:

—Je suis le roi de France; je voyage sous le nom de comte de l'Isle; je vais à Londres.

La vérité est moins romanesque, et tout à l'honneur du duc d'Orléans. En apprenant les difficultés qui s'opposaient au débarquement du roi, il avait couru chez le prince de Galles, sollicité et obtenu qu'il s'entremît auprès des ministres, pour laisser Louis XVIII descendre à Yarmouth, en promettant en son nom qu'il ne paraîtrait pas à Londres. Ce premier point gagné, il s'était mis à la recherche d'une résidence provisoire qui ne fût ni trop près ni trop loin de la capitale. Le marquis de Buckingham, «connu par sa généreuse hospitalité envers les Français fidèles,» avait offert sa maison de Gosfield, dans le comté d'Essex, à environ quarante-cinq milles de Londres. Les ministres, ayant adhéré à ses arrangements, ne s'étaient alors occupés que de faire au comte de l'Isle un accueil digne de l'Angleterre et de lui, et des ordres étaient envoyés en conséquence à Yarmouth.

Dans la matinée du 1<sup>er</sup> novembre, le comte de La Châtre y apportait ces heureuses nouvelles. Monté à bord de la *Troja*, il y trouva le roi, son neveu et les Français réunis autour d'eux, en train de fêter, avec les officiers suédois, l'anniversaire de la naissance de Gustave IV. Après lui, se présentèrent les autorités maritimes, l'amiral Russell, et enfin, dans l'après-midi, Monsieur, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon.

—Parmi tant de jours malheureux, murmurait d'Avaray en voyant les princes se serrer autour du roi, il n'en faut qu'un pareil pour fermer bien des blessures.

Le débarquement du comte de l'Isle et son départ pour Gosfield avaient été fixés au lendemain. Dès le matin, d'Avaray le quitta pour se rendre à Londres. Il y allait, au nom de son maître, voir Canning, car le roi ne désespérait pas d'être autorisé à se rapprocher de la capitale. Quoiqu'il eût pris un engagement contraire, il ne renonçait pas à s'en faire délier. D'Avaray emportait deux lettres, l'une pour Georges III, l'autre pour son ministre. Vis-à-vis du souverain, Louis XVIII affectait une soumission qui n'était pas dans son cœur.

«Monsieur mon frère et cousin, je ne puis laisser passer le premier moment où je mets pied à terre dans les États de Votre Majesté, sans la remercier de l'accueil qu'y reçoit le comte de l'Isle. Je prononce exprès ce nom, parce que je n'en veux ni n'en prétends un autre dans ces circonstances, ainsi que Votre Majesté en a pu juger par les démarches faites en même temps que ma lettre du 16 octobre lui a été remise. Un jour viendra, j'en ai le ferme espoir, où, avec l'appui de Votre Majesté et de sa généreuse nation, je pourrai prendre publiquement le titre qui m'appartient; mais ce jour n'est pas venu, et en l'attendant il m'est à la fois doux et d'un bien favorable augure d'avoir un sentiment de reconnaissance à exprimer à Votre Majesté.»

Vis-à-vis de Canning, le roi se montrait moins réservé, plus sincère, tout en déclarant qu'en Angleterre, il ne voulait être que le comte de l'Isle. Il ajoutait qu'il n'était pas venu y chercher un asile, mais avec la persuasion que de l'entente de Louis XVIII et de Georges III, devait résulter le salut de l'Europe. Or, cette entente ne pouvait s'établir de loin; il fallait donc qu'il fût à la portée des ministres, à Londres ou aux environs. Rien à ses yeux n'y pouvait mettre empêchement; car si la présence du roi de France, présenté comme tel, offrait des inconvénients, celle du comte de l'Isle n'en offrait aucun dans la généreuse Angleterre.

## **LIVRE QUINZIÈME**

### **LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'ÉMIGRATION**

#### **I**

#### **LE ROI S'INSTALLE À GOSFIELD**

Le 2 novembre, Louis XVIII débarquait à Yarmouth. L'amiral Russell s'était réservé l'honneur de venir le chercher dans son canot et de le conduire à terre, où l'attendaient le comte d'Artois, le duc de Berry, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Il partit aussitôt avec eux pour Gosfield. Ce que fut ce court voyage, c'est lui-même qui le raconte le surlendemain dans une lettre à d'Avaray, qu'on a vu s'éloigner de lui pour se rendre à Londres.

«Vous serez étonné, mon ami, de recevoir sitôt de mes nouvelles, et surtout une aussi longue épître, car j'en ai beaucoup à raconter; mais, ne sachant ni quand je vous verrai ici, ni même si les commissions que je vous ai données vous laisseront la possibilité d'y venir avant d'avoir été à Londres, je ne veux pas aggraver le tort de vous avoir privé des jouissances que mon cœur a éprouvées depuis deux jours, et, au contraire, je tâcherai de le réparer en vous faisant un récit que je m'en vais envoyer à Colchester, où je suis trop sûr que cette lettre arrivera avant vous.

«À peine étais-je monté en voiture, à Yarmouth, avec mon frère, le duc d'Angoulême et M. le prince de Condé, que, d'un groupe nombreux et me regardant d'un air d'intérêt véritable, se fit entendre:

«—C'est le roi de France, c'est Louis XVIII, c'est le frère de Louis XVI.

«Voilà, me suis-je dit, le peuple anglais; ni le manteau de l'incognito, ni celui du malheur, bien autrement épais, ne peuvent lui cacher l'objet d'un sentiment généreux. Voilà, me dis-je encore, la mesure dans laquelle je veux être ici: comte de l'Isle pour la politique, roi de France pour le cœur.

«Après ce premier hommage que je me plais à rendre à l'Angleterre, il faut ajouter que je n'ai pas trouvé à voyager les facilités ordinaires. Le retour des officiers employés à l'expédition de Copenhague avait encombré la route, et les soins obligés du bon M. Brooke, chargé de m'accompagner, ne pouvaient l'emporter sur une pareille concurrence. Nos chevaux doublèrent le premier stage; mais, arrivés à Wrentham, à dix-huit milles d'Yarmouth, nous en manquâmes tout à fait, et M. Brooke, lui-même, ne put repartir qu'au moment de notre arrivée. Cependant, comme l'auberge est très petite et qu'il n'était pas encore nuit, je résolus de ne pas rester là et je le priai de nous faire préparer notre gîte à Yoxford, à douze milles de là, renonçant à arriver à Woodbridge, qui est beaucoup plus loin. Ce contretemps était désagréable; mais, le proverbe: À quelque chose malheur est bon, ne tarda pas à se vérifier.

«Durant l'attente, M. le prince de Condé sortit un moment, et rentra, appelant mon neveu pour l'aider à comprendre ce que lui disaient deux hommes qui étaient à la porte. Mon neveu y courut aussitôt; nous le suivîmes, mon frère et moi, et bientôt le plus âgé des deux Anglais parla avec tant de chaleur et de sensibilité, que M. le prince de Condé, le comprenant, me nomma à lui. Aussitôt, l'autre, m'adressant la parole dans sa langue:

«—Je vous prie, me dit-il, de nous compter parmi ceux de ma nation qui souhaitent le plus ardemment vous voir établi sur votre trône.

«Mon neveu voulut lui servir d'interprète, mais ne le laissant pas commencer:

«—*Sir*, dis-je dans mon mauvais anglais, le même qui me servit si bien autrefois pour me tirer de prison, *the language of the heart is understood by every body; perhaps my mind can hardly explain your words; but my heart conceives and feels perfectly well your meaning*[74].

«Il me présenta alors sa fille, qui était accourue pour me voir, et son fils qui est un *clergyman*. Je fis souhait à l'une d'un mari et à l'autre d'un évêché, et puissé-je leur porter bonheur à tous. Je suis bien aise, au surplus, de consigner ici le nom de cet excellent homme; il s'appelle sir Thomas Gooch. Enfin, les chevaux attelés, nous repartîmes et arrivâmes à Yoxford sur les huit heures.

«Nous achevions à peine de souper, que nous vîmes arriver M. Bagot, sous-secrétaire d'État, et M. Ross, secrétaire particulier de M. Canning, chargés par les ministres de me complimenter, et de m'offrir toute espèce d'assistance pour ma route, soit à Holyrood house, soit à Gosfield. Je les priai de bien remercier les ministres de Sa Majesté, et de leur dire que j'allais m'établir provisoirement à Gosfield. Ils m'exprimèrent ensuite leurs regrets d'être arrivés trop tard à Yarmouth pour m'y voir; effectivement, nous les avions rencontrés dans la ville même, et l'on m'a dit qu'ils avaient réprimandé les autorités de ne m'avoir pas rendu les honneurs auxquels, vous le savez, mon ami, je suis très aise d'être échappé, car ils n'auraient point du tout été d'accord avec la mesure dans laquelle nous voulons être.

«Hier, il fut impossible de partir d'Yoxford avant dix heures du matin (*first stage*). J'entrai dans une maison. À peine y étais-je, qu'un gentleman, nommé M. Lynn, aborda mon frère, et, en assez bon français, lui demanda si le roi de France était à Yarmouth.

«—Non, répondit Monsieur; il est dans cette maison.

«Aussitôt M. Lynn alla chercher un portrait du roi mon frère, pour en comparer les traits avec les miens, et ayant probablement répandu la nouvelle de mon arrivée, la place fut bientôt couverte de curieux qui, tous, avaient l'air de l'intérêt. Comme nous allions repartir, M. Lynn vint avec son frère, qui a fait plusieurs voyages aux Indes, et portant la parole pour lui, m'offrit du vin de Madère, que j'acceptai de bon cœur. Enfin, comme nous montions en voiture, M. Lynn cria le premier hurra, et fut *cheerfully* imité par toute l'assistance.

«Arrivés à Colchester à cinq heures et demie, je fus invité de si bonne grâce à prendre quelques rafraîchissements, que je ne pus m'y refuser. On me conduisit dans une fort belle salle où nous nous mîmes à table. Bientôt, tout fut plein de monde, et surtout de femmes très jolies et très bien mises. Vous pensez bien, vous à qui le mot *gallantry* peut être si justement appliqué sous les deux acceptions, qu'en pareille compagnie, l'excellent *luncheon* qu'on nous avait servi fut la moindre de mes occupations. Aussi, après avoir mangé un morceau, pour ne pas désobliger ceux qui me l'offraient de si bon cœur, je me levai et je m'approchai des dames. Celle auprès de laquelle je me trouvais tenait par la main un enfant de cinq à six ans, qui me dit aussitôt en français: «Vive le roi!» *I shook heartily hand with him*[75]. Pendant ce temps, il s'était formé un cercle autour de moi. Oh! que je me suis su mauvais gré de ne m'être pas familiarisé à parler anglais! Quelle opinion, me dis-je, ces dames vont-elles prendre de la galanterie française? Cette idée me rendit le courage, et m'adressant à toutes ensemble:

«—*If any one of these ladies could understand French ...*[76].

«Là, je fus interrompu par un *chorus* général qui m'en indiquait une (bien jolie par parenthèse). Elle se défendit en très bon français, et avec cette grâce modeste, apanage des Anglaises, et me prouva ainsi que je n'avais plus besoin d'estropier sa langue. Je me félicitai d'avoir un pareil interprète; puis, je la priai d'exprimer à toutes les autres combien je me trouvais heureux d'un si aimable entourage, mais, surtout, combien j'étais touché de l'empressement et de l'intérêt qu'on me témoignait. En sortant, nous fûmes pour ainsi dire portés jusqu'à la voiture, et lorsqu'enfin nous partîmes, la foule, qui était très grande, *cheered us with three hurrahs*[77]. Bon peuple! me disais-je, peuple hospitalier! Puisses-tu rester toujours le même!

«En disant cela, des comparaisons pénibles me faisaient éprouver une sorte de serrement de cœur; mais, l'espoir de recevoir un jour de l'amour dû à un bon père, l'accueil qui m'était fait par la générosité, me remonta bientôt. Enfin, nous arrivâmes ici sur les huit heures et demie, le cœur satisfait et l'appétit prêt à l'être, car nous eûmes un très bon souper, quoique, par un oubli de mon frère, nous ne fussions pas attendus. Mais l'hospitalité anglaise avait tout prévu. Lord Charles Ainsley, dont la maison est voisine de Gosfield, partage tous les sentiments de mes respectables hôtes, qui, en ce moment, sont à Stowe. Il sut multiplier les attentions les plus délicates. Combien je regrette de ne pouvoir vous donner copie de la lettre pleine de sensibilité, de grâce et de noblesse que lady Ainsley avait écrite à la *housekeeper* du château, en lui faisant envoi de tout ce qu'elle imagina pouvoir m'être agréable! Ici, M. Brooke nous quitta, et ce *truly good natured man*<sup>[78]</sup>, des soins duquel nous avons eu tant à nous louer, versa encore des larmes en se séparant de nous. Tel est le récit exact de mon voyage.

«Adieu, mon ami; c'est aujourd'hui la Saint-Charles. Je regrette bien que vous ne soyez pas là pour boire ensemble à la santé de mon frère, avec du bon vin de M. Lynn; mais, comme vous m'en donnez un si constant exemple, le devoir d'abord, et le plaisir après. Adieu. *God bless you.*»

La satisfaction dont témoigne ce récit fut de courte durée. Des difficultés nouvelles suivirent de près l'arrivée du roi à Gosfield. Ce fut, d'abord, le retour imprévu de d'Avaray auprès de lui. Ce fidèle serviteur revenait victime de son dévouement à la cause de son maître. Il n'avait pu obtenir l'autorisation de résider à Londres, «autorisation qui est une affaire de forme, une sorte de passeport nécessaire et qui jamais n'est refusé, pas même aux gens suspects et aux espions dont la ville est pavée.» La raison du refus, c'est qu'on le soupçonnait de ne venir dans la capitale que dans un but politique. Le bureau des étrangers avait accordé le permis aux diverses personnes arrivées avec le roi; d'Avaray seul en avait été excepté. Il s'était réclamé de Canning; mais Canning était absent, et il se voyait contraint d'attendre que ce ministre reprît ses fonctions.

Ce qui l'irritait et l'affligeait le plus, c'est que dans l'entourage de Monsieur, auquel il s'était adressé pour faire lever l'interdiction, il n'avait trouvé que mauvais vouloir. La présence du roi et celle de son ami déplaisaient à la plupart des émigrés réunis à Londres. Ils voyaient avec dépit l'autorité du roi menacer celle de son frère. Ils voulaient bien que Louis XVIII allât se fixer à Édimbourg; mais, ils n'entendaient pas qu'il résidât dans la capitale. Devinant que d'Avaray n'y venait, en son nom, que pour obtenir le droit d'y résider, ils étaient plutôt disposés à entraver ses démarches qu'à les seconder. «C'est un enfer, écrivait-il au duc d'Havré; ... on ne sait qui vous trompe, qui vous caresse ou vous assassine ... L'exil d'Édimbourg serait à la convenance de bien du monde ... C'est un criminel besoin de certaines gens, de tenir le roi éloigné et étranger à ses affaires ... On lui a fait son lit à Gosfield, à quarante-cinq milles de Londres, dans l'intention de lui faire passer ainsi l'hiver, en lui souhaitant un bon voyage aussitôt que faire se pourra.» Mais la volonté du roi déjouerait le piège. Qu'avait-il voulu? Venir en Angleterre. Eh bien, il y était.

Le retour de Canning, au bout de peu de jours, permit à d'Avaray de séjourner à Londres. Mais, ce fut sans profit pour les intérêts confiés à son dévouement. On le voit se plaindre d'être accablé de peines, de travail, de pourparlers «avec des gens qui se dévorent». Malgré tout, il ne se lassait pas, tenait tête aux frondeurs.

—Pourquoi être venu en Angleterre sans prévenir personne? demandaient-ils.

Et lui de répondre:

—Parce que la moindre négociation préalable eût apporté un invincible obstacle à l'admission du roi.

—Mais, la lettre au roi d'Angleterre est une démarche de trop d'éclat, reprenaient les frondeurs. Il fallait prendre un biais, ne pas avouer un but politique.

Alors il éclatait, s'écriait fièrement:

—Demandez au roi pourquoi ses démarches sont ouvertes, dignes et nobles? Pourquoi il suit sa carrière avec énergie et constance? Pourquoi il parle à Georges III le même langage qu'il tint à tous les souverains et particulièrement à l'empereur Alexandre? Demandez ensuite à vous-mêmes pourquoi vous êtes constamment timides et mesquins? Pourquoi, avec niaiserie, vous vous efforcez d'établir que l'héritier de Louis XVI quitte son asile, tout ce qui peut encore adoucir et charmer ses malheurs, qu'il passe en Suède, confère avec Gustave, arrive en Angleterre, et tout cela sans aucun but politique, car c'est là le point de la difficulté et sur lequel nous ne pouvons céder, puisque ce serait abandonner les communications directes du roi avec les ministres; demandez-vous, dis-je, pourquoi vous travaillez sans cesse à rabaisser jusqu'à votre niveau le sentiment et l'opinion des peuples? Quant à moi, messieurs, mon but et, si c'était un tort, ma passion je l'avoue, c'est la gloire de mon maître, instrument nécessaire au salut de tous. La couronne, je le sais, peut échapper à Louis XVIII; mais, sa mémoire et son nom seront honorés. Servez votre pays comme je sers mon roi, et la paix sera bientôt rendue au monde.

Il y avait beaucoup d'exaltation dans ce langage, et d'Avaray s'en excusait en écrivant au duc d'Havré, auquel il faisait part de ces vibrants entretiens, révélateurs de divisions funestes. Mais, elle s'explique par tous les obstacles qui se dressaient devant le désir du roi. Il aurait voulu causer avec lord Hawkesbury; mais, celui-ci se déroba à toute entrevue. Monsieur étant allé le solliciter au nom de son frère, il lui opposait la volonté du roi d'Angleterre. «Sa Majesté est d'avis que dans les circonstances actuelles, un tel entretien ne peut avoir aucun résultat utile.» Une visite du duc d'Orléans au prince de Galles n'amenait pas un meilleur résultat. Ce prince avait d'abord promis d'aller «faire connaissance avec le roi». Puis, il invoquait des raisons de santé pour ajourner l'exécution de sa promesse. Plus Louis XVIII s'efforçait «d'établir avec le ministère un accord ferme et permanent», et plus grandissait la résistance à ses vues, même de la part de Canning. Au commencement de décembre, il recevait de ce ministre deux lettres, dont les formes respectueuses<sup>[79]</sup> n'atténuèrent pas la netteté des arguments qu'elles faisaient valoir. Elles détruisaient l'espérance que Louis

XVIII avait conservée jusque-là de voir se modifier l'attitude du gouvernement anglais. Mais, il était résolu à ne pas retourner en Russie; il ne se souciait pas d'aller de nouveau vivre dans un pays dont le souverain venait de conclure une alliance avec Napoléon, et, feinte ou volonté, semblait disposé à favoriser ses ambitions, à partager ses sympathies et ses haines. Il ne voulait pas s'exposer à être chassé une seconde fois; il préférerait rester en Angleterre. Mais, il comprenait maintenant qu'il n'y serait toléré qu'à la condition de s'y faire oublier et de se tenir dans la retraite. Il le comprenait d'autant mieux qu'il était averti que s'il quittait Gosfield et n'allait pas à Édimbourg, il ne serait pas autorisé à résider aux environs de Londres. On exigeait qu'il restât toujours à cinquante milles au moins de la capitale. Si dure que fût cette condition, il dut se résigner à la subir.

À ce moment, il venait d'accepter du marquis de Buckingham, auquel il devait l'hospitalité de Gosfield, l'invitation d'aller avec lui visiter un château que ce grand seigneur possédait à Stowe. En y allant, il devait passer devant Wamstead house, résidence du prince de Condé. Quoiqu'elle fût voisine de Londres, il se crut libre de s'y arrêter quelques jours. Il eut soin cependant de faire avertir de son intention le ministre de l'intérieur, lord Hawkesbury, par le comte de La Châtre. Puis, sans attendre une réponse qu'il n'avait pas demandée, il partit. Datée du 16 décembre, elle lui fut envoyée, le 18, à Wamstead house, par La Châtre, à qui elle était adressée. Elle respirait le plus vif mécontentement, presque la colère. Lord Hawkesbury, dans son emportement, oubliait que La Châtre avait droit au titre de comte, et Sa Majesté très chrétienne n'était plus pour lui que le comte de l'Isle: «Monsieur, j'ai communiqué à mes collègues la lettre que j'ai reçue de vous ce matin. Mais, je n'ai pas jugé à propos de la mettre sous les yeux du roi. L'intimation qu'elle contient de l'intention de M. le comte de l'Isle de venir à Wamstead, nonobstant la règle qui a été établie par Sa Majesté, a excité parmi nous la plus grande surprise et rend nécessaire que je ne perde pas de temps à vous informer qu'il est impossible à aucun département du gouvernement de Sa Majesté, de recevoir aucune communication de vous ou de toute autre personne autorisée à cet effet par M. le comte de l'Isle sur quelque sujet que ce soit, aussi longtemps que M. le comte de l'Isle restera dans les environs de Londres.» Le roi fut profondément blessé et humilié par cet ultimatum. Il écrivit à Hawkesbury une lettre digne et froide. Mais, il se soumit et ne resta quelques jours encore à Wamstead house qu'afin d'y attendre que le marquis de Buckingham fût libre de l'accompagner à Stowe. Le ministre ferma les yeux, mais non sans déclarer que le roi d'Angleterre refusait de s'écarter de la règle qu'il avait trouvé nécessaire d'établir.

## II DISSENTIMENTS ET CONFLITS

Ces incidents, déjà si cruels pour la dignité de Louis XVIII, furent encore aggravés par les bavardages auxquels ils donnèrent lieu dans l'entourage du comte d'Artois. On y blâmait tout à la fois le départ du roi pour Wamstead house, avant d'avoir été autorisé à ce déplacement, et la hâte qu'il mettait à obéir à l'ultimatum du ministère. Sous ces propos que Monsieur eut le tort d'encourager par ses propres critiques, se cachait mal le déplaisir que causait, autour de lui, le dessein maintenant avoué par le roi, de rester en Angleterre, et qu'on accusait d'Avaray de lui avoir suggéré. Le roi dut intervenir pour les faire cesser. «Mon frère sentira comme vous, écrivait-il à La Châtre, le 25 décembre, que mes déterminations, quelles qu'elles soient, ne doivent pas devenir un sujet de discussion.»

Mais, il n'était pas au bout de ses peines. Le lendemain, il recevait de d'Avaray une lettre de plaintes et apprenait ainsi que, dans cette querelle, son neveu le duc d'Angoulême avait pris parti contre son ami. Celui-ci, tombé subitement malade à Londres, racontait que, dans la matinée, le jeune prince, venu à son hôtel, lui avait reproché d'avoir été l'inspirateur de ce voyage d'Angleterre, dont les pénibles incidents s'ajoutaient à toutes les raisons qui lui faisaient regretter le séjour de Mitau.

—Ce ne sont pas les intérêts du roi qui l'ont conduit ici, avait-il affirmé. Il m'a trompé en me disant que son voyage n'avait pas d'autre cause. C'est uniquement pour votre santé qu'il est venu dans ce pays, et personne n'en doute plus aujourd'hui.

Douloureusement surpris de recevoir ce coup d'une telle main, d'Avaray s'était contenté de répondre au duc d'Angoulême que ce reproche était sans fondement.

—Si vous êtes en Angleterre, monseigneur, c'est que vous l'avez bien voulu. Le roi ne comptait pas vous amener avec lui. Ce n'est qu'à vos pressantes instances qu'il a cédé. Il n'a donc pu vous tromper.

Le prince soutenait son dire.

—Je vous dis ce que je pense; je le dirais au roi lui-même. Du reste, je n'ai pas voulu vous faire de la peine, avait-il ajouté.

«Le roi ne pense pas sans doute, écrivait d'Avaray après avoir raconté cette scène, que je puisse le servir étant traité ainsi par le duc d'Angoulême.» Il demandait au roi de vouloir bien lui permettre d'aller soigner sa santé loin de lui: «Mon cœur sera toujours auprès de mon maître. Depuis plusieurs jours, j'étais déterminé à demander au roi cette pénible grâce. La matinée qui vient de se passer l'a rendue pour moi d'absolue nécessité. Je supplie le roi d'être moins sensible à ma douleur qu'à l'expression du dévouement et du profond respect de son fidèle serviteur.»

Le roi n'hésita pas à donner tort à son neveu. «Vous savez, mon ami, disait-il à d'Avaray, que je désire plus que personne vous voir respirer un air plus sain. Ainsi, je vous accorde avec une grande satisfaction la

permission que vous me demandez. Mais, c'est uniquement le motif de votre santé, qui me détermine. Dans ce qui vient de se passer, c'est moi et moi seul qui suis offensé, et je sais ce que je me dois à moi-même.» Et, après avoir donné à d'Avaray rendez-vous à Gosfield, le plus tôt possible, il terminait par un chaleureux témoignage d'affection: «Adieu, mon ami; tant qu'un souffle de vie animera mon existence, vous n'aurez pas d'ami plus sincère que *Louis*.»

D'Avaray ne se hâta pas de se rendre à l'appel du roi, soit qu'il en fût empêché par l'état de sa santé, soit qu'il jugeât nécessaire de le laisser d'abord s'expliquer avec le duc d'Angoulême. À la suite de cette explication, le prince se montra disposé à adresser à d'Avaray un mot de regret. Mais, celui-ci refusa de se contenter de si peu.

«On me parle d'un mot de regret de la part de monseigneur le duc d'Angoulême. Si ce regret est de m'avoir dit une chose offensante et non méritée, je le répète avec ardeur, ce serait une insoutenable présomption de ma part, que prétendre davantage: une seule expression de bonté ainsi motivée, et je suis à ses pieds. Mais, si ce regret est seulement, comme je le vois, celui de m'avoir fait de la peine en me disant une chose dont Monseigneur ne veut pas se désister, cela est absolument insuffisant, je ne dis pas pour moi, je ne dis même pas pour le capitaine des gardes, mais pour celui que les bontés du roi ont mis au premier rang dans sa confiance, et j'avoue qu'il m'est impossible de comprendre comment je pourrais demeurer à mon poste, avec honneur pour moi et le moindre avantage pour le service de Sa Majesté, lorsque l'héritier du trône, l'époux de la fille de Louis XVI, Monseigneur le duc d'Angoulême enfin, que tous les cœurs et les intérêts fixent auprès du roi, croit cette honteuse inculpation sur mon compte, véritable; car, avec cette prétendue domination dont on m'insulte en ravalant d'ailleurs le caractère du roi, il n'est pas douteux que Monseigneur n'aurait désormais aucun doute que le favori qui, pour sa santé, a fait surmonter à son maître, en l'arrachant à ses seules consolations, tant de travaux et de peines, ne soit prêt, pour son plaisir, à le traîner, dans l'avilissement, à mille autres sortes de souffrances.

«Je ne crois point que la conscience de Monseigneur lui dise, et encore moins que sa religion entende qu'un homme dévoué depuis vingt ans; auquel, lorsqu'il s'agissait de lui fixer un inappréciable bonheur dans cette carrière d'infortunes, il a plus d'une fois, de sa main, exprimé sa reconnaissance; qu'il a vu, par trois fois, malgré les médecins, se faire rapporter mourant en Pologne du fond de l'Italie pour servir son maître, ne fût-ce que d'un dernier souffle, dans des circonstances toujours plus malheureuses, ait pu avoir la pensée de sacrifier l'intérêt du roi et celui de l'État, celui non moins puissant d'une illustre et si constante amitié, à des considérations personnelles et tellement pusillanimes. Il ne le croit pas: n'a-t-il pas été témoin des conférences de Sa Majesté avec le roi de Suède? Et, s'il était permis d'admettre un pareil aveuglement, que penser d'un prince qu'on ne pourrait éclairer sur une opinion qu'il devrait avoir tant besoin de perdre?

«Si notre malheur était tel, c'est avec plus de force et de résolution que jamais, que je dirais: Il faut m'éloigner, car il ne m'appartient pas de rester dans une sorte de lutte avec un prince aussi près du trône, avec l'époux de celle que le roi appelle, avec tant de sentiment et de raison, son ange consolateur, et qui bientôt, dans ce conflit, et sans que je puisse m'en plaindre, aurait perdu pour moi toute bienveillance. Je le répète donc avec douleur,—mais, mon cher maître, c'est en invoquant mon devoir et mon dévouement pour vous:—si monseigneur le duc d'Angoulême ne m'exprime pas *sa peine de m'avoir affligé injustement* (ce que, dans aucun cas, il n'appartient au roi de lui prescrire), je prie Sa Majesté de vouloir bien m'accorder un congé de trois mois, à la suite duquel je me renfermerai dans les devoirs de ma place.»

Nous avons insisté à dessein sur cet incident parce qu'il met en lumière l'hostilité qui, depuis si longtemps, existait entre l'émigration de Londres, toute dévouée au comte d'Artois, et les gentilshommes qui s'étaient groupés autour de son frère. Pour quelques-uns de ceux-ci, d'Avaray était un objet de jalousie et d'animadversion, mais pas au même degré que de la part de l'entourage de Monsieur, sourdement irrité de ne pouvoir, autant qu'il le prétendait, diriger le parti royaliste, et de sentir à tout instant ses prétentions entravées par la volonté du roi, dont d'Avaray était l'interprète.

Un rapport sans signature, dont l'auteur, qui le destinait à Louis XVIII, nous est inconnu, constate qu'à ce moment la coterie des émigrés de Londres s'agitait et se dépensait en de multiples intrigues, dont, fort heureusement, les rivalités intimes qui s'y étaient déchaînées atténuaient le danger. Chacun entendait diriger, blâmait les tentatives en vue desquelles il n'avait pas été consulté, n'attachait de prix qu'aux siennes, et, souvent, poussait l'esprit de révolte jusqu'à méconnaître les ordres du roi, en alléguant que, si loin de la France, il ne pouvait se prononcer sur les mesures à prendre à l'effet d'y rendre plus prochain son retour.

Parmi ces agitateurs plus ou moins en opposition avec Louis XVIII, encore qu'ils évitassent de le laisser paraître, ce rapport désignait le comte de Puisaye, le comte d'Antraigues, le chevalier de Bruslard, l'abbé de Guillevic et le comte de Bar, anciens chouans; Bertrand de Molleville, jadis ministre de Louis XVI; le représentant Henry La Rivière, proscrit au 18 fructidor; le libraire Fauche-Borrel, le metteur en scène de l'affaire Condé-Pichegru et de l'intrigue Barras. Quelques-uns de ces personnages, plus ou moins compromis dans des aventures antérieures, vivaient d'expédients, menaient une existence sans dignité.

À propos de Dumouriez, le rapport disait: «Il faut à cet homme, quoique vieux, une femme qui le mène par le bout du nez. Celle qui est aujourd'hui en possession de cette charge, est une M<sup>me</sup> de Saint-Martin. M. de Saint-Martin est un Piémontais qui trouve cet arrangement très convenable, et, dans ce tripotage, existe un fils Saint-Martin, aussi jacobin qu'on puisse l'être. M<sup>me</sup> de Saint-Martin était, à Rastadt, la maîtresse du représentant; à Hambourg, la maîtresse de l'abbé de Lageard qui, voulant rentrer en France, sut saisir l'occasion de s'en débarrasser en faveur de Dumouriez, auprès duquel elle succéda à la sœur de Rivarol (M<sup>me</sup> de Beauvert), qui voulait également rentrer<sup>[80]</sup>. Si Dumouriez est avide d'argent, c'est pour elle ou pour le manger, car sa moralité a toujours été celle d'un flibustier.»

Dans ce milieu, d'Avaray était détesté. On doit croire, par conséquent, que le conflit qui venait d'éclater



entre lui et le duc d'Angoulême y fut colporté, exagéré, travesti, et l'on n'a aucune peine à comprendre que, las d'être l'objet des calomnies qui s'y donnaient librement cours, il ait ardemment voulu s'éloigner pour quelque temps. Son absence, d'ailleurs, ne fut pas longue, et bientôt, à peu près rétabli, il vint reprendre sa place auprès du roi. À ce moment, le duc d'Angoulême partait pour Mitau, afin d'en ramener en Angleterre sa femme et la reine, ainsi que le personnel de leurs maisons. Il est probable que son absence facilita la reprise, par d'Avaray, des fonctions qu'il remplissait auprès du roi. Mais, malgré l'éclatante protection dont le couvrait celui-ci, les préventions dont il était l'objet ne désarmaient pas, et jusqu'à son départ pour Madère, en 1810, il eut fréquemment à en souffrir, même de la part du comte d'Artois. Le roi n'en souffrait pas moins que lui, et les incidents qui viennent d'être racontés ajoutèrent à ses préoccupations et à ses peines.

Ce ne furent pas les seules que lui valut son établissement en Angleterre. Lorsqu'au mois de juillet 1808, sous la conduite du duc d'Angoulême, la reine et sa nièce, suivies de toute la petite colonie de Mitau, composée d'environ quatre-vingts personnes, arrivèrent à Gothembourg, afin de s'embarquer sur l'*Euryalus*, frégate anglaise, mise à leur disposition par le gouvernement, pour les transporter à Yarmouth, on leur opposa un ordre de l'Amirauté, enjoignant au commandant de ne prendre à bord que vingt passagers, maîtres ou valets. Cette mesure, dont la courtoisie de l'amiral James Saumarez atténua finalement la rigueur, donna lieu, entre le roi et les ministres, quand elle fut connue à Londres, à des négociations irritantes.

L'archevêque de Reims, M<sup>mes</sup> de Luxembourg, de Damas, de Narbonne, le duc d'Havré, le comte de Blacas, furent au moment de ne pouvoir partir avec les princesses. «Sûrement, écrivait le duc d'Angoulême à l'amiral, la suite de notre roi, de notre reine et de nous est nombreuse. Mais, il faut penser que nous n'avons pas de patrie et que nous vivons comme un peuple nomade, emportant tout ce que nous avons avec nous, quand nous changeons de pays.» Ainsi, jusqu'au bout, depuis son arrivée sur les côtes britanniques, tout avait été pour le roi humiliations et déceptions. Pour les lui faire oublier, il ne fallut pas moins que la joie qu'il goûta au mois d'août, en voyant enfin, après tant d'aventures, sa famille réunie autour de lui dans la mélancolique demeure de Gosfield.

Une imprudence de son frère, dont celui-ci essaya de rejeter la responsabilité sur d'Avaray, vint rendre plus difficile la situation du roi vis-à-vis du ministère. Les nouvelles arrivées d'Espagne avaient annoncé l'abdication de Charles IV et l'avènement de Joseph. En les recevant, le roi adressa à Canning une note, dans laquelle il insistait pour que le roi de Naples, en sa qualité de Bourbon, fût nommé régent d'Espagne et reconnu, sous ce titre, par les puissances. Cette note devait rester secrète. Toutefois, désirant la communiquer au prince de Castel-Cicala, ambassadeur des Deux-Siciles à Londres, il chargea son frère de cette communication. Monsieur était lui-même en instances auprès du cabinet britannique, pour se faire envoyer en Espagne avec ses fils ou au moins avec l'un d'eux. Il agissait dans le même sens auprès des délégués des Juntas royalistes, récemment débarqués à Londres pour solliciter des secours en faveur des insurrections qui se propageaient en Espagne.

À peine en possession de la note du roi, qu'il ne devait communiquer qu'à l'ambassadeur napolitain, il s'empressa de leur en donner connaissance, et prenant prétexte de la communication qui en avait été faite à Canning par d'Avaray, au nom de Louis XVIII, il la leur présenta comme ayant reçu l'approbation du ministère. Ce trait de légèreté provoqua, dans le gouvernement, une protestation énergique. De leur côté, les envoyés espagnols écartèrent avec dédain les offres du comte d'Artois et refusèrent la régence du roi de Naples, lequel, d'ailleurs, n'avait pas été consulté. Louis XVIII, très mortifié par cet incident, essaya d'en conjurer les suites en envoyant au peuple espagnol une proclamation qu'il ne soumit aux ministres qu'après qu'elle fut partie. Elle lui valut un nouveau désaveu de leur part, dans lequel était rappelée avec acrimonie la conduite du comte d'Artois vis-à-vis des délégués des Juntas. Le roi et son frère eurent à ce sujet une discussion assez vive. Mais bien plus grave fut celle qui eut lieu ensuite, entre le comte d'Artois et d'Avaray auquel le prince, lui imputant ses propres torts, reprocha «de mal conduire les affaires».

—Je connais ce pays-ci, ajouta-t-il; il faut montrer confiance au gouvernement; au lieu de cela, vous les heurtez, et c'est ainsi qu'on gâte tout.

D'Avaray se rebiffa, déclara qu'il n'avait jamais eu en vue que la gloire de son maître. Ce qu'il avait fait en cette circonstance, il était prêt à le refaire, et si Monsieur le considérait comme un conseiller dangereux, il le suppliait d'agir auprès du roi pour qu'il fût déchargé du fardeau qui l'accablait. L'incident n'eut pas de suites. Mais il laissa d'Avaray plus découragé, plus aigri, plus irrité, parce qu'il sentait monter autour de lui plus de jalousie, d'injustice et de malveillance.

### III

#### LE SUCCESSEUR DE D'AVARAY

C'est au milieu de ces agitations que, quelques mois après l'arrivée du roi en Angleterre, s'écoule sa vie. Au chagrin qu'elles lui causent, vient s'ajouter le sentiment de son impuissance. En débarquant à Yarmouth, il nourrissait l'espoir que, rapproché de son royaume et réuni à son frère le comte d'Artois, à ses cousins, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon, il pourrait travailler plus efficacement pour sa cause. Mais bientôt il se voit, comme aux étapes antérieures de sa vie errante, condamné à l'inaction. À l'exemple des puissances européennes liguées contre Napoléon, le gouvernement britannique s'obstine à le tenir éloigné de leurs entreprises communes. Installé d'abord à Gosfield, puis en 1809, à Hartwell, «vieux château sombre et humide,» à douze lieues de Londres, loué à un riche propriétaire M. Lee, l'exilé allait y être réduit jusqu'à sa rentrée en France à une vie obscure et morose: tel un homme que ses contemporains ont oublié, ou dont ils croient la carrière terminée. Quelques courses chez les châtelains des environs, des stations

périodiques à Bath où il ira, tous les ans, prendre les eaux, de rares voyages d'agrément couperont seul l'uniformité de son existence. La reine, le duc et la duchesse d'Angoulême, un petit groupe de serviteurs fidèles la partageront avec lui; les visites de son frère et de ses cousins en constitueront l'unique distraction. Quant à la politique, et encore qu'il ne cesse pas d'en suivre les mouvements et les variations, elle ne lui apportera, pendant les premières années de son séjour en Angleterre, que déceptions et sujets de découragement.

Ce dont il souffre surtout, c'est la difficulté des communications, non seulement entre la France et les pays étrangers, mais encore entre les pays étrangers eux-mêmes. Cette difficulté grandit au fur et à mesure que s'étend en Europe l'action des armées françaises. Là où elles passent, le service des diligences, celui des postes sont supprimés ou suspendus. Dans les pays qu'elles ont conquis et que Napoléon gouverne directement par ses préfets ou indirectement par les rois qu'il a créés, et qui ne sont à ses yeux que des fonctionnaires, une police à l'image de la sienne exerce une surveillance soupçonneuse sur les lettres et les voyageurs. Pour s'y dérober, les courriers sont contraints à de longs détours. S'ils sont obligés de recourir à la navigation, c'est pire encore. Les glaces dans les mers du Nord, les vents contraires, les calmes plats, les tempêtes, autant d'obstacles qui retardent la mise à la voile des navires ou entravent leur marche. Tel voyageur qui comptait rester quinze jours en route, n'est pas encore, au bout de trois mois, arrivé au terme de son voyage. Toutes les correspondances subissent des retards; souvent elles n'arrivent pas, soient qu'elles aient été saisies, soient qu'elles s'égarerent. La Châtre, à Londres, constate en gémissant que «sur sept lettres, six n'arrivent pas».

À Vienne, en octobre 1807, le représentant de Louis XVIII, La Fare, évêque de Nancy, est averti que le roi et le duc d'Angoulême se sont embarqués à Gothembourg en Suède, pour passer en Angleterre. Le 11 décembre, il est sans nouvelles de leur traversée et ne sait ce qu'ils sont devenus, bien qu'en débarquant à Yarmouth, le roi lui ait fait écrire. Il confie ses inquiétudes au comte de Blacas, qui est alors en Russie.

«Je ne sais si, à Pétersbourg, vous êtes mieux instruit que je ne le suis ici sur ce qui concerne le voyage de notre maître et des princes. Mes dernières nouvelles sont du 14 octobre, de Gothembourg, lorsqu'on se préparait à mettre à la voile. Depuis, et voilà bientôt deux mois, aucune nouvelle d'aucun côté sur le voyage ni le débarquement de ces augustes voyageurs. Les papiers publics donnent des nouvelles de Londres et d'Angleterre jusqu'au 12 novembre, et il n'y est fait aucune mention d'un objet aussi intéressant pour l'Europe entière qu'il l'est pour nous. Buonaparte aurait-il fait défendre à tous les journalistes de rien articuler sur ce fait, capable de réveiller l'attention et l'intérêt des Français et de ranimer la foi endormie?

«Quelquefois, je me demande: Nos princes auraient-ils pris une autre direction que celle d'Angleterre? Ballottés depuis si longtemps par la politique versatile des puissances, auraient-ils pris le parti d'enfoncer leur chapeau, et d'aller se jeter dans quelque-une de leurs provinces pour y tenter la fortune? La fin du mois de novembre eût été une époque bien favorable, Buonaparte étant en Italie, la majeure partie des troupes de ligne et les chefs les plus expérimentés étant encore éloignés et dispersés dans les différentes parties du continent. Dans pareilles circonstances, un débarquement de nos princes, appuyé de forces suffisantes, devrait produire le meilleur effet. *Audaces fortuna juvat.*»

Les lettres qu'attendait La Fare n'étaient qu'égarées; il les reçut un peu plus tard. Mais, il n'en allait pas toujours de même. Il arrivait que les porteurs de dépêches, étant affiliés à la police impériale, lui livraient les correspondances dont le transport leur était confié. En 1813, à Dresde, un paquet de lettres expédiées de Londres par le comte d'Artois à La Fare, afin d'être distribuées par ses soins, est remis par le courrier au maréchal Davout qui l'envoie au cabinet de l'empereur: «Celui dont je tiens mes renseignements, écrit La Fare, a vu lui-même ce paquet à Dresde, sur la table du duc de Bassano. La pièce la plus essentielle était une lettre de Monsieur au prince royal de Suède (Bernadotte).»

On pourrait citer vingt exemples analogues, attestant un état de choses que nous ne comprenons plus guère aujourd'hui, mais qui donnait alors, à la privation de nouvelles comme aux séparations, un caractère douloureux. Pendant la durée de son exil, Louis XVIII n'a pas cessé d'en souffrir. À Mitau, il s'en plaignait et se désolait «d'être au bout du monde». Il ne fut pas plus heureux en Angleterre, quoique plus rapproché de la France. Le gouvernement anglais aurait pu lui communiquer les informations qu'il recevait du dehors par ses agents diplomatiques. Mais c'était un système de ne plus entretenir de relations politiques avec le roi de France. On ne lui communiquait rien<sup>[81]</sup>; il ne savait rien que par les papiers publics, dont les dires étaient ordinairement erronés ou dénaturés. Les lettres que ses représentants lui adressaient ne présentaient le plus souvent, quand il les recevait, qu'un intérêt rétrospectif.

Du reste, ses moyens d'informations s'étaient singulièrement raréfiés, par suite de la dispersion des émigrés et du retour du plus grand nombre en France. S'il n'avait eu à Vienne La Fare et le marquis de Bonnay, et si Blacas, comme on va le voir, n'avait entretenu une active correspondance avec le comte de Maistre, qui résidait toujours à Saint-Pétersbourg, on n'aurait su à Hartwell que par les gazettes et, très incomplètement, ce qui se passait dans le nord de l'Europe où se jouait alors la fortune de la France. C'est seulement de Saint-Pétersbourg et de Vienne qu'arrivaient au roi les nouvelles qu'il avait intérêt à connaître.

Durant cette période, Napoléon est véritablement le maître du monde. L'empereur Alexandre vit en paix avec lui; la Prusse lui est soumise; l'Autriche lui donne pour compagne une de ses archiduchesses; ses frères sont assis sur les trônes où régnèrent les Bourbons; lui-même semble indestructible sur celui qu'il occupe et d'où il dicte ses lois à l'Europe. Il faut une foi robuste pour croire que Louis XVIII recouvrera ses États. Cette foi, ses partisans pour la plupart l'ont perdue. Si lui-même s'y rattache encore avec une indomptable ténacité, il ne peut méconnaître que personne ne croit plus à son retour en France et qu'aux yeux des hommes d'État, qui prétendent diriger la politique européenne, il n'est plus qu'un monarque désaffecté. Il est vrai qu'ils se sont si souvent trompés, que le roi peut croire qu'ils se trompent encore. Leur conviction et l'attitude qu'elle leur dicte n'en sont pas moins bien faites pour assombrir son âme, pour inspirer à tout ce qui l'entoure cet

amer découragement, qui, de 1807 à 1811, règne dans la petite cour d'Hartwell. Il a désarmé les dévouements fragiles; mais, il rend plus méritoires ceux que n'ont pas ébranlés tant de circonstances imprévues, fatales à la cause des Bourbons.

Parmi ceux-là, il en est un auquel Louis XVIII attachait le plus grand prix: celui du comte de Blacas, lequel ne le cédaient en rien à celui de d'Avaray. En ces temps où l'on en vit d'admirables, à côté de lâches défaillances et d'abominables trahisons, Blacas représente, par la manière dont il prodigua le sien, le type le plus parfait de la constance dans l'affection, de la fidélité aux devoirs volontaires que cette affection lui suggérait. Sa fidélité ne fut égalée que par le désintéressement avec lequel elle s'exerça pour le service du roi. Elle explique la confiance sans bornes, qu'après avoir apprécié ses mérites, Louis XVIII accorda à ce jeune homme dont d'Avaray, de qui il le tenait, s'était fait le garant auprès de lui. On sait qu'à la veille de l'entrevue de Calmar, il l'avait envoyé à Saint-Pétersbourg, et qu'il l'en rappela, en 1807, pour le charger d'une mission en Suède, où lui-même allait se porter. En quittant ce pays pour passer en Angleterre, il demanda à Blacas, comme une preuve nouvelle de dévouement, de retourner à Saint-Pétersbourg. Sans doute, sa position y serait bien différente de ce qu'elle était avant la paix. «Il y aura toute la différence de l'empereur de Russie embrassant Louis XVIII à Mitau, au même empereur embrassant Buonaparte à Tilsitt.» Mais le roi avait trop souffert, en d'autres temps, de n'avoir pas un agent en Russie, pour recommencer l'expérience, alors surtout qu'en prévision d'une rupture probable et prochaine, entre les deux empereurs, il importait qu'il fût toujours à même d'en tirer profit.

«Le comte de Blacas n'a proprement jamais été mon ministre accrédité; mais, s'il ne l'était pas de droit, il l'était de fait, et il ne faut plus qu'il le soit, même en apparence. Il faut sans doute qu'il conserve ses liaisons avec les ministres étrangers, mais qu'il évite, qu'il refuse même toute occasion de figurer parmi le corps diplomatique. Il faut qu'il se ménage les moyens d'aborder les ministres, mais jamais officiellement: une simple note dont les agents de Buonaparte auraient connaissance, déterminerait peut-être son renvoi. En un mot, le comte de Blacas ne doit être à l'extérieur qu'un émigré auquel la bonté de l'empereur a, depuis trois ans, permis d'habiter Pétersbourg et qui revient, après une absence, jouir de cet avantage. Ce rôle, je le répète, est difficile à jouer; c'est marcher sur des charbons à peine couverts d'une cendre trompeuse; mais, si je ne connaissais pas la capacité du comte de Blacas, je ne l'en chargerais pas.

«Les objets qu'il doit avoir en vue sont: 1<sup>o</sup> d'être aux aguets des moindres circonstances pour saisir le moment de la rupture et tâcher de faire donner à la guerre qui recommencera, la seule direction raisonnable; 2<sup>o</sup> de veiller à mes intérêts pécuniaires et à empêcher, ce qui au reste n'est pas très probable, qu'on ne reprenne l'idée de m'ensevelir dans quelque trou comme Kiew; 3<sup>o</sup> enfin de se tenir en mesure de parer les bottes qu'on ne manquera sûrement pas, dans toutes les occasions et même sans occasions, de nous porter. Prudence, discrétion, réserve, vigilance, voilà ses armes.»

Muni de ces instructions, Blacas rejoignit son poste, préparé aux difficultés que le roi lui avait prédites, en lui conseillant les moyens de les conjurer. À Saint-Pétersbourg, il retrouva Joseph de Maistre, avec qui, durant leur brève séparation, il n'avait cessé de correspondre. Lorsqu'on juin 1807, répondant à l'appel du roi, il arrivait à Mitau, il y avait appris que l'abbé Edgeworth venait de mourir en soignant les soldats français prisonniers en Courlande. La nouvelle n'ayant été connue à Saint-Pétersbourg, qu'après son départ, le comte de Maistre lui avait écrit aussitôt:

«Grand Dieu! quel événement chez votre auguste maître! quel vide immense dans sa famille! L'abbé Edgeworth devait une fois faire une entrée publique à Paris et illuminer la pourpre aujourd'hui ternie par la nécessité. Tous nos projets nous échappent comme des songes: tous les héros disparaissent. J'ai conservé tant que j'ai pu l'espoir que les fidèles seraient appelés à rebâtir l'édifice; mais, il me semble que de nouveaux ouvriers s'élancent dans la profonde obscurité de l'avenir, et que Sa Majesté la Providence dit: *Ecce! nova facio omnia*. Pour moi, je ne doute nullement de quelque événement extraordinaire, mais de date indéchiffrable. En attendant, mon cher comte, je ne me lasse pas d'admirer la divine bizarrerie des événements. Le confesseur de Louis XVI, l'héroïque Edgeworth mourant à Mitau, d'une contagion gagnée en confessant, en consolant, en envoyant au ciel des soldats de Buonaparte, à côté de Louis XVIII. Quel spectacle!»

Quelques mois plus tard, chargé par Blacas de faire réparer une voiture, de Maistre lui rend compte de la commission dont il s'est acquitté. Cette voiture lui rappelle de doux souvenirs et lui inspirera d'amers regrets si son ami ne revient pas à Saint-Pétersbourg. Il n'y montera jamais sans se rappeler le temps où ils y montaient ensemble.

«Je ne m'accoutume point du tout à la perte d'un ami tel que vous. Voilà le malheur des temps et de notre amitié en particulier: tous les jours, on meurt pour quelqu'un en attendant qu'on meure pour tout le monde. Je me dis bien que lorsque je fis votre connaissance dans la loge de la princesse Corsini à Florence, il n'y avait guère d'apparence que nous dussions un jour habiter la même maison et même nous casser la tête ensemble à Pétersbourg, ce qui est cependant arrivé, et qu'ainsi il ne faut désespérer de rien. Tout cela est bel et bon; mais les années volent, les choses vont en empirant, et je n'ose plus me flatter de vous revoir. C'est l'idée qui me saisit en vous quittant. Venez la démentir, vous serez bien aimable. Mon cher comte, tout est perdu fors l'honneur. Voici le moment prédit par l'immortelle chanson de 1775:

«Les rois se croyant des abus  
«Ne voudront plus l'être.

«C'est une chanson qui ne donne pas envie de rire, mais je m'arrête de peur que vous ne me disiez: Que me chantez-vous là? Mon très cher comte, je vous embrasse de tout mon cœur avec un sentiment profond de tristesse et d'attachement. Conservez-moi votre souvenir et votre amitié que j'aime comme vous savez. Quant à moi, je ne puis cesser d'être à vous[82].»

Blacas rentrait de Suède lorsque cette lettre lui parvint à Mitau. On venait d'y apprendre que Napoléon et Alexandre s'étaient donné rendez-vous à Tilsitt. Sa réponse au comte de Maistre se ressent du désarroi que causait en Europe, en Angleterre surtout, et parmi les émigrés, la nouvelle de cet événement précurseur de la paix.

«Ce ne sera qu'une tranquillité funeste et momentanée, une tranquillité qui nous annoncera de nouveaux troubles, de nouveaux malheurs, de nouvelles usurpations. Peut-être faut-il tout cela pour nous ramener au seul ordre de choses qui puisse rendre le calme et le bonheur au monde, car ce n'est pas seulement pour le bonheur de la France qu'il faut lui rendre son légitime souverain; c'est pour assurer celui de tous les peuples et pour raffermir tous les trônes. Combien vos réflexions, vos idées, vos pensées sont justes, sages et profondes! J'ai éprouvé une véritable jouissance à les mettre sous les yeux du roi. Il vous a reconnu à tout ce que contient votre lettre, et il me charge de vous le dire en vous renouvelant l'assurance de tous les sentiments qu'il vous porte.

«Je ne peux pas calculer précisément encore l'instant de mon retour à Pétersbourg. Il tient à des circonstances et à des affaires dont il est impossible que je prévoie le terme. Mais, soyez certain, mon très cher comte, qu'on se trouve trop bien dans votre voisinage pour ne pas chercher à y revenir.»

La correspondance à laquelle nous faisons ces emprunts, où d'un côté passe le souffle du génie, où s'expriment de l'autre une haute raison et de rares qualités de cœur, témoigne d'un attachement réciproque, dont une séparation accidentelle ou définitive ne pouvait ébranler la solidité. Pendant le second séjour de Blacas dans la capitale russe, cet attachement fut pour lui, au cours des difficultés dans lesquelles il se débattait, une consolation et un réconfort. Le gouvernement russe était à cette heure uniquement soucieux de ne pas déplaire à Napoléon, de le convaincre de sa bonne foi; il n'eût pas souffert la présence du comte de Blacas à Saint-Pétersbourg, si ce dernier avait encore prétendu au rôle d'agent autorisé de Louis XVIII. Il devait donc s'appliquer, comme le lui dictaient ses instructions, à ne paraître qu'un émigré toléré en Russie comme tant d'autres. Par malheur, sous cette forme, sa fonction perdait toute son utilité. N'en pouvant tirer profit, il n'en sentait que les inconvénients, n'en obtenait que des déboires. Les ministres ne le recevaient plus qu'à titre privé, par courtoisie; il n'eût rien osé leur demander. Il redoutait d'être renvoyé, et ne pouvait plus porter sa croix de Saint-Louis. Sans les amis qui lui étaient restés fidèles, sans Joseph de Maistre, il n'aurait même pas été informé de ce que le roi avait intérêt à savoir. En ces conditions, son séjour dans la capitale russe devait lui devenir promptement intolérable.

Les lettres qu'il écrit alors à d'Avaray, passé en Angleterre avec le roi, trahissent sa lassitude, son impatience de se retrouver auprès d'eux, alors que dans la place qu'il occupe il ne peut plus être utile. Il allègue qu'il n'a d'autres ressources que celles qu'il tient de la bonté du roi, et qui sont insuffisantes. Il a contracté des dettes; quand il les aura payées, il sera sans moyens d'existence. Il désigne un personnage résidant à Saint-Pétersbourg, qu'il juge apte à le remplacer. C'est un émigré, le comte Parseval de Brion, lieutenant général en France, passé avec le grade de général major au service de la Russie. Ce vieux soldat suffira à la tâche, et Blacas demande à lui remettre ses pouvoirs. Ses vœux furent enfin exaucés. En juillet 1808, il quittait la Russie, rejoignait, à Gothenbourg, la reine et la duchesse d'Angoulême, parties de Mitau pour s'installer en Angleterre, où, peu après, il arrivait avec elles.

Ce fut avec satisfaction que le roi le vit revenir. Ne s'attendant que trop à perdre d'Avaray ou tout au moins à le voir s'éloigner de lui, Louis XVIII, docile à ses conseils, était déjà résolu à lui donner Blacas pour successeur. En attendant, afin de s'attacher celui-ci d'une manière définitive, il lui écrivait: «Mon désir et mon intention sont, mon cher comte, dans des temps plus heureux, de vous placer auprès de moi d'une manière convenable à votre nom et à votre dévouement à ma personne. En attendant, je vous charge en chef de régler et d'ordonner ma maison, en vous entendant avec le comte de La Chapelle. Je sais que c'est moins vous donner un témoignage de satisfaction que vous demander une nouvelle preuve d'attachement; mais, j'aime à en recevoir de vous.»

Dans l'état modeste et précaire de la cour de France exilée, la fonction qui venait d'être confiée à Blacas était assurément au-dessous de ses mérites. Mais, de toutes celles dont il eût pu être chargé, il n'en était pas de mieux faite pour le rapprocher du roi, et permettre à celui-ci d'apprécier à sa valeur le conseiller nouveau qu'il se donnait. Du reste, tant vaut l'homme, tant vaut la fonction, et Blacas, en prenant possession de la sienne, y voyait le moyen, non seulement de se consacrer plus activement encore que par le passé à la cause de Louis XVIII, mais aussi de le mieux faire connaître. Il le disait au comte de Maistre.

«Oui, mon cher comte, c'est moi, indigne, qui suis chargé, comme vous dites, de l'emploi du monde le plus honorable. Mais, combien ne serait-il pas au-dessus de mes forces et de mes moyens, si ceux de mon maître ne suppléaient pas à tout ce qui me manque! Je m'en aperçois tous les jours, à tous les moments, et je puis dire que je jouis, en voyant que sa tête froide, son esprit juste et droit, son jugement sain, son éloquence naturelle, ses connaissances profondes, sa facilité pour tout, son indulgence et sa bonté infinie le mettront, dans quelque circonstance qu'il se trouve, plus en mesure qu'homme au monde de conduire les affaires, de tout diriger et de ramener les esprits. Mais, il faut qu'on le sache; il faut que personne n'en doute, et ce doit être ma principale occupation, car c'est pervertir l'ordre des choses que de laisser attribuer les résolutions aux sujets, et les déférences au souverain. C'est à la tête seule qu'il appartient de délibérer et de résoudre, et toutes les fonctions des autres membres ne consistent que dans l'exécution des ordres qui leur sont donnés. Ce principe sera toujours le mien, et plutôt à Dieu que, dans tous les temps, il eût été à l'ordre du jour.»

D'Avaray eût signé cette profession de foi, lui qui n'avait jamais admis que les résolutions du roi pussent être discutées, et s'était toujours appliqué à lui en attribuer l'honneur, bien que, souvent, il les lui eût suggérées. Son successeur ne ferait pas autrement, et rien ne serait changé dans les principes apportés jusque-là à la conduite des affaires. C'était l'opinion générale parmi les émigrés. Ils n'en furent pas moins satisfaits d'apprendre que le roi s'était choisi un nouveau collaborateur. Mais, cette satisfaction tenait tout

autant qu'au choix lui-même, à la retraite de d'Avaray qu'il faisait prévoir. Joseph de Maistre, dans une lettre au chevalier de Rossi, ministre des affaires étrangères en Sardaigne, nous donne l'explication de ce double sentiment: «D'Avaray est détesté de tout ce qui se mêle des affaires du roi, parce que jamais le roi ne résistera à une idée de son ami, et ne voudra supposer qu'il se trompe ... Blacas est le seul qui le défende, secondé par la duchesse d'Angoulême.» Il ajoute, ce qui fait honneur à Blacas non moins qu'à d'Avaray, «qu'ils sont peut-être les seuls qui aiment le roi pour le roi, sans ambition et sans limites.» Mais s'il les juge égaux par les sentiments, il attribue à Blacas la supériorité des talents: «Il est né homme d'État et ambassadeur.»

Les mérites auxquels Joseph de Maistre rend cet hommage n'empêchèrent pas Blacas, à peine entré en fonctions, de susciter les mêmes jalousies que d'Avaray. Il est vrai que le roi le défendait comme il avait défendu son ami. Il lui disait «qu'il faut dédaigner les sots, et continuer à conduire son fiacre», et, dans une circonstance où Blacas s'était offensé jusqu'à vouloir donner sa démission, d'une remontrance du comte d'Artois, aussi déplacée qu'injuste, il lui écrivait, en réponse à ses plaintes:

«J'ai reçu votre lettre, mon cher comte. Elle m'a navré le cœur de plus d'une façon. Mais, trouvez bon que ce ne soit pas le roi qui y réponde. Il sent trop le besoin qu'il a de vous, non seulement relativement à la légère marque de confiance qu'il vous a donnée depuis peu, mais pour d'autres objets plus importants. C'est le comte de l'Isle, dont vous connaissez l'amitié, qui va vous parler.

«Je conçois, je partage votre sensibilité à une opinion aussi peu fondée que douloureuse à voir prendre de soi. Mais, cette opinion a été manifestée dans un premier mouvement. Croyez qu'elle ne soutiendra pas la réflexion, et que mon frère ne peut se persuader longtemps que le comte de Blacas soit capable de duplicité envers qui que ce soit au monde, bien moins envers lui. C'est ce qu'il aurait senti dès l'entretien que vous avez eu ensemble. Mais, il n'était pas de sang-froid. Il y sera, lorsque je lui parlerai, et je prends d'avance du plaisir à panser la plaie qu'il vous a faite.

«Je puis cependant me tromper. Si ce malheur m'arrive, je ne vous tiendrai plus le langage de l'amitié; mais, par de nouvelles marques d'estime, le roi vous prouvera qu'il ne veut pas perdre vos services, et le chevalier français ne l'abandonnera pas. Adieu, mon cher comte, vous êtes bien sûr de mon amitié pour vous.»

Ainsi, entre les hommes qu'il aimait et le comte d'Artois, le roi était, à tout instant, obligé d'intervenir pour les protéger contre les intrigues du prince et de son entourage; et cette obligation était incessamment pour lui un sujet de peines. Quant à Blacas, assuré de l'affectueuse confiance de son maître, il n'opposa plus que dédain à ces intrigues. Comme le lui conseillait le roi, il «continua à conduire son fiacre».

#### IV ÉVÉNEMENTS DE FAMILLE

À la même époque, la présence du roi en Angleterre contribuait à resserrer les liens qui s'étaient renoués entre lui et ses parents de la branche cadette. Heureux d'avoir revu le duc d'Orléans qu'il n'avait connu qu'enfant, et de découvrir dans ce jeune prince, dont les circonstances le faisaient l'obligé, un homme spirituel, séduisant, mûri par le malheur et attaché à ses devoirs, il ne perdait aucune occasion de lui prouver son estime. Dans leurs entretiens, il évitait toute allusion aux erreurs passées, à Philippe-Égalité, aux souvenirs qui eussent pu jeter une ombre sur la joie que causaient à son cousin et à lui-même les témoignages de leur affection réciproque. Reconnaissance et soumission d'un côté, oubli et confiance de l'autre, tel est à cette époque le caractère de leurs relations. De nouveau, le roi fait appel au zèle du duc d'Orléans; pour être admis à voir le prince de Galles et les divers membres de la famille royale d'Angleterre, il ne veut pas d'autre intermédiaire que lui. Le duc d'Orléans s'emploie activement et avec succès à lui assurer les satisfactions qui lui sont à cœur. Il facilite l'installation du roi à Gosfield d'abord, à Hartwell ensuite; il parvient à lui faire accorder ce traitement fixe, qu'on lui avait refusé lorsqu'il résidait en Russie, et qui devait assurer son existence et celle de ses serviteurs.

Brusquement, le duc d'Orléans dut se dérober aux douceurs de l'intimité royale. La santé chancelante de son plus jeune frère, le seul qui lui restât, s'était progressivement altérée. Atteint du même mal que le duc de Montpensier, le comte de Beaujolais ne pouvait plus sans péril pour ses jours vivre en Angleterre. Les médecins l'envoyaient à Malte. Le duc d'Orléans, n'osant le laisser partir seul, s'était décidé à l'accompagner. «Puissiez-vous en revenir satisfait! lui mandait le roi, le 28 mars 1808; c'est le vœu de celui à qui chaque circonstance pénible fait sentir de plus en plus qu'il n'est pas seulement l'ami, mais le père de sa famille.»

Ce vœu ne devait pas être exaucé, et deux mois plus tard, une lettre déchirante, datée de Malte, apportait au roi la douloureuse nouvelle de la mort du comte de Beaujolais. «Sire, je n'ai plus de frères; je viens de perdre celui qui me restait, et qui m'était si cher!... Le cœur paternel de Votre Majesté partagera trop bien la douleur qui m'accable pour ne pas me pardonner le désordre de cette lettre. J'avais un prêtre tout prêt, ne sachant que trop bien combien cette horrible maladie est trompeuse, et il a reçu l'absolution et l'extrême-onction à l'édification générale! J'ai assisté à cette cruelle cérémonie, et il m'a tenu la main jusqu'au dernier moment.

«Je me suis retiré à la campagne; mais, j'ai pris toutes les précautions nécessaires pour que tout se passât convenablement. L'abbé de Savoie, le digne prêtre que je veux nommer à Votre Majesté, est resté auprès de lui, et sir Alexandre Boile, le gouverneur de Malte (dont je ne puis assez me louer), veut bien se charger du

reste. Il sera déposé dans la chapelle de France de l'église de Saint-Jean, l'ancienne église de l'Ordre et sépulture des Grands Maîtres, et je n'ai aucun doute que ces tristes cérémonies ne soient conduites très convenablement.»

En supprimant, dans la vie du duc d'Orléans, un sujet de préoccupations aussi propres à la remplir qu'elles étaient cruelles, la mort de son frère le livrait à l'isolement, et allait lui rendre plus pesante l'inaction à laquelle les circonstances le condamnaient. Il semble alors le prévoir et ne vouloir pas s'y résigner. Tout en lui révèle un ardent désir de combattre, de témoigner avec éclat de son zèle pour la cause royale et, si l'occasion lui en est actuellement refusée, de prouver que partout où il le peut, il se solidarise avec les Bourbons. Ce désir le conduit de Malte à Palerme, où le roi des Deux-Siciles et sa famille, chassés de Naples, se sont de nouveau réfugiés. En y arrivant, au commencement de juillet, il déclare aux souverains vaincus qu'il vient se mettre à leur service, et il demande une place dans leur armée.

Il insiste avec d'autant plus d'énergie pour l'obtenir, qu'admis dans leur intimité, il a distingué leur plus jeune fille, la princesse Marie-Amélie, alors âgée de vingt-huit ans, sœur de Marie-Christine refusée, en 1800, au duc de Berry, et tante de Marie-Caroline encore enfant, que ce prince épousera au lendemain de la seconde restauration de Louis XVIII. Le duc d'Orléans connaissait déjà de réputation Marie-Amélie; il a entendu vanter ses vertus, la maturité de son esprit, sa grâce. En la voyant, il constate que ce qu'on lui a dit d'elle est encore au-dessous de la vérité; il subit le charme qu'elle exerce sur tous ceux qui l'approchent; il conçoit l'espoir de lui plaire, d'en faire la compagne de sa vie, et, pour la convaincre qu'il est digne d'elle, il se voue à la cause de ses parents. Ils sont Bourbons eux aussi. En combattant pour eux, il acquerra de nouveaux titres à la gratitude des Bourbons de France.

À ce moment, les tragiques incidents de la guerre d'Espagne, la captivité des deux rois et des Infants, le soulèvement de la nation espagnole contre la tyrannie et les usurpations de Napoléon, ont décidé le souverain de Naples à envoyer dans ce pays son second fils, le prince Léopold, pour y exercer l'autorité royale au nom de ses cousins. Dans cet événement, le duc d'Orléans trouve l'occasion qu'il cherchait. Sans prendre le temps de solliciter l'agrément de Louis XVIII, ce dont il s'excusera, il demande à accompagner le prince Léopold, et à servir dans les armées espagnoles «contre Buonaparte et ses satellites». Mais, sa requête à peine connue à la cour de Palerme, de toutes parts, dans l'entourage des souverains, s'élèvent des protestations. Il apprend qu'on le calomnie auprès d'eux. Pour entraver et paralyser son zèle, ses ennemis prétendent qu'après fructidor il a cherché à devenir roi de France, et qu'il n'a pas renoncé à ce dessein. Sa soumission à Louis XVIII est présentée comme un acte d'hypocrisie. C'est la reine de Naples elle-même qui lui fait part, «avec la franchise la plus noble,» des soupçons injurieux dont il est l'objet. «Il ne m'a pas été difficile, écrit-il à Louis XVIII, d'en effacer jusqu'à la moindre trace, car la grande âme de Sa Majesté sicilienne sait triompher de ses préventions, quand elle s'aperçoit qu'elles sont sans fondement. Cependant, en me rappelant que *verba volant et scripta manent*, j'ai voulu remettre entre les mains de la reine le témoignage écrit de ce que j'avais eu l'honneur de lui dire verbalement.»

Ce témoignage écrit est daté de Palerme, le 6 juillet 1808.

«Madame, les bontés dont Votre Majesté vient de me combler, et la franchise si noble et si digne d'elle, avec laquelle elle a daigné me questionner sur un point relativement auquel il me tardait de pouvoir lui manifester mes sentiments, me font espérer qu'elle me pardonnera de l'importuner d'une lettre ou je puisse les répéter et les constater de la manière la plus formelle, la plus positive et la plus solennelle. Plus j'éprouve de satisfaction à profiter de la permission que Votre Majesté a daigné m'accorder de la rendre dépositaire des sentiments qui m'animent et dont j'ai fait profession depuis longtemps, et plus je désire le faire par écrit et de manière à défier toutes les insinuations de l'envie et de la calomnie, quel que soit le succès de mes efforts ou le sort que la Providence me destine. J'ose donc espérer que Votre Majesté me pardonnera de lui parler de moi, autant que je vais être obligé de le faire pour atteindre ce but.

«Je suis lié, madame, au roi de France mon aîné et mon maître, par tous les serments qui peuvent lier un homme, par tous les devoirs qui peuvent lier un prince. Je ne le suis pas moins par le sentiment de ce que je me dois à moi-même, que par ma manière d'envisager ma position, mes intérêts, et par le genre d'ambition dont je suis animé. Je ne ferai pas ici de vaines protestations; mon objet est pur, mes expressions seront simples. Jamais je ne porterai de couronne, tant que le droit de ma naissance et l'ordre de succession ne m'y appelleront pas; jamais je ne me souillerai en m'appropriant ce qui appartient légitimement à un autre prince. Je me croirais avili, dégradé, en m'abaissant à devenir le successeur de Buonaparte, en me plaçant dans une situation que je méprise, que je ne pourrais atteindre que par le parjure le plus scandaleux, et où je ne pourrais espérer de me maintenir quelque temps que par la scélératesse et la perfidie dont il nous a donné tant d'exemples.

«Mon ambition est d'un autre genre; j'aspire à l'honneur de participer au renversement de son empire, à celui d'être un des instruments dont la Providence se servira pour en délivrer l'espèce humaine, pour rétablir sur le trône de nos ancêtres le roi mon aîné et mon maître, et pour replacer sur leurs trônes tous les souverains qu'il en a dépossédés. J'aspire peut-être plus encore: à l'honneur d'être celui qui montre au monde que, quand on est ce que je suis, on dédaigne, on méprise l'usurpation, et qu'il n'y a que des parvenus sans naissance et sans âme qui s'emparent de ce que les circonstances peuvent mettre à leur portée, mais que l'honneur leur défend de s'approprier. La carrière des armes est la seule qui convienne à ma naissance, à ma position, et, en un mot, à mes goûts. Mon devoir s'accorde avec mon ambition pour me rendre avide de la parcourir, et je n'ai point d'autre objet. Je serai doublement heureux d'y rentrer, si elle m'est ouverte par les bontés de Votre Majesté et par celles du roi son époux, et si mes faibles services peuvent jamais être de quelque utilité à leur cause, j'ose dire à la nôtre et à celle de tous les souverains, de tous les princes et de toute l'humanité.»

Cette lettre éloquente, dont les événements ultérieurs, si regrettables qu'ils aient été, n'autorisent pas

cependant à suspecter la sincérité, eut raison des insinuations calomnieuses auxquelles elle répondait, et le duc d'Orléans obtint d'accompagner en Espagne le prince Léopold. Il l'annonça à Louis XVIII, en lui envoyant une copie de sa protestation. Avec une chaleur de jeunesse, dont on ne doit pas être surpris de voir son âme embrasée à cette époque de sa vie, il ajoutait:

«Sire! puissé-je avoir bientôt le bonheur de combattre vos ennemis! Puissé-je avoir le bonheur plus grand encore de participer à les faire rentrer sous le gouvernement paternel, sous la protection tutélaire de Votre Majesté! Je sais, Sire, que le rétablissement de Votre Majesté est un des vœux les plus chers que forment Leurs Majestés siciliennes, et que le prince Léopold est animé des mêmes sentiments. Nous ne pouvons pas pénétrer les décrets de la Providence et connaître le sort qui nous attend en Espagne; mais, je ne vois qu'une alternative: ou l'Espagne succombera ou son triomphe entraînera la chute de Buonaparte. Je ne serai qu'un militaire espagnol tant que les circonstances ne seront pas de nature à déployer avec avantage l'étendard de Votre Majesté; mais, nous ne manquerons pas l'occasion, et si, avant que j'aie pu recevoir ses ordres et ses instructions, nous pouvions déterminer l'armée de Murat ou celle de Junot à tourner leurs armes contre l'usurpateur, si nous pouvions franchir les Pyrénées et pénétrer en France, ce ne sera jamais qu'au nom de Votre Majesté, proclamé à la face de l'univers, et de manière à ce que, quel que soit notre sort, on puisse toujours graver sur nos tombes: *«Ils ont péri pour leur roi, et pour délivrer l'Europe de toutes les usurpations dont elle est souillée.»*

Cette profession de foi rédigée et expédiée, le duc d'Orléans prépara son départ. Il devait s'embarquer avec le prince Léopold aussitôt que les pourparlers engagés par le roi de Naples avec l'Angleterre, pour obtenir la reconnaissance de son fils comme régent d'Espagne, auraient abouti. Mais l'Angleterre, à qui le projet ne souriait pas, fit traîner la négociation, ajourna ses réponses et souleva tant de difficultés que, finalement, le projet dut être abandonné, au moment même où une lettre de Louis XVIII apportait au duc d'Orléans une approbation pleine et entière de sa conduite. Cruellement déçu, il ne renonça pas cependant à passer en Espagne, et, pour s'y faire recevoir, il mit en œuvre toutes les influences dont il disposait auprès des patriotes de ce pays.

Entre temps, des circonstances heureuses lui apportaient d'amples dédommagements. Sa mère et sa sœur, desquelles il était séparé depuis tant d'années, purent le rejoindre à Palerme, et son mariage avec la princesse Marie-Amélie suivit de près cette réunion<sup>[83]</sup>. Enfin, au lendemain de son mariage, dans le courant de mai 1810, il recueillait le fruit de ses démarches en Espagne. Le Conseil suprême de régence, siégeant à Cadix, au nom de Ferdinand VII, l'appelait au commandement de l'armée espagnole en Catalogne, et lui envoyait une frégate, la *Venganza*, pour l'y transporter.

«Je ne crains pas de confier au cœur paternel de Votre Majesté, écrivait-il à son royal cousin, combien il m'est douloureux de m'éloigner de Leurs Majestés siciliennes, dont les bontés pour moi sont si grandes; de ma mère et de ma sœur sitôt après leur réunion; de ma femme, qui a tellement fait mon bonheur pendant le temps si court que j'ai passé avec elle, que son absence va m'être bien pénible; enfin, de l'enfant dont bientôt elle me rendra père, et à la naissance duquel il m'eût été si doux d'assister; mais, balancer à partir me serait absolument impossible, et, quels que soient les sentiments de douleur dont mon cœur est rempli, je pars avec satisfaction.

«Il y a déjà deux ans, Sire, que dans une lettre dont Votre Majesté m'honora, Elle daigna exprimer le vœu que je fusse admis à servir, avec la magnanime nation espagnole, la cause de son monarque infortuné et la cause de Votre Majesté. J'ose me flatter que de nouvelles espérances pourront renaître quand la France et les armées françaises verront le premier prince de votre sang commander une armée aux frontières; et si la Providence m'accorde des succès, j'espère, Sire, contribuer, non seulement au rétablissement du roi Ferdinand VII sur son trône, mais encore à celui de Votre Majesté sur le sien. C'est à cette gloire, la plus belle de toutes pour moi, que j'aspire sous la protection du ciel<sup>[84]</sup>.»

Le 22 juin, après une course en Catalogne où il ne fit que passer, le duc d'Orléans arrivait à Cadix pour se mettre aux ordres du Conseil de régence. «Ma réception à Tarragone, écrivait-il encore au roi, celle qui m'est faite ici, et la manière dont on veut bien m'y voir, sont une preuve de plus de l'attachement de la nation espagnole au sang de ses rois. Votre Majesté, le digne chef des Bourbons, en sera touchée et en jouira. Pour moi que cet honorable appel du Conseil suprême de régence va mettre à portée de prendre part aux efforts par lesquels cette nation loyale et généreuse étonne l'Europe depuis plus de deux ans, j'ambitionne la gloire de n'être surpassé par aucun Espagnol dans le dévouement pour une si belle cause, et puissé-je, Sire, en remplissant les vues de ce gouvernement, et faisant une guerre à mort à Buonaparte, contribuer enfin au rétablissement des rois légitimes, rétablissement sans lequel je suis bien convaincu qu'il ne peut y avoir ni paix, ni repos pour les peuples.»

Louis XVIII ne pouvait n'être pas touché par ce langage, et, bien qu'on doive supposer qu'il regrettait que le commandement attribué au duc d'Orléans n'eût pas été offert au duc d'Angoulême ou au duc de Berry, dont il réclamait en vain, depuis deux ans, l'admission dans l'armée espagnole, il n'hésita pas à féliciter son cousin d'être enfin parvenu en Espagne:

«Je vous y vois avec autant de satisfaction que de confiance. Vous ne perdrez jamais de vue, j'en suis bien certain, que ce n'est pas seulement la généreuse nation qui vous a fait un appel si flatteur, ni le monarque infortuné auquel tant de liens vous attachent que vous êtes destiné à servir, mais votre propre pays, le souverain, l'oncle qui vous hérite, et que me frayer le chemin de la France, soit directement, soit par l'Espagne, est le but auquel doivent tenter tous vos efforts.

«Cette lettre, ajoutait le roi en post-scriptum, n'ayant pu partir aussitôt que je le croyais, j'ai eu le temps de recevoir la vôtre du 12 mai. Tous les sentiments que j'ai essayé de rendre dans celle-ci, vous les exprimez bien mieux que moi. Aussi, je ne saurais vous dire à quel point j'en suis touché. Je le suis surtout en voyant

tous les sacrifices que vous faites à la gloire. Continuez; c'est ainsi qu'on y parvient.»

Cet écrit n'exprimait pas toute la pensée de Louis XVIII; mais, nous pouvons la saisir dans une note qu'il envoyait au duc d'Orléans quelques semaines plus tard. Il ne lui suffisait pas que son cousin eût été appelé en Espagne; il eût voulu y être appelé lui-même. Au commencement de 1810, un agent espagnol, M. de Cevallos, étant venu à Londres, il lui avait envoyé d'Avaray pour le conjurer d'user de toute son influence sur ses compatriotes révoltés contre Napoléon, pour les déterminer à admettre dans leurs rangs le roi de France.

—Je ne veux être pour eux qu'un soldat de plus, avait-il chargé d'Avaray de dire en son nom à Cevallos. Mais, ce soldat peut devenir leur plus puissant allié. En attendant, son zèle sera toujours le même. Je me serais jeté avec joie dans Saragosse, la veille du jour où cette illustre et malheureuse ville a succombé sous le nombre des assaillants. De même, on me trouvera toujours prêt à voler, moi le premier et tous les miens ensuite, partout où nous serons appelés par les fidèles et valeureux sujets de Ferdinand VII.

L'Angleterre avait fait échouer la démarche de d'Avaray. Mais, Louis XVIII s'était obstiné dans son dessein, et, quand il sut le duc d'Orléans à Cadix, il s'empressa de le lui confier, en lui demandant d'en seconder l'exécution. Malheureusement, lorsque les instructions qu'il lui adressait à cet effet arrivèrent au prince, l'Angleterre, qui persistait dans sa volonté de ne pas mettre en activité les Bourbons de France, et qui redoutait peut-être que le duc d'Orléans, à la faveur de la popularité qui lui semblait promise, ne se fit proclamer régent d'Espagne, avait exigé son départ. Il s'apprêtait à retourner à Palerme où, jusqu'en 1814, il allait vivre inactif et oublié. Il lui était, dès lors, impossible de se prêter à ce que le roi attendait de lui.

Le mariage du duc d'Orléans n'est pas le seul qui eut lieu vers la même époque dans la famille royale. Il y avait alors trente-huit ans que le prince de Condé vivait publiquement avec la princesse de Monaco. Elle n'avait pas cessé, durant ce temps, de partager ses périls, ses peines et ses rares joies; pour lui venir en aide dans les jours de détresse, elle avait sacrifié sa fortune; en un mot, ne le quittant jamais, elle s'était montrée en toute occasion tendrement dévouée. Sur la foi de l'Almanach de Gotha, on les croyait mariés depuis 1798, et leur existence était, en effet, celle d'époux étroitement unis<sup>[85]</sup>. Mais, la bénédiction religieuse, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi ils ne l'avaient pas demandée, manquait à leur union. À la fin de 1808, alors qu'ils étaient, depuis plusieurs années, installés à Wamstead house, ils résolurent de la régulariser. L'autorisation du roi étant nécessaire, le prince de Condé lui écrivit le 17 décembre, pour la solliciter.

«J'avais, de plus, disait-il dans une longue lettre, une permission à demander à Votre Majesté. Elle me tient au cœur *depuis longtemps*, et j'ose espérer qu'Elle me l'accordera sans peine. Mais, j'ose demander à Votre Majesté, avec les plus vives instances, le plus absolu secret pour la chose, jusqu'à ce qu'elle s'effectue, ce qui *ne sera pas long*, dès que j'aurai obtenu une réponse favorable de Votre Majesté. Votre Majesté sait sentir, et cela m'épargne la nécessité de tout préambule.

«Je viens donc au fait, et la grâce que je demande à Votre Majesté, c'est de me permettre d'épouser la veuve d'un prince souverain, duc et pair de votre royaume, la princesse douairière de Monaco. Notre bonheur mutuel y est attaché. Mais, il n'échappera pas à Votre Majesté, que cette union est trop convenable, de part et d'autre, pour que les deux parties contractantes aient l'air d'en rougir, en tenant ce mariage secret, et en faisant croire que Votre Majesté n'y a consenti qu'à regret. J'ose donc la supplier, si elle y consent, de vouloir bien spécifier dans la réponse dont elle m'honorera, qu'Elle consent, avec grand plaisir, à l'union de son cousin le prince de Condé et de sa cousine la princesse douairière de Monaco, et que son intention est, sans aucun doute, que, du moment de la célébration, elle jouisse du *rang* et de tous les droits, honneurs et prérogatives, dont toutes les princesses du sang ont toujours joui ou dû jouir. Si Votre Majesté veut y ajouter quelques mots marquants de ces bontés que Votre Majesté a déjà témoignés avec tant de grâce à la princesse, elle en sera bien respectueusement et bien vivement reconnaissante ainsi que moi.

«Si Votre Majesté fait notre bonheur, j'ai l'honneur de la prévenir que notre intention (la seule qui convienne à notre âge) est que le mariage se fasse dans une chambre et sans la plus petite cérémonie d'invitation. Tout sera prêt et conclu trois ou quatre jours après que j'aurai reçu la permission de Votre Majesté; par conséquent, *cela ne passera pas la semaine de Noël*. Si, par hasard, on représentait à Votre Majesté ma démarche comme une retraite du service de sa cause, je désavoue d'avance cette fausse interprétation, car je suis prêt à partir, dès le lendemain, soit pour l'Espagne, soit pour tout autre endroit (sans en excepter la France) où il plaira à Votre Majesté de m'envoyer, ou de me mettre à sa suite. Je ne serais pas digne de celle que j'épouse, si je pouvais balancer un moment à remplir ce devoir.

«Je soumetts à Votre Majesté, comme de raison, l'extrême désir que j'ai de satisfaire mon cœur tendre, reconnaissant, et qui ne s'est jamais démenti depuis quarante-cinq ans. La permission que je sollicite en ce moment redoublera, s'il est possible, l'attachement sans bornes et le profond respect que Votre Majesté me connaît pour Elle.—LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.»

À cette lettre noble et touchante, qu'appuyaient auprès du roi les éminents services que, depuis son avènement, lui avait rendus le prince de Condé, il ne pouvait ne pas répondre par une adhésion sans réticences. Il la lui envoya dès le lendemain.

«J'approuve, mon cher cousin; je félicite; je vous charge spécialement d'en faire mon compliment à la princesse. Nous étions cousins par l'usage, nous le serons en réalité, et j'en aurai d'autant plus de satisfaction à lui en donner le nom. Vous ne serez pas surpris que je fasse mon thème en deux façons; c'est votre parent, c'est l'ami du nouveau ménage qui parle ici tout à son aise; mais, c'est *le roi* qui consent au mariage, et il devait prendre un ton plus grave.

«Vous terminez votre lettre par une protestation dont je suis fort touché, mais qui était en vérité bien superflue. Certes, tant que vous existerez, je ne compterai pas moins sur votre bras que sur votre cœur; c'est



tout dire, et si nous sommes assez heureux pour voir la fin de notre inaction, je suis bien certain que *M<sup>me</sup> la princesse de Condé* attachera votre cuirasse, non sans émotion, mais d'une main assurée.»

À ces protestations affectueuses était jointe la formule du consentement: «Je consens avec grand plaisir à l'union de mon cousin le prince de Condé avec ma cousine la princesse douairière de Monaco, et mon intention formelle est que, du moment de la célébration, elle jouisse du rang et de tous les droits, honneurs et prérogatives dont toutes les princesses du sang ont toujours joui ou dû jouir. Je ne puis m'empêcher d'ajouter ici que ce mariage m'est d'autant plus agréable, que j'y vois pour les deux époux, la source d'un bonheur bien mérité par d'éclatants services et par une inaltérable pureté de principes.—LOUIS.»

Enfin, jaloux d'envelopper cette autorisation d'une bonne grâce éclatante et particulière, le roi envoyait à la future princesse de Condé ce charmant billet: «Ma cousine (c'est, je crois, la première fois que j'écris à *M<sup>me</sup> la princesse de Monaco*, et, Dieu merci, ce sera la dernière; ainsi, il faut bien employer le protocole dans toute sa rigueur), je suis extrêmement sensible au remerciement que vous me faites. Je n'ai pourtant fait, en cette circonstance, qu'user de mon droit d'aïnesse, et plutôt à Dieu que je l'employasse toujours aussi agréablement. M. le prince de Condé sera, j'en suis bien sûr, heureux par vous; vous le serez par lui et croyez, je vous prie, que cette idée contribue d'avance, efficacement, à ce bonheur particulier que vous voulez bien me souhaiter. Sur quoi je prie Dieu qu'il vous ait, ma cousine, en sa sainte et digne garde.»

Quoique les services de Condé et son long dévouement méritassent ces réponses, il en fut profondément touché et en remercia le roi avec effusion. «Je sais depuis longtemps que Votre Majesté possède, plus que personne, l'heureux talent de doubler le prix des grâces qu'Elle se plaît à répandre, par la manière obligeante et flatteuse dont elle veut bien les accorder. Mais, Elle n'en accordera jamais qui soient plus vivement senties que celles que j'obtiens aujourd'hui, pour moi personnellement, et pour la personne que j'ai tant de raisons de chérir. Recevez-en, Sire, mes remerciements les plus sincères. À tous les moments du jour, mon bonheur redoublera en disant à ma femme: C'est au roi que nous le devons; elle le sentira comme moi, et, malgré notre âge, nous éprouverons encore une jouissance, la plus pure de toutes, en réunissant dans nos cœurs les deux sentiments les plus doux pour des âmes honnêtes, une tendresse inaltérable et la reconnaissance la mieux sentie. Tous mes désirs se bornent désormais à vivre encore assez pour que ma femme (ou un boulet de canon) ne me ferme les yeux que quand ils auront vu la fin des malheurs de Votre Majesté.»

Le mariage fut célébré, la veille de la Noël, à minuit, dans la chapelle de Wamstead house. Les quatre témoins seuls y assistaient. Les deux enfants du prince de Condé, le duc de Bourbon et la princesse Louise, qui vivait alors dans la retraite à Badney Hall, comté de Norfolk, n'apprirent le mariage que le lendemain, par une lettre qu'il leur avait écrite au moment de conduire à l'autel la princesse de Monaco. Quant à celle-ci, il semble qu'elle n'ait attendu que la régularisation d'une union qui ne tirait jusque-là sa légitimité que de sa durée, pour subir les premières atteintes de la bronchite chronique qui devait, à quatre ans de là, l'arracher à la tendresse de son vieux compagnon. Pendant ces quatre années, c'est à peine, si deux ou trois fois par an, elle se montre chez le roi ou dans sa propre maison, et son mari paraît ne goûter de plaisir qu'à partager son existence retirée.

## V

### L'AFFAIRE D'AVARAY-PUISAYE

Sur ces entrefaites, parmi les incidents de toutes sortes qui remplissent la vie de Louis XVIII, en surgit un, au commencement de 1809, d'une exceptionnelle gravité. Le comte de Puisaye publiait ses mémoires. Dans le sixième volume qui venait de paraître, se trouvait une foudroyante attaque contre d'Avaray, sur lequel il s'efforçait de se venger de la disgrâce qui, depuis Quiberon, faisait de lui, aux regards du roi et des princes, un véritable paria. Il accusait nettement «le favori»: 1<sup>o</sup> d'avoir voulu le faire assassiner; 2<sup>o</sup> d'avoir cherché à détourner, à son profit personnel, les fonds destinés par la Trésorerie anglaise aux opérations de Bretagne; 3<sup>o</sup> d'avoir intercepté des lettres adressées au roi; 4<sup>o</sup> et enfin, d'avoir dénaturé les rapports relatifs à ces opérations. Il ajoutait que les deux premiers chefs d'accusation étaient établis par des écrits de la main de d'Avaray. Les journaux anglais ayant reproduit ces diffamations, d'Avaray protesta publiquement. Il somma Puisaye de produire ses preuves s'il en avait. «Je demanderai au roi la permission de les lui soumettre,» déclara Puisaye dans un avis au public. Alors d'Avaray écrivit à son maître; il le suppliait de ne pas rejeter la demande de son accusateur, et de désigner quelques personnes «dont les sentiments d'honneur et de délicatesse fussent universellement reconnus» pour recevoir et examiner ces prétendues preuves.

Le roi ne crut pas un instant à leur réalité. Il connaissait d'Avaray; il avait apprécié son dévouement, ce dévouement que, loin de l'affaiblir, les déceptions, les revers, une maladie incurable qui s'était aggravée avec l'âge, les coups répétés du malheur semblaient avoir fortifié en l'exaltant jusqu'à l'héroïsme. Depuis longtemps, il avait saisi toutes les occasions de le proclamer. Les hommages qu'il lui rendait tiennent une large place dans sa correspondance. Nous les trouvons, en quelque sorte, résumés dans une annotation de sa main, laquelle figure sur un état des traitements qu'il faisait à ses serviteurs. Cet état, dressé en 1807, était destiné à l'empereur de Russie, que le roi, en prévision de sa mort, suppliait de continuer ces pensions. À côté du nom de d'Avaray, lequel, en sa qualité de capitaine des gardes et de maréchal de camp, reçoit par an dix mille livres, on lit:

«Je lui dois la vie et la liberté. Cette obligation de l'*homme* est la moindre de celles du *roi* à son égard. Je n'ajoute qu'un seul mot: il ne lui a manqué qu'un Henri IV pour faire revivre Sully. Il est l'aîné d'une famille nombreuse et dévouée. Son père fut un des députés à l'Assemblée, qui ont le plus marqué par leur fidélité. Un de ses frères et un de ses beaux-frères sont morts au champ d'honneur à Quiberon. Il fit ses premières

armes au siège de Gibraltar; il fut fait colonel à son retour, en récompense de sa conduite valeureuse, particulièrement à l'affaire des batteries flottantes, où il se trouva sur la plus exposée au feu de la place, sans que le devoir l'eût appelé à cette périlleuse attaque. Il a abandonné quatre-vingt mille livres de rente, auxquelles il était appelé en France, pour s'attacher à mon malheureux sort. Sa santé est absolument détruite par l'effet d'une cruelle maladie, fruit de ses fatigues, depuis quinze ans qu'il est mon compagnon d'infortunes, de travaux et d'exil.»

Sauf dans ses premières lignes, où il est visible qu'en comparant d'Avaray à Sully, Louis XVIII a parlé surtout le langage d'une amitié qui ne sait pas se contenir, cette note me dit que la vérité. Ce qui est vrai notamment, c'est l'attestation qui s'y trouve, de ce que coûtaient à d'Avaray les cruelles épreuves de l'exil, dont il avait toujours tenu à prendre sa part. Une santé compromise par les rapides progrès d'un mal ancien; des crises fréquentes qui, depuis plusieurs années, rendaient inhabitables pour lui, durant l'hiver, les pays du Nord et le condamnaient à des séjours périodiques en Italie; un lent affaiblissement de ses facultés physiques, qui ne laissait d'activité qu'à son esprit et à son cœur et le contraignait au repos: tel était le fruit de sa longue et laborieuse fidélité à la maison de France.

L'opinion qu'avait le roi de son ami ne pouvait donc être ébranlée par les accusations de Puisaye, pour lequel, depuis longtemps, il ne professait que défiance et mépris<sup>[86]</sup>. Il prit violemment parti pour l'accusé contre l'accusateur, et, loin de se prêter «à arranger l'affaire», comme le conseillait le cabinet britannique, il entendit lui donner le plus grand retentissement. Le 6 janvier 1809, au reçu du livre accusateur, il avait écrit à d'Avaray: «J'ai reçu, mon ami, votre lettre d'hier; je vous remercie d'avoir assez bonne opinion de mon courage, pour m'envoyer vous-même l'affreux libelle dirigé contre vous. Mais, le duc de Lorge me l'avait déjà apporté, et je me suis mis tout de suite à le lire, car il est nécessaire de connaître les productions de ses ennemis. C'est à dessein que je dis ce mot. Les vôtres sont les miens, non seulement de Louis, mais encore du roi. C'est l'être que de chercher à décrier l'homme qui, par vingt années des plus signalés services, possède la plénitude de ma confiance. J'ai donc lu avec dégoût, mépris et indignation ... Un seul mot de ma part répondra à ces viles attaques ... Je vous déclare duc et pair de France. Je vous attendrai cependant pour rendre, ainsi que le commande ma propre dignité, cette détermination publique. Mais, je ne souffrirai pas un plus long délai.»

Quant au conseil donné au roi d'accommoder l'affaire, à raison du tort que de pareilles discussions font à la cause royale, il lui arrache un cri de révolte: «Les discussions existeraient-elles, si au lieu d'écouter un misérable dont les vêtements dégouttent du sang de Quiberon et d'Auray, on eût écouté celui qui seul a le droit de parler? Accommoder l'affaire! Sans doute, cela serait aisé, même encore aujourd'hui, car les âmes de boue mordent sans colère. Mais, si Léonidas eût écouté les propositions de Xerxès, on n'eût pas écrit sur le rocher des Thermopyles: «Passant, va dire à Sparte que trois cents de ses enfants sont «morts ici pour obéir à ses lois,» et celles de l'honneur valent bien celles de Lycurgue.»

Ce langage, l'ardeur que mettait le roi à défendre d'Avaray, donnaient à la querelle un caractère dramatique. Les royalistes se divisaient et s'exaltaient. Le roi, supplié par d'Avaray, désigna douze gentilshommes pour procéder à une enquête: MM. de Coigny, de Vioménil, de Vaudreuil, de La Chapelle, de Lorge, d'Agoult, de Rivière, de La Bourdonnaye, de Bourglanc, d'Outremont, de Bruslart et de Bar. Cette réunion, dans sa pensée, et il eut soin de le préciser, ne pouvait pas être un tribunal. «Je n'ai point le droit d'en ériger hors de France. Si j'étais rétabli sur mon trône, j'ordonnerais à mon procureur général de poursuivre légalement l'affaire. Un tribunal instruirait le procès et rendrait un jugement. C'est ce que la réunion ne peut faire. Elle doit donc s'en tenir à examiner et vérifier les pièces annoncées par M. de Puisaye et à m'en rendre compte. Elle doit se borner à me dire: Les lettres produites comme étant de la main de M. le duc d'Avaray *n'en sont pas* (dès lors tout tombe), ou bien: *Elles en sont*, et il résulte de leur examen que M. le duc d'Avaray a donné l'ordre de faire assassiner M. de Puisaye.»

Le 17 février, les commissaires se réunirent chez le comte de La Châtre. Mais, Puisaye ne comparut pas. Une lettre apportée en son nom vint déclarer qu'il n'était pas sujet français, qu'il ne communiquerait ses papiers qu'à trois personnes, lorsque le roi en aurait pris connaissance et décidé s'il ne s'y trouvait rien de nature à le compromettre. D'ailleurs, Puisaye avouait n'avoir pas encore ces pièces en mains: «C'est-à-dire, objecta quelqu'un, qu'elles ne sont pas encore fabriquées.»

Cette fois, le roi laissa éclater sa colère:

—C'est à moi désormais, s'écria-t-il, de prendre les résolutions que je croirai devoir adopter dans ma sagesse, envers un homme qui, me déclarant qu'il n'est plus mon sujet, prétend fixer la mesure de ma confiance à l'égard de ceux, qui se font gloire de l'être.

Pendant, sur les conseils des ministres anglais et sur les instances de d'Avaray, il consentit à réduire à trois membres la commission d'enquête. Le duc de Lorge, le comte de La Bourdonnaye et M. de Bourglanc se transportèrent chez Puisaye. Ce dernier leur adjoignit le comte de Jarnac. L'enquête eut lieu. Puisaye, ayant produit une pièce grave, fut invité à la porter au roi et la lui soumit. D'Avaray était présent. Il lui fut facile de prouver que sa signature avait été contrefaite. Puisaye dut se retirer, couvert de confusion. Le roi chargea, le 1<sup>er</sup> mars, le comte de La Châtre d'aller rendre compte de l'incident au marquis de Wellesley, membre du cabinet anglais:

«Que ce ministre sache que M. de Puisaye a été convaincu, devant les princes de ma famille, devant moi, et en présence des personnes les plus recommandables de l'émigration, d'avoir produit un faux à l'appui des calomnies les plus criminelles contre le duc d'Avaray et contre moi-même, et, qu'en conséquence, je l'ai fait rayer de la liste des officiers généraux à mon service. Je désire que vous profitiez de la circonstance pour voir, d'une manière précise, les moyens que le gouvernement a pris pour arrêter désormais les libelles scandaleux que ce scélérat fait annuellement paraître. Ne manquez pas surtout d'informer le ministre du rôle

que M. d'Antraigues a joué dans cette affaire, afin qu'il puisse juger de la confiance que mérite un pareil homme. Enfin, vous n'oublierez pas de répéter au marquis de Wellesley, que mes dispositions ne varieront jamais; que je considère les intérêts de son pays comme inséparables de ceux de la France, et conséquemment, des miens propres, et que je ne puis penser, sans d'amers regrets, qu'on n'ait jamais voulu m'entendre et particulièrement, en dernier lieu, au sujet de l'Espagne et des moyens puissants qu'offrait cette crise toute nouvelle pour attaquer enfin et terrasser la Révolution.»

Non content d'avoir fourni à son ami une occasion de se justifier en petit comité, le roi voulut revêtir cette justification de plus de solennité, en déférant l'affaire à son conseil de famille. Il le convoqua pour le 24 mars. À ce moment, la santé déjà si fragile de d'Avaray était menacée de nouveau et plus gravement qu'elle ne l'avait été. Il commençait à comprendre que son zèle serait désormais insuffisant pour la tâche à laquelle il le consacrait depuis si longtemps. Sans même attendre que les commissaires désignés par le roi, pour se prononcer sur les prétendus griefs de Puisaye, eussent rendu la sentence qui en démontrait la fausseté, il se décida à la retraite. De Londres où il s'était établi pour mieux tenir tête à Puisaye, il fit part de son désir à Louis XVIII. Celui-ci ne s'attendait que trop à cette demande, à laquelle l'avaient préparé des conversations antérieures. Sa réponse, datée d'Hartwell, le 24 mars, démontre cependant qu'il ne désespérait, pas de voir d'Avaray revenir auprès de lui.

«Je sors, mon ami, de mon conseil de famille, composé de mon frère, de mes neveux, de M. le prince de Condé et de M. le duc de Bourbon. Comme vous le savez, j'y avais appelé MM. l'archevêque de Reims, le duc d'Havré, le comte d'Escars, de Barentin, le comte de La Chapelle, le comte de Blacas et d'Outremont. Ce dernier a lu le rapport de l'examen, fait par mes ordres, des papiers produits par M. de Puisaye, et, avec la sagacité qui lui appartient, il a démontré, jusqu'à la dernière évidence, l'imposture et l'absurdité des inculpations articulées contre vous et contre moi-même. Chacun des membres, à commencer par mon frère, a déclaré que ce rapport ne faisait que le confirmer dans l'opinion qu'il a de vous et dans l'estime qu'il vous porte. J'ai ensuite ajouté qu'ayant, dès le principe, prononcé la mienne, je n'avais aucun besoin de ce témoignage pour asseoir mon jugement; mais, que l'amitié qui existe entre nous, faisant qu'en moi le roi devait se défier de l'homme, j'avais cru nécessaire de m'entourer des lumières de ceux qui, à juste titre, méritent le mieux ma confiance; que pleinement satisfait de ce que je venais d'entendre, et voulant que vous en fussiez informé d'une manière aussi honorable que les circonstances peuvent le permettre, je chargeais M. de Barentin, ancien garde des sceaux, et d'Outremont (qui vous portent cette lettre), d'aller vous exprimer le sentiment unanime et le mien propre.

«Dès que les trois commissaires auront rédigé le résumé qui doit fixer définitivement l'opinion publique sur cette criminelle affaire, et en attendant des temps plus heureux, où un jugement légal pourra donner un grand exemple, je ferai passer le dit résumé aux ministres de Sa Majesté britannique, afin d'obtenir leur assentiment à une publication qui nous est à tous deux également nécessaire. Ce résumé et le procès-verbal de vérification vous seront remis. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en terminant, j'ai ordonné, avec l'applaudissement général, au comte de La Chapelle, de rayer M. de Puisaye de mon état militaire. De plus, j'ai déclaré que mon intention était que mes fidèles sujets ne répondissent désormais que par le plus profond mépris, aux écrits que ce lâche imposteur pourrait publier.

«Maintenant, mon ami, je répondrai à la demande que vous m'avez faite de prendre du repos en vous préparant aux remèdes que les médecins vous ordonnent. Je ne ressens que trop vivement le déplorable état dans lequel votre santé est réduite après tant de souffrances; mais j'ai dû attendre encore, avant de vous satisfaire, que son résultat ne soit plus un secret pour personne; il ne faut pas donner pâture à la malignité.

«Depuis le 21 juin 1791, combien d'années de tourments, de travaux communs, de chagrins partagés nous ont rendus l'un à l'autre nécessaires! Soignez-vous, conservez-moi un ami si précieux; je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne vous laisserai pas perdre de vue un instant que votre charge et ma juste confiance vous donnent un double devoir à remplir auprès de moi. Tout ce que je vous demande pour le moment, c'est d'attendre une quinzaine de jours, ayant indispensablement besoin de votre présence, pour bien mettre au courant les serviteurs que je me propose d'employer dans mon cabinet. Adieu, mon ami, je vous attends avec impatience.»

Tel fut, pour Louis XVIII, le plus grave événement de cette année 1809. Accessoirement à cet incident, s'en produirait un autre qui rappela douloureusement au monarque proscrit, qu'il vivait sur une terre étrangère, dépouillé de toute puissance. «Je vous déclare duc et pair de France,» avait-il écrit à d'Avaray, dans son ardeur à le couvrir de sa protection. Le cabinet britannique s'émut. Déjà, il avait refusé au comte de l'Isle le droit de créer publiquement des chevaliers du Saint-Esprit. Il n'entendait pas davantage lui laisser créer des ducs. Ce sont là privilèges du pouvoir royal, et, ce pouvoir, le prince ne l'exerçait pas. Le roi chargea La Châtre de rappeler que la dignité conférée à d'Avaray l'avait été en 1798; qu'elle ne constituait donc pas une création, mais une prise de possession. «Paul I<sup>er</sup> ne s'étant pas borné à donner au roi de France un asile dans ses États, mais lui ayant de plus accordé ce qu'en terme de droit public j'appelle un territoire, le premier usage que j'en fis fut de créer d'Avaray duc et pair, en asseyant son duché sur la terre aujourd'hui lieu du noble exil de ses respectables parents, à laquelle j'espère un jour donner tout l'éclat que ma propre dignité comporte. Sa modestie m'arracha la promesse de n'en pas parler jusqu'à des temps plus heureux; mais, l'infâme Puisaye m'en a dégagé, et je déclare aujourd'hui ce que j'ai fait, il y a dix ans.»

Lord Liverpool, avec qui la négociation s'était ouverte sur ce sujet, n'accepta pas l'explication. Vainement, La Châtre observa qu'en se refusant au désir du roi, le gouvernement britannique aurait l'air de se déclarer contre lui en faveur de Puisaye; lord Liverpool refusa de reconnaître le nouveau titre de d'Avaray. «Le résultat de votre conversation avec lord Liverpool me peine et me blesse sans doute infiniment, mais ne me surprend en aucune façon. Ce n'est pas le premier procédé de cette espèce que j'éprouve ici. Il n'y a rien de plus à faire.» Dès ce jour, d'ailleurs, pour tous les royalistes, l'ami du roi, malgré le cabinet britannique, n'en fut pas moins duc d'Avaray et traité comme tel.

Si le gouvernement anglais se montrait intraitable toutes les fois que Louis XVIII tentait de faire acte de roi, il n'en était pas de même lorsqu'il s'agissait d'assurer son existence matérielle, et les refus, que presque toujours on opposait d'abord à ses demandes d'argent, ne tenaient pas devant des prières nouvelles. Au moment même où le cabinet venait de contester au monarque sans couronne le droit de décerner à ses sujets des honneurs et des titres, il céda sur la question de son traitement. Elle était en litige depuis l'arrivée du roi. L'Angleterre, lasse de venir en aide aux émigrés, marchandait ses secours. Le roi criait misère; il se voyait contraint de supprimer les pensions accordées par lui à d'anciens et dévoués serviteurs. Avant de s'y résigner, il envoyait son frère à lord Hawkesbury. Le comte d'Artois ne parvenait pas à apitoyer le ministre anglais sur le sort du comte de l'Isle. Mais, ce dernier ne se tenait pas pour battu. Le 18 mai 1808, il adressait au gouvernement une requête dans laquelle il rappelait, d'après M<sup>me</sup> de Sévigné, les secours accordés par Louis XIV au roi Jacques II, et réclamait la réciprocité<sup>[87]</sup>. À force de persistance et d'obsession, il obtenait enfin un subside annuel de six mille livres sterling: «Ce que c'est que de nous, pourtant! écrivait-il le 18 juin 1809. L'objet en question avait été d'abord estimé dix-sept mille cinq cents livres sterling, puis dix mille, puis sept mille, et je suis bien aise d'en avoir six mille. C'est que tout est comparaison et que six valent mieux que cinq.»

Ce traitement et celui de la Russie formaient alors le total des ressources du roi. C'était suffisant pour vivre, mais non pour indemniser ses agents de l'intérieur, dont les rangs, de jour en jour, s'éclaircissaient. Il fallut se résoudre à n'en plus avoir, et nul sacrifice ne pouvait lui être plus cruel que cette impossibilité d'entretenir des relations avec son royaume.

## VI JOSEPH DE MAISTRE

À peine installé auprès du roi, Blacas avait repris sa correspondance avec Joseph de Maistre. Par là, seulement, il pouvait recevoir des informations de quelque intérêt. Il suffira de brefs emprunts à ces lettres fiévreuses et vibrantes, pour faire comprendre avec quelle impatience elles étaient attendues par Louis XVIII, avec quelle avidité il les lisait. Le 8 octobre 1808, c'est de la guerre d'Espagne que de Maistre entretient Blacas et de l'entrevue d'Erfurth.

«Eh bien, monsieur le comte, que dites-vous de cette immortelle Espagne? Si l'on nous avait dit ici, pendant que nous étions à nous apitoyer sur l'état des choses:—Dans six mois, votre ami Napoléon perdra cinq ou six batailles de suite; on lui prendra quatre ou cinq de ses généraux, on lui fera des prisonniers par cinq ou six mille. Où est-ce que tout cela se passera? Nous aurions dit: En Pologne ou en Allemagne. Les nations y auront vu clair. Les princes seront d'accord, etc. etc. Alors si le prophète nous avait dit:—*Nieton*; tout cela se fera par des paysans espagnols, n'est-ce pas, mon cher comte, que nous aurions été bien ébahis? Que je regrette de ne pouvoir parler de toutes ces merveilles avec vous! Au reste, je tremble comme un roseau dans la crainte que toute cette belle affaire ne finisse mal. Nous ne manquons pas, comme vous pouvez bien l'imaginer, de gens qui nous prouvent par bons et beaux raisonnements que l'Espagne doit nécessairement plier. J'aime à croire tout le contraire. Je ne veux point trop me flatter; mais, quant à la possibilité, j'y crois fermement; je vais même jusqu'à la probabilité. Que de choses, monsieur le comte, peuvent naître de cette Espagne!

«Vous serez tombé des nues en apprenant le voyage d'Erfurth. Ici, tout s'est ébranlé pour l'empêcher; tout a été vain. Personne, dit-on, n'a été plus éloquent que la grande-duchesse Marie (Weimar). C'est que l'excellente dame en a tâté. L'empereur en est toujours venu au grand mot:—J'ai donné ma parole. Mais voici qui est remarquable, il a ajouté:—Je l'ai donnée quand il était heureux. Je ne puis la retirer à présent qu'il est dans le malheur. Dans ce dernier mot, je lus toutes les nouvelles d'Espagne que nous ne savions point encore. J'espère cependant que ce voyage ne produira pas tout le mal qu'on craignait.»

Les jours et les mois s'écoulaient; les événements se succèdent, imprévus, émouvants, vertigineux; Joseph de Maistre continue à les commenter. Tout ce qu'il craint, tout ce qu'il espère, il le dit, s'estimant heureux, à l'en croire, d'être là où il est, séjour qui lui paraît délicieux quand il songe au reste de l'Europe, «ou, si vous voulez, à l'Europe, car il n'est pas bien clair qu'ici nous y soyons.»—«Dieu veuille que l'incendie ne vienne pas jusqu'à nous! écrit-il en août 1809; en attendant, au moins, ce poste vaut mieux que beaucoup d'autres. Que de belles choses a fait encore l'aimable Corse depuis que nous nous sommes séparés!»

Le 24 décembre 1809, la note est plus sombre.

«Je dirai comme vous, cher et aimable ami: hélas! que vous dirai-je? En effet, que peut-on dire au milieu de ce renversement universel dont nous sommes les témoins et les victimes? Vous avez vu la puissance autrichienne disparaître en trois mois, comme un brouillard du matin. A-t-on jamais rien vu d'égal à six armées commandées par six princes, tous grands généraux et tous d'accord; à cette invasion de l'Italie, avant d'être sûr de rien en Allemagne; à cette armée de Ratisbonne qui ne sait pas où est Buonaparte (vrai au pied de la lettre) et qui est écrasée en un instant, pendant qu'une armée de quarante mille hommes écoute tranquillement le canon de l'autre côté du Danube et demande ce que c'est; à ce général qui laisse traverser un fossé appelé Danube sans tirer un coup de fusil sur les traverseurs, qui se retranche de l'autre côté et se laisse tourner, etc., etc.? Enfin, mon cher comte, miracles, miracles et toujours miracles. Il faut s'envelopper la tête comme César et laisser frapper.

«... Je ne sais si c'est à M. le comte d'Avaray que j'écrivais un jour: L'or ne saurait couper le fer. Je ne m'en dédis pas: voyez le Tyrol! voyez l'Espagne! C'est une vérité qui ne doit certainement pas humilier les

souverains. Mais, je ne veux point m'embarquer dans cette dissertation. L'édifice élevé par Buonaparte tombera sans doute. Mais quand? Mais comment? Voilà le triste problème. Le plus sûr est de compter sur une longue durée, car le monde entier est modifié par cette épouvantable révolution, et des ouvrages de cette espèce ne se défont pas en huit jours.

«Parmi tous ces miracles, le plus grand de tous ces miracles, c'est l'inconcevable aveuglement des princes qui jamais n'ont vu comment il fallait attaquer la révolution. Non seulement ils ont laissé égarer les yeux des Français; non seulement ils n'ont jamais voulu les fixer sur un objet unique; mais ils ont fini par prendre en aversion cet objet unique, et, au lieu de l'élever de toutes leurs forces pour le rendre visible au loin, ils n'ont rien oublié pour l'enterrer.»

Dans la même lettre, on lit ce post-scriptum:

«J'ai appris, mais sans détails, les changements qui se sont faits chez vous. J'ai su que vous étiez chargé des fonctions les plus honorables et les plus fatigantes. Tant pis pour vous, cher comte, mais tant mieux pour votre maître. J'honore beaucoup la fidélité et le dévouement de votre prédécesseur; mais, il était excessivement peu fait pour les affaires que vous faites, vous, à merveille. Vous aurez beaucoup de peine sans doute; mais cette peine est noble, honorable et digne de vous.»

À la date où Joseph de Maistre se réjouissait de voir Blacas prendre la direction des affaires du roi, la santé de d'Avaray l'avait contraint au suprême sacrifice que, depuis un an, la présence à ses côtés d'un collaborateur lui permettait de reculer, en lui donnant l'illusion que, de la petite maison de Chelsea, d'où il ne sortait plus qu'accidentellement, il était encore utile à son maître. Effrayés par les progrès de la maladie qui ravageait son corps épuisé, les médecins, non contents de lui ordonner le repos le plus absolu, conseillaient en outre un climat moins pluvieux et moins humide que celui d'Angleterre, plus chaud et plus salubre que celui même d'Italie. C'est dans l'île de Madère qu'ils voulaient voir le malade se fixer. De leur ordonnance, il n'acceptait encore qu'un article, celui qui prescrivait le repos; il repoussait l'autre, qui le condamnait à vivre loin du prince auquel il avait consacré sa vie et auprès duquel il craignait de ne pouvoir revenir. Mais, à quelques mois de là, le mal qui le minait, les conseils attristés de son maître, ceux de Blacas, allaient avoir raison de sa résistance et l'obliger à se soumettre aux prescriptions médicales.

Tout est déchirement dans son âme, à cette étape de sa vie qui sera la dernière. Il faut quitter ce qu'il a le plus aimé, renoncer à être le témoin du grand jour dont il n'a jamais désespéré et qui verra Louis XVIII rentrer triomphant dans sa capitale, aux acclamations de son peuple. Lorsqu'à la veille de son départ, le roi en larmes le serre dans ses bras, d'Avaray qui fait effort pour contenir les siennes, afin de ne pas dramatiser la tristesse de ses adieux, pressent qu'il ne le reverra pas, et, dans un élan de cœur, il le recommande au dévouement de Blacas.

Le 23 août 1810, après avoir attendu pendant toute une semaine les vents favorables, il s'embarquait à Falmouth, accompagné d'un jeune secrétaire, le comte de Pradel, dont, en peu de temps, il avait gagné l'affection, et du vieux domestique qu'il appelait son «fidèle Potin».—«Adieu, mon cher comte, mande-t-il à Blacas, au moment où le navire va mettre à la voile. Je suis, avec le sentiment du plus profond dévouement, aux pieds du roi et de son auguste famille.»

Si le comte d'Avaray avait abandonné la direction des affaires du roi quelques années plus tôt, son départ eût été considéré parmi les émigrés comme un événement d'importance. Ceux qui jalousaient sa faveur et attribuaient, les uns à sa modération relative, les autres à l'intransigeance de ses principes, l'échec des tentatives royalistes depuis quinze ans, se fussent réjouis, tandis que ses admirateurs auraient déploré l'effacement d'un conseiller qui, même lorsqu'il s'était trompé, n'avait jamais eu en vue que l'intérêt de son maître, et dont toute la conduite attestait le désintéressement.

Mais, au moment où il quitte la scène sans que l'on puisse espérer ou craindre de l'y voir revenir, Louis XVIII n'est pas seulement condamné à l'inaction par les circonstances qui semblent se liguier pour lui fermer le chemin de son royaume, il l'est aussi, comme nous l'avons dit, par les Cabinets européens qui ne croient pas plus au rétablissement des Bourbons qu'ils ne le souhaitent. La pauvre cour d'Hartwell est tombée dans un calme morne et mélancolique, où l'on pourrait voir la preuve d'un renoncement total à d'anciennes espérances, reconnues irréalisables, si l'on ne savait qu'en dépit de malheurs accablants, Louis XVIII, a conservé sa foi dans le triomphe de ses légitimes revendications. Le changement survenu dans son conseil passe inaperçu, même en Angleterre, inaperçu à ce point, que dix mois plus tard, le prince de Galles, récemment proclamé régent, invitant les princes de la maison de France à une fête qu'il doit donner au jour anniversaire de la naissance de son père, le roi Georges III, fait porter une invitation au comte d'Avaray.

«Il s'est passé quelque chose de fort singulier, écrit Blacas à son prédécesseur. M. le régent avait oublié que vous étiez à Madère et avait chargé le général Hamond de vous chercher à Londres et ensuite à Hartwell. Effectivement, ne vous ayant pas trouvé à Londres, il est venu ici, vous a demandé. On a cru qu'il voulait parler du duc d'Havré, et on l'a conduit chez lui ... On est venu aux explications, et le fait a été éclairci.»

Cet incident, d'autres encore, non moins révélateurs que celui-ci de l'indifférence et de l'oubli dont est l'objet la cour d'Hartwell, ne permettent pas de s'étonner du caractère de la correspondance de Blacas à cette époque. Les lettres qu'il écrit à de Maistre et aux rares agents royalistes répandus à l'étranger, ne s'alimentent guère que de discussions purement platoniques sur les événements, de réflexions plus ou moins judicieuses sur les hommes ou les choses.

Le 4 mars 1810, lorsque commence à se répandre la nouvelle du prochain mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, il écrit à son illustre ami: «On nous menace d'un mariage qui me fait

frissonner. Une descendante de saint Louis! Une petite-fille de Louis XIV! Mon sang se glace ... Personne ne lui rappellera-t-il que quand on proposa à l'infante Charlotte d'épouser César Borgia, duc de Valentinois, elle répondit:

«—Je ne veux pas épouser un sanguinaire, un assassin, infâme par sa naissance, et plus infâme encore par ses forfaits.»

À propos de ce «fatal mariage», de Maistre écrira l'année suivante: «Vous savez bien que le cuivre seul et l'étain seul ne peuvent faire ni canon ni cloche, mais que les deux métaux réunis les font très bien. Qui sait si un sang auguste, mais blanc et affaibli, mêlé à l'écume rouge d'un brigand, ne pourrait pas former un souverain? Voilà la pensée qui m'a souvent assailli depuis la déplorable victoire remportée sur la souveraineté européenne par le terrible usurpateur.»

Le 9 avril 1811, Blacas engage de Maistre à travailler au rétablissement des liaisons qui n'auraient jamais dû cesser d'exister entre la Russie et l'Angleterre, et l'invite à en parler au comte de Romanzoff. «La Russie n'a rien ici à rendre ou à demander. Il en est de même de l'Angleterre, qui donnera à la Russie tous les subsides dont elle aura besoin, pour une guerre qui sera la conséquence de la paix, si elle consent à renouveler un traité de commerce qui a subsisté vingt années à l'avantage des deux pays, et l'on peut dire que ces vingt années ont été l'époque la plus florissante de la Russie.»

Un peu plus tard, à propos des malheurs de la Papauté, de Maistre, dans une lettre à Blacas, a parlé avec irrévérence des quatre fameuses propositions gallicanes de 1682, «le plus misérable chiffon de toute l'histoire ecclésiastique.»—«Je cache votre lettre aux regards de Bossuet dont le portrait est dans ma chambre, lui répond Blacas. Mais, où avez-vous vu le repentir et le désaveu de Louis XIV?» Et un débat s'engage qui donne lieu à de longues et intéressantes missives sans rapport avec les affaires politiques du roi, que la force majeure relègue à l'arrière-plan.

Elles tiennent encore moins de place dans les lettres que Blacas envoie à «son cher duc d'Avaray». Le sachant écrasé par la maladie et par la douloureuse séparation qui en est la suite, il l'entretient le moins qu'il peut de ce qui pourrait l'attrister, l'assombrir, et cherche surtout à le distraire en multipliant les détails sur les faits et gestes des princes et des personnes de leur société: Le roi a eu un douloureux accès de goutte.—Monsieur et le duc de Berry sont allés chasser chez lord Seveton.—Melchior de Polignac est venu faire signer par le roi le contrat de son mariage avec M<sup>lle</sup> Le Vasseur de la Touche, nièce d'Édouard Dillon. Le père du marié est toujours en Russie. La goutte l'a mis dans un état affreux. La comtesse Diane est sourde à ne pas entendre un coup de canon.—M<sup>mes</sup> de Narbonne et de Damas sont aux bains de mer.—Le duc de Grammont a eu la jaunisse à son retour des eaux.—Les gazettes avaient annoncé la mort de l'émigré comte de Langeron, général au service de la Russie. La nouvelle était fausse.—Le duc de Queensberry, qui vient de mourir, a laissé quelque chose à toutes ses connaissances. M<sup>lle</sup> de Dortans, petite-fille d'un Hamilton, a eu mille livres sterling, ce qui est peu. Mais, on a tenu tant de propos sur les dames auxquelles il a laissé, qu'elle est très aise de n'avoir pas eu davantage.—Le roi a visité le château de Warwick et la ville de Manchester. Il est revenu enchanté de son voyage.

Et au milieu de ces détails qui relèvent de la chronique mondaine et ne sont intéressants que parce qu'ils nous initient à la vie des rares émigrés restés en Angleterre avec la famille royale, cette piquante observation qui nous révèle en Blacas le souci de l'étiquette: «L'archevêque de Reims doit me donner une lettre pour vous. À propos de lui, vous m'en avez adressé une que je lui ai remise, sur l'adresse de laquelle était: à *Monseigneur l'Archevêque*, etc. Il aurait trouvé très naturel que vous lui eussiez écrit à *Monsieur l'Archevêque*. Dans le fait, si ce n'est pour vous, c'est pour vos pairs que vous vous devez de ne pas donner du *Monseigneur* aux évêques, ni dans les lettres, ni sur le couvert. Je tâcherai de me procurer un petit protocole du style employé par les ducs dans certaines occasions, pour vous l'envoyer. Le roi me remettra une lettre pour vous, et j'en attends du duc d'Havré.»

## VII

### MORT DE LA REINE ET DU DUC D'AVARAY

Le 18 novembre, la correspondance prend subitement un ton plus grave. La lettre que Blacas écrit ce jour-là au duc d'Avaray lui annonce la mort de la reine, qui a succombé, le 12, à une hydropisie, «suite de la maladie noire dont elle était atteinte depuis si longtemps.» Obligée de s'aliter le 5, dès le lendemain elle s'est sentie perdue. Elle a demandé à se confesser et à recevoir les derniers sacrements. L'archevêque de Reims les lui a administrés en présence du roi, de la duchesse d'Angoulême et de toute la maison. Le 8, le comte d'Artois informé de l'état de la reine est arrivé à Hartwell, et, successivement, ses deux fils qu'on est allé prévenir chez lord Moira où il étaient à la chasse, le prince et la princesse de Condé, le duc de Bourbon. Le 10, la malade s'est trouvée si mal, qu'elle a demandé à l'archevêque de lui réciter les prières des agonisants. Blacas, qui donne à d'Avaray ces détails, continue ainsi:

«Elle appela ensuite auprès de son lit le roi, qui, depuis quatre jours, ne quittait pas un instant la chambre de la reine, pour le remercier, dans les termes les plus touchants, de tous les soins, de toutes les attentions qu'il n'avait cessé d'avoir pour elle, et elle lui fit ensuite des excuses pour les chagrins, pour les peines qu'elle avait pu lui causer, le priant de les lui pardonner et de croire que son cœur n'avait été pour rien dans ce qu'elle avait pu faire qui l'eût affligé. Elle fit après cela approcher Madame et Monseigneur; elle les bénit de la manière la plus tendre et la plus attendrissante, leur souhaitant tous les bonheurs qu'ils méritaient en leur disant:

«—Mes enfants, car je vous ai toujours regardés comme tels, continuez à vivre comme vous le faites; soyez résignés aux volontés de Dieu et soumis aux ordres du roi. Recevez ce dernier avis avec ma bénédiction.

«La reine, ayant appelé ensuite M. le duc de Berry, l'engagea à changer de conduite, en lui faisant, sur celle qu'il tenait et sur celle qu'il devrait tenir, une exhortation vraiment admirable. Enfin Sa Majesté, s'adressant à Monsieur, lui parla de la fin prochaine qu'elle allait faire.

«—Je vais paraître devant Dieu, lui dit-elle; j'ai un terrible compte à lui rendre de mes actions; je redoute sa justice; mais je compte sur sa miséricorde.

«Dans la journée, elle fit au duc d'Havré des excuses pour tous les moments d'impatience qu'elle avait eus contre lui, et parla dans le même sens à presque tous ses gens et avec une telle bonté, une telle sensibilité, que je les ai tous vu fondre en larmes et qu'il n'existe personne dans la maison qui ne regrette sincèrement, et qui ne pleure encore cette excellente princesse, qui n'a été véritablement connue et appréciée qu'au dernier moment.

«La veille de sa mort, elle disait à Madame qui lui rendait les soins les plus assidus:

«—Mon cœur, ne m'aimez pas autant. Et elle l'engageait à aller se reposer en lui disant:—Si je me trouve plus mal, je vous ferai appeler. Soyez tranquille, vous me reverrez encore.

«Le 10, à quatre heures après-midi, elle fit prier le roi de se retirer, ne voulant pas qu'il fût témoin du triste spectacle qu'allait lui causer sa mort. Cependant, vers le soir, elle se trouva un peu soulagée; elle fut mieux la journée de dimanche; celle du lundi fut si bonne, qu'elle donna quelque espoir et que le médecin croyait qu'elle pourrait du moins vivre encore plusieurs semaines. Mais la nuit fut très mauvaise, et le matin à sept heures, quand le roi se rendit chez elle, elle lui dit:

«—C'en est fait; je finis.

«Cependant les médecins trouvèrent qu'elle reprenait des forces et engagèrent le roi à se promener un moment dans le parc après la messe. Sa Majesté sortit effectivement; mais, à peine était-elle hors du château, que l'état de la reine empira au point qu'on fut chercher le roi, et qu'elle n'existait plus quand il rentra dans son appartement. Monsieur, qui était auprès de son lit, lui a fermé les yeux. Le roi voulut encore entrer dans la chambre de la reine; M<sup>me</sup> de Narbonne put seule l'en empêcher en lui parlant des dernières volontés de son auguste épouse. Il se rendit à la chapelle, pénétré d'une douleur aussi vivement sentie que difficile à exprimer.»

Quelques instants après, sur les instances de son frère et de sa nièce, le roi «dans un état d'accablement et de douleur impossible à décrire,» suivi de toute sa famille, du duc de Grammont et du comte de Blacas, quittait Hartwell pour se rendre à Wimbledon, où le prince de Condé lui offrait sa maison. Le duc d'Havré restait à Hartwell, chargé de tout régler et de tout ordonner en vue des funérailles. Elles eurent lieu à Londres, en grand apparat, la semaine suivante. Le corps de la reine avait été exposé en chambre ardente trois jours durant. Elle fut inhumée provisoirement à Westminster, et devait y rester jusqu'au jour prochain où elle serait transportée en Sardaigne, conformément à sa volonté<sup>[88]</sup>. «Le chagrin du roi est toujours le même, écrit encore Blacas. Rien ne peut le distraire. Il est obligé de prendre de l'éther tous les soirs pour pouvoir reposer. Il est changé d'une manière effrayante, et je ne puis vous dire, mon cher duc, combien je suis inquiet, tourmenté et malheureux de l'état de notre cher maître. L'impression que lui ont faite les derniers moments de la reine est incroyable.»

Le roi était depuis trente-six heures à Wimbledon, lorsque, dans la matinée du 14 novembre, on y apprit à l'improviste l'arrivée à Yarmouth du roi de Suède. Chassé de ses États par une révolution militaire qui l'avait contraint d'abdiquer en faveur de son oncle, jadis régent du royaume, pendant sa minorité, Gustave IV venait, sous le nom de comte de Gottorp, demander asile à l'Angleterre. Sur l'ordre de Louis XVIII, Blacas partit sur-le-champ pour aller offrir ses services à ce nouveau proscrit qui, au temps de sa puissance et à l'exemple de son père, avait embrassé avec ardeur la cause des Bourbons. Il le rencontra au château de Braxted près Colchester, où une respectueuse hospitalité lui avait été offerte.

—Je ne doute pas, Sire, lui dit-il, que la cour de Saint-James ne fasse pour Votre Majesté ce qu'elle a fait pour le roi de France. Mais, en attendant, tout ce qui est à mon maître est à la disposition de Votre Majesté, et tous les Français fidèles sont à vos ordres.

Le roi lui sauta au cou et l'embrassa les larmes aux yeux, en le remerciant d'avoir prévenu ses désirs. Il n'en avait d'autre que de se rendre auprès de Louis XVIII et d'accepter un asile chez lui.

—Je croirai avoir retrouvé une famille. Je suis seul et n'ai pour toute suite qu'un domestique. Une chambre me suffira, et auprès du roi, je serai heureux. Je ne puis d'ailleurs gêner personne, maintenant que je ne suis plus que le comte de Gottorp. Je veux être traité comme tel; j'ai renoncé à la Suède et aux Suédois, que je tiens pour indignes de moi depuis qu'ils ont laissé les rebelles porter la main sur ma personne, sans qu'aucun d'eux ait élevé la voix en ma faveur ni tiré l'épée pour me défendre.

Blacas reste auprès du roi de Suède durant cette journée. Le lendemain, arrive un envoyé du gouvernement britannique. Il a pour mission d'empêcher Gustave IV de se rendre à Londres, et proteste lorsqu'il apprend que le voyageur accepte l'hospitalité de Louis XVIII. Leur réunion fera croire à des projets que l'Angleterre ne saurait approuver. Le roi s'emporte; il déclare que s'il ne doit pas être libre de ses volontés, il repartira pour le continent. Blacas le calme et obtient de lui qu'il attendra à Braxted le résultat des démarches qui vont être faites auprès des ministres anglais. Tout s'arrange enfin; les ministres cèdent et consentent à la réunion des deux princes.

«Le 23, au matin, il arrive à Wimbledon, seul, dans un post-chaise à deux chevaux, n'ayant pour suite que son sabre et pour escorte deux pistolets, car le domestique qui est à présent toute sa maison ne vient que longtemps après lui. Notre maître était entouré de toute sa famille, et le roi de Suède semblait se croire au milieu de la sienne. Depuis lors, il a toujours été de même, plein d'attention pour tout le monde, parlant toujours avec noblesse, avec dignité, froid, mais touché des moindres soins ... Il est venu de Wimbledon ici (Hartwell) avec le roi. Il occupe la chambre bleue; mais, l'appartement de la reine va être préparé pour lui. Je vais tâcher de me procurer un cheval de selle, parce que je sais qu'il aime à monter à cheval; et comme également il aime la musique, j'ai demandé à Londres un piano forte. Je crains, malgré nos soins, qu'il ne reste pas très longtemps en Angleterre. Le climat lui déplaît, et les premières difficultés qu'il a éprouvées lui avaient donné beaucoup d'humeur. Il a refusé le traitement que le gouvernement lui a offert, ainsi qu'un appartement dans le château d'Hampton-Court, qui lui a été proposé.»

Gustave IV passa trois mois à Hartwell, et peut-être se fût-il décidé, malgré tout, à se fixer en Angleterre, s'il n'eût constaté, à divers traits, que le gouvernement souhaitait qu'il abrégât son séjour. «Tout le monde est pour lui d'une injustice atroce,» disait Blacas. On essayait de le faire passer pour fou, et les témoignages de respect et d'affection qu'on lui prodiguait à Hartwell ne le consolait pas «des procédés inqualifiables» dont il était l'objet de la part du gouvernement. Ils le décidèrent à partir. A la fin de mars, il s'embarquait à Yarmouth, poursuivi jusqu'au bout, par le mauvais vouloir des Anglais. Louis XVIII eût voulu qu'un gentilhomme français, le comte de La Ferronnays, accompagnât le royal voyageur sur le continent. Mais, le gouvernement anglais s'y opposa, ne voulant le laisser s'embarquer qu'en compagnie du seul domestique avec lequel il était arrivé. Sur sa demande, le roi de France lui en avait cédé un au départ duquel on s'opposa aussi et qui ne parvint à l'accompagner qu'en se cachant à bord, avec la complicité du capitaine et en ne se montrant que lorsque le navire eut gagné la pleine mer.

La mort de la reine et le séjour du roi de Suède, tels sont les événements qui agitaient la cour d'Hartwell à la fin de 1810 et au commencement de 1811, en y suscitant des difficultés dont les plaintes de Blacas à d'Avaray, sans en préciser les causes, nous révèlent le caractère irritant. «Ah! mon cher duc, combien je ressens tous les jours davantage le regret de votre absence! Vous nous manquez à tous les moments et dans toutes les occasions. Je le croyais avant votre départ, et j'en ai acquis la malheureuse certitude. La loyauté, la noblesse, la pureté de principes sont des folies; le dévouement est une sottise, la fidélité et le respect une vieille mode, l'intégrité une duperie, la franchise un mot vide de sens et la religion un masque derrière lequel on peut tout faire.» Que d'intrigues, de conflits, de déceptions trahissent ces plaintes!

Le duc d'Avaray, lorsqu'il les reçut, n'était plus en situation de s'en émouvoir. Si, durant les premiers mois de son séjour à Madère, il avait pu se faire illusion sur la gravité de son état et croire à sa guérison, il ne le pouvait plus maintenant. La mort le guettait; il le savait et, si proche de sa fin, il accueillait, sans en concevoir de colère, les tristes échos qui lui arrivaient du monde où lui-même avait vécu en proie à des tourments incessants et meurtriers. Il n'avait plus de volonté que pour se préparer à bien mourir.

Une relation manuscrite de son secrétaire le comte de Pradel nous initie aux angoisses de ses derniers jours. Elle nous le montre s'altérant, le 23 mai 1811, jour de l'Ascension, affaibli jusqu'à l'épuisement par les crachements de sang, disputé en vain à la maladie par ses médecins, offrant à Pradel et à «son fidèle Potin», qui lui prodiguent leurs soins, l'exemple d'un courage chevaleresque et du plus rare sang-froid; dominant ses souffrances, encore qu'il demande à Dieu de les abrégier, pour dicter ses dispositions suprêmes et remplir avec ferveur ses devoirs religieux; ne regrettant de quitter la vie que parce qu'il meurt éloigné de son roi, dont le nom erre sur ses lèvres jusque dans les affres d'une lente et douloureuse agonie.

Le 4 juin, après avoir cherché dans ses papiers ceux qu'on devra brûler quand il ne sera plus, il se fait relire la dernière lettre qu'il a reçue du roi. Elle lui exprime l'espoir de le revoir bientôt. «C'est dans le ciel, mon cher maître, écrit-il, que se fera cette réunion si Dieu a pitié de moi.» Et comme s'il n'avait retrouvé de forces que pour tracer cet adieu où passe une grande espérance, il ne tarde pas à rendre l'âme<sup>[89]</sup>.

Dans la réponse éplorée que, le 13 juillet, Blacas adressait à Pradel, on lit: «Les détails que vous me donnez ont déchiré mon cœur, et la contrainte dans laquelle je suis vis-à-vis de mon maître me met dans un état impossible à rendre. Oui, mon cher comte, je n'ai pu lui apprendre encore la perte qu'il vient de faire. Un accès de goutte, dont le roi est attaqué en ce moment, a fait décider par les médecins que l'on ne pouvait annoncer à Sa Majesté la catastrophe qui nous plonge dans une si grande affliction, sans l'exposer à une révolution qui pourrait déplacer la goutte et en porter l'humeur dans les parties où elle serait dangereuse. Je suis donc condamné au silence. Voyez et jugez de mon état, de mon affreuse position.»

Plusieurs jours s'écoulèrent avant que la nouvelle pût être communiquée à Louis XVIII. Au faisceau de ses poignantes infortunes, elle en ajoutait une de plus et non la moins cruelle. Avec le plus cher de ses compagnons d'exil, il perdait le plus dévoué. D'abord accablé par le fatal événement qui le lui arrachait, il en resta longtemps inconsolable. Il ne devait jamais oublier le serviteur auquel il devait la vie, la liberté et les joies d'une amitié désintéressée jusqu'à l'héroïsme. Du moins, à cette épreuve, il y avait un dédommagement dont il sentait déjà le prix: d'Avaray lui léguait Blacas<sup>[90]</sup>. Au moment où les tragiques péripéties des campagnes de 1812 et de 1813, en ranimant ses espérances, vont lui prouver qu'il a eu raison de ne jamais douter de la victoire de ses droits héréditaires, il ne peut que se réjouir d'avoir, dans Blacas, retrouvé un autre d'Avaray.



Pendant cette campagne, Joseph de Maistre tient Blacas au courant des événements. Il lui transmet les nouvelles du théâtre de la guerre dans la capitale russe, telles qu'il les apprend, les tenant pour véridiques quand elles flattent ses espérances, négligeant de signaler les exagérations qui en altèrent la vérité. Il les accompagne de commentaires véhéments, qui s'inspirent de sa haine contre Bonaparte, et qui ne permettraient pas aux Français de nos jours de les lire sans que leur patriotisme protestât, s'ils ne faisaient la part des malheurs qui avaient exalté au delà de la raison les âmes des victimes, et les avaient fermées à la pitié. Dans ces lettres, on retrouve l'écho des passions des émigrés et de leurs inimitiés. Les propos y sont à la fois d'un satiriste dont le spectacle de tant de calamités n'a pas refroidi la verve, et d'un prophète qui se réjouit en constatant que ses prophéties se sont réalisées et au delà. On peut regretter cet accent dans une telle bouche. Mais, s'il était différent, ce ne serait plus l'accent de Joseph de Maistre.

Au lendemain de l'incendie de Moscou, il écrit à Blacas:

«Mon cher comte, mon très cher comte, je vous écris dans un véritable transport de joie: ou je me trompe infiniment, ou Buonaparte est perdu. La raison ne sert plus à rien. Sa Majesté la Providence impose silence à la logique humaine, et rien n'arrive que ce qui ne devait pas arriver. Si nous avions fait notre devoir sur le Niémen, que serait-il arrivé? On aurait fait la paix, car c'est ce que chacun voulait sans oser l'avouer, et chaque chose serait demeurée à sa place. Au lieu de cela, nous avons fait toutes les fautes qu'on peut commettre à la guerre. Les Français ont pénétré dans la Russie. Napoléon n'a pas douté de dicter la paix, appuyé de l'influence du chancelier dont il était sûr. Il s'était jeté dans Moscou, bien certain, dans ses idées, d'en sortir triomphant, un traité de paix à la main. Qu'est-il arrivé, monsieur le comte? L'armée russe a fait une retraite de quinze cents verstes, sans peur et sans reproche, battant l'ennemi toutes les fois qu'elle se trouvait en contact avec lui, et reculant, durant trois mois entiers, sans éprouver un instant de découragement, et sans qu'il ait été possible aux Français de pénétrer, de dissiper ou d'envelopper un seul de ces corps disséminés, suivant l'aveu exprès du ministère russe, sur un espace de huit cents verstes. Napoléon a parlé de liberté, on s'est moqué de lui, et chaque paysan a mis de ses propres mains le feu à sa maison en la quittant avant l'arrivée des Français. Après la sanglante bataille de Borodino, il a volé sur la capitale, dans l'espoir que les Russes, bien inférieurs en nombre, accepteraient une bataille pour sauver la capitale. Point du tout; les Russes ont dit:—*Entrez, mais point de paix*. Il est entré et il a incendié de sang-froid cette immense capitale. On lui a dit:—*Brûlez, mais point de paix*.»

Le 13 novembre de cette fatale année 1812, c'est un chant de victoire qu'entonne Joseph de Maistre:

«Vive le roi! Buonaparte n'a plus d'armée. Le maréchal prince Koutousoff, tout en le faisant harceler par un fort détachement de son armée et par les Cosaques, l'a coupé sur la route d'Orcha, et l'a forcé d'accepter le 5 et le 6 de ce mois deux combats après lesquels tout est dit. Vingt mille prisonniers et deux cents canons sont le fruit de ces deux fameuses journées. On s'est battu entre Orcha et Krasnoy, gouvernement de Smolensk; mais, cependant beaucoup plus près de ce dernier endroit, je veux dire de Krasnoy. Les Russes ont fait un immense butin; ils ont pris surtout l'équipage de messeigneurs les maréchaux Davout et Ney, et jusqu'à leurs bâtons de commandement, fort belle relique. Napoléon commandait avec eux, le 5, et n'a rien oublié pour animer ses troupes. Il a passé, dit-on, la nuit du 5 au 6 au milieu d'un bataillon carré; mais, depuis ce moment, il a disparu. Des vingt mille prisonniers, huit mille cinq cents ont mis bas les armes, le 6. On fait monter le nombre des morts à quarante mille. Ney est tué. Il y a douze généraux prisonniers. Le reste de l'armée s'est éparpillé dans les bois, et ce qui échappera à la pique des Cosaques, périra de faim et de froid.

«Les Français, dans les derniers temps, ont mangé de la chair humaine. On en a trouvé dans la poche de plusieurs prisonniers. Le général Korff en a vu trois qui en faisaient rôtir un autre. Il l'a attesté dans une lettre qui est ici, et l'empereur le confirme.»

Le 24 décembre, veille de Noël, afin de prouver à Blacas qu'il n'a pas assombri ses tableaux, de Maistre lui envoie la copie d'une lettre qu'il a reçue de son fils. Ce jeune officier vient de parcourir le théâtre des dernières batailles, et sous l'impression de ces spectacles d'horreur, il le décrit d'une plume que font trembler l'émotion et l'effroi: des cadavres en pourriture entassés dans des maisons qu'a détruites l'incendie et dont les décombres sont retombés sur eux; parmi ces centaines de morts, quelques vivants «dépouillés jusqu'à la chemise, par quinze degrés de froid».

De Maistre complète ces détails affreux:

«Imaginez, mon cher comte, un désert de mille verstes, couvert de neige, sans aucune trace d'habitation humaine; voilà la scène. Là, l'humanité et la charité même sont impuissantes. Les Français ont cessé même d'être sauvables, car si on las réchauffe, ils meurent; et si on leur donne à manger, ils meurent encore. Un médecin français, fait lui-même prisonnier, a dit que ce qu'on pourrait faire de mieux serait de les fusiller. Nourris depuis si longtemps d'exécrables aliments, ils exhalent une telle odeur qu'on ne peut les approcher de dix pas, et que deux ou trois de ces malheureux suffisent pour rendre une maison inhabitable.

«La multitude infinie des cadavres a donné de justes soucis au gouvernement, qui a pris le parti de les faire brûler. Mais il faut des forêts pour cette opération qui avance cependant. Je crains encore plus le contact des vivants. Déjà, de plusieurs côtés se sont déclarées des maladies d'un genre très mauvais. Dieu veuille qu'au printemps, nous échappions à quelque funeste épidémie!

«Voilà donc la fin de cette misérable expédition qui devait river les fers de tous les esclaves, et leur donner pour collègues le reste des hommes libres du continent. En moins de trois mois, nous avons vu se compléter la perte d'un demi-million d'hommes, de quinze cents pièces d'artillerie, de sept à huit mille officiers et de trésors incalculables. Les Français ont perdu tout ce qu'ils avaient apporté, et tout ce qu'ils voulaient emporter. On m'a nommé un régiment de Cosaques dont chaque soldat avait pour sa part quatre-vingt-quatre ducats.

«... Je vous avais trompé sur la mort de Poniatowski et sur celle de Ney. Mais, vous savez que ces sortes d'inconvénients sont inévitables lorsqu'on écrit au moment même de l'arrivée des nouvelles. La loi invariable de la révolution française s'accomplit toujours: *Les Français sont écrasés, mais la France est exaltée; du reste, ils font leurs affaires chez eux sans que les étrangers puissent s'en mêler.* Si le Napoléon doit être égorgé, il le sera par eux.»

À un avenir prochain, que la suite des temps n'a pas désavoué, était réservé de démentir la sinistre prédiction de Joseph de Maistre. Dans Napoléon malheureux, il ne voyait à cette heure qu'un souverain détesté de ses sujets, destiné à périr sous leurs coups, si la mort ne le surprenait pas avant qu'il ne se retrouvât au milieu d'eux. Il ne comprenait pas que la gloire de l'empereur, forte de ses revers comme de ses triomphes, était devenue un patrimoine national, et que pour la presque totalité des Français, pour ceux même qui maudissaient ses ambitions, il ne faisait plus qu'un avec la patrie, dont son nom était le symbole. La campagne de France, les Cent-Jours, le Retour des Cendres, et, trente ans après sa mort, l'avènement de son neveu allaient prouver la fidélité de la France au César, dont les fautes ne pouvaient lui faire oublier les bienfaits, ni ce qu'il avait ajouté au trésor de nos gloires.

Au fur et à mesure que les désastres de l'armée française en Russie étaient mieux connus et apparaissaient dans toute leur tragique horreur, les cervelles, en Angleterre, se surexcitaient. Dans les défaites de Napoléon, les Anglais saluaient le prélude de sa fin. Us la prédisaient avec enthousiasme pour une date prochaine, et quoique le cabinet affectât, au moins dans sa conduite officielle, de n'être pas convaincu que les événements qui se succédaient dussent avoir pour conséquence la restauration des Bourbons, officieusement il n'en niait pas la possibilité. Dans des conversations confidentielles, il donnait à leur entourage, à eux-mêmes, des conseils en vue de leur rentrée en France. C'est ainsi que lord Castlereagh se rendait un jour chez le comte d'Artois afin de prêcher la modération, la sagesse, et de dicter une déclaration propre à rassurer les Français sur les intentions du roi. Celui-ci, averti de cette visite, écrivait: «Il n'y a que trois partis à prendre: rétablir les choses telles qu'elles étaient en 1787, accorder une liberté illimitée ou l'accorder avec des restrictions. Le premier est impossible; le second n'est pas permis; le troisième est dangereux parce qu'il l'est toujours de poser, sans connaître le terrain, des limites qui peuvent se trouver trop près ou trop loin. Le silence est donc le seul parti raisonnable.»

Ce langage ne trahissait pas seulement des espérances. Il prouvait que le roi commençait à les croire fondées, et leur réalisation prochaine. C'était l'avis de ce qui restait encore d'émigrés à Londres. Ils voyaient déjà la France se rouvrir pour eux. Ils y rentreraient à la suite des armées étrangères, non assurés sans doute de trouver en elles des instruments de restauration, mais, avec la certitude qu'en dépit de leur mauvais vouloir pour les Bourbons, les puissances auraient la main forcée par le peuple. Celui-ci, délivré du joug impérial, rendu à lui-même, réclamerait et obtiendrait le rétablissement de son souverain légitime.

Dans l'entourage immédiat du roi, où les lettres de Joseph de Maistre étaient connues, cette surexcitation atteignait le comble. Louis XVIII et Blacas étaient peut-être les seuls à se rendre compte des difficultés susceptibles de retarder un dénouement heureux. Blacas croyait au succès sans toutefois en préciser l'époque. Le 24 novembre, il écrivait à Joseph de Maistre: «Les événements se succèdent avec une telle promptitude, que nous devons espérer de voir enfin arriver ceux que nous attendons, et il faut convenir que les succès des Russes, que la retraite forcée de Buonaparte, dont on peut calculer les suites, que les avantages de lord Wellington, et les mouvements de Paris, qui font si bien connaître les dispositions de la France, doivent soutenir cet espoir. J'aime du moins à le conserver, et à voir dans les opérations futures des armées russes, les événements décisifs qui réduiront le Corse aux plus dangereuses extrémités.»

Mais le comte d'Artois et ses fils, le duc de Berry surtout, auraient voulu partir sur-le-champ pour se rendre au quartier général des alliés; ils conseillaient au roi de se mettre en route, lui aussi, pour le continent, en emmenant les prisonniers français internés en Angleterre, à l'aide desquels, en dépit des sanglants souvenirs de Quiberon, ils prétendaient former le noyau d'une armée royaliste. Les nouvelles qui se succédaient, sans qu'on pût du reste en affirmer l'authenticité,—la capture du prince Eugène de Beauharnais, la mort de Napoléon, d'autres aussi peu exactes,—enfiévrèrent leur impatience, dont le roi s'appliquait à modérer les excès. «La nouvelle est certes fort probable, écrivait-il à Blacas, à propos du prétendu trépas de l'empereur; mais, comme ni vous, ni moi n'y croyons, gardons-nous de la répandre.»

Le 20 décembre, Blacas s'étant rendu à Londres pour quelques jours, il l'invitait à prêcher la sagesse. «Toutes les têtes fermentent, et je n'en suis pas surpris; car malgré ses cheveux gris, la mienne en a aussi sa part. L'un voudrait qu'avec les équipages des Russes, je passasse *illico* en France; l'autre, que me fiant aux seuls prisonniers, je débarquasse à leur tête. Au travers de tout cela, je regrette qu'au lieu d'équipages qui, dit-on, font au besoin le service de terre, mais qui ne sont pas pour cela de véritables troupes, il ne soit pas arrivé trente mille hommes qui le soient; alors on aurait beau jeu, et on ne l'a pas en ce moment, tout favorable qu'il est. Préparons donc, je l'ai déjà dit, cette expédition; voilà à quoi nous devons travailler, tant ici qu'à Pétersbourg, parce qu'encore une fois, pour danser il faut des violons. Vous verrez mardi mon frère, vous verrez le duc de Berry, bien plus chaud que lui, vous verrez peut-être le duc d'Angoulême qui ne l'est pas moins que son frère, restez dans cette ligne avec eux.

«Il est un point, cependant, sur lequel je crois devoir céder au cri général. Mon frère vous communiquera une note que j'ai rédigée, et qui n'est, sauf ce que les circonstances ont amené, qu'un extrait de la déclaration de 1804. Je pense qu'on pourrait essayer de les répandre toutes deux, l'une pour ceux qui n'aiment pas les longues lectures, l'autre pour ceux qui n'en sont pas effrayés.

«Je ne demande pas mieux que de croire à la capture de M. de Beauharnais; mais, je suis tout à fait incrédule sur la mort du Corse: un tel événement serait, je ne sais comme, répandu sur-le-champ partout. Je lisais l'autre jour, dans Tite-Live, que trois jours après la défaite de Persée, on en parlait à Rome, tandis que les envoyés de Paul-Émile n'y arrivèrent que le treizième jour; la nouvelle était sans doute importante; mais,

celle-ci le serait bien autrement. Adieu.»

Blacas, on l'a vu, ne se hâtait pas de chanter victoire, et, lorsqu'il s'efforçait de contenir l'ardeur irréflectée et les enthousiasmes prématurés, il obéissait tout autant à sa propre impulsion qu'aux ordres du roi. Il restait encore convaincu que la victoire n'était ni aussi prochaine, ni aussi facile à remporter qu'on le croyait autour de lui. Il y voyait des obstacles, et il en faisait l'aveu à son infatigable correspondant, Joseph de Maistre; il ajoutait:

«Par quel admirable coup d'autorité Sa Majesté la Providence vient de briser, avec les décombres de Moscou, ces fameuses murailles de granit que le choc des armées les plus formidables avait trouvées inébranlables! La rapidité de vos récits m'a rendu encore plus frappant le tableau de cette heureuse révolution.

«... Combien je sens plus que jamais, mon cher comte, le besoin que j'aurais de me retrouver auprès de vous! Vos lumières, vos sages avis suppléeraient à tout ce qui me manque. Il faudrait un homme d'un génie supérieur, à la place que j'occupe, et je le cherche inutilement.... Aidez-moi de vos idées, de votre esprit, de vos conseils.»

De la réponse de Joseph de Maistre à l'appel de Blacas, nous n'avons à retenir que son refus à la demande d'un projet de déclaration, qui lui était adressée: «Malgré mon dévouement à la cause et aux personnes, *je demeure immobile et ma plume glacée.*» Et pour motiver ce refus, il rappelait ce qui s'était passé quelques années avant.

D'Avaray lui avait alors envoyé de Mitau un projet de manifeste, en l'autorisant «à couper, à tailler, à changer, à ajouter». Il s'était mis à l'œuvre aussitôt. Mais, pas une seule de ses corrections n'avait été maintenue, «et nous différâmes si capitalement que tout aurait fort bien pu finir par une brouillerie si nous n'avions été invinciblement retenus par le même zèle et les mêmes intentions.» À ce malheureux essai avait survécu en lui une répugnance à peu près invincible, à se mêler de ces sortes d'affaires, «d'autant que celles qui concernent la souveraineté ne ressemblent point aux autres. L'expérience m'a appris que les souverains ont une manière d'apercevoir les choses toute différente de la nôtre, et quoique, en leur qualité d'hommes, ils puissent se tromper tout comme nous, je crois cependant que le cas est infiniment plus rare que ne le pense assez souvent notre impertinence. Je crois beaucoup à l'instinct royal (je dis ainsi; dites autrement si vous voulez). Aussi, l'une des idées auxquelles je tiens le plus fortement, c'est qu'il faut bien, lorsqu'on y est appelé, avertir loyalement l'inclination des princes de prendre garde à elle; mais, qu'il ne faut jamais lui faire la plus légère violence, quand même on le peut.»

## IX

### LES ENVOYÉS DE LOUIS XVIII EN SUÈDE ET EN RUSSIE

Lorsque Blacas reçut cette réponse, en date du 2 avril 1813, le souffle belliqueux dont on a vu le comte d'Artois et ses fils embrasés passait sur la cour d'Hartwell. Si le prince de Condé ne s'associait pas à ces ardeurs, c'est qu'il venait d'être cruellement frappé par la mort de sa femme. Elle était morte le 28 mars, à Wimbledon, où elle fut inhumée. «Ah! ma chère fille, écrivait Condé à la princesse Louise, quelle horrible perte vient d'éprouver votre malheureux père! J'ai perdu hier ma plus tendre amie qui, pendant cinquante ans, avait fait le bonheur de ma vie. J'espère que vous lui donnerez quelque regret, car je peux bien vous répondre que vous n'avez jamais eu qu'à vous louer d'elle pour tout ce qui pouvait vous plaire et vous intéresser. Je vous épargnerai des détails qui sont déchirants pour des âmes sensibles. Mais, je puis vous certifier que, bien avant d'être en danger, elle a demandé ses sacrements avec une ardeur de foi et de religion, qui vous aurait édifiée, et qu'elle les a reçus avec la dévotion la plus ferme et la plus touchante. C'est ce qui me porte plus que jamais, ma chère fille, à exécuter plus tôt que plus tard le projet que j'avais toujours eu de vous aller voir ce printemps, et je crois ne pouvoir mieux prendre mon temps, qu'en allant mêler mes prières aux vôtres dans la semaine sainte; mandez-moi promptement si je peux trouver un asile chez votre portier, ou dans un village très *prochain* de votre séjour, le samedi de la semaine sainte de la Passion, pour y passer la semaine jusqu'au lundi de Pâques. Si cela ne se peut pas, je prendrai un autre arrangement. Répondez-moi tout de suite, et plaignez ma chère fille, le plus malheureux des princes, des époux et des grands-pères.» La lettre que Condé écrit à son fils n'est pas moins désespérée: «Tout, tout est perdu pour moi; et l'abondance de mes larmes, ne me permet plus que d'avoir à les verser dans le sein d'un fils, qui me fut toujours cher, et qui me le devient encore davantage par l'excès de mes malheurs.»

Mais, si les malheurs du père paralysaient sa vieille ardeur pour la cause royale, son fils, le duc de Bourbon, n'était pas moins exalté que ses cousins. Quant à Louis XVIII, la modération relative qui semble avoir accompagné chez lui le réveil de ses espérances n'avait pu tenir longtemps contre la fièvre qui, peu à peu, contaminait tout le monde autour de lui. Il en subissait à son tour les effets. Dès le mois de février, il était ressaisi du besoin d'entrer sans délai en activité, et du désir impérieux de tirer parti des dispositions des puissances, dont les résultats de la campagne de 1812, si douloureux pour la nation française, avaient rendu inexorable l'inimitié contre Napoléon. N'attendant rien de l'Angleterre, dont l'influence dans le concert européen semblait à cette heure s'effacer devant celle de l'empereur Alexandre; se défiant toujours de «cette Autriche qui a épousé l'usurpateur pour restreindre l'usurpation», c'est vers la Russie que de nouveau il tournait les yeux. Les armées moscovites avaient infligé à celles du «Corse» si longtemps vaincu, de sanglantes et irréparables défaites. Alexandre, devenu l'arbitre de l'Europe, s'était déclaré l'irréconciliable ennemi de Napoléon, et s'il voulait rétablir les Bourbons, il le pouvait. Louis XVIII brûlait donc de nouveau de s'unir à lui et d'avoir une part du fruit de ses victoires.

Afin de l'intéresser à sa cause, il venait de lui dépêcher un émissaire, le comte Alexis de Noailles. Ce gentilhomme, jadis émigré puis rentré en France, où son frère cadet, Alfred de Noailles, rallié à l'Empire, servait en qualité d'officier[91], était revenu en Angleterre pour se mettre aux ordres du roi, après avoir encouru la disgrâce de Napoléon en propageant la bulle d'excommunication lancée par Pie VII contre son persécuteur. Ayant, au cours de son émigration, résidé dans les pays du Nord, il avait dû à cette circonstance d'être désigné pour cette mission que Louis XVIII considérait comme urgente. Après un rapide séjour en Suède, il arriva à Saint-Petersbourg revêtu du titre d'officier d'ordonnance du prince royal (Bernadotte)[92]. Une lettre de Joseph de Maistre nous signale sa présence dans cette capitale. Elle rend hommage à ses mérites, mais ne fait aucune allusion aux affaires dont il était chargé. Il semble bien d'ailleurs qu'il ait échoué dans ses démarches, bien qu'elles fussent appuyées par divers émigrés qui se trouvaient alors à Saint-Petersbourg: le comte de Brion, le chevalier de Vernègues, le marquis de La Maisonfort, et par le duc de Serra-Capriola, l'ambassadeur de Naples à la cour de Russie.

Il vit les ministres russes Romanzoff et Armfelt, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cathcart, le colonel Rapatel, ancien aide de camp de Moreau[93], à qui l'empereur avait demandé des plans et «qui avait donné des notes sur les généraux de Bonaparte que l'on pouvait gagner». Il fut aussi reçu par Alexandre, qui allait partir pour rejoindre ses troupes. Il lui remit une lettre du duc d'Angoulême demandant à être employé dans l'armée russe, sollicita pour le duc d'Orléans l'autorisation de passer en Espagne et de marcher à la tête des Espagnols, ce qui ne pouvait se faire que si l'Angleterre y consentait et que si le tsar la déterminait à y consentir. Enfin, il s'efforça de démontrer combien serait avantageuse aux Alliés la formation en Angleterre et ailleurs de corps expéditionnaires que, de concert avec les royalistes de l'intérieur, on jetterait, sous le commandement des princes, sur les côtes de France, et dont les prisonniers français détenus dans divers pays formeraient le noyau. L'empereur écouta, ne refusa rien, mais ne promit rien. Ce que Noailles rapporta de plus clair de sa mission, ce fut le conseil de ne pas demander aux puissances de proclamer le roi à leur entrée en France; elles ne devaient être appelées qu'à le reconnaître, après l'avoir mis en mesure d'être proclamé par ses propres sujets.

On doit croire que Louis XVIII avait prévu l'échec de la mission confiée à Noailles; car, sans attendre son retour, il s'était décidé à recommencer la tentative en la confiant à un autre mandataire, le comte Auguste de La Ferronnays, attaché depuis longtemps à la maison du duc de Berry. Pendant son séjour en Russie, La Ferronnays y avait noué, en 1808, des rapports d'intimité et de confiance avec le comte d'Armfelt, un des principaux conseillers d'Alexandre. Ils duraient depuis, et lui avaient prouvé que cet homme d'État était passionnément dévoué à la cause royale. En conséquence, à la faveur de l'amitié qui les unissait, il trouverait en lui un appui pour accomplir l'importante mission que le roi imposait à son dévouement. Elle avait pour objet de renouveler les demandes dont Noailles avait été chargé.

Nous les trouvons résumées dans une note émanée du cabinet du roi. La Ferronnays devait négocier en vue d'obtenir: 1<sup>o</sup> la reconnaissance des droits du roi pour rassurer les Français sur les desseins des Alliés; 2<sup>o</sup> la formation de corps français avec les soldats prisonniers; 3<sup>o</sup> une expédition dans l'ouest de la France avec ces corps et des troupes russes sous le commandement de Louis XVIII; 4<sup>o</sup> enfin, le mariage du duc de Berry avec la grande-duchesse Anne, qui embrasserait la religion catholique. Constatons sans plus attendre, et pour n'y pas revenir, que ce dernier objet, paraît avoir été abandonné par le négociateur. Il en parle à peine dans le rapport, qu'à son retour à Londres, il rédigea pour rendre compte de sa mission[94]. Il nous apprend seulement que la grande-duchesse n'est pas belle, et qu'elle lui a demandé des nouvelles du duc de Berry.

Accessoirement à ces instructions écrites, accompagnées d'une lettre du roi pour le tsar, il en reçut de verbales dont l'exécution était subordonnée, aux circonstances et à ses propres appréciations. Dans le cas où il se trouverait à même d'approcher le prince royal de Suède, maréchal Bernadette, il devait s'attacher à l'intéresser à la cause des Bourbons. Adopté par Charles XIII qui régnait à Stockholm, et désigné par lui comme l'héritier de la couronne aux applaudissements du peuple suédois, le nouveau prince royal, oubliant sa naissance et sa nationalité, se disposait à entrer dans la coalition et à conduire contre la France ses troupes mêlées aux armées moscovites. En attendant, il faisait la guerre au Danemark.

Des informations envoyées de Suède à Louis XVIII par des émigrés de marque, notamment par le duc de Piennes et par le comte, plus tard duc de Narbonne, qui avait passé à Stralsund où se trouvait Bernadotte, le présentaient, dès son changement de fortune, comme animé des meilleures intentions envers les princes français. Mais, depuis, elles semblaient s'être refroidies. Le prétexte de ce refroidissement était tiré de la dernière proclamation de Louis XVIII. Elle lui avait déplu, il ne le cachait pas. Il en désapprouvait le fond et la forme, déclarait que l'effet, en France, en serait déplorable, et regrettait ouvertement qu'avant de l'écrire, le roi ne l'eût pas consulté. Mais, au dire de Narbonne, dont nous avons sous les yeux une note confidentielle, l'ambiguïté de sa conduite et de son langage était due à d'autres causes. Il trouvait mauvais que Louis XVIII n'eût pas fait auprès de lui une démarche directe, qui eût flatté son amour-propre en prouvant que le roi recherchait son alliance et son appui.

«En outre, écrit Narbonne, il a reçu en dernier lieu des ouvertures de France, apportées par un de ses généraux qui y était prisonnier de guerre, et qui est censé s'être échappé. Il en a reçu d'abord de Bonaparte lui-même, qui cherche à l'amadouer, en lui disant qu'il ne peut trouver mauvais que, comme Suédois, il se soit armé pour la défense des États suédois en Allemagne, mais qu'il n'a nullement besoin pour cela de se joindre aux Russes, les ennemis naturels de la Suède; lui faisant même entrevoir, dit-on, que si lui, Bonaparte, venait à manquer, il serait l'homme le plus naturellement appelé à la régence de l'empire. À ces cajoleries quelques propositions plus précises étaient-elles jointes? C'est ce que je n'étais point à portée de savoir. Mais Bonaparte et lui sont tellement ennemis personnels, qu'on ne peut guère craindre que l'un se laisse séduire ou tromper par l'autre.

«Des ouvertures d'une nature différente lui ont été faites en même temps de l'intérieur, et c'est, je crois, le fait le plus important qui soit venu à ma connaissance, d'autant qu'il est assez évident qu'elles ont fait

quelque impression sur lui. Des membres du Sénat, et autres personnes actuellement en autorité en France, lui ont mandé qu'ils ne voulaient plus de Bonaparte ni de sa race; que tout ce qu'ils désiraient était de le déclarer, lui Bernadotte, régent du royaume, et de reconnaître pour leur souverain l'homme qu'il leur désignerait. Ces mêmes personnes lui ajoutaient de ne rien faire en faveur des Bourbons, parce qu'ils n'en voulaient pas non plus. Néanmoins, en montrant à M. de Montrichard<sup>[95]</sup> cette lettre, il lui dit avec emphase:

«—Si j'acceptais une pareille offre, ce serait le *vœu national* qui me guiderait; s'il était en faveur des Bourbons, je serais le premier à les proclamer. Mais, je ne contrarierais pas le *vœu national*.

«Ce *vœu national*, qui est à présent son cheval de bataille, voudrait dire, en pareil cas, le parti qui satisferait le plus son amour-propre, lequel est le grand mobile de sa conduite et le côté faible par où il faudra toujours l'attaquer. Je n'oserais dire que ces ouvertures ne lui aient point fait naître des idées d'ambition personnelle, quoiqu'il ait bien des fois protesté que si on lui offrait la couronne de France, il la refuserait. Mais il est Gascon; il a l'accent de son pays, qui n'est pas en général l'accent de la sincérité.

«En tout, quand il parle de nos princes, son refrain est toujours de dire qu'il est extrêmement disposé à servir leur cause, mais que le moment n'est pas venu; que, pour le présent, il faut qu'ils se tiennent tranquilles; qu'on doit d'abord chasser les Français de l'Allemagne; que, quand il serait sur les bords du Rhin avec une armée, il parlerait, et qu'on pourrait s'en rapporter à lui sur la proclamation à faire en pareil cas. Il faut convenir que, jusqu'à présent, il ne prend pas la route du Rhin bien promptement. Mais, je dois ajouter que toutes les personnes dont j'ai pu connaître l'opinion semblent s'accorder à dire que ce n'est pas le moment de le presser à cet égard. Même un homme qui m'a parlé du roi et des princes d'une manière qui m'a réellement fait plaisir, et que je sais être le seul homme qui a osé soutenir et justifier la déclaration du roi, M. Thornton, le ministre d'Angleterre, m'a dit qu'il leur conseillerait extrêmement de ne point tourmenter dans ce moment-ci le prince royal, d'attendre un moment plus favorable, et où il aurait moins d'affaires pressantes sur les bras.»

À l'appui du conseil indirect qu'il donnait dans les dernières lignes de la citation qu'on vient de lire, Narbonne invoquait l'opinion du comte de Montrichard, lequel ne cessait de répéter à Narbonne, que rien en ce moment ne déplairait plus à Bernadotte que l'envoi d'un agent royaliste.

—Votre présence même n'est pas bien vue ici, ajoutait «ce digne et loyal militaire». On raconte de tous côtés que vous êtes un agent du roi. Le prince royal vous croit chargé d'une mission auprès de lui, et c'en est assez pour le mécontenter. Il est obligé de garder des ménagements avec la nation suédoise, et ne peut permettre à un agent des Bourbons de résider à son quartier général. Je ne saurais trop vous engager à quitter Stralsund. Allez où vous voudrez; mais ne restez pas ici.

Narbonne protestait, affirmait qu'il n'avait aucune mission, qu'il n'était à Stralsund que par hasard; qu'en s'y arrêtant, il ignorait que le prince royal s'y trouvait. Mais, Stralsund était alors le rendez-vous d'hommes d'État de toutes les parties de l'Europe, à la grande satisfaction de Bernadotte, «qui jouissait de voir son quartier général devenir le centre où tout aboutissait.» Les bonnes relations de Narbonne avec la cour d'Hartwell étaient trop connues pour qu'il pût dissimuler son caractère d'agent du roi, et au bout de quelques jours, redoutant d'être expulsé, il se décidait à retourner en Angleterre.

Lorsque, au commencement de juin, après s'être longtemps arrêté en route, il remit à Louis XVIII la note d'où sont tirés les détails qui précèdent, La Ferronnays, parti le 26 février, venait de débarquer à Harwick, de retour de son voyage en Suède et en Russie. Il avait fait cette longue course plus rapidement que Narbonne n'avait fait la sienne. Mais il n'en rapportait pas de meilleurs résultats. À Stockholm, sa première étape, il s'était heurté aux difficultés qui viennent d'être exposées. Plus persévérant que Narbonne, il s'était efforcé de les surmonter. Cet effort ne lui avait valu que d'en subir plus durement le contre-coup.

Le duc de Piennes, rencontré en chemin, eût voulu qu'il ne s'adressât qu'au comte de Montrichard pour obtenir une audience de Bernadotte. Il le lui conseilla fortement, par des raisons que lui suggérait une connaissance approfondie de la cour suédoise, des intrigues dont elle était le théâtre, et des personnages qui en étaient l'âme. La Ferronnays eut le tort,—et il l'avoue dans sa relation,—de ne pas tenir compte de cet avis. Indépendamment de Montrichard, il sollicita les bons offices de Thornton, le ministre d'Angleterre, qu'il savait dévoué aux intérêts de Louis XVIII; de M. de Vitterstedt, membre du cabinet suédois; de M. de Camps, le familier de Bernadotte; de M<sup>me</sup> de Staël, venue à Stockholm pour voir son fils attaché à l'armée suédoise. Partout, il reçut des encouragements et d'aimables paroles. Mais, partout aussi, on lui donna à entendre que Bernadotte ne le recevrait pas. Les motifs de ce refus étaient ceux qu'on avait invoqués pour contraindre Narbonne à quitter le quartier général.

Son insistance lui attira de la part de Camps la plus cruelle algarade. Dans leur dernière entrevue, ce personnage, après avoir exprimé les regrets du prince royal et critiqué très vivement la proclamation de Louis XVIII, s'emporta tout à coup, reprocha aux Bourbons «la dévotion excessive et intolérante des uns, le scandaleux libertinage des autres», les fautes qui leur avaient fait perdre la couronne et les empêchaient de la reconquérir, l'aveuglement qui les retenait dans le même état d'esprit que lorsqu'ils avaient émigré. Ils ne pouvaient rien offrir ni promettre à la France. Ils n'avaient pas même de décorations à donner, si ce n'est la croix de Saint-Louis, «ordre banal et avili, ordre militaire donné à des valets de chambre<sup>[96]</sup>, à des gens qui n'ont porté de leur vie ni uniforme ni épée.»

—Si jamais vous rentrez en France, monsieur, dit Camps en finissant, il faut vous défaire de vos ridicules et antiques préjugés; il faut apprendre une autre langue, laisser tout tel que vous le trouverez, et ne faire de réformes que sur vous-mêmes.

La Ferronnays n'était pas venu chercher cette humiliante leçon. Il en fut mortifié. Peut-être allait-il y

répondre. Mais son interlocuteur ne lui en laissa pas le temps et, changeant de ton, en revint à un langage moins acerbe. Le prince royal n'oubliait pas qu'il était né sujet des anciens rois de France. En sa qualité de Béarnais, il serait heureux et fier de rendre la couronne aux descendants d'Henri IV. Il y travaillerait avec plaisir. Mais, son premier devoir était de s'occuper avant tout des intérêts de la Suède. Quand il s'en serait acquitté, il verrait ce qu'il pourrait faire pour les Bourbons.

Après cette douche, La Ferronnays n'avait plus qu'à quitter Stockholm pour continuer son voyage, «convaincu, dit-il, que l'unique intention de Bernadotte, dans cette guerre, est de la faire au Danemark et de conquérir, s'il le peut, la Norvège.» Le 29 mars, il était à Saint-Pétersbourg. Il avait jugé bon de s'y montrer, bien que l'empereur Alexandre en fût parti pour se rendre à son armée en route vers le Rhin. Il espérait s'y procurer les moyens d'arriver au quartier général de ce prince. Les émigrés qui résidaient dans la capitale unirent leurs efforts à ceux du comte d'Armfelt, du duc de Serra-Capriola, de la comtesse Tolstoï, pour le faire bien venir du comte de Romanzoff. Celui-ci lui joua avec une incomparable maestria la comédie du plus entier dévouement aux Bourbons<sup>[97]</sup>, le fit dîner avec les ministres et les membres du corps diplomatique, voulut le présenter aux deux impératrices, la veuve de Paul I<sup>er</sup> et l'épouse d'Alexandre, et lui offrit un courrier pour faciliter son voyage au quartier général.

Jusque-là, le comte de La Ferronnays n'avait eu qu'à se louer de l'accueil qui lui était fait. Mais lorsque, après une course de trois jours, il débarqua à Dresde, tout changea. La plus grande confusion régnait dans cette ville, où se trouvait le roi de Prusse et où le tsar était attendu. On venait d'y apprendre la mort du général Koutousoff, le retour subit de Napoléon à son armée; on croyait à l'imminence d'une grande bataille autour de Leipzig.

Dans ce désarroi, le représentant d'un monarque sans couronne ne pouvait se flatter d'exciter l'intérêt ni d'obtenir des faveurs. Le comte Tolstoï et lord Cathcart, l'ambassadeur anglais qui avait suivi le tsar au quartier général, l'accueillirent plus que froidement. Ils lui déclarèrent ne pouvoir rien pour lui. Le comte de Nesselrode le reçut à sa porte et lui dit d'un ton presque insolent que les affaires dont l'empereur était occupé ne lui laisseraient pas le temps de le recevoir ni de lire ses lettres. L'intervention d'un autre fonctionnaire, le comte d'Anstett, et celle d'un émigré, le comte de Bruges, plus connu des Prussiens que La Ferronnays ne l'était des Russes, eurent raison, au moins dans l'apparence, de ces rigueurs humiliantes. L'envoyé du roi revit Nesselrode, en fut mieux reçu cette fois que la première et, finalement, obtint de l'empereur l'audience qu'il sollicitait. Il en eut même deux. Dans la première, il remit la lettre de Louis XVIII<sup>[98]</sup> et exposa l'objet de sa mission; dans la seconde, il entendit la réponse à sa demande. Quoique enveloppée de bonne grâce et d'aimables paroles, elle était négative sur tous les points. Le tsar avait le regret, quelque intérêt qu'il portât «au comte de l'Isle», de ne pouvoir lui donner satisfaction. Le moment n'était pas encore venu de le mettre en activité, ni lui ni les princes. Les alliés avaient d'ailleurs trop besoin de ménager la cour d'Autriche pour s'exposer à la blesser en prenant parti pour les Bourbons.

—Si nous parvenons, ajouta Alexandre, à jeter Bonaparte de l'autre côté du Rhin et qu'alors, comme je n'en doute pas, il se manifeste en France quelque mouvement en faveur du roi, croyez que je saurai profiter du moment et faire entendre à l'Autriche que mon seul but ayant été de rendre la liberté aux nations, le vœu du peuple français qui réclame ses anciens maîtres rend nul tout engagement qui irait contre un vœu aussi juste. Mais il faut de la patience, une grande circonspection et le plus profond secret.

Ainsi, c'était toujours même chanson. En 1813 comme en 1793, on opposait aux démarches des Bourbons des refus plus ou moins déguisés, qui les rendaient douloureusement humiliantes pour leurs envoyés et sous lesquels ils trouvaient toujours la main de l'Autriche. La Ferronnays dut feindre de croire à la sincérité du langage impérial. Peut-être même y ajouta-t-il foi, puisqu'il osa demander la faveur de rester au quartier général. Mais, là encore, il échoua. La présence d'un agent de Louis XVIII auprès des alliés, était actuellement impossible. Cependant, les dernières paroles de l'empereur, sincères ou non, lui rendirent un peu d'espoir. Alexandre lui promit de le rappeler, dès que les circonstances le permettraient, et de faire appuyer auprès du gouvernement britannique les demandes que le comte de l'Isle jugerait utile de lui adresser. À peine est-il besoin d'ajouter que cette double promesse fut oubliée et que le tsar, ne l'ayant faite que du bout des lèvres, négligea de la tenir.

De ce pénible voyage, La Ferronnays me rapporta qu'une lettre autographe d'Alexandre au «comte de l'Isle», encore moins explicite que les réponses verbales qui lui avaient été faites.

«J'ai voulu voir le comte de La Ferronnays pour lui parler des sentiments invariables que je vous conserve. Il m'eût été agréable de le conserver auprès de moi, si les événements avaient été plus avancés. Il vous parlera d'une victoire remportée sur Napoléon en personne; mais il aura l'honneur de vous dire, en même temps, quels grands efforts exigent encore les circonstances, pour donner aux affaires de l'Allemagne les développements nécessaires. Nous sommes toujours en présence. Il s'agit de manœuvrer, de choisir des positions, de saisir le moment de frapper un nouveau coup. Vous jugerez, d'après tous ces détails, que, quelque plaisir que j'aurais eu de voir sur le continent le duc d'Angoulême, je crois que le moment n'est pas encore propice. Il en est de même de l'époque où de grands détachements pourront être employés immédiatement contre les points que vous indiquez. J'ai besoin ici de toutes mes forces réunies à celles de la Prusse. Les diversions directes ne seront utiles que lorsque nous approcherons du Rhin. Les mouvements populaires sont trop incertains quand l'esprit n'est pas soutenu par la proximité des armées. J'espère que la Providence continuera à nous accorder sa protection. Nos efforts seront suivis, et notre persévérance est à l'épreuve de tous les événements.»

Tandis qu'après Noailles, La Ferronnays, comme on vient de le voir, se prodiguait en pure perte au quartier général russe, les divers émissaires chargés par Louis XVIII d'agir là ou ailleurs dans le même but<sup>[99]</sup>, n'étaient pas plus heureux. Le comte de Bruges, émigré français, admis au camp des Alliés comme colonel au service de l'Angleterre; Narbonne en Espagne, où il s'était rendu en revenant de Suède; le comte de Trogoff,

ancien officier de marine, émigré lui aussi, envoyé en Autriche où il avait servi avec un grade supérieur, se heurtaient au mot d'ordre que toutes les puissances coalisées semblaient s'être donné: Ne pas employer les Bourbons. Blacas lui-même, qui s'était réservé la tâche de rallier aux vues de son maître le comte de Liéven, récemment arrivé à Londres en qualité d'ambassadeur de Russie, entendait ce diplomate objecter à ses demandes qu'il le sollicitait d'appuyer auprès de sa cour, des arguments analogues à ceux qu'on opposait partout aux messagers royaux. Sous un langage presque obséquieux envers Louis XVIII, le comte de Liéven ne refusait pas l'appui qu'on lui demandait; mais il prédisait que les requêtes qu'il s'agissait de faire aboutir étaient condamnées d'avance. Les puissances ne pouvaient rien pour les Bourbons tant qu'elles ne seraient pas en France. Moins sincère que ne l'avait été Alexandre en recevant La Ferronnays, ou ignorant les véritables desseins des Alliés, il déclarait que ce n'était pas en France qu'ils voulaient porter la guerre, qu'ils ne souhaitaient même pas d'y aller et que, lorsqu'ils auraient obligé Napoléon à repasser le Rhin, ils seraient disposés à lui accorder la paix. C'est uniquement l'Allemagne qu'ils défendaient contre ses entreprises.

Cette argumentation désolait Louis XVIII et Blacas. Celui-ci considérait comme imprudente une telle politique, et il le confiait à de Maistre. «Le Corse, qui ne pourrait défendre la France contre le roi armé d'un sage manifeste, défendra encore l'Allemagne contre les canons du prince de Smolensk. Et quand ils seraient maîtres de l'empire germanique, les Russes ne se trouveraient que sur le théâtre, où Souvaroff a vu borner sa victorieuse carrière. En un mot, si je peux faire usage d'une figure que vous me passerez en faveur de l'application et d'un vieux goût que vous m'avez reproché bien des fois, Buonaparte qui a été *décavé* en Russie ne peut perdre son *tout* qu'en France, et c'est là qu'un intérêt bien entendu le forcerait à *jouir de son reste*.»

Bientôt après, tout faisait prévoir que les vœux de Blacas ne tarderaient pas à être exaucés et que la partie suprême se jouerait sur le territoire français. Le 13 juillet, l'armée anglaise, qui sous les ordres de Wellington opérait en Espagne, s'approchait de la frontière. Des détachements isolés la franchissaient accidentellement, sous prétexte de se procurer des vivres et du fourrage. Louis XVIII s'inquiétait des exactions qu'ils pourraient commettre. «J'aimerais presque autant qu'on allât planter les Léopards sur les remparts de Bayonne, parce que ce serait une démarche politique, bien mauvaise sans doute, mais qu'une autre pourrait effacer, au lieu que l'effet de ce que je viens de détailler doit être d'inspirer haine et méfiance contre ceux dont l'appui est indispensable. Je voudrais donc au moins que le gouvernement ordonnât, en ce cas, la discipline la plus exacte et punisse sévèrement quiconque y aurait manqué.»

Entre temps, on apprenait à Londres que le pape Pie VII venait de consentir à Napoléon un nouveau concordat, qui faisait de l'Église la véritable vassale de l'Empire. On ignorait encore en quelles circonstances quasi tragiques, la violence impériale avait arraché à la faiblesse d'un vieillard captif ces concessions incroyables; on croyait qu'il ne les avait faites qu'afin de rentrer en possession de Rome. Cette nouvelle exaspérait Blacas, livrait son âme à l'indignation et à la douleur.

«Le roi de Rome avait besoin d'une légitimation et d'une consécration plus imposante que celle du serment offert par les sénateurs et les préfets. Le successeur de saint Pierre rendra ce service; mais il aura Rome! Il ouvrira au tyran qui vient de sacrifier à son ambition un demi-million d'hommes, ce sanctuaire quo saint Ambroise ferma à Théodose pour le massacre des Thessaloniens; mais il aura Rome!... Il sera pour la famille d'un monstre, unique obstacle au bonheur du monde, le ministre d'une consécration nouvelle; mais il aura Rome! Ah! mon cher comte, le cœur se serre tellement à cette pensée, qu'il ne peut laisser échapper la conscience à des vérités que toutes les forces ultramontaines ne parviendront jamais à écarter. Mais, espérons plutôt que tout ce que disent les gazettes françaises est faux, ou, du moins, attendons d'en être sûrs pour le croire.»

À ce cri de colère, de Maistre répond par «des duretés». «Ah! comme vous traiteriez, et bien justement, un homme qui, en avouant qu'il ne croit pas à telle ou telle pièce attribuée à votre maître, en parlerait cependant pour regarder comme déjà faites je ne sais combien de bassesses purement idéales! C'est cependant ce que vous faites, mon cher comte, et c'est une assez curieuse chose d'entendre un gentilhomme français raisonner ainsi, tandis qu'un luthérien, M. de Rennenkampf, prouve ici par écrit que toute cette affaire n'est qu'une absurde et atroce comédie, ce qui saute aux yeux.» Et «ces duretés» que Blacas reproche affectueusement à son ami et dont celui-ci s'excuse, sont le point de départ d'une longue discussion théologique qui détourne un moment les deux correspondants de l'objet accoutumé de leurs préoccupations.

## X

### MOREAU ET BERNADOTTE

On apprenait tout à coup à Londres, dans les premiers jours du mois de septembre, la présence en Europe d'un homme depuis longtemps oublié, le général Moreau. Après un séjour de plusieurs années en Amérique, il s'était mis en route pour le continent, appelé par l'empereur Alexandre, à l'instigation du colonel Rapatel, son ancien aide de camp, arrivé, comme on l'a vu, à Saint-Petersbourg. Mais au lieu de venir en Angleterre, où l'attendait sa jeune femme qui l'avait quitté dix mois avant, il était allé débarquer, le 1<sup>er</sup> août, à Stralsund, en Suède, où le prince royal Bernadotte l'avait reçu comme un ancien ami, entouré de soins et d'hommages et traité en héros. De Stralsund, ce revenant s'était rendu à Prague. L'empereur d'Autriche, rallié enfin à la coalition, s'y trouvait avec le tsar Alexandre et le roi de Prusse. La guerre recommençait. La part que venait de se décider à y prendre le monarque autrichien et l'adhésion du Danemark, qui avait dû, en faisant sa paix avec la Suède, promettre aux Alliés un contingent de dix mille hommes, dressaient en face de Napoléon un faisceau de forces belligérantes auquel il semblait difficile qu'il pût longtemps résister. Accueilli par les souverains avec un empressement presque respectueux, Moreau leur avait promis ses conseils pour la

campagne qui se rouvrait.

Dans la situation faite à Louis XVIII par le dédaigneux oubli où le laissaient les Alliés, l'arrivée de Moreau constituait un événement heureux. Par des lettres d'Amérique, reçues l'année précédente, à Hartwell<sup>[100]</sup>, et signées du royaliste Hyde de Neuville, l'un des entreprenants acteurs des conspirations de 1800, il savait que Moreau était disposé à servir la cause des Bourbons. «Dites à Louis XVIII, lui avait fait mander le général, que vous connaissez un bon républicain qui, désormais, servira sa cause avec plus de fidélité que beaucoup de gens qui se disaient autrefois royalistes. Depuis que les républicains se font esclaves, c'est auprès des rois sages qu'il faut aller chercher la liberté.» Louis XVIII, dès ce moment, croyait donc pouvoir compter sur Moreau.

Il le croyait, maintenant, d'autant mieux qu'une lettre datée de Stralsund, le 10 août 1813, et adressée à Londres au comte de Bouillé<sup>[101]</sup>, montrait Moreau, à son arrivée en Europe, toujours animé des sentiments qu'il avait manifestés à Hyde de Neuville, l'année précédente, «tout rempli des plus nobles pensées, tout à sa patrie pour la délivrer et lui donner une constitution honorable sous la domination de la famille royale.»

«Le prince de Suède lui a fait une réception royale, disait cette lettre, l'a logé chez lui, a tenu sa cour chez le général, et lui était au milieu de tous ces cordons, de ces titres et de ces Excellences, les deux bras pendants, avec son petit frac et son air négligé, regardant, remerciant et rougissant au moindre mot d'éloge. Il a enivré ici jusqu'au peuple. Hier, au dîner du prince royal, nous avons manqué d'être écrasés tant on se pressait pour le voir. Il ne s'en apercevait pas. Il est parti pour le quartier général russe, ne veut revenir qu'aide de camp de l'empereur.

«—Je ne dois rien commander, dit-il; mais, dire ce que je sais et, s'ils veulent, il sera battu.

«Il me disait:

«—C'est nous qui devons réparer les maux que nous avons faits, afin qu'on ne se venge pas sur nous.

«Il a son plan pour entrer en France; tout est fondé sur dix ans de méditation. Deux Français vont commander la croisade: l'un est Suédois; l'autre est à nous et pour toujours, un des plus grands capitaines de son siècle et un des hommes les plus modérés et les plus modestes que je connaisse.

«—Je deviendrai, disait-il, postillon comme le prince Eugène; je courrai sans cesse d'un roi à l'autre pour les accorder; je voyagerai les nuits et me battrai le jour.

«Et tout cela se dit avec un air de paix et de modestie, qui enchante. Ce trésor nous est arrivé d'Amérique en trente jours. Le vent est bon, mon cher ami!»

Communiquée par le comte de Bouillé à Louis XVIII, cette lettre enthousiaste lui suggéra l'idée d'envoyer auprès de Moreau un homme de confiance chargé de se concerter avec lui sur les moyens à prendre, pour faire bénéficier la cause royale de ses heureuses dispositions. Il y avait alors à Londres un vieil émigré qui jadis l'avait connu. Il se nommait Bascher de Boisgely. C'est à lui que Blacas recourut pour interroger Moreau et recevoir ses conseils. Afin de faciliter l'accomplissement de sa mission, il lui remit un questionnaire auquel le général devait répondre. Ses réponses traceraient au roi sa conduite.

«Quelles sont les idées du général Moreau sur l'opinion actuelle de la France et sur les moyens de mettre en action le mécontentement qui y règne?

«Quel serait, à cet effet, le langage le plus propre à concilier tous les sentiments, à calmer toutes les craintes, à encourager toutes les espérances?

«Quel moyen peut-on entrevoir de former, soit en France, soit hors de France, un noyau d'armée française sous les ordres du général Moreau? Serait-il capable d'armer, dès à présent, contre Buonaparte, les prisonniers de guerre qui se trouvent en Allemagne, ou en Russie, ou en Angleterre?

«Dans l'une ou l'autre de ces suppositions, la présence d'un prince de la maison de France serait sans doute indispensablement nécessaire à cette armée. Son arrivée préalable aux armées coalisées, ne serait-elle pas regardée par le général Moreau comme d'une haute importance et d'un intérêt majeur?

«Quel serait le plan que le général Moreau regarderait comme le plus avantageux, pour faire occuper par une armée royale une portion du territoire français, et quel point choisirait-il de préférence pour une semblable expédition, dans le cas où l'on pût rassembler les moyens de l'entreprendre?

«Quelle idée se forme-t-il des résultats probables de la guerre présente, soit en Allemagne, soit dans la Péninsule, relativement à la situation intérieure et extérieure de la France?

«En un mot, il ne sera rien négligé de tout ce qui peut faire connaître au roi l'opinion d'un homme auquel Sa Majesté désire confier les pouvoirs les plus étendus et les plus nécessaires au succès d'une entreprise dans laquelle le général Moreau se promet, sans doute, de recueillir la plus grande gloire qui puisse être offerte à la plus noble ambition.»

Sous la signature de Blacas, dont ce questionnaire était revêtu, le roi avait écrit de sa main: «En approuvant les présentes instructions, je saisis avec empressement l'occasion de donner moi-même au général Moreau un nouveau témoignage de l'estime et de la confiance qu'il me connaît pour lui depuis longtemps.—LOUIS.»

Lorsque Bascher de Boisgely quitta Londres, le 12 septembre, pour se rendre au quartier général des



Alliés, ou il devait trouver Moreau, il y avait déjà quinze jours que ce malheureux n'existait plus. Le 27 août, à la bataille de Dresde, un boulet lui avait brisé les jambes. Transporté aux ambulances de Lauen, il y expirait, le 2 septembre, sans avoir compris, semble-t-il, ce qu'offrait d'odieux sa présence parmi les armées qui se préparaient à envahir sa patrie et pourquoi sa mort tragique apparaîtrait à jamais comme un châtement mérité. L'envoyé du roi n'apprit ces nouvelles, qui coupaient court à sa mission, qu'après s'être mis en chemin.

Elles étaient déjà parvenues à Londres. Le colonel Rapatel, aide de camp du général, avait annoncé à M<sup>me</sup> Moreau son malheur. Dans une première lettre, il lui disait: «Le général a perdu ses deux jambes; mais sa tête nous reste.» Dans la seconde, il lui apprenait qu'elle était veuve. Elle recevait en même temps, par l'entremise de Blacas, les condoléances du roi, à qui elle allait, dès ce moment, témoigner, en toute occasion, sa gratitude et son zèle pour sa cause.

Louis XVIII considéra la mort de Moreau comme un réel malheur<sup>[102]</sup>. Mais, en constatant que Bernadotte avait encouragé les projets du général, il en revint, malgré l'échec de ses tentatives précédentes, à l'idée de recourir à lui. À cet effet, il lui envoya le comte de Bouillé. Plus heureux que les précédents négociateurs, Bouillé put arriver jusqu'au prince royal de Suède, qui assiégeait Davout dans Hambourg. Les circonstances étaient changées, la lutte finale contre Napoléon résolument engagée. Bernadotte ne se croyait plus obligé de refuser sa porte à un agent secret des Bourbons. Il reçut Bouillé avec une bienveillance marquée, eut avec lui plusieurs conversations, le décora de l'ordre de l'Étoile polaire. Mais il se borna à lui répéter ce qu'il avait dit aux autres envoyés du roi, et Bouillé n'osa pousser ses demandes à fond.

«Je crois, mandait-il, le 27 novembre, à Blacas, que si le roi jugeait à propos de faire auprès du prince une démarche franche et ouverte, je pourrais risquer à m'en charger. Mais, le montant n'est peut-être pas encore assez favorable pour cela. Il faut que le prince soit débarrassé de la besogne qui l'occupe dans ce moment-ci et que ses drapeaux flottent sur les murs de Hambourg, avant qu'il puisse être libre d'agir sur d'autres points.»

Un mois plus tard, ayant revu Bernadette à Kiel, après une course au quartier général russe, il fut accueilli avec plus d'effusion encore que la première fois. «Il a poussé l'affabilité jusqu'au point de m'embrasser.» Rendant compte de ses entretiens, il envoyait à Hartwell de piquantes observations sur Bernadotte et son entourage.

«Nos conversations ont entièrement roulé sur sa haine contre Buonaparte, sa résolution de renverser l'usurpateur (il ne se sert plus que de ce terme en parlant de lui), son désir de servir les Bourbons, si la France les redemande, son opinion personnelle qu'il n'y a qu'eux qui doivent y régner. Mais, cette dernière pensée est encore tellement délayée dans ses raisonnements et des hypothèses à l'infini, qu'il faudrait vous écrire un volume pour vous en rendre compte, et qu'il me serait même alors bien difficile de le faire exactement. Ce n'est point une conversation, que l'on a avec lui; c'est un discours que l'on écoute. Peu d'hommes parlent mieux. Son éloquence est forte et possède une grâce séduisante à laquelle il est difficile de résister. Il a aussi au suprême degré le talent de se faire aimer de tous ceux qui l'entourent. Un tel homme pourrait faire beaucoup pour le roi et pour le bonheur de la France, si on parvenait à le mettre exactement dans la bonne route et à l'y maintenir.

«J'oserai dire qu'il veut marcher au vrai but, mais qu'il ne chemine encore que par des sentiers incertains. Ses idées de gloire sont sublimes; il s'en fait une aussi juste que brillante de celle qui deviendrait son partage, s'il rétablissait la monarchie d'Henri IV. Son cœur est plein de sensibilité et d'honneur. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, mille pensées, mille projets divers lui passent par la tête. Il voudrait ci, il voudrait ça ...

«Il a auprès de lui, et la chose est assez singulière, quatre personnes confidentielles, qui sont absolument les antipodes les unes des autres; M. de Camps, homme d'esprit, son premier aide de camp, son frère de lait, son camarade d'enfance, et M. de Shelegel, son secrétaire politique, nous détestent. M. Gré, son compatriote, son vieil ami, celui qui, le premier, lui mit un uniforme sur le corps en lui disant qu'il le faisait maréchal de France, et qui lui sert maintenant de secrétaire particulier, ainsi qu'un M. Plantier, également Béarnais, qui a été émigré, criblé de blessures au service de la bonne cause, et qui porte continuellement sa croix de Saint-Louis, attachée sur son cœur, à sa bretelle; ces deux derniers, dis-je, sont au contraire, s'il était possible de se servir pour une pareille vertu d'un pareil terme, des bourbonnistes exagérés. Aucun des quatre n'exerce sur le prince royal une influence assez décidée pour lui faire changer d'avis, lorsqu'une fois il a pris son parti; mais, comme ils vivent dans son intérieur le plus intime, surtout M. de Camps, et qu'ils lui disent tout ce qu'ils veulent dans leur patois, ils ne laissent pas que d'avoir beaucoup d'empire sur ses incertitudes, et de les fixer quelquefois. Le premier a plus d'esprit que l'autre; mais, celui-ci a peut-être plus de finesse. Voici donc les deux, hommes entre lesquels l'opinion et le vœu du prince royal, au sujet du rétablissement de la maison de Bourbon, sont continuellement ballottés. Mais, un grand point de gagné déjà, c'est que tout est d'accord pour la chute du tyran, et pour l'expulsion hors de France de tout ce qui est Corse, ou tient à la famille du Corse.»

—Je vous déclare, avait dit Bernadette en présence de plusieurs personnes, à en croire Bouillé, que Napoléon ne régnera plus, ni lui, ni le roi de Rome, m'entendez-vous? Et vous croyez peut-être que j'ai l'ambition de me mettre à leur place; non, messieurs, vous seriez dans une grande erreur; ce n'est pas moi, c'est un autre que j'y mettrai.

«Je tenais ceci du général Tattenborn, qui était présent et qui me le dit en sortant du conseil, écrivait Bouillé. Depuis, le prince me l'a confirmé lui-même. Il me semble qu'il ne pouvait guère s'exprimer plus clairement et plus correctement.»

Dans la même lettre, après avoir fulminé contre M<sup>me</sup> de Staël qu'il accusait d'envoyer de Londres, au

prince royal, les plus détestables conseils, et de tenir sur les Bourbons des propos odieux<sup>[103]</sup>, Bouillé racontait qu'au quartier général russe, où il s'était rendu pour remettre à l'empereur une lettre du prince de Condé, il avait vu le comte de Nesselrode; il répétait les paroles que le ministre d'Alexandre lui avait adressées:

—Dites à vos princes, quand vous les reverrez, que nous serions trop heureux de les rétablir en France, que nous ne désirons rien de plus, mais que nous ne pouvons rien faire pour cela dans ce moment-ci. Qu'ils laissent donc cette question entièrement entre nos mains! Qu'ils restent tranquilles! Qu'ils ne se tourmentent et ne s'agitent pas; surtout, qu'ils n'envoient personne et n'écrivent rien.

Le général Pozzo di Borgo, à qui Bouillé devait d'avoir été reçu par Nesselrode, lui avait parlé le même langage, et même confié que les souverains alliés proposeraient encore une fois la paix à Bonaparte aux conditions les plus favorables, quoique convaincus «que ce maître fou n'écouterait rien».

Ces deux propos présentaient beaucoup d'analogie avec ceux que Bernadotte lui avait tenus. Ils révélaient trop clairement, de la part des cours coalisées, la volonté de ne pas utiliser le roi de France pour que Bouillé pût se flatter de l'espoir de la fléchir. Il ne lui restait donc qu'à rentrer à Londres, où il arriva au mois de février 1814.

## XI 1814

À ce moment, Louis XVIII, par l'intermédiaire de Blacas, était en communication constante avec M<sup>me</sup> Moreau. À la mort de son mari, elle avait assuré le roi de son indestructible dévouement. Elle le lui prouvait maintenant, en lui communiquant les nouvelles que lui envoyait du théâtre de la guerre le colonel Rapatel, l'ancien aide de camp du général, resté à l'état-major de l'empereur de Russie<sup>[104]</sup>. Parmi ces nouvelles, il avait lu une lettre d'Alexandre, adressée, le 31 janvier, à Rapatel et au comte de Rochechouart, émigré français attaché à ses armées, en réponse à une démarche qu'ils venaient de faire auprès de lui, afin d'être autorisés à prendre le commandement des royalistes qui, à l'entrée des Alliés en France, s'offriraient pour combattre Napoléon.

«Je ne puis qu'applaudir aux sentiments que vous témoignez; mais, il ne faut pas agir en enfants. J'ai déjà devant les yeux les affreux résultats qui ont suivi la trop prompte déclaration des peuples, et je ne me pardonnerais jamais de causer le malheur de ceux qui pensent comme vous, et que le sort des armes peut faire retomber dans les mains de Bonaparte. Je me suis cru obligé de dire à tous ces messieurs qui se sont présentés à moi à ce sujet, que j'approuverais et seconderais de tous mes efforts tous les mouvements qui se feraient devant notre ligne; mais que je ne me rendais responsable d'aucun de ceux qui s'exécuteraient sur nos derrières, parce qu'une affaire perdue pourrait influencer sur la paix, et peut-être l'amener. Si la Providence ne nous abandonne pas, j'espère que nous gagnerons la première bataille. Je sais que le vœu des Français est pour les Bourbons; mais je veux que la nation en décide, afin de n'être jamais exposé à en recevoir un reproche. Quant à vous, restez auprès de moi. Je saurai vous employer si nous frappons le dernier coup; c'est alors que je vous permettrai de vous répandre dans toute la France comme les apôtres de la belle cause que vous désirez servir, et que nous servirons ensemble. Jusqu'à ce que l'occasion soit plus favorable pour elle, restez auprès de moi, et quoique les princes n'aient pas, auprès de ma personne, de meilleur ambassadeur que moi-même, je vous autorise l'un et l'autre à en faire les fonctions, et à me faire connaître de suite tout ce que vos compagnons voudront me demander; dites-leur que le fantôme de Caulaincourt ne les effraye pas. Je ne veux point de paix avec Bonaparte; mais je suis prêt à la faire avec la nation.»

Avant que Louis XVIII ne lût cette lettre, s'était répandue dans Londres la nouvelle que les Alliés avaient franchi la frontière française. C'était vrai, et, malgré la résistance héroïque qui a immortalisé la campagne de France, ils avançaient rapidement vers Paris. Il semblait donc que l'heure fût venue pour eux de tenir les promesses qu'ils avaient faites, sous tant de formes diverses, aux envoyés du roi. Rien ne décelait cependant qu'ils eussent le dessein de les tenir. Leur mutisme augmentait l'impatience de Louis XVIII. Les avis qu'il recevait de France la portaient bientôt à son comble. Un jeune soldat anglais, fait prisonnier sur la frontière espagnole, et qui était parvenu, grâce à la complicité des royalistes, à s'évader d'Agen où il était interné, avait été chargé par eux de supplier le roi de leur envoyer un prince pour se mettre à leur tête. Tout le Midi, de Bordeaux à Pau, disaient-ils, était prêt à se soulever et n'attendait qu'un signal.

D'autre part, Wellington, en entrant dans le Béarn, y avait été reçu aux cris de: «Vivent les Bourbons! Nous voulons le sang d'Henri IV!» Éclairé par cet accueil, il avait envoyé à Londres le duc de Guiche qui marchait avec ses troupes, pour conseiller au prétendant de faire partir pour Bordeaux Monsieur ou l'un de ses fils. Le roi demandait alors au gouvernement anglais des passeports pour les princes. D'abord, on les lui refusait. Ce n'est qu'après un long débat qu'il les obtenait sous des noms supposés. Quand Bouillé rentra à Londres, les princes venaient de partir avec les gentilshommes de leur maison: le comte d'Artois pour le quartier général des souverains, sous le nom de comte de Ponthieu; le duc d'Angoulême pour Bordeaux, sous le nom de comte de Pradel, et le duc de Berry pour Jersey et la Normandie, sous le nom de comte de Vierzon. Un courrier avait été expédié au duc d'Orléans, à Paienne, pour l'inviter à se rendre en Provence.

Pour compléter ces grandes mesures, le roi, faisant appel de nouveau au dévouement de Bouillé, l'envoyait à Bernadotte à qui il demandait de prendre, comme «généralissime», le commandement des troupes françaises qui se prononceraient, pour la royauté. Il eût voulu le nommer connétable ou lieutenant général du royaume. Mais la qualité de lieutenant général appartenait au comte d'Artois, et celle de connétable n'était

pas compatible «avec l'adoption qui place le prince royal sur les marches du trône de Suède». Au reste, le titre de «généralissime» lui assurerait l'autorité nécessaire «à l'exécution de ses nobles projets, sans annuler la marque de confiance que Sa Majesté donne depuis si longtemps à un frère qui est à la fois son ami le plus tendre et son serviteur le plus dévoué». Enfin, Bouillé était chargé de déclarer «au futur libérateur de la France» que le roi, jaloux de s'acquitter un jour d'une dette sacrée, avait hâte de connaître à cet égard les désirs du prince royal pour lui et pour les Français qui, «sous ses étendards, contribueraient à la délivrance de leur patrie.»

Le roi, maintenant, n'attendait plus que la possibilité de partir à son tour. «Ce ne sont plus les années que l'on compte avec la résignation du malheur, écrivait Blacas à de Maistre; ce sont les instants que l'on calcule avec les impatiences de l'espoir. Oui, mon cher comte, *adhuc quadraginta dies!* disons-nous, maintenant, avec une assurance presque prophétique. Et cependant les banquets de Ninive bravent encore, à Châtillon<sup>[105]</sup>, le glaive exterminateur! et cependant nous sommes condamnés à douter que les jours d'expiation soient consommés.»

Quoique Blacas apportât encore quelque timidité dans l'expression de ses espérances, il semblait bien, cette fois, qu'elles dussent se réaliser. Avant que la lettre en laquelle il les confiait à de Maistre fût arrivée à sa destination, on apprenait à Londres les graves événements survenus à Paris, durant les trois premiers jours d'avril: la déchéance de Napoléon, prononcée par le Sénat, et la formation d'un gouvernement provisoire. Bien que le rappel des Bourbons n'eût pas suivi ces mesures, elles apparaissaient comme le prologue de leur rétablissement. Aux yeux des Anglais, Louis XVIII cessait brusquement d'être le souverain proscrit auquel, depuis six ans, ils prodiguaient les témoignages d'une commisération respectueuse; il redevenait le roi, le roi de France, qui allait demain rentrer en possession de sa couronne. C'est à ce titre que maintenant, après avoir si longtemps paru l'oublier, ils lui apportaient leurs hommages dans ce château d'Hartwell où, comme la Belle au bois dormant, la vieille monarchie française sortait de son long assoupissement; à ce titre aussi que le prince régent, dans sa résidence de Carlton House, offrait à Louis XVIII une fête somptueuse, à laquelle tenait à honneur d'assister tout ce qui comptait dans la société britannique.

Cependant, le vote du Sénat français rendait inutile la démarche qu'au même moment le comte de Bouillé, par ordre du roi, faisait auprès de Bernadotte. S'il eût été possible à Louis XVIII d'arrêter en chemin son envoyé, il se fût empressé de le rappeler. Mais Bouillé avait doublé les étapes pour rejoindre le prince royal de Suède, couru après lui de Nancy à Cologne, et, l'ayant enfin rencontré à Kayserslautern, sur la route de Mayence, dans la matinée du 2 avril, il s'était fait un devoir de lui remettre la lettre du roi. Ce n'est qu'après la lui avoir remise, qu'en l'accompagnant à Bruxelles, il avait appris les résolutions du Sénat français, et vu le comte d'Artois partir pour Paris. Il en était réduit «à se désoler de la fatalité» qui l'avait entraîné à s'acquitter de son message avant de connaître les événements de la capitale. Il est toujours fâcheux, lorsque des services d'un caractère louche ne peuvent être utilisés, de les avoir sollicités.

Quant à Bernadotte, qu'on a vu si peu disposé à servir la cause des Bourbons quand elle semblait condamnée, et se laisser dire, tout en protestant de son dévouement pour eux, qu'il était digne de régner à leur place, il affectait, maintenant qu'un vent favorable enflait leur voile, d'avoir toujours défendu leurs intérêts et d'être prêt à les défendre encore. La lettre que lui apportait Bouillé lui fournissait une occasion de le déclarer à Louis XVIII lui-même. Il s'empressa d'en profiter, ainsi qu'en fait foi le message qu'il lui expédia de liège, le 4 avril 1814, en signant de son nom dynastique «Charles-Jean».

«Sire, j'ai rencontré à Kayserslautern le comte de Bouillé, qui m'a remis la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire. Je m'empresse d'y répondre et de vous assurer, Sire, qu'on ne peut être plus sensible que je ne le suis, à la confiance que Votre Majesté a placée en moi et à tous les témoignages qu'elle veut bien m'en adresser elle-même ou m'en faire donner par M. de Bouillé. Je me hâte de dépêcher M. Gré vers Votre Majesté pour lui en porter mes remerciements, et pour lui dire que des circonstances sans cesse renaissantes, mais toujours périlleuses pour la cause et pour moi, ont pu seules retarder l'exécution d'un plan que je médite depuis longtemps. Ce plan, Sire, formé selon mon cœur, se trouve aujourd'hui fort de l'intérêt de ma politique et du besoin de mettre un terme aux malheurs qui déchirent depuis tant d'années notre belle mère patrie.

«J'ai eu de grandes obligations et de grands devoirs à remplir envers la brave nation qui m'a appelé. J'ai reconnu l'impérieux besoin de ne point heurter des idées peu conformes aux miennes. Mais, tout en reconnaissant qu'un prince qui s'éloigne des vues générales des hommes qu'il est appelé à gouverner un jour, s'expose à s'en voir totalement abandonné, j'ai dû me soumettre à ce penchant de la nation suédoise, sans cependant perdre de vue l'espérance d'aider à rétablir en France les descendants du grand et bon Henri. J'ai, dès mon jeune âge, approché son berceau; ce souvenir est bien propre à exalter le cœur d'un Béarnais, et surtout d'un Béarnais devenu prince. Instruit dès l'enfance des droits du peuple de ce pays, des lois et des coutumes qui le liaient à ses souverains, j'ai souvent éprouvé un noble orgueil en pensant que je pourrais un jour leur être utile. Un motif si beau a contribué à me faire quitter les montagnes et les forêts du Nord, et à me séparer d'un souverain qui a pour moi toute la tendresse d'un père, et d'un fils qui fait toute mon espérance.

«M. de Bouillé a déjà dû rendre compte à Votre Majesté de tout ce que je lui ai dit à mon retour de Nancy. J'ai éprouvé qu'il est des situations dans la vie où ce qu'on désire le plus doit être ajourné, soit pour sa propre conservation, soit pour l'intérêt de la cause qu'on veut servir, et je l'ai chargé de dire à Monsieur, que Son Altesse royale pouvait se rendre à mon quartier général lorsqu'elle jugerait que l'occasion est favorable.

«En me remettant la lettre de Votre Majesté, M. de Bouillé m'a communiqué les instructions qu'il a reçues; je l'ai chargé de lui rendre compte que j'acceptais ce qu'elle m'offrait, et M. Gré, qui a ma confiance et qui connaît mes sentiments, est chargé d'en réitérer l'assurance à Votre Majesté.»

Lorsque Louis XVIII reçut ces tardives protestations, le concours du prince royal de Suède ne lui était plus nécessaire. Les récits de Narbonne, de La Ferronnays, de Bouillé, cités plus haut, autorisent d'ailleurs à penser que c'était folie de l'avoir espéré. Ce n'est pas la seule erreur de ce genre qu'ait commise Louis XVIII pendant son séjour à l'étranger. Il avait eu foi dans Dumouriez, dans Pichegru, dans Moreau, et les déceptions successives que rappellent ces noms tristement fameux laisseraient, non moins que celle qu'il devait à Bernadotte, planer un doute sur sa perspicacité si l'on ne savait combien sont fragiles les espoirs qu'engendre l'exil, et trompeurs les jugements à la faveur desquels ils naissent, se développent et se formulent en résolutions. Du moins, à l'heure où ses douloureuses aventures touchaient à leur dénouement, tout contribuait à lui faire oublier ces déceptions cruelles. Il voyait enfin le terme de ses malheurs, et se livrait à la joie d'entendre retentir à ses oreilles, comme autrefois à celles de ses aïeux aux beaux jours de Versailles, le cri: Vive le roi! Les vents favorables qui soufflaient de France, comme pour lui en ouvrir le chemin, lui portaient sur leurs ailes, avec l'appel des fidèles partisans de sa cause, des effluves sains et bienfaisants, réparateurs de ses longues infortunes. Le 19 avril, suivi du duc d'Havré, du comte d'Agoult et du comte de Blacas, il s'embarquait à Douvres sur une frégate anglaise, et le 25, à Calais, il mettait le pied sur le sol de sa patrie, vingt-quatre ans après en être sorti, et sans avoir jamais désespéré d'y revenir. Parti en fuytif, il y rentrait en roi.

Mais, durant ce long exil, que de deuils avaient déchiré son âme! Sans parler des victimes de la Terreur, que de parents, que d'amis laissés sur les chemins par lesquels il avait promené ses infortunes: ses tantes, M<sup>mes</sup> Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV; la comtesse de Marsan, celle qu'il appelait sa seconde mère; sa sœur la reine de Sardaigne, sa belle-sœur la comtesse d'Artois, la reine sa femme, ses cousins le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, l'infortuné duc d'Enghien, son fidèle ami d'Avaray! Et parmi ses partisans, comment compter ceux qui avaient payé de la vie leur dévouement à sa cause: Charette, Cadoudal, Frotté et combien d'autres, illustres ou obscurs, tombés en combattant pour lui! Ceux qui survivaient, comme le comte d'Artois et Condé, avaient vieilli. Leurs plus belles années s'étaient écoulées dans les luttes et les intrigues, les deuils et les larmes. Ils rentraient aigris par leurs malheurs, et, à peine rentrés, leurs revendications allaient ébranler ce trône dont ils poursuivaient, depuis vingt-cinq ans, le relèvement.

Les difficultés qu'elles devaient engendrer n'échappaient pas à Louis XVIII. À la légitime joie que lui causait son retour en France, se mêlaient déjà des préoccupations et des inquiétudes, comme s'il eût prévu qu'en recevant des mains des Français sa couronne, il aurait à lutter contre, son frère, contre la plupart de ceux qui revenaient avec lui, contre cette politique des émigrés, trop longtemps et jusqu'à ce jour la sienne, dont il ne mesura complètement l'inanité, la folie et les périls qu'au moment de toucher le sol de son pays.

On raconte qu'à la veille de son départ d'Angleterre, recevant le duc de Duras, et celui-ci se félicitant de voir la couronne bien rétablie dans la maison de Bourbon, il lui répondit:

—Bien rétablie, cela dépend.

—L'intention du roi serait-elle de ne pas accepter la couronne?

—Je l'accepte, aurait repris Louis XVIII, et elle nous restera si je survis à mon frère. Mais, si c'est lui qui me survit, je ne répons de rien<sup>[106]</sup>.

Ici se clôt la triste épopée des émigrés durant leur long séjour hors de France. Pour la première fois, elle est racontée en tous ses détails. Elle l'est au pris d'un effort ininterrompu qui, pendant vingt-cinq ans d'études, d'investigations, de recherches, m'a fait vivre au milieu d'eux, appris à les connaître et associé à leurs douloureuses aventures laborieusement reconstituées, avec un impérieux et constant souci de vérité, dans un incessant déchaînement d'émotions diverses et contradictoires.

Je dois confesser, en effet, que je n'ai pu écrire ce livre révélateur, qui leur est entièrement consacré, sans me sentir tour à tour indigné et apitoyé, indigné par les folles et parfois criminelles tentatives de ces chevaliers errants, qui souvent irritaient mon patriotisme et excitaient ma colère; apitoyé par l'excès de leurs maux, ramené, par le tableau même que j'en retraçais, à des idées d'indulgence, qui, malgré tout, subsistent en moi au moment où j'écris ces dernières pages et m'obligent à répéter, en les achevant, ce que je disais en les commençant, à savoir que les émigrés furent plus malheureux que coupables et qu'ils n'ont pas été les seuls coupables. C'est, du reste, la conclusion qui, nécessairement, s'imposera à quiconque m'aura lu sans parti pris et de bonne foi, à quiconque porte dans l'âme assez de justice pour opposer au souvenir de leurs fautes celui de leurs parents incarcérés et guillotins, de leurs châteaux brûlés, de leurs biens confisqués et de tous les excès révolutionnaires. De ces excès, sans doute, il y a lieu de leur imputer trop souvent la responsabilité; mais, ils en furent les victimes en des conditions dont le passé n'offre aucun exemple, et à ce titre ils ont droit à la pitié.

Cette histoire, cependant, serait incomplète, encore que telle qu'elle est elle forme un tout, si, après avoir montré les émigrés sur la terre d'exil, en proie à toutes les tortures matérielles et morales, victimes de leurs illusions, avides de réparations et de vengeances, je ne les montrais rentrés dans leur patrie et redevenus les maîtres dupes de leurs préjugés, de leur inexpérience, de leur ignorance des changements politiques et sociaux, survenus au cours de leur éloignement. L'année 1814, c'est l'émigration au pouvoir; l'émigration luttant contre le régime nouveau sorti des entrailles de la Révolution. Cette lutte, reprise et continuée après le second retour des Bourbons, même quand les premiers acteurs ont quitté la scène, car leurs idées y ont encore des représentants et des défenseurs, se prolongera jusqu'en 1830; elle aura pour dénouement la chute définitive de la légitimité. Mais, le récit de ses péripéties en 1814, alors qu'elle est soutenue du côté royaliste par les hommes qu'on vient de voir évoluer sur les nombreux théâtres où les émigrés ont promené leurs fragiles espoirs et leurs âpres misères, est le complément nécessaire de leur histoire, le chapitre final que je ne désespère pas d'y ajouter un jour<sup>[107]</sup>.

# TABLE DES MATIÈRES

## LIVRE ONZIÈME LA COUR DE MITAU EN 1800

I.—L'Église et la Royauté	<a href="#">1</a>
II.—Les divisions de l'épiscopat	<a href="#">12</a>
III.—La rentrée des évêques	<a href="#">16</a>
IV.—Les préliminaires du Concordat	<a href="#">25</a>
V.—Les princes d'Orléans en Angleterre	<a href="#">33</a>
VI.—Réconciliés	<a href="#">43</a>
VII.—Les dissentiments entre le roi et son frère	<a href="#">57</a>
VIII.—Aggravation des conflits	<a href="#">67</a>
IX.—Querelles apaisées	<a href="#">81</a>
X.—Négociations en vue d'un mariage	<a href="#">95</a>
XI.—Misères de prince	<a href="#">104</a>
XII.—Le duc de Berry et les Bourbons de Naples	<a href="#">114</a>

## LIVRE DOUZIÈME LOUIS XVIII ET PAUL I<sup>er</sup>

I.—L'abbé Edgeworth et le comte de Caraman à Saint-Pétersbourg.	<a href="#">139</a>
II.—Le voyage du général Dumouriez	<a href="#">139</a>
III.—Bonaparte et Paul I <sup>er</sup>	<a href="#">150</a>
IV.—Fin du rôle de Dumouriez	<a href="#">166</a>
V.—L'expédition de Willot	<a href="#">175</a>
VI.—Willot à Vienne et au camp autrichien	<a href="#">186</a>
VII.—Le coup de grâce	<a href="#">192</a>
VIII.—Le roi chassé de Mitau	<a href="#">199</a>
IX.—De Mitau à Varsovie	<a href="#">210</a>
X.—Les dessous de l'expulsion du roi	<a href="#">210</a>

## LIVRE TREIZIÈME VARSOVIE

I.—La maladie du comte d'Avaray	<a href="#">233</a>
II.—La détresse financière	<a href="#">243</a>
III.—Au lendemain du Concordat	<a href="#">256</a>
IV.—Échec des projets matrimoniaux du duc de Berry	<a href="#">268</a>
V.—Querelles de famille	<a href="#">283</a>
VI.—Une tentative de Bonaparte	<a href="#">294</a>
VII.—Un roman d'amour	<a href="#">300</a>
VIII.—À la veille de la proclamation de l'Empire	<a href="#">310</a>
IX.—Le départ de Varsovie	<a href="#">326</a>

## LIVRE QUATORZIÈME AVANT ET APRÈS L'ENTREVUE DE CALMAR

I.—Le roi sur les chemins	<a href="#">336</a>
II.—À Blankenfeld	<a href="#">348</a>
III.—L'entrevue de Calmar	<a href="#">353</a>
IV.—En route pour Mitau	<a href="#">364</a>
V.—La déclaration du roi	<a href="#">373</a>
VI.—La mission du duc d'Orléans	<a href="#">381</a>
VII.—Négociation avortée	<a href="#">389</a>
VIII.—Le second séjour à Mitau	<a href="#">401</a>
IX.—Chez le roi de Suède	<a href="#">413</a>
X.—L'arrivée en Angleterre	<a href="#">425</a>

LIVRE QUINZIÈME  
LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'ÉMIGRATION

I.—Le roi s'installe à Gosfield	<a href="#">433</a>
II.—Dissentiments et conflits	<a href="#">441</a>
III.—Le successeur de d'Avaray	<a href="#">448</a>
IV.—Événements de famille	<a href="#">460</a>
V.—L'affaire d'Avaray-Puisaye	<a href="#">473</a>
VI.—Joseph de Maistre	<a href="#">482</a>
VII.—Mort de la reine et du duc d'Avaray	<a href="#">489</a>
VIII.—Pendant la campagne de Russie	<a href="#">496</a>
IX.—Envoyés de Louis XVIII en Suède et en Russie	<a href="#">504</a>
X.—Moreau et Bernadotte	<a href="#">519</a>
XI.—1814	<a href="#">527</a>

### Notes

**1:** Ces trois derniers volumes sont fondus dans l'*Histoire de l'Émigration* et ne seront pas réimprimés.

**2:** Le maréchal Souvarof passa deux fois à Mitau: en 1799, en allant prendre le commandement des armées coalisées, et en 1800, lorsque le tsar, après Zurich, rompit l'alliance. La première fois, Saint-Priest étant allé le voir fut reçu à la portière de la voiture du vieux soldat. La seconde fois, Souvarof passa sans s'arrêter ni voir personne. Il était malade et découragé.

**3:** Bien que les mémoires et la correspondance du cardinal Maury avec Louis XVIII, publiés en 1891, et les études sur l'histoire du clergé de France à cette époque nous exposent, en en résumant les phases principales, à raconter des faits déjà connus, il était impossible de ne leur pas donner place dans ces récits. Il s'en faut, en effet, comme on va le voir, que les ouvrages antérieurs contiennent toutes les pièces du procès. Celles notamment qu'on va lire et qui sont inédites éclairent des péripéties qu'il y avait lieu de conserver à l'histoire, ne serait-ce que parce qu'elles mirent aux prises les droits de l'Église et ceux de la monarchie, si étroitement liés jusqu'à la Révolution, et brisèrent une association qui, durant des siècles, avait également profité à l'une et à l'autre. Elles nous montrent en outre la grande majorité de l'épiscopat de France, uniquement guidée, dans des circonstances critiques, et, bien qu'appartenant à la noblesse, «parure et appui du trône,» par l'intérêt supérieur de la religion, n'hésitant pas à lui sacrifier celui de la royauté.

**4:** Le cardinal de Brienne, qui avait prêté serment à la Constitution civile du clergé.

**5:** Membre de la Convention et évêque constitutionnel du Calvados.

**6:** Il écrivait à son frère: «Je n'aurai pas, après la Restauration, besoin d'être requis pour m'opposer aux entreprises de la cour de Rome. Je sais le respect que le fils aîné de l'Église doit à son chef; mais je ne perdrai pas de vue l'exemple de saint Louis dont Boniface VIII lui-même, ce grand ennemi des rois, et notamment de Philippe le Bel, n'a pu s'empêcher de canoniser la résistance à ses prédécesseurs Grégoire IX et Innocent IV.»

**7:** Voir: *Histoire de l'Émigration*, t. I, p. 365 et suiv.

**8:** Nous devons observer ici que pour reconstituer cette entrevue, nous n'avons que la version royaliste, et que pour en affirmer l'entière sincérité, il faudrait pouvoir la comparer à la version orléaniste que nous ne possédons pas. On remarquera toutefois que les propos attribués par la première au duc d'Orléans ne sont pas démentis par les lettres du prince, que nous citons plus loin.

**9:** Le combat de Mont-Cassel, 11 avril 1677, où le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, se couvrit de gloire, et la prise de Lérída, 12 octobre 1707, où son fils, le futur régent, se distingua.

**10:** Voir *Histoire de l'Émigration*, tome II, pages 408 et suivantes.

**11:** D'après une version récemment lancée, sur la foi de documents nouveaux, par un ecclésiastique breton, M. l'abbé Lemonnier, le comte d'Artois se serait effectivement embarqué sur un cutter anglais, le *Swan*, pour rejoindre Charette. Mais ce cutter ayant été arrêté, le 5 octobre 1795, par un navire français, le prince qui s'y trouvait sous le nom de Fernand Christin aurait été conduit à Quiberon avec ses compagnons, sans être, il est vrai, reconnu, et se serait échappé au moment d'être transféré à Paris avec eux, ou aurait été enlevé sur la route par des gens masqués. C'est ainsi qu'il aurait été empêché de passer en Bretagne.

Les évasions et les enlèvements sont fréquents à cette époque. Mais, s'il est vrai que le prisonnier qui déclara se nommer Fernand Christin soit parvenu à s'enfuir, on ne saurait admettre que ce fût le comte d'Artois. Fernand Christin a réellement existé; il était secrétaire des princes à Coblenz, et les Archives russes ont publié de nombreuses lettres de lui, datées de 1830, adressées à une amie, la princesse Tourkestanow, où il évoque quelques-uns de ses souvenirs des temps révolutionnaires. Voir: *Histoire de l'Émigration*, tome I, p. 131.

Quant au comte d'Artois, sans nous attacher à démontrer par un rapprochement de dates l'impossibilité de sa présence à bord du *Swan*, nous ferons seulement remarquer que, s'il eût été le héros d'une aussi émouvante aventure, il n'eût pas manqué, ce qu'il n'a pas fait, de la raconter au roi, son frère, et de l'opposer à ceux qui lui reprochaient de n'avoir pas voulu se réunir aux chouans.

**12:** Voir: *Histoire de l'Émigration*, tome II, pages 343 et suivantes.

**13:** Voir *Histoire de l'Émigration*, t. II, p. 241 et suivantes.

**14:** Voir *Histoire de l'Émigration*, t. II, p. 408 et suiv. Quant aux démêlés de l'agence avec la police, ils forment un épisode à part et trop important pour qu'il y ait lieu d'en narrer à cette place les péripéties.

**15:** En 1809, elle épousa Louis-Philippe d'Orléans et devint, en 1830, reine des Français.

**16:** Paul I<sup>er</sup> avait exigé que l'armée de Condé, en passant à son service, prît l'uniforme russe.

**17:** On se rappelle que la reine de Naples était sœur de Marie-Antoinette.

**18:** Dans ses Mémoires inédits, le vicomte de Caraman paraît croire qu'il fut désigné par le tsar. Les documents que nous avons consultés prouvent le contraire, et notamment cette lettre de Louis XVIII, en date du 14 février: «Je suis heureux de penser que Votre Majesté Impériale agréé les sujets parmi lesquels je dois faire choix de mon représentant auprès d'elle, et puisqu'elle s'en remet à ma détermination à cet égard, je la prononce en faveur du vicomte de Caraman, en souvenir des bontés dont Votre Majesté Impériale l'a honoré lorsqu'il eut le bonheur de lui faire autrefois sa cour. Je lui écris à Berlin, où il est en ce moment, de se rendre ici.»

**19:** *Une année remarquable de la vie d'Auguste Kotzebue.*

**20:** Voir mon livre: *Une vie d'ambassadrice au siècle dernier.*

**21:** Il ne cessa de lui être malveillant: «C'est un intrigant, disait-il plus tard en parlant de lui, qui servirait également le ciel et l'enfer et qu'il a fallu chasser.»

**22:** Voir *Histoire de l'Émigration*, tome II, pages 271 et suivantes.

**23:** «Il n'y a que les émigrés qu'on puisse employer à cette cause. J'ai la certitude qu'un des Caraman (Victor), envoyé par la Prusse à Saint-Pétersbourg, et qui y est bien posé, ne demande pas mieux que de nous être utile.» (Lettre de Talleyrand à Bourgoing, 7 juin 1800.)

**24:** Il y a plusieurs actrices de ce nom. La plus célèbre brilla dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une autre reçut un prix de chant au concours du 14 janvier 1800, après avoir chanté un morceau de la *Médée* de Chérubini. Le prix était ainsi libellé: «Racine à Médée intéressante; Corneille à Médée vindicative.» (Moniteur du 24 nivôse an VIII.) Il nous paraît bien que celle dont il est question dans notre récit était au théâtre Louvois en 1792. C'était la fille d'un maître de danse de Lyon. Restée orpheline, elle rencontra un maître de ballet, le nommé Chevalier, qui avait brillé à l'Opéra au temps de Gardel et de Vestris. Il trouva l'orpheline belle, et l'épousa. Je n'ai pu reconstituer l'histoire du ménage. Il est vraisemblable qu'à Paris, comme plus tard à Pétersbourg, Chevalier s'essaya à tirer parti de la beauté de sa femme et qu'il l'emmena en Russie pour assurer à leur commune habileté un théâtre lucratif. Le peu que j'ai découvert permet de croire qu'elle figura dans les fêtes républicaines comme déesse Raison. C'était une jolie femme, facile et sans préjugés, qui trouva dans son mari un complaisant complice de ses ambitions.

**25:** Originaire d'Auvergne. Il a laissé des Mémoires manuscrits conservés à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, et dont M. Frédéric Masson a publié la partie militaire.

**26:** Femme d'un officier dont elle avait été la maîtresse, après avoir vécu publiquement avec un sieur Piconi d'Andrevet, major du régiment de Mortemart. Mariée une première fois, on prétendait que son premier mari, M. Thomassin, conseiller à la cour des comptes de Nancy, n'était pas mort. On racontait aussi que, zélée pour le magnétisme et la secte des illuminés, elle s'était présentée à Louis XVI, comme envoyée de la Vierge Marie, pour lui donner des conseils.

**27:** Ils étaient accompagnés d'un frère de la femme, danseur, et à ce titre, engagé aussi à Saint-Pétersbourg.

**28:** D'après une autre version, à laquelle son nom donne beaucoup de vraisemblance, il aurait été pris à l'assaut de Koutaï, au Caucase.

**29:** Le trait suivant donnera une idée de cette faveur. En décembre 1800, le jeune roi de Suède, Gustave-Adolphe IV, étant venu à Saint-Pétersbourg pour négocier au sujet de la ligue des neutres, le tsar lui demanda pour son favori le grand cordon de l'ordre royal des Séraphins. Le roi refusa, en alléguant que Koutaïkof n'était pas grand cordon de l'ordre impérial de Saint-André. Il était déjà en route pour retourner dans ses États, quand le tsar eut connaissance de ce refus. Furieux, il rappela la suite qu'il lui avait donnée pour lui faire honneur jusqu'à la frontière et assurer son bien-être. Il rappela jusqu'aux cuisiniers, et le même jour il créa Koutaïkof comte et grand cordon de Saint-André. (*Recueil de la Société historique de Russie.*) La faveur de Koutaïkof et celle de la Chevalier finirent en même temps que la vie de Paul I<sup>er</sup>. On sait que l'empereur périt dans la nuit du 23 au 24 mars 1801 (style russe). Ce soir-là, Koutaïkof soupait chez la Chevalier. On lui remit une lettre qui portait sur l'adresse ce mot: *Citissime*. Il la posa sur la cheminée sans l'ouvrir. Comme la dame l'engageait à en prendre connaissance, il répondit:

«J'en reçois tant de pareilles!» Il ne l'ouvrit que le lendemain, en apprenant la mort de l'empereur, et y trouva la révélation du complot qui venait de réussir. Il prit la fuite et se réfugia à Königsberg. Peu après, la comédienne, dont le mari était à Paris pour y engager des artistes français, fut arrêtée la nuit dans son lit et conduite à la frontière. Elle rejoignit son amant. Ici nous perdons ses traces. En 1809, la police de Napoléon ne savait ce qu'elle était devenue.

**30:** Cette liste, dressée par d'Angély, à l'aide de papiers dérobés à la légation de France à Hambourg, contient vingt-cinq noms; au-dessous de chaque nom, une notice qui porte d'ailleurs le caractère de la vérité. Panin la communiqua à Rostopchine et au gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, en faisant remarquer que Mourawief n'avait pas communiqué ces renseignements. Plusieurs comédiens attachés au Théâtre-Français impérial figuraient parmi les espions dénoncés par Dumouriez.

**31:** À Ottensen, où il vivait, l'archiduc Charles d'Autriche vint acheter les conseils de son expérience militaire, qu'il paya d'une pension de trois mille florins. En 1803, Dumouriez était à Londres. Quels services y rendit-il? Probablement des services analogues à ceux qu'il avait rendus au prince de Hesse et à l'archiduc Charles. Une pension de douze cents livres sterling en fut le prix. À Londres, il vit Pichegru. Ils discutèrent un plan d'invasion de la France. En 1805, il alla en Suède. Il rêvait d'allier contre Napoléon toutes les cours du Nord. En 1806, il revint en Angleterre. Le duc d'Orléans, en souvenir de leur ancienne amitié, ajouta à ses revenus une pension de dix mille francs. Il mourut en Angleterre en 1823. Il avait quatre-vingt-quatre ans.

**32:** Cette agence, créée en 1798, avait son siège à Augsbourg. Elle se composait de Précý, du président de Vezet, d'Imbert-Colomès, du baron d'André et de l'abbé de La Marre. Ils avaient à leurs ordres un certain nombre d'émigrés. Voici en quels termes, au mois de septembre 1798, Saint-Priest, dans une lettre à d'André, définissait leurs attributions: «L'agence s'étend à toutes les parties du royaume qui ne sont pas spécialement commises par Sa Majesté aux soins de Monsieur, telles que la Normandie, la Bretagne, la partie du Bas-Maine qui se trouve à la rive droite de la Mayenne, l'Anjou et le Poitou, lesquelles se trouvant plus voisines de la Grande-Bretagne et plus à portée d'y communiquer par mer, peuvent être plus aisément surveillées par le lieutenant général du royaume, qualité dont la définition est d'avoir son usage partout où le roi n'a pas donné des ordres, le lieutenant général n'existant qu'en remplacement.»

Cazalès était le correspondant de l'agence à Londres. Elle eut longtemps son siège à Augsbourg. Mais elle n'exerça aucune influence sur les affaires du roi, et consacra à défendre sa précaire existence le temps qu'elle devait à ces affaires. Ce fut d'abord des députés fructidorisés qui voulurent se substituer à elle, à l'instigation du prince de Condé. Le roi dut intervenir pour arrêter cette tentative. Puis, les difficultés vinrent d'Angleterre, où les agents de Monsieur, toujours disposés à excéder leurs pouvoirs, entendaient dicter des ordres à ceux de Souabe. En avril 1799, le cabinet du roi écrivait: «L'agence de Souabe est peut-être dissoute en ce moment par l'effet des intrigues tramées à Londres contre elle.»

**33:** Au milieu des obscurités qui nous dérobent cette organisation et en rendent la reconstitution difficile, on peut cependant en entrevoir les bases et les acteurs principaux. Elle prit le nom d'Institut. Sous les ordres de Willot et de d'André, elle eut des chefs civils et militaires. Les chefs civils prirent le nom de visiteurs et commandaient dans la province. Ils choisissaient les chefs départementaux qui nommaient eux-mêmes aux emplois subalternes. Le comte de Noyant était grand visiteur; le prince de la Trémoille, agent général pour Paris, ayant sous ses ordres MM. de Bourmont, de Suzannet, de Châtillon, de Bellegarde; Précý, agent général pour Lyon. MM. de Frotté, de Ramar, de Malon exerçaient de hautes fonctions. Le duc de Lorges commandait en Guienne, le marquis de Guintrau dans l'Agenais. Il faut citer encore MM. de Mauvoisin, de Chaffoy, de Parazol, de Palamini, de Thoriac, d'Esparbès, Dulac et beaucoup d'autres émigrés qui, pour la plupart, ne purent gagner leur poste. Toute cette organisation n'aboutit d'ailleurs qu'à produire une demi-douzaine de bandes à la tête desquelles on vit paraître, surtout dans le Midi, les gens qui les commandaient avant Fructidor et que le Directoire n'avait pu atteindre. Après Marengo, ce personnel rentra dans l'ombre et



ne reparut pas.

**34:** En fait, il s'abstint d'agir. Le 27 mars, il était autorisé à se transporter dans l'intérieur. «Sa Majesté ne doute pas que l'occasion n'y soit incessamment favorable. L'ouverture de la campagne, déjà commencée en Italie, et prête à s'ouvrir sur le Rhin, donnera assez d'occupation aux troupes françaises pour qu'on puisse agir avec sûreté dans les environs de Lyon, surtout si des succès répondent aux préparatifs qui sont faits.» Cette lettre du cabinet du roi n'arracha pas Précý à son immobilité. On en trouve la preuve dans celle-ci, adressée le 22 avril, au président de Vezet: «M. de Précý n'a point encore écrit, et, sans vouloir rien préjuger sur ses plaintes, Sa Majesté trouverait extraordinaire qu'il se formalisât de ce que le général Willot ne lui a pas communiqué les ordres qui lui étaient adressés. Au surplus, elle ne regarde point les provinces que M. de Précý appelle son département comme ne pouvant en être distraites.» Précý, froissé, bouda, se plaignit: «La lettre de M. de Précý m'est en effet parvenue. Le roi n'a pas pensé qu'elle exigeât réponse. Sa Majesté compte toujours sur son zèle et ses bons services.»

**35:** On désignait sous ce nom les habitants du comté de Nice et de la vallée de Tende, qui s'étaient fait remarquer par leur hostilité contre la Révolution française et par leur attitude malveillante contre les armées républicaines.

**36:** C'était d'André. Il les signait «Southers». Une perquisition faite à Paris, chez le banquier au domicile duquel elles étaient payables, révéla son nom.

**37:** Langeron, dans ses Mémoires inédits, raconte qu'au commencement de l'émigration, le comte d'Artois étant allé à Vienne solliciter les secours de l'Autriche, l'empereur Léopold lui fit les promesses les plus positives. M. de Gallo, l'ambassadeur de Naples, exprima à l'empereur son étonnement de la manière dont il s'engageait: «Vous croyez donc à tout cela? s'écria Léopold. Je ne me mets à la tête de votre prétendue coalition que pour empêcher un autre souverain, qui aurait l'intention d'agir efficacement, de s'en rendre le chef.» Il semble que toute la politique autrichienne, pendant la Révolution, soit résumée et prédite dans ce langage.

**38:** À Mitau, on était devenu moins crédule. Dans une lettre adressée par ordre du roi aux agents de l'intérieur, le 8 juin, il était dit: «Sa Majesté voit avec peine que les agents de l'intérieur n'aient de confiance que dans la guerre étrangère et qu'ils semblent se reposer uniquement sur les succès des Autrichiens et déterminés à en attendre les effets pour agir. Comme, en aucun cas, on ne doit espérer que les armées pénétrant en France, les agents de Sa Majesté doivent se mettre en mesure de profiter surtout des moyens que fournit l'intérieur et de toutes les chances que la fortune peut amener. C'est à leur sagesse à les prévoir, c'est à leur dévouement à en profiter.»

**39:** Il gagna l'Angleterre et, de là, les États-Unis, où il vécut jusqu'à la Restauration. À cette époque, il rentra en France. En 1821, il présida à Arbois, dans le Jura, la cérémonie d'inauguration d'une statue élevée à Pichegru. Il mourut peu après. Dans les rapports de la police impériale, j'ai trouvé une lettre du ministre de France aux États-Unis, en date de 1809, répondant à une demande que le gouvernement français lui avait adressée en 1806 au sujet de Willot. Il avait fini par découvrir que ce général «vit avec son frère à Baltimore et qu'il n'y manque de rien».

**40:** Plus tard, quand le gouvernement du premier Consul fit publier les papiers de Bayreuth, il contesta la vérité de cette affirmation. On n'avait saisi sur Goutailler, affirma-t-il, que huit mille francs en lettres de change et non les seize mille louis que Précý devait encore à Wickham. Mais, il faut se défier des rapports de la police de Fouché, vénale et corrompue comme lui. Elle essaya de déshonorer les agents royalistes, en les accusant d'avoir volé les caisses des agences, sans fournir d'ailleurs d'autres preuves que quelques faits isolés. Ce qui est plus vrai, c'est qu'à la fin de 1801, Précý avait totalement remboursé Wickham.

**41:** Ils eurent le temps d'expédier au comité de Bruxelles cet avis: «N'écrivez plus, nous sommes arrêtés.»

**42:** Wickham était déjà retourné en Angleterre avec Pichegru. Imbert-Colomès alla s'y fixer après être resté, dix-huit mois, prisonnier de la Prusse et y mourut en 1809. Précý vécut en Allemagne jusqu'en 1814. Sous la Restauration et jusqu'à sa mort, arrivée en 1820, il commanda la garde nationale de Lyon. D'André s'était réfugié en Gallicie. En 1811, il demandait à être rayé de la liste des émigrés. Louis XVIII le fit tour à tour ministre de la police et intendant des domaines de la couronne.

**43:** Marquis de Bouthillier-Chavigny: Mémoires inédits.

**44:** À Leoben, le monument commémoratif de la paix de 1798 frappa les Condéens de surprise. Deux de ses faces présentaient les titres des plénipotentiaires autrichiens, et la troisième cette inscription en latin: «Bonaparte, général en chef des Français, arriva ici triomphant et y imposa la paix en vainqueur.»

**45:** L'expulsion de ce diplomate donne la mesure du caractère de Paul I<sup>er</sup>. Au commencement d'avril, l'empereur exprima son dépit contre l'Angleterre, qui refusait de lui céder Malte dont il s'était déclaré grand maître. Le 29, il fit saisir à Riga quatre navires que Withworth expédiait à Londres. Celui-ci se plaignit avec hauteur. Le tsar demanda son rappel. Puis, le trouvant insolent, après l'avoir traité en ami, il l'expulsa, sans vouloir même que le consul anglais Stéphane Shairp restât à Saint-Pétersbourg. Tout le personnel de l'ambassade dut s'enfuir, «après d'indignes traitements», disait Withworth, et en emportant les archives. Le comte de Woronzow, ambassadeur à Londres, fut rappelé. Il n'obéit pas d'ailleurs et resta en Angleterre. Les relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Russie ne furent reprises qu'en 1801, à l'avènement d'Alexandre.

**46:** Nous l'avons retrouvée sous son enveloppe dans les papiers du roi.

**47:** Les gardes du corps furent dispersés et pour la plupart rentrèrent en France. En septembre 1801, le bruit se répandit que le roi voulait de nouveau les réunir autour de lui, et donner à sa cour l'éclat qu'elle avait à Mitau. Il fit appeler le général de Kohler et opposa à ces rumeurs un démenti formel. Il redoutait d'être expulsé de Varsovie et s'appliqua à démontrer que sa conduite ne méritait aucun reproche. Il ne quittait pas, dit-il, le palais de Lazienski; il n'était allé qu'une fois à la ville, le jour de sa fête, pour dîner chez le prince Poniatowski. Kohler transmit ces propos à Berlin. Le roi de Prusse répondit, en donnant des ordres pour que la cour de l'exilé ne fût pas augmentée et que les titres de ceux qui s'y rendraient fussent examinés avec le plus grand soin. «On est trop aisément compromis par ces gens-là,» disait-il. C'était le moment où, sur la demande de Bonaparte, Précý, Imbert-Colomès et La Chapelle venaient d'être arrêtés à Bayreuth.

**48:** Pour les extraordinaires incidents de la vie de cette aventurière, voir mon livre: *Conspirateurs et Comédiennes*.

**49:** Il ne l'occupa que jusqu'en 1803, ayant dû quitter à cette époque, pour raison de santé, le service du roi. Le marquis de Bonnay le remplaça.

**50:** La vente fut arrêtée, et la duchesse d'Angoulême rentra en possession de son collier après que le traitement de Russie eut été rétabli.

**51:** Dans l'une d'elles, où le chancelier russe faisait étalage de ses sentiments de sympathie, on lit: «Agréez-en l'assurance de même que celle de la confiance que je place en vous.»

**52:** Il fallut un ordre formel du roi de Prusse pour mettre un terme aux poursuites dont Louis XVIII était l'objet.

**53:** Voici le texte de la lettre que le tsar fit adresser à ses ambassadeurs: «La situation à laquelle se trouve réduit M. le comte de l'Isle (Louis XVIII) à une époque où la tranquillité publique, après tant d'orages, n'a pu être rétablie qu'aux dépens des droits de sa naissance, ne peut être indifférente à tous les souverains de l'Europe. Déchu du milieu d'eux par l'enchaînement des circonstances, il est de leur dignité de ne pas le laisser en peine et toute sa famille dans un abandon qui les expose à éprouver le besoin le plus pressant. Tel serait cependant le sort infailliblement réservé à cette malheureuse famille si, par des mesures de bienveillance, les souverains ne s'empresstent de venir à son secours.

«Ceux qui lui ont été donnés par feu l'empereur, ceux que lui a fait tenir tout récemment encore Sa Majesté Impériale ont pu suffire jusqu'ici à ses besoins. Mais, quelque sensible que soit notre auguste maître à la situation de ce prince, quelque porté qu'il soit à l'adoucir, il ne peut supporter la charge trop onéreuse de fournir seul à cette dépense. Il croit que les autres souverains voudront la partager, et c'est dans le dessein de les engager à assurer à ce prince, par une contribution volontaire, des moyens d'existence qui le mettent hors de l'atteinte du besoin, que l'empereur s'adresse aujourd'hui à quelques cours, plaçant une pleine confiance dans leurs sentiments et leur générosité.»

**54:** C'est en vain que j'ai cherché dans les archives d'Italie quelque document propre à justifier les propos de Talleyrand; je n'ai trouvé aucune trace de la négociation à laquelle il faisait allusion et qui, d'ailleurs, à supposer qu'elle eût eu lieu, ne pouvait aboutir, à en juger du moins par la réponse de Louis XVIII aux propositions de la Prusse, dont il va être question.

**55:** Surnom fréquemment employé par le roi pour désigner le duc de Berry.

**56:** Allusion à la comtesse de Polastron, qui vivait avec le comte d'Artois.

**57:** Date de leur séparation à Hamm, depuis laquelle ils ne s'étaient pas revus.

**58:** On lit dans la même lettre: «La seule chose que je puisse ajouter aux nouvelles politiques, c'est que, depuis que j'ai quitté Londres, trois personnes sont déjà venues m'offrir d'assassiner Bonaparte. Vous jugez avec quel mépris j'ai repoussé ces infâmes propositions. Ce ne sera jamais avec l'arme des lâches que nous combattons nos ennemis.» Le roi répond: «Je vous ai reconnu à l'indignation avec laquelle vous avez repoussé les infâmes propositions qu'on a osé vous faire.» Déjà, à l'occasion de la machine infernale, il disait: «J'en anathématise les auteurs quels qu'ils soient.»

**59:** Il crut devoir en avertir l'empereur Alexandre et lui énumérer les raisons qui l'avaient décidé à s'en charger. Les raisons sont celles qu'on va voir le président de Meyer essayer de faire prévaloir auprès de Louis XVIII. Le tsar, en répondant au roi de Prusse, fit remarquer qu'il était avant tout nécessaire, pour légitimer cet arrangement, «que les princes y consentissent de leur plein gré.» Dans le premier volume de la correspondance du duc d'Enghien (pp. 265 et suiv.), le comte Boulay de la Meurthe a réuni diverses pièces relatives à cette affaire.

**60:** Elle était la sœur de lord Moira qu'on a vu figurer, à plusieurs reprises, dans ces récits, et notamment à l'époque de Quiberon. Le père de ce personnage, sir John Rawdon-Rawdon, baronnet, avait été créé earl de Moira, dans la pairie d'Irlande, le 9 avril 1750. Marié avec une Hastings, il eut un fils en 1754, celui dont il est ici question, qui fut gouverneur général de l'Inde, et mourut en 1826, gouverneur et commandant en chef de l'île de Malte. Il était décoré de l'ordre de la Jarretière. Il a laissé des descendants.

**61:** Il faut cependant remarquer que certains traits de la conduite du prince avaient déplu au roi et notamment ses rencontres, dans des dîners, avec des personnages que le roi ne considérait pas comme ses amis: «Je crois remarquer, par le ton de votre lettre, écrit-il à son frère le 5 juillet 1802, que vous n'êtes pas content de nos nouveaux convertis, et, à vous dire vrai, je n'en suis pas surpris. J'entends aussi parler de

certaines rencontres à des dîners priés, qui ne me séduisent pas beaucoup. Auriez-vous donc perdu votre primitive influence sur eux? Ce serait un malheur, et il faudrait tâcher de la regagner.» Ajoutons que les faits qui dictaient au roi ce langage résultaient du hasard et d'un malentendu auquel une explication du duc d'Orléans mit fin promptement.

**62:** Cette affirmation du comte d'Artois, confirmée par ses précédentes déclarations à son frère (voir la note de la page 291), donne un démenti formel à divers témoignages recueillis au cours du procès Cadoudal, tendant à établir qu'il connaissait le dessein d'assassiner Bonaparte et l'avait approuvé. Mais, elle est contredite par des documents authentiques, tels que les lettres de Botherel au prince de Condé en date des 11 et 14 août 1803 (*Archives de Chantilly*): «Ce sont l'assassinat et la chouannerie qui ont prévalu, écrit Botherel à l'occasion du départ de Georges pour la France. Georges est parti pour aller faire, s'il le peut, assassiner Bonaparte ...» Et parlant du comte d'Artois, il ajoute: «Je crois être sûr qu'il est trompé, qu'il est mal conseillé et qu'il a connaissance de tout ce qui se prépare.» Il se peut, d'ailleurs, que les soupçons de Botherel, qui croit le prince instruit de tout, ne reposent que sur des suppositions et non sur des faits positifs. C'est au surplus une question que peut seule élucider une histoire impartiale et complète du complot Cadoudal que nous ne connaissons jusqu'ici que par un procès, où l'accusation, laborieusement charpentée par des hommes de police, a ajouté de nombreux mensonges aux preuves trop positives de la culpabilité de quelques-uns des accusés.

**63:** J'ai eu le regret de ne pas la retrouver dans les papiers du roi. En revanche, il en est une autre du 9 novembre, qui annonce au roi la mort du fils de M<sup>me</sup> de Polastron. Officier dans l'armée anglaise, il a succombé à la fièvre jaune à Gibraltar. «La manière, mande le comte d'Artois à son frère, dont je vous avais recommandé le malheureux jeune homme que je suis réduit à pleurer, et la tendresse si naturelle que je portais au fils unique de l'amie qui m'a été enlevée suffisent pour vous donner une idée de l'état de mon cœur et de mon âme.»

**64:** Il était atteint déjà de la maladie qui, dix ans plus tard, nécessita la régence du prince de Galles.

**65:** D'Oubril, à Paris, demanda ses passeports le 28 août; ils lui furent envoyés le même jour. D'Hédouville avait déjà quitté Saint-Pétersbourg, ainsi que Rayneval, resté derrière lui comme chargé d'affaires.

**66:** En 1797, alors que Joseph de Maistre était à Turin, et venait de publier son livre: *Considérations sur la France*, des relations s'étaient nouées entre lui et d'Avaray. Le souvenir de ces relations décida Louis XVIII, en 1804, à demander à l'illustre écrivain son avis sur la Déclaration. On verra plus loin, comme par la publication de la correspondance de Joseph de Maistre avec Blacas, quelle vive et tendre amitié se forma entre eux, à suite de leur rencontre à Saint-Pétersbourg.

**67:** Dès le 20 juillet, le roi de Prusse avait donné avis à Lucchesini, son ministre en France, des projets du prétendant: «Je vous en informe afin que vous puissiez en parler, puisque le gouvernement français paraît attacher, à tort, de l'importance aux démarches même les plus innocentes de cet infortuné prince. Je m'attends au moins que dans aucun cas, on ne paraîtra vouloir s'enquérir officiellement de cette correspondance indifférente dont personne absolument n'a le droit de se mêler.»

**68:** En avril 1806, Louis XVIII ordonne que, désormais, son dîner ne sera que de trois plats, que les traitements de sa maison au-dessus de douze cents francs seront réduits de 20 pour 100, et que le fonds de la caisse de secours le sera de trente-six mille à douze mille.

**69:** On peut voir par les lettres de Joseph de Maistre à Louis XVIII et au comte d'Avaray (t. 1<sup>er</sup>, pp. 229, 261, 264, 267, de la *Correspondance*, Vitte et Perrussel, éditeurs, Lyon) qu'il n'approuva pas, dans toutes ses parties, le manifeste royal, mais que, pour la plupart, les corrections qu'il proposait ne furent pas acceptées par le roi, bien que d'Avaray les eût sollicitées, en disant: «De toutes les vanités d'auteur, la plus déplacée serait celle du roi ou la mienne. Taillez, réformez, supprimez, ajoutez.» Du reste, Joseph de Maistre n'en parut pas offensé.

**70:** Il résulte de cette citation que ce n'est pas Talleyrand, ainsi qu'on l'avait toujours supposé, qui prononça, le premier, en 1814, ce mot: légitimité.

**71:** On sait que la maladie de son père ayant dégénéré en aliénation mentale, le prince de Galles fut proclamé, en 1810, régent du royaume, sur lequel il régna plus tard sous le nom de Georges IV.

**72:** Plusieurs émigrés, officiers dans l'armée russe, assistaient à cette bataille, et notamment le comte de Langeron, Emmanuel de Saint-Priest et son frère, le comte de Rastignac, le baron de Damas, M. de Boissaison, M. de Villerot qui fut tué, et les deux fils de la princesse de Broglie-Revel, dont l'aîné fut blessé à mort.

Leur mère était en Russie. Le tsar lui écrivit pour lui annoncer la mort de son fils et pour rendre hommage à la valeur de celui qui survivait. Mais cet éloge ne la consola pas. Toute à sa douleur, elle disait à Blacas:

—Il a emporté tout mon bonheur. Je l'eusse sacrifié pour le roi. Mais, c'est inutilement qu'il a péri.

**73:** Allusion à l'attentat dont il fut l'objet en 1796, à Dillingen. Voir tome I<sup>er</sup>, p. 375.

**74:** «Monsieur, le langage du cœur est compris par chacun; peut-être mon esprit expliquerait difficilement vos paroles; mais mon cœur conçoit et sent parfaitement le sens.»

**75:** Je lui serrai affectueusement la main.

**76:** «Si une de ces dames comprenait le français ...»

**77:** Nous a acclamés par trois hurrahs.

**78:** Homme véritablement aimable.

**79:** Il est remarquable que tandis que l'empereur Alexandre s'obstinait à appeler Louis XVIII le comte de l'Isle, le prince de Galles et les ministres anglais, en s'adressant à lui, écrivaient: «Sire» et «Votre Majesté», et en parlant de lui: «Sa Majesté très chrétienne.»

**80:** Les relations avouées de M<sup>me</sup> de Saint-Martin avec l'abbé de Lageard, alors employé dans les bureaux de Talleyrand, aux Affaires étrangères, permettent de penser qu'elle était en rapport avec la police de Fouché.

**81:** Il en était de même en Russie. De Maistre écrit: «Le caractère général du gouvernement le porte à tout cacher.»

**82:** La correspondance inédite de Joseph de Maistre avec le comte de Blacas devant faire l'objet d'une publication spéciale, je me borne ici à en donner de courts extraits.

**83:** La duchesse d'Orléans avait fait un séjour de plusieurs années en Espagne, durant lequel elle eut à subir de très cruelles épreuves. Le conventionnel Rouzet, qu'elle avait connu sous la Terreur, à la prison des Carmes, où il était détenu, l'avait suivie dans cet exil, auquel le Directoire l'avait contrainte. Créé comte de Folmon par le roi d'Espagne, il se dévoua à elle, l'accompagna à Mahon lorsque l'occupation de la péninsule par les Français l'obligea à en sortir. Il alla avec elle à Palerme et après 1814, rentrés en France, ils ne se quittèrent plus. Dans une lettre au roi, écrite de Mahon, au moment où elle va passer en Sicile, elle lui recommande chaleureusement «le galant homme qui a fait tant de sacrifices, s'est si courageusement exposé à tant de dangers pour faire preuve de sa fidélité à ses légitimes souverains, et pour la seconder dans la si pénible situation où elle s'est trouvée». M. G. Lenôtre, dans son ouvrage: *Vieilles maisons, vieux papiers* (première série), a consacré quelques pages à ce très pur et très touchant roman d'amitié.

**84:** Cette lettre, écrite à Bagacia, près de Palerme, fut transmise, le 9 juin, à d'Avary, par la jeune duchesse d'Orléans. Elle lui écrivait: «Le duc d'Orléans, mon cher époux, au moment de partir pour l'Espagne où il a été appelé par le Conseil de régence pour prendre le commandement de l'armée de Catalogne, n'a pas eu le temps, monsieur le duc de vous adresser l'incluse pour Sa Majesté le roi et de vous faire tous ses compliments. Il m'a laissé cette commission qui m'a été bien agréable, me procurant l'occasion de vous exprimer toute l'estime que j'ai pour celui qui a donné des preuves si éclatantes de son attachement pour son auguste maître. Je vous prie, en présentant cette lettre à Sa Majesté le roi de lui offrir les respectueux hommages de celle qui, souffrant les peines les plus cruelles en se voyant séparée du meilleur des époux, ne cesse de former les vœux les plus ardents pour que cet époux puisse, en partageant la gloire des braves Espagnols, contribuer au bonheur de Sa Majesté, ce qui est toujours l'objet de ses désirs. Je suis, avec toute la considération, votre affectionnée,—MARIE-AMÉLIE.»

**85:** Trompé par l'Almanach de Gotha et par les dires du marquis de Bouthillier dans ses Mémoires inédits, j'ai fixé, dans la première édition du premier volume de cette histoire, à l'année 1798 la date de leur mariage. Comme on le voit ici, il n'eut lieu qu'en décembre 1808. Pour tout ce qui a trait à leur longue liaison, on lira avec fruit l'attachante étude que le marquis de Ségur a consacrée à la princesse de Monaco dans son livre: *la Dernière des Condé*. Il y donne quelques fragments des lettres que j'ai cru devoir reproduire *in extenso*.

**86:** Déjà, en 1797, on peut voir, dans les lettres du roi à son frère, ce qu'il pensait de Puisaye. Le 14 août de cette année, il écrivait:

«La sagesse de Salomon a présidé à tes entretiens avec lui; mais, c'est un gaillard aussi retors qu'il y en ait, et je me trompe fort, ou il voudrait avoir, vis-à-vis de nous, le mérite du désintéressement, et créer cependant une force de choses qui le fasse retourner malgré nous en Bretagne. Il ne faut pas un grand effort de pénétration pour augurer cela; il me suffit d'avoir lu des extraits de lettres, qu'il m'a envoyés et que je t'envoie à mon tour, car je le crois très capable de ne vouloir faire qu'à moi l'honneur de correspondre avec lui. Il faut remédier à cela, et le remède est bien simple: c'est de suivre la ligne que tu as tracée toi-même, d'y faire marcher Puisaye: qu'il te rende les comptes qu'il peut avoir encore à rendre, et qu'il ne renverse pas l'ordre hiérarchique en me les rendant directement. Il est convenu de tout; ainsi, il ne peut se plaindre de rien, et certes, les formes que tu sais employer ne sont pas propres à lui donner des sujets de plaintes. Mais je te recommande de le veiller comme du lait sur le feu, car il est le diable.»

**87:** «Lundi, 10 janvier 1689 ... À Saint-Germain où elle (Éléonore d'Est, épouse de Jacques II) se trouva toute servie comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles était une cassette très riche avec six mille louis d'or.

«Hier ... le roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre.»

«Lundi, 17 janvier 1689 ... Ils (Jacques II et sa femme) n'ont voulu que cinquante mille francs par mois et ont réglé leur vie sur ce pied.

«Mercredi, 26 janvier 1689 ... Les Majestés n'ont accepté de tout ce que le roi voulait leur donner que cinquante mille francs et ne veulent point vivre comme des rois.»

**88:** La pompe onéreuse donnée à ces funérailles fut généralement blâmée en Angleterre. Les ministres ne voulurent payer qu'une part des frais qu'elles avaient occasionnés, et, à la suite de débats pénibles, celle qui

restait au compte de Louis XVIII s'éleva encore à plus de mille livres sterling.

**89:** Enterré dans l'église de Santa Luzia, à Madère, son corps fut ramené en France en 1824.

**90:** Aussitôt après le départ de d'Avaray pour Madère, le comte de Blacas avait pris à sa place la direction du cabinet du roi. D'Avaray mort, il la conserva. Le roi se plut à laisser à ces fonctions la forme qu'elles avaient toujours eue et jusqu'à l'usage quotidien de la «cassette» dans laquelle, chaque matin, il recevait la correspondance annotée par son secrétaire et la lui renvoyait avec ses observations. On lit dans une lettre de Louis XVIII à Blacas, postérieure à la mort de d'Avaray: «J'ai souvent vu sur votre bureau une certaine cassette de maroquin. Mais, vous *ne sçavez peut-être pas une chose*, c'est que j'en ai la clef dans ma poche. Envoyez-la-moi vide; je la remplirai avec votre expédition d'aujourd'hui; c'est la manière la plus commode quand vous ne pouvez pas venir et que la chose demande réponse.»

**91:** Il était aide de camp de Berthier pendant la campagne de Russie, et fut tué au passage de la Bérézina.

**92:** C'est une lettre du comte de Brion à Blacas, qui nous révèle cette particularité. D'autre part, le comte de Rochecouart, qui avait pris du service en Russie et fit la campagne de France dans l'état-major de l'empereur Alexandre, raconte dans ses mémoires, qu'en 1814, Alexis de Noailles était officier d'ordonnance de Bernadotte, en remplacement du fils de M<sup>me</sup> de Staël, qui avait été grièvement blessé en duel.

**93:** Il n'y a pas eu moins de huit officiers de ce nom, et de la même famille, tous nés à Rennes, dans les armées de la République et de l'Empire. Sept d'entre eux étaient les fils de Jean-Michel Rapatel, chirurgien, professeur à l'École de chirurgie de cette ville. Le plus illustre fut le lieutenant-général baron Rapatel, pair de France sous Louis-Philippe, mort en 1852. Un de ses aînés, Auguste-François-Marie, devint maréchal de camp, fut créé baron par Louis XVIII et mourut en 1839.

Celui dont il est ici question était chef d'escadron, aide de camp de Moreau; il fut mis en réforme en septembre 1804, après le procès Cadoudal. Je n'ai pu établir à quelle époque il passa en Russie et fut fait colonel au service impérial. Il était au quartier général des Alliés en 1813, lorsque Moreau y parut; il reprit auprès de lui ses fonctions d'aide de camp. Attaché, après la mort du général, à l'état-major du tsar Alexandre, il fut tué, le 25 mars 1814, au combat de La Fère-Champenoise pendant qu'il haranguait les héroïques soldats du général Pachtod pour les décider à se rendre aux Russes, qui menaçaient de les écraser.

Au même combat assistait, dans les rangs français, un de ses frères, Prosper-Marie, capitaine d'artillerie. Tombé aux mains des Cosaques, ils étaient en train de le dépouiller lorsqu'il parvint à se faire reconnaître comme frère de l'aide de camp d'Alexandre et apprit sa mort au moment où il demandait à être conduit auprès de lui. Il n'en fut pas moins bien traité par les Russes. Retraité comme colonel d'artillerie, il est mort en 1862.

**94:** Ce rapport, que j'ai retrouvé dans les papiers de Louis XVIII, est partiellement reproduit dans les *Souvenirs* du comte de La Ferronnays, dont on doit la publication au marquis Costa de Beauregard.

**95:** Le général comte de Montrichard, émigré, qui avait pris du service en Suède. Il faisait partie de l'état-major de Bernadotte et était admis dans son intimité.

**96:** Allusion à Cléry, l'ancien domestique de Louis XVI, à qui Louis XVIII avait accordé la croix de Saint-Louis.

**97:** S'il faut en croire les rumeurs qui couraient alors à Saint-Pétersbourg, le comte de Romanzoff, qu'on a vu à Coblenz embrasser avec ardeur la cause des Bourbons, conseillait à son maître de se réconcilier avec Napoléon, duquel il disait que seul il pourrait donner l'Orient à la Russie.

**98:** À cette époque, les journaux anglais publièrent un pressant appel de Louis XVIII au tsar, en faveur des prisonniers français faits pendant la campagne de Russie: «Que m'importe, disait-il, sous quels drapeaux ils ont marché! Ils sont malheureux, je ne vois plus en eux que mes enfants. Je les recommande aux bontés de Votre Majesté Impériale. Qu'Elle veuille bien considérer tout ce qu'ils ont déjà souffert! Qu'Elle daigne adoucir la rigueur de leurs maux! Qu'ils sentent enfin que leur vainqueur est l'ami de leur père. Votre Majesté Impériale ne saurait me donner une preuve plus touchante de ses sentiments pour moi!» Cette lettre, qu'on essaya de répandre en France, porte la date du 2 février 1813. Mais je n'ai pu découvrir par qui elle fut remise au tsar. La Ferronnays, qui partit d'Angleterre peu de jours après qu'elle eut été écrite, n'en parle pas dans sa relation.

**99:** Au même moment, d'autres émissaires portaient pour la France, afin d'y disposer les esprits au prochain retour du roi. À propos de l'un d'eux, le marquis de Chabannes, il y a lieu de citer le trait suivant:

En 1793, ayant écrit au comte de Provence, alors à Hamm, pour lui offrir ses services, il en avait reçu cette réponse datée du 10 février: «Je suis fort touché, monsieur, des nobles sentiments que vous m'exprimez, et certes, quand le jour de la vengeance arrivera, je compte sur vous pour m'y aider.

«LOUIS-STANISLAS-XAVIER.»

Chabannes avait pieusement conservé ce billet. Vingt ans plus tard, le 28 octobre 1813, au moment de se jeter en France par ordre de Louis XVIII, il le lui renvoyait après avoir écrit sous la signature du prince: «Sire, votre fidèle sujet a cherché à répondre aux bontés et à la confiance honorable que Votre Majesté a daigné lui témoigner. S'il meurt pour vous servir, il prend la liberté de vous recommander sa femme et ses enfants.

CHABANNES.»

Nous avons sous les yeux ce double et touchant autographe.

**100:** Elles étaient adressées à d'Avaray dont, en 1813, la mort, survenue en 1811, était encore ignorée en Amérique. Blacas les ouvrit et les communiqua au roi.

**101:** Le comte de Bouillé était le parent éloigné du général marquis de Bouillé, qui avait été mêlé au drame de Varennes.

**102:** Ce n'était pas l'opinion générale. De Maistre écrivait à Blacas: «Il faudrait au reste, mon cher comte, pour savoir si et jusqu'à quel point cette mort est un malheur, savoir précisément quelle sorte d'esprit animait cet homme. Il s'est toujours montré très faible par le caractère, et, dans les grandes aventures, c'est le caractère qui agit bien plus que les talents.» Le comte de Brion, au lendemain des obsèques de Moreau qui eurent lieu à Saint-Pétersbourg et auxquelles il refusa d'assister pour «ne pas sanctionner les honneurs rendus à sa cendre, par la présence d'un serviteur fidèle au maître», émettait, sous une forme bien autrement sévère, la même opinion. «Il n'a point cessé d'être pour moi le Moreau qui a combattu pour Robespierre et pour Danton. Quelles étaient ses intentions dans cette dernière et éclatante circonstance? Je les ignore; je ne les pénètre pas. Je doute qu'elles eussent pour but le rétablissement du souverain légitime.» Moreau fut enterré dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg. Son compatriote, le Père Rosaven, jésuite, prononça son oraison funèbre. «Le gouvernement russe, dit encore le comte de Brion, n'avait invité personne à la cérémonie; y a assisté qui avait voulu: le chancelier et tous les ministres de l'empereur. Des ministres étrangers, il n'y eut que celui d'Amérique et le comte de Maistre.»

**103:** D'après Bouillé, M<sup>me</sup> de Staël écrivait de Londres à de Camps: «Il y a ici deux partis dans la famille de Bourbon, celui des vieux et celui des jeunes. Les premiers, c'est-à-dire le prétendant et son frère, ne veulent de la monarchie qu'autant qu'ils pourront en jouir, avec tous les préjuges de l'ancien régime dans leur arrogante perfection. La France se déshonorerait si elle les rappelait à ces conditions. Monsieur est de tous celui qui se donne le plus de mouvement. Ils paraissent avoir un parti assez considérable dans le ministère, et le prince Régent se prononce entièrement en leur faveur. Mais, s'ils n'y prennent garde, ils feront le plus grand tort aux ministres et soulèveront toute l'opposition contre eux. Ils s'imaginent avoir beaucoup de partisans dans le midi de la France, tandis qu'ils en ont à peine quelques-uns.»

En constatant que cette «plume perfide ne traçait de choses un peu flatteuses que sur le duc de Berry, à qui elle voulait bien accorder de la vivacité, de l'ardeur et des moyens», Bouillé s'écriait: «Cette malheureuse n'est donc pas encore contente de tout le mal que son père a fait à la France et à la maison de Bourbon! Elle veut être sa digne fille en tout. Méfiez-vous-en donc beaucoup, et si la chose n'est pas d'une répugnance trop insurmontable, cherchez à la gagner. Elle se vante aussi que les princes l'ont essayé. Si c'était vrai, on aurait bien mal réussi.»

**104:** La correspondance de M<sup>me</sup> Moreau fut, durant ces journées agitées, une précieuse source d'informations pour Louis XVIII, et aide à comprendre la grâce qu'il lui fit, rentré à Paris, en décidant qu'elle porterait désormais le titre de maréchale et jouirait des avantages et des honneurs attachés à ce titre, justifié en outre, aux yeux du roi, par celui de feld-maréchal, accordé par le tsar à Moreau.

**105:** En ce moment, avait lieu à Châtillon la conférence diplomatique où fut tenté un dernier et suprême effort en faveur de la paix, et qui, faute de sincérité réciproque, n'aboutit qu'à une rupture définitive entre Napoléon et les Alliés.

**106:** C'est le comte de Bouillé, encore vivant en 1852, qui racontait ce trait qu'il disait tenir du duc de Duras.

**107:** Je dois, en achevant ces récits, exprimer ma reconnaissance à M. le duc de Blacas, de qui je tiens tant de documents de haut prix, qui forment le principal mérite de mon livre et m'ont puissamment aidé à lui imprimer l'accent de la vérité. Il m'a ouvert ses archives avec une libéralité bienveillante qui l'honore et honore, dans ma personne, la science historique. Grâce à lui, j'ai pu réaliser le vœu qu'en 1801, se croyant proche de la mort, le comte d'Avaray exprimait à l'abbé Edgeworth, confident de ses dernières volontés. Il souhaitait un ouvrage «dont les lettres du roi formeraient pour ainsi dire les bases, et auxquelles les siennes et les notes éparses dans ses papiers serviraient de commentaires.» Cet ouvrage est fait aujourd'hui. Le comte d'Avaray l'eût conçu dans un autre esprit que moi. Mais, j'ose dire qu'il n'eût pu mettre plus de conscience et d'impartialité que je n'en ai mis dans le mien.

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. TOME 3 \*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically

ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE  
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE  
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

**Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.



1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™**

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

## **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

## **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate)

## **Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.